This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS,

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

(NOUVELLE SÉRIE).

TOME II.

LYON.
CHEZ LÉON BOITEL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.
PARIS.
CHEZ M. J. TECHENER, LIBRAIRE,
PLACE DU LOUVRE, 12.
1851.

Digitized by Google

Digitized by Google

DC801
L96R39
ser. 2
v. 2-3

REVUE
DU LYONNAIS,
RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

SONNETS.

SON NOM!

Garder dans son cœur de jeune homme
Un nom mystérieux que jamais on ne nomme.
VICTOR HUGO.

Heureuse la beauté que le poète adore,
Heureux le nom qu'il a chanté !
LAMARTINE.

I.

Béatrix dans Florence a trouvé son poète;
Laure dans Avignon : Héloïse a, partout
Où dans une poitrine un sang généreux bout,
Pour ses longues douleurs quelque louange prête.

A Toulouse, d'Isaure on célèbre la fête
Dans des jeux où l'esprit est jugé par le goût :
Pour Inès, à Lisbonne, un prince oublia tout;
Et Véronne a gardé le nom de Juliette.

Digitized by Google

Pour vous un jour viendra qu'au sein de nos hameaux,
Le voyageur pieux recueillera vos traces :
Là ce sont des vertus, et là ce sont des grâces.

Vous dormez aux vallons, vous passez aux coteaux,
Et, dans chaque demeure où l'on aime, où l'on prie,
Quelqu'un sait votre nom, ô ma vierge chérie !

Petit-Mont, près Bourgoin, mai 1841.

II.

J'ai confié ton nom au marbre de leurs tours !
Lorsque je gravissais ces escaliers sublimes,
Lorsque de la cité je voyais les contours
S'élargir sous mes pieds en effrayants abîmes ;

Plus haut que leurs clochers, plus fier que leurs vautours,
C'était ton souvenir qui flottait sur ces cimes !
Le temple tressaillait au bruit de nos amours,
Comme mon cœur tressaille aux feux dont tu l'animes.

Pour fêter ta venue, en un mode divin,
Les anges agitaient leur harpe dans leur main ;
Beaux, tout de blanc vêtus, et déployant leur aile.

Digitized by Google

Le cortége des saints sentait, prêts à l'essor
Mouvoir ses pieds de pierre, et la Madone d'or
Semblait, en souriant, nous appeler vers elle !

Au dôme de Milan, 19 décembre 1845.

III.

Il vivra sur l'airain, sur le marbre, en mes vers !
Au tronc poli du hêtre, au tronc nerveux du chêne,
Amour, auprès du mien, d'un même nœud l'enchaîne ;
De feux toujours vivants, symboles toujours verts !

Il vivra ; car, malgré les maux que j'ai soufferts,
Jamais note échappée à la parole humaine,
Jamais brise du soir que le printemps ramène,
D'un souffle plus divin n'enchanta nos déserts ;

Il vivra ; c'est son nom : les vierges d'un autre âge,
Quand pour elles viendra l'heure du doux servage,
L'invoquêront tout bas, comme un nom protecteur :

Les poètes rivaux, au nom chéri de Laure,
Aux noms trois fois bénis d'Héloïse, d'Isaure,
Associront le tien, comme eux, du temps vainqueur.

Mantoue, 20 décembre 1845.

Digitized by Google

IV.

J'ai porté votre nom, du couchant à l'aurore ;
Je l'ai dit aux vallons : aux monts je l'ai crié ;
Partout où j'ai souffert, partout où j'ai prié,
Aux quatre vents du ciel, ce nom palpite encore.

J'interroge au matin la fleur qui vient d'éclore ;
Son nom, le savez-vous ? oh ! dites, par pitié !...
A l'écorce des bois quand je l'ai confié,
Je vous ai vu sourire, ô roses que j'implore.

Afin que le ruisseau baisât plus mollement
Le gazon qui s'étend en un duvet charmant,
J'ai semé ses deux bords de chiffres symboliques.

Et les oiseaux chanteurs, dans les vieux troncs mousseux,
Ont des accents plus doux et des nids plus joyeux,
Quand je leur jette, au soir, les syllabes magiques.

Petit-Mont, 1846.

Digitized by Google

V.

Je l'ai placé si haut, que la flèche elle-même
Le porte avec orgueil, ainsi qu'un diadème ;
Et qu'afin de fêter cet amour souverain,
Elle ajoute un accent à ses notes d'airain.

Transports d'un cœur qui met sa volupté suprême
A dresser les autels de la beauté qu'il aime !
Hymne qu'a répété ma voix de pélerin,
Des champs de l'Italie aux rivages du Rhin !

Quand mon pied atteignit à ce degré sublime,
Où la pensée hésite en face de l'abîme,
Je sentis qu'avec moi son souffle avait monté.

O pierres, m'écriai-je, ô sommets, ô tourelles,
Gardez, comme un fleuron de plus à vos dentelles,
Ce nom que je confie à votre éternité !

A.-A. G.

Strasbourg, 23 août 1846.

Digitized by Google

LES BECFIGUES,

FABLE.

A MON AMI LOUIS PERRIN.

Sous la vigne abrités des Becs-Fins de passage
Egrenaient des raisins et devisaient entre eux :
C'était à qui ferait ses récits de voyage !
Le Becfigue est aventureux.

« Croyez-en, dit l'un d'eux, ma vieille expérience :
A vouloir tout connaître on compromet sa peau ;
Pour l'agile miroir, pour l'incessant appeau
Montrez-vous pleins de défiance.

Dès qu'un bruit retentit dans l'air,
Cachez-vous dans la vigne et que l'on s'y retranche.
Ne quittez pas le cep pour la plus haute branche,
La curiosité souvent, hélas ! nous perd. »

C'est ainsi que parlait, naguères,
A quelques étourdis des Becs-Fins le doyen.
Suivant l'usage, on ne l'écouta guères.
Les avertissements ! on les compte pour rien.
N'avons-nous pas toujours plus d'esprit que nos pères ?

Notre oiseau n'avait pas fini de discourir,
Que tous nos étourneaux s'envolaient... pour mourir.

Ainsi de vous, aux jours des discordes civiles,
Curieux, grossissant tout turbulent essaim,
Et tombant des premiers, dès qu'au sein de nos villes
L'émeute sonne le tocsin.

LÉON BOITEL.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE HISTORIQUE

DU

BUGEY[1].

—

MONUMENTS DE LA PÉRIODE CELTIQUE DANS LE BUGEY.

En dépit des archéologues, les monument celtiques ne sont pas nombreux dans le Bugey, et ils n'y sont pas surtout d'une authenticité incontestable. Si l'on s'en rapportait à Tacon-Bacon, auteur des *Recherches sur les origines celtiques du Bugey*, cette province couverte de montagnes et de forêts, serait riche en vestiges druidiques et surtout en étymologies dont il a rempli deux volumes. Le savant Pelloutier voit partout des Celtes dans l'ancien monde, de même Tacon-Bacon d'Oyonnax, qui écrivait dans un temps où l'érudition celtique était fort à la mode, trouve à tous les noms propres de familles et de localités une origine celtique. Cet auteur, dont les témérités sont proverbiales dans le monde érudit, n'y jouit, il est vrai, d'aucune autorité ; toutefois, quelques-unes de ces élucubrations étymologiques sont assaisonnées d'aperçus ingénieux et d'assertions hardies, pro-

(1) Voir, dans la première série de la *Revue*, les tomes XXI, p. 319 ;—XXII, p. 81 ;—XXIII, p. 353 ;—XXIV, pp. 193-364-453 ;—XXV, p. 101 ;—XXVI, p. 15 ;—XXVIII, pp. 169-376.

Digitized by Google

duites avec une si ferme confiance que jamais il ne s'avise d'user de la forme prudente du doute.

Infiniment plus habile et plus réservé que l'antiquaire d'Oyonnax, M. Désiré Monnier a aussi décrit les vestiges celtiques du Bugey, mais sous un autre point de vue. Il s'est principalement attaché aux monuments druidiques qui peuvent se rapporter au culte des pierres. Son commentaire est semé d'inductions attrayantes. Homme d'esprit, M. Désiré Monier a aussi ses témérités, mais il les commet avec tant d'art et il sait si bien user de la précaution du doute qu'il y aurait mauvaise grâce à les lui reprocher. Il est, d'ailleurs, difficile à un archéologue, amoureux de l'antiquité, enivré d'objets que son imagination aperçoit sous des formes décevantes, de ne pas embrasser des fantômes pour des réalités dans les sombres régions des âges lointains.

Des fragments et des accidents de rochers ont présenté aux yeux de M. Monnier des indices druidiques, supposition admissible, car le culte druidique n'est pas sans vestigesdans le Bugey et les eaux Brébonnes de Saint-Rambert en sont un témoignage irrécusable. Les eaux Brébonnes, suivant Pelloutier, étaient les eaux consacrées par la religion des Druides. Il est regrettable que M. Monnier n'ait pas eu connaissance de celles-là auxquelles se rattachent des traditions et des légendes d'un haut intérêt et qui coulent depuis tant de siècles, sans avoir perdu leur qualification primitive et même leur caractère religieux. Encore à ce jour, par un usage qui remonte aux anciens temps, ces eaux servent au culte chrétien, et pour désigner, à Saint-Rambert, qu'un individu est né dans cette localité, on dit qu'il a été baptisé avec l'eau de Brébon, bien que l'Albarine y baigne les murs de l'église.

Les monuments lapidaires, décrits par M. Monnier, quoique moins authentiques, méritent à tous égards d'être pris

Digitized by Google

en considération et discutés. Pourquoi, en effet, le haut Bugey, jadis occupés par les Celtes de la Séquanie ne renfermerait-il pas des monuments de cette sorte, lorsque la Séquanie en paraît posséder plusieurs d'un caractère incontestable? Sans prendre pour pierre druidique, tout bloc de rocher debout ou gisant sur les flancs des montagnes, il faut néanmoins admettre les signes probables de ces antiques consécrations, mais avec une prudente réserve, puisque ces pierres sont brutes, non taillées et façonnées de la main des hommes et qu'elles sont attribuées à un peuple qui n'a pas laissé de documents écrits. Entre les assertions enthousiastes et les dénégations systématiques, il est sage d'examiner avec impartialité pour arriver à une juste appréciation de ces monuments qui, du reste, peuvent être jugés par analogie, en les comparant à ceux d'un caractère incontesté, disséminés dans d'autres provinces. Quoique grossières, ces pierres monumentales appartiennent à un peuple moins barbare qu'on ne le suppose généralement. La philosophie des Celtes avait pour base une morale d'un ordre élevé; leurs prêtres enseignaient le principe de la fraternité humaine et de l'immortalité de l'âme. La Grèce reçut d'eux ces idées généreuses et sublimes. Aristote nous en rend un double témoignage: *Philosophiam a Celtorum Semnotheis initium cœpisse et Galliam Græciæ fuisse magistram.*

Dans le Haut-Bugey, deux blocs de rocher, décrits par M. Monnier, sembleraient avoir été des pierres celtiques, l'un surtout, si l'on s'en rapporte à la tradition locale. La *pierre qui vire*, de la grosseur et de la forme d'une meule de moulin, était sur la montagne de Saint-Jacques, près de Dortans, vers le confluent de l'Ain et de la Bienne. Les habitats racontent que cette pierre, posée en équilibre sur une autre pierre, tournait tous les ans, à minuit de Noël.

Au commencement du siècle, cette pierre a été déplacée et

Digitized by Google

brisée ; elle n'existe plus que dans la mémoire des vieillards de la localité, et les témoignages en sont devenus si vagues et si douteux, que l'on ne peut plus constater, que par la tradition ancienne, le caractère de ce monument. D'après les renseignements recueillis et la description qui en a été faite par un archéologue qui a vu cette pierre avant son déplacement et sa destruction, il paraît qu'elle présentait les indices non équivoques du culte druidique ; il est donc constant qu'elle n'a point été imaginée par analogie de pierres semblables, remarquées dans d'autres provinces et dont l'authenticité celtique n'est pas révoquée en doute, puisque la légende populaire sur la *pierre qui vire* de Dortans est fort ancienne dans le haut Bugey, antérieure aux études archéologiques des monuments celtiques. En effet, d'autres pierres identiques ont été constatées dans d'autres provinces de France. On lit dans les notes dont M. Eloi Johanneau a enrichi le livre de M. de Cambry, que, entre Pont-de-Voy et le château du Rocher, on visite une pierre nommée la *pierre de minuit ;* le peuple croit que, pendant la messe de minuit, à Noël, elle fait un mouvement de rotation. Pareilles pierres étaient à Saint-Bohain, près de Blois, et au village de Morancez, dans un parc, près de Chartres ; les habitants les nommaient la *pierre qui tourne.* Ces légendes superstitieuses doivent être rapportées aux époques primitives du christianisme, alors que, s'asseyant sur les débris de l'idolâtrie, il s'attachait à en effacer les traces par la substitution de son propre culte. C'est ce qu'avaient fait les Romains après la conquête des Gaules, comme j'aurai l'occasion, dans le cours de cette dissertation, d'en faire la remarque.

Le deuxième bloc auquel on attribue une origine celtique se trouve sur le rivage du Rhône, près de Culoz, sur le *Jan*, monticule au pied du *Colombier*, la montagne la plus

Digitized by Google

élevée du Bugey. On y voit un bloc de grez primitif de six mètres en longueur et d'un mètre et demi en largeur, gisant sur un massif de roches jurassiques. Il est bon d'observer que cette nature de grez primitif n'appartient pas au Bugey, terrain essentiellement tertiaire, et que si l'on en rencontre, ils y ont été jetés dans un cataclysme, ou ils y ont été apportés. La couleur bleuâtre de ce bloc, peut-être erratique, contraste avec la teinte ocreuse du rocher. Assis sur des aspérités, ce bloc laisse apercevoir en dessous un vide qui le détache du sol. Cette table de granit est connue dans le pays sous le nom de *pierre de leva-nez*, parce que, à une certaine distance, elle figure de profil un nez en l'air. Deux autres blocs, moins gros, de même nature, gissent non loin sous le monticule. M. Monnier prétend que ces trois pierres formaient jadis un *dolmen*; dans l'un de ces prétendus supports, on remarque un trou taillé au ciseau, comme pour recevoir un tenon de fer, accident qui n'accuserait pas un monument celtique, puisque les pierres druidiques sont essentiellement brutes, sans autre trace de la main des hommes que leur arrangement ou leur disposition. Finalement, la *pierre de leva-nez* semble devoir intéresser autant les géologues que les antiquaires.

Du rivage du Rhône, nous nous transportons à Nantua, région pleine de dénominations celtiques attestées par la légende de Saint-Amand, pour y inspecter, avec M. Monnier, des fragments de rocher qui nous paraissent moins druidiques que la pierre du Jan.

En allant de Nantua au port, sur le bord du lac, on aperçoit au front du mont *Dun*, qui a conservé sa dénomination celtique, un groupe de rochers qui figurent, si l'on veut, un informe profil de tête humaine. Ce profil a un trou qui laisse apercevoir la lumière du jour, à la place de l'œil. Cette ressemblance est un peu fantastique et il faut être placé conve-

Digitized by Google

nablement pour la saisir. M. Monnier soupçonne que ces rochers superposés peuvent avoir été un immense dolmen celtique. Il faut, pour entrer dans sa pensée, nécessairement admettre que c'est un dolmen bâti par la nature, car le moyen de croire que les Celtes aient dressé ce monument gigantesque à une pareille élévation et sur cet escarpement. Ce serait l'œuvre des Titans. Il domine en effet perpendiculairement le lac à plus de trois cents mètres d'élévation. Toutefois, ce rocher peut avoir été consacré par le druidisme, à raison de ces accidents naturels. Il est appelé dans le pays *Maria Matre*, dénomination qui n'est pas celtique et à laquelle on ne peut trouver une explication probable.

« Serait-ce, dit M. Monnier, Marie, mère de Dieu ? Et les chrétiens auraient-ils voulu chasser, par une dédicace à la Vierge-Mère, le souvenir d'une antique idolâtrie ?» Cette interprétation serait, jusqu'à un certain point, admissible, mais la tradition locale est tout autre. Au rocher de *Maria Matre*, très-populaire à Nantua, est attachée une légende, insérée dans la *Revue Sébusienne*. C'est l'histoire d'une intéressante jeune fille, nièce d'un prieur, ensevelie par une tempête dans les eaux du lac. Cette légende se termine ainsi : « Plus tard, la tendre affection du prieur pour Maria, fit tailler, sur la roche la plus rapprochée de cette scène déplorable, les traits fidèles de sa nièce qui, par leur parfaite ressemblance avec ceux de sa mère, méritèrent à ce rocher le double nom de *Maria Matre*. » Autre invraisemblance matérielle.

Nous ne suivrons pas M. Monnier à la recherche des vestiges druidiques sur les prolongements du Dun ; la *Roche merveilleuse*, la *Colonne* et les pics de Senoches ont un cachet d'antiquité gauloise encore plus effacé. Aussi, ne les juge-t-il qu'avec réserve. Toutefois, dans ses inductions étymologiques, l'onomancie, si je puis ainsi dire, est, pour cet érudit, une source d'ingénieux aperçus dans une région où

Digitized by Google

des dénominations celtiques ont été conservées sans altération. S'arrêtant sur la montagne d'Helnon, il décompose ce nom pour y placer un collége de Druides, ou tout au moins le séjour d'un *antistes* ou pontife païen. La légende de Saint-Amand, fondateur de Nantua, décrit cette montagne d'Helnon, sur laquelle était, à l'arrivée du saint, une petite forteresse en pierres de taille : *Montem quemdam, nomine Helnon, ex cujus nomine omnis circa regio helnonnensis vocabatur.* Avant la construction du château féodal et la fondation du bourg de Montréal, par Humbert II, sire de Thoire, Helnon s'appelait *Sénoches*, soit que son nom fût changé ou qu'il se fût modifié par le temps. Analysant ces deux noms avec Eloi Johanneau, M. Monnier leur trouveune origine celtique. Sénoches serait dérivé de Senani, nom qui désigne les Druides dans les auteurs latins, et qui aurait sa racine dans le celtico-breton *henan*, très-âgé; *hen*, vieillard, d'où proviendraient apparemment le σεμνοθεοι des Grecs et le *senex* des Latins. On sait que l'*h* se change volontiers en *s*, et que l'aspiration est un caractère distinctif des mots les plus anciens ; ainsi, *sex* latin εξ en grec, *septem*, επτα.

Si ingénieux que soit ce commentaire, emprunté par M. Monnier à M. Eloi Johanneau, dont les assertions étymologiques sont souvent hasardées, il est une explication plus simple et plus plausible de l'origine d'Helnon, et devant cette explication doivent disparaître, ce me semble, toutes ces inductions un peu tourmentées. Cette interprétation résulte précisément de la légende de Saint-Amand et de la biographie de cet illustre fondateur. Lorsqu'il vint dans les montagnes du haut Bugey chercher une retraite, n'est-il pas probable que, en mémoire du célèbre monastère d'Helnon, créé par lui près de Tournay, dans la Flandre, il donna ce nom à la contrée qu'il avait choisie, pour y finir, dans la solitude, une vie si pleine de grandes choses !

Digitized by Google

Cette opinion est assurément vraisemblable; autrement ce serait une coïncidence étrange que les deux monastères fondés par Amand, à une si grande distance, eussent la même dénomination locale lors de leur fondation. Il faudrait au moins, dans cette hypothèse, admettre, pour la rendre moins improbable, qu'Amand, à la recherche d'une solitude, s'est arrêté dans la vallée de Nantua, à cause de la conformité d'un nom qui lui rappelait un si cher souvenir. La supposition la plus probable sur ce point est donc que la région d'Helnon a reçu son nom d'Amand, en mémoire du monastère qu'il avait fondé en Flandre, circonstance que les rédacteurs de la légende, écrite après plusieurs siècles, ignoraient sans doute. Au surplus, cette légende, très-respectable pour sa haute antiquité et son caractère religieux, n'est point à l'abri de la critique historique sur certains détails inexacts qu'elle peut renfermer. Comme toutes les légendes semblables, écrites par des moines peu érudits et crédules, exaltés par l'esprit religieux, cette légende, avec son fonds de vérité, est un document précieux, mais sauf examen et discussion. Cette appréciation critique, je me propose de la faire dans un chapitre spécial; je reviens aux vestiges celtiques.

J'ai parlé d'un indice non équivoque de la religion druidique dans le Bugey, en signalant le torrent de Brébon ou les eaux brébonnes de Saint-Rambert. La légende de saint Domitien nous apprend que ce patricien, sorti de Rome vers la fin de l'Empire, en 425, accompagné de quelques religieux, vint dans le Bugey, sur l'indication d'Eucher, évêque de Lyon, et s'établit dans la vallée de l'Albarine, près du torrent de Brébon, dont l'antique dénomination révèle en ce lieu le culte druidique. C'est là, sur l'emplacement même du monastère de Domitien, que fut découvert, avec de nombreux débris d'antiquités romaines, décrits par feu Leymarie, l'autel votif consacré aux dieux Cabires par Camulia Attica.

Digitized by Google

Au culte druidique avait succédé le paganisme. Dans ce lieu où les divinités romaines étaient particulièrement honorées, Domitien, enflammé de la foi chrétienne, substitua sa religion aux faux dieux en y fondant un monastère dont les abbés furent, au moyen-âge, de puissants seigneurs ! Dans ce même lieu, sous les rois Francs, le vertueux Raguebert, victime de la haine d'un maire du palais, expira sous le fer des sicaires, et, martyr de la justice, teignit de son sang généreux les eaux du torrent de Brébon. Cette succession du paganisme au culte druidique, du culte chrétien au paganisme, écrite sur le sol, ce sang d'un martyr qui a donné sou nom à la ville de Saint-Rambert, impriment à cette localité un caractère religieux et archéologique d'un puissaut intérêt. Je termine à ce trait la période celtique. Où trouver une localité aussi riche en monuments et en légendes ? Et dans quelle contrée l'empreinte des divers cultes qui se sont succédé dans la Gaule, depuis trois mille ans, est-elle gravée en pareils caractères ?

PRÉTENDUE COLONISATION GRECQUE DANS LE BUGEY, ANTÉRIEURE AUX ROMAINS.

Interprætationem nominis gentis Gallicæ non in Græcia verum nusquam alibi quam in Gallia quæri conveniat.

Not. Gal. p. 399.

Nonobstant cette sentence du savant Adrien de Valois concernant les étymologies, quelques auteurs anciens et des modernes, sur des indices de cette sorte, grossis par l'esprit de système, alléguent que les Grecs ont formé des établissements nombreux dans l'intérieur de la Gaule, et notam-

Digitized by Google

ment dans la Première Lyonnaise, avant la conquête des Romains. Les uns confessent, à la vérité, que les vestiges de ces petites colonies grecques sont un peu effacées, et que, par conséquent, les preuves n'en sont pas manifestes, ce qui, à leurs yeux, réduit à l'état de probabilité ce fait si important de l'histoire aucienne. D'autres sont allés jusqu'à soutenir décidément que les Grecs ont laissé dans nos provinces des marques non équivoques de leur séjour. En ce qui concerne le Bugey, Tacon Bacon, le premier, a émis cette opinion ; mais elle repose évidemment sur des données spécieuses ou fausses. Cette thèse appliquée aux pays limitrophes, arrosés par le Rhône, la Saône et la Loire, est soutenue par des érudits d'une plus haute portée que l'antiquaire d'Oyonnax, et, sous leur plume, elle a acquis une gravité qui a donné lieu récemment à une savante controverse. Cette discussion est d'une importance qui doit tourner au profit de la science historique ; il serait regrettable qu'elle prit des formes trop animées.

Des navigateurs grecs, à l'exemple des Phéniciens, poussés par leur génie commercial, portèrent, suivant l'abbé Jolibois, dans les régions méridionales de la Gaule, les produits perfectionnés de leur industrie et de leurs arts, pour les échanger avec les indigènes contre les produits de cette terre fertile. Ils remontèrent le Rhône, et, sur ses rivages, ils créèrent des *emporia* ou comptoirs pour leur commerce d'échange. Séduits par les richesses naturelles de la Gaule, ils commencèrent par fonder une ville fameuse, Marseille, belle et florissante cité phocéenne, et Arles dont l'ancien nom était *Téliné*. Le Rhône, reçut son nom des Rhodiens. Les emporia grecs, dans l'intérieur des terres, acquirent par le négoce des proportions considérables. *Rhodumna* (Roanne), sur la Loire, paraît entr'autres avoir la même origine étymologique que le Rhône. L'abbé Jolibois donne à ces établissements un large développement; il prétend que, charmés de l'heureuse

Digitized by Google

situation commerciale du confluent, les Grecs ont aussi fondé à Lugdunum une colonie avant la fondation de Plancus. Quoique Jules César, qui, suivant toute apparence, a traversé le Rhône non loin de là, en marchant contre les Helvètes, ne mentionne pas cette colonnie grecque, toutefois les indices de l'abbé Jolibois sont assez sérieux pour être examinés et réfutés. En admettant son assertion, voilà donc les Grecs bien près du Bugey, mais nous ne les y voyons pas établis. Que ces industrieux et hardis navigateurs aient remonté le Rhône supérieur à Lugdunnm pour ouvrir avec les Séquanes et les Allobroges un commerce d'échange, c'est possible, mais rien ne l'indique et ce fait ne constituerait pas d'ailleurs un établissement grec dans la péninsule du Bugey. Quelques objets d'antiquité grecque, trouvés, dit-on, dans cette petite province, où les Romains ont séjourné si longtemps, ne démontrent pas non plus une colonie grecque. N'est-il pas à la connaissance de tous les archéologues que dans toutes les provinces occupées par les Romains, des objets grecs ont été trouvés parmi les débris des antiquités romaines? Dans le Bugey, si peu d'antiquités grecques ont été découvertes que le docte numismate Chapuis, curé d'Argix, près de Saint-Rambert, n'avait dans sa grande collection que des médailles grecques qu'il s'était procurées à Lyon. Ses notices, adressées à la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse, ne mentionnent pas, que je sache, une seule pièce grecque trouvée dans le Bugey, ce qui affaiblit même la supposition que les Grecs ont navigué dans le Rhône supérieur.

Et alors même que des objets d'antiquité grecque y auraient été découverts, prouveraient-ils un établissement grec, apportés qu'ils ont été, sans doute, par les Romains ou par les Grecs eux-mêmes dans leurs pérégrinations commerciales. Avec de pareils indices, on pourrait soutenir que toute l'ancienne Gaule a été colonisée par les grecs, puisque partout

Digitized by Google

ils ont semé quelques objets de leur riche industrie et de leurs arts merveilleux, si recherchés des autres peuples et des Romains eux-mêmes ; il en serait de même en raisonnant sur des étymologies plus ou moins grecques, car les noms de localités se prêtent facilement à des interprétations spécieuses, et cette onomancie est loin d'avoir la gravité d'une preuve ; c'est tout au plus si elle peut être présentée comme induction sérieuse.

Tacon Bacon a signalé dans le Bugey des vestiges phocéens. Le culte d'Isis lui paraît y avoir été introduit par les Grecs qui l'avaient reçu des Égyptiens, d'où il induit une colonie grecque. Isinave, Isernore, Isieux offrent à ses yeux des dénominations commémoratives en l'honneur de cette divinité. On sait qu'elle présidait à la navigation et qu'on lui donnait un navire pour attribut. Ce navire, il le trouve précisément dans le haut Bugey. Isinave, *Isidis navis*, lui apparaît comme une consécration littérale de la nef d'Isis. Bien plus, ce navire aurait encore sa consécration monumentale dans le voisinage, à Brenod, réputé pour sa belle auge de pierre en forme de nacelle, employée de temps immémorial à recevoir les eaux de la fontaine publique. Guichenon l'a décrite, en effet, comme une rareté ; suivant lui, ce monolithe avait soixante pieds de longueur et sept de largeur. En 1572, lorsqu'on voulut l'utiliser, on aurait employé cent soixante-cinq paires de bœufs pour le transporter à Brénod, attelage aussi fabuleux que la dimension du monolithe dont personne n'avait le souvenir au commencement de ce siècle. Suivant toute apparence, cet antique bassin serait le même qui reçoit actuellement les eaux de la fontaine ; c'est une auge de vingt-cinq à trente pieds de longueur, dimension fort remarquable, exagérée par Guichenon d'après des renseignements inexacts. Finalement, Isinave n'a aucun monument de ce genre ; et comme celui de Brénod n'est pas d'un facile transport dans

Digitized by Google

les montagnes du haut Bugey, par des chemins abruptes, il est à croire que ce prétendu vaisseau d'Isis ne provient pas de la localité qui semble tenir son nom de la divinité égyptienne. Au surplus, de toutes les assertions étymologiques de Tacon Bacon, Isinave est la plus spécieuse, il faut en convenir, elle est même la plus raisonnable de son livre, et, par une singularité remarquable, elle a ses racines dans la langue latine, alors que toutes les autres ont la prétention d'être éminemment celtiques. Mais, attribuant exclusivement aux Grecs l'importation dans la Gaule du culte d'Isis, il commet une grave erreur, car il est constant que les Romains honoraient cette divinité dont le culte devint même si fort à la mode chez eux que l'on fut obligé de le restreindre et de le régler à raison des licences que se permettaient ses adorateurs.

Isernore, célèbre par ses belles ruines gallo-romaines serait encore, suivant Tacon Bacon, une localité dont le nom renferme une consécration en l'honneur d'Isis ; il s'en prévaut à l'appui de sa colonie grecque ; mais son argument est réfuté par de graves documents, et, chose vraiment bizarre et malencontreuse pour Tacon Bacon, Isernore, en sens inverse d'Isinave, aurait un nom d'origine celtique, si l'on s'en rapporte à des témoignages d'une grande autorité !

En effet, Pelloutier, dans son histoire des Celtes, nous apprend qu'*isern*, *odor* cité par l'auteur de la religion des Gaules, comme appartenant à la langue celtique, trouve son explication dans l'allemand *Eisern*, *dore*, *porte de fer*, en flamand *Iser*, *deure*, en anglais *yern*, *doore*. Isernore, *Isernodurum* signifierait donc *porte de fer*. La légende de saint Eugend par Surius vient corroborer cette interprétation. Parlant d'Isernodurum, ville natale du saint, le légendaire s'exprime ainsi : « il était né dans une bourgade d'une haute antiquité qui remonte au temps du paganisme et qui doit à la porte célèbre d'un temple, dédié aux faux dieux,

Digitized by Google

son nom d'*Isernodurum* qui signifie en langue celtique *porte de fer.* »

Voilà, assurément, un document d'une grande autorité et d'une époque où les traditions étymologiques et les racines celtiques n'étaient ni effacées ni perdues. Ce document respectable est encore confirmé par une dénomination locale qui date aussi de temps immémorial. L'ouverture de la vallée d'Isernore non loin du temple, dont les pilastres sont encore debout, s'appelle la *porte de fer.* A l'appui de cette signification celtique d'*Isern* ou *Eisern*, *fer*, d'autres considérations, dignes d'êtres mentionnées, se présentent. Les montagnes d'Iseran et d'Isiverne en Savoie recèlent des mines de fer fort connues ; « Isiverne, dit M. Monnier, a bien de l'analogie tant avec Isernore qu'avec Isinave ; car, si on le décompose, on y trouve Iseir-neve, ce qui est presque Isinave. Comme on exploite des mines de fer au mont Iseron et au mont Isiverne qui est à ses pieds et à Nave, commune près d'Annecy, il n'y a pas grande certitude que notre Isinave, situé dans une contrée qui a des indices de mines de fer soit l'*Isidis navis* de Tacon Bacon et de tous ceux qu'il a séduits par son étymologie si naturelle en apparence. » Cette interprétation de M. Monnier, faite au moyen d'inductions un peu forcées sur ce qui touche Isinave, ne détruit pas précisément l'étymologie de Tacon Bacon, car il est certain que le culte d'Isis, introduit par les Romains, a laissé dans cette partie de la Gaule des monuments épigraphiques, et que d'autre part des mines de fer n'ont jamais été ni exploitées ni signalées dans les montagnes d'Isinave. Le seul tort de Tacon Bacon est d'avoir attribué aux Grecs l'importation du culte d'Isis dont les Romains, sous les empereurs, étaient les fervents adorateurs.

Ce culte, dit M. Pilot dans son histoire de Grenoble, était très-répandu aux environs de Cularo, principalement chez les Casenates, dans la région de Sassenage où l'on trouve en-

Digitized by Google

core plusieurs dénominations formées d'Isis, telles que Pariset, Esy, Iseron et Iseaux. Voici une inscription découverte à Pariset près de la *Tour-sans-Venin*.

ISIDI. MATRI.
SEX. CLAUDIVS. VALERIANVS.
ARAM.
CVM. SVIS. ORNAMENTIS.
VT. VOVERAT.
D. D.

On peut admettre, sans trop de complaisance, que le bourg de Pariset, dont l'ancien nom était Parisiacum, est composé des mots *par-isis*, qui, dit-on, signifient *adorateur d'Isis*, étymologie synonymique de celle de Paris, adoptée par quelques savants, et repoussée par d'autres. L'Isère, *Isara*, paraît aussi tenir son nom de la divinité égyptienne, révérée par les nautonniers, spécialité qui explique quelques inscriptions trouvées à Paris et le vaisseau qui figure dans les armoiries de cette ville.

M. Pilot reproduit une autre inscription découverte à Grenoble, de laquelle on peut induire qu'Isis était particulièrement adorée sur les bords de l'Isère, et que cette divinité a pu donner son nom à cette rivière :

ÆSCVLAPIO.
SACRVM.
M. CÆCVS
ISIDIS. ÆDI....

Ainsi donc, s'il est démontré que le culte d'Isis, sans aucun doute apporté par les Romains dans la Gaule, était particulièrement répandu dans nos provinces, pourquoi ne pas

Digitized by Google

admettre avec Tacon-Bacon l'étymologie d'Isinave? Il faudrait vraiment y mettre une partialité systématique, pour ne pas accorder que le village d'Isieu *Isidiacum*, dans le Bugey, sur le rivage du Rhône et sans mine de fer, que je sache, ne soit pas un indice probable de la dévotion des nautonniers, quoique des inscriptions lapidaires ne le confirment pas. Mais ces vestiges du culte d'Isis sont loin de prouver des établissements grecs dans la Gaule, antérieurs aux Romains. Comme aussi les étymologies des localités prises dans la langue grecque sont très-insuffisantes à cette démonstration. On sait combien cette science étymologique est pleine de ressources et d'élasticité, lorsqu'un homme d'esprit et d'imagination y puise des inductions.

Dans un rapport à l'Académie de Dijon sur les dissertations de l'abbé Jolibois, M. Roget de Belloguet réfute ainsi ces prétendus établissements grecs dans l'intérieur de la Gaule, antérieurement aux Romains et même l'emporium de Lyon :

« M. Jolibois nous paraît moins bien inspiré quand il veut prouver que Lyon, ainsi que Vienne et même Roanne, doit son origine à une colonie grecque de Marseillais ou de Rhodiens qui aurait, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, remonté le Rhône et la Saône pour fonder sur leurs rives et jusque sur la Loire des *emporia* ou comptoirs commerciaux. Toutes les preuves qu'il apporte de l'existence d'une colonie grecque à Lyon n'établissent aucunement qu'elle fût antérieure à la conquête des Gaules ; et ce fait, qui s'explique fort naturellement sous la domination romaine, est par trop invraisemblable dans l'état de violence et de barbarie que les colons marseillais auraient bravé pour s'isoler dans l'intérieur d'un pays sauvage, à cent lieues de leur patrie et de toute protection. Les étymologies grecques que M. Jolibois accumule autour de Lyon ne prouvent donc rien, chronologiquement parlant, et n'offrent, en second lieu, que des

Digitized by Google

rapprochements forcés et des rencontres fortuites, parmi lesquels je comprendrai, malgré l'autorité de Pline et de saint Jérôme, le nom du Rhône, Rhodanos, qu'il attribue aux Rhodiens, et Bochart aux Phéniciens.

« Les syllabes *rho* et *rha* se retrouvent comme racines dans plusieurs langues du nord avec le sens de *couler* et *rodo* particulièrement signifie *gué* en breton. Le Gaulois du IVe siècle, auquel nous devons l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem ou l'annotateur toujours fort ancien qui a terminé son manuscrit, comme le donne à entendre Wesseling, affirme que *Rhodanus*, en langue celtique, signifie *violent*; et les Celtes du Rhône n'ont pas plus attendu les Grecs ou les Phéniciens pour donner un nom à leur fleuve, que ceux d'Ecouen pour nommer leur petit *Rhône parisien*, ou les Belges de Trèves pour leur *Rhodanus* dont parle Fortunat, les Saxons pour leur *Rhoder*, et les vieux Prussiens pour le *Rodaune* de Dantzig. S'il faut rapporter aux Rhodiens le nom de Roidumna et la fondation de Roanne, envoyez-les donc aussi, dirai-je à l'abbé Jolibois, fonder *Rodomum*, c'est un des noms de Rouen, Rodium, Roye en Picardie, Rodoniam, Rosny et tous les Rhoden, Rhodac, Rodenberg, etc., qui existent sur le sol Teutonique.

J'en dirai autant de l'*Arar*, aujourd'hui notre Saône, dont le faux Plutarque du *Traité des Fleuves* donne à la fois deux étymologies contradictoires. Si ce nom est grec, grecs aussi doivent être l'Araris de la Suisse et l'Ararus de Moldavie (le Sereth); et qui sait! jusqu'à la mer d'Aral, tout ignorée qu'elle était dans les déserts de la grande Scythie. Bochart convient lui-même qu'*Ara* est un mot breton, qui signifie *lent* et dans lequel se trouve littéralement le *lentus Arar* des poètes latins. »

Entre ces érudits dont j'honore le caractère et la science, il m'appartient peu de prononcer un jugement, heureux que

Digitized by Google

je suis de m'éclairer parfois de leurs lumières. Toutefois, et je le dis avec tout le respect qui leur est dû, il me semble que de part et d'autre les assertions sont systématiques.

Si M. l'abbé Jolibois eût conçu sa thèse grecque dans des proportions plus restreintes et surtout en fixant une époque plus probable, il eût certainement donné moins de prise à la controverse. Ce savant géographe jette des lumières incontestables sur les origines de nos provinces ; lorsqu'il dévoile l'antiquité, ses commentaires séduisent toujours par l'ampleur de la science et l'aménité du langage, lorsqu'ils ne persuadent pas. Cette impression, je l'ai éprouvée en lisant ses *Colonies grecques*, fondées sur les rivages de nos fleuves. A coup sûr, les négociants grecs auraient pu remonter le Rhône et créer des emporia sans s'exposer aux violences des Celtes, moins barbares que ne le suppose M. de Belloguet. C'est faire, en vérité, de nos aïeux, les Gaulois, un peuple par trop sauvage, et le livre de J. César ne permet pas cette supposition, réfutée au surplus par Diodore de Sicile qui raconte que les Grecs, avant la conquête des Romains, s'étaient frayé une route à travers la Gaule pour transporter, en trente jours et à dos de mulet, des bords de l'Océan à Marseille, l'étain extrait des îles britanniques. Mais à raison des nombreuses dénominations grecques répandues à Lyon, du temps de son Eglise primitive, no ne saurait, non plus, adopter un système qui y place une colonie grecque antérieure à la fondation de Plancus. C'est ne tenir aucun compte des rapports entre l'Eglise grecque d'Asie ot l'Eglise primitive de Lyon, affinité qui a propagé dans cette ville les noms grecs, lorsque saint Pothin, disciple de saint Polycarpe, y vint, accompagné de ses disciples, pour en faire le centre de son apostolat dans la Gaule.

Indépendamment de cette considération principale si connue et par cela même qu'il est inutile de développer, il en

Digitized by Google

est une autre qui se présente à l'esprit avec une gravité non moins grande contre le système de l'abbé Jolibois, à savoir l'affluence probable des négociants grecs à Lyon, après la fondation de Plancus. La Gaule étant ouverte au commerce grec par la conquête des Romains, il est plus raisonnnable de supposer que, si des comptoirs grecs ont été créés dans l'intérieur, leur établissement date plutôt du commencement de la période romaine que du temps des Celtes. L'activité commerciale accrue par la présence des Romains, la richesse territoriale versant de nombreux produits par l'impulsion civilisatrice de ces maîtres du monde qui, pour le gouverner, laissaient le négoce aux autres peuples, donnent à cette interprétation une plus évidente démonstration. Le vigoureux critique de l'abbé Jolibois a-t-il affaibli le témoignage de Pline sur la dénomination du Rhône, attribuée aux Rhodiens? Est-il étonnant qu'un grand fleuve, qui baigne, à son embouchure, une florissante colonie grecque, ait reçu son nom d'un peuple de la Grèce? Du temps de Pline, les traditions celtiques n'étaient pas effacées, et son autorité est d'autant plus grande, qu'il était plus rapproché de cette origine et que, par ses liaisons dans la Gaule et notamment à Lyon, il était à même d'en parler exactement. Le savant saint Jérôme s'est fait aussi l'organe de cette tradition gauloise, et, en présence de l'assertion de ces grands esprits, des étymologies empruntées à la langue celtique, en grande partie perdue et presque complètement ignorée, peuvent-elles prévaloir? Il est vrai que les témoignages et les arguments, à l'aide desquels M. de Belloguet produit ses racines celtiques, concernant le Rhône et la Saône, ne sout pas dépourvns de consistance et qu'ils sont goûtés par de bons esprits, en dehors de toute opinion systématique. Sur ce point, comme sur tant d'autres, les nuages qui couvrent l'antiquité ne sont pas tout-à-fait dissipés.

Digitized by Google

Sur l'étymologie de la Saône, M. de Belloguet ne serait pas encore d'accord avec Ammien Marcellin qui nous apprend assez formellement le nom celtique de cette rivière, avant la dénomination adoptée par les Romains : *Arar quam Sanconam vocant*. De ce précieux document, sainement interprété, on doit induire que si l'un des deux anciens noms de la Saône doit être attribué aux Celtes, c'est celui de *Sancona*, d'où vient sa dénomination actuelle. *L'Arar*, appellation adoptée par les Romains, peut être dérivé du latin aussi bien que du celtique. Que les vainqueurs aient emprunté aux indigènes le mot qui désignait la lenteur remarquable de cette belle rivière, ou qu'ils l'aient puisé dans le latin pour la comparer au sillon lentement creusé par la charrue, c'est une question douteuse, importante seulement pour ceux qui cherchent, dans l'étude des langues, les racines de leur formation. En résumé, sur toutes ces étymologies grecques, dont il est si facile d'abuser, la sentence d'Adrien de Valois est d'une bonne application. Il est plus naturel d'attribuer aux Gaulois, préférablement aux Grecs, les étymologies de la Gaule, et pour en déduire des conséquences historiques, graves, il faut d'autres données que des analogies de mots.

PAUL GUILLEMOT.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE

DE LA

TABLE DE CLAUDE.

SUITE ET FIN (1).

III.

Tiberius Claudius Nero, frère de Germanicus, naquit à Lugdunum, de Drusus l'ancien et d'Antonia, sous le consulat de Julius Antonius et de Fabius Africanus, probablement dans le palais impérial. Occupé de la guerre contre les Germains, Drusus passa par Lugdunum et s'y arrêta quelque temps; sa femme l'accompagnait. Surprise par les douleurs de l'enfantement, Antonia donna le jour, dans cette ville, à Tiberius Claudius Nero, qui prit plus tard le surnom de Germanicus, quand son frère aîné eût passé par adoption dans la famille Julius. Il appartient aux annales de Lugdunum, à deux titres, par sa naissance et surtout par son intervention auprès du sénat, en faveur de la Gaule-Chevelue, qui eût lieu l'an de Rome 801, et de l'ère chrétienne 48. Il avait cinquante-huit ans quand il sollicita l'admis-

(1) Voir le tome Ier, pp. 359—448.

Digitized by Google

sion de nos pères dans la famille romaine(1), et mourut six ans plus tard dans sa soixante-quatrième année, après treize ans de règne. Voici le portrait que Suétone a tracé de Claude : « Soit qu'il se tint debout, soit qu'il fût assis, il avait de la dignité dans sa personne, surtout lorsqu'il restait immobile, car il était grand et d'un embonpoint ordinaire. Son teint et ses cheveux étaient blancs. Il avait le col épais. Quand il entrait dans quelque lieu, la faiblesse de ses genoux le faisait fléchir, et, soit dans le commerce familier, soit dans les moments de représentation, il devenait ridicule. On le voyait alors rire hors de propos, et devenir hideux de colère ; son nez et sa bouche devenaient humides ; il bégayait fortement, et sa tête était agitée par un tremblement convulsif. » Claude était instruit, il savait beaucoup trop peut-être pour un empereur, et il n'avait pas autant de goût que de connaissances. Ce prince infortuné a composé, soit en grec, soit en latin, beaucoup d'écrits, une histoire de Rome depuis le gouvernement d'Auguste, une défense de Cicéron, et sans doute aussi des traités sur la Grammaire. Il fut le dernier des empereurs qui firent usage de leur éloquence personnelle pour traiter les affaires dans le sénat. Je me félicite de n'avoir à raconter de sa vie que la part qu'il prit aux affaires de la Gaule-Chevelue dans une circonstance mémorable.

Il y avait dans le sénat de grandes lacunes ; des crises réitérées, et surtout la tyrannie sanguinaire de Caligula et de Tibère, avaient beaucoup diminué le nombre des membres de cette illustre compagnie. Claude qui s'acquittait avec beaucoup de soin de ses fonctions de censeur, avait encore élargi le vide, en prononçant l'expulsion de plusieurs sénateurs. Comment réparer tant de pertes ? Pendant que l'empereur y songeait, les principaux personnages de la Gaule-Chevelue jugèrent l'occasion favorable pour solliciter le droit aux honneurs, c'est-à-dire leur

(1) A ce fait se rapporte la citation de Suétone donnée dans la dernière livraison de la *Revue*, et qu'une faute typographique a mutilée, la voici : *Civitate donatos et quosdam e semi barbaris Gallorum recepit in Curiam.* Jul. Caes. 76.

Digitized by Google

entrée au sénat. Ils représentèrent avec force les services qu'ils avaient rendus, parlèrent de leur sang versé pour la cause de Rome, et réclamèrent comme un droit des prérogatives qu'avaient obtenus, sans les mériter toujours, tant d'habitants de l'Italie et de la Gaule Narbonnaise.

Les Eduens avaient surtout d'incontestables titres : Claude crut à la justice des prétentions de la Gaule-Chevelue, et se fit son avocat dans le sénat. Tout empereur qu'il était, ce prince rencontra une opposition violente. Enorgueillis de leur puissance et de leurs antiques priviléges, les vieux sénateurs voyaient avec indignation l'invasion de leurs siéges par des étrangers. « Quoi donc, s'écriaient-ils dans le langage que leur prête Tacite, l'Italie est-elle si malade qu'elle ne puisse fournir assez de membres au sénat? Ne l'a-t-elle pas fait autrefois avec des citoyens nés dans ses murs, et avec les seuls peuples de son sang, et a-t-elle eu à s'en repentir? Ne parle-t-on pas encore des exemples de gloire et de vertu qui ont signalé les antiques mœurs de la race romaine? Est-ce peu que d'avoir admis dans le sénat les Insubres et les Venétes et faut-il donc y introduire encore comme dans une ville captive, un ramas d'étrangers? Quelles prérogatives auraient donc désormais le peu de patriciens qui restaient et les sénateurs pauvres du Latium ? Avec leurs richesses, les nouveau-venus engloutiraient bientôt toutes les places, eux dont les aïeux avaient taillé en pièces des armées romaines et tenu Jules César assiégé auprès d'Alèse? Que serait-ce si on évoquait le souvenir de leurs anciennes barbaries, de l'incendie du Capitole, et des murailles de Rome renversées de leurs mains. On pourrait sans doute accorder à ces étrangers la jouissance du titre de citoyen, mais la dignité sénatoriale et les honneurs de la magistrature ne devaient pas leur être prostitués ainsi.

Remarquons encore qu'il n'est nullement question des colons de Lugdunum ; qu'il ne s'agit pas d'élever cette cité au rang des colonies les plus favorisées (elle n'a rien à réclamer et se trouve parfaitement désintéressée dans le débat) ; qu'enfin l'empereur et les sénateurs n'ont à s'occuper que des prétentions fondées

Digitized by Google

ou non, des principaux de la Gaule-Chevelue (*primores Galliæ*). Tous les points controversés de l'histoire de Lugdunum au temps de l'empereur Claude sont renfermés dans les paroles de Tacite, il n'y a rien au-delà.

La réponse de Claude aux véhémentes objections des sénateurs nous est parvenue de deux manières, par les Annales de Tacite et par la table de bronze. Elle n'est pas identique, bien que le fond soit le même. Avant de reproduire les textes, de les comparer et de les commenter, il est bon d'en faire une analyse succincte, on comprendra mieux l'orateur impérial.

Dans Tacite, Claude, d'origine sabine, parle de ses ancêtres dont le premier, Clausus, fut admis le même jour et dans la cité romaine et dans une famille patricienne. Il cite par leurs noms de famille les sénateurs qu'ont donnés les provinces, et rappelle que lorsque les limites de l'empire eurent franchi les Alpes, le nom romain s'est associé non des hommes isolés mais des nations et des contrées entières. Il fallait remédier à l'épuisement de l'empire; Rome s'est incorporé les hommes les plus vaillants des provinces. Si Athènes et Lacédémone ont péri, c'est qu'elles out repoussé les vaincus comme des étrangers, mais Romulus suivit une autre politique. Des étrangers ont régné dans Rome, et fréquemment des magistratures ont été conférées à des fils d'affranchis. Mais les Sénonais ont fait la guerre aux Romains. Ce fut pendant peu de temps, et, depuis lors, la paix avec eux a été solide et durable. Que les Gaulois déjà unis à Rome, par leurs mœurs, leurs alliances, lui apportent leur or et leurs richesses, plutôt que d'en jouir seul : tout ce qui paraît le plus ancien a été nouveau autrefois. On voit par cette analyse de ce discours, combien la pensée de Claude est logique et habile. Elle combat les préventions, et s'appuie constamment d'exemples.

Mais la véritable parole de l'empereur, celle qui fut réellement prononcée et que le bronze a fait parvenir jusqu'à nos jours n'a pas les mêmes caractères; elle est prolixe, incorrecte, vagabonde et non moins dépouillée d'art que de grâces. On sait que le commencement du discours nous manque : dans ce qui reste, Claude invite les Pères Conscrits à ne point se révolter contre la pro-

Digitized by Google

position qu'il leur fait et à ne pas la considérer comme une nouveauté dangereuse. Il rappelle toutes les vicissitudes par lesquelles cette ville a passé, le gouvernement des rois dont quelques-uns lui furent étrangers, Romulus, le sabin Numa, Tarquin l'ancien, fils de Démarate de Corinthe, Servius Tullius, né de la captive Ocresia et le compagnon de Cœlius Vibenna, l'administration des consuls, les dictateurs, les décemvirs, les tribuns militaires, le peuple admis aux honneurs, non seulement du commandement, mais encore du sacerdoce. Enfin, après avoir rappelé les guerres qui ont étendu l'empire jusqu'au delà de l'Orient, l'empereur revient à la ville de Rome. Le divin Auguste et son oncle Tibère César ont admis dans le sénat les hommes les meilleurs et les plus riches des colonies et des municipes. Il ne pense pas qu'on doive en exclure les habitants des provinces, s'ils peuvent lui faire honneur, et il rappelle les sénateurs qu'a fournis la ville de Vienne, Vestinus dont il recommande les enfants, et un homme abject qu'il ne veut pas nommer. Ici Claude s'interpelle lui-même, se demande à quoi tend son discours et s'avertit qu'il est parvenu aux limites de la Gaule-Narbonnaise. Après cette singulière interruption, Claude reprend l'ordre de ses idées. Il cite de jeunes sénateurs qui sont venus des provinces, et fait cette observation que le pays situé au-delà des limites de la Gaule-Narbonnaise peut bien envoyer des membres au sénat, puisque cet ordre n'a pas à se repentir d'avoir admis dans son sein des sénateurs venus de Lugdunum. Il est temps de débattre la cause de la Gaule-Chevelue; elle a fait pendant dix ans la guerre aux Romains; mais, inviolable depuis un siècle, sa fidélité s'est montrée surtout lorsque Drusus, père de l'empereur, se vit obligé, après avoir soumis l'Allemagne, de demander aux Gaulois un nouveau subside. Il sait par son expérience combien cette œuvre est difficile et c'est par cette observation que l'empereur termine sa harangue.

On a vu qu'au milieu de son discours, Claude s'était aperçu de ses digressions, et qu'il s'était brusquement interrompu pour s'adresser la parole à lui-même : TEMPUS EST JAM, TI. CESAR, GERMANICE, DETEGERE TE PATRIBUS CONSCRIPTIS QUO TENDAT

Digitized by Google

ORATIA TUA, JAM ENIM AD EXTREMOS FINES GALLIÆ NARBONENSIS VENISTI. Le caractère de cette interruption a été un sujet de controverse. Claude s'est-il adressé la parole à lui même, ou a-t-il été rappelé à la question par le sénat impatienté? Menestrier, peu scrupuleux, traduit ainsi : « Il est enfin temps que je vous fasse connaître à quoi tend le discours, car je suis déjà arrivé aux extrémités de la Gaule-Narbonnaise. » Colonia n'est pas plus fidèle ; voici sa version : « Enfin, Messieurs, il est temps que je vous fasse connaître quel est le but de ce discours, car me voici aux extrémités de la Gaule-Narbonnaise. » Clerjon traduit de la même manière, il ne supprime que le mot Messieurs, adressé aux sénateurs romains par le père Jésuite. Pour échapper à une difficulté dont ils ne pouvaient se rendre compte, Menestrier et ses imitateurs ont jugé convenable d'altérer le texte et de substituer la première personne à la seconde. Mais cette licence n'est pas permise : on lit sur le bronze : *Tempus est jam, detegere te Patribus Conscriptis quo tendat oratio tua*, c'était avec ce texte immuable qu'il fallait absolument s'arranger.

On a supposé alors que les sénateurs, excédés par la diffusion insupportable de l'orateur impérial, l'avaient interrompu pour le ramener à la question. Des éditeurs de la table de Claude, enchérissant encore sur la sévérité de l'assemblée impatientée, ont adressé à l'empereur des sarcasmes dont le moindre défaut est leur parfaite injustice. Ce système que l'interruption est venue du sénat a généralement prévalu : M. Charles Zell n'y a pas échappé. Après avoir énergiquement blamé l'infidélité de la traduction du P. Menestrier, il se demande si l'interpellation a été faite réellement, et si elle a été consignée dans les actes du sénat : ce doute était un pas vers la vérité. Mais M. Zell ne va pas plus loin ; si l'interpellation est vraie, dit-il, il faut en inférer ou qu'il ne subsistait plus vestige de l'antique liberté de la parole, ou que la prolixité de l'orateur a fait sortir de toute mesure les Pères Conscrits, quelque patients qu'ils fussent à supporter l'ennui. M. Zell explique l'interruption en citant un passage de Suétone qui montre Claude dans d'autres circonstances bafoué, accusé et grossièrement insulté sur son tribunal. Aucun

Digitized by Google

juge n'eut, en effet, moins de dignité et ne fut traité par son auditoire avec plus de dédain.

J'avoue que cette explication ne me paraît rendre raison de rien; elle est inadmissible. L'empereur parlant au sénat dans une cause très-grave, avait le droit d'être entendu, et on ne peut établir aucun parallèle entre les Pères Conscrits, écoutant les motifs d'un sénatus-consulte qu'ils allaient rendre et les propos inconvenants de plaideurs mécontents ou impatientés. On n'interrompait pas l'empereur dans le sénat.

Une autre objection bien autrement forte se présente, l'interpellation des sénateurs était un blâme très-offensant, une critique injurieuse de la prolixité de l'orateur impérial, comment admettre, dès lors, qu'on l'aurait consignée très-soigneusement sur la table de bronze? cette supposition est absurde. Claude aurait-il permis que l'insulte eût été ainsi perpétuée par ce monument officiel? Il y a une explication bien plus simple, c'est que l'interpellation n'a pas eu lieu, et que dans ces paroles: *tempus est jam, Ti. Cæsar Germanice detegere te patribus conscriptis quo tendat oratio tua*, l'empereur s'est adressé la parole à lui-même, il pouvait se tenir ce langage, mais il n'aurait pas souffert que le sénat se le permit. Que cette apostrophe de l'orateur à lui-même ne soit pas d'une convenance parfaite, d'accord, mais d'une part les exemples n'en sont pas rares dans les écrivains latins, et d'autre part Claude était un médiocre orateur. Si la table de bronze reproduit d'un bout à l'autre l'interpellation, c'est que les paroles sont de l'empereur et qu'il se les est adressées à lui-même.

IV.

Il existe, entre le discours de Claude dans Tacite et la harangue gravée sur la table de bronze, des différences et des rapports dont l'étude n'est pas sans intérêt; je dois les indiquer. Quand on s'aperçut qu'une partie du discours prononcé par Claude, manquait à la table de bronze ont dut espérer de la

Digitized by Google

retrouver en substance, du moins, dans les Annales de Tacite, mais il n'en fut rien. Le fragment conservé par le monument antique a deux fois plus de longueur que le discours entier, tel qu'il a été donné par l'historien latin. Toutefois, malgré sa concision, Tacite n'a certainement rien oublié d'essentiel ; il est donc permis de croire que nous connaissons toute la pensée de l'empereur. Tacite a beaucoup abrégé, et il a, en outre, disposé les arguments de l'orateur dans un ordre plus logique que le bronze ne les montre. Celui-ci commence par une invitation adressée aux sénateurs, à ne point considérer, comme une nouveauté, la proposition qui leur est soumise ; c'est justement la fin du discours dans l'historien. Le bronze place au milieu de la harangue les exemples cités, par l'orateur impérial de sénateurs venus de l'étranger, tandisque Tacite plus judicieux en fait, en quelque sorte, son entrée en matière. Tacite est économe de noms propres et de détails ; il se borne à l'indication des faits qu'il est absolument indispensable de rappeler, Claude au contraire prodigue les hors-d'œuvre. Après avoir fait étalage de connaissances historiques, il délaye sa pensée dans de prolixes développements, sort à chaque instant de son sujet, recommande au sénat les fils de son ami Vestinus, et injurie un sénateur gaulois qui fut sans doute son ennemi. Après s'être mis lui-même en scène, il dit quelques mots de la cause des Gaulois-Chevelus, cite son père et parle encore de lui. Tacite a beaucoup embelli la parole du prince : il lui a donné ce qu'elle n'avait pas, l'éclat, la concision et une grande force de logique ; Claude se peint au naturel sur le bronze, il y est représenté comme aurait fait un miroir. Mais le fond des idées n'en est pas moins le même dans les deux discours ; ils ont bien évidemment le même sujet.

Le paradoxal Menestrier n'est cependant pas de cet avis : « On n'a qu'à lire, dit-il, les deux tables avec attention pour voir quelles sont tout autre chose que la harangue de Claude, pour ceux d'Autun. Cet empereur fit donc deux actions très-différentes au sénat au temps de sa censure ; il demanda, pour ceux d'Autun, le droit d'être admis aux charges de la république,

Digitized by Google

et il l'obtint, comme Tacite le rapporte, en même temps il proposa de faire Lugdunum colonie romaine, au lieu qu'il n'était que municipe, comme nous avons vu, et si nos deux tables étaient entières, nous y verrions ce qu'Auguste et ce que Tibère auraient fait avant lui en faveur de cette ville, puisque Juste-Lipse qui a transcrit ces deux tables, et qui les a inserées dans ses commentaires sur Tacite, les a plus exactement rapportées que Paradin, ayant remarqué quelques lignes fugitives et quelqnes mots omis par Paradin, où l'on voit en la seconde *sane... novo... divus Augustus.... no... lus... et patruus... Ti... Cœsar* qui semblent indiquer que ces deux princes avaient fait déja quelque chose pour Lyon : (*Histoire de Lyon*, p. 106). » Il est difficile de comprendre de telles arguties en présence de textes si clairs. De quoi s'agit-il dans l'inscription gravée sur le bronze et dans le discours de Claude, tel que le donne Tacite ? exactement du même objet, des intérêts de la Gaule-Chevelue, de l'admission des principaux de cette nation aux droits, aux honneurs. L'un et l'autre écartent l'imputation de nouveauté et appuient la proposition sur de nombreux exemples fournis par le passé ; ils se servent des mêmes arguments : Claude dit en termes formels sur le bronze : *Sed destricte jam Comatæ Galliæ causa agenda est.* Après de telles paroles comment Menestrier a-t-il pu dire qu'il n'était pas question de la Gaule-Chevelue dans la table claudienne ?

Le discours de Claude, dans Tacite, ne nomme pas Lugdunum, on lit sur le bronze ces mots : EX LVGDVNO HABERE NOS NOSTRI ORDINIS VIROS NON PAENITET ; ainsi l'empereur a fait une mention très-expresse de Lugdunum : mais on n'a déja vu que Tacite élague les détails. Qnant à la citation de Lugdunum faite par l'empereur, elle rappelle seulement un fait historique. Pas plus sur le bronze que dans Tacite, Claude ne parle en faveur de la colonie de Lugdunum ou même des Ségusiaves, sa proposition, bien plus générale, concerne les principaux de la Gaule-Chevelue : *Primores Galliæ Comatæ.* Il m'en coûte de ne pouvoir rattacher plus directement la table de Claude à notre histoire ancienne, mais la vérité avant tout.

Digitized by Google

La quatrième partie de cette monographie de la table de Claude, dans l'édition municipale in-folio, se compose des textes, c'est-à-dire du discours de Claude tel qu'il existe dans Tacite, accompagné d'une traduction en français ; du discours de l'empereur, tel que le donne la table de bronze, et d'une version française ; enfin, des notes de tous les commentateurs sur l'un et l'autre de ces documents. Les six grandes planches gravées terminent le volume. Cette quatrième partie ne pouvait paraître dans la *Revue du Lyonnais.*

La table de Claude n'est point une page de l'histoire de Lugdunum ; elle n'appartient pas exclusivement aux annales de cette partie considérable de la France, qu'on appelait autrefois la Gaule-Chevelue : c'est un monument d'un intérêt général, et dont toutes les nations civilisées doivent revendiquer l'étude. Ainsi, ce n'est point une simple question de localité qui est traitée par cette monographie ; nous avons conçu ce sujet dans un esprit plus large, et nous nous sommes proposé, en nous en occupant, non seulement d'entourer de quelque illustration le premier âge de la ville de Lyon, mais encore de concourir aux progrès de l'archéologie et de résoudre quelques problèmes qui se rattachent à l'étude de l'administration des Gaules sous les Romains. (1)

J.-B. MONFALCON.

(1) La table de Claude a été publiée, pour la première fois, par JUSTE-LIPSE, dans son édition avec commentaires de Tacite (*Anvers, Plantin*, 1574, in-8°). Cette édition a été fréquemment réimprimée ; la plus estimée est celle d'Anvers, *ex officina Plantiniana*, 1607, in-folio. Depuis Juste-Lipse, toutes les éditions de Tacite de quelque valeur ont reproduit la table de Claude, qui est devenue, à toujours, une partie intégrante du commentaire. Je me bornerai à faire mention de celles qu'ont publiées Gronovius, Oberlin, Brotier, Burnouf, Valpy et Lemaire. Rarement cette table est accompagnée de notes ; on ne peut guères citer, sous ce rapport, que les éditions de Juste-Lipse, de Brotier, d'Ernesti, et de la Bibliothèque latine.

Les historiens de Lyon ne pouvaient l'omettre. Dans ses Mémoires de l'histoire de Lyon, PARADIN la donne deux fois, d'abord intercallée dans le texte, et bizarrement amalgamée avec les paroles de Tacite, sous ce titre : La teneur de la remonstrance de l'empereur susdict (Claude), contenue en deux grandes tables d'airain, estant en l'hotel de la ville de Lyon, et tirée de terre

Digitized by Google

en l'an M.°D. XXIX ; elle est imprimé en caractères italiques. Paradin l'a reproduite, imprimée en petites capitales, à la tête de son recueil des inscriptions latines. Le *Lugdunum priscum* de Claude Bellièvre annonce une copie de la tablé de Claude que le manuscrit ne contient pas (du moins l'exemplaire qui est à Lyon). Rubys a, dans son Histoire, un chapitre intitulé : Des deux anciennes tables d'aerain qui se voyent en l'Hostel-Commun de la ville, à Lyon ; c'est le XVe. Il s'exprime ainsi : « Je m'asseure que ceux qui n'ont pas le bonheur d'avoir cognoissance de la langue latine et de l'histoire, et passants tous les jours à travers l'Hostel-Commun de la ville de Lyon, voyent en la cour d'iceluy ces deux belles et anciennes tables d'aerain escrites et gravées en lettres romaines, seront bien aises d'entendre ce que c'est et ce qu'elles portent, qui est l'occasion que voyant que Paradin s'en est passé de léger, se contentant de s'en servir pour grossir et faire enfler son œuvre, et ayant récité le texte dé mot-à-mot par trois diverses fois ; et, au reste, quant à l'histoire et au sens, il a plutôt obscurci le tout qu'esclairci. Je me suis mis en devoir de satisfaire au mieux mal qu'il m'a esté possible, en cest endroist, au désir vertueux du lecteur. » Mais, le très-ignorant Rubys ne tient pas parole ; Paradin, du moins, donne le texte de la table de Claude, et le traduit ; son aigre contradicteur ne fait ni l'un ni l'autre, et commet beaucoup d'erreurs, dans son court chapitre. Selon lui, quelques-uns des plus riches et des plus apparents de la Gaule achetèrent de Messaline, à prix d'argent, son intervention en leur faveur auprès de Claude ; l'empereur n'avait rien à refuser à sa femme ; il convoqua le sénat, et en obtint les prérogatives que sollicitaient les habitants d'Autun. Cette anecdote n'a ni vraisemblance, ni vérité. Je ferai seulement mention de Saint-Aubin, qui a parlé de la table de bronze avec son insuffisance ordinaire. Spon, dans ses Recherches sur nos antiquités, donne le discours de Claude, sous le titre de première et de seconde table, et l'accompagne d'une traduction peu exacte, ainsi que de quelques notes courtes et peu substantielles. Colonia a fait de la table de Claude une étude très-superficielle, et ne paraît pas s'être douté du parti qu'il pouvait tirer de ce monument, soit pour son Histoire littéraire, soit pour son travail sur les antiquités de Lyon. Menestrier analyse d'abord, à sa manière, le discours de Claude, tel que Tacite le rapporte, puis il reproduit le texte de l'inscription sur un feuillet détaché en deux colonnes placées en regard l'une de l'autre. Dans son Histoire abrégée ou Eloge historique de la ville de Lyon, Brossette publie d'abord le texte de la table, puis une traduction en français. Clerjon ne donne pas le texte, qui était cependant la partie la plus importante de son livre ; il se borne à une traduction d'une médiocre exactitude. Artaud avait fait plus ; dans sa Notice sur le cabinet des Antiques du

Digitized by Google

Musée, il a publié la table claudienne en deux pages placées en regard l'une de l'autre, et la mauvaise traduction faite de cette description par Colonia : on trouve, à la fin de son catalogue, le discours de Claude tel qu'il est dans Tacite, et la traduction qu'en a faite Dureau de La Malle.

Parmi les auteurs de recueils d'inscriptions latines et d'écrits sur l'archéologie qui ont parlé de la table de Claude, ou qui l'ont reproduite, je citerai de préférence : Smettius, Auctarium ad inscriptiones, p. 23. Brissonius, de Formulis, 1592, p. 68. Gruter, Thesaurus inscriptionum, 1602, in-fol., p. 502 (l'inscription est disposée sur deux tables, et accompagnée de courtes notes). Haubold (Dr *Christ.-Gottl.*), Antiquitatis romanæ monumenta legalia, extra libros juris romani sparsa, quæ in ære, lapide, aliave materia..... supersunt, edid. Dr Ernestus Spangenberg, *Berolini*, 1830, in-8° (p. 190, t. XLI). M. de Boissieu (*Alph.*), Inscriptions antiques de Lyon (p. 133-146), chapitre IV. M. de Boissieu a reproduit la table de bronze gravée sur deux colonnes en caractères semblables à ceux de la table, mais trop petits : on trouve, dans ce chapitre, un fac-simile très-exact de quelques mots calqués sur l'original.

Il y a peu de publications particulières sur la table de Claude ; elle doit entrer dans la seconde série de la collection d'auteurs latins que publie M. Panckoucke. Voici le plus important des ouvrages dont elle a été l'objet : Zell (*Carol.*), Claudii imperatoris Oratio super civitate Gallis danda, *Friburgi Brisgavorum*, *Groos*, 1833, in-4°.

Cette inscription est désignée dans divers voyages en France, dont il n'y a pas lieu de s'occuper. « Nous aurions voulu collationner ces tables avec les nombreuses copies qui en ont été publiées, dit Millin (Voyage dans les départements du midi de la France, I, p. 452) ; mais la statue colossale du Rhône est placée devant, et il nous fut impossible de faire cette vérification. »

Il existe d'assez nombreuses traductions en français de la table de Claude. Celle de Colonia est trop libre ; Menestrier est un peu plus fidèle, mais il laisse beaucoup à désirer : sa version n'est pas toujours intelligible. Spon s'est rapproché un peu plus du texte ; Brossette est plus littéral que Spon, sans l'être cependant assez. La plus récente traduction est celle de M. Mermet : (Histoire de la ville de Vienne durant l'époque gauloise, *Paris*, 1828, in-8°) ; mais elle n'est pas complète. M. Mermet n'a traduit que la seconde colonne. On trouve une traduction littérale dans l'Histoire de Lyon, p. 95-97.

On peut consulter encore, sur la table de Claude : Champier (*Symphor.*), Gallia celtica et Troph. gall. ; — Vetran. Maur., in Annal. Taciti, l. 11, cap. 25 ; — De Officiis domus Augustæ, l. I, cap. 30 ; — Remarks on France, Germany, Italy and Spain, I, 232 ; — Golnitz, Itinerarium, p. 317 ; —

Digitized by Google

Vigenere, Annot. sur Tite-Live (particulièrement sur la première table); — et Lama (*Pietro*), Tavola alimentaria Velejate, p. 99.

On a pris très-fréquemment des empreintes de la table de Claude; deux fac-simile reproduisent quelques mots exactement dans les dimensions de l'original: l'un, très-bien gravé, se trouve dans le Recueil des inscriptions antiques trouvées à Lyon; l'autre fait partie de la nouvelle Histoire de Lyon. Des savants, soit nationaux, soit étrangers, visitent chaque jour la table de bronze, sous l'arcade n° V du Palais-des-Arts, et en parlent comme du plus précieux de nos antiques monuments.

Consultez, sur les discours des empereurs romains, considérés comme des lois et sur la question des municipes et des colonies, les notes de l'édition in-folio de cette Monographie.

Digitized by Google

Artistes Lyonnais.

DECHAZELLE, GRANET ET GROBON.

DECHAZELLE.

Quand la ville de Lyon s'honore d'avoir donné le jour à des artistes illustres, tels que les Coustou, les Stella, les Audran, les Philibert Delorme, ne doit-elle pas revendiquer aussi les hommes qui, bien que d'un mérite moins éminent, nés avec le goût des arts et en ayant acquis une profonde théorie, se sont occupés et sont parvenus à développer des germes de talent qui eussent peut-être avorté sans leur bienfaisante culture?

M. Dechazelle est, sans aucun doute, celui qui, dans ce siècle, a le plus contribué au développement et au progrès des arts dans la ville de Lyon, soit par son influence sur l'organisation de l'Ecole de Peinture en 1817, soit par ses judicieux conseils, on pourrait presque dire, ses leçons de théorie et même de pratique, dont plusieurs jeunes gens ont spécialement profité; car Grobon, Révoil et moi lui devons certainement notre premier essor dans la carrière que nous avons parcourue. On excusera donc un sentiment de reconnaissance, si j'essaie de tracer ici la biographie de l'homme supérieur à qui je dois presque tout ce que j'ai appris dans les arts.

Pierre-Toussaint Dechazelle naquit à Lyon, en 1751, d'une

Digitized by Google

famille distinguée dans le commerce. Lorsqu'il fut en âge de s'instruire, on confia son éducation à un de ses oncles, M. Faux, procureur du couvent des Génovéfins de Senlis, collége royal destiné spécialement aux jeunes gens de haute noblesse. Par le crédit de cet oncle, il fut admis dans ce collége, où il se trouva, dès son bas âge, en contact avec des enfants appartenant à d'illustres familles, et même avec des princes du sang qui venaient par récréation visiter quelquefois les élèves de cette maison. De là, sans doute, la pureté de son langage et la dignité de ses manières : car les impressions et les habitudes de la jeunesse influent sur toute notre vie.

Au sortir du collége, son père le destinant au commerce, il pensa devoir s'adonner à la peinture des fleurs; après avoir étudié avec succès le dessin de la figure à l'école de M. Nonotte, alors peintre de la ville, M. Douay, peintre de fleurs d'un grand talent, voulut bien l'admettre chez lui, pour achever son éducation pittoresque.

Ses heureuses dispositions l'ayant bientôt fait distinguer, il fut recherché par une des premières maisons de commerce de la ville, et cett maison, appréciant bientôt son talent et sa capacité, voulut se l'associer; mais trop jeune encore pour contracter un engagement, son père fut obligé de l'émanciper pour rendre son association légale. Dans ce commerce, il parvint à acquérir une belle fortune et la réputation d'habile négociant et de célèbre dessinateur. En s'occupant de son commerce, pour lequel il faisait de fréquents voyages à Paris, ayant le goût des arts, il visitait les cabinets de tableaux les plus précieux et les peintres les plus célèbres; développant par ce contact son goût inné pour la peinture, il parvint à acquérir une connaissance profonde de la théorie de l'art, et de la pratique de la couleur par la peinture des fleurs, pour laquelle il rechercha surtout les procédés des Hollandais, que le célèbre Vanspaendouk se plaisait à lui indiquer.

La révolution de 1793 l'ayant forcé de quitter le commerce, il se livra alors plus librement à son goût pour la peinture, non seulement en peignant des fleurs, mais en recherchant et encou-

Digitized by Google

rageant les jeunes gens qui montraient quelque disposition pour cet art. Parmi ceux qui profitèrent de ses libéralités et de ses conseils, je citerai d'abord Hennequin, dont les brillantes dispositions présageaient de plus heureux succès ; puis un jeune homme qui, sans maître et sans modèle, essayait de peindre le paysage d'après nature. Surpris de ses premiers essais, M. Dechazelle lui fit copier quelques bons tableaux pour lui enseigner, par la pratique, quelques procédés des Hollandais dont il démontrait la théorie, et l'ayant fortifié dans sa résolution de prendre toujours la nature pour modèle, le jeune Grobon, doué du sentiment de la couleur, aidé par de simples conseils, parvint, à force de persévérance, à acquérir ce beau talent qui obtint un brillant succès aux Salons de 1796 et de 1806. L'année avant sa première exposition, je fus présenté à M. Dechazelle, qui était retiré à la campagne, où son ardent amour des arts lui faisait accueillir tous ceux qui en avaient le goût ; la peinture des fleurs ne suffisant pas à l'activité de son imagination, il croyait trouver un moyen d'en répandre la surabondance en l'inoculant, pour ainsi dire, dans l'esprit des jeunes gens qu'il jugeait dignes de quelque intérêt. J'eus le bonheur de lui plaire, car il vint à Lyon pour disposer mon père à m'envoyer étudier la peinture à Paris. A l'époque fatale du règne de la Terreur, M. Dechazelle avait quitté Lyon pour se retirer à la campagne ; mais il n'était pas organisé pour vivre aux champs, son imagination ne pouvait rester oisive ; le commerce avait occupé ses jeunes années ; mais son instruction et sa capacité l'auraient rendu très-capable de remplir des fonctions administratives, et il eût obtenu un rang distingué dans la magistrature, si l'ambition l'avait porté à suivre cette noble carrière ; si son éducation eût été dirigée à l'étude spéciale de la peinture, il possédait toutes les qualités nécessaires pour devenir un grand peintre d'histoire. Doué d'une vaste intelligence, d'une mémoire heureuse, enrichie par une instruction aussi étendue que variée, sa brillante et féconde imagination avait besoin d'une arène plus grande et plus noble que celle dans laquelle elle se trouvait restreinte par la peinture des fleurs. Aussi, dans son solement, se plaisait-il à s'entourer de jeunes artistes auxquels

Digitized by Google

il put communiquer ses nombreuses idées pittoresques et poétiques. Une de celles qui depuis longtemps le préoccupait plus qu'aucune autre, était de rechercher les causes physiques et morales des progrès et de la décadence des arts. Ses pinceaux et ses fleurs n'étant pour lui qu'une insuffisante occupation, il écrivit alors ses réflexions sur ce vaste sujet, réflexions qui ont été publiées pendant les derniers jours de sa vie, sous le titre de : *Etude sur l'histoire des arts, tableau des progrès et de la décadence de la Statuaire et de la Peinture antiques au sein des révolutions qui ont agité la Grèce et l'Italie.*

Lorsque, en 1807, une école des beaux-arts fut fondée à Lyon par un décret impérial, M. de Sathonay, maire de la ville, consulta M. Dechazelle sur l'organisation de cette école, et lui en confia presqu'entièrement l'administration, dont il s'acquitta avec un zèle infatigable. Sur mon refus de remplir la place de professeur de peinture dans cette école, elle fut accordée à M. Revoil par la protection de M. Dechazelle. Quelques années après, Revoil, profitant de la bienveillance de son protecteur, esquissait, sous la dictée, pour ainsi dire, de M. Dechazelle, son beau tableau connu sous le nom de l'*Anneau de Charles-Quint*, qui obtint un brillant succès au salon de 1810.

Nous avons vu M. Dechazelle dessinateur et négociant habile ; il fut un des membres distingués de la Chambre de Commerce, et, dans un concours ouvert à l'Institut, en 1804, sur la question : *De l'influence de la Peinture sur les arts d'industrie commerciale*, il eut l'honneur d'obtenir la mention honorable. Nous l'avons vu amateur et protecteur éclairé des arts, il me reste à le montrer comme peintre, comme littérateur et historien.

Comme peintre de fleurs son talent se recommande par un grand nombre de qualités, et en laisse désirer fort peu. Elève de Douay, dessinateur et peintre de fleurs très-distingué, il dessina longtemps avant de peindre : de là cette facilité et cette fermeté de contours qui caractérise le dessin de ses fleurs. Ses premiers tableaux se ressentirent un peu de la manière française de son maître, soit par une touche un peu trop libre, soit par

Digitized by Google

des seconds plans parfois gris et vaporeux ; mais dans ceux qu'il peignit plus tard, et sans doute après avoir étudié les maîtres hollandais, on trouve une vigueur et un éclat qui peuvent soutenir la comparaison de ces beaux modèles, et qui furent justement appréciés au salon de 1801. L'emploi des glacis, qu'il fit avec beaucoup d'art et d'adresse, fut un des moyens empruntés aux anciens maîtres, dont il se servit mieux qu'aucun de ses contemporains. On trouve dans la variété de ses compositions la vivacité de son esprit et de son imagination; peut-être l'abondance de ses idées s'y fait-elle remarquer quelquefois par un peu de profusion; mais la grâce avec laquelle ses fleurs sont balancées rachète ce léger défaut. Il en est de même pour le reproche que les amateurs du précieux fini de Vanhuysum pourraient lui adresser; cette qualité, si elle n'est pas portée au plus haut degré dans ses ouvrages, se trouve suffisamment compensée par l'esprit et la finesse de la touche, que l'on remarque surtout dans ces petites fleurs des champs qu'il se plaisait à répandre parmi les fleurs brillantes des jardins, et que personne n'a su rendre avec un pinceau plus facile et plus fin. Cette touche spirituelle et hardie est un des caractères distinctifs du talent de M. Dechazelle. Unissant à ce mérite une couleur brillante et vigoureuse, on pourrait dire qu'il est presqu'à Vanhuysum ce que Teniers et Mettzu étaient à Gerardow.

Comme littérateur, il est à regretter que M. Dechazelle n'ait rien écrit sur la peinture ; tout ce qu'il possédait de cet art, qu'il savait démontrer avec tant de clarté, aurait été d'excellents préceptes. Son ouvrage sur les progrès et la décadence des arts est un abrégé de l'histoire de l'art, depuis le siècle de Périclés jusqu'à celui de Napoléon ; il offre beaucoup d'intérêt, et par l'élégance d'un style dépouillé de toute prétention scientifique, il se trouve à la portée des gens du monde aussi bien que des artistes. On pourrait presque dire que ce livre est la quintessence des œuvres de Vinckelmann et de Dagincourt, réduite à la plus petite expression, afin d'en pouvoir faire usage sans craindre la satiété.

Si au style on connaît l'homme, comme l'a dit Buffon, on trouvera dans celui de M. Dechazelle la noblesse de ses senti-

Digitized by Google

ments, la dignité jointe à l'affabilité de son caractère, et jusqu'à la grâce de sa conversation, qui pourtant avait de plus l'animation d'une improvisation abondante et facile. Joignez à tout cela une belle et noble figure, des manières distinguées, vous aurez le portrait d'un homme qui voulut vivre trop ignoré, et qui, sur un plus grand théâtre, eût été mieux apprécié. Heureux au sein de sa famille, entouré par de vrais amis, pénétré des sentiments de haute piété, qui avait rempli sa vie, il termina sa longue et honorable carrière en 1834, emportant les profonds regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

MARIUS GRANET.

Granet disait souvent qu'il regardait la ville de Lyon comme sa seconde patrie, parce qu'il y avait fait ses premières études d'après nature, par son intimité avec les peintres lyonnais, et surtout par reconnaissance pour Grobon des conseils qu'il avait reçus de lui dans sa jeunesse. Ces mêmes motifs nous font présumer qu'on ne lira pas sans intérêt quelques détails sur la vie et sur les ouvrages de ce peintre distingué.

Marius-François Granet, fils d'un honnête artisan, naquit à Aix en Provence, dans l'année 1775. C'était un si joli enfant qu'à cinq ou six ans, Madame la marquise de Forbin se plaisait à le faire venir chez elle pour jouer avec le plus jeune de ses fils, à peu près du même âge. Ce fut là qu'il passa ses premières années et que son intelligence commença à se développer sous les yeux de sa protectrice. Au sortir de l'enfance, comme il paraissait avoir du goût pour le dessin, Mme de Forbin lui fit donner des leçons par le professeur qui enseignait à son fils les éléments de cet art. Ils étudièrent ainsi conjointement pendant plusieurs années; et de là naquit entre eux une intimité qui ne s'est jamais affaiblie. Cependant il fallut se séparer; les événements de 1793 obligèrent le jeune comte de Forbin à suivre son père à Lyon pour prendre

Digitized by Google

part à la défense de cette ville, et Granet continua ses études à Aix sous la direction de son professeur qui, lui voyant faire des progrès rapides, s'attacha vivement à lui. Deux ans s'écoulèrent ainsi ; lorsque le jeune comte de Forbin, voulant se livrer sérieusement à l'étude de la peinture, invita son ami Granet à l'accompagner à Paris. Alors il le fit recevoir à l'école de David où il fut reçu lui-même, et, fournissant à tous ses besoins, il le traita comme son frère.

Granet, qui avait acquis à Aix quelque pratique de la couleur, fut bientôt impatient de donner un libre cours à son imagination, et souvent il négligeait les travaux de l'atelier pour peindre chez lui des sujets de sa composition, dont la bizarrerie égayait parfois ses amis qui cherchaient à le ramener à des études plus sérieuses ; car, entraîné par une trop grande facilité, il se livrait sans aucun modèle à tous les caprices de son imagination.

Heureusement les ouvrages que le jeune Grobon, peintre lyonnais, exposa au salon de 1796, attirèrent vivement son attention ainsi que celle de tous les artistes par leur grande vérité de couleur. David, lui-même, en fut tellement frappé qu'il citait Grobon pour exemple à ses élèves, disant, à ceux qui s'adonnaient plus spécialement à l'étude de la couleur, vous croyez devenir coloristes en cherchant à imiter la couleur des grands maîtres? Voyez ce jeune homme, il n'a imité que la nature ! Granet, pour profiter de cet avis, s'empressa de rechercher les conseils du peintre lyonnais. Celui-ci, avec une brusque naïveté, lui témoigna franchement un tel mépris pour les peintures faites sans modèle, et lui démontra si clairement que le peu de mérite des siennes ne tenait qu'à une imitation fidèle de la nature, que, convaincu enfin de cette vérité, il se hâta de chercher quelqu'objet d'après lequel il put exercer ses pinceaux, en suivant les avis et les procédés de son jeune maître. Il fut assez heureux pour trouver, à Paris même, un petit cloître éclairé par une fenêtre dont la lumière très-resserrée produisait un effet piquant. Il porta son chevalet dans ce cloître, et Grobon lui ayant recommandé de ne pas empâter les ombres et d'employer les glacis et les couleurs transparentes ; il essaya ces procédés qui lui étaient in-

Digitized by Google

connus, et il parvint à faire de cet intérieur un tableau d'un effet très-vigoureux, qui parut à la fin du salon en 1797 et qui fut remarqué surtout par la nouveauté du genre.

Satisfait de ce premier essai, qui semblait ouvrir une route inconnue, Granet, cherchant de nouveaux sujets d'étude, suivit Grobon jusqu'à Lyon, où il trouva dans les cryptes de Saint-Irénée une église antique, aussi pittoresque par l'architecture que par les effets de la lumière; il en fit trois grandes études, qui obtinrent un véritable succès au salon de 1800. Il retourna de là dans la Provence sa patrie, d'où il envoya deux charmants tableaux au salon de 1805 : c'était l'intérieur d'un monastère et la cuisine d'un peintre. Désirant alors trouver des sujets d'un style plus élevé, il partit pour la terre classique des arts, et bientôt Rome le vit peindre l'intérieur du Colisée, l'église de San Martino in Monte, Saint-Etienne-le-Rond, Sainte-Marie inviolata, et le cloître de Jésus-et-Marie. Ces tableaux furent exposés aux salons de 1806 et de 1808; mais le tableau qui fit sa grande réputation par le brillant succès qu'il obtint en 1810, ce fut *Stella en prison, dessinant sur la muraille une image de la Vierge, devant laquelle tous les prisonniers sont en adoration.*

Cependant un ouvrage, qui obtint encore une plus grande vogue quoique bien moins capital que celui de *Stella*, ce fut *le Chœur des Capucins de la place Barberini, à Rome*, dont le roi d'Angleterre acquit une répétition au prix de mille livres sterling. Ce tableau parut au salon en 1819, avec *l'Eglise de San-Benedetto.* En 1825, furent exposées *la Basilique de Saint-François d'Assise*; en 1824, *la Villa Aldobrandini, la Prise d'habit d'une fille d'Albano* et *une Boulangerie.* Nous terminerons cette nomenclature des tableaux de Granet par celui que possède le Musée de Lyon, représentant *le Jugement de Savonarole.* Ce tableau se recommande d'abord par l'intérêt d'un sujet historique, par la finisse d'expression et d'exécution des têtes, par la prodigieuse lumière répandue avec une parfaite harmonie, malgré le rouge obligé du costume des cardinaux, difficulté vaincue avec un grand succès. Enfin, tout dans ce tableau doit placer Granet au premier rang des peintres de genre.

Digitized by Google

Granet, en suivant l'impulsion de son génie, a cherché les effets sombres et mystérieux des vieux cloîtres et des églises souterraines; par une couleur franche et vigoureuse, il en a rendu les effets avec beaucoup de vérité. Un moine solitaire, au milieu de ces monuments ténébreux, a suffi quelquefois pour animer ses tableaux. Cependant, il a souvent composé des sujets remplis d'intérêt. Son système d'exécution était de peindre par glacis et par de larges demi-teintes relevées d'une touche de lumière franche et spirituelle, procédé par lequel il a su donner un grand ressort à sa couleur qui, sans être d'une vérité scrupuleuse, offre toujours un effet saisissant. Je m'arrête, laissant à une plume plus habile de parler dignement d'un talent qui eut beaucoup d'imitateurs et jamais de rivaux. Je laisse à ses plus intimes dire sa vie privée, et sa liaison à Rome avec une femme qui le suivit en France lorsqu'il revint se fixer à Paris. Je dirai seulement qu'à cette époque, il fut nommé inspecteur des musées, sous la direction de M. de Forbin, puis chevalier et officier de la Légion-d'Honneur; puis membre de l'Institut, et enfin, en 1826, il fut reçu chevalier de Saint-Michel, le plus grand honneur auquel il fut permis de parvenir.

C'est ainsi qu'il continua de mener une vie paisible, au milieu de ses nombreux amis jusqu'en 1848. Mais alors le chagrin qu'il éprouva, par la mort de sa femme qu'il aimait, hâta certainement son dernier jour; car il languit depuis lors malgré l'affection de ses amis, et celle que lui témoigna Mme de Marcellus, l'une des filles de M. de Forbin, qui l'invita à aller respirer le bon air dans son château, puis elle l'accompagna dans une propriété qu'il avait achetée dans la Provence, où peu de temps après il mourut entre les bras de sa sœur, le 21 novembre 1849.

MICHEL GROBON.

En remontant aux dernières années du siècle passé, on se rappellera que les peintres de genre, peu sensibles, sans doute,

Digitized by Google

au charme de la couleur, s'adonnaient presque tous au genre du paysage appelé historique, pour lequel, choisissant les sites et les formes grandioses de la nature, ils semblaient affecter de ne pas en étudier la couleur, comme si la vérité pouvait nuire à la noblesse du style ! Il était donc opportun de voir changer la direction d'un système aussi faux que dangereux pour l'art. Ce changement fut heureusement opéré par les ouvrages de Grobon, paysagiste lyonnais, qui, bien jeune encore, obtint un beau succès au Salon de 1796. Ses paysages, quoique de très-petite dimension, étonnèrent par une extrême vérité et par une rigueur de ton auxquelles on n'était pas accoutumé, et appelèrent les paysagistes à étudier les peintres hollandais. Nous ne rappellerons pas ici les circonstances qui achevèrent cette réputation. Il n'est pas moins certain que l'impulsion donnée à l'étude de la couleur est due primitivement au beau talent d'un paysagiste trop peu connu.

Michel Grobon naquit à Lyon en 1770. Son père exerçait la profession de teinturier, profession importante pour les fabriques de cette ville, et dans laquelle il acquit une petite fortune qu'il laissa, jeune encore, à sa veuve et à son fils. Celui-ci fut placé, dès son bas-âge, à l'École de dessin, où M. Grognard lui enseigna les éléments de la peinture, puis il passa à l'École des fleurs et des ornements ; mais son goût pour le paysage lui fit bientôt abandonner une étude destinée aux dessinateurs de fabrique. Il essaya de peindre le paysage d'après la nature même, n'ayant aucun modèle de ce genre à sa disposition. Cependant, un peintre de talent, Dunouy, revenant d'Italie, s'arrêta quelque temps à Lyon. Le jeune Grobon fut empressé de rechercher ses conseils ; mais, ayant examiné attentivement ses ouvrages, et tout en admirant la beauté des sites qu'il rapportait d'Italie, il en trouva le coloris si terne et si monotone, qu'il pensa devoir éviter les leçons d'un maître qu'il ne comprendrait pas, et il se remit à étudier la nature. Bientôt, dans ses excursions pittoresques, il fut rencontré par un amateur des arts, peintre de fleurs très-distingué, M. Dechazelle, qui, frappé des heureuses dispositions du jeune homme, lui offrit quelques tableaux hol-

Digitized by Google

landais à copier, dont il lui démontra plusieurs procédés sur l'emploi des glacis et des couleurs transparentes. M. de Boissieu, honorablement connu par ses eaux-fortes et ses incomparables lavis, lui donna aussi quelques conseils. Le jeune homme, guidé par ces simples notions, s'établit d'abord auprès de l'Ile-Barbe, dont les fabriques pittoresques lui offraient de belles études, tant par la variété de leurs aspects, que par la richesse de la couleur et par leurs reflets dans les eaux transparentes de la Saône. Peu après il étudia les arbres, les rochers et les prairies dans les vallées environnantes. Mais, non content de s'en tenir au paysage, il entreprit quelques sujets de figures, et il peignit un rémouleur aiguisant des couteaux sur le palier d'un escalier pittoresque de couleur; il fit ensuite l'intérieur de son atelier, dans lequel son élève prépare sa palette. Ces deux petits tableaux sont d'une vérité de couleur, d'une finesse d'exécution et d'une harmonie comparables aux beaux Hollandais. Il fit aussi quelques portraits; et le sien, de grandeur naturelle, fut exposé au Salon de 1796, où David le signala à ses élèves comme un chef-d'œuvre. Ce portrait fut acheté par un Anglais, au prix de six mille francs. Ces paysages ne furent pas moins appréciés, et furent vendus à des prix très-élevés. Le Musée de Lyon en possède trois, dont la couleur excitera toujours l'admiration (1).

(1) Voici la nomenclature des œuvres connues de M. Grobon, telle que l'a donnée M. Dumas, dans son *Histoire de l'Académie de Lyon*.

1° *Vue du port de la Feuillée, à Lyon*, tableau peint sur bois. Chez Mme Ve Mathevot, à Lyon. 2° *Vue de l'Ile-Barbe, du côté du hameau de Cuire*, tableau peint sur bois et gravé à l'eau forte par l'auteur. Chez M. Francoal, négociant à Lyon. 3° *Vue de l'Ile-Barbe, prise du côté du Vernay*, tableau gravé à l'eau forte par l'auteur. 4° *Vue de Lyon, prise du quai St-Antoine*. Ce tableau se trouve à Lyon, chez M. Charles Michel. 5° *Vue de l'ancien rocher de Pierre-Scize, à Lyon*, tableau peint sur bois. 6° *Vue de l'Ile-Barbe, prise du côté de Cuire*, tableau peint sur bois. Il appartient à M. Charles Michel. 7° *Vue de l'église Saint-Rambert*, tableau peint sur bois et gravé par l'auteur. 8° *Une petite Tête d'après nature*, peinte sur bois. Chez M. Coste, notaire à Lyon. 9° *Vue d'un Moulin sur le Rhône*, tableau peint sur bois. 10 *Vue de l'Ile-*

Digitized by Google

Grobon est né avec un sentiment exquis de la couleur, du clair obscur et de l'harmonie; sans avoir vu les œuvres des peintres hollandais, il a deviné leurs procédés, car il en a l'é-

Barbe, prise du Vernay. Chez Mad. veuve Cambias, à Lyon. 11° *Un petit Bois de la Roche-Cardon*, peint sur bois et gravé à l'eau forte par l'auteur. Chez un négociant-commissionnaire, à Leipsick. 12° *Vue de l'Ile-Barbe, prise de Saint-Rambert*, tableau peint sur bois. A Grenoble. 13° *Vue d'un bois*. 14° *Vue de l'église d'Ainay*, tableau peint sur bois. Ces deux morceaux proviennent de la vente faite chez M. Delorme-Delille. Chez M. Rocofort, à Lyon. 15° *Vue prise du côté de l'Arbresle*, tableau peint sur bois. 16° *Moulin de la Roche-Cardon*, peint sur bois. Chez un négociant, quai du Rhône. 17° *Vue de l'église de Saint-Rambert*. Chez M. le chevalier Barring, à Londres. 18° *Portrait de M. Grobon*, peint par lui-même sur bois. Chez M. Gaspard Vincent, négociant à Lyon. 19° *Vue de Lyon, prise dans un temps nébuleux*, tableau peint sur bois. 20° *Vue de la cathédrale de Lyon*, tableau de 3 pieds, peint sur bois et gravé par l'auteur. 21° *Un jeune Élève qui prépare des couleurs*, tableau peint sur bois. 22° *Un Rémouleur*, faisant pendant au tableau précédent, peint sur bois. 23° *Le Pigeonnier de la Roche-Cardon*, peint sur bois. 24° *Une Vue prise de Saint-Just et embrassant le confluent du Rhône et de la Saône, les aqueducs sur le devant*, 3 pieds. (Le dessin original de ce tableau est chez M. Yéménis, à Lyon. 25° *Un Intérieur, avec le portrait de la mère de l'auteur*. Chez l'auteur. 26° *Le Bois de la Roche-Cardon*, peint dans une plus grande dimension. 27° *L'Intérieur d'une cuisine*. 28° *Une Tête de vieillard*, peinte sur bois. 29° *La Grotte des Etroits, sur les bords de la Saône, près de Lyon*. 30° *Le Bois de la Brevenne, près de l'Arbresle*. 31° *Une Ferme à Nuelle, près de l'Arbresle*. 32° *La Grotte de la Balme, en Dauphiné*. 33° *Un gros Arbre*, étude d'après nature. Chez M. Yéménis, négociant à Lyon. 34° *Vue du Port-Sablé de Lyon*, tableau peint sur bois. M. Yéménis possède aussi plusieurs gonaches de M. Grobon, représentant l'*Église d'Ainay, les Masures de l'Ile-Barbe, une Vue de la Quarantaine, une Vue de l'Ile-Barbe* et des paysages environnants. Chez M. Tavernier, notaire, 35° *Une Masure à Saint-Rambert, vis-à-vis de l'Ile-Barbe*. Chez M. de Pré : 36° Une aquarelle représentant le *Pont de l'Arbresle*. Des nombreux dessins de M. Grobon, je ne citerai qu'une *Vue de Lyon, prise du faubourg de la Guillotière*; elle est d'une dimension de trois pieds. 36° Un portrait de *M. Grobon dans sa jeunesse*, chez M. Charles Michel. Ce portrait avait été fait pour l'offrir à Bourns, peintre de fleurs.

Digitized by Google

clat, la transparence et la finesse. On ne saurait mieux que lui rendre la profondeur et la transparence des eaux, la fraîcheur des gazons à la rosée du matin, les terrains et les rochers humides et couverts de mousse. Si Grobon avait vu l'Italie, certainement il aurait donné plus de développement à sa manière et plus de noblesse à son style qui est un peu timide dans le choix de ses sites et dans la forme de ses arbres ; mais, s'il n'a pas atteint cette dernière perfection, il n'en sera pas moins cité comme un des plus grands coloristes du siècle, et comme ayant donné l'impulsion à l'École lyonnaise, à laquelle on ne peut pas refuser une grande influence sur les peintres de genre de l'École française.

Grobon, toujours amoureux de son art, n'a pas encore cessé de peindre, et, malgré son grand âge, sa couleur a toujours l'éclat et la fraîcheur de sa jeunesse.

FLEURY RICHARD.

Digitized by Google

Excursions aux environs de Lyon.

TRÉVOUX.

I.

Peu de villes françaises offrent par le site, la couleur, le paysage, le ciel, la forme, l'inexprimable charme oculaire que présente Trévoux.

Bâtie en amphithéâtre, sur les rives aimées de la Saône, et le versant occidental de cette chaîne de poypes naturelles qui limitent l'étrange plateau de la Dombes, en regard des plus riants vignobles du Beaujolais et du Lyonnais, de *la plus belle lieue de France*, qui unit l'ANTIUM des Romains au FRANCOPOLIS des sires de Beaujeu, du radieux bassin de l'Azergues, dominé par les cîmes du Mont-d'Or lyonnais, entremêlée de bocages, profilée dans les conditions les plus favorables à la peinture, cette petite cité est, sans doute, un des points les plus intéressants de la grande banlieue de Lyon. — Heureuse métropole lyonnaise, autour de laquelle se déroule une ceinture de lieux enchantés, et comme un immense diadême, pour marquer son horizon ! Trévoux est un des plus brillants fleurons de cette couronne. Vu de la Saône, il ressemble exactement à une de ces cités italiennes qui s'épanouissent à l'air libre et au soleil, sur la pente ou le faîte des harmonieuses collines de la péninsule. — Mais, nous reviendrons à ce panorama.

Je ne puis me refuser à croire au passé gaulois de cette ville, où les Grecs de la colonie de Lyon dûrent, dans la 72e olympiade, exercer quelque influence et l'empire de leurs idées,

Digitized by Google

comme sur tout le littoral de la Saône. L'époque romane lui donna le nom de *Trivurtium*, dont M. Jolibois explique l'étymologie de la manière la plus naturelle, par *tres voltæ* (trois tours ou sinuosités). Ces trois évolutions de la Saône sont effectivement très-sensibles en regard de Trévoux. *Volta* est un mot roman, qui se retrouve dans le dialecte languedocien (Voyez l'*Album du Vivarais*, par M. du Boys).

C'est près de Tournus, et non pas de Trévoux, qu'eut lieu la première rencontre de Septime Sévère et d'Albin, son compétiteur à l'empire.

Les sires de Villars y firent bâtir, dans le moyen âge, un château, dont les ruines subsistent encore; cette ville eut longtemps une existence agitée et guerrière, et devint plus tard la capitale de la principauté de Dombes. L'établissement pour l'affinage et le tirage de l'or et de l'argent y fut introduit vers l'an MCCCC, pour les Juifs. Ce genre d'industrie a été depuis lors singulièrement perfectionné à Trévoux.

L'église collégiale de cette charmante cité avait été fondée en 1525. Son chapitre se composait de douze chanoines. Devenue simple église paroissiale, elle est demeurée sous sa vénérable invocation primitive de saint Symphorien, martyr d'Autun. — A ce propos, rappelons qu'il existait autrefois, à Trévoux, un usage dont le milieu du dernier siècle seulement vit s'effacer la trace. Le dimanche qui suit le 22 août, fête de saint Symphorien, le chapitre, les officiers de justice, les notables de la ville et toute la jeunesse, sous les armes, allaient processionnellement en bateau jusqu'au plein lit de la Saône. Là, on plantait un arbre sur un petit roc, appelé la *Roche de Saint-Symphorien* : un chanoine récitait des prières, dont les derniers accents expiraient dans une retentissante décharge de mousqueterie. Puis, l'arbre était abattu au bruit des acclamations de la foule, et le cortége regagnait, dans le même ordre, la rive gauche de l'harmonieuse rivière. — Les sires de Villars, dit-on, avaient eu l'idée de constater leur souveraineté sur la moitié de la Saône, par cette cérémonie pittoresque, à laquelle devaient assister leurs magistrats judiciaires.

Digitized by Google

Le charmant hôpital de Trévoux est un monument de la munificence de Mademoiselle, princesse de Dombes. Il y avait, avant 1789, dans cette ville, un grenier à sel, une chapelle de Pénitents, un monastère du tiers-ordre de Saint-François, un couvent d'Ursulines, et une communauté de Carmélites.

Le parlement de Dombes, établi, en 1523, par François Ier, fut transféré à Trévoux, en 1696, par Louis-Auguste de Bourbon, prince souverain de Dombes, qui fit bâtir un prétoire, et établit une imprimerie renommée dans sa capitale. Le parlement de Dombes, après l'absorption de la principauté, fut réuni au parlement de Bourgogne, séant à Dijon.

La première édition du *Dictionnaire universel de Trévoux* est sortie, dans cette ville, des presses de Louis-Auguste de Bourbon. Les Jésuites de Lyon concoururent à la fortune de cette imprimerie, en s'en servant de 1701 à 1730, pour la publication du *Journal de Trévoux*.

II.

La petite cité de Trévoux est la seule de France qui nous représente, en plein XIXe siècle, la capitale d'un état indépendant, réuni, il y a cent années seulement, à la nationalité commune ; ayant eu, comme Dijon, un chapitre, un gouverneur, un parlement, un hôtel des monnaies (1) qui, il est vrai, cessa de fonctionner sous Louis XIV, et ayant renfermé dans son sein les hôtels, résidences temporaires ou très-habituelles de tous les seigneurs de la contrée. La principauté de Dombes, c'était, en France, ce qu'est à l'Italie, et particulièrement aux Etats Sardes, aujourd'hui encore, la principauté de Monaco. — Malheureusement pour Trévoux, ses souverains n'y résidaient pas. S'ils y avaient séjourné, la ville se serait accrue, embellie ; elle aurait prospéré aux portes de Lyon, comme la petite capitale de Biebrich (duché de Nassau), à l'ombre de Mayence. Les princes de Dombes auraient, par leur présence au milieu de ces paisibles

(1) Cet atelier monétaire devait son origine aux sires de Villars.

Digitized by Google

populations, imprimé à toute la contrée le mouvement et la vie.

Mademoiselle, fille de Gaston, duc d'Orléans, princesse de Dombes, visita sa capitale, lors du traité des Pyrénées ; mais elle n'avait point de palais, et logea dans une maison d'un certain caractère, qui existe encore dans la rue dite du Gouvernement. Cette circonstance de l'absence d'un château princier dans la métropole de la Dombes, inspira à M. de Messimy, dans le cours du XVIIIe siècle, une idée qui ne fructifia pas. Ce noble Bourguignon fit élever à grands frais, dans la rue de Lyon, un vaste hôtel qu'il comptait vendre à la maison régnante ; mais l'hôtel était à peine achevé, quand la principauté fit retour à la couronne. Cette demeure ne fut point achetée par l'Etat, et une cruelle déception fut le seul but atteint par M. de Messimy. L'hotel dont il est ici question forme, encore aujourd'hui, la plus notable habitation de Trévoux. Un ancien principal des colléges de Mâcon et Beaune, M. Thoinet, y avait établi son pensionnat.

Aujourd'hui, Trévoux est le simple chef-lieu d'un arrondissement communal du département de l'Ain, comprenant tout le pays d'étangs. C'est le treizième port d'embarquement de la Saône, à partir de Châlon, pour les bateaux à vapeur. Cette ville est le siége d'un tribunal civil, d'une justice de paix, de l'argue nationale. Elle a une institution qui résume un petit collége, une société d'agriculture laborieuse, qui a déjà rendu et rendra de grands services à la contrée, sous le nom de *simple comice*, qu'elle vient de recevoir. Ses armes sont d'argent, à la tour de gueules, chargé d'azur, aux trois fleurs de lys d'or. Naguère encore, la navigation, pendant les basses eaux de la Grande-Saône, était très-pénible, un peu en aval de Trévoux ; mais, depuis les intelligents et beaux travaux d'endiguement et de barrage dont la rivière a été l'objet, les paquebots n'éprouvent plus d'insurmontables difficultés pour franchir les abords de cette petite cité. La première pierre du pont suspendu qui va unir Trévoux à Quincieux, a été posée avec pompe, le dimanche 21 juillet 1850, par le général Castellane, commandant supérieur des 5e et 6e divisions militaires. On espère que ce pont sera terminé dans le courant de l'année.

Digitized by Google

Trévoux est un séjour plein de charmes, de quiétude et de bonheur, très-bien habité, et où l'aisance, assez généralement répandue, se concilie à l'aménité et à l'hospitalité des mœurs.

Le duc d'Orléans, en 1831, et, en 1850, le Président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte, honorèrent Trévoux de leur présence. — Passons maintenant en revue les monuments historiques et pittoresques de la cité, puis nous terminerons cette étude par un regard d'ensemble jeté de la ville sur les environs, et des environs sur la ville elle-même.

III.

Placée directement comme Montluel, sous l'influence lyonnaise, la ville de Trévoux n'en représente pas moins une sous-nationalité particulière, dont elle ne saurait se montrer trop jalouse de conserver le sceau. Elle est encore aujourd'hui, par sa configuration et ses monuments, la réduction la plus fidèle d'une capitale, bien que sa population n'excède pas deux mille cinq cents âmes. Il n'y a de différence entr'elles et les plus importantes métropoles, que par l'échelle de proportion. Si Trévoux a perdu ses trois monastères d'avant la grande révolution, il a aujourd'hui les sœurs de Saint-Charles, celles de Saint-Vincent-de-Paul, les frères de la Doctrine chrétienne, et verra probablement bientôt rentrer dans son sein les religieuses Ursulines qui l'ont quitté à la suite des événements de 1848.

Indépendamment de la demeure où logea Mademoiselle, visitez, à Trévoux, l'hospice fondé par elle, dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Vous y verrez son portrait, dans la salle du bureau. Cette maison est tenue avec un soin exemplaire. — A côté de l'hôpital, s'élèvent les anciennes halles, d'un caractère historique marqué.

Au cœur géographique de la ville, est la tour du beffroi, avec horloge publique. Ce monument ne se fait remarquer par aucuns profils architectoniques dignes d'intérêt; mais l'on aime à reconnaître, dans une baie cintrée du flanc méridional, la place de la

Digitized by Google

boîte où l'on déposait les lettres et mémoires pour le *Journal de Trévoux*. La maison où siégeait l'imprimerie est située dans la Grand'Rue, et n'a pas changé d'aspect, depuis l'époque où elle retentissait du bruit de ses presses.

Le parlement eut son premier auditoire dans une maison de la Grand' Rue dont la physionomie historique fixe tout d'abord l'attention du monumentaliste : c'est de là que le prétoire dombiste fut transféré dans l'hôtel où se trouvent aujourd'hui la sous-préfecture et le Tribunal de première instance, vis-à-vis la Terrasse. La grand' salle qui formait l'auditoire du Parlement, proprement dit, est fort remarquable par ses fresques.

L'église paroissiale de Saint-Symphorien révèle, à l'intérieur, l'architectonique du XVe siècle, dans son apside, ses chapelles, les percées et entrecolonnements qui partagent le vaisseau en trois nefs. Au lieu de voûte ogivale, un plafond abrite ce temple dont la profilation extérieure a été singulièrement modifiée et à peu-près effacée par une restauration toute moderne. La porte principale de cette église, dont l'orientation n'est point liturgique, sans doute par suite de la configuration des lieux, la porte n'a point été comprise dans la réédification extérieure qui a détruit le type historique de l'édifice. Cette porte représente l'art du XVIIe siècle finissant. Le clocher de Saint-Symphorien est une simple tour carrée, beaucoup trop basse. Il faudrait la surélever d'un étage, supprimer le coq gaulois qui la couronne et le remplacer par une croix latine de bronze doré, de bonnes proportions. On s'inspirerait pour cette surélévation, du modèle de clocher, figure 2, planche 3, donné dans le *Manuel des connaissances utiles aux ecclésiastiques, sur divers objets d'art*, par Mgr. Devie. On pourrait le surmonter de la croix girouettée romaine (modèle page 85 de la *Revue Basilicale de Rome*). Cette église a son sceau dont l'image a été reproduite par les soins du pasteur. Les armes du temple se voient sur la bannière que le saint patron tient à la main.

La rue de Lyon est la plus belle, la plus large, et la seule parfaitement plane de Trévoux. Plusieurs maisons historiques sont semées dans les autres rues à pentes rapides, et étroites

Digitized by Google

de la petite cité. A la cîme de la colline mouvementée qui domine, au levant, Trévoux, et sur le penchant de laquelle il est bâti, surgissent les ruines imposantes du château féodal, dont une vieille tour coupe hardiment l'horizon de ses lignes alternativement blanches et rouges, comme un monument italique.

C'est de la promenade nommée la Terrasse, touchant au chevet de l'église paroissiale, ou mieux encore de la salubre enceinte du vieux château, qu'on promène avec extase ses regards sur le plus magnifique paysage qu'il soit donné à l'homme de contempler dans nos régions privilégiées.

IV.

La Saône coule harmonieusement à vos pieds. Un peu au nord-ouest, verdoyent sur de rayonnants coteaux les vignobles distingués de La Chassagne, de Morancé et de Charnay, entremêlés de blanchissantes *villas*, de salles d'ombrage et de nobles châteaux, se dressant avec fierté à l'horizon. Plus à votre droite encore, les contours énergiques des montagnes vitifères du Beaujolais et du Mâconnais deviennent de plus en plus bleuâtres à mesure qu'ils s'éloignent davantage de vos yeux. Le lit de Villefranche-sur-Saône, marqué par deux versants, sentinelles avancées de cette cité; l'éminence poétique que couronne en partie Saint-Georges; les plaines ombragées et délicieuses de Belleville, de Rivière, de Beauregard et de Franz, unissent, pour la jouissance de vos regards, leurs grandes lignes leurs doux profils, leur admirable couleur.

Un charme secret vous enchaîne à la vallée de l'Azergues. Le premier village qui s'élance dans la plaine, au milieu d'une ravissante campagne, c'est Quincieux dont un petit clocher conique marque la place. Quelle peut être l'étymologie du mot de Quincieux. Il y a une foule de noms analogues, qu'on dirait provenir de la même source. Ainsi, Quincié, Quincy, Quingey, Quinchay, Quincère (territoire sur la commune de Demigny, Saône-et-Loire, près du hameau de Tirchapt et des bâtiments de la Dombes), d'où l'on peut conclure qne ce mot commun à tant de lieux, peut se rapporter avec raison à des *endroits com-*

Digitized by Google

plantés de chênes, Quercierium. — De Quincieux, vos regards vont deviner Tarare et le château de Châtillon d'Azergues ; ils suivent la chaîne hardiment profilée des montagnes du Forez, ils plongent sur Anse, les Chères, Montfort, le château du Plantin; Chasselay, dont l'église renferme un précieux *repositorium*, patrie du général Macon et du fameux Dodat, ordonnateur de la galerie parisienne qui porte son nom ; Chazay-d'Azergues, avec ses pittoresques saillies monumentales.

A votre sud-ouest, s'élève le Mont d'or lyonnais, ce grand boulevard de la seconde capitale française. Un point blanc vous annonce à son faîte Poleymieux (villa Polemiana) où Ampère passa sa jeunesse, Poleymieux tristement célèbre par la scène de cannibales dans laquelle trouva la mort Guillin du Montet, en 1791, point habituel d'observation du docteur Chardon, de Chasselay, qui de cette cîme compte, par les vapeurs qui planent sur eux, les innombrables étangs de la Bresse inondée. Vos regards montent jusqu'aux portes de Limonest; redescendent à Albigny, Saint-Germain, Couzon, enveloppé du manteau d'or de ses carrières, et Saint-Romain; se penchent amoureusement sur la Saône qu'animent les joies de la navigation ; errent en tout sens, sur cette mer de clochers byzantins, de façades, d'églises exposées au levant, de clos, de parcs, de châteaux, de *villas*, de collines, d'ombrages, de vertes prairies et d'étincelants vignobles ; effleurent les oasis et les déserts de la haute montagne ; se replient sur la rive bressane, s'arrêtent aux Iles-Royes, aux paysages de Fontaines, berceau de Jal, et se perdent enfin dans cette merveilleuse vallée de coteaux, sinueuse ; accidentée, qui précède au nord la vallée des quais de la ville de Lyon. — Cette contemplation vous donne les plus belles pages d'un album, les plus belles heures d'une vie de poète et d'artiste.

V.

Mais, si vous voulez jouir du panorama qu'offre la ville de Trévoux elle-même, allez vous placer dans une gondole au milieu de la Saône, ou bien allez amarrer votre nacelle à la rive

Digitized by Google

de Quincieux, et de cette terre d'alluvion qui borde le village, paisiblement assis sous la frémissante saulée, entre un champ de maïs et une fraîche prairie, regardez, et regardez du côté de l'aurore, à l'heure où le soleil couchant dore de ses feux les doux côteaux de la Dombes. — Quelle verve, quel entrain dans cette nature, quelle suavité dans ces corbeilles de fleurs et de fruits, quels contrastes ! Comme la petite cité de Trévoux se détache, pittoresque et vraiment italique, à l'ombre de son vieux château en ruines, dont la silhouette coupe le ciel au sommet de la colline. Spoleto n'a pas le charme de Trévoux : cette plate-forme, ces maisons épanouies qui semblent bondir au soleil, cette couleur magnifique, ces jardins en terrasse, ces amphithéâtres d'arbres et de monuments. A gauche, ces murs jaunes comme le château de Tarascon, percés de baies cintrées, c'est l'hôpital de *Mademoiselle* ; au centre, ce sont ces curieuses demeures qui, de niveau avec les rues, sont souvent de trois ou quatre étages en contre-bas d'elles ; sur la façade opposée, c'est l'église de Saint-Symphorien, le Palais-de-Justice, l'élégante promenade de la Terrasse, et la vaste demeure de M. le conseiller Valentin Smith ; à droite, l'hôtel de Messimy semble encore comme la tente toute prête pour recevoir les princes souverains de Dombes. La société d'agriculture de Trévoux siège dans cet hôtel qui n'a conservé d'unité qu'à l'extérieur.

La ville de Trévoux a pour pasteur un homme éminent par le cœur et par la science, et pour enfant un docte magistrat, écrivain habile, profondément et patriotiquement versé dans l'histoire particulière de la Bresse et du Lyonnais. Placée sur le grand courant des idées lyonnaises, mais bressanne par le sol, par l'histoire, par suite des circonscriptions politiques, elle doit à ce courant ses progrès dans la civilisation, son amour du beau, ses instincts artistiques, ses relations commerciales, tandis qu'elle reçoit de son centre naturel de Bourg-en-Bresse l'impulsion agricole la plus fécondante, et ces mœurs calmes, hospitalières, vraiment patriarchales qui forment le caractère de la vieille et excellente Bresse.

JOSEPH BARD.

Digitized by Google

DE QUELQUES OUVRAGES RÉCEMMENT IMPRIMÉS A LYON, TIRÉS A PETIT NOMBRE, ET NON MIS EN VENTE.

Journal de Naconne, in-8°, 1844 ; 50 exemplaires.

Le banquet des intellligences (sic), *recueil de table, tant soit peu pantagruétique, à l'usage des trente convives du pavillon Nicolas, recueilli par le secrétaire de la Chose* ; in-18, Lyon, 1844, 30 exemplaires.

De urbe et antiquitatibus Matisconensibus, 1846, in-8°; 75 exemplaires.

Pensées, 1848, in-12 ; 150 exemplaires.

S'ensuit le devis des histoires faites en la cité de Vienne, le premier jour de décembre 1490, *pour l'entrée et bien venue du Roi Dauphin Charles VIII*e, *notre sire*, 1850, in-12 ; 48 exemplaires.

Un esprit fort, 1850, in-12 ; 77 exemplaires, dont 3 sur papier de couleur.

Quelques jours à Wiesbaden, 1850, in-8°.

Les Délices de la campagne, épitre à M. le chevalier de R., par le sieur de Guesnardes, 1850, in-12 ; 24 exemplaires.

Un des plus charmants priviléges des grands seigneurs du siècle dernier, — qui en avaient tant d'autres que je ne leur envie point, — c'est la protection efficace qu'ils pouvaient accorder aux écrivains et aux livres, et la facilité dont ils jouissaient pour toutes choses ressortant du domaine de la presse et de la liberté d'écrire. L'hôtel des grands seigneurs et des princes du sang fut souvent, pour les gens de lettres, un asile tout aussi inviolable que certaines églises l'étaient, au moyen âge, pour les meurtriers, les truands ou les bohémiens. Que la Bastille refermât ses verroux sur un gazettier, que le Parlement fît brûler un livre par

Digitized by Google

la main du bourreau, et tout aussitôt, M. le duc d'Orléans, M. le prince de Conti, ou M. le duc de Luxembourg, prenait l'écrivain sous sa protection pour le mettre à l'abri des réquisitoires et de la prise de corps. Le pamphlétaire, ou l'encyclopédiste, qui venait de conquérir cette inviolabilité triomphale, en profitait ordinairement pour débiter, avec l'aide et sous le couvert de son haut protecteur, le livre ou le libelle qui semblait n'avoir encouru les rigueurs du Parlement, ou les prohibitions du lieutenant de police, que pour les braver plus impunément et avec un plus grand éclat.

Ce n'était pas tout que d'avoir les gens de lettres pour clients, de les défendre contre les arrêts de la justice, et d'être même les hardis contrebandiers de leurs œuvres, quelques grands seigneurs se firent encore imprimeurs. On eut une imprimerie dans les dépendances de son château, comme on y avait un théâtre ; et si, plus d'une fois malheureusement, ces sortes de scènes servirent à des jeux dont les marquis libertins, les abbés galants et les nobles impures d'alors savouraient à huis-clos l'obscénité, les imprimeries particulières ne restèrent pas étrangères non plus à certaines publications honteuses, et fournirent, elles aussi, leur tribut à la démoralisation du siècle. C'est ainsi que, dans les dernières années du règne de Louis XVI, d'atroces libelles furent publiés en France, sans avoir besoin de recourir aux presses de Londres ou d'Amsterdam, en possession, depuis longues années, de ce genre de spéculation. Quelque temps auparavant, en 1727, le marquis de Lassay avait édité, à son château de Lassay, la chronique scandaleuse de l'époque, et, peu d'années après, le duc d'Aiguillon déshonorait son nom, en imprimant, dans sa terre de Veretz en Touraine, l'infâme recueil dont je ne citerai pas même le titre, et dont il n'existe heureusement que sept exemplaires connus.

Je me hâte de dire que ce sont là des exceptions. Je dois même ajouter qu'elles furent rares, et que le plus grand nombre d'imprimeries particulières du siècle dernier ne servirent jamais qu'à la publication d'ouvrages sans danger pour les mœurs ou la religion. La mémoire de Sully n'a point à rougir de l'imprimerie

Digitized by Google

que le ministre d'Henri IV possédait à son château de Sully ; le cardinal Duperron, le cardinal Richelieu, Fouquet, le chancelier d'Aguesseau ne confièrent jamais à leurs presses que des œuvres qu'ils pussent avouer. On ne connaît même pas d'ouvrage qui soit sorti de l'imprimerie de Fouquet, pendant la faveur du ministre de Louis XIV. Ce ne fut qu'après sa disgrâce, que les presses de Montreuil furent employées à publier l'inutile défense de celui à qui l'amant de mademoiselle de Lavallière ne pardonna pas d'avoir rêvé les mêmes amours que le roi de France. L'année 1760 vit deux imprimeries rivales établies dans le château de Versailles : l'une pour M. le duc de Bourgogne, l'autre pour madame de Pompadour. Le duc de Bourgogne imprimait les *Prières pour les enfants de France*, et madame de Pompadour la *Rodogune* de Corneille. Elle gravait elle-même une figure pour cet ouvrage, d'après un dessin de Boucher, le grand-maître de l'époque.

La gravure, pour le dire en passant, était aussi une occupation, un délassement fort à la mode alors, et plus répandu que le goût de la typographie, parce qu'il était plus attrayant. Depuis l'exemple donné par le Régent, qui avait gravé quelques vignettes pour une édition bien connue de la *Pastorale de Longus*, grands seigneurs et grandes dames s'exerçaient à manier la pointe pour tracer des guirlandes de roses et de petits culs-nuds d'amour.— Je reviens aux imprimeries.

Louis XIV, Louis XV et Louis XVI en eurent chacun de particulières, et y composèrent eux-mêmes typographiquement quelques ouvrages tirés à très-petit nombre, et par conséquent fort rares aujourd'hui. On cite, de Louis XIV, *la Guerre des Suisses, du premier livre des Commentaires de Jules César*, opuscule de 18 pages ; de Louis XV presque enfant, le *Cours des principaux fleuves et rivières de l'Europe*, et enfin, du malheureux Louis XVI, *Description raisonnée de la forêt de Compiègne, comme elle était en* 1765, et les *Maximes morales et politiques tirées de Télémaque*, imprimées à Versailles, en 1766, par Louis-Auguste, dauphin.

Sans doute, il est curieux de voir de royales mains se servir

Digitized by Google

de la casse et du composteur pour imprimer des ouvrages d'une insignifiance vraiment royale aussi (pardonnez cette signification d'un républicanisme *farouche*) ; mais l'on passe bien vite à un autre ordre d'idées, en songeant avec quelle insouciance et quelle fatalité les rois de France jouaient avec ce qui devait être un jour le plus terrible instrument de leur chûte. Peut-être les types de plomb que, dans son imprévoyance et sa simplicité, Louis XVI disposait pour l'innocente description de la forêt de Compiègne, sont-ils les mêmes qui, à travers les hasards de la révolution, sont tombés, usés et presque effacés, dans quelque imprimerie de sans-culotte, pour y typographier, à mille exemplaires, l'ignoble et atroce langage d'Hébert, écrivant, le lendemain du 16 octobre 93 : « *J'ai vu tomber dans le sac la tête de Veto femelle.....* »

On sait, du reste, de quelle manière philosophes, gens de lettres, gazettiers et pamphlétaires ont payé la généreuse hospitalité des grands seigneurs de leur temps, — en les envoyant à l'échafaud. Quant au privilége d'avoir une imprimerie dans son château, il en est advenu de cela comme de tant d'autres choses disparues sous l'inflexible niveau de l'égalité. Quiconque se hasarderait aujourd'hui à posséder une imprimerie chez soi, ne fût-ce même que pour reproduire les *Prières à l'usage des enfants de France*, ou les *Elévations de cœur* à N.-S. J.-C., imprimées de la main de madame la dauphine, mère de Louis XVI, celui-là serait condamné comme coupable d'avoir organisé une imprimerie clandestine. Clandestine ! entendez-vous ? Tel est l'adjectif méprisant dont le code pénal a flétri votre charmante industrie, marquise de Pompadour, et vous, belle dame Sarron, qui, de vos délicates mains, disposiez, au château de Fresne, les lettres qui devaient former le pieux éloge d'un grand magistrat, le chancelier d'Aguesseau (1).

(1) En interdisant les imprimeries particulières, le code Napoléon n'apporta cependant pas une prohibition nouvelle dans l'ensemble des dispositions législatives de la France. Dès le commencement du XVIIe siècle, il avait été pris des mesures contre les imprimeries. L'article 15 du *Réglement de la Librairie* de 1618 défend aux auteurs et correcteurs d'avoir des presses

Digitized by Google

La seule ressource qui reste au bibliophile, c'est l'imprimé à petit nombre et non mis en vente. A défaut d'autre privilége, c'est encore là, j'en conviens, une douce consolation. Elle a du moins le mérite de satisfaire délicatement tous les amours-propres et de n'en blesser aucun. Que de gros volumes publiés à des milliers d'exemplaires, qui sont en vente et qui ne se vendent point ! Que de petits livres, au contraire, d'un tirage inférieur en nombre, au nombre des travaux d'Hercule ou des femmes d'Henri VIII, qui se sont donnés discrètement à leur apparition, et que le bibliomane avide couvre d'or aujourd'hui chez Jannet, chez Techener, ou dans les ventes publiques ! Sous le spécieux prétexte qu'il a payé cinq ou sept francs le volume qu'il vient de prendre à l'étalage d'un libraire, un acheteur, — espèce qui devient de jour en jour plus rare et finira par se perdre tout-à-fait, — un acheteur, dis-je, a toujours le droit de trouver le papier de ce livre mauvais, l'impression détestable, et la couverture d'un jaune outrageant pour les mœurs. Quant à l'ouvrage, aux idées qui y sont émises, à la manière dont ces idées sont présentées, on ne connaît le plus souvent l'opinion du lecteur que par un

ou imprimeries dans leur maison, ou ailleurs. Quatre ans auparavant, en 1614, une sentence du Chatelet avait fait défense aux PP. Jésuites du collége de Clermont, à Paris, « de tenir aucunes presses (sic), caractères et ustensiles de librairie, imprimerie et reliure de livres, à peine de confiscation et de 300 livres d'amende. » Mais, d'après le texte de cette sentence, il est probable que la mesure prescrite fut administrative ou réglementaire, plutôt que politique, la corporation des imprimeurs et celle des relieurs s'étant apparemment émues de la concurrence que les Jésuites leur faisaient dans leurs colléges.

J'ai sous les yeux l'un des derniers ouvrages, le dernier peut-être qui soit sorti d'une imprimerie particulière, avant la promulgation du code, et dont je ne sache pas qu'aucun bibliographe ait encore fait mention. Ce livre, de format in-4°, mais avec la justification in-8°, porte la date de 1801. Il est intitulé : *Méditations pour la Semaine-Sainte, par ****, auxquelles on a joint le portrait de Jésus-Christ, à l'usage de madame C.-F.-M. Choiseuil, Sérent. Imprimées par G.-C.-J. Montmorency-Laval, Luynes, sa tante.* A. Dampierre.

Au-dessous du titre, sont les mots : *Jésus et Marie*, encadrés dans une couronne d'épines.

Digitized by Google

haussement d'épaules, plus terrible pour le malheureux auteur que le froncement de sourcil de Jupiter Olympien.

Rien de tout cela n'arrive au livre qui se donne et ne se vend pas. La destinée lui sourit au contraire, heureuse et facile. Il n'a été tiré qu'à très-petit nombre, ce qui en centuple la valeur, s'il en a une intrinsèque, ou lui en donne une de convention, s'il n'en a pas de réelle. Il n'est pas trop volumineux ; le papier est d'un beau grain, c'est un papier de Hollande ; l'impression en est soignée ; enfin, le frontispice, gravé ou polychrome, offre mille petits détails pleins de recherche et de coquetterie.

Le propriétaire de ce bijou le cache soigneusement aux regards profanes ; mais, qu'il rencontre un amateur délicat, et la charmante plaquette passe aussitôt de sa main dans la main amie. Comme elle est bien reçue ! Comme elle est fêtée, choyée, admirée ! On la fera tout aussitôt couvrir d'une élégante reliure, que, cette fois, on ne marchandera pas, et la place d'honneur lui sera réservée sur les tablettes de chêne.

Il appartient à cette précieuse catégorie des raretés bibliographiques, le petit volume sorti des presses élégantes de M. Léon Boitel, et éclos, si je ne me trompe, à l'heure de la révolution de Février, comme une gracieuse fleur des bois un jour d'orage. Sous son titre modeste, le livre dont je parle contient un choix de pensées fines, spirituelles, ingénieuses, mais surtout d'une inexprimable délicatesse. Je ne citerai pas comme parallèle, ou point de comparaison, les maîtres du genre, ou ceux regardés comme tels, parce que si l'auteur des *Pensées* leur est inférieur par certains côtés, il les surpasse tous par la sensibilité, la douceur et le charme incomparable des définitions. A voir la délicatesse de touche avec laquelle l'auteur parcourt d'un bout à l'autre le clavier du cœur humain, il est facile de deviner, dès la première page, que cette main, si fine et si légère, est une main de femme. Heureuse la femme capable de voir et de sentir avec une si rare perfection de cœur, et qui peut exprimer ses sentiments dans ce mol et charmant langage !

Peut-être croira-t-on que je cède ici aux entraînements de l'amitié, ou à ses illusions. Il n'en est rien cependant. Je sais ce

Digitized by Google

que peuvent inspirer l'aveugle enthousiasme et la sympathie, toujours confiante et crédule. Mais je ne crains pas, en cette occasion, d'être accusé de voir les œuvres de l'esprit, comme certaines personnes voient les objets avec des couleurs qu'ils n'ont pas réellement, car je n'ai qu'à citer, pour que tout le monde se mette aussitôt à mon point de vue, et se range à mon opinion.

La contrefaçon de l'amitié existe comme la contrefaçon de l'amour, mais on ne trouve pas celle du dévouement, parce que le courage de la dissimulation finit où commence le sacrifice.

Le cœur aimant trouve tant de bonheur à se dévouer, qu'il finit par prendre son dévouement pour de l'égoïsme.

La femme prie plus souvent que l'homme, parce qu'elle ne peut aimer sans prier.

Il est des fleurs qui se referment à l'heure où le soleil brille de tout son éclat ; il est des âmes craintives qu'effraie la splendeur des prospérités.

La religion, qui sèche toutes les larmes, en pourrait prévenir de bien amères ; mais, qui ne sait que les femmes aiment à pleurer ?

Lorsqu'une fois nous avons commencé à vivre pour les autres, il nous devient impossible de vivre pour nous, soit que notre cœur prenne l'habitude du dévouement, soit que nos amis prennent celle de l'indiscrétion.

La barque amarrée au rivage est cependant encore balancée par les flots, et le cœur fixé par la religion sent encore les oscillations de la vie.

L'arbre perd ses feuilles, l'âme ses illusions : les feuilles seules renaissent.

Quel charme dans toutes ces pensées ! Quelle douce tristesse ! Quel sentiment profond des meilleures choses du cœur ! —Quel tour ingénieux dans celles-ci :

L'esprit est comme le sommeil : il fuit qui le cherche.

Il est deux espèces d'hommes qu'on n'aime pas à sentir derrière soi : Le moqueur et le voleur.

Il y a des larmes dans les yeux de quelques femmes, comme, en musique, il y a des points et des soupirs : la place est notée.

Digitized by Google

L'homme vain et glorieux aime à parler, comme le rossignol à chanter, en face des échos.

La conscience est comme le patron que chacun retouche pour le faire aller à sa taille.

L'amour exige tous les sacrifices et n'en fait guères ; l'amour maternel les fait tous et n'en exige aucun.

Les révolutions sont comme les bals masqués : rarement on y garde son masque jusqu'à la fin.

Il y a des cœurs délicats pour lesquels le pli de la rose est une meurtrissure.

La destinée est comme les lâches : elle brave les faibles, mais les forts la dominent.

Je m'arrête. Le plaisir que j'aurais à citer m'entraînerait peut-être au-delà des bornes étroites qui me sont imposées par le cadre de cet article. Je referme donc, non sans regret, ce petit volume. Ce que j'en ai dit montrera d'ailleurs à quel coin il est frappé ; et faisant une légère variante à l'une des ingénieuses réflexions qu'il renferme, je dirai de lui comme dernier éloge : « On devine l'âme de certaines femmes en approchant de leurs écrits, comme on sent le parfum de la fleur qu'on ne voit pas. »

La jolie nouvelle *Un esprit fort*, dont les lecteurs de la *Gazette de Lyon* ont eu les prémices, et les pages publiées sous le titre de *Quelques jours à Wiesbaden*, sortent de la même plume que les *Pensées*. Les idées qui étaient là ciselées en gracieux médaillons, égrenées comme les perles d'un collier, se changent dans *Quelques jours à Wiesbaden* en narration brillante, colorée, enthousiaste, réchauffant et illuminant tout à la fois les froides et sombres régions du monde politique. J'ai lu plusieurs relations de voyage à Viesbaden. A l'exception d'une seule, toutes m'ont paru insignifiantes, puériles même, quand elles n'étaient pas ampoulées et déclamatoires. Rien ne m'a semblé vrai, convaincu et naïf comme les *Quelques jours à Wiesbaden*.

Peut-être les esprits froids, ou sceptiques, trouveront-ils aussi que l'auteur n'a pas su non plus se défendre des exagérations ;

Digitized by Google

peut-être demanderaient-ils plus de réserve dans l'admiration, moins d'entraînement dans les sympathies. Mais comment exiger d'un écrivain, et surtout d'une femme, de rester calme et méthodique, de modérer l'exaltation de son cœur et l'effusion de son âme, quand, au retour d'une réception des plus flatteuses, cet écrivain, tout plein de son sujet, et peut-être de ses illusions, représente le Comte de Chambord, beau comme le Jupiter de Phidias, exerçant une sorte de fascination enchanteresse sur tous ceux qui l'entourent, sur tous ceux qui l'approchent !

Vous admettrez bien ce fait, — tant de témoins l'ont attesté ! — mais assurément vous serez plus difficile à persuader quand il s'agira de savoir si les qualités de l'esprit et du cœur sont en harmonie avec la beauté de ce visage olympien. *Tha is the question.* — Je laisse à l'éloquent narrateur le soin de vous convaincre sur ce point délicat, et si vous doutez encore après avoir lu cet écrit, où respirent l'enthousiasme le plus pur et le plus vif, l'admiration la mieux sentie, la conviction la plus entraînante ; si vous ne sentez pas se dissiper en vous les nuages de la prévention, je vous dirai avec l'auteur des *Pensées* : « Le son ne trouve pas d'écho au milieu des profondes neiges de la montagne, et la chaleureuse parole d'une âme ardente retentit au fond des cœurs glacés sans que rien ne lui réponde. »

La petite plaquette intitulée *Entrée de Charles VIII à Vienne* et le livre *de Urbe et antiquitatibus matisconensibus* ont été imprimés par les soins d'un bibliophile éminent de notre ville. L'*Entrée de Charles VIII à Vienne*, est la reproduction d'un récit naïf du vieux temps, inédit jusqu'à ce jour, et qu'un homme de goût et d'érudition a eu l'heureuse idée de tirer de l'oubli. *La Chronique mâconnaise* de Fustailler se recommande aux bibliophiles sérieux, désireux de reconstruire les choses d'autrefois avec des matériaux qui leur sont propres, c'est-à-dire l'histoire des communes, des provinces, des municipalités et des congrégations religieuses. La dissertation de Fustalier sur le nom, l'origine et les antiquités de Mâcon, est traduite et publiée pour la première fois par M. J. Baux, archéologue plein de savoir et de modestie, auteur de l'intéressante *Monographie de l'église de*

Digitized by Google

Brou. — L'exécution typographique de ces deux ouvrages, atteste le goût et l'habileté de M. Louis Perrin.

Bien que le *Journal de Naconne*, imprimé il y a quelques années, ne rentre pas dans la catégorie des publications récentes faites à Lyon, je crois devoir en dire un mot ici, ne fut-ce que pour constater son état civil. Le *Journal de Naconne* est une œuvre inédite de Berchoux, l'auteur du joli et innocent poème de la *Gastronomie*. Ce journal dont la publicité ne dépassa pas le cercle de quelques personnes qui, sous le Directoire, se réunissaient avec Berchoux, dans un château de Saint-Symphorien-en-Laye, fut recueilli par un des membres de cette société, mort il y a quelques mois seulement, plein d'années et de vertus. C'est lui qui voulut bien me communiquer la copie qu'il avait prise du journal que Berchoux avait inventé pour distraire la réunion de Saint-Symphorin-en-Laye des alarmantes nouvelles que lui apportaient les journaux de Paris. L'authenticité du *Journal de Naconne* ne saurait donc être douteuse, malgré l'insinuation du *Journal de la librairie*, à l'apparition de cet opuscule. Le *Journal de Naconne* est une critique mordante, spirituelle, et rabelaisienne, des ridicules, des travers et des âneries révolutionnaires, ce qui n'a pas empêché les uns et les autres de se perpétuer et d'arriver jusqu'à nous, revus, mais non corrigés et considérablement augmentés.

J'éprouve un grand embarras pour citer une brochurette que les conditions de sa publication font rentrer dans le cadre de cet article. Je ne m'imaginais pas qu'en plein XIXe siècle il fut encore possible de trouver matière à discourir sur un sujet qu'illustra l'énigme du *Mercure galant*, ou certain chapitre bien connu de *Pantagruel*. L'auteur de la dissertation dont j'ai cité le titre innocent et pastoral, m'a prouvé que je me trompais. Je suppose que par cette petite débauche d'esprit, il aura voulu démontrer, par un argument sans réplique, qu'il connaît l'art des contrastes et qu'il est capable de s'occuper d'autre chose que de musique, de poésie et de beaux-arts, qu'il cultive avec goût et dont il sait parler avec élévation et sentiment. Le contraste, à vrai dire, est un peu fort ; mais pour ne pas trop le faire sen-

Digitized by Google

tir, je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, certain de me conformer en cela à la nature tout-à-fait intime et discrète de l'ouvrage.

On m'assure cependant que l'auteur des *Délices de la campagne* prépare une suite à cet ouvrage, si je puis donner ce nom à une épitre d'un genre vraiment indéfinissable et qui n'a encore été classé dans aucune poétique connue. Je lisais tout-à-l'heure dans une curieuse statistique des professions industrielles, que de tous les hommes vivant d'un travail manuel, ce sont ces robustes manœuvres, habiles à retirer des entrailles de la terre les trésors que chacun y enfouit chaque jour, espèce de gnomes que je n'ose appeler de leur nom véritable, qui sont en réalité les plus attachés à leur triste profession. — C'est bien le cas de dire qu'il y a des grâces d'état. Je ne puis m'expliquer autrement le goût de M. de Guesnardes, et son étrange persistance. Néanmoins, je l'adjure par le sourire de l'Ève de Milton, par les pleurs de la Marguerite de Goëthe, par Desdemone, par Ophélie, par Velleda, par Elvire, par les parfums qui le soir embaument la vallée, par les murmures de la brise, par l'azur du ciel, par tout ce qui est au monde sentiment, beauté, harmonie, poésie, je l'adjure de ne pas aller plus avant dans cette voie déplorable. Que s'il se montre sourd à ma prière, s'il se dispose à passer outre et à lancer mystérieusement encore quelque dissertation nouvelle sur ce sujet sans nom qui me met à bout de périphrases, — qu'il me garde au moins un exemplaire.

Aussi bien je n'en ai pas fini avec les imitateurs dégénérés de Rabelais, de Beroalde de Verville et de Vadé. Voici le *Banquet des Intellligences* qui semble avoir gardé une place de prédilection pour les œuvres de cette nature. Il s'y trouve même une pièce d'assez bonne facture, qu'on peut regarder comme le modèle du genre. Le *Banquet des Intellligences* est l'œuvre collective d'une trentaine de viveurs, se donnant du moins comme tels, artistes, hommes de lettres, et autres *enfants du délire*, qui se réunissaient tous les mois au Pavillon Nicolas, sur le coteau de Fourvières, pour y célébrer, *inter pocula*, le vin,

Digitized by Google

la liberté, Lisette, l'amour, et cætera. J'ai toujonrs eu en telle aversion les sociétés bachiques, lyriques, grivoises, académiques, drôlatiques, politiques et autres, que je craindrais d'être taxé de prévention, si j'avais à juger le *Banquet des Intellligences*. Je me récuse donc avec d'autant plus de plaisir que si j'étais tenu d'examiner le mérite littéraire de la *Chose*, je serais forcé d'être sévère au nom des convenances et du bon goût.

Allons, je ferme ma porte à quelques opuscules retardataires qui mériteraient peut-être une mention particulière ici; mais la mise en vente leur fait perdre le privilège auquel le tirage à petit nombre leur eût donné droit. J'excepterai les très-courtes notices sur Florent Wilson, Sante Pagnini et Jacques Sadolet, tirées à cent exemplaires chacune et distribuées par l'auteur à ses amis.

Adieu donc, petits livres, qui fuyez les regards indiscrets de la foule, et qui semblez avoir pris pour devise la fière imprécation du poète : *Odi profanum vulgus et arceo*. Les conditions qui ont présidé à votre naissance, et qui suivront votre destinée, vous assureront toujours une place d'élite dans la bibliothèque de l'homme de goût, lors même que votre mérite réel ne suffirait pas seul pour vous sauver de l'oubli.

Auguste Ducoin.

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL DE LAPOYPE.

Jean François de Lapoype naquit à Lyon, le 31 mai de l'année 1758. La famille à laquelle il appartient est l'une des plus illustres de l'ancienne province du Dauphiné. Divisée en trois branches, cette famille a fourni dans les trois lignes des hommes également recommandables et distingués. Guichenon et Guy Allard, toujours si exacts et si bien renseignés à l'endroit des familles de la noblesse française, nous apprennent que les trois branches de la noble famille de Lapoype se divisaient ainsi : celle des comtes de Serrière qui comptait parmi ses membres un connétable du Dauphin, Estienne de Lapoype, mort en 1293; un chambellan du roi Charles VII, Antoine de Lapoype ; un mestre de camp d'infanterie servant dans les armées du roi Louis XIII, Albert de Lapoype. — Celle des seigneurs de Vertrieu, enfin celle des barons de la Cueille et des seigneurs de Saint-Julien. Ces deux dernières branches marchaient les égales

Digitized by Google

de la précédente : comme la première, elles s'enorgueillissaient justement et des hommes qu'elles avaient produits et des services qu'ils avaient rendus. N'était-ce pas dans leurs rangs qu'avait pris naissance Loup de Lapoype, le noble guerrier qui se signala d'une façon si brillante, en 1346, à la bataille de Crécy, qu'un de nos rois, l'infortuné Louis XVI, disait un jour en parlant de lui au duc de Noailles, colonel des gardes-françaises sous lequel servait de Lapoype gentilhomme, sur l'ancienneté de la famille duquel le duc de Noailles avait semblé vouloir élever quelque doute : « Taisez-vous, duc, Lapoype vaut plus que vous, car un des siens a sauvé un Bourbon à Crécy. » Enfin, Guichard de Lapoype, qui eut l'honneur de partager la captivité du roi Jean; Gabriel de Lapoype bien jeune encore, et lieutenant d'une compagnie de cent hommes d'armes?...

Jean-François de Lapoype embrassa, avec l'élan généreux d'une âme ardente et passionnée, la cause de la Révolution française. Homme aimable, au caractère enjoué, à l'esprit gracieux et éminemment cultivé, Jean-François de Lapoype, qui était alors simple officier aux gardes-françaises, fréquentait assidument la maison de Fréron, le critique que ses longs démêlés avec Voltaire ont rendu si célèbre. Dans cette maison, où se donnaient rendez-vous les littérateurs et les hommes les plus distingués de l'époque, le jeune officier avait tout d'abord remarqué une jeune fille douée à un haut degré des avantages et des qualités qui assurent à une femme, dans le monde, un long et durable succès.

Cette fille était celle de Fréron : Jean-François de Lapoype, qui n'avait pu la voir et l'entendre sans l'apprécier et sans l'aimer, demanda et obtint sa main. Ce mariage qui le rendait beau-frère de Fréron, celui-là même qui, peu d'années après, fut appelé à siéger dans la Convention, acheva de déterminer sa vocation politique.

Depuis cette époque, c'est une justice que nous devons nous empresser de lui rendre, Jean-François de Lapoype est demeuré religieusement fidèle aux convictions de sa jeunesse. C'est là un noble exemple à offrir aux générations futures, que celui de cet homme que toutes les séductions du pouvoir ont constamment trouvé inébranlable dans la résolution qu'il a prise de suivre, sans dévier, la ligne de conduite politique qu'il s'est tracée. Combien compte-t-on d'hommes, à notre époque de corruption et de trahison de toutes sortes, qui, comme Jean-François de Lapoype, puissent justement se glorifier d'un aussi généreux désintéressement et d'un pareil dévouement à leurs opinions politiques ?.. Combien, au contraire, en avons-nous vus qui, foulant aux pieds l'idole qu'ils avaient encensée la veille, se sont faits sans pudeur, le lendemain, les courtisans et quelquefois même les séides du pouvoir qu'ils avaient le plus

Digitized by Google

énergiquement combattu ! L'amour des richesses et des honneurs fait si souvent oublier aux hommes les plus haut placés les saintes lois de la délicatesse et de l'honneur! — Heureux, bien heureux ceux qui, comme Jean-François de Lapoype, savent se conserver purs et inébranlables dans leur foi politique ! Nous estimons et nous approuvons hautement l'homme que le raisonnement et le mouvement imprimé aux idées de son temps amènent à modifier ses opinions, mais nous ne saurions accorder nos sympathies, et encore moins notre estime à celui qui, pour un peu d'or, pour une place, ou pour un ruban, renie son dieu politique et vend son corps et son âme au pouvoir qui, hier encore, le comptait au nombre de ses ennemis les plus ardents.

Enumérer les états de service de Jean-François de Lapoype, c'est rappeler au souvenir de tous l'une des pages les plus glorieuses de nos fastes militaires.

Officier aux gardes-françaises à l'époque de la Révolution, Jean-François de Lapoype fut nommé, en 1792, colonel du 100e régiment d'infanterie par le roi Louis XVI sur la présentation de Servan, ministre de la guerre et beeu-frère de Fréron. Il devint peu de temps après maréchal-de-camp. Ce fut en cette qualité qu'il fut appelé à réprimer les mouvements séditieux qui, à l'occasion de la cherté des grains, avaient si gravement compromis la tranquillité publique à Chartres. Il sut, dans cette circonstance, comme toujours, merveilleusement allier ensemble les exigences souvent rigoureuses de la justice avec la modération et les ménagements réclamés par l'humanité.

Cette mission toute de confiance qu'il avait si heureusement remplie, l'avait mis en évidence ; aussi fut-il, immédiatement après son retour de Chartres, désigné pour aller servir sous les ordres de Biron, en qualité de chef d'état-major à l'armée de Nice. Ce fut dans les rangs de cette armée, où il avait donné des preuves non équivoques de ses talents militaires que vint le trouver, le 15 mai 1793, l'arrêté du gouvernement qui l'élevait au grade de général de division.

On sait que, général-commandant la division de l'est au siége de Toulon, il obtint, pour prix de la conduite courageuse qu'il avait tenue devant cette ville, qui est tout à la fois l'une de nos villes les plus fortes et l'un de nos grands ports maritimes, et que la trahison avait livrée aux Anglais, une mention conçue dans les termes les plus honorables et les plus flatteurs pour lui, mention que la Convention, par un vote unanime et spontané, consigna dans le procès-verbal de sa séance du 9 septembre 1793.

Mme de Lapoype, femme courageuse et dévouée, qui avait voulu prendre sa part des périls qu'allait affronter son mari, fut faite prisonnière ainsi que ses enfants aux portes de Toulon, et sous les yeux mêmes du général. La municipalité toulonnaise prit aussitôt un arrêté par lequel elle rendait la

Digitized by Google

femme du général de Lapoype responsable de la tête de la reine Marie-Antoinette, enfermée au Temple. Cette mesure en provoqua une autre de la part de la Convention, qui est une preuve bien précieuse et bien touchante de la considération méritée qui entourait le général. Cette célèbre assemblée décida, sur la proposition d'un de ses membres, Jean-Bon-St-André, que les prisonniers anglais seraient à leur tour responsables sur leurs têtes de la sûreté personnelle de Mme de Lapoypé et de celle de ses enfants. Les Anglais qui, eux aussi, savaient justement apprécier le général, se montrèrent pleins de déférence et d'égards pour la mère et les enfants que les hasards de la guerre avaient ainsi fait tomber entre leurs mains. Mme de Lapoype rendit elle-même le plus éclatant hommage à la courtoisie et à l'humanité de l'amiral anglais Hood.

Après la reprise de Toulon sur les Anglais, reprise à laquelle le général de Lapoype qui commandait la colonne qui avait attaqué le fort Pharon avait puissamment contribué, ce dernier vint à Marseille dont on lui donna le commandement, et qui fut, presque aussitôt après son entrée dans cette ville, mise en état de siége. Les Conventionnels Barras et Fréron exerçaient alors dans le midi les fonctions terribles et redoutées de proconsuls.

Ici vient tout naturellement se placer la relation d'un fait entièrement inédit, dont nous devons la connaissance à la bienveillante obligeance du général lui-même.

Ce dernier, commandant en chef de la ville de Marseille et de toutes les côtes jusqu'à Toulon, avait sous ses ordres le général Bonaparte, spécialement chargé du commandement supérieur de l'artillerie. Sans en avoir préalablement conféré avec le général de Lapoype, et sans avoir par conséquent obtenu son assentiment, le général Bonaparte proposa aux Représentants du peuple, en mission à Marseille, de réarmer les forts comme ils l'étaient avant la Révolution, c'est-à-dire de compléter leur armement, tant du côté de la ville que du côté de la mer. Le soir même du jour où cette proposition aussi imprudente qu'intempestive fut faite, elle fut connue du club des Jacobins. Cette assemblée populaire l'accueillit avec des cris d'indignation et de colère : le nom du général de Lapoype fut alors seul prononcé, car ce fut d'abord à lui seul que le peuple de Marseille attribua le projet de réarmement des forts contre la ville. Il fut à l'instant même dénoncé à la Convention qui, à la réception de cette dénonciation, décréta, le 9 thermidor (février 1791), que les généraux de Lapoype et Bonaparte seraient *traduits* à sa barre.

Heureusement il se trouva parmi les secrétaires de la Convention un ancien garde-du-corps, ami particulier du général de Lapoype qui, chargé ce jour-là

Digitized by Google

de la rédaction du décret de comparution lancé contre les généraux de Lapoype et Bonaparte, et comprenant toute l'imminence et toute la gravité du danger qui menaçait son ami, si le décret de la Convention était exécuté selon la sévérité rigoureuse de ces termes, eut le courage, et il en fallait beaucoup, car il n'y allait rien moins pour lui que de la vie, de substituer aux mots *sont traduits* ceux *sont mandés* ; cette substitution sauva probablement la vie du général. Au lieu d'être arrêté à Marseille et conduit à Paris comme un criminel politique, dont le sort n'aurait pu être douteux à cette époque d'exécution sanglantes, il se rendit à la capitale en toute liberté. Les explications qu'il fournit à la Convention furent si loyalement présentées, et parurent si concluantes, que cette dernière non seulement le releva de l'accusation formulée contre lui, mais l'admit encore aux honneurs de la séance.

Le général de Lapoype fut peu de temps après gouverneur de la ville de Lyon, et destitué par le Comité de Salut public.

Le Directoire le remit en activité, et le Consulat se hâta, aussitôt après son avénement au pouvoir, d'utiliser les services d'un officier général qui avait donné, dans tant d'occasions, des preuves éclatantes de sa capacité et de sa bravoure.

En 1799, il l'envoya à l'armée d'Italie ; ce fut lui qui, après le traité de Léoben, remplaça le général Dessoles dans la Ligurie. Sa conduite, à cette époque de sa carrière militaire, fut digne des plus grands éloges. Le gouvernement consulaire lui en exprima publiquement sa satisfaction. Grâces aux sages et prudentes mesures qu'il avait prises, grâces surtout à cet esprit de justice et de conciliation qu'il savait si bien apporter dans tous les actes de sa vie militaire et politique, il parvint, non sans peine cependant, à maintenir une harmonie parfaite entre les Français et le gouvernement de Gênes. Il était en effet bien difficile de faire vivre en bonne et parfaite intelligence les vainqueurs avec le gouvernement vaincu. Si justes et si bons que soient les vainqueurs, il y a, dans le fait même qui a donné le pouvoir à ces derniers, quelque chose d'humiliant pour le vaincu qui blesse profondément son amour-propre, qui révolte ses instincts de nationalité, et lui fait considérer et traiter comme des ennemis ceux que la supériorité des armes a rendu les maîtres et les arbitres souverains de ses destinées.

En 1800, il fit une expédition dans les montagnes de la Ligurie : cette expédition fut marquée par des succès. A son retour, il joignit, avec sa division, l'armée de réserve, et vint, après la bataille de Marengo, opérer le blocus de la ville de Mantoue.

Commandant, en 1802, de la 12e division militaire à Nantes, il fut l'un des premiers généraux désignés pour faire partie de la malheureuse expédi-

Digitized by Google

tion de Saint-Domingue. Son courage ne se démentit pas un seul instant sur ces plages lointaines où avait flotté pendant si longtemps, glorieux et respecté, le vieux drapeau de la France. Et, lorsque la fortune, abandonnant nos armes, le sort de l'armée d'expédition se trouva compromis, Lapoype, grâce aux sympathies que son nom, mêlé à ceux des partisans de l'abolition de l'esclavage en France, avait éveillé parmi les noirs, fut assez heureux pour faciliter au général en chef Leclerc la conclusion d'abord, et puis la fidèle exécution d'une capitulation que l'irritation des noirs en général, et le caractère en particulier de Dessalines et de Christophe auraient peut-être rendu impossible. Nous devons ajouter, comme un hommage aux vertus de Lapoype, un trait qui suffit à caractériser l'estime et le respect qu'il avait su inspirer. Le fameux chef des noirs, Toussaint Louverture, retenu prisonnier en France, ne voulut indiquer qu'au général Lapoype, malgré les sollicitations du premier consul, l'endroit où étaient cachés ses immenses trésors.

Embarqué pour retourner en France vers la fin de 1803, le général de Lapoype fut pris en sortant du Cap. Le bâtiment qu'il montait devint la proie des croiseurs anglais. Ces derniers dirigèrent leur prise vers Portsmouth, où ils arrivèrent dans le mois de février de l'année suivante. Il obtint bientôt sa liberté, mais à la condition expresse qu'il ne reprendrait les armes qu'après le complet échange des prisonniers anglais et français. Cet échange ne fut entièrement effectué qu'en 1812.

Compris, cette année-là, parmi les généraux destinés à commander les divisions de l'armée formidable que l'empereur Napoléon avait organisée contre la Russie, il fut, après la retraite de Moscou, en 1813, pourvu du commandement de la place de Wittemberg sur l'Elbe. Ce fut dans cette ville, que la main des hommes et la nature avaient oublié de fortifier, que le général de Lapoype immortalisa à tout jamais son nom par une de ces défenses héroïques dont les fastes militaires de l'antiquité ont seuls gardé le glorieux et retentissant souvenir. Surpris par un corps russe considérable, il dressa à la hâte des retranchements, faibles murs de terre, derrière lesquels il arrêta et tint en échec l'ennemi. La résistance fut énergique, si énergique même, que les Russes, qui avaient compté s'emparer sans coup férir d'une place qu'aucuns travaux de défense ne protégeaient, levèrent précipitamment le blocus, après avoir entendu le coup de canon de la bataille de Lutzen, qui annonçait la victoire des Français.

De Lapoype ne resta pas longtemps tranquille dans la ville dont le nom se lie désormais si intimement au sien; il fut cerné de nouveau, après la bataille de Leipsik. Sa résistance fut, cette seconde fois, non moins héroïque que la

Digitized by Google

première. Mais, que pouvait-il contre le nombre?... la ville néanmoins ne se rendit pas ; elle fut prise d'assaut.

Les Cent jours, en ramenant sur le trône Napoléon, réveillèrent, dans le cœur du général de Lapoype, les sentiments d'affection qu'il avait gardés au grand homme qui avait porté si loin et si haut le nom de la France. Son acte d'adhésion au nouvel ordre de choses ne se fit pas longtemps attendre. Il avait accepté le commandement de la place de Lille ; et, lorsqu'aux cent jours succéda la seconde restauration, de Lapoype refusa de livrer les portes de la ville qu'il commandait. Le lieutenant-général de Bournonville, désespérant de vaincre sa résistance, lui envoya, au nom de Louis XVIII, un émissaire secret ; et, comme il fallait tromper la surveillance rigoureuse qui s'exerçait aux portes de la ville, ce fut une jeune fille d'une remarquable beauté qui fut choisie pour servir d'intermédiaire. L'entrée de cette jeune personne n'éveilla aucune défiance, et elle put, à trois reprises différentes, heureusement arriver jusqu'auprès du général de Lapoype, auquel elle remit chaque fois, de la part du général Bournonville, une dépêche, contenant les instances nouvelles de ce dernier. Il paraît même qu'on offrit à Lapoype une somme de 600,000 fr. et la dignité de maréchal de France, en échange des clés de la ville. Le général refusa tout, et ce ne fut qu'après que les événements eurent consommé la ruine de l'Empire, qu'il remit la place au général Bourmont, désigné comme son successeur par le ministre de la guerre de Louis XVIII.

L'année qui vit la seconde restauration vit aussi la mise à la retraite du général de division marquis de Lapoype. Le nouveau gouvernement n'avait pas pu lui pardonner, et ce qu'il appelait sa défection, et le refus qu'il avait d'abord fait de remettre la ville de Lille aux commissaires de Sa Majesté.

De cette époque, date la fin de la carrière militaire de l'homme dont nous venons d'essayer d'esquisser à grands traits la glorieuse biographie.

A partir de ce moment, le général de Lapoype disparaît de la scène politique, où il avait su constamment tenir, avec tant d'indépendance et tant de dignité, une si grande place. Moderne Cincinnatus, il vécut au milieu du calme et de la paix des champs, fier de l'estime et de la considération universelle qui l'entouraient, et heureux surtout de l'affection respectueuse dont tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher lui prodiguaient chaque jour les sincères et touchants témoignages.

FERDINAND CALVET DE ROGNIAT.

Le général de Lapoype s'est éteint à l'âge de 93 ans, le 27 janvier 1851, dans sa propriété de Fantaisie, aux Brosses, près de Vaux.

Le 29 janvier 1851, le convoi de l'illustre général traversait Lyon pour se rendre au cimetière de Loyasse, et recevait de tous, sur son passage, des marques de respect et de regret. De nombreux citoyens, des villageois en blouse,

Digitized by Google

un brillant état-major, douze bataillons de diverses armes composaient le cortége. C'étaient vraiment de dignes funérailles, quoiqu'elles eussent été improvisées, en l'absence de tous les membres de la famille, par des amis de l'illustre défunt. Tous les habitants de la commune où vivait le général s'étaient fait un religieux devoir d'accompagner, à pied, et par de bien mauvais chemins, ses restes mortels jusqu'au champ de l'éternel repos. Là, M. Vachez, membre de notre Conseil municipal, a prononcé, sur cette tombe entr'ouverte, le discours suivant qui résume toute cette noble vie :

Une grande âme vient de quitter son enveloppe mortelle, pour retourner à son créateur, qui l'avait marquée du sceau de sa prédilection.

D'unanimes regrets, des larmes sincères rendent hommage à l'homme juste, au sage qui fut chrétien sans fanatisme, tolérant sans indifférence, et pour qui la pensée de l'Être suprême fut un frein pour le mal et un encouragement au bien.

Le général La Poype fut aussi simple que grand ; son caractère avait cette espèce de physionomie antique, si rare de nos jours, et qui inspirait à tous amour, vénération, respect. Aussi est-ce de lui qu'on peut dire, avec un orateur sacré : « qu'il avait dans l'âme toute la vigueur d'un Spartiate, et dans l'esprit, toutes les grâces d'un Athénien. »

Devant cette tombe, tout disparaît : noblesse, grandeur, fortune. Il ne reste pour nous que le souvenir impérissable d'une vie dignement remplie, d'une longue carrière glorieusement parcourue.

Le général La Poype était né à Lyon, le 31 mai 1758.

Comme toutes les intelligences supérieures, il eut d'intuitives révélations. Il eut le pressentiment des grands évènements qui devaient marquer en France les dernières années du siècle passé. Dès ce moment, il se dégagea des liens qui l'attachaient à un corps privilégié, et, quoique d'une famille patricienne, il embrassa avec un saint enthousiasme et une ardente et sincère conviction, la cause populaire à laquelle il n'a cessé d'être fidèle jusqu'au dernier souffle de sa belle vie.

L'histoire comtemporaine a déjà dit ce que fut le général Lapoype, pendant tout le temps des guerres que la république et l'empire, à son agonie, eurent à soutenir. Elle nous le montre, dans la garde nationale de Paris, au mois d'août 1789, commandant du 4e bataillon de Seine-et-Oise, au mois d'octobre 1791 ; colonel du 104e régiment de ligne, le 6 juin 1792 ; et général de brigade, le 10 septembre de la même année.

A la retraite du camp de Maulde, il se distingue à la tête de son régiment en combattant à l'arrière garde.

Nommé général de division au mois de mai 1793, il est chargé bientôt après du commandement de Toulon, où il court les plus grands dangers. Puis il suc-

Digitized by Google

cède au géneral Carteau, comme commandant en chef, et coopère d'une manière brillante à la reprise de cette importante place maritime.

Nous jetterons un voile sur les accusations qui l'amenèrent à la barre de la Convention, d'où il fut renvoyé à l'armée des Alpes.

A Lyon, dans les moments les plus orageux, il fut appelé à un commandement supérieur, pendant lequel il rendit d'éminents services, et sût allier la prudence à la fermeté, la rigueur du devoir avec les droits d'humanité.

Il combattit ensuite sous Augereau, à l'armée du Rhin, de là il passa à l'armée d'Italie, défendit Gênes, se distingua à Novi, et, après la célèbre bataille de Marengo, fut chargé du blocus de Mantoue.

Plus tard, il partagea les dangers de l'armée envoyée à St-Domingue. Fai prisonnier par les Anglais, il obtint, sur parole, son retour en France, où, jusqu'à son échange, il commanda une division de l'intérieur.

Alors commençait le déclin de l'empire. Sur sa demande, le général Lapoype est envoyé en qualité de gouverneur à Wittemberg, et là il soutient, à deux reprises, un siége justement regardé, par tous les militaires expérimentés, comme un des plus beaux faits d'armes de nos dernières guerres.

Nous le retrouvons, en mai 1815, commandant en chef Lille et le département du Nord. Là il refuse noblement, malgré des offres magnifiques, de servir le nouvel ordre de choses que l'invasion étrangère imposait à la France, et quelques jours après il dépose son épée, pour se livrer, non pas au repos, mais aux lettres, aux arts et à l'agriculture. L'austérité de ses mœurs républicaines, la sincérité de ses convictions, sa probité et son désintéressement le rendirent inaccessible à tous les gènres de séduction.

Une si belle vie ne pouvait échapper à l'admiration et à la reconnaissance de ses concitoyens. Nommé député du Rhône en 1822, le général Lapoype fut sur le banc législatif ce qu'il avait été à la tête des armées.

Il atteignit ainsi sa septantième année. L'heure du repos avait sonné pour lui, et c'est alors que, se dépouillant de la gloire qu'il avait acquise, il se renferma dans un cercle de quelques amis, et dans la lecture si attrayante pour lui, des classiques, des philosophes, et, disons-le, des Pères de l'Église. C'est ainsi qu'il a pu voir arriver, avec le calme d'un sage, le moment si redoutable pour la plupart des hommes, et qui n'a été pour lui que le passage d'un sommeil à l'autre.

Messieurs,

Au moment de nous séparer, un souvenir me frappe. Aux obsèques d'un maréchal de l'empire, on lisait, sur la porte des Invalides, cette pensée :

« *Honorer les héros, c'est les multiplier.* »

Honorons donc la mémoire du général Lapoype; et puisse ce culte pour un grand citoyen, faire naitre en nous toutes les vertus dont il fut le modèle !

Digitized by Google

Chronique musicale..

CONCERT ANNUEL DE M. GEORGE HAINL. Mme PLEYEL.

Le Concert annuel de M. George Hainl avait attiré, comme à l'ordinaire, une foule nombreuse et choisie au Grand-Théâtre, et la salle offrait un coup-d'œil charmant.

Le quatuor de Maurer, bien qu'il ait été exécuté avec une grande supériorité et un ensemble parfait par nos quatre premiers violons, a été trouvé un peu sévère pour son élégant auditoire.

C'est un honneur pour M. Léon Palliard, jeune amateur de notre ville, d'avoir été admis à faire entendre dans ce sanctuaire une œuvre de sa composition. Son chœur de Chasse rappelle nécessairement, par son rhythme obligé, d'autres œuvres du même genre. La mélodie en est claire et facile, mais un peu primitive. Sachons gré à M. George Hainl d'avoir encouragé les débuts de notre jeune compatriote. Il a ouvert une voie dans laquelle nous aurions voulu voir entrer notre Cercle musical. Ce n'est pas tout que de faire connaître les grands maîtres, il faut encore faciliter l'essor des jeunes compositeurs, leur donner les moyens de se produire. Par ce stimulant, vous enlèverez peut-être plus d'une noble intelligence à la vie stérile du café, aux émotions du jeu et à l'oisiveté qui énerve l'âme et le corps.

Disons-le, pour être juste, nos choristes ont chanté le chœur de M. Léon Palliard avec beaucoup de justesse, et nous regrettons qu'avec les éléments que possède sous la main notre habile chef-d'orchestre, il ne nous initie pas aux magnifiques chœurs que Weber a composés sur les chants patriotiques du poète allemand Kerner, ou ceux que Mendelsohn a intercalés dans l'*Antigone* de Sophocle, et que nos voisins d'outre-Rhin peuvent entendre et apprécier chaque jour.

Le quatuor de *Ma tante Aurore* et celui de l'*Irato* ont été fort bien accueillis, le premier surtout, quoique l'exécution n'en fut pas irréprochable.

Le premier acte d'*Alceste*, page sublime de Gluck, n'a pas été dignement compris du public, qui aurait eu besoin d'être préparé à cette musique si dramatique, si *cornelienne*, si je puis le dire. Aussi l'attention générale a-t-elle fait défaut dès le second ou le troisième air. Une œuvre de cette nature perd beaucoup, nous en convenons, à être privée de l'attrait scénique. Mais elle ne peut se fractionner, comme quelques-uns l'auraient voulu, car là tout s'enchaîne, tout a sa raison d'être. Mlle Julienne s'est fait remarquer par la manière dont elle a chanté les solos, ainsi que la ravissante romance

Digitized by Google

de *Marguerite* ! Elle l'a interprétée d'une façon dramatique, étrangère peut-être à l'œuvre de Schubert, mais que l'intervention de l'orchestre a complètement justifiee. Ne se priverait-elle pas, par l'abus qu'elle fait du trille continu, d'un effet sûr pour émouvoir ses auditeurs, lorsqu'on l'emploie en son lieu?

Le *Roi des Aulnes*, cette magnifique ballade, qu'on se réjouissait d'entendre avec l'accompagnement d'orchestre qui doit lui donner un caractère plus original encore, a, nous ne savons trop pourquoi, disparu le dernier jour du programme, pour être remplacé par une frêle et insignifiante romance de *Dom Sébastien*, fort bien chantée, du reste, par M. Dufrêne, dont la voix fraîche et sympathique plaît fort aux Lyonnais.

Combat et Victoire, ouverture de M. Mulder, pianiste distingué, nous a offert une introduction qui ne manque pas d'originalité. L'instrumentation en est savante, mais un peu embrouillée. On y trouve pourtant de la mélodie et une véritable inspiration musicale. M. George Hainl pourrait donner à ces solennités un attrait à la fois de nouveauté et d'instruction, en nous faisant entendre les belles ouvertures de Beethoven, *Coriolan*, *Promethée*, *Egmont*, *Léonor*, la *Fée Mélusine*, et le *Songe d'une Nuit d'été* de Mendelsohn, qui sont à l'ordre du jour des trois grandes Sociétés musicales de Paris, et que nous n'avons point encore entendues à Lyon. Nous faisons toutes ces observations à M. George Hainl, car il est placé de façon à faire notre éducation musicale, et nous comptons sur lui pour cela.

Mais le grand intérêt de la séance résidait surtout dans le magnifique talent de Mme Pleyel, qui n'a point trompé notre attente. Elle a joué, avec moins de fougue et de passion, mais certainement avec une plus grande perfection de mécanisme que Listz, le grand concerto de Weber, puis une fantaisie assez faible de Prudent, sur la *Juive*, dont elle a fait ressortir le chant de la façon la plus suave et la plus délicate ; enfin, les *Plaintes de la jeune Fille*, de Schubert, et la *Tarentelle* de Rossini, transcrite pour le piano par Listz. Ce dernier morceau exécuté avec une verve et une prestesse étonnante, a obtenu les honneurs du bis, et terminé ce concert de dimensions exagérées.

Nous venons d'entendre le 2e Concert de Mme Pleyel. Impossible d'imaginer une exécution plus éblouissante, dans l'admirable concerto de Mendelsohn, œuvre capitale destinée à prendre place à côté de celui de Weber. Ce dernier morceau surtout, attaqué d'un mouvement phénoménal de vitesse, a été enlevé aux applaudissements de la salle entière, qui a rappelé *le grand pianiste*, en la couvrant de fleurs. A côté de ce talent hors ligne, le jeune Baumann, fils de notre digne violoniste, a fait apprécier, dans un beau morceau de Francomme, la grande manière et l'excellente méthode qui lui ont valu, il y a trois ans, le premier prix au Conservatoire de Paris.

Digitized by Google

A M. VICTOR DE LAPRADE.

Disciple de Platon, poète grave et calme,
O songeur dont le front porte la verte palme
Des bardes inspirés ;
Religieux enfant que l'antique Cybèle
Abreuva chastement de son lait qui ruisselle,
Sous les lauriers sacrés ;

Amant mystérieux des neuf sœurs prophétiques,
Dont le chœur t'enseigna les célestes cantiques ;
Frère des vieux chanteurs,
Que la Grèce eut voulu d'Argos ou d'Ionie,
Pour entendre couler la natale harmonie
De tes hymnes vainqueurs ;

O prêtre, toi qui sens battre sous ta mamelle
Les palpitations de l'âme universelle,
Comme Orphée autrefois ;
Tête par Apollon et sa lyre touchée,
Lèvre pleine de miel où la muse penchée
A mis sa douce voix ;

Digitized by Google

O chercheur d'idéal, ô rêveur solitaire,
Sondant l'homme et les champs de ta pensée austère,
Et surtout le ciel bleu,
Tu découvres au fond de ces splendeurs écloses,
Dans le rayonnement qui s'échappe des choses,
L'art, la nature et Dieu.

L'art! ah! sans doute, un soir, sous le sacré portique,
Où l'ombre nuançait l'éclat du Pentélique,
Tu l'appris de Platon,
Quand ton âme, dormant dans les limbes de l'être,
Flottait avec les vents qui caressaient le maître,
Noyé dans un rayon.

Là, parmi les senteurs qui s'exhalaient des roses,
Aux lueurs du couchant semé de reflets roses,
Aux accords des chansons,
Comme un lac qui reçoit des trésors dans son onde,
Tu recueillais en toi la semence féconde
Des divines leçons.

Maintenant tu nous dis, et la pure harmonie,
Et les longs entretiens du cygne d'Ionie,
Et l'art et les beaux vers,
Et, traversant le temps que le barde domine,
Tu nous fais respirer, sur la sainte colline,
Les lauriers toujours verts.

Ah! tu dors bien souvent à l'ombre de leurs branches,
Lorsque, sous les grands bois, où les Charites blanches
T'accueillent dans leurs bras,
Tu vas poser ton front parmi les paquerettes,
Sur le tapis charmant des humbles violettes
Qui te parlent tout bas.

Digitized by Google

Alors, l'essaim léger des brises fraternelles
T'enveloppe de calme, en secouant ses ailes,
D'où tombe le sommeil;
Et les chênes courbés, la forêt tout entière,
Comme un orgue lointain, murmurent leur prière,
Jusques à ton réveil.

Toi, tandis que tu dors sous l'œil sacré des rêves,
Les éternels concerts montent des flots aux grèves,
Et te proclament roi,
Et l'écho de ces bruits que l'immense nature
Arrache en palpitant de toute créature,
L'écho se fait en toi.

C'est le réveil! ô Barde, allons! saisis ta lyre!
Au milieu de ces voix qu'enfante le délire
Des éléments chanteurs,
Mêle ta voix sereine, et forte, et pacifique,
Et, rappelant Orphée, entonne l'hymne antique
Aux grands dieux créateurs.

Suspendus à tes chants, les arbres et les plantes
Te répondent avec des notes indolentes,
Frère, tu les comprends;
Religieux sondeur des objets et des âmes,
Artiste dont les doigts font envoler les gammes
De ces claviers géants.

Au tronc des arbres verts les nymphes enfermées
Chargent de leurs soupirs les brises embaumées
Qui te caresseront,
Et leurs rameaux, penchant leur brune chevelure,
Versent avec bonheur le calme, et le murmure,
Et l'ombre sur ton front.

Digitized by Google

La Naïade qui pleure en sa conque de marbre;
L'hyssope qui fleurit sur les pieds du grand arbre,
Plein de nids et de voix;
L'aigle, nageur sublime, épris des larges voûtes;
Les gais oiseaux perchés sur le buisson des routes;
Le passereau des toits:

Tous ont des chants cachés que le vulgaire nie,
Des chants mystérieux dont tu sens l'harmonie
Dans ton cœur inspiré,
Car un dieu t'a donné la lyre intérieure,
Cette lyre qui vibre à tout vent qui l'effleure,
O poète sacré.

Donc, pour toi la nature a quitté ses longs voiles:
Le sillon te connaît; tu connais les étoiles,
Ces pâles sœurs du jour;
Le lac est tout joyeux quand il te désaltère;
Et de toutes ces voix qui t'appellent: mon frère,
Chacune dit: amour.

C'est ainsi que, buvant aux mamelles des choses,
Philosophe rêveur, tu remontes aux causes,
Et ne vois pas le mal;
Et, qu'écoutant parler la terre maternelle,
Dans les mille profils de sa face éternelle
Tu trouves l'idéal.

SCIPION DONCIEUX.

Digitized by Google

XIIIe

BULLETIN MONUMENTAL

ET LITURGIQUE

DE LA VILLE DE LYON.

(SUITE ET FIN).

RÉGION CENTRALE.

XX.

SAINT-POLYCARPE.

Le clocher monumental projeté de cette riche église ne s'élève toujours pas. Des fresques viennent d'embellir la région concave intérieure de la coupole : elles sont d'un goût irréprochable eu égard à l'âge du monument. On devrait étendre la même décoration à l'arc apsidaire et au fond nu qu'il délimite. Ce serait un canevas tout prêt pour représenter le saint patron entouré de légendes grecques.

XXI.

SAINT-PIERRE.

A la fin de 1849, on a fait subir aux murailles intérieures de Saint-Pierre, une opération générale de regrattage, et l'on a

Digitized by Google

cannelé les colonnes de son chœur. Le *Courrier de Lyon* a fait de justes observations sur ces travaux, dans son numéro du 1er janvier 1850; mais je suis loin de partager l'opinion de ce journal sur la nécessité de reconstruire la façade du monument.

Le prolongement de la rue Centrale qui absorbe une partie de la rue Saint-Côme, a rendu sensible aux yeux un fait matériel dont nous ne nous rendions pas compte, c'est l'extrême proximité des deux églises de Saint-Nizier et de Saint-Pierre.

Je crains vivement que l'agrandissement des places de la Platière et de Saint-Pierre qui sont appelées à se confondre, pour ainsi dire, dans une seule, et la marche triomphale de la rue Centrale à travers le vieux Lyon, ne fassent sacrifier la façade de l'église de Saint-Pierre,

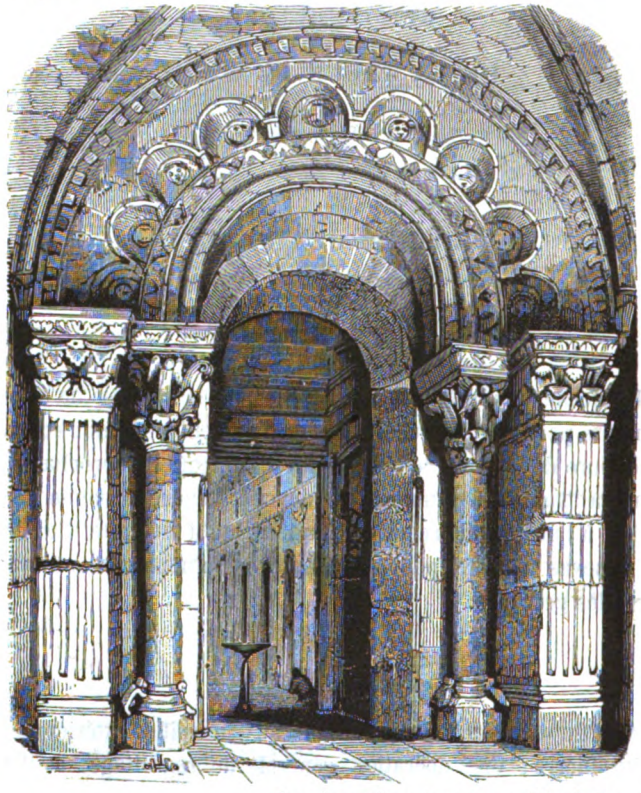

façade qu'on trouvera décrépite, au

Digitized by Google

milieu de ces neuves et blanches constructions. — Je ne cesserai de lutter contre l'indifférence des uns et la frivolité des autres, pour la conservation intégrale de ce reste précieux d'architectonique presque romaine. C'est par les contrastes d'âges et d'histoire, par la variété des aspects, qu'une ville est surtout intéressante et noble. Ne pourrait-on pas, au besoin, en l'éperonnant par un vigoureux appareil de contre-forts, sur-élever cette vieille base et la décorer au faîte, dans le style contemporain de Karl-le-Grand et de Leydrade? — Qu'on veuille bien se le rappeler; avec la vieille Manécanterie adhérant à la basilique de Saint-Jean, et Ainay, la façade de Saint-Pierre est ce que nous possédons à Lyon de plus antique et de plus pur comme art rétrospectif. — Répétons-le, afin qu'on la prenne toujours pour modèle et pour type, la sonnerie de Saint-Pierre est la plus harmonieuse de la ville de Lyon.

XXII.

BASILIQUE DE SAINT-NIZIER.

Une seconde broche a été posée sur le cadran de l'horloge de Saint-Nizier. — C'est quelque chose sans doute; mais en fait de restauration monumentale d'un grand édifice, cela compte à peu près comme un grain de sable dans la mer. — Du reste, faute d'argent, sans doute, M. Benoît se croise les bras dans Saint-Nizier. Puisque les fonds manquent, qu'on liarde du moins pour profiler les niches et les flambeaux du clocher méridional, en tout état de cause, dût-on voir, pendant trois mois, le Pactole rouler ses flots d'or dans la nef majeure de Saint-Nizier, il serait sage de ne pas sur-élever au-

Digitized by Google

delà de la plate-forme actuelle, le clocher méridional de Saint-Nizier.

Deux flèches dissemblables sont peu harmonieuses, deux flèches pareilles sont une monstruosité. Quand Notre-Dame de Strasbourg a reculé devant l'idée de deux flèches similaires, la basilique de Saint-Nizier peut bien aussi faire deux pas en arrière. — Puisqu'on a placé une seconde aiguille sur la montre d'horloge du clocher septentrional, on aurait bien dû en même temps, en raviver les couleurs frustes, et y adapter, comme à l'Hôtel-de-ville, un appareil d'éclairage nocturne.

En ce moment même, une souscription est organisée pour la

Digitized by Google

commande d'une statue du saint patron de cette basilique. Cette statue serait placée à la cime de la façade.

XXIII.

SAINT-FRANÇOIS DE SALES.

Aucune innovation de notre domaine ne s'est produite dans ce temple dont M. Benoît, à force d'art, avec son élégante coupole imitée de celle de Sainte-Justine, de Rome, est parvenu à faire une des belles églises de la ville de Lyon.

XXIV.

MONUMENTS DIVERS COMMUNS AUX TROIS GRANDES RÉGIONS LYONNAISES.

On vient de faire, à notre grande satisfaction, disparaître les ridicules écriteaux en lettres rouges, peints sur le piédestal de la statue de Louis-le-Grand. Il serait temps, ce me semble, de reproduire les belles inscriptions historiques qui se lisaient sur la face septentrionale et la face méridionale de ce monument que toutes les capitales du monde nous envient. Tous les vieux arbres de Bellecour, conformément à une délibération du Conseil municipal, ont été arrachés et remplacés par des arbrisseaux qui malheureusement, pendant de longues années encore, s'élèveront comme les pieux d'un étendage. La mesure, toutefois, était urgente, car à quoi se réduisait la promenade de Bellecour, sinon à quelques tilleuls rabougris, malades, épuisés ? — D'élégantes corbeilles semées de fleurs vivaces et annuelles se sont épanouies sur l'aire de la promenade. — Et maintenant, qu'attend-on pour faire disparaître l'ignoble corps-de-garde bâti *provisoirement* en 1834, qui déshonore cette région lyonnaise ?

Aucun travail d'embellissement ne s'est effectué, depuis quel-

Digitized by Google

ques années, au Palais des Arts et à la Maison-de-Ville lyonnaise. Les bustes d'Ampère et de Ballanche sont venus enrichir, au grand Musée de Saint-Pierre, la galerie des illustres lyonnais, en novembre 1849. Toutefois on commence, en ce moment, une restauration au beffroi de l'Hôtel-de-Ville.

Si on a l'intention sérieuse d'ériger une statue à l'empereur Napoléon, on ferait bien de ne pas perdre de temps pour ajouter le plus tôt possible, par ce monument, à la pompe de la cité.

Le Cercle musical, qui est une espèce de monument public, a subi une rénovation presque complète.

Le Conseil municipal de la ville de Lyon a récemment exprimé le vœu le plus sage. Il a demandé qu'il ne fût dorénavant donné aucun nom politique aux rues, places, quais et ponts de la cité. N'est-elle pas assez riche en dénominations et en origines historiques? Plusieurs noms de rues et places révolutionnairement changés, ont repris leur ancienne appellation; les noms d'Henri IV, de Napoléon, de Casimir Périer, de M. Fulchiron, ont été rétablis. La rive gauche du quai de Saône a retrouvé ses subdivisions de quai Saint-Antoine et de quai des Célestins; mais le quai Villeroy, le Port-du-Temple et le Port-du-Roi ont été absorbés, ce qui est regrettable, parce qu'il en résulte une confiscation des souvenirs de la ville de Lyon. — On a aussi commencé, sur un modèle déplorable, à renouveler le numérotage des maisons et les écriteaux indiquant les noms des rues, places et quais. Je voudrais que la couleur des numéros pour les demeures lyonnaises variât dans les six cantons; qu'on adoptât pour les quais et rues parallèles à la Saône, dans les écriteaux angulaires, l'inscription d'or sur fond de marbre noir, et pour les voies transversales l'inscription rouge sur tablette de marbre blanc.

Les Providences du coteau des Chartreux, la plupart des communautés lyonnaises ont profité des jours calmes qui ont lui depuis la publication du XIIe *Bulletin*, pour embellir leurs maisons ou leurs temples; mais rien, en ce genre, ne s'est fait d'assez saillant pour exiger que nous le constations ici.

Les deux ponts Napoléon, l'un sur le Rhône, l'autre sur la

Digitized by Google

Saône, sont achevés : ces ponts suspendus ne manquent ni de légèreté ni de grâce ; mais aucun luxe sérieux n'a présidé à leur construction, et ils sont loin d'offrir la majestueuse ordonnance des ponts de la Feuillée, du Collége, d'Herbouville et du Concert.

Le marché aux bestiaux dont l'adjudication a été tranchée le 15 octobre 1849, surgit à Perrache, sur les projets de l'intelligent M. Dardel, architecte en chef de la ville de Lyon. Ce marché deviendra celui du midi, et le marché de Vaise demeurera celui du nord.

La statue d'Uranie, sur la place des Cordeliers, mutilée par les *Voraces*, à l'époque où ils y placèrent leur drapeau, invoque et attend sa restauration.

Aucune des croix rogatoires semées dans la ville de Lyon comme celles de la place des Minimes, de la place Saint-Georges, de la place Saint-Pierre, de la place Croix-Pâquet, etc., n'a eu à souffrir de l'établissement de la République. Toutefois, la croix de bois située sur le chemin de Cuire, près du passage de l'Enfance, qui avait servi de barricade le 15 juin 1849 a été relevée sur sa base de pierre, le 15 août de la même année, avec la touchante inscription :

RÉTABLIE PAR LES HABITANTS DV QVARTIER,
LE XV AOVT M. DCCC. XLIX.

L'église des Carmes-Déchaux dont je sollicite depuis longtemps la réparation et la restitution au culte, continue à être délaissée. La ville de Lyon qui comprend la nécessité de donner une paroisse aux habitants de Bourgneuf, se décidera-t-elle enfin à bâtir dans le style romano-byzantin, tout près de la statue de Cléberg, un nouveau temple consacré soit à Saint-Zacharie, soit à Saint-Ennemond, évêques de Lyon, sous le vocable desquels aucune de nos églises n'est placée ? — Il ne serait pas nécessaire de faire de la somptuosité et de vouloir rivaliser avec Saint-Paul de Nîmes de M. Questel. — M. Bernard, l'un de nos

Digitized by Google

plus consciencieux et plus habiles architectes, nous a appris par son admirable église de Limonest, qu'avec des ressources bornées, on peut ériger un temple parfaitement liturgique, parfaitement d'accord avec le type arrêté, également satisfaisant pour le cœur qui prie et les yeux qui contemplent. Les églises neuves d'Ecully, de Saint-Romain, de Collonges, par M. Benoît, déposent aussi de l'intelligence de nos architectes lyonnais au point de vue de l'idée basilicale latine et constantinienne.

Dans cette espèce de Bulletin-statistique, je ne dois parler ni des travaux exécutés à l'Ecole nationale vétérinaire, constatés déjà, ni des forts, ni des casernes qui ne sont point de mon domaine, ni des salles de bals et concerts, ni des quatre théâtres lyonnais dont le Cirque est sans doute un des plus beaux, ni du Colisée. Je voudrais que les façades et la place de Louis-le-Grand retrouvassent le luxe de leur ancienne décoration, que le magnifique grenier d'abondance, véritable palais, qui est devenu la caserne de Serin, reprît parmi les monuments civils de la cité le rang que lui donne son architectonisation, et cessât d'être un quartier militaire; que la statue de Soufflot s'élevât sur la place des Terreaux, celle de Philibert Delorme sur la place Saint-Nizier; que les immenses bâtiments du Lycée et de l'Académie universitaire, ceux du Petit-Collége fussent restaurés d'une manière générale et large.

Le bâtiment de la Condition des soies à la magnifique porte, la statue de Jacquard, le Grenier à Sel, la Gendarmerie, l'ancien Change, la Monnaie, l'Hôtel des Tabacs, les Gazomètres, les corps-de-garde, les galeries couvertes et passages, l'Hôtel de la Préfecture, les fontaines monumentales, n'ont rien à demander au XIIIe *Bulletin monumental*. J'ai signalé les réparations partielles faites à la bibliothèque de la Trinité. — La grande bibliothèque, celle des Arts au Palais Saint-Pierre, cette utile création de M. Prunelle, celle de la Maison-de-Ville deviennent chaque jour de plus en plus importantes sous leurs habiles conservateurs. Les cimetières de Loyasse et de la Magdeleine ne cessent de s'enrichir de mausolées d'un type ferme, grave, chrétien. D'autre part, les restes de nos aqueducs romains,

Digitized by Google

sur le saint coteau, les arches gigantesques des Récollets à la montée Saint-Barthélemy, la délicieuse arcade de la Renaissance, cour des Archers, les colonnes romaines de granit, encore debout à Lyon, la maison florentine, vers la montée Saint-Laurent, la Quarantaine, le taurobole antique du quartier Saint-Irénée, les maisons historiques des rues Grôlée, Tramassac, Trois-Maries, du Bœuf, Juiverie,

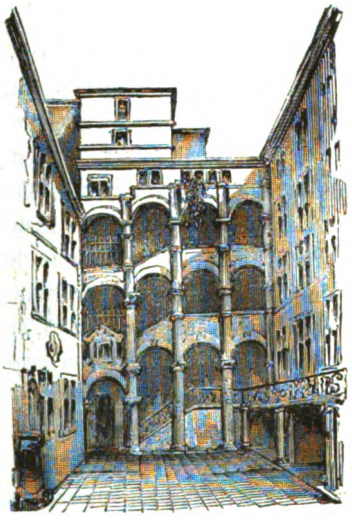

Mercière, Tupin, Saint-Jean, du Palais-Grillet, etc., etc., les vieilles légendes, les vieilles inscriptions, tout cela continue à être respecté. — Nos délicieux monuments de la penture (ouvrages en fer) des deux derniers siècles, comme ceux de la maison quai Saint-Antoine, nº 36 (à l'intérieur), existent encore pour la plupart, ainsi que la maison ornée par Philibert Delorme, rue Saint-Jean, nº 8, pour Antoine Builloud.

Le Pont-de-Pierre à la froide architectonisation duquel il serait si facile de donner du mouvement et de la vie, demeure stationnaire. Il serait vivement à désirer qu'il devînt comme le

Digitized by Google

Panthéon des gloires lyonnaises, et vit deux rangs de statues d'illustres enfants de Lyon, s'aligner sur ses flancs. Je poursuis mon idée. Le Pont-de-Pierre serait principalement consacré aux magistrats et aux écrivains dignes de mémoire. Sur le pont de l'Archevêché, on pourrait placer les pontifes illustres de l'apostolique et sainte église de Lyon. — Les armes de la ville de Lyon, qui sont de gueules au lion rampant d'argent, n'apparaissent pas assez ostensiblement dans les monuments lyonnais ; qu'on les place donc sur le front de tous les édifices communaux.

Le percement de la rue Centrale n'a pas détruit heureusement tous les petits oratoires angulaires des rues, toutes les niches de saints et saintes, si nombreuses à Lyon, comme celle de la maison occupée par M. Gastinel, Port-du-Temple, les deux niches sur une seule maison, angle des rues Mercière et Petit-David, etc. La diminution du nombre de niches consacrées, existant naguère, fera comprendre le besoin de repeupler de saintes vierges et de saints celles qui ont survécu. La niche vide de la Renaissance, rue de la Palme, n° 5, celle de la voûte de la rue des Templiers, etc., etc., retrouveront leurs pieux symboles, assurément. — De même de toutes nos enseignes parlantes, symboliques, sculptées dans la pierre, comme celle *à la Cage*, 1749, etc. ; elles n'ont point disparu toutes dans le cataclysme des démolitions en masse. — Je vois avec plaisir aussi que l'antique et grave sonnerie liturgique de Lyon, qu'un novateur illustre avait voulu modifier, n'a pas été entraînée dans le mouvement si malencontreusement reçu par le clocher de Saint-François-de-Sales.

Une restauration complète a eu lieu au théâtre des Célestins, sous la direction de l'architecte Exbrayat. La *Revue* a déjà apprécié l'intelligence et le bon goût qui ont présidé à ces travaux.

On continue à avoir à Lyon, dans l'enseigne même, le sentiment de l'inscription antique, de la majestueuse lettre augustale. J'ai signalé, dans le précédent *Bulletin*, toutes les enseignes de style antique, qui existent à Lyon : je n'y reviendrai pas.

Je ne reparlerai ni de l'Entrepôt des Liquides, ni de l'Arsenal

Digitized by Google

ni de la Douane, ni de l'Hippodrome, ni du pont d'Herbouville, d'un style égyptien ferme.

Nous avons demandé plusieurs fois que des arbres fussent plantés sur la rive gauche de la Saône, entre les ponts du Change et de l'Archevêché. Le Conseil municipal a voté cette plantation. On s'en occupe au moment où j'écris. On prétend que les marchands des quais Villeroy, Saint-Antoine, des Célestins, protestaient contre cette mesure, dans l'intérêt de leur commerce, exposant que les flots de la circulation devant naturellement se reporter sous les ombrages, ils verront leurs magasins vides. Il y aurait moyen de tout concilier. Que l'on place un rang d'arbres à la rive même des trottoirs du quai longeant les maisons, et l'autre au bord opposé. Y a-t-il, à Lyon, une aire de quais, une zône (la place Bellecour exceptée toutefois) qui ait autant besoin d'ombrage que celle-ci, qu'inonde une plus vive lumière et un plus brûlant soleil? — C'est une rive africaine que le quai Saint-Antoine, et il faut protéger la population contre une chaleur souvent funeste.

De mesquins travaux ont été entrepris sur le quai Humbert, pour combler une excavation considérable produite par des affouillements souterrains de la Saône. On annonce le projet de restauration monumentale de ce quai, qui aurait une largeur de trente-cinq mètres, une rangée d'arbres, un bas-port et un marché. Les projets d'élargissement et d'endiguement des quais des Augustins, de Saint-Vincent et de la Feuillée, s'exécutent, mais avec une majestueuse lenteur.

Je ne crois pas devoir revenir au Jardin-d'Hiver, dont j'ai parlé deux fois, depuis son inauguration.

La nouvelle Manécanterie est installée depuis quelque temps dans le local de la place Saint-Jean, où siégeaient avant leur translation au prétoire, les tribunaux lyonnais. Ces bâtiments ont été singulièrement agrandis, et forment aujourd'hui un vaste et bel ensemble.

De 1849 à 1850, rien de nouveau au Palais-de-Justice, nulle statue de plus (à l'exception de celle de Cléberg), nulle fontaine monumentale de plus, sur nos places lyonnaises.

Digitized by Google

Un des plus curieux monuments romano-byzantins de la ville de Lyon, la vieille Manécanterie,

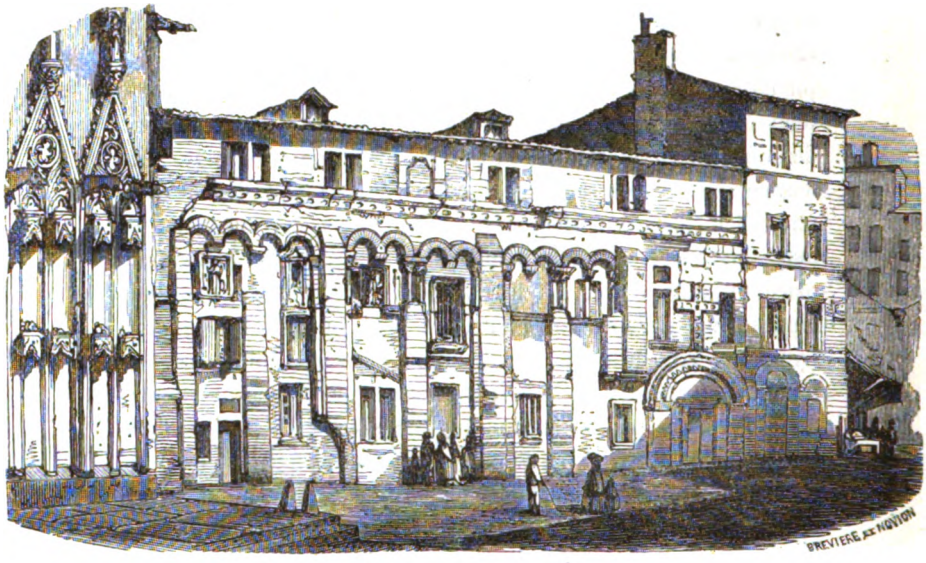

aurait besoin de quelques travaux de consolidation. — Qu'on ne néglige pas cet édifice du temps de Leydrade ! — Mais revenons après cette indispensable digression, aux monuments de la région centrale de Lyon.

XXV.

ÉGLISE DE SAINTE-BLANDINE.

Ce monument religieux, qui devait s'élever comme par enchantement, sous l'inspiration de M. Dardel, pour remplacer la triste église provisoire de Perrache, ne monte pas d'une manière appréciable vers le ciel.

Digitized by Google

XXVI.

EGLISE DE SAINT-DENIS DE LA CROIX-ROUSSE.

L'agrandissement et la restauration intérieure de ce temple sont terminés avec bonheur, et l'architecte, dans ces travaux, a fait preuve de beaucoup de goût. Reste à construire le second clocher et à imprimer à la façade le sceau monumental.

XXVII.

EGLISE DU SEMINAIRE DE SAINT-IRENEE.

La translation du Grand-Séminaire métropolitain, dans un quartier plus calme, plus voisin de sa Basilique primatiale étant décidée, il résulte de cette circonstance qu'aucune décoration nouvelle ne vient embellir l'église de la place Croix-Pâquet.

XXVIII.

EGLISE DE SAINT-CHARLES.

J'ai fait, ces jours derniers, une visite à mes bonnes sœurs Saint-Charles, dans l'intention directe de visiter leur belle église. — Je n'y ai rien trouvé qui n'eût été signalé à l'attention, dans un des précédents *Bulletins*.

RÉGION DU RHONE.

XXIX.

BASILIQUE DE SAINT-BONAVENTURE.

Quant à la magnifique chapelle, autel, restauration, verrière, décoration, retable et contre-retable, tout est achevé à la gloire de la religion, de l'art, de l'ordonnateur, de l'architecte, des ouvriers.

A l'exception de la baie mineure du flanc oriental, toutes les

Digitized by Google

croisées apsidales de l'*augusteum* de Saint-Bonaventure, sont munies de verrières peintes que j'ai soumises à une appréciation consciencieuse, dans les *Bulletins* de 1848 et de 1849. Tant que la construction étrangère qui adhère encore au chevet extérieur de la Basilique, n'aura pas été détruite par suite d'acquisition, on ne pourra ni dégager, ni orner de verres de couleur la fenêtre qui seule ne concourt pas à l'appareil général des verrières peintes du grand chœur de Saint-Bonaventure.

XXX.

EGLISE DE LA TRINITÉ.

Cette somptueuse église italique vient, elle aussi, de recevoir un évêque sous sa voûte enrichie de fresques, au milieu de ses peintures et de ses marbres. Je voudrais que la ville de Lyon se mit enfin en tête de la restaurer radicalement, car sa splendide décoration a grand besoin d'être rafraîchie. — Ne fut-ce que pour encourager l'art et les artistes lyonnais, la cité doit, à cet endroit, s'imposer des sacrifices.

XXXI.

ÉGLISE SAINT-EUCHER DE LA BOUCLE.

Le saint patron de cette église, Eucher, fut tiré d'une grotte où il vivait avec Galla, sa compagne, Consortia et Tullia ses filles, pour monter sur le siége pontifical de Lyon. Tullia, sa fille cadette, a été l'origine de la ville de Sainte-Tulle (Basses-Alpes). On trouve, sur cette origine, de savants détails dans l'histoire de sainte Tulle, par M. le docteur Robert. Le monument consacré à Saint-Eucher, est un des plus nobles, un des plus purs dont l'architectonique moderne ait doté la ville de Lyon, je le répète, non pour flatter l'architecte-constructeur du monument, M. Forest, mais pour exalter tout ce qui est bon et beau, dans notre chère cité.

XXXII.

ÉGLISE DE SAINT POTHIN.

Je ne voudrais que des inscriptions grecques, que des mono-

Digitized by Google

grammes grecs, je voudrais entendre chaque dimanche l'Evangile chanté alternativement en grec et en latin (comme à Saint-Jean-de-Latran), dans cette Basilique moderne, bâtie par M. Crépet, mais placée par le vœu général du diocèse de Lyon, sous l'invocation de son premier pontife, enfant de l'Asie mineure.

Mais ce temple n'a guère d'argent à dépenser en légendes grecques, car, le 15 juin 1849, pendant l'insurrection de la Croix-Rousse, il a eu son mobilier dévalisé, et il a fallu que le conseil de fabrique s'imposât de graves sacrifices pour le rétablir.— Espérons que, ces pertes réparées, il pourra compléter son ornementation, et rappeler par l'éclat sobre de ses beautés de détail, les vices de son architectonisation comme monument du culte catholique. — Ajoutons toutefois que cette église vient de se donner quatre cloches, dont les voix constituent une sonnerie moins parfaite que celles de Saint-Pierre et de Saint-Louis sans doute, mais harmonieuse et noble.

XXXIII.

ÉGLISE DE SAINT-CLAIR.

Le *statu quo* se maintient dans ce joli temple moderne, depuis les derniers embellissements qu'il a reçus et que j'ai constatés dans leur temps. Le faubourg de Bresse tend chaque jour à s'accroître. Il faudra bien que l'on parvienne à agrandir l'église de Saint-Clair, aux dépens de la place qui la précède au midi.

XXXIV.

ÉGLISE DE NOTRE-DAME-SAINT-LOUIS DE LA GUILLOTIÈRE.

Cette église est devenue un des grands édifices ecclésiastiques de l'agglomération lyonnaise. L'orage anarchique qui a grondé longtemps sur la Guillotière et a retenti jusque dans Notre-Dame-Saint-Louis, a sans doute nui au progrès lent mais continu de son achèvement et de sa décoration intérieure. Cette décoration terminée, il faudra surélever le clocher et lui donner le caractère dominateur et ecclésiastique qui lui manque.

Digitized by Google

XXXV.

ÉGLISES DIVERSES.

L'église de Saint-André, l'église de Saint-Maurice, l'église de la Mulatière n'ont été, depuis le dernier *Bulletin*, l'objet d'aucune restauration notable.

XXXVI.

CHAPELLE EXPIATOIRE.

Les PP. Capucins sont rentrés dans leur paisible asile, à l'ombre du vaste tombeau égyptien, qui couvre la cendre des lyonnais, victimes de la Terreur. L'aspect, les lignes de ce grave monument, dont la forme extérieure est celle d'une pyramide, ne peuvent recevoir aucune modification. Quant aux profils et à la décoration de l'église proprement dite, ils demeurent stationnaires.

XXXVII.

ÉGLISE DU GRAND HOTEL-DIEU.

L'éclairage nocturne a été adapté à l'horloge de l'Hôtel-Dieu. — Du reste, stagnation dans cette magnifique église tellement ornée, tellement riche en monuments commémoratifs, en tableaux, qu'il ne serait guère possible d'y trouver un coin vide pour renchérir sur sa décoration. La stagnation, pour cette église la plus propre de la ville de Lyon, c'est le progrès, c'est la raison. — Les royales statues de la grande façade palatine, sur le quai du Rhône dans la région de la coupole majeure, peuvent dormir en paix de leur sommeil sans fin; elles ne sont plus menacées par la démagogie.

Il y a en Europe bien peu d'édifices qui égalent l'Hôtel-Dieu de Lyon en ampleur, en grandiose, en majesté. — Mais Soufflot était lyonnais, et il ne croyait pas pouvoir déployer trop de magnificence dans un monument si glorieux pour sa patrie.

Digitized by Google

XXXVIII.

ÉGLISE DE L'AUMONE-GÉNÉRALE.

Depuis le somptueux retable placé, ces années passées, derrière l'autel majeur de ce temple à trois nefs, le bas-relief sculpté à son fronton extérieur, les verrières-mosaïques adaptées aux baies et le rajeunissement complet de l'édifice, la belle église de la Charité n'a pas changé d'une manière appréciable. L'hospice immense qui s'unit à elle me rappelle sans cesse les efforts que tenta une avide philosophie de cœurs secs pour la suppression des tours. — Peu de personnes admirent la majestueuse ordonnance de la grande cour de la Charité, avec ses *deambulatorium* superposés, ses fermes et harmonieuses arcades.

XXXIX.

ÉGLISES DIVERSES.

La délicieuse église de l'Hôpital militaire, consacrée DEO EXERCITVVM, celle du pénitentiaire de St-Joseph abritée d'une élégante coupole, sont des édifices neufs, dans lesquels aucune restauration n'est possible, puisqu'aucune dégradation ne s'y est produite sous l'influence du temps ou des mauvaises passions des hommes.

XL.

PETITE VOIRIE.

Il s'opère en ce moment dans l'ichnographie, c'est-à-dire dans le plan de la ville de Lyon, le même mouvement que l'on vit de 1824 à 1830 s'emparer de Paris, et qui recommença de 1840 à 1848, dans la première capitale. Les idées nouvelles heurtent depuis trois ou quatre ans notre vieille métropole lyonnaise, avec une violence, que ne parvient plus à comprimer l'esprit guelphe et communal, l'horreur des innovations

Digitized by Google

et des changements brusques qui règne parmi nous. — Il est vrai que la spéculation privée des architectes et des entrepreneurs a presque seule déterminé les rapides métamorphoses dont nous sommes témoins, métamorphoses que l'esprit public lyonnais n'invoquait pas, quoi qu'en puissent dire les frénétiques amis de la nouveauté. C'est ici toute une révolution de rues, un changement d'aspect absolu, au centre de la cité : Lyon a fait peau nouvelle, il est méconnaissable. — Et pendant que ma vénérable rue Mercière, la rue littéraire et historique par excellence, la rue des J.-B. Girin, des Antoine Boudet, des Tournachon-Molin, des Perisse majores, etc., se meurt de chagrin et de délaissement, sa fière rivale poursuit sa marche triomphale dans la région la plus homogène, la plus compacte de la ville, brisant toutes les résistances, pulvérisant tous les obstacles. — Que deviendra, je le demande encore, ce boyau continu des petite et grande rues Mercière, *via mercatoria* des bibliopoles, imprimeurs et bouquinistes lyonnais des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, parallèle à la rue Centrale? — Ah! oui, j'ai pleuré, et pleure amèrement encore en songeant à tant de prospérité à droite et à tant d'infortune, tant d'oubli à gauche. Les rues Mercière me rendront cette justice, c'est que j'ai plaidé leur cause avec chaleur, foi, persévérance. Si nous avons succombé, assurément ce n'est pas sans avoir lutté contre la mort. Les locataires et propriétaires de ces rues ont un moyen de ramener le public dans leur sein. — Je l'ai indiqué en 1849, dans le *Courrier de Lyon*. — Que dans cette région lyonnaise se réunissent exclusivement les grosses industries spéciales, qui n'ont besoin ni du fracas des boutiques, ni du charlatanisme des devantures. On sera bien forcé d'aller les chercher là où elles seront. — Mais, parlons de la rue Centrale.

Lyon, vraiment, est aujourd'hui comme un jeune homme qui aborde un ordre d'idées avec d'autant plus d'impétuosité, qu'il n'y était pas préparé, et, du jour de son émancipation, ne connaît plus de frein, plus de limites. Qui aurait préjugé, il y a dix ans seulement, qu'une large et hardie trouée unirait, en ligne presque directe, Bellecour aux Terreaux? Ce n'est qu'à la fin de

Digitized by Google

1849 que la maison des Quatre Tournelles, place Saint-Nizier, s'est ébranlée, et bientôt, en décembre de la même année, les démolitions continuaient du côté de la portion courbe de la rue Saint-Côme, qu'elles ne tardèrent pas à entamer, en absorbant tout le flanc oriental de la région droite de cette rue, dans l'axe de la rue Sainte-Marie-des-Terreaux.

Et on appelle tout ce tumulte d'alignements inconnus, tous ces changements de décoration à vue, embellissement, assainissement, magnificence. Oui, l'air et la lumière inonderont la rue Centrale; mais, dans nos villes méridionales, les rues larges offrent le grand inconvénient d'être exposées sans défense aux bourrasques de l'arrière-saison et aux ardents rayons du soleil d'été.

Ces grandes voies droites sont commodes, belles même, mais monotones et froides. Et à quel prix les obtenons-nous, au prix du caractère historique de la cité, de ses mœurs conservées, de son type, de son esprit public, de sa nationalité. Oui, encore un coup, la civilisation coulera à pleins bords dans cette rue; mais je crains bien, moi, que la barbarie ne trouve, pour envahir la métropole lyonnaise, les mêmes facilités que la civilisation; je crains bien que le charlatanisme, la rouerie, l'égoïsme de Paris ne fassent plus vite irruption, et n'achèvent de ruiner la physionomie locale. Nos rues étroites, obscures, tortueuses, c'étaient comme autant de boulevards contre le parisianisme, l'irréligion, les idées nouvelles si infécondes et si mobiles. A l'aide de ces réseaux de petites voies, l'histoire lyonnaise se continuait par les mœurs lyonnaises. — Tout cela n'est et ne sera plus.

Plus de petite rue Longue; à peine un reste méconnaissable de la grande rue de ce nom est-il visible; plus de Halles de la Grenette, plus d'allées de traverse, de voûtes ogivales, de petites niches aux saints, aux madones tutélaires sur les angles des maisons, dans tout le cœur de la ville de Lyon. Et, par contre-coup, plus de rue Lanterne appréciable, plus de rue partageant en deux zônes, la place de Notre-Dame-de-la-Platière et la place Saint-Pierre? — Mais tâchons de trouver quelques consolations dans le présent.

Digitized by Google

La seule maison des Halles de la Grenette qui ait survécu au bouleversement général de cette région, est celle où fut l'imprimerie du célèbre Ballanche, maintenant celle de M. Mougin-Rusand; cette demeure a gagné sur place, au mouvement du luxe et des idées. Il était impossible d'en tirer meilleur parti qu'on l'a fait, sans lui arracher une seule pierre. Un élégant avant-corps couronné d'une plate-forme avec balustrade, ne s'élevant qu'à la hauteur du premier étage, a mis cette demeure dans l'alignement normal. C'est une broderie sur le fond florentin du rez-de-chaussée de cette maison. Il y a dans cette œuvre de raccord, une intelligence parfaite, de l'inspiration et de la verve. Tout l'édifice a été peint à l'huile comme les maisons de Londres et d'Amsterdam.

Pourquoi donc nos architectes lyonnais s'obstinent-ils à oublier qu'il y a eu, en France, une Renaissance, un XVIIe et un XVIIIe siècle? Pourquoi ne nous donnent-ils pas des maisons à la Louis XIV, même à la Louis XV. Ces architectoniques civiles si dédaignées par les touristes et les fats, avaient bien leur finesse, leur agrément, leur prix : elles s'harmonisaient avec le caractère national, elles avaient des tours, des motifs ingénieux, une grande richesse de profilation et de pittoresque.

Je le demande, sommes-nous des *gothiques*, avons-nous des vêtements, des ameublements, des mœurs *gothiques*, des damoiseaux et des varlets; buvons-nous l'hypocras et l'hydromel; avons-nous les aiguières, les bahuts, la paille fraîche au lieu de tapis, les idées guerrières de nos aïeux? Quoi de plus anachronistique qu'une maison *gothique* dans nos blanches et neuves rues modernes, dont la façade sera couverte d'affiches et d'enseignes plus ou moins baroques, dont le rez-de-chaussée sera occupé par des boutiques pleines de commis en calotte grecque et en paletot, le mètre en main, par des marchands de chapeaux de paille, de comestibles, de calicot, de bougran, de madapolam, tiretaine, ou par des bazars à 30 centimes? Et la maison *gothique*, la comprenez-vous à sept ou huit étages?—Si, en principe, je blâme la demeure *gothique* actuelle, je serai moins sévère

Digitized by Google

dans l'application. — Ceci nous mène droit à la maison Blanchon, sur la place de l'Herberie.

Voici assurément un exemple dont il ne faut pas abuser. — C'est M. Desjardins, l'un de nos plus habiles dessinateurs parmi les architectes lyonnais, c'est M. Desjardins qui l'a donné. — Le grand point, ici, était de concilier, à l'intérieur, le style du moyen-âge avec les besoins modernes, et, à l'extérieur, de développer ce charme oculaire qui constitue le pittoresque. M. Desjardins s'est habilement tiré des difficultés sans nombre qui semblaient devoir intimider son courage et faire chanceler son œuvre. Le plus grand défaut qui la dépare, résulte de la hauteur excessive de l'édifice. Si la maison Blanchon avait deux étages de moins, elle serait beaucoup plus sage et beaucoup plus vraie, comme reproduction d'architecture historique. — Comment ! même dans le *gothique* qui n'admettait l'élévation que pour les donjons et les clochers, les cathédrales et les maisons communales ou consulaires, mais ne la coupait point de petits étages superposés, vous voulez que, dans la demeure lyonnaise, l'homme perde son temps et use sa vie à monter et à descendre des escaliers ! mais c'est là le mauvais côté du goût lyonnais : ici, la maison, de quelque type qu'elle soit, n'est jamais harmonieuse, ne présente jamais les proportions convenables de hauteur par rapport à la largeur. Tout monument, tout édifice qui n'a pas été fait à l'échelle de la stature moyenne de l'homme est faux. — Voilà pourquoi Saint-Pierre de Rome jette le trouble dans toutes les idées qu'on a sur les dimensions et les rapports architectoniques. Tout édifice où il n'y a pas de parties lisses est faux encore, essentiellement faux. Qu'on daigne ne jamais oublier ces maximes.

L'ordonnateur des travaux exécutés sous la direction de M. Desjardins, sans doute, aura voulu que sa maison montât ainsi au ciel, mais avait-il exigé qu'elle fût *gothique* ? Je demanderai à M. Desjardins où il a trouvé l'exemple de certains ornements de la renaissance libre, associés à ses profils généralement imités de ceux du XVe siècle.

Ce bâtiment, après tout, tel qu'il est, prouve toute la sou-

Digitized by Google

plesse de l'art lyonnais, toutes les ressources de nos architectes, toute la conscience et l'habileté de nos ouvriers. Le moyen-âge ne coupait pas la pierre avec plus d'art qu'on ne le fait aujourd'hui dans cette grande cité de Lyon. M. Desjardins a ouvert avec assez de bonheur une voie où, je le répète, je n'engage personne à le suivre. Ce qu'il fallait à la place de cette maison Blanchon, c'était l'espace et le vide. Mais l'occupation du sol décidée en principe, un édifice plus classique, faisant contraste avec la façade de Saint-Nizier, eût contribué à faire ressortir la basilique, tandis que l'immense demeure de M. Desjardins, écrase le monument religieux. Vous avez cru développer l'harmonie, vous avez confisqué et absorbé une église, pour les yeux. En fait de *gothique*, encore un coup, bornons-nous à l'exalter comme gloire, à l'honorer, à le conserver, à le continuer là où il est, c'est-à-dire dans les édifices authentiques du moyen-âge ; mais ne l'improvisons pas.

Ah ! combien j'aime mieux la maison de Lempereur ! elle se prête merveilleusement aux besoins modernes, au luxe des devantures et des boutiques, elle ajoute à l'effet pittoresque de la basilique de Saint-Nizier.

Les deux maisons bâties sur les projets de M. Bernard, architecte, l'une à médaillons consacrés aux gloires lyonnaises, l'autre à colonnettes, sont d'un goût remarquable, et font le plus grand honneur à l'artiste qui les a conçues. La dernière est une innovation du genre, mais une innovation heureuse.

Je ne saurais trop réclamer contre la *mansarde* et les toits aigus que les idées du Nord jusqu'ici justement repoussées à Lyon, viennent y importer. Naguère encore la toiture pointue se montrait ici, à l'état d'essai malheureux : ce n'était qu'une fantaisie, qu'un accident : à l'heure qu'il est, c'est décidément un parti pris. Le comble aigu n'est pas en harmonie avec les horizons de Lyon, il sera toujours ce qu'est un canard dans un concert. Si du moins encore on le vêtait en ardoises, ce serait le genre génois et angevin, ce serait une couverture noble ; mais on fait un barbare mélange de tuiles courbes et de tuiles à crochet. — Revenons donc à la tuile courbe, la seule pittoresque, la seule qui

Digitized by Google

convienne à nos radieux paysages, à nos vieilles habitudes oculaires.

Vous aurez beau appeler du nom de caserne la vaste maison de M. Poncet, dans la rue centrale, je la trouve la plus sage, la plus intelligible de toutes, d'une profilation sobre, mais harmonieuse, correcte et ferme, elle satisfait l'œil par ses conditions modérées de hauteur et par ses proportions.

C'est dans la rue Centrale que va s'étaler cette pompe lyonnaise des magasins de nouveautés, si supérieure au clinquant parisien. Quand à Lyon on fait du luxe, c'est du luxe riche, solide, du luxe de marbre, de bronze et d'or. Ici, ou l'on se contente de la petite boutique obscure, où le fond est tout, où l'apparence n'est rien, ou bien l'on va chercher en Orient l'exemple de la splendeur pour ses bazars.

La grande maison de la place de la Miséricorde est une des plus belles qu'ait amenées l'immense mouvement de constructions nouvelles qui s'opère à Lyon. Mais, pourquoi de grâce l'avoir couverte en tuiles à crochet (tuiles plates)? Est-ce pour faire du baroque, du bizarre, ou pour faire croire à l'étranger que la ville de Lyon se trouve sous le même degré de latitude que celle de Lille?

Aux Brotteaux, un quai majestueux s'élève entre les Ponts Morand et de la Guillotière; de nouvelles demeures magnifiques surgissent dans la rue Boissac, dans la rue de Bourbon. La vaste place formée par la destruction de la Boucherie des Terreaux n'offre plus qu'un imperceptible espace en construction, au milieu de cette ichnographie africaine, de ces courbes et contre-courbes d'un plan fâcheux adopté par la cité, qui aurait pu, sur cette zône, par une percée, réaliser une beauté unique, inconnue à Londres, à Rome, à Paris et à Berlin.

Un temps assez long s'étant écoulé entre la publication de la première partie de ce travail et celle de la seconde, je dois signaler ici la pose d'un vitrail peint à Saint-Bonaventure (l'*Ensevelissement du Christ*), page bien trouvée dont M. Roux a rendu un compte détaillé; celle d'un remarquable groupe en marbre, par M. Fabisch *(Jésus chez Marthe et Marie)*, dans l'église du Grand-Hôtel-Dieu; la restauration de l'Hôtel-de-Ville

Digitized by Google

commencée en août et septembre de cette année, enfin celle du palais archiépiscopal. Je comprends à merveille qu'on ait couronné d'un toit aigu et rapide la jolie tourelle qui flanque au sud-est la région ancienne de ce palais, cette forme donne à l'édicule une saillie vraiment pittoresque. Mais, quand on fait de l'art historique, il faut l'exécuter convenablement. Pourquoi cet ornement en porte-à-faux, sans exemple dans le genre, pourquoi ces lucarnes sans fenestrage, sans motifs historiés, pourquoi cette girouette de fantaisie, qui ne représente aucun style, aucune époque ? Les modèles de lucarnes, d'épis et girouettes du XVe siècle ne manquent pas ; on en trouve de magnifiques aux portes de Lyon, à Châlon-sur-Saône, et surtout au Grand-Hôtel-Dieu de Beaune.

Il paraît que l'on serait décidé à demander à l'art lyonnais, pour le clocher de Fourvières, une statue monumentale de la Vierge, représentée comme *Immaculée Conception*. J'ai, pour le mystère de l'Immaculée Conception, tout le respect d'un vieux catholique, mais je ne saurais trop répéter que cette manifestation n'a aucun sens traditionnel et populaire. Je préférerais bien que la Divine protectrice de la ville de Lyon fût montrée à la cité et au diocèse, sous la forme la plus touchante, la plus vraie, celle de Vierge-Mère. Le peuple lyonnais la comprendrait, ce me semble, infiniment mieux par le cœur et par l'esprit. J'aurais désiré une Vierge-Mère, de matière noble, que tout le diocèse de Lyon eût pu apercevoir, et qui, la nuit, aurait été éclairée par quatre fanaux.

Dorénavant, pour éviter des répétitions souvent fastidieuses, le *Bulletin* ne paraîtra plus que lorsqu'un assez grand nombre de monuments nouveaux exigeront sa publication. Le XIVe terminera donc la série des *Bulletins* périodiques et sera très-court.

CONCLUSION.

J'ai cru devoir donner à ce XIIIe *Bulletin* une extension considérable, parce qu'il coïncide avec l'année 1850. Il sera donc comme une statistique monumentale, qui fixera la situation ar-

Digitized by Google

tistique et matérielle de la ville de Lyon, justement à la moitié du XIXe siècle. — L'année 1850 est une date, un point de départ normal. — Notre travail, un jour, pourra servir d'auxiliaire aux historiens de la cité.

Si quelques essais malheureux, si quelques épreuves d'architecture baroque se sont produits fortuitement et accidentellement à Lyon, l'art lyonnais, en somme, a pris un essor digne de la seconde capitale. Et pourrait-il en être autrement dans la cité du culte par excellence, à l'ombre de l'apostolique et sainte église de Lyon, qui, malgré les innovations qu'elle déplore, les violences qu'elle subit, n'en est pas moins encore celle de l'univers dont le cérémonial, les usages offrent le caractère le plus auguste, qui porte, dans la célébration des saints mystères, le plus inimitable sceau d'austère majesté et de convenance? Pourrait-il en être autrement dans cette cité où dominent le sentiment religieux et le sentiment du beau moral et idéal, où un clergé à part, le clergé le plus sérieux, le plus dogmatique, le plus charitable du monde, pépinière d'évêques, de missionnaires, de gloires ecclésiastiques, a conservé le nerf de son antique discipline, et au goût exalté, réfléchi de l'art, associe celui des études fortes et le plus exemplaire amour de ses devoirs? — L'art pourrait-il chanceler, dans cette ville d'expositions, de galeries, de musées, de statues, de souvenirs, de grands hommes, de monuments de tous les âges, où une foule de bibliothèques populaires, comme celle de Notre-Dame-de-Grâce de Saint-Nizier, la bibliothèque catholique des Bons-Livres, les bibliothèques paroissiales de Saint-Pierre et de Saint-Louis (1), versent l'amour du beau et du bon, continuellement, dans les couches les plus inférieures du peuple lyonnais; dans cette ville dont la Société des amis des arts est la plus florissante de la République; où est née et où vit l'admirable institution de la Propagation de la Foi; où les architectes ont, en général, une science ecclésiastique, des idées graves, une foi, une conscience, des préoccupations liturgi-

(1) Cette bibliothèque a été fondée par Marie-Apollon Deplace, qui a légué à la paroisse ses propres livres pour la former,

Digitized by Google

ques qu'on ne trouve pas à Paris?—De ce que j'ai blâmé certaines manifestations artistiques, la malheureuse présence de toitures ridicules, est-ce à dire pour cela que le goût lyonnais soit décidément en péril? — Non, à coup sûr, non.

Malgré la rue Centrale, le vieux bon sens lyonnais, l'esprit saint de la famille, de la commune, planent encore et planeront toujours sur la grande cité prédestinée, sur la seconde ville éternelle du monde, d'où partira le signal de toutes les régénérations.

Que l'on s'y tienne en garde contre l'abus du *gothique*, et si l'on s'obstine à en reproduire *a priori* les formes, de grâce qu'on ne choisisse pas cette période de l'art rachitique, granuleuse, chargée et scrophuleuse, où les profils ressemblent à des stalactites, où l'ornementation n'est plus que débauche et désordre: j'ai nommé la fin du XVe siècle. — L'art qu'on appelle d'un sobriquet, l'art *rococo* est cent fois préférable à cet art dégénéré et hideux. A Lyon, l'architecture ne doit rien faire d'oiseux, d'intempestif, d'ampoulé.

La ville de Lyon, cette capitale en disponibilité, si solennelle dans tous ses aspects, si ferme dans ses profils, avec ses maisons cyclopéennes, ses matériaux égyptiens et étrusques, la variété de ses horizons, ses édifices publics si énergiquement vertébrés, la ville de Lyon semble grandir l'homme, et développer en lui le sentiment de sa dignité, tandis que Paris le déprime et le rapetisse. Quelle valeur spécifique, quelle densité dans tous ces monuments, quels contrastes! il en est du Lyon matériel, comme du Lyon moral, c'est la ville des extrêmes!

Respectable même dans ses préjugés, la cité de Lyon est la plus imposante que je connaisse, elle est encore plus pittoresque que Rome, sur les rives de la Saône, dans cette vallée de quais qui encadre la douce et poétique rivière. En revenant de Londres même, Lyon m'a semblé plus beau, plus majestueux encore. Quant à Paris, si on y arrive en quittant directement la cité lyonnaise, il paraît essentiellement *petite ville*, je l'ai déjà dit et je le répète.

Je profiterai de ce bulletin pour rappeler que le successeur du célèbre Lesourd, le Sr Paillet, justifie la confiance qu'il avait

Digitized by Google

tout d'abord inspirée, par suite de ses rapports avec un tel maître. Il entend bien l'armature monumentale des tableaux transparents, et dispose ses mosaïques avec goût. — Le Sr Becqx a renoncé à ses lustres d'églises *gothiques* et fabrique maintenant des torchères et lustres à gros cristaux, style Louis XV, du meilleur effet. Ce lustre, riche, étoffé, pittoresque, est bien préférable au lustre *gothique*, car le *gothique* dans les petites choses n'est pas supportable.—L'excellent graveur Durand, malheureureusement, n'a pas poursuivi, cette année, sa galerie d'édifices lyonnais inaugurée par le calendrier de 1848. — Son art porte ses fruits jusqu'à Vienne en Dauphiné, où le Sr Seguin, commence, par l'adoption de la lettre onciale et l'orthographe lapidaire, la réforme des épitaphes. — Le Sr Pintard a été mal avisé de négliger ces crucifix d'un goût italique parfait, qu'il fabriquait, ces années dernières, avec le seul concours du papier peint et du bois. — La typographie, l'orfèvrerie, la sculpture, la peinture, la fabrique d'étoffes de soie lyonnaises rivalisent d'émulation et de progrès pour justifier et augmenter de plus en plus leur retentissante renommée, qu'elles augmenteront, j'en suis sûr, à l'exposition européenne de Londres, en 1851.

Ici, point de faux savants, point de ces pédants, de ces croquemitaines historiques, qui s'élèvent contre tout travail qui ne vient point d'eux, et veulent monopoliser toute la science locale en leurs mains; mais des hommes et des travaux sérieux. Ici, les imprimeurs de Louis XIII et de Louis XIV, repoussant la lettre bâtarde, continuant les formes correctes et pures. Ici, beaucoup d'enseignes, sans doute, comme cela est nécessaire, dans une ville de commerce, mais sobres, ne couvrant point, comme à Paris, toutes les maisons, étage par étage, de leur cynique et barbare appareil.

Je ne crois pas qu'il soit possible de s'identifier d'une manière plus intime avec une population que je le suis avec celle de l'auguste cité lyonnaise, mon centre moral, ma patrie artistique et littéraire, mon point de mire constant, le seul lieu où je demande encouragements et indulgence pour mes travaux. Toutes mes études ont gravité sur elle ou autour d'elle, dans

Digitized by Google

la province ecclésiastique de Lyon. Langres et Vienne en Dauphiné, ce sont là les deux pôles de mon horizon : le monde finit pour moi à ces deux colonnes d'Hercule. — Enfant adoptif de cette auguste cité, tous mes efforts ont tendu et tendront sans cesse à augmenter l'énergie du principe lyonnais ; elle a été, est et sera l'inspiration constante, la fin de tous mes travaux.

Le projet de réunion à la métropole des villes suburbaines de l'agglomération lyonnaise, nées de ses entrailles et vivant attachées à ses flancs, est trop sage, pour ne pas porter incessamment ses fruits. La mise à exécution de ce projet, en ajoutant, dans une proportion considérable, aux ressources de la cité, lui permettrait d'entrer avec plus d'éclat dans la voie du progrès, de réaliser une partie des grandes améliorations et des embellissements princiers que j'ai plusieurs fois indiqués, de se donner plus largement encore la majesté, la magnificence et les allures des plus belles capitales du monde civilisé, elle qui déjà les égale, et, dans plusieurs de ses zônes, les surpasse en pompe, en caractère et en splendeur.

Alors, alors à plus juste titre, on pourra, comme le peuple romain d'autrefois et d'aujourd'hui, graver sur les édifices publics de la ville de Lyon l'inscription :

SENATVS. POPVLVS. QVE. LVGD.

JOSEPH BARD.

Digitized by Google

DE LA VÉRITÉ

SUR

LE TOMBEAU DE NARCISSA,

PRÉTENDUE FILLE D'YOUNG.

Lorsqu'un de ces hommes laborieux et savants, dont la vie est une étude continuelle, vient jeter quelque lumière sur un fait historique embelli ou dénaturé par une fausse tradition, il est naturel de penser que la reconnaissance de tous les amis des lettres lui est acquise à juste titre.

Cependant, il n'en est pas toujours ainsi ; car, lorsque l'erreur présente un côté séduisant, il se trouve certains esprits qui se déclarent ouvertement pour elle, et deviennent les ennemis de quiconque tentera, en les éclairant, de détruire leur douce illusion.

Depuis un siècle, tous ceux qui ont lu les *Nuits d'Young* ont pleuré, avec ce malheureux père, au récit qu'il fait de la mort de sa fille chérie, Narcissa, enlevée, *à la fleur de ses ans et à son heure nuptiale*, sur une terre étrangère, dont les cruels habitants lui refusèrent une sépulture, et pour laquelle ce père au désespoir fut obligé de creuser lui-même une fosse, la nuit, et dans un lieu écarté.

Depuis un siècle, ce lugubre tableau, tracé avec un talent incontestable, et dont chaque vers est empreint d'une douleur si

Digitized by Google

vraie et si légitime, a ému tous les cœurs. La tradition désignait une grotte, dans le jardin botanique de Montpellier, comme le lieu où reposent les restes de Narcissa, et y attirait tous les Anglais parcourant le midi de la France, à la grande satisfaction du concierge, qui leur vendait, à un très-haut prix, les reliques de leur infortunée compatriote.

Mais, depuis quelque temps, les prétendues têtes de Narcissa, devenues aussi nombreuses, en Angleterre, que celles de Mme de Sévigné, les plumes et les cannes de Voltaire, avaient commencé à jeter quelque doute sur la véracité des récits du concierge, lorsqu'en 1832, parut, dans la *Revue de Paris*, t. XXXVII, p. 176, un article de M. A. de Terrebasse, qui fit connaître toute la vérité.

L'auteur prouva :

1° Que c'était sa belle-fille, Eliza Lee, et non sa fille, que Young avait pleurée, sous le nom poétique de Narcissa ;

2° Que c'était à Lyon qu'elle était morte, et non à Montpellier ;

3° Que jamais une sépulture ne lui avait été refusée, puisqu'elle avait été inhumée à l'Hôtel-Dieu de Lyon, dans un cimetière spécialement affecté aux protestants (1).

M. de Terrebasse s'appuyait sur la découverte qu'on a faite, dans notre hôpital, de la pierre tumulaire de la jeune Eliza Lee, ainsi que sur l'acte de son inhumation, existant encore dans les

(1) Ce cimetière se trouvait au centre de notre Hôtel-Dieu. Il a été converti, depuis quelques années, en jardin médicinal. Il n'y reste plus debout qu'une seule pierre tumulaire, qui indique l'ancienne destination de ce terrain. Les autres ont fait place à de nouvelles constructions, à des plates-bandes de sauge, de romarin, et sont allées s'entasser pêle-mêle dans un angle, derrière un mûrier d'Espagne. C'est là qu'on découvrit l'épitaphe de la belle-fille d'Young, gravée sur une table de marbre noir. Convertie en dalle par quelque employé subalterne, et livrée à l'action de la pluie et du soleil, cette pierre ne se laisse plus lire qu'avec beaucoup de peine. M. de Terrebasse en a donné un fac-simile, qui aidera à la retrouver dans le lieu plus convenable où M. le docteur baron de Polinière, administrateur chargé de l'intérieur de l'Hôtel-Dieu, vient de la faire replacer.

Digitized by Google

Archives de la ville, et sur lequel se trouve stipulée la somme énorme, pour le temps, de 729 livres 12 sols, qui avait été payée pour ses funérailles.

Pour l'intelligence de tout ceci, on se rappellera qu'Edouard Young avait épousé, en 1731, milady Betty Lee, fille du comte de Lichtfield, et veuve du colonel Lee, et que cette dame avait, de son premier mariage, un fils et une fille nommée Eliza. On remarquera aussi qu'Young n'eut, de ce mariage, qu'un fils, ainsi que l'ont dit ses contemporains, et comme le disent encore toutes les biographies anglaises.

Eliza, sa belle-fille, fut fiancée, en 1736, à Sir Henry Temple; mais, comme la santé de sa jeune épouse exigeait un voyage dans le midi de la France, avant la consommation du mariage, Eliza Lee partit, accompagnée de son père et de son futur, pour se rendre à Nice. Hélas! ainsi que le prouvent les deux monuments que nous venons de citer, elle ne put y arriver, et Lyon reçut son dernier soupir. Après ce malheur, la famille continua son voyage.

Dans cet écrit, M. de Terrebasse s'étonne que Young, abusant de la licence permise aux poètes d'embellir la vérité pour émouvoir davantage, ait pu se laisser aller jusqu'à calomnier une ville, un pays, pour apitoyer le lecteur sur des malheurs imaginaires. M. de Terrebasse a raison. L'accusation lancée par Young sur les habitants d'une ville de France refusant une sépulture à sa fille, est une indigne calomnie, dont tout l'odieux doit retomber sur celui qui en fut l'auteur. Cette coupable fiction, peignant sous les couleurs les plus noires les catholiques français, contribua sans doute beaucoup à assurer le succès de son livre en Angleterre. Certainement, nous nous ferons toujours un devoir de respecter une douleur aussi sainte que celle d'un père pleurant son enfant, mais elle méritera beaucoup moins d'égard, lorsque, pour produire plus d'effet, il empruntera le plus odieux mensonge.

L'article de la *Revue de Paris*, reproduit dans *Lyon vu de Fourvières* et dans plusieurs journaux ou recueils, était resté sans réponse depuis 1832, sans doute parce qu'il n'y en avait

Digitized by Google

pas à faire, lorsque tout-à-coup, en avril 1850, M. Pierquin de Gembloux attaque violemment MM. Breghot du Lut, Péricaud aîné et de Terrebasse, qui tous trois étaient nommés dans l'article que ce dernier avait écrit ; les traite avec dérision de savants en *us* ; se sert à leur égard de qualifications que nous croyons ne pas devoir reproduire, et emploie dix-neuf pages à tâcher de rebâtir l'échafaudage renversé, dix-huit ans auparavant, par M. de Terrebasse.

Forcé de se défendre, l'auteur de la *Vie de Bayart* vient de répondre avec une piquante ironie aux expressions plus qu'inconvenantes de son adversaire, dont il réfute tous les arguments, l'un après l'autre (1). Il lui prouve que, dans les *Nuits d'Young*, il n'y a rien qui désigne Montpellier plutôt qu'aucune autre ville; et que c'est seulement Le Tourneur qui, en traduisant le passage dans lequel Young dit, en parlant de sa fille : *Mes bras paternels la portèrent plus près du soleil*, a mis en note (à Montpellier).

Nous ajoutons que Montpellier, jouissant alors d'une grande réputation, tant à cause de la douceur de son climat, que par la célébrité de ses médecins, le nom de cette ville se présenta naturellement à l'idée de Le Tourneur, à la lecture du poète qui, d'ailleurs, ne dit pas un mot qui puisse le désigner.

La tradition sur laquelle s'appuie M. Pierquin de Gembloux ne date pas, comme il le dit, de l'époque de la mort de Narcissa, mais seulement de plus de quarante ans après, comme on le voit par une lettre de W. Taylor à sa sœur, Mrs. Mouncher, en l'année 1789, dans laquelle il dit qu'il n'y a que deux ans que l'on sait que Narcissa *a été enterrée là*, c'est-à-dire dans la grotte du jardin botanique.

La note de Le Tourneur a donc été habilement exploitée, vers 1787 environ, par la cupidité du concierge du jardin botanique de Montpellier (2) ; et, c'est sur l'assertion d'un homme capable

(1) Le *Tombeau de Narcissa, suivi d'une réponse à l'article inséré dans la* Gazette médicale de Montpellier, *du* 15 *avril* 1850. Lyon, impr. de Louis Perrin, 1850. Chez Auguste Brun, libraire, rue du Plat, 13.

(2) Le sieur Bannal.

Digitized by Google

d'enfouir dans la terre de prétendus ossements de Narcissa, pour en faire le plus coupable, comme le plus honteux trafic, que M. Pierquin de Gembloux s'appuie comme sur une autorité.

Du reste, les touristes anglais ne furent pas les seuls dupes dans cette affaire. Artaud, dans sa jeunesse, y avait cru comme tant d'autres ; Talma et sa femme avaient même, pendant leur séjour à Montpellier, proposé et ouvert une souscription pour élever un modeste monument à l'infortunée Narcissa.

La découverte de la pierre tumulaire de la belle-fille d'Young, à Lyon, et l'acte de son inhumation, en 1736, au cimetière des protestants, forcèrent M. Pierquin de Gembloux à se rejeter sur la prétendue existence d'une propre fille d'Young, née de son épouse, en 1732, et morte en 1749, à l'âge indiqué dans la poésie de son père, c'est-à-dire à dix-sept ans environ.

Cette supposition est renversée par M. de Terrebasse, qui, armé de dates inexorables, vient nous apprendre que la première édition des *Nuits d'Young*, dans lesquelles il déplore la mort de sa fille est datée de 1742. Or, comment se pourrait-il qu'Young pleurât en 1742 une fille morte en 1749... Cet argument est sans réplique. Il reste donc établi :

1° Que la belle-fille d'Young, Elisa Lee et la prétendue Narcissa ne sont qu'une seule et même personne ;

2° Que cette belle-fille est morte à Lyon et non à Montpellier ;

3° Que rien n'indique dans les poésies d'Young qu'il ait perdu une fille dans cette dernière ville ;

4° Que c'est simplement une note douteuse de Le Tourneur qui a donné lieu à cette fausse tradition ;

5° Que cette tradition ne date pas de l'époque de la prétendue mort de Narcissa à Montpellier, mais seulement de plus de 40 ans après ;

6° Que Young n'eût jamais qu'une fille ;

7° Que sir Herbert Croft qui avait déjà écrit que la belle-fille d'Young, morte à Lyon en 1736, n'était autre que la Narcissa chantée par le poète, devait tenir ces détails de quelqu'ami de la famille, puisqu'il était né en 1851, et Young mort seulement en 1765 ;

Digitized by Google

8° Que Millin, en 1804, regardait la tradition de la grotte de Montpellier comme une supercherie du concierge, qui y enfouissait des ossements pour les vendre aux voyageurs anglais (1).

Ainsi, nous ne croyons pas que M. Pierquin de Gembloux puisse répondre sérieusement aux raisons de son adversaire. La continuation de ce débat ne servirait qu'à répandre davantage l'écrit de M. de Terrebasse, et à détruire de fond en comble dans l'esprit de tous une tradition qui ne mérite pas la moindre confiance.

Nous dirons, en terminant, qu'Young n'aurait jamais pu se trouver dans la nécessité de creuser une fosse pour sa fille dans le jardin botanique de Montpellier, attendu que, puisqu'il existait, à cette époque, un cimetière pour les protestants à Paris et à Lyon, il est impossible qu'il n'en ait pas existé un à Montpellier, où ceux de la religion réformée étaient en si grand nombre, et que si réellement une fille d'Young était morte dans cette ville, ses restes eussent été bien plus convenablement placés dans un lieu consacré à la sépulture de ceux de sa secte, que dans un jardin où de nouvelles plantations auraient pu les disperser. Quelques recherches dans les archives de Montpellier auraient éclairci tout cela, mais le merveilleux a tant d'attraits qu'on préfère s'y abandonner plutôt que de s'enquérir de la vérité.

Quant à la souscription proposée par M. Pierquin de Gembloux pour élever un tombeau à la prétendue Narcissa, nous lui conseillons d'y renoncer. Les habitants de Montpellier ne pousseront pas la bonhomie jusqu'à élever un monument à une jeune fille dont l'existence n'est qu'une fiction poétique, imaginée par son prétendu père, pour accuser les catholiques français de la plus odieuse intolérance.

(1) Il y a une vingtaine d'années que M. B., peintre français, visitant le champ de bataille d'Aboukir, acheta d'un Arabe quelques ossements, restes de nos compatriotes morts au champ d'honneur. M. B., de retour à Paris, montrait ces reliques à quelques personnes, parmi lesquelles se trouvait un chirurgien qui, en les examinant attentivement, les reconnut pour être des os de mouton...

Digitized by Google

Nous terminerons ce compte-rendu par un couplet envoyé de Paris, à l'un des trois savants en *us*, attaqués par M. Pierquin de Gembloux.

Père de Narcissa, ton enfant adorée,
Autrefois pour être enterrée,
T'a coûté sept cent vingt-neuf francs
Et douze sols que tu pleuras longtemps.
Touché de ta douleur sincère,
Et, pour rendre à ta fille un culte intelligent,
Une seconde fois Pierquin veut qu'on l'enterre.
Sèche tes pleurs, inconsolable père,
On t'en donne pour ton argent.

Cette plaisanterie adressée à M. Péricaud aîné prouve que l'écrit de M. de Terrebasse a un assez grand succès pour le défendre à l'avenir contre toute nouvelle attaque à ce sujet.

Serait-il vrai, comme on nous l'assure, que l'administration municipale de Montpellier, éclairée enfin par la publication de M. de Terrebasse, vient, pour mettre un terme à une imposture beaucoup trop longtemps prolongée, de faire disparaître de son Jardin des plantes l'épitaphe :

PLACANDIS NARCISSÆ MANIBVS

épitaphe de fort bon goût, que M. Pierquin de Gembloux a prise trop au sérieux, et dont la composition doit son origine à un jeu d'esprit d'un excellent humaniste, M. le docteur Pruuelle, notre ancien maire ?

T.-C. MARTIN-DAUSSIGNY.

Digitized by Google

Artistes lyonnais.

J.-J.-P. GAY.

Parmi les hommes qui occuperont une place dans l'histoire de notre cité, les arts ont à regretter la perte de M. Gay, architecte de la ville, sous l'administration de M. de Sathonnay, et ancien professeur d'architecture à l'École spéciale de dessin. A une connaissance profonde de la théorie de son art, à une érudition qu'une grande mémoire et l'étude de plusieurs langues anciennes et modernes avaient étendue sur une infinité d'objets, il joignait un esprit vif et piquant, une imagination féconde et une rare facilité à rendre ses pensées ; il ne lui manqua que de

Digitized by Google

l'activité, de la constance dans ses projets et dans l'exécution de ses travaux, pour acquérir la plus grande célébrité.

Joseph-Jean-Pascal Gay naquit à Lyon le 14 avril 1775. Il était encore enfant lorsqu'il perdit son père, négociant de cette ville. Sa mère, femme d'esprit et de bon jugement, chercha à diriger son éducation vers le commerce; mais lorsqu'il sortit du collége de l'Oratoire, où il avait fait ses études avec succès, son goût pour les sciences et les arts se développa rapidement. Il s'appliqua d'abord aux mathématiques, repassa les auteurs latins, et commença les principes du dessin sous la direction de M. Grognard, professeur de l'Académie.

Il passa de là chez M. Cochet aîné, occupé alors conjointement avec M. Colson, de la construction du théâtre des Célestins et des bains du pont de pierre. Ces travaux étaient une bonne fortune pour le jeune Gay; il les suivit avec zèle, et mérita bientôt la bienveillance et l'amitié de son maître, homme instruit et capable d'apprécier ses heureuses dispositions. M. Cochet l'employa dès-lors avec confiance dans toutes ses entreprises; mais la catastrophe du siége de Lyon vint rompre les projets, détruire les espérances, et séparer pour jamais le protecteur de son protégé. M. Cochet périt à la suite de ce funeste événement. Son jeune élève ayant d'abord pris les armes, fut tiré du rang des soldats pour être employé, comme ingénieur, aux fortifications de la ville. On lui confia la direction des redoutes qui se firent à la tour de la Belle-Allemande. Il s'acquitta de ce travail avec sang-froid, bravant le feu de l'ennemi, dont les boulets, dirigés contre lui, blessèrent quelques-uns de ses ouvriers. Bien que cet emploi fût plus qu'honorable à son âge, il ne tarda pas à se lasser d'un travail si contraire à ses goûts, et, par un mouvement difficile à expliquer, il alla demander un passeport pour sortir de la ville. Surpris de cette démarche, après la confiance dont il avait été investi, M. de Précy traita son dessein d'étourderie; mais il tâcha vainement de l'en faire revenir, et son obstination força le général à le faire conduire au château de Pierre-Scise. Cependant, recommandé au gouverneur, muni de livres et de papier, notre captif prit patience jusqu'à la

Digitized by Google

reddition de la ville. Les portes de la prison lui furent ouvertes, et la liberté lui fut donnée par les Républicains, comme à une victime du despotisme et de la tyrannie. Craignant néanmoins d'être dénoncé par quelqu'un des ouvriers qu'il avait employés à la construction des redoutes, il chercha à s'éloigner d'un lieu de terreur et d'abomination. Le hasard voulut qu'un représentant du peuple, envoyé dans le département de la Loire, passa à Lyon avec des lettres pour la famille de M. Gay. L'envoyé consentit à emmener avec lui le jeune ingénieur ; il l'employa à divers travaux publics, soit à Feurs, soit au Mont-Pilat, et de là à Monbrison, sous M. Vinay, ingénieur en chef. Il passa tout le temps de la tourmente révolutionnaire dans ces contrées, et revint aussitôt que l'orage fut apaisé. Il se rendit ensuite à Paris pour continuer ses études. M. Bienaimé, architecte distingué, à qui on l'avait recommandé, le reçut avec amitié. C'était un homme d'esprit, aimant les lettres, qui reconnut bientôt la capacité de son élève, et le voyant occuper ses loisirs à l'étude de la langue grecque, il voulut l'apprendre avec lui. Ce rapport de goût devint un motif d'émulation qui rendit bientôt M. Gay assez habile, et le mit en relation avec les gens instruits qui le distinguèrent de la foule des étudiants.

Il obtint plusieurs médailles dans les concours particuliers de l'école d'architecture, dirigée alors par M. Leroy. Celui-ci le prit en affection, et ne tarda pas à l'engager à concourir au grand prix de Rome. C'était là toute l'ambition du jeune élève ; mais, malgré son zèle et son assiduité au travail, malgré l'espérance dont ses amis l'avaient flatté, le succès ne couronna point son attente ; le prix fut décerné à son rival. Son premier mouvement de dépit le porta à une action blâmable ; il s'introduisit furtivement dans la salle d'exposition du concours, sans doute pour mutiler les dessins de son adversaire ; mais il sut se vaincre, et il déchira les siens.

Cette étourderie servit peut-être à le faire connaître ; on parla de lui, comme ayant éprouvé une injustice ; on vanta son talent, son esprit, l'étendue de ses connaissances ; on lui demanda quelques dessins, et bientôt M. Denon, directeur des musées et des

Digitized by Google

médailles, lui confia quelques ouvrages qui exigeaient à la fois le goût de l'antique et la connaissance des langues anciennes ; il le chargea, entr'autres, de la composition de la médaille du sacre de Napoléon et de la restauration du sceptre, conservé jusque-là dans le trésor de Saint-Denis, qui passait pour avoir appartenu à Charlemagne.

Gay n'eut pas plutôt examiné ce prétendu sceptre, qu'il reconnut, par le style des ornements, que son antiquité ne remontait pas au-delà du quatorzième siècle, et une légende, inscrite dans le pourtour en caractères gothiques, lui apprit que ce mystérieux monument n'était autre chose qu'un bâton de chantre. Il s'empressa de faire part de sa découverte à M. Denon ; mais, en politique adroit, celui-ci fit comprendre combien il était important de laisser le public dans l'erreur accréditée. On effaça la légende, et le sceptre, dans les mains du grand homme, fit trembler l'Europe entière. Conservé à Notre-Dame-de-Paris, la postérité le contemplera comme un monument illustré par un nom qu'on n'en effacera jamais.

Le règne de Napoléon ramena la prospérité, et la ville de Lyon fut une de celles qui reprirent le plus promptement leur ancienne splendeur (1). On y rétablit l'École spéciale de dessin et des beaux-arts, avec tout le développement et tout le luxe possible. Plusieurs artistes lyonnais furent appelés à remplir les différentes chaires qu'on venait de créer. M. Gay fut nommé à celle d'architecture. Rentré dans sa patrie, il y trouva bientôt accueil et protection. M. de Sathonnay, ayant été créé maire de Lyon, lui donna la place d'architecte de la ville, qu'il remplit conjointement avec MM. Hotelard et Flachéron. Il fut immédiatement chargé de la décoration des appartements que devait occuper le

(1) Lors des réjouissances qui eurent lieu à Lyon par ordre de Bonaparte à l'occasion d'une victoire, M. Gay, architecte de la ville, fit inscrire ce vers sur un arc de triomphe élevé sur un de nos ponts :

PALMARUM NOBIS SATIS EST, JAM CRESCAT OLIVA.

Cette inscription un peu hardie n'attira de désagrément ni à son auteur ni au corps municipal.

Digitized by Google

nouveau maire. Les trois autels des chapelles de la Vierge, du Christ et de Saint-Pothin, dans l'église de Saint-Nizier furent aussi du nombre des premiers ouvrages qu'il entreprit.

A peu près à cette époque, la Chambre du Commerce ouvrit un concours pour la construction d'un édifice propre à la condition des soies. Le projet, présenté par notre architecte, offrait une façade d'un style italien, et un plan bien conçu, dans lequel il avait évité très-adroitement l'irrégularité du terrain. Le Conseil des bâtiments le couronna sans hésitation ; mais la Chambre de commerce craignit d'en confier l'exécution à son auteur, jeune encore, et s'en remit à un architecte qui lui parut avoir une plus grande expérience. Cependant il arriva que dans la confection d'une des voûtes du rez-de-chaussée, le constructeur ne suivit pas exactement le plan qu'il avait sous les yeux, et au lieu de deux voûtes d'arête qui devaient en appuyer une au centre, il construisit trois voûtes en berceau, dont la poussée portant tout entière contre un des murs latéraux, le fit fléchir. Ajoutez à cela qu'on enleva les échafaudages avant que la voûte du centre fût parfaitement sèche, et qu'on établit au-dessus un pavé de mosaïque à l'italienne, qui entretenant l'humidité et augmentant la pesanteur par son propre poids et par le battement qu'exige ce genre de pavé, entraîna l'écroulement d'une partie de cette voûte. Cet accident fut envenimé par la jalousie qu'excitait déjà la réputation de M. Gay. Les experts, nommés pour offrir les moyens de réparer le dommage, présentèrent un devis qui s'élevait à plus de 60,000 francs. M. Carron, ingénieur en chef du département, appelé dans le Conseil pour juger cette affaire, donna gain de cause à M. Gay, et approuva son projet de restauration, dont l'exécution ne coûta pas même dix mille francs. Le temps a prouvé la solidité de son travail. L'architecte de la ville fut immédiatement chargé d'un autre édifice public. Il fallait tirer parti de l'exiguité du terrain et de la modicité des fonds qu'on y destinait. Son projet de halle-au-blé obtint l'approbation du Conseil. Le bâtiment est d'une distribution commode et d'une belle simplicité ; mais ayant servi de caserne, la surcharge des voûtes occasionna quelques lézardes, et la cri-

Digitized by Google

tique, habile à saisir toutes les occasions de nuire, ne laissa pas échapper celle-ci. Elle s'acharna avec la même avidité sur les façades de Bellecour, qu'on ne manqua pas d'attribuer à notre architecte. Cependant le projet est de M. Thibière; il obtint le prix au concours, sous la condition de supprimer les portiques dont il avait décoré le rez-de-chaussée. M. Thibière se refusa constamment à faire cette rectification, et M. de Sathonnay donna l'ordre à l'architecte de la ville d'opérer ce changement, et de dessiner tous les détails nécessaires à la construction de ces bâtiments, détails réclamés depuis longtemps par les constructeurs, et que M. Thibière s'obstinait à refuser. C'est à cause de ce travail que M. Gay passa et passe encore pour être l'auteur d'un monument qui, malgré quelques imperfections, est néanmoins très-supérieur aux anciennes façades, soit par la richesse des pilastres corinthiens qui le décorent, soit par la pureté des profils et des ornements.

Un ouvrage d'un autre genre qui fait honneur au talent de M. Gay c'est le musée de Saint-Pierre, sa distribution qu'il a fallu trouver dans les cellules d'un couvent, la décoration des plafonds et du pavé, les meubles qui renferment les antiquités et les médailles, tous les moindres détails attestent, sans contredit, le bon goût de leur auteur (1).

Nous ne devons pas oublier une discussion qui s'établit entre M. Delandine, bibliothécaire de la ville, et le jeune professeur, lors de son arrivée à Lyon. On venait de découvrir, auprès de l'église d'Ainay, une mosaïque représentant les jeux du cirque chez les Romains : un article de journal à ce sujet donna lieu à une polémique assez piquante, dans laquelle le professeur, peut-être à cause de son âge, eut les rieurs de son côté. Cependant le bibliothécaire, homme d'esprit et d'un bon esprit, n'eut dans la suite avec son antagoniste que des relations bienveillantes. Ceci ne doit point surprendre; ardent et passionné, Gay

(1) M. Gay fut, en 1807, un des fondateurs du Cercle littéraire de Lyon et un des premiers présidents de cette Compagnie savante, qui a changé son titre en celui de Société littéraire.

Digitized by Google

fut toujours sans rancune et sans fiel. Ses goûts étaient plus vifs que ses opinions : aimant tout ; à Paris, les arts et les plaisirs ; à Lyon, son art, les médailles, les livres ; à la campagne, les fleurs. Dans son enfance, il s'occupait beaucoup des cérémonies religieuses, plus tard il en avait approfondi l'étude et celle de la religion. Il recherchait avec soin tout ce qui concernait Lyon ; il avait une collection de portraits, à laquelle le sien devait aussi appartenir. Négligent pour ses intérêts, plusieurs années s'écoulèrent sans qu'il sut profiter des avantages que lui présentait la fortune. Aussi, la mort de M. de Sathonnay, protecteur éclairé des hommes de talent, vint malheureusement mettre un terme à sa prospérité. Il s'aperçut alors que la faveur n'est pas moins difficile à conserver qu'à obtenir et que l'homme en crédit doit se tenir en garde contre ceux même dont l'amitié lui paraît le plus justement acquise.... Mais gardons le silence sur des intrigues oubliées par celui qui en fut victime ; son cœur, naturellement bon, pardonna sincèrement tout le mal qu'on lui avait fait ; et laissons dans l'oubli une époque dont le souvenir serait douloureux à sa mémoire, autant qu'il l'est à notre pensée.

M. Gay ayant quitté ses fonctions de professeur et d'architecte de la ville, passa plusieurs années éloigné de son pays. Il y revint pourtant, ramené par l'amour de la patrie et par les instances de sa sœur, dont la vive amitié le rappelait sans cesse auprès d'elle. A son retour, il s'occupa de la construction et de la décoration de plusieurs maisons de campagne aux environs de la ville, et d'une chapelle sépulcrale pour la famille de Mont-Melas, près de Villefranche. Cette chapelle rappelle le caractère des cryptes grecques de la primitive église ; les vitraux de couleur et tous les ornements sont d'une grande pureté de style, et d'une noble simplicité. On le chargea, de concert avec M. Hotelard fils, d'une caserne de gendarmerie, à laquelle on ne peut reprocher que d'avoir été exécutée avec une trop grande économie. Un des projets les plus ingénieusement conçus, est celui d'un musée, d'un jardin botanique et d'un cabinet d'histoire naturelle pour la ville d'Avignon, projet qui a reçu l'ap-

Digitized by Google

probation du Conseil des bâtiments, mais la vie de l'architecte manqua à l'exécution. Nous citerons encore comme type du goût et de la manière de M. Gay, la restauration du chœur de l'église de Saint-Just. Un vaste cintre antique, soutenu par quatre colonnes, couronne l'autel d'un beau style antique, exécuté en marbre blanc. L'effet en est majestueux et pittoresque. Le chœur se rattache adroitement à l'ancienne architecture de la nef, et forme un ensemble harmonieux qui donne à l'édifice de la grandeur et de la majesté.

Il est à regretter que l'auteur de cette restauration n'ait pas obtenu la construction complète d'une basilique chrétienne; c'était un des projets qui plaisaient le plus à sa pensée et les arts auraient un monument moderne digne peut-être des anciens. Ils doivent encore à sa féconde imagination un grand nombre de dessins, de médailles et de jetons, dont les emblèmes et les devises attestent à la fois l'homme d'esprit, le savant et l'artiste ingénieux. La dernière de ses compositions fut pour les notaires de Trévoux : il s'en occupa sur son lit de douleur; sa main paralysée ne pouvant plus tenir le crayon, un de ses élèves la dessina sous sa dictée, ainsi qu'une pierre tumulaire, et son inscription, dans le goût antique, pour la mère de son médecin, dont il apprit la mort peu de jours avant d'expirer lui-même. Enfin, il succomba le 16 mai 1832, à l'âge de cinquante-sept ans, à la suite d'une maladie longue et douloureuse. Sa fin a été celle d'un chrétien pénétré des vérités de la foi et d'une profonde résignation. Ses amis, les artistes, et la chambre des architectes, dont il était le secrétaire, ont rendu les tristes et derniers devoirs à sa dépouille mortelle, jusqu'au cimetière qu'il avait fait tracer autrefois. On trouvera son nom caché dans un des ornements de la porte, et gravé par la reconnaissance de l'artiste auquel il en avait confié la sculpture. Etrange et rare monument, que l'orgueil n'a point élevé. et qui sera longtemps révéré par tous ceux qui furent associés aux travaux de l'homme dont il rappellera la mémoire, car il fut désintéressé, généreux et juste !...

FLEURY RICHARD.

Digitized by Google

DE LA

COLONIE GRECQUE DE LYON.

RÉPONSE A M. PAUL GUILLEMOT.

M. Paul Guillemot, dans l'un des derniers chapitres de sa *Monographie du Bugey*, que publie la *Revue du Lyonnais*, a daigné parler de la dissertation que j'ai faite sur la Colonie grecque de Lyon (1). Il a critiqué plusieurs de mes assertions et même mon opinion tout entière. Quelque bienveillante que soit sa critique, qu'il me permette de lui dire que je suis fort étonné d'avoir trouvé cités mon nom et ma dissertation dans son ouvrage. Je n'ai nullement parlé de colonie grecque dans le Bugey et n'ai jamais prétendu que les Grecs y eussent établi des *Emporia* et des comptoirs, comme dans le reste de la Gaule. Aussi, suis-je autorisé à considérer sa critique comme un hors-d'œuvre et à lui dire comme Horace : *Non erat hic locus*. Le titre, d'ailleurs, qu'il donne à son travail, *Monographie*, l'engageait plus particulièrement à ne pas s'écarter de son sujet. Mais puisqu'il a jugé à propos de parler de moi, il me force à me défendre et à justifier mon opinion, et contre lui et contre M. Roget de Belloguet, dont il est l'interprète.

M. Roget de Belloguet, académicien de Dijon, dans une critique violente qu'il a faite de mes opuscules, critique qu'il a bien voulu appeler du nom modeste de Rapport, prétend que c'est

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* (1re série), t. XXV, p. 487.

Digitized by Google

contre toute vraisemblance que j'ai avancé que les Grecs commerçaient dans la Gaule avant les Romains et qu'en particulier ils avaient formé un *Emporium* ou établissement à Lyon. Je croyais cependant, dans ma dissertation, avoir donné des raisons assz fortes pour justifier la vraisemblance de mon opinion aux yeux des savants et des érudits, au nombre desquels je me garde bien de ne pas ranger M. Roget de Belloguet. Mais puisqu'il les trouve de toute invraisemblance, appuyons-les de nouvelles raisons et de preuves qu'il puisse trouver fortes et péremptoires, ce que je souhaite, il est vrai, plus que je ne l'espère.

Les Grecs commerçaient-ils dans la Gaule avant les Romains? Oui, si nous pouvons le prouver par les témoignages d'auteurs contemporains à cette conquête, ou postérieurs de peu de temps à cette conquête.

Voyons d'abord le témoignage du conquérant lui-même. César, dans ses *Commentaires*, livre I, nous parle de lettres écrites en caractères grecs, trouvées dans le camp des Helvétiens: *In castris Helvetiorum tabulæ repertæ sunt litteris græcis confectæ.* Au VIe livre, il nous montre les Druides se servant des mêmes caractères grecs dans leurs actes publics et dans leurs contrats particuliers. Citons le texte (*Druides*).... *In reliquis fere rebus publicis privatisque rationibus litteris græcis utuntur* (1). Or, je demanderais comment les caractères grecs ont-ils pu pénétrer dans l'intérieur de la Gaule et même dans le pays reculé des Helvétiens, s'ils n'existait pas déjà avant la conquête des rapports entre les Grecs et les peuples gaulois (2)? Mais comment ces rapports ont-ils pu s'établir, si ce n'est par le commerce et par l'échange des marchandises? Sans aucun doute, ce n'étaient pas

(1) Strabon assure la même chose au livre IV. Voyez, à ce sujet, la note de Casaubon, qui est d'avis que Strabon parlait d'un temps antérieur à la conquête; p. 273, note 5, tome I de l'édition d'Amsterdam, 1707.

(2) Duclos prétend que les Gaulois reçurent des Phéniciens leurs caractères identiques avec ceux des Grecs. Mais il n'a pas fait attention que les caractères phéniciens sont différents des caractères grecs, et n'ont presque aucun rapport avec eux. (Voyez sa dissertation: *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome XV, p. 569.

Digitized by Google

les Gaulois qui venaient à Marseille et sur les bords de la Méditerranée apporter les produits de leur territoire et les échanger contre les richesses de l'Orient. Des peuples à demi-barbares et jouissant d'une civilisation imparfaite, comme étaient nos ancêtres, devaient être peu portés à entreprendre de longs voyages à travers des nations jalouses et hostiles. Ce devait donc être les Grecs et les Massiliens qui, doués d'un caractère entreprenant, animés par l'amour du gain, réussirent à s'introduire parmi ces peuplades gauloises, à se concilier, par des présents et par les avantages qu'ils offraient, la protection des chefs et l'affection des individus, et à pénétrer jusque dans l'intérieur du pays. Alors, avec le commerce, ils apportèrent aux Gaulois la connaissance précieuse de l'écriture et de leurs caractères, connaissance que les Gaulois adoptèrent avidement, comme de la plus grande utilité pour leurs communications de peuple à peuple et de particulier à particulier (1). Nous voyons donc, dans César, un témoignage bien frappant de rapports établis entre les Grecs et les Gaulois avant la conquête. Voyons une autre preuve et citons un autre témoignage.

Strabon, le fameux géographe, mourut sous Tibère : il était donc contemporain ou de bien peu postérieur à la conquête des Gaules. Or, au livre IV de son ouvrage, il dit expressément que les marchands, qui ne peuvent être autres que les Massiliens qui occupaient, par leurs colonies, tous les rivages de la Méditerranée gauloise, que les marchands remontaient le Rhône, ensuite la Saône, et de là transportaient leurs marchandises par terre jusqu'à la Seine (2) ; ils les transportaient aussi par terre vers la

(1) Avec leurs caractères, les Grecs transmirent aux Gaulois plusieurs mots de leur propre langue, mots que nous retrouvons encore dans notre langue française, et qui n'ont jamais fait partie du vocabulaire latin. Les Gaulois n'ont donc pas pu les acquérir par l'entremise des Romains. Voyez l'origine des mots *tuer*, *tombe*, *pore*, *orgueilleux*, et de nombre d'autres. La langue celto-bretonne a aussi plusieurs mots qui viennent immédiatement du grec.

(2) César parle, au Xe livre de ses *Commentaires*, de marchands qui se rendaient dans la Grande-Bretagne. Il parle aussi de marchands que les Bre-

Digitized by Google

Loire. Nous voyons ici Strabon parler d'un commerce depuis longtemps établi. Car, si ce commerce n'avait commencé que depuis la conquête, il ne se serait pas avancé si loin et n'aurait pas ainsi embrassé la Gaule tout entière dès le temps d'Auguste, temps auquel Strabon a écrit sa Géographie.

Voyons encore un autre témoignage d'un auteur contemporain. C'est Diodore de Sicile qui écrivait précisément sous Jules César et sous Auguste. Il confirme, dans son v^e livre, le témoignage de Strabon : il nous parle des marchands étrangers qui affluaient en Bretagne, qui achetaient l'étain à ses habitants, et de là le transportaient sur le continent ; ensuite, prenant la voie de terre, et traversant la Gaule en trente jours environ, ils le transportaient, chargé sur des chevaux, jusqu'à l'embouchure du Rhône. Or, ces marchands étrangers ne pouvaient être que les Massiliens, dont la ville si commerçante et si puissante était située près de l'embouchure de ce fleuve.

Voilà donc des témoignages frappants des rapports des Grecs et de leur commerce avec les Gaulois, avant la conquête ; et, les nier, comme fait M. Roget de Belloguet, n'est-ce pas fermer les yeux à la lumière, et se rendre coupable d'une vraie hérésie historique ?

Maintenant qu'il est avéré que les Grecs commerçaient avec la Gaule avant César, je demanderai s'il est si étonnant qu'avant César ils eussent déjà établi des *Emporia* ou magasins dans les divers lieux favorables à leur commerce ? Comment, sans ce moyen, auraient-ils pu étendre ce commerce, et y comprendre la Gaule tout entière et jusqu'à la Grande-Bretagne ? Ils ont donc dû établir des colonies en divers lieux de l'intérieur de la Gaule, comme ils en avaient établies sur les côtes de la Méditerranée. Strabon (1) cite trois de ces *Emporia* maritimes : Bordeaux, Nar-

tons lui envoyèrent en députation. Or, ces marchands ne pouvaient être des Gaulois ; car César les aurait sans doute désignés sous le nom de leur nation. Ils ne pouvaient être que des marchands étrangers à la Gaule, c'est-à-dire des Massiliens.

(1) Livre IV.

Digitized by Google

bonne et Corbilo à l'embouchure de la Loire : ce dernier n'existait déjà plus de son temps. Nous en trouvons aussi un vers l'embouchure de la Somme, dans l'ancien Ponthieu (1). Or, le *Lugdunum* gaulois, placé sur les rives du Rhône, à la jonction d'une rivière qui pénètre jusque dans l'intérieur de la Gaule, vis-à-vis le lieu où la Loire commence à être navigable, dans l'endroit où l'on devait décharger les marchandises qu'on dirigeait vers ce fleuve, pour leur faire prendre la voie de terre, qui devait être plus facile sur ce point, parce que les montagnes sont moins élevées ; or, le *Lugdunum* gaulois ne devait-il pas être choisi de préférence par ce peuple intelligent pour un de leurs principaux *Emporia?* Une colonie ne dut-elle pas accompagner l'établissement de ces magasins, et cela bien des années avant la colonie de Plancus ? Et, si nous ajoutons tous ces vestiges que les Grecs ont laissés à Lyon, et tous les indices frappants que je cite dans ma dissertation, et qu'il est inutile de répéter ici, on sera certainement porté à trouver de la plus grande vraisemblance l'opinion que j'ai émise de la colonie grecque à Lyon, avant Plancus.

D'ailleurs, est-il vraisemblable que la fondation de la colonie de Plancus, comme l'avancent M. de Belloguet et son interprète et ami, M. Guillemot, ait amené, à Lyon, un assez grand nombre de Grecs pour former, moins de cent ans après, sous Caligula, une partie si considérable de la population lyonnaise ? Non : dans les temps anciens, les villes, surtout celles qui n'étaient pas maritimes, ne se peuplaient pas aussi rapidement d'étrangers que dans les temps modernes. Les voyages étaient plus longs, plus coûteux, les communications plus difficiles. Ainsi, il a fallu un laps de temps assez grand, et même plus de deux siècles, pour établir, à Lyon, une population étrangère si considérable.

On blâme les étymologies grecques que j'ai vu répandues autour de Lyon. Mais, ce n'est pas par elles que j'ai prétendu prou-

(1) Voyez la dissertation de M. de Poilly, insérée dans les *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville.*

Digitized by Google

ver la préexistence de la colonie grecque à la colonie romaine. J'ai voulu seulement montrer que la colonie grecque de Lyon était devenue assez puissante pour avoir répandu, dans les environs, sa langue et son influence. M. de Belloguet n'y trouve que des rapprochements forcés et des rencontres fortuites. Sans entrer dans une ennuyeuse discussion , je laisse aux esprits justes, éclairés, et non systématiques, qui voudront bien lire ma dissertation, à juger entre nous deux ; et d'ailleurs, ces rencontres fortuites, si fréquentes autour de Lyon, me font presque sourire, et rappellent à ma mémoire la nature pipée de Galiani. Mais, je le répète, ma dissertation n'est pas fondée sur ces étymologies. Je sais fort bien que les étymologies, quand elles sont seules, prouvent peu et peuvent quelquefois faire tomber dans l'erreur. Mais, quand elles sont jointes, comme dans ma dissertation, à des preuves aussi fortes de vraisemblance, elles viennent appuyer ces preuves et fortifier leur autorité.

Mais, à mon tour, je demanderais ce que veut dire cette épigraphe empruntée de Valois, que M. Guillemot apporte comme en triomphe, et par laquelle il commence et termine sa dissertation. Pour réfuter certains auteurs qui prétendaient tirer du grec le nom des *Parisii*, Valois dit avec raison qu'on ne doit pas chercher, ailleurs que dans la langue gauloise ou celtique, le nom d'une nation gauloise. Mais cela s'applique-t-il ici aux quelques étymologies que j'ai apportées ? Sont-ce des noms de nations ? Non : ce sont des noms de lieux, près d'une ville qui a renfermé dans son sein une colonie grecque importante. Je suis fâché, pour M. Guillemot, d'être forcé de réfuter l'application qu'il fait de ce texte et d'en avoir si bonne défaite. Et en outre, je lui demanderai s'il faut chercher dans la langue gauloise l'étymologie de tous les noms de lieux de la Gaule. N'en est-il pas beaucoup de romains ? Sans sortir du Bugey, dans lequel devait se renfermer son travail, combien de noms d'étymologie romaine n'y trouvera-t-il pas ? Ainsi, chercher dans la langue celtique l'étymologie de tous les noms de lieux de la Gaule, c'est une prétention systématique que M. Roget de Belloguet peut bien adopter, mais que le bon esprit de M. Guillemot ne saurait partager.

Digitized by Google

J'espère que M. Guillemot ne sera pas plus fâché de ma réponse, que je ne l'ai été de sa critique. Je le prie de relire ma dissertation, s'il trouve qu'elle en vaille la peine, de peser mûrement les preuves et les indices qui appuyent la vraisemblance de mon opinion, et peut-être la trouvera-t-il moins romanesque et plus raisonnable qu'il ne pense. Peut-être jugera-t-il aussi que mon *vigoureux adversaire* met plus de force dans ses expressions, qui sont quelquefois blessantes, que dans les raisons et les preuves par lesquelles il cherche à étayer ses virulentes attaques.

L'abbé JOLIBOIS,

Curé de Trévoux.

Digitized by Google

SUR

LA COMMISSION HYDROMÉTRIQUE

DU

BASSIN DU RHONE,

DISCOURS LU A LA SÉANCE D'INAUGURATION DE L'UNION AGRICOLE DU BASSIN DU RHÔNE ;

PAR M. J. FOURNET,

PRÉSIDENT LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE LYON.

Les plantes sont filles de l'air, a dit avec autant de justesse que d'élégance, un de nos ministres actuels, M. Dumas. Cette pensée suffit pour faire comprendre l'importance du rôle que la météorologie est appelée à jouer dans l'agriculture théorique. Elle explique les soins et les peines que les physiciens se sont donnés de tous temps, pour vaincre les difficultés inhérentes à l'étude des phénomènes atmosphériques ; elle rend également raison de l'empressement avec lequel on a vu s'élever de toutes parts des observatoires spécialement destinés à les enregistrer.

C'est qu'aussi la masse du public, bien qu'elle se représente le physicien comme étant généralement occupé de spéculations oiseuses, a cependant compris qu'il s'agissait ici de quelque chose de positif. Et, suivant leur degré d'avancement intellectuel, toutes les classes ont coopéré à la tâche : le cultivateur, en fournissant ses pronostics ; le poète, enchantant les saisons ; le simple ami de la science, en apportant le tribut de son zèle et de son temps ; enfin, le savant, en cherchant à régulariser toutes ces données.

Ce concours unanime fut surtout remarqué en France, vers la fin du siècle passé. Il surgit alors d'une foule de villes, et même de villages, une multitude d'observateurs, et notre patrie se trouva, presque spontanément, couverte d'un réseau météorologique tellement développé, qu'on put espérer une connaissance approfondie de ses divers climats. Malheureusement la

Digitized by Google

Révolution vint interrompre ces travaux, et le fil des anciennes traditions n'a pas encore pu être renoué. Ce n'est pas ici le lieu de remonter aux causes de cet état ; il nous suffit d'avoir énoncé les faits.

Lyon participa jusqu'à un certain point à cette stagnation. Cette ville, dont un des citoyens avait inventé le thermomètre centigrade à mercure ; cette cité, dans laquelle avaient brillé jadis d'excellents observateurs, tels que Christin, la Tourette, Alléon-Dulac, les PP. Beraud, de Lacroix, Saint-Bonnet, Fulchiron, Hoste ; cette mère scientifique du bassin du Rhône, ne vit plus éclore dans son sein que des travaux individuels, tels que ceux de MM. Mollet, Brion, Bellay et Tabard, offrant de nombreuses lacunes, et que cependant divers hommes se sont efforcés de coordonner. Il suffira de citer, à cet égard, les résumés de notre ancien collègue, M. Clerc, ceux de M. Sauvanau, ainsi que ceux de MM. les docteurs Potton et Chapeau. Comme on le voit, le feu sacré n'était pas éteint, mais il manquait la force motrice ; il manquait un centre puissant, qu'une administration peut seule fournir en France.

Divers essais furent tentés dans ce but par nos magistrats. M. Prunelle, dont les vues grandes et larges ont si puissamment contribué à la regénération scientifique de la cité, jetta les bases d'un observatoire. Il obtint du gouvernement divers instruments; il trouva à Fourvières un local qu'il destina à la création d'un édifice en harmonie avec l'état actuel de la science ; mais les dépenses imposées pour la construction des quais, des ponts, des rues, firent ajourner pour quelque temps des projets si profondément empreints du génie créateur de cet illustre magistrat, dont la Faculté des Sciences, entr'autres, conservera toujours le précieux souvenir.

Cependant, une catastrophe devait hâter la réalisation d'une partie de ses vues. Chacun de nous se souvient de l'inondation de 1840. Il fut alors question de porter un remède à de pareils désastres, en annonçant l'arrivée des eaux assez promptement, pour qu'il fût possible de se mettre en garde contre leur invasion. Telle est du moins l'idée que conçut un citoyen, M. le

Digitized by Google

docteur Lortet, dont personne ne contestera le zèle ardent pour le bien public. Pour sa réalisation, il réclamait l'établissement de quelques observatoires convenablement échelonnés et organisés de manière à indiquer, en temps utile, les fortes averses qui surviendraient dans le bassin de la Saône. La lenteur des crues de cette rivière permettait d'ailleurs d'espérer tout le succès désirable ; mais une expérience devait sanctionner cet aperçu.

Celle-ci fut faite pendant une excursion du côté de Besançon et de Belfort. Des pluies battantes avaient inondé le bassin de la haute Saône : le Doubs était débordé ; tout annonçait un flot puissant qui devait traverser Lyon. Une lettre mise à la poste en donna avis, et elle arriva à temps pour que la crue put être pronostiquée.

Dès ce moment les doutes au sujet de la réussite étaient levés. M. Terme, alors maire de Lyon, entra pleinement dans les vues qui lui furent soumises à cet égard. Bien plus, comprenant toute l'importance d'un cadre aussi varié que possible, il créa la *Commission hydrométrique*, qu'il composa d'ingénieurs, de chimistes et de divers professeurs, en la chargeant non-seulement de l'objet spécial des crues de la Saône, mais encore de résumer toutes les données qui pourraient être relatives à l'hydrométrie du bassin.

Cette Commission s'occupa avec activité :

1° d'organiser un système d'observations météorologiques ;

2° de recueillir les faits observés, de comparer les quantités de pluie au débit de la rivière, pour parvenir ainsi à calculer d'avance le maximum des crues ;

3° Enfin, de coordonner les résultats, de manière à les faire entrer dans le domaine de la science météorologique.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des expériences qui furent faites, pour construire les instruments les plus convenables, il suffira de savoir que la Commission hydrométrique de Lyon trouva le plus louable empressement chez MM. les officiers du génie, chez divers ingénieurs des ponts et chaussées, chez quelques amis de la science.

Des observatoires modestes s'échelonnèrent rapidement auprès des principaux affluents de nos fleuves, depuis la grande dé-

Digitized by Google

pression centrale, jusque vers les arètes du partage des eaux. En un mot, l'étude météorologique de notre majestueux bassin du Rhône et de la Saône se trouva portée, comme par enchantement, au niveau de celle des pays les plus avancés sous ce rapport.

C'est qu'aussi chacun avait compris l'importance de l'œuvre à laquelle il consacrait ses soins. Je le répète, il ne s'agissait pas d'une question simplement théorique ; il fallait modérer le retour des désastres de 1840 ; il fallait préparer des matériaux pour les irrigations de nos vallées ; pour le dessèchement de nos marais ; il fallait encore étudier à fond le régime de nos cours d'eau, pour les constructions dont ils pourront être l'objet. Au surplus, même sous le simple point de vue scientifique, on comprendra facilement à quel degré devait stimuler le zèle des observateurs, la seule perspective de la connaissance approfondie d'une vaste ligne, dirigée du nord au sud, liée aux climats glacés des Alpes, comme aux climats presque africains de la Méditerrannée.

Aussi la Commission hydrométrique de Lyon dût trouver quelques appuis ainsi que des imitateurs. D'une part, les Conseils généraux du Jura et de la Côte-d'Or se distinguèrent par l'efficacité de leur concours ; d'un autre côté, on a vu M. Despines, inspecteur-général des mines du Piémont, réclamer pour le bassin du Pô une institution semblable à la nôtre, et M. Dausse, ingénieur en chef des ponts et chaussées, venir à Lyon dans le but de connaître notre organisation, afin d'établir quelque chose d'analogue dans le bassin de la Seine. Actuellement encore, Bordeaux songe à réaliser, pour la Garonne, ce que nous possédons déjà à l'égard du Rhône. Enfin, le gouvernement a chargé quelques ingénieurs de mines de constituer un système d'études hydrométriques, pour quelques affluents secondaires.

Dirai-je maintenant que les témoignages d'approbation les plus flatteurs nous sont venus de l'étranger. Les observatoires de la Suisse, de l'Italie, de la Bavière et même de la Russie, pays dont le vaste système de stations météréologiques s'étend de la Finlande à la Chine, ces observatoires, dis-je, se sont empressés de

Digitized by Google

nous demander l'échange de nos modestes publications avec leurs magnifiques volumes.

Cependant l'œuvre lyonnaise, tant appréciée à cause de son utilité toute pratique, demeurait languissante à cause de l'exiguité des fonds mis à la disposition de la Commission. Celle-ci n'a trouvé la possibilité de publier qu'une partie des résultats qu'elle a obtenus ; elle a dû vivre pendant quelque temps des secours que lui prêtèrent les *Annales de la Société de médecine* et celles de la *Société d'agriculture de Lyon*. Ajoutons aussi que les préoccupations politiques la privèrent de la collaboration de plusieurs observateurs, et que diverses allocations furent supprimées. Mais l'œuvre de MM. Terme et Lortet ne pouvait pas périr. Réduite pour un instant, elle doit reprendre nécessairement, d'une manière ou d'une autre, toute son extension.

Au besoin, nous en aurions pour garant cette nécessité profondément sentie qui a fait mettre parmi les questions proposées à l'examen du premier congrès de l'*Union agricole*, celles du *Régime des eaux, des irrigations, des dessèchements et des étangs.*

Ce seul énoncé suffit pour faire comprendre qu'il faudrait créer une Commission hydrométrique, si déjà elle n'existait pas. Pour arroser convenablement une vallée, il faut connaître la quantité d'eau disponible, et quelques erreurs commises à l'occasion des canaux de la France ne démontrent que trop combien de simples estimes peuvent être fautives. Au surplus, qu'est-ce que l'agriculture ? sinon l'utilisation d'une station botanique, dont le climat est un des principaux éléments. Pour améliorer l'une, il faut donc connaître l'autre. On l'a d'ailleurs déjà dit, la France ne possède pas la moitié des végétaux utiles qu'elle pourrait cultiver avec succès ; la physiologie végétale, ainsi que la climatologie comparée mettront sur la voie de leur acclimatation, de manière à éviter des tâtonnements dispendieux aux agriculteurs. Mais cette climatologie, bien qu'elle ait déjà été esquissée d'une manière à la fois large et juste par M. Martins, doit encore être poursuivie dans ses moindres détails. Ce but ne peut donc pas être le résultat des travaux, ni d'un seul homme, ni d'un

Digitized by Google

seul observatoire, tel que celui de Paris. Quelques soient les trésors que l'on voudra accumuler sur ce dernier point, il ne sera jamais qu'une station au milieu des autres stations qui doivent être distribuées sur la France. Que son baromètre se détraque, nous n'en serons ni plus ni moins ému que si le baromètre de Châtillon-sur-Seine, ou de Caudebec se détraquait. Je le répète, il faut une association, et cette association ne peut pas être soutenue par quelques particuliers. Elle exige le patronage, je dirai même plus, le concours de l'autorité.

Or, pour le bassin du Rhône, les éléments étaient prêts ; mais comme on l'a suffisamment donné à entendre, les premiers symptômes de dissolution se sont manifestés. C'est alors qu'un magistrat, M. Réveil, digne héritier du zèle scientifique de quelques-uns de ses prédécesseurs, s'empressa d'accorder la somme nécessaire pour compléter les publications arriérées ; l'on doit encore espérer qu'une prochaine réorganisation de l'observatoire de Lyon, dûe au même magistrat, et basée sur l'adjonction de la Commission hydrométrique, sera le complément du service déjà rendu. En mettant ainsi cette Commission à l'abri des chances auquel le zèle personnel est inévitablement assujetti, il aura fait plus qu'une fondation, il aura achevé l'édifice, il l'aura consolidé.

Que, de son côté, l'*Union agricole* sache aussi appliquer à ces efforts une partie de l'initiative d'extension à laquelle elle a le droit de prétendre. Alors, dans quelques années, le bassin du Rhône aura élevé à l'agriculture ainsi qu'à la science, un de ces monuments qui font honneur aux hommes qui en ont conçu le plan, comme à ceux qui ont contribué à l'édification par leurs veilles ou par leur appui.

Avant de terminer, qu'il nous soit encore permis de rappeler ici les noms des hommes et des sociétés qui ont contribué, soit à la création, soit à la propagation de l'œuvre lyonnaise. C'est pour nous un devoir de reconnaissance d'abord ; en outre, cette liste aura l'avantage de faire connaître aux agriculteurs, ainsi qu'aux savants, les observateurs auxquels ils pourront s'adresser en cas de besoin.

Digitized by Google

Messieurs

PRUNELLE, ancien Maire de Lyon, auquel la ville de Lyon doit la fondation de la Faculté des Sciences.

TERME, ancien Maire de Lyon, fondateur de la Commission hydrométrique.

REVEIL, Maire de Lyon, Président de la Commission hydrométrique.

Les Membres du Conseil général du département de la Côte-d'Or.

Les Membres du Conseil général du département du Jura.

La Société d'Agriculture, d'Histoire naturelle et des Arts utiles de Lyon.

La Société de Médecine de Lyon.

Le Maréchal SOULT, ancien Ministre de la Guerre, qui a fait placer des pluviomètres dans les différents forts du bassin.

D'OUSSIÈRES, Colonel du Génie, à Besançon.

PETIT, Colonel du Génie, à Lyon.

LOUIS, Colonel du Génie à Lyon.

CHAUCHARD, Colonel du Génie à Lyon.

REVEL, Lieutenant-Colonel du Génie, commandant l'Ecole régimentaire d'Arras.

ANSELMIER, Commandant du Génie, à Belley.

DUVERGER, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Dunkerque.

MEYNARD, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Bourg (Ain).

TAVERNIER, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Châlon.

GRUNER, Ingénieur des Mines à Poitiers.

BONNET, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture à Besançon.

BRAVAIS, Professeur de physique à l'Ecole Polytechnique, à Paris.

BRIOT, Professeur de mathématiques à Paris.

DUPASQUIER, Docteur, ancien Professeur à l'Ecole de Médecine à Lyon.

JOBEZ, Propriétaire de Forges à Montorge (Jura).

SAUVANAU, Directeur de la Filature de Saint-Rambert en Bugey.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

LORTET, Docteur-Médecin, Président de la Commission hydrométrique.

FOURNET, Secrétaire de la Commission hydrométrique, Professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Lyon.

GOUX, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Lyon, chargé de la navigation du Rhône.

GROS, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Lyon.

TABAREAU, Doyen de la Faculté des Sciences, Professeur de physique.

Digitized by Google

BINEAU, Professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Lyon.
SERINGÉ, Professeur de botanique à la Faculté des Sciences de Lyon.

OBSERVATEURS ET CORRESPONDANTS.

BARBIER, Garde du Génie, à Dôle (Doubs).
COLLET-MEYGRET, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Arles (B.-du-Rhône).
DAVID, Docteur-Médecin à Morestel (Isère).
DUPONT, Garde du Génie à Pierre-Châtel (Ain).
FRAYSSE, Conducteur des Ponts et Chaussées à Privas (Ardèche).
GAZELOT, Garde du Génie à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
GERMAIN, Garde du Génie à Besançon (Doubs).
GRAS, Ingénieur en chef des Mines à Grenoble (Isère).
GUYOUX, Curé à Montmerle (Ain).
Le Baron d'HOMBRES-FIRMAS, Correspondant de l'Institut à Alais (Gard).
JARRIN père, à Bourg (Ain).
JOB, Garde du Génie au fort Lamotte, à la Guillotière, près de Lyon.
KIENNÉ, Garde du Génie à Vesoul (Haute-Saône).
MOTTARD, Docteur-Médecin à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).
NOVALLET, Maire de Varambon (Ain).
PERREY, Prof.r de mathématiques à la Faculté des Sciences de Dijon (C.-d'Or).
PLANTAMOUR, Directeur de l'Observatoire de Genève (Suisse).
QUATREBARD, Garde du Génie à Joux (Doubs).
RENAUD, Garde du Génie à Lons-le-Saulnier (Jura).
SOCQUARD, Garde du Génie à Gray (Haute-Saône).
THOREL, Curé à Syam, près de Champagnolles (Jura).
TOUSSAINT, Conducteur des Ponts et Chaussées à Châlon (Saône-et-Loire).
VALLET, Professeur au Séminaire, à Chambéry (Savoie).
VALZ, Directeur de l'Observatoire de Marseille (Bouches-du-Rhône).
VINAY, Garde du Génie à Montbéliard (Haut-Rhin).

Digitized by Google

J.-M. AUDIN.

Le 23 février 1851, un modeste convoi déposait dans la tombe, au cimetière de Loyasse, un compatriote, un ami, un homme de cœur, un écrivain de talent.

C'était J.-M. Audin, l'historien de *Luther*, de *Calvin*, d'*Henri VIII* et de *Léon X*. Né en 1794, à Oullins, près de cette ville de Lyon qui a produit tant d'écrivains remarquables, Audin fit ses études dans les petits séminaires du diocèse, et se livra ensuite à la profession de libraire, où il acquit une honnête fortune. Retiré des affaires commerciales, il s'adonna librement à son penchant pour les lettres, et publia coup sur coup plusieurs ouvrages qui ont eu un rapide et brillant succès. Il y avait de lui, auparavant, quelques essais restés inconnus, et qui ne méritent guère de sortir de leur obscurité; mais une fois qu'il eut trouvé son chemin, il y marcha d'un pas ferme et assuré, et développa ses facultés éclatantes.

A travers les distractions du siècle et les préoccupations du négoce, Audin s'était laissé aller, nous ne disons pas à l'incrédulité, mais peut-être à l'indifférence sur les questions religieuses; lorsque la foi vint ressaisir cette âme ardente et passionnée, il fut

Digitized by Google

acquis tout entier aux doctrines et aux intérêts du catholicisme.

Connaissant bien la langue allemande, l'anglais et l'italien, il avait l'avantage de pouvoir puiser dans les trésors littéraires des différents peuples, et d'en rapporter pour ses travaux historiques d'abondants et précieux matériaux.

Il avait pris pour sujet de ses études la Réforme religieuse du XVIe siècle, et voulait pousser, plus loin qu'il ne l'a pu faire, ses recherches sur cette grande révolution qui a divisé en deux camps l'imposante unité du monde chrétien. Mais il a fait beaucoup, et les quatre monographies qu'il nous a laissées, feront longtemps prononcer et aimer son nom par ceux à qui sont chers les graves intérêts qu'il défend.

Le premier de ces quatre ouvrages fut l'*Histoire de Luther*, cet homme tout à la fois théologien, orateur, poète, satirique, et dont la vie commencée dans les austérités du cloître va se terminer dans le foyer domestique, à côté d'une femme et d'un enfant. Le sujet était riche et varié : l'exécution est riche en soi et variée ; l'écrit le plus estimé qui soit sorti de la plume d'Audin.

Après le chef de la réformation allemande, arriva celui de la réforme française, Calvin, physionomie sèche et raide, dogmatiste colère et emporté, qui prêchait, aux lueurs sinistres du bûcher de Michel Servet, la liberté absolue d'enseigner et de croire.

En regard de ces deux réformateurs, Audin plaça bientôt le représentant de l'église d'où sortaient ces deux étranges apôtres, dont les vertus ne ressemblaient guère à celles qu'il faudrait trouver dans un révélateur et un messie. Léon X fut le sujet de cette troisième monographie de l'habile écrivain. Même après l'ouvrage érudit de Roscoe, notre compatriote sût être intéressant et neuf, dans cette histoire d'un règne de huit ans, dans cette vie d'un pontife qui a donné son nom à son siècle, mais qui a été tant de fois calomnié. L'histoire de Léon X, pour laquelle Audin avait, à diverses reprises, visité l'Italie, et où se trouvent réunis ces nombreux et resplendissants artistes et poètes italiens du XVIe siècle, était son œuvre de prédilection, ce que nous comprenons à certains égards, malgré les caprices du succès qui ne lui est pas venu aussi facilement qu'aux deux précédentes histoires.

Digitized by Google

Restait l'auteur d'une troisième réforme, différente des deux autres, et qui apportait la diversité dans la foi religieuse, dans un sujet où il ne peut y avoir que l'unité, parce que la vérité est une : c'était Henri VIII, monstre de luxure et de cruauté, deux vices qui se donnent la main.

Nous pouvons dire que, en faisant la part de l'intérêt plus ou moins grand de chaque sujet, il y a dans ces quatre monographies un mérite à peu-près égal de création. L'érudition d'Audin est incontestable ; il y a un grand charme de mise en scène, un charme trop romanesque peut-être, et dont il avouait, tout le premier, les inconvénients. *Je sais bien,* nous disait-il, *que ce n'est point là le bon genre pour l'histoire ; mais je suis ainsi fait, et puis il faut se faire lire.* Au fond, cependant, il ne sacrifie pas la solidité de la science à ce brillant de la forme et de l'exposition ; ses travaux ont été cavalièrement traités par quelques critiques, mais nous avons vu dans leurs censures beaucoup d'assertions générales et vagues, sans preuves sérieuses contre les conclusions de l'auteur, contre l'authenticité des faits. Il est plus aisé de se pâmer devant Luther et Henri VIII que de démolir les monuments littéraires qui les condamnent, et de grands mots vides de sens ne concilieront jamais les contradictions de ces deux hommes entre eux, et d'elles-mêmes à eux-mêmes pour ne pas aller plus loin.

Si la mort n'était venue prendre Audin à un âge où il pouvait encore se promettre quelques années de travail actif et sérieux, il voulait écrire deux volumes *sur les petits réformateurs* : Théodore de Bèze, Zwingle, Bucer, Mélanchthon, etc. ; l'ouvrage était à peu près rédigé dans sa tête, et il ne fallait que le temps de le jeter sur le papier.

Un autre ouvrage auquel il attachait plus d'importance, croyons-nous, c'était son voyage de Terre-Sainte. Aux premiers mois de 1849, Audin se rendit à Jérusalem et visita une partie de la Palestine : son amitié nous avait convié à ce saint et religieux pélérinage, qui fut dérangé par des circonstances indépendantes de notre volonté et de nos désirs. Il était convenu que nous écririons ensemble un nouvel itiéraire, et notre plan,

Digitized by Google

celui qu'Audin doit avoir presque entièrement exécuté, c'était d'expliquer les usages, les mœurs, la topographie, la langue de la Bible par l'Évangile surtout, par les usages, les mœurs, la topographie et la langue de la Judée et de l'Orient. C'était un plan assez neuf, et dont l'accomplissement eût été sans doute de quelque utilité ; ceux qui connaissent un heureux esssai dans ce genre, *les Juifs en Palestine*, par quatre missionnaires écossais, comprendront aisément ce qu'il eût été possible de faire pour les lettres sacrées et les études bibliques. Dans l'espoir de revoir la Palestine pour la mieux étudier encore, Audin s'était rendu à Rome où il attendait que sa santé pût se raffermir et lui permettre de s'embarquer. Il a fallu revenir ; le pauvre voyageur n'a pas voulu s'éteindre loin de sa patrie, pas même dans cette ville éternelle où dorment tant d'illustres morts. C'est à une faible distance de Lyon, près de Vienne, qu'il a succombé dans sa voiture, le 21 février 1851.

La mort a donc brisé tous les rêves de notre honorable ami.

Une consolation pour ceux qui lui furent attachés, c'est que la mort ne l'a pas surpris à l'improviste. A mesure que les années le rapprochaient du terme de la vie, Audin songeait davantage au départ, et était aussi sincèrement chrétien dans sa conduite que dans ses œuvres.

Ce qu'il avait de parents à Lyon n'a pu qu'improviser de modestes funérailles, auxquelles s'était rendu un petit cercle d'amis et de connaissances. Du moins, les regrets étaient profonds, et l'admiration sincère. Nous sera-t-il permis de le dire? Nous avons regretté que les restes mortels d'un écrivain dont les travaux ont été si appréciés du clergé et des amis de la religion, se trouvant déposés à l'église de Saint-Jean, l'autorité ecclésiastique n'ait pas songé à rien ajouter de son chef aux cérémonies demandées par la famille.

En nous bornant à ces quelques mots, nous croyons pouvoir annoncer que M. l'abbé Bez viendra bientôt raconter ici la vie et apprécier les œuvres, le caractère élevé, le cœur indulgent et affectueux de notre regrettable ami et compatriote Audin.

F.-Z. COLLOMBET.

Digitized by Google

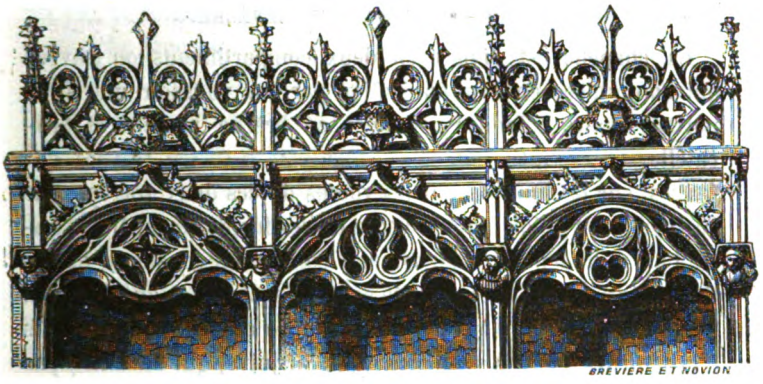

CHAPELLE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

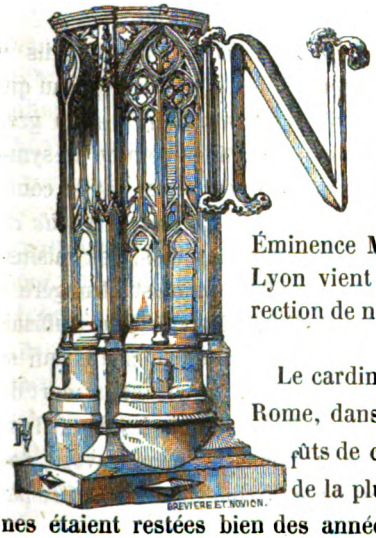

Nous avons à rendre compte d'une œuvre très-remarquable au point de vue de l'art religieux : nous voulons parler de la chapelle que son Éminence Mgr le cardinal archevêque de Lyon vient de faire décorer, sous la direction de notre compatriote Desjardins.

Le cardinal Fesch avait fait amener de Rome, dans nous ne savons quel but, des fûts de colonnes de marbres antiques de la plus grande beauté. Ces colonnes étaient restées bien des années gisantes dans les cours de l'Archevêché. Mgr. de Bonald s'est ému de cet abandon, il les a relevées et leur a donné la noble destination d'orner le sanctuaire de sa chapelle particulière. C'est donc en quelque sorte autour de ces colonnes qu'est venu se grouper tout le système d'ornementation créé par M. Desjardins.

Digitized by Google

La chapelle est divisée en deux compartiments ou travées qui sont mises en communication par un voussoir que supportent quatre colonnes géminées en brèche blanche et brocatelle.

C'est sur les murs et sur les voûtes de ces deux travées que l'artiste a fait jaillir toute la verve de ses inspirations. Il y a entre l'art et la pensée religieuse une corrélation constante et intime. Ainsi, la première travée est à la seconde ce que l'Ancien Testament est au Nouveau, c'est-à-dire qu'elle a pour motifs d'ornements tous les symboles de la loi juive, qui devaient, par la loi chrétienne, se changer en réalité. C'est le premier et le plus ancien de tous, la colombe rapportant le rameau d'olivier, gage de paix et de miséricorde, puis le lys, la rose, la palme, symbole de la vierge sans tache, le serpent d'airain, l'arche d'alliance, le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition, etc. grandes figures de la Rédemption.

Les symboles se continuent dans la seconde travée ; ils y caractérisent le Nouveau Testament. C'est d'abord l'Agneau qui efface les péchés du monde, le divin poisson dont le nom grec ἰχθυς avait été adopté par les premiers chrétiens comme un symbole mystérieux, parce que chacune de ses lettres est le commencement d'un des mots de cette phrase : *Jesus christ fils de Dieu, sauveur* ; puis la balance, l'ancre, les épis, les raisins, etc., et plusieurs autres dont la signification n'est étrangère à aucun chrétien. Voilà pour les symboles. Mais cela ne suffisait pas ; il fallait bien mettre en regard les faits principaux qui se rattachent à la loi figurative, c'est-à-dire la vie et la mort du Sauveur ; et comme ces faits lient l'un à l'autre les deux Testaments, ils se déroulent également dans les deux travées, dominés d'un côté par le sacrifice de la Circoncision, de l'autre par le sacrifice de la Croix.

Tous ces symboles, toutes ces scènes si variées se rattachent merveilleusement les unes aux autres par des motifs d'ornementation d'un goût excellent et d'une exquise pureté de dessin. Çà et là, des têtes d'anges et de saints apparaissent au milieu des enroulements, pour prendre part à ce concert des enseignements

Digitized by Google

divins, et forment comme de gracieux émaux sur les ciselures d'un riche bracelet.

Dans les compartiments de la voûte, on a reproduit, sur des fonds d'or, des traits de la vie des plus illustres évêques de Lyon, dont l'Eglise inscrivit les noms sur le catalogue des saints. Des anges, répandus autour, tiennent dans leurs mains les insignes de l'épiscopat et les emblèmes de la puissance de l'Eglise.

Au fond de la chapelle, s'élève un autel dont nous ne dirons rien et dont nous ne comprenons pas le couronnement à têtes de bélier. La porte du tabernacle est en cuivre doré, représentant, gravées au burin, l'image du Christ, au centre, et, dans les angles, les figures des animaux évangéliques. Cet autel est encadré par les deux colonnes de marbre noir qui soutiennent l'archivolte sous lequel il est placé. A droite de l'autel et contre le mur, se trouve un diptyque en marbre blanc, où sont gravés en lettres d'or tous les noms des saints évêques de Lyon. Je ne connais ici rien qui puisse approcher de la magnificence des deux colonnes qui s'élèvent à droite et à gauche de ce diptyque. En face de l'autel et au fond de la chapelle, sont les armes du cardinal, ayant pour *tenans* deux anges aux ailes déployées.

Le voussoir qui ouvre la communication entre les deux travées, est décoré de blasons aux armes du pape Pie IX, de Son Eminence le cardinal de Bonald, de la ville de Lyon et du chapitre de Saint-Jean. Enfin, le parquet de la chapelle est une mosaïque de marbre d'un très-beau travail.

Tel est l'ensemble de cette décoration, dont les tendances sont un essai de rapprochement entre deux arts qu'on a coutume de regarder comme ennemis déclarés. A quel point de vue, maintenant, faut-il juger cette œuvre?

Transportez-vous dans ces climats où nulle vapeur ne s'élève pour troubler la transparence des cieux. Il est nuit. La voûte céleste, comme une rivière de diamants, resplendit de mille feux. Plus le regard se plonge dans l'espace infini, plus le scintillement redouble, et des lueurs lointaines apparaissent encore dans ces places que les astres semblent laisser vides pour que la vue s'y puisse reposer. Analysez donc alors vos impressions?

Digitized by Google

Impossible! L'ensemble fait perdre les détails, les détails font oublier l'ensemble. Eh bien! sans pousser aussi loin la comparaison, quelque chose de semblable se produit à l'aspect de cette chapelle. Est-ce une qualité? Est-ce un défaut? Nous n'osons prononcer. Lorsqu'on vient à s'égarer le long des prairies émaillées de toutes les fleurs du printemps, on trouve bien belle cette parure luxuriante où chaque corolle apporte sa part d'harmonie et de richesse. Et, quand le regard s'abaisse sur chaque brin d'herbe, comme toutes ces tiges sont légères, ces feuilles élégantes, ces calices gracieux! Sans doute que la nature possède une manière inimitable; mais aussi l'art ne doit pas avoir de parti pris.

C'est ici que les jugements vont se heurter, et que la critique élargira son champ de bataille. Les uns trouvent que cette chapelle produit un heureux effet; les autres trouvent qu'elle n'a pas le sens commun. Ceux-ci auraient voulu moins de confusion, plus de sobriété: ceux-là eussent désiré de la grande peinture; d'autres se partagent entre le style grec, le style ogival, le style roman, le style de la Renaissance. Qui a raison? Qui a tort? La réponse dépend de la solution des questions suivantes: Quel but s'est proposé l'artiste? De quelles ressources disposait-il? Que lui a-t-on demandé?

Si on n'a pas fait de la grande peinture, c'est apparemment qu'on n'en a pas voulu. Si on n'a pas employé le style ogival ou roman, c'est que le local ne le comportait pas. On s'est contenté d'un système d'ornementation sans parti pris, et c'est en quoi nous croyons que l'artiste a rempli son but. M. Desjardins nous a donné les pages d'un manuscrit. Le style de sa chapelle est celui de la Renaissance, moins l'idée de réaction.

Il n'a subordonné ni la forme antique à l'idée chrétienne, ni l'idée chrétienne à la forme antique. Il a voulu que le sens spiritualiste y pénétrât sans l'amoindrir. Aussi, dans les différentes scènes qui se rapportent à la vie des évêques de Lyon, les lignes se rapprochent plutôt de la forme grecque ou étrusque, que de la forme latine. Au total, il y a la fidélité à l'art traditionnel chrétien, car il n'est aucun des symboles employés dans cette cha-

Digitized by Google

pelle qui ne sorte des catacombes; il y a, d'autre part, l'admission pure et simple de la forme antique servant la pensée religieuse. Quant à la *coloration*, on a préféré la manière du XIIIe siècle, comme présentant plus de richesse et d'ampleur que celle de la Renaissance. Il y a une harmonie parfaite entre les fonds d'or et les teintes légèrement bistrées des personnages, entre le vert des feuillages et les tons d'outre-mer sur lesquels sont dessinées les scènes de la vie de Jésus-Christ.

Ces peintures sont toutes à la fresque : l'or y brille de toute part, dans les frises, dans les chapiteaux, dans les enroulements, et contribue à former un ensemble d'une grande richesse. Maintenant, si l'on se dit que ce n'est pas à un peintre d'histoire, mais à un simple décorateur que l'œuvre a été confiée, on sera moins exigeant, et le mérite aura toujours sa part, car il nous restera la pensée et le dessin si correct de M. Desjardins.

N'oublions pas de mentionner le tableau placé au-dessus de l'autel ; c'est une bonne copie de l'un des deux Pérugin de notre Musée. On la dit de M. Richard, élève de M. Janmot.

Nous ne passerons point non plus sous silence le confessionnal aux dentelures si délicates, aux petites galeries si bien évidées, ni la porte de la chapelle, chef-d'œuvre de menuiserie, dans le style de la Renaissance. Des vitraux en grisailles compléteront bientôt cet édicule : nous en dirons quelques mots, aussitôt qu'on les aura placés.

J. Roux.

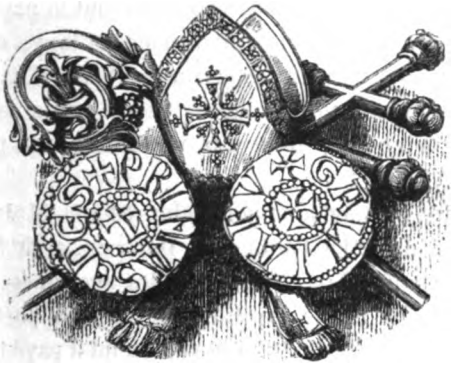

Digitized by Google

ARLES EN FRANCE, NOUVELLES par M. JULES CANONGE, Paris, 1850, in-12.

La province lugduno-burgunde n'appartient pas plus à M. Joseph Bard, la Bretagne à Souvestre, le Berry à George Sand, que la Provence à M. Jules Canonge dont nous venons de lire le dernier ouvrage. Par la grâce de Dieu et de leurs épées, ces écrivains se sont emparés des pays que nous venons de citer, et ils les exploitent seuls, imitant ces fiers suzerains du moyen-âge qui établissaient leur nid d'aigle sur un haut rocher, et de là chassaient tous les rivaux qui auraient pu leur porter ombrage. Nous ne connaissons aucun romancier assez téméraire pour oser décrire les environs de la Châtre à vingt lieues à la ronde, depuis que Mme Dudevant a planté son drapeau social sur les bords de l'Indre. Nous tremblerions sur le sort de l'infortuné qui oserait élever la voix dans tout le pays qui s'étend de Vienne à Autun et de Saint-Amour à Cluny, depuis que le poète burgunde règne sur cette contrée. Seul, M. Auguste Bernard se maintient encore dans le Forez, mais ce n'est qu'au prix d'efforts inouis et grâce à la protection de la puissante famille d'Urfé.

Non moins redoutable et non moins redouté, M. Jules Canonge a pris position sur les bords de la Durance, et de là il met tout le pays à contribution. Il est peu des anciennes villes du roi René qui ne lui ait vu exploiter ses richesses poétiques et ses souvenirs ; aujourd'hui *Arles en France* lui a payé tribut. Histo-

Digitized by Google

rien ou romancier, M. Canonge ne pouvait pas mieux choisir.

Arles est une ville belle et poétique. Plus fière de son passé que du présent, elle vit briller sa gloire au temps de Rome ; elle était alors une des lumières des Gaules ; ses richesses, sa puissance en faisaient une des reines de l'Occident. Ses fils portaient son drapeau sur tous les rivages, les étrangers l'appelaient la Rome des Gaules, et les empereurs y tenaient leur cour. Déjà déchue, Arles fut envahie par les Sarrasins qui lui portèrent un coup funeste. Belle encore, elle vit passer les chrétiens qui allaient en Terre-Sainte, puis elle s'endormit au spectacle des cours d'amour. Aujourd'hui elle ne s'éveille qu'au bruit des ferrades et des courses de taureaux. Ces faciles plaisirs lui suffisent comme une navigation peu lointaine suffit à ses vaisseaux.

M. Jules Canonge nous présente Arles à quatre époques et sous quatre aspects : Arles au temps de la puissance de Rome, au temps des Sarrasins, à la fin du moyen-âge et de nos jours. Quatre Nouvelles servent de cadre à ses tableaux.

Phylax le Modeleur nous montre la civilisation brillante et corrompue du Bas-Empire. Un sculpteur célèbre copie, avec une rare perfection, tous les chefs-d'œuvre de la statuaire antique. Grâce à lui, les temples, les théâtres sont peuplés des plus belles statues ; mais ce ne sont que des copies ; Chrysophante possède l'habileté qui exécute, il n'a pas le génie qui conçoit. Tout à coup aux critiques de ses ennemis, à ceux qui le jalousent et qui l'envient, Chrysophante répond en livrant des statues belles comme l'antique et de la plus incontestable originalité, il se fait voir sous un jour nouveau, il crée aussi ; Arles possède un des plus grands génies que la sculpture ait enfanté.

La gloire de Chrysophante n'est égalée, dans Arles, que par celle de Cirté la danseuse. Le peuple est ravi toutes les fois que la brillante courtisane paraît sur le théâtre. Un décret des magistrats ordonne au sculpteur de faire la statue de Cyrté.

Depuis ce décret, on voit au théâtre un pauvre et jeune artiste suivant des yeux tous les pas de la danseuse, étudiant ses poses et son visage, et se glissant ensuite dans l'atelier de Chrysophante. C'est Phylax, un élève dont le maître exploite le génie ;

Digitized by Google

c'est Phylax, celui à qui l'on doit les chefs-d'œuvre qu'un autre prend seulement la peine de signer.

Malheureusement, l'élève est devenu amoureux de son modèle, et quand il voit la foule acclamer, devant la statue, le nom de Chrysophante, et la danseuse récompenser le sculpteur par le don de son amour, le pauvre élève devient fou. Il s'enfuit dans les montagnes, crée une œuvre plus belle que tous ses précédents ouvrages, revient et meurt sans avoir joui de sa gloire. On prétend que tout n'est pas de fantaisie dans cette histoire, et que pareille chose se voit parfois de notre temps.

Le dernier chef-d'œuvre de Phylax existe encore, mais mutilé ; on le connaît au Musée d'Arles sous le nom de : tête sans nez.

La chèvre d'or est un conte fantastique, où les Sarrasins sont amenés pour que les Arlésiens aient quelqu'un à combattre et à haïr. Tout autre ennemi aurait rempli le même objet. La peinture des mœurs de l'époque et l'intérêt laissent quelque chose à désirer.

Même critique pour *Jeanne Dalcyn*, ou *Arles au moyen-âge*. *Izane*, ou *Arles contemporain* est, sous tous les rapports, supérieur à ces deux morceaux. Des chapitres vigoureusement écrits, des tableaux bien colorés rachètent ce qu'il y a de vide dans bien des pages. Écrivain de l'École moderne, M. Jules Canonge abuse du style, et, comme le héros d'un romancier célèbre, il fait scintiller sa phrase, miroiter sa période : « empruntant au ciel son azur, à la peinture sa palette, à l'architecture ses fantaisies, à l'amour sa lave, à la jalousie ses poignards, à la vertu son sourire, aux passions humaines leurs tempêtes. »

Plus de rapidité dans la marche des faits, plus de simplicité dans le style, moins d'amour pour la forme aux dépens du fond donneraient à ce livre une plus haute valeur littéraire. Tel qu'il est, *Arles en France* serait un modèle dangereux à mettre entre les mains des jeunes gens qui veulent écrire, et nous croyons que ce genre ne doit pas avoir d'imitateurs.

Un écrivain que nous avons nommé en commençant, et qui a plus d'un rapport avec notre auteur, disait, en 1845, dans le

Digitized by Google

Journal d'un Pélerin, tome premier, page 288 : « Jules Canonge, l'un de nos collaborateurs de l'*Art en Province*, qui a un style d'or et d'azur, comme vous savez, et semble écrire avec le brillant soleil de sa brillante patrie.... » L'imitation était parfaite. M. Joseph Bard avait saisi, dans ces quelques mots, la manière de M. Jules Canonge. Il serait peut-être plus difficile d'imiter Bossuet.

A. V.

RECHERCHES SUR LES DROITS SUCCESSIFS DES ENFANTS NATURELS, par Louis Gros, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Lyon. Paris, 1850, in-8. (A Paris, chez Joubert, rue des Grès, 14).

M. Gros avait publié, pour la première fois en 1844, dans *la Revue de Droit français et étranger*, une théorie de droit dont il est l'auteur, et M. Duvergier avait donné, dans ses notes sur Toullier, une analyse de ce travail de notre jeune compatriote. Voulant développer sa pensée avec plus d'étendue, M. Gros vient de publier la brochure que nous avons sous les yeux.

L'auteur expose le point de départ de son système. Il soutient avec les jurisconsultes modernes que le droit de l'enfant naturel sur la succession des père et mère n'est point essentiellement différent de celui des héritiers ; qu'il ne doit pas être considéré comme créancier ; que, dans tous les cas, l'enfant naturel ne doit point prélever ce qui lui revient sur la masse de la succession et obtenir un avantage pécuniaire de la défaveur attachée à sa naissance.

M. Gros déduit toutes les conséquences qui découlent de cette manière d'envisager le droit de l'enfant naturel ; il recherche quelle est, suivant toutes les hypothèses possibles, le droit de l'enfant naturel sur la succession *ab intestat* de ses père et mère ; et enfin il détermine la réserve de cet enfant.

Le principe qui dirige notre auteur lui fournit souvent des solutions neuves. Nous avons remarqué, pages 130-140, la dis-

Digitized by Google

cussion de l'hypothèse où se trouvent en présence : les père et mère du défunt, son enfant naturel et un légataire universel. Les père et mère ont droit, à titre de réserve, à une moitié de la succession, l'enfant naturel réclame un quart et le légataire universel une moitié. Pour satisfaire ces prétentions, il faudrait trouver dans la succession deux moitiés et un quart. Les auteurs évitent ordinairement cette difficulté en disant : Le droit de l'enfant naturel est une *délibation* de la succession ; son quart est prélevé sur le tout. Quant aux trois autres quarts, ils sont partagés entre les père et mère d'une part et le légataire universel de l'autre. M. Gros n'approuve point la faveur que l'on accorde à l'enfant naturel. Il pense que c'est lui faire suffisamment droit, que de le placer sur la même ligne que les père et mère et le légataire universel. Ne trouvant aucune raison juridique pour préférer l'un aux dépens des deux autres, l'auteur propose de réduire toutes les réclamations proportionnellement. On réclame cinq quarts qui n'existent pas ; on devra se contenter de cinq cinquièmes : le père et la mère auront deux cinquièmes au lieu d'une moitié, le légataire universel pareillement deux cinquièmes, et l'enfant naturel un cinquième au lieu d'un quart. Il nous semble à nous, ignorant des matières du droit, que cet arrangement est plus dans l'esprit de la justice que celui qui a lieu ordinairement. Nous avons été plusieurs fois séduit par les raisonnements et les combinaisons de notre jeune auteur et nous faisons des vœux pour que les maîtres de la science jettent un regard sur l'opuscule que nous signalons.

Des tables de proportion indiquent les droits des enfants légitimes et des enfants naturels d'après les différents systèmes. Un style clair, simple et précis permet de comprendre dès le premier abord toute la pensée de l'auteur. Dans les difficultés soulevées par la présence d'enfants naturels avec des enfants légitimes, des ascendants ou de simples collatéraux, les tribunaux pourront profiter du travail de notre compatriote non seulement au point de vue du droit mais de la pratique ; les gens du monde pourront le lire avec intérêt et avec fruit comme une œuvre de conscience et de probité.

A. V.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT A L'ARTICLE BIBLIOGRAPHIQUE CONCERNANT FEU GONON (1).

Nous avions cru donner, dans le numéro de la *Revue* du mois de septembre, un complément exact des œuvres que M. Gonon avait éditées; nous avions encore omis les suivantes qui, cette fois, doivent clore, nous l'espérons, la liste des publications de ce bibliophile.

Séjours de François Ier à Lyon. Extrait de l'histoire de François Ier (1841), Lyon, Nigon, 8 pp.

De l'effroyable et merveilleux desbord de la rivière du Rhosne en 1570. Lyon, Nigon, 1848, in-12, 6 pp.

Programme et description de la Fête de l'égalité, célébrée à Commune-Affranchie, le décadi 20 *ventose an II de la République.* Lyon, L. Boitel, in-8, 16 pp.

Fête à l'Être-Suprême, célébrée à Commune-affranchie, le 20 *prairial, an II de la République.* Lyon, L. Boitel, in-8, 18 pp.

Observations présentées à l'Assemblée nationale par un Membre du club de la Fraternité, de Lyon, sur le bref de Pie IX, du 18 *mars* 1848. Lyon, Boursy, in-8.

Anniversaire de la Fondation de la République. 1er *vendémiaire an LVII ère vulgaire,* 22 *septembre* 1848. Lyon, Boursy, in-8.

Biographie de J.-B. Cavaignac, représentant du peuple, à la Convention nationale. Lyon, Boursy (1848), in-8.

Le Courrier de Lyon imitateur du jésuite Loriquet. Lyon, Boursy (octobre 1848), in-8.

Réponse au Courrier de Lyon. Lyon, Boursy (1848), in-8.

Adresse à Pie IX, rédigée et colportée à Lyon par les Jésuites. Lyon, Boursy (janvier 1849), in-8.

Pie IX et le Clergé catholique. Lyon, Boursy (janvier 1849), in-8.

(1) Voir le tome Ier (nouvelle série), page 248.

Digitized by Google

Notice historique sur la mort du général Duphot. Lyon, S. D. (juillet 1849) in-8, 8 pp.

Le Censeur avait donné ce dernier article dans ses numéros des 25 et 26 juillet 1849. M. Gonon en avait fait faire un tiré à part en vue de l'expédition de Rome, mais il n'y avait pas mis son nom.

Sous le titre de *Mélanges historiques et littéraires ou Recueil de documents rares ou inédits relatifs à l'histoire de la ville de Lyon et du département du Rhône.* Lyon, in-8. M. Gonon avait réuni plusieurs des pièces précédemment désignées. Ce recueil factice, avec une couverture générale, a une pagination séparée. Au moment de sa mort il avait encore sous presse une *Bibliographie législative de la France*, ou *Répertoire de tous les discours, adresses, mémoires, motions... (depuis* 1789 *jusqu'à l'Empire).* Lyon, Nigon, 1850, in-8. Les matériaux étaient prêts, le titre seul a été tiré.

La vente de la bibliothèque de M. Gonon a eu lieu dans le courant du mois de janvier.

A. V.

ESSAI SUR L'EMPLOI MÉDICAL DE L'AIR COMPRIMÉ, par M. le docteur CH. A. PRAVAZ, président de l'Académie de Lyon, directeur de l'Institut orthopédique et pneumatique. Lyon, GIRAUDIER, 1850, in-8, de XI et 370 p.

Le volume que nous annonçons est un traité complet de l'emploi, en médecine, d'un moyen nouveau de guérison dont l'action est puissante, l'air condensé et comprimé. Si M. Pravaz n'est pas précisément l'auteur de cette découverte, on peut dire avec justice qu'il se l'est appropriée par les applications variées qu'il en a faites à la pratique et par les développements qu'il a donnés à la théorie. C'est, au reste, exclusivement dans son établissement qu'on peut faire usage des bains d'air comprimé,

Digitized by Google

en d'autres termes de l'air condensé, au moyen d'une puissante machine, dans une sorte de boîte ou baignoire. Assis commodément dans cet appareil, les malades ne tardent pas à ressentir les salutaires effets de l'augmentation de la pression atmosphérique et de l'introduction, dans leurs poumons, d'une quantité plus grande d'oxigène. De nombreuses observations, faites par des médecins distingués de Lyon, et publiées par M. Pravaz, démontrent les excellents effets de l'air comprimé dans le traitement de la phthisie pulmonaire, tant qu'elle ne dépasse pas le second degré, de la maladie de Pott, de la surdité, de certaines déviations, de la colonne vertébrale, des congestions chroniques de l'encéphale et de la moelle épinière, de la chlorose, de l'anémie, etc. Ces heureux résultats sont constatés dans un rapport fait à la Société de médecine, au nom d'une commission, par M. le docteur de La Prade. On ne peut donc que féliciter M. Pravaz et de son livre et du service nouveau qu'il vient de rendre à l'art médical.

J.-A. M.

Digitized by Google

DE

NOS HOSPICES CIVILS

DU PROJET DE LOI RELATIF AUX HOPITAUX.

L'administration des hospices civils de Lyon vient de faire paraître, à propos du projet de loi relatif aux hôpitaux et hospices, un judicieux mémoire, par lequel elle réclame pour notre ville une disposition exceptionnelle à l'exemple de celle introduite pour Paris.

Cette demande se base sur des motifs fondés et légitimes, auxquels il est impossible qu'il ne soit pas fait droit. Pour en faire apprécier la justice, il nous suffira de quelques citations. L'historique de la fondation nous semble entraîner de droit l'exception :

« L'Hôtel-Dieu de Lyon fut créé l'an 542 de l'ère chrétienne, par le roi Childebert et la reine Ultrogothe. Sa fondation eut pour but : 1° le soulagement des malades ; 2° la réception des voyageurs. Elle ne fut limitée en aucune manière. La porte de l'édifice fut ouverte à toutes les infortunes. Il suffit d'être souffrant ou étranger, pour être admis à en franchir le seuil. Ainsi, dès son origine, l'Hôtel-Dieu de Lyon apparaît avec un caractère qui lui est propre. Son toit n'est point affecté aux habitants d'une ville, d'une province : il est préparé pour tous, c'est un hôpital général. »

La fondation n'admet, on le voit, aucune restriction.

L'article 1er de la loi projetée ne laisse plus subsister cet état de choses ; il dit :

Tout individu domicilié ou non, tombant malade dans une commune, s'il est dans l'impossibilité de se faire traiter à ses frais, sera admis à l'hôpital ou aux secours médicaux établis dans la commune.

Il faut donc être tombé malade dans la commune. Sans cela la porte reste close. Dès-lors la fondation de Childebert est déchirée, le titre anéanti ; les intentions des bienfaiteurs sont méconnus.

Tel est le premier motif sur lequel s'appuyent avec raison les administrateurs de nos hospices, pour réclamer l'exception.

Passons au second. La loi future change le mode par lequel le Conseil d'administration recrute ses membres.

Faisons d'abord, en quelques lignes, l'historique de l'Administration de nos hospices. C'est une décision du Concile de

Digitized by Google

Vienne, à la date de 1311, qui enleva leur gestion au clergé, pour la donner aux laïques. Cette mesure ne s'effectua pourtant qu'en 1475, époque où le Consulat réunit l'hôpital à ses attributions. Mais les Consuls comprirent bien vite qu'une administration de cette importance ne pouvait guère se cumuler avec leurs diverses fonctions. Il la résignèrent entre les mains de six personnes notables, choisies par eux, avec le nom de recteurs de l'Hôtel-Dieu. Sous cette gestion, et grâce à des legs nombreux, la fortune de l'établissement prit un rapide accroissement. L'un des recteurs, dans des jours de pénurie, ne craignit pas de lui faire une avance de 2,400,000 francs. Aujourd'hui, ses biens peuvent être évalués à 40,000,000.

En 1797, cinq membres administraient l'Hôtel-Dieu et la Charité. En 1802, le nombre fut porté à quinze, puis à vingt, et en 1846, à vingt-cinq.

Les vingt-cinq administrateurs qui continuèrent sous un autre nom l'institution du rectorat, ont vu s'accroître leurs obligations, par l'adjonction ou la création de nouvelles maisons. Ils sont donc chargés de présider l'Hôtel-Dieu, la Charité, l'Antiquaille et l'hospice du Perron.

Dans chacun de ces établissements, deux membres sont préposés à la direction intérieure : ce sont des fonctions permanentes et de chaque jour. Quatre autres sont chargés de la tutelle des enfants trouvés et de celle des aliénés. Une fois par semaine les administrateurs, réunis sous la présidence du chef élu par eux, rendent compte de tout ce qui concerne leurs attributions, et le Conseil arrête les mesures convenables.

Il nous reste à dire comment se compose et se recrute actuellement le Conseil d'Administration, et à mettre ensuite en opposition le mode proposé par le projet de loi ; pour cela, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à laisser parler le Mémoire ; la cause sera entendue :

« Cinq membres du Conseil, pris dans son sein, et nommés par le Ministre de l'intérieur, forment une Commission chargée de l'exécution des délibérations du Conseil ; elle se renouvelle aussi par cinquième chaque année.

« La Commission exécutive se réunit une fois par semaine, et plus souvent si les affaires l'exigent.

« Elle signe, au nom du Conseil, tous les actes, traités, conventions et contrats autorisés.

« Elle assiste à toutes les adjudications qui ont lieu devant le notaire des Hospices, pour ferme, location ou vente d'immeubles ; elle procède elle-même à l'adjudication publique de toutes les fournitures nécessaires aux quatre Hospices ; elle arrête et signe

Digitized by Google

les cahiers des charges pour toutes ces adjudications, et prend, au besoin, pour la rédaction de ces actes, l'avis de son Comité consultatif.

« Elle adjuge les travaux à exécuter pour la réparation et l'entretien des immeubles, et pour les constructions.

« Elle forme et soumet au Conseil le budget des Hospices, prépare le Compte administratif de l'exercice clos, veille à ce qu'aucun des crédits alloués ne soit excédé, surveille la tenue des écritures et de la comptabilité, et a l'inspection de tous les bureaux, concurremment avec M. le président du Conseil.

« Le plus ancien des membres de la Commission la préside, et prend le titre d'Ordonnateur général ; il signe comme tel tous les mandats de paiement pour dépenses autorisées, et après vérification des comptes.

« A chaque séance du Conseil, le Président de la Commission exécutive fait connaître les affaires importantes décidées ou à décider.

« Si la présence du Secrétaire général, du Receveur, des Economes ou de quelque employé des bureaux, est nécessaire à la Commission exécutive, elle les appelle à sa séance.

« Mais l'inappréciable mérite de cette organisation, c'est l'unité et l'esprit de corps qui en ont été la conséquence. Son homogénéité ramène tout à une pensée commune ; le Conseil, formé avec le discernement de l'expérience parmi les citoyens qui peuvent, à des titres différents, être utiles à l'ensemble, s'approprie l'effort de chacun de ses membres ; sa marche est fixe et régulière, et véritablement il représente une seule personne morale. Telle est la véritable cause du succès obtenu depuis plusieurs siècles.

« En sera-t-il de même sous l'empire de la loi projetée ?

« L'article 7 indique le nouveau mode d'après lequel l'administration sera constituée :

Dans toute commune possédant des hospices ou hôpitaux, il sera formé une Commission composée ainsi qu'il suit :

Le maire de la commune, Président ;

Un délégué du Préfet ;

Le curé de la paroisse, et, s'il existe plusieurs paroisses dans la commune, l'un des curés désignés par l'évêque ;

Quatre membres choisis par le Conseil municipal, dans son sein ou parmi les autres habitants de la commune ;

Le membre du Conseil général élu par le canton, lorsque les revenus des hospices et hôpitaux excèdent 20,000 fr. ;

Si la commune renferme plusieurs cantons, le plus âgé de leurs conseillers généraux ;

Un membre de l'administration des secours à domicile, désigné par cette administration ;

Digitized by Google

Un membre élu par les maires des communes dont les indigents seront admissibles dans les établissements, conformément à l'article 4;

Si le culte protestant est également établi dans la commune, un pasteur nommé par le Consistoire. »

Toutes ces fonctions sont gratuites. Les membres élus par le Conseil municipal sont renouvelés tous les ans par quart. Les membres choisis par le Préfet et par les maires sont renouvelés tous les trois ans; tous peuvent être réélus;

La dissolution des commissions des hospices et hôpitaux pourra être prononcée par le Ministre de l'intérieur, après avoir pris l'avis du Conseil d'Etat;

Ne sont pas éligibles, ou sont révoqués de plein droit, ceux qui se trouveraient dans les cas d'incapacité prévus par l'article 8 de la loi du 31 mai 1850.

« Comme on peut le reconnaître à la lecture de cet article, c'est surtout dans le Conseil général du département que devront être pris désormais les membres de l'Administration des hospices. C'est donc à l'élection, si mobile dans sa faveur, si capricieuse dans ses choix, que l'on remonte pour l'institution des commissions hospitalières. Mais il est trop évident que cette élection n'aura point procédé en vue des fonctions qui seront attribuées aux nouveaux titulaires, et que, par conséquent, il sera fort douteux de rencontrer les hommes spéciaux indispensables pour l'administration d'un établissement de charité. Il faut, pour l'achat des approvisionnements, un négociant capable d'apprécier les prix et les qualités; il faut, pour obtenir des immeubles le revenu le plus avantageux, des propriétaires accoutumés à leur exploitation; il faut, pour présider à une comptabilité difficile et compliquée, une pratique journalière qui d'avance ait familiarisé avec ses ressorts; il faut pour le contentieux une expérience qui est le prix d'une vie entièrement consacrée aux affaires; enfin, pour chaque branche de l'administration, il faut des lumières et des habitudes qui supposent une aptitude particulière. Aujourd'hui, cette heureuse répartition des travaux entre ceux qui sont le mieux à même de les remplir, s'opère avec facilité, parce que les choix des membres de l'Administration ont été faits dans la pensée de cette répartition; mais l'élection est étangère à ces prévisions; elle n'admet pas cette appréciation minutieuse, se référant à un plan préconçu, et jamais elle ne discute le mérite d'un candidat dans le rapport d'un autre candidat étranger à son vote. La nouvelle Administration sera donc, par sa nature, privée d'un des plus grands avantages de l'Administration actuelle.

« Cet inconvénient, déjà si grave, n'est pas le seul que le nouveau système doit engendrer.

« On ne peut se le dissimuler, dans toute élection publique, la plus grande influence appartient aux considérations politiques. Dès l'instant où un citoyen est placé sur les rangs, on se demande quelles sont les opinions qu'il professe, et ceux qui sont

Digitized by Google

appelés à l'élire subissent involontairement une pression extrême, suivant qu'ils adoptent ou qu'ils repoussent ces principes. Souvent même il arrive que la préférence est uniquement déterminée par une communauté de but et d'intention. On veut acquérir un défenseur de plus à sa cause, et les bulletins du parti dans lequel on s'est rangé sont habituellement uniformes. Cette vérité est plus sensible encore, sous l'empire du suffrage universel. Quand les électeurs sont tellement nombreux que, rarement ils peuvent connaître la personne qui s'offre à leur choix, il est évident que, par une pente naturelle, chacun d'eux ira prendre place sous le drapeau qu'il a choisi. Mais, si tel est l'inévitable effet du système électif, il est également certain que les hommes qui lui doivent leur promotion seront véritablement des hommes politiques, et qu'ils conserveront ce caractère dans l'assemblée où ils seront réunis. Voilà donc les passions et leur ardeur introduites dans le Conseil des hospices ; voilà les faveurs ou les exclusions décidées par le mouvement qui domine et qui porte ses flots tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre ; voilà l'agitation apportée dans un corps chargé d'accomplir une œuvre de concorde et de paix. On doit proclamer hautement ses convictions, quand on a le sentiment de leur vérité : l'avenir des hospices est perdu, à compter du jour où ils entreront dans cette voie.

« Mais il y a plus, la loi projetée institue une assemblée délibérante qui porte avec elle le germe de la désunion et des conflits, auxquels elle sera bientôt en proie.

« Les membres du Conseil municipal y dominent, par eux-mêmes ou par leurs délégués. Mais n'a-t-on pas pressenti que ces membres, préoccupés des intérêts financiers de la commune, pourront être un obstacle à des améliorations quelquefois coûteuses, parce que ces améliorations seraient de nature à motiver la demande d'une subvention particulière? Les intérêts de la cité ne sont pas toujours les mêmes que ceux des hospices ; le perfectionnement des voies, l'embellissement des quartiers, une foule de travaux utiles peuvent absorber les deniers de sa caisse ; alors ceux dont le mandat principal est de veiller sur elle, seront sans doute peu enclins à favoriser une dépense qui retarderait une entreprise à laquelle cependant la ville attache le plus grand prix.

« Les mêmes réflexions s'appliquent aux membres du Conseil général. Il n'est pas sans exemple qu'une trop grande économie ait été portée dans le règlement de la dépense des aliénés ou des enfants trouvés ; est-il sage et prudent de laisser la direction d'un établissement, qui souvent demande et sollicite, parce qu'il tend sans cesse à s'accroître, à ceux qui lui ont fait éprouver plus d'un refus ?

Digitized by Google

« Enfin ne sait-on pas combien il est difficile d'obtenir le concours, dans une même délibération, du prêtre catholique et du ministre protestant ? et ces tentatives de miscuité, conçues dans des idées de tolérance réciproque, ne deviennent-elles pas des chimères, quand il faut des théories descendre à l'application ?

« Par leur nature, par la mobilité et la diversité de leur origine, les nouveaux Conseils d'administration n'offriront jamais qu'un incohérent assemblage ; les membres qui les composeront seront animés sans doute d'intentions droites et pures ; ils auront été choisis parmi des hommes habiles et éclairés ; ils n'en resteront pas moins frappés d'impuissance, parce qu'il leur manquera la condition sans laquelle les assemblées restent paralysées, l'unité et l'esprit de corps.

« Est-il besoin maintenant de s'arrêter aux déplorables conséquences que la loi projetée doit amener avec elle, et ce tableau ne peut-il pas être tracé par un trait unique : c'en est fait du progrès des Hospices de Lyon, et leur ruine est imminente ! !

« Malgré les efforts des Administrateurs nouveaux, qui n'auront plus les mêmes éléments d'action que leurs prédécesseurs, la charité ne tardera pas à être bannie de ces asiles, et peu à peu tous les emplois seront livrés à des mains mercenaires. C'est un résultat auquel on ne pourra se soustraire. Quand une corporation fortement constituée ne sera plus là pour soutenir et diriger les congrégations hospitalières dont elle gouverne l'assistance, il ne sera plus possible de maintenir l'empire des idées religieuses, sans lesquelles ces congrégatione ne sauraient subsister ; les infirmiers ou infimières viendront prendre leur place ; on ne pense pas qu'un gage, quelle qu'en soit la quotité, puisse soutenir le zèle aussi puissamment que l'espérance d'une récompense éternelle. Dans tous les cas, les malades auront perdu leur plus douce consolation.

« Les populations retireront leur intérêt à une institution dont le caractère aura subi des altérations aussi profondes. Les Administrateurs des hospices recueillent le prix du bien fait par leurs devanciers ; ils sont investis d'une confiance sanctionnée par les siècles, et la pensée de laisser à leur garde les valeurs données ou léguées favorise les libéralités : quand ils auront disparu, la sécurité sera amoindrie, les dons diminueront, et les richesses des pauvres auront cessé de s'accroître. »

LÉON BOITEL.

Digitized by Google

Bulletin théâtral et musical.

CLAUDIE. — OUVERTURE DU CASINO DES ARTS. — CONCERT DE L'HOTEL-DE-VILLE.

George Sand vient de donner, dans *Claudie*, un pendant à *François le Champy* et de continuer sur le théâtre le genre qu'elle a exploité dans le roman, comme la *Mare au Diable* et la *Petite Fadette*. C'est encore une pastorale à la façon de Greuze; c'est encore la langue du Berry importée sur la scène française, en dépit du Dictionnaire de l'Académie. Où en serions-nous si chacune de nos anciennes provinces prenait fantaisie de venir nous apporter son idiome, son patois!.. On serait obligé de se munir d'un glossaire avant d'entrer. La voie dans laquelle Mme Sand a fait deux excursions couronnées de succès nous vaudra de tristes et malencontreuses imitations, et sera, nous le craignons, d'un aussi déplorable exemple que les romans de l'*Astrée* et de *Clélie* l'ont été dans leur temps.

Ne me demandez pas l'analyse de *Claudie*. C'est une œuvre qui ne vit que sur une situation unique. C'est la réhabilitation d'une pauvre fille-mère pleine de fierté dans son malheur et en lutte ouverte avec un nouvel amour qui naît dans son cœur. L'intérêt va jusqu'aux larmes. C'est un succès de femmes. Le style s'élève parfois jusqu'à la poésie. Ecoutez plutôt le vieux Rémy célébrant la gerbaude, et dites si ce n'est pas là une des plus belles pages de George Sand.

Ce drame, du reste, est joué ici avec un talent hors ligne par la plupart de nos artistes. Je doute que les rôles de Sylvain et de Rémy soient mieux interprétés à Paris qu'ils ne le sont par Bondois et Genin, deux artistes remarquables, sous bien des rapports.

Paillasse, malgré son invraisemblance et grâce au jeu et à l'intelligence de M. Genin a eu, à Lyon, le même succès qu'à Paris, un succès populaire. Ce n'est pas avec de pareils ouvrages que nous arriverons à faire l'éducation du peuple et à fonder le règne de la fraternité au milieu de nous. Arrière les œuvres qui divisent la société en deux camps?...

Mlle Melcy continue à rapprocher toutes les opinions et à attirer aux Célestins un public qui n'y allait plus. Sa dernière pièce est toujours la meilleure de son répertoire. C'est à présent le tour de *Pauline, ou sait-on qui gouverne?*

—On prépare, au Grand-Théâtre, une solennité musicale pour laquelle M. Adolphe Adam est venu de Paris. Il s'agit de l'exécution de sa grande messe de Sainte-Cécile, au profit de la caisse de l'association des artistes. C'est le 7 mars qu'aura lieu cette audition. M. Adolphe Adam profitera de sa présence au milieu de nous pour présider aux répétitions de son dernier ouvrage: *Giralda*.

Digitized by Google

Le Casino des Arts, qui vient de s'ouvrir rue Centrale, grâce aux sacrifices et au bon goût d'un de nos jeunes compatriotes, a fait, devant un public d'élite, son inauguration par un brillant concert dont Mme Pleyel était l'élément capital. Elle a partagé les honneurs de la soirée avec Mme Julienne et M. Michel.

Nous ne sommes pas de ceux qui trouvent que l'art a trop d'autels à Lyon. Nous croyons, au contraire, que plus il y aura de réunions de cette nature, plus la musique se propagera, et plus le goût s'épurera et se répandra dans toutes les classes de la société. Nous voyons donc avec plaisir, à côté du *Cercle musical*, s'élever le Casino des Arts, réunion appelée à servir de centre à nos musiciens, à nos peintres, à nos artistes en tous genres. Là, des exhibitions permanentes de tableaux feront connaître aux touristes les productions de notre école lyonnaise. Des concerts hebdomadaires permettront à tout artiste de passage de se faire entendre, avec les ressources d'un orchestre exercé et devant un auditoire compétent. Là encore, nos amateurs pourront s'exercer à la musique sévère, à la musique de chambre.

Outre les concerts et les expositions d'objets d'art, le Casino offre à ses habitués les distractions de tous les cercles : lecture des journaux, jeu de billards, salons de conversation.

La salle est décorée avec beaucoup d'art et de goût, et l'architecte, M. Exbrayat, a su tirer tout le parti possible de l'emplacement qui lui était dévolu. Massifs de fleurs et d'arbustes étrangers, grottes en rocailles, glaces, jets d'eau, lustres, vases de fleurs, décors, draperies, tout cela produit le plus pittoresque effet. On est tout étonné de trouver, au centre de la ville, dans la rue la plus passagère, une pareille féerie. A Paris, un établissement dans ces conditions serait assuré d'un bel avenir ; espérons que Lyon ne voudra pas rester en arrière de la capitale, et qu'il adoptera le Casino des Arts.

Une Société fondée sous le patronage de notre administration municipale, l'*Union musicale* a donné le 9 février un 2e concert au profit des indigents dans la grande salle de l'Hôtel-de-ville. C'est là une bonne idée que d'associer la musique et le chant à une œuvre de bienfaisance. Tout le monde y gagne : Nos pauvres quelques soulagements, nos jeunes artistes l'habitude de se faire entendre et une louable émulation, et le public, avec le goût des bonnes choses, une agréable distraction. Trois artistes ont eu les honneurs de ce concert : M. Michel a fort bien dit deux romances ; M. Kiariny a exécuté sur le piano la fantaisie de Thalberg, *les Huguenots*, de manière à prouver qu'il marche sur les traces du maître, qu'il est bien de son école ; M. Feugier, violoniste, élève de notre Cherblanc, a son jeu correct et pur, et promet un bel avenir.

LÉON BOITEL.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DES MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER.

Monopole de la houille, par M. H. Royet ; impr. de L. Boitel, in-8.

Notice sur Victor Orsel, de Lyon, par M. Martin Daussigny ; impr. de Léon Boitel, Lyon.

Monographie de la table de Claude, par M. Monfalcon, tirée à 20 exemplaires ; impr. de L. Boitel, in-8.

XIIIe Bulletin monumental et liturgique de la ville de Lyon, par M. Joseph Bard, tiré à 20 exempl. ; imp. de L. Boitel, in-8.

Le Vendéen, opéra-comique en un acte, par M. H. Lefebvre, musique de M. Louis ; imp. de L. Boitel, in-8.

Biographie et obsèques du général de Lapoype, par M. Ferdinand Calvet de Rogniat ; imp. de L. Boitel, in-8.

Sur la Commission hydrométrique du bassin du Rhône, par M. Fournet ; imp. de L. Boitel, in-8.

Catalogue de livres et objets d'art app. à M. B. R. ; imp. de L. Boitel, in-8.

Deux nouvelles Foréziennes, par M. Aimé Vingtrinier ; imp. de L. Boitel, in-32.

Eloge funèbre de Fleury Falconnet, par M. J. Farfouillon ; imp. de L. Perrin, in-8.

Le Tombeau de Narcissa, suivi d'une réponse à l'article inséré dans la *Gazette médicale de Montpellier*, du 15 avril 1850, par M. Alfred de Terrebasse ; imp. de L. Perrin, in-8.

Procès-verbal de l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Lyon, par M. de Marnas ; imp. de L. Perrin, in-8.

Arrestation et emprisonnement dans la forteresse de Fenestrelle, par M. l'archevêque de Turin ; imp. de Pélagaud, in-8.

Catalogue des livres et estampes rares, appartenant à M. F. (Fontaine fils) ; imp. de Chanoine, in-8.

Notice entomologique sur les environs de Digne, par M. H. Donzel ; imp. de Dumoulin, in-8.

M. Viannay, curé d'Ars, et Maximin Giraud, berger de la Salette, par M. A. Bez ; imp. de Guyot, in-18.

Odes et Sonnets choisis de Petrarque, par d'Arrighi ; imp. de Bajat, in-8.

Mandement de S. E. M. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, portant condamnation d'un livre intitulé : L'*Avenir prochain de la France*, par M. Nicod ; imp. de Pélagaud, in-12.

Un esprit fort (par Mme Yéméniz) ; imp. de L. Perrin, in-12.

Observations pour les hospices civils de Lyon, à propos du projet de loi relatif aux hospices et hôpitaux ; imp. de L. Perrin, in-4.

LÉON BOITEL, directeur-gérant.

Digitized by Google

IDÉAL.

—

Qui de nous, quand le champ s'ouvre pour sa jeune âme,
N'a point, au fond du cœur, quelque idéal de femme,
Symbole inachevé d'un nom mystérieux,
Qu'à travers le chemin, sans relâche ni trêve,
Vainement il poursuit en pélerin pieux,
Comme un sylphe à travers un rêve.

Le mien, type adoré, le mien a de grands yeux
Où brille un tendre azur, comme un reflet des cieux;
Un front candide et pur où le calme réside,
Où l'âme à découvert en son entier se lit,
Comme on voit au travers d'une source limpide
Le cristal de son lit.

Digitized by Google

Il a de blonds cheveux, blonds comme ceux des anges,
De longs cils abaissés aux vaporeuses franges
Que son chaste regard tremble de soulever ;
Une voix où la harpe à l'orgue se marie,
Qu'on écoute avec l'âme et qui vous fait rêver
D'une ineffable rêverie.

Il a surtout, il a, dans le cœur, un trésor
Plus précieux cent fois que la splendeur et l'or,
De charité, d'amour salutaire dictame,
Dont le germe, échappé du céleste giron,
Tomba du sein de Dieu dans le cœur de la femme,
En un jour de pardon.

L. P. D.

A UNE PETITE FILLE AU BERCEAU.

Sous l'œil maternel tu reposes,
Un ange berce ton sommeil ;
Dans tes songes tu vois des roses,
Un sourire attend ton réveil.

Ému, devant toi je m'incline.....
Que j'aime tes traits innocents !
Ils gardent l'empreinte divine
De ce beau ciel dont tu descends.....

La paix, virginale parure,
Couronne ta fraîche beauté,
Car ta vie est un flot d'eau pure
Que les vents n'ont point agité.

Digitized by Google

Le sourire sur ton visage,
Est comme un rayon sur des fleurs ;
Si, dans tes yeux flotte un nuage,
C'est l'aube qui luit sous ses pleurs.....

Mais qu'entends-je ?... quelle chimère
Vient te saisir et t'oppresser ?....
Sois calme, Enfant ! ta tendre mère
Boit ta plainte dans un baiser.

Oh ! point d'inutiles alarmes.....
Va tu sauras, sans doute, un jour
Combien les enfantines larmes
Coûtent au maternel amour !....

Dors, chère ange, en ton nid paisible,
Et que ton âme, sans désirs,
Soit encor longtemps insensible
A nos douleurs, à nos plaisirs.

GABRIEL MONAVON.

SAISON D'HIVER,

SONNET.

Au printemps quand tout rit et que les champs sont verts,
Par les prés et les bois errant à l'aventure,
Silencieusement je t'admire, ô nature !
Sans songer à chanter ta beauté dans mes vers....

Digitized by Google

Mais, plus tard, quand revient la saison des hivers,
Que l'hirondelle a fui devant l'âpre froidure,
Que les prés et les bois ont perdu leur verdure,
Et qu'un morne repos attriste tes déserts ;

Quand d'un linceul de neige au loin environnée,
Tu sembles une vierge en sa fleur moissonnée
Dont la tombe engloutit les beaux jours révolus....

C'est alors que les voix dans ma lyre cachées
S'éveillent pour pleurer les feuilles desséchées,
Les oiseaux envolés, le printemps qui n'est plus.

GABRIEL MONAVON.

Digitized by Google

PETITE CHRONIQUE LYONNAISE,

COMPRENANT UNE PARTIE DU XVIIIe SIÈCLE,

TIRÉE DE LA CORRESPONDANCE D'UN MAGISTRAT AVEC UN GENTILHOMME DU BEAUJOLAIS.

(1714—1784).

On s'apercevra bien vite au décousu de ces récits, à la négligence et à la familiarité du style, aux détails minutieux sur des évènements d'une importance fort minime, que ceci n'est point une compilation imaginaire, une mise en scène combinée pour faire avaler aux lecteurs les bribes indigestes d'un portefeuille. Cette correspondance existe. Feu mon grand-père, conseiller à la Cour des monnaies de Lyon, entretenait un commerce

Digitized by Google

épistolaire fort suivi avec M. de J...., lyonnais aussi d'origine, bel-esprit, lancé dans le grand monde et fort au courant des nouvelles de *la ville et de la cour*. Cette volumineuse liasse de lettres et de réponses s'est conservée, et parmi les causeries sans façon qu'elles renferment, j'ai mis à part tout ce qui pouvait se rattacher à notre histoire locale, laissant de côté les faits politiques trop connus et ce qui n'a trait qu'à des affaires de famille. En effet, le public d'aujourd'hui aurait peu de goût à savoir dans quelles circonstances messieurs tels et tels sont venus au monde, se sont mariés ou ont passé de vie à trépas, quelles maisons tenaient le haut bout il y a cent ans, quels personnages étaient considérés comme gens de marque. Nous sommes si loin de cette époque, si loin de ce long et paisible règne de Louis XV, où l'on vivait sans s'inquiéter de l'avenir, et sans se douter que d'*affreux petits rhéteurs* préparaient une mine, bourrée d'esprit, de faux savoir, d'impiété, de libertinage et de belles manières, et que cette mine finirait par éclater, anéantissant tous les éléments constitutifs d'une société civilisée : religion, honneur, famille, hiérarchie, notions des devoirs, lançant au loin les imprudents qui y avaient mis le feu, aussi bien que ceux qui dormaient sans inquiétude dans son voisinage.

Je ne sais si ces fragments auront le mérite de plaire à tous. Quant à ceux qui aiment leur pays natal, qui aiment les institutions, fondements de sa grandeur, qui aiment les souvenirs de leur passé, parcequ'il est honorable, quant à ceux qui s'intéressent à ces générations de commerçants actifs et probes, qui s'inquiétent des origines des vieux noms, des vieilles pierres, des vieux

Digitized by Google

comptoirs, des vieilles administrations, ils trouveront peut-être quelque attrait à ces narrations rétrospectives. Autrefois il y avait peu ou point de journaux; d'aucuns disent que ce n'était pas un mal. Je ne veux pas en médire, puisque je m'en sers; il en résulte que l'on s'écrivait plus longuement, et que de chaque endroit où se trouvait une personne amie, on recevait un journal manuscrit au lieu d'une feuille imprimée et timbrée.

C'est ce journal, ce recueil de *faits-Lyon* que je livre à M. Boitel pour son Recueil. Isolées, ces lignes n'ont aucune valeur; réunies à l'intéressante collection de la *Revue,* elles en acquéreront peut-être aux yeux des collectionneurs par la toute-puissance de leur entourage.

Je me suis permis d'ajouter quelques notes explicatives et complémentaires que j'ai cru utiles à ceux qui ne sont pas au courant des biographies lyonnaises.

A l'abri de ces précautions oratoires, je commence le journal.

MOREL DE VOLEINE.

1714.

4 *Juin.* — Emotion populaire contre le sieur Marion, directeur de la ferme des octrois, qui réprimait trop sevèrement la contrebande, surtout celle des bouchers. On se porta sur la maison de la veuve Sorbiere, où il logeait, place des Terreaux. On a eu de la peine à dissiper cette émeute; quelques personnes furent tuées à coups de fusils. L'appartement de Marion fut complettement pilié et dévasté, et lui se sauva par les toits. La veuve Sorbiere voulut déménager, le peuple lui aida. Le consulat fut obligé de rendre une ordonnance qui permit aux bouchers de faire entrer sans octroi. Le 20 juin, le maréchal de Villeroi, gouverneur, arriva et l'ordonnance du consulat fut révoquée. Coste-

Digitized by Google

risan, boucher, fut arrêté et condamné au banissement, comme chef, deux ou trois autres furent condamnés à trois ans de galères pour avoir enfoncé les portes.

1716.

17 *Avril.* — Querelle, à un dîner donné par la ville, entre M. de St-Georges, (1) comte de Lyon et précenteur, et M. Baraillon fils du prévot des marchands de ce nom, lieutenant-général d'artillerie. La querelle avait pour sujet un droit de chasse au Montdor, dont le comte de St-Georges est seigneur mansionnaire (2). M. Baraillon lui jetta à la tête sa tasse de café et il le blessa, on lui donna tort et il se constitua prisonnier.

1717.

1er *Septembre.* — Des ouvriers en soie se portent à l'Hôtel-de-Ville, et demandent l'élargissement de camarades arrêtés pour avoir tenus des propos contre un arrêt du conseil qui augmentait les droits à payer par les ouvriers qui voulaient passer maîtres. Ils jettent des pierres au Consulat qui était sur le balcon. On assemble la garde pour les repousser ; le lendemain un conseil de guerre les condamne aux galères et à faire amende honorable devant l'Hôtel-de-Ville.

1718.

1er *Septembre.* — Passage, à Lyon, de M. de Blamont, pré-

(1) Il y a eu trois comtes de Lyon du nom et armes de Saint-Georges de Verac, en 1680, 1694 et 1697, sans compter Claude de Saint-Georges, archevêque de Lyon, mort en 1714.

(2) Le Mont-Dor, territoire des environs de Lyon, renommé pour ses fromages, a donné son nom à la puissante famille de Mont dor, qui se disait issue du Paladin Roland, et s'éteignit à la fin du dernier siècle, ses derniers représentants ayant été frappés par la hache révolutionnaire. Alwalo de Mont dor, archevêque de Lyon, au IXe siècle, donna cette seigneurie à l'Église. Le Chapitre de Lyon, possesseur de nombreuses seigneuries, envoyait dans chacune d'elle un des trente-deux comtes qui y résidait, les administrait, et prenait le titre de seigneur mansionnaire.

Digitized by Google

sident du parlement de Paris, escorté de quatorze mousquetaires, allant en exil aux îles Sainte-Marguerite.

21 *Octobre.* — Passage du chevalier d'Orléans, fils naturel du régent et général des galères. Il loge chez l'intendant.

15 *Novembre.* — On pend, sur la place Bellecour, un laquais qui avait volé de l'argent et des bijoux à ses maîtres.

Construction du quai Chalamont, depuis la Mort-qui-trompe jusqu'au Pont-de-Pierre.

1719.

24 *Avril.* — Deux maisons du Pont-de-Pierre, du côté de la Pêcherie, tombent de vetusté dans la rivière. Deux jours avant les habitants avaient déménagé.

Ouverture, à la fin de cette année, du nouveau quai Villeroy; les maisons qui le bordent sont presque finies. On compte 120 personnes de distinction qui sont parties pour Paris, pour acheter des actions du Mississipi; elles emportent l'une dans l'autre au moins dix mille francs, ce qui fait près de douze cent mille francs sortis de Lyon en bonnes espèces.

1720.

16 *Avril.* — Arrivée de la duchesse de Modène, fille du régent; on lui rend tous les honneurs possibles. Elle passe huit jours à Lyon; l'Archevêque la mène partout, même au spectacle. Elle va dans les états de son mari.

Août et Septembre. — A cause de la peste de Marseille, la chambre de santé s'assemble et se donne beaucoup de mouvement. On commande tous les jours des notables, pour garder les portes de la ville, et empêcher l'entrée des personnes et des marchandises suspectes. L'Archevêque fait faire une procession générale, ordonne un jeûne et des prières dans toutes les églises.

1721.

Rareté excessive du numéraire. On fait une quête pour les pauvres qui sont au nombre de 24,000, elle produit 8,000 francs en espèces, 50,000 francs en billets de banque et des denrées.

Digitized by Google

19 *Juin.* — Durand, fourrier de la ville, est accusé d'avoir fait sortir de la quarantaine de la Guillotière des balles de soie sans être parfumées, quoiqu'il s'en soit fait payer le prix par le marchand. Il est mis en prison, condamné et fusillé le 21 juin, dans l'allée des Tilleuls de Bellecour.

5 *Août.* — On fait des prières pour la maladie du roi.

6 *Août.* — On apprend la nouvelle du rétablissement du Roi. Ordonnance du consulat qui enjoint à chaque particulier de mettre sur sa fenêtre deux lanternes de papier, avec des chandelles éclairées, depuis 8 heures du soir jusqu'à minuit. On fait des feux de joie dans chaque quartier, on met des fontaines de vin dans la ville, et les trésoriers de France donnent à dîner aux prisonniers.

20 *Août.* — Arrivée à Lyon de l'ambassadeur du grand seigneur, venant de Paris, avec son fils. Il reste jusqu'au 28, on lui donne beaucoup de fêtes et de dîners. Il fait cadeau au prévost des marchands, d'une petite fiole de beaume de la Mecque et de quelques mouchoirs de toile peinte.

1722.

1er *Mars.* — Ouverture du jubilé, par une procession générale.

8 *Juin.* — Incendie de la salle de l'opéra, dans l'hôtel du gouvernement, elle est entièrement brulée. C'étaient des comédiens italiens qui y laissèrent du feu. Quelques maisons voisines sont endommagées.

Juillet. — Réglement du maréchal Villeroy sur les incendies. Chaque propriétaire est tenu de donner à la ville un seau en cuir, et chaque locataire doit payer 6 francs, pour les pompes. l'homme qui aura gardé un seau, sera trois jours au carcan, et la femme fustigée.

26 *Août.* — Arrivée du maréchal de Villeroy, exilé dans son gouvernement.

1723.

23 *Février.* — *Te Deum* pour la cessation de la peste.

Digitized by Google

7 *Avril.* — Arrivée à Lyon du comte de Prado de Souza, petit-fils du maréchal de Villeroy, exilé de la cour de Portugal. Il est complimenté par une députation du Consulat.

26 *Avril.* — Mort de Mme de Villeroy, religieuse carmélite, fille du maréchal. Le chapitre de St-Jean l'enterre.

20 *Mai.* — Le bourreau et sa femme sont assassinés de nuit, dans leur maison à la Guillotière, par des gens qu'ils avaient reçus chez eux, pour y faire de la débauche.

1er *Août.* — Eboulement de la voûte des écuries du gouvernement, au dessous de la salle de comédie incendiée.

5 *Novembre.* — Des comédiens italiens ouvrent leur théâtre pour dix représentations.

25 *Novembre.* — Les rivières sont si basses que le bois et le charbon manquent. Le moule de bois se vend 30 fr.

On baisse de 40 pieds, vis-à-vis de l'Ile-Barbe, un rocher qui gênait le tirage.

1724.

Janvier. — On établit des moulins jusque vis-à-vis de la rue du Griffon, à cause des basses eaux du Rhône.

18 *Juin.* — Les Jacobins font une grande fête et tirent un feu d'artifice, sur leur place, à l'occasion du nouveau pape Benoît XIII, qui était de leur ordre.

Octobre. — On ferme tous les mendiants de la ville à la Charité et à l'Hôpital, pour les obliger à travailler.

1725.

Janvier. — Bal public deux fois par semaine, pendant le carnaval ; on paie 56 sous et demi d'entrée.

3 *Septembre.* — L'archevêque, comme commandant de la ville, fait mettre sur un cheval de bois, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville, deux filles publiques, qui y restèrent deux ou trois heures. C'est la première exécution de cette espèce.

23 *Septembre.* — Réjouissances pour le mariage du roi. On tire un feu de joie sur le pont de Pierre. On met des pots à feu sur les quais de la Saône, de chaque côté, entre les ponts. Les

Digitized by Google

particuliers illuminent avec des lanternes. On fait des feux de fagots dans les trente-cinq quartiers de la ville, et on met des fontaines de vin dans quinze de ces quartiers.

1726.

Avril. — On démolit la croix de pierre au coin de la rue Lanterne, faisant face à la rue de l'Enfant-qui-Pisse. Elle était connue sous le nom de Croix-de-la-Platière.

On construit un second corps-de-garde sur le quai Villeroy.

11 *Juillet.* — Duel du chevalier de Grange-Blanche (1) avec le marquis de Saint-Simon pour un motif de jalousie. Le premier reçoit un coup d'épée qui lui traverse la poitrine; néanmoins, la blessure n'est pas mortelle. Ce Saint-Simon était moine de Saint-Victor ; il a réclamé contre ses vœux, dont il a été relevé, et il était à Lyon, en instance devant la primatie, pour se faire réintégrer dans le siècle.

1727.

Août. — Il passe à Lyon beaucoup de troupes qui se rendent à un camp de vingt-cinq mille hommes, près Châlon.

1728.

Février. — Le P. Lafflteau, ci-devant jésuite, évêque de Sisteron, prêche le Carême trois fois par semaine, à l'église de Sainte-Croix ; il est très-suivi.

9 *Mai.* — Le feu prend, dans la nuit, au couvent des Recollets, et brûle dix-huit cellules du noviciat. Il a été mis par l'imprudence d'un novice.

1729.

14 *Avril.* — On chante un *Te Deum* en musique, de la com-

(1) Prost de Grange-Blanche, famille qui remontait à Louis Prost, échevin en 1584, marié à Antoinette Aubert. Ce chevalier de Grange-Blanche devait être Alexandre Prost, chevalier de justice de l'Ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, en 1718, secrétaire, avocat et procureur-général de la ville de Lyon, qui épousa Anne Bourgelat.

Digitized by Google

position de de Lalande, dans l'église des Augustins. On prend trois livres par place.

11 *Juillet.* — Les gens du quartier Bourgneuf font une nouvelle statue à l'Homme-de-la-Roche. Ils la promènent dans la ville, la conduisent sous les Tilleuls, et y donnent un bal qui dure toute la nuit.

Septembre. — Réjouissances extraordinaires à l'occasion de la naissance du Dauphin. Elles sont dirigées par le sieur Berthaud, voyer de la ville, et coûtent soixante mille livres.

Des ambassadeurs de Tripoli, venant de la cour, passent à Lyon.

La nourrice du Dauphin est de Lyon; elle s'appelle Françoise Gonet, fille d'un marchand-toilier de la rue Longue. Elle est née le 8 juillet 1693.

1730.

28 *Avril.* — Arrivée de la princesse de Conti avec son fils, âgé de treize ans, et le P. Ducerceau, jésuite, chargé de son éducation. On lui rend les honneurs dus à une princesse du sang.

Mai. — On fait faire un promenoir sur le quai de la Baleine. Il est sablé et fermé par une barrière de bois.

23 *Septembre.* — Etablissement des carrosses de fiacre, au nombre de douze, à dix sous la course et vingt sous par heure. Cela fait tomber les porteurs de chaises, qui rançonnaient le public.

3 *Septembre.* — Arrivée, à l'église des Carmélites, du corps du maréchal de Villeroy. Il a, ainsi que toute sa famille, un mausolée dans cette église.

4 *Septembre.* — Grand service célébré pour le maréchal par les comtes de Lyon. Toutes les autorités de la ville y assistent. L'oraison funèbre est prononcée par le P. Lallemand, jésuite. Toutes les cloches de la ville sonnent, et le canon de l'Arsenal et de Pierre-Scize se fait entendre. L'ordonnance de cette pompe funèbre est dirigée par le P. Colonia.

15 *Septembre.* — Cérémonie funèbre, faite pour le maréchal, dans l'église de la Charité. L'oraison funèbre est du P. Renaud,

Digitized by Google

jacobin. La messe en musique est de la composition du sieur Gille, fameux compositeur de Toulouse.

17 *Septembre.* — Grande fête religieuse et civile, pour la naissance du duc d'Anjou.

1731.

Construction d'un second collége tenu par les Jésuites.

1732.

25 *Juin.* — La ville vend à la maison de la Charité, pour la somme de 15,000 livres, l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Michel, avec les matériaux. La Charité veut y faire construire une boucherie.

1733.

26 *Juillet.* — Antoine Laisné (1), secrétaire du roi, fait donation à la ville de son cabinet de médailles, moyennant une rente viagère de 3,000 livres et 500 livres d'étrennes.

1er *Octobre.* — Formation d'un camp à la Guillotière, ce qui fait penser à la guerre pour la fin du mois.

8 *Octobre.* — On interdit la prédication et la confession aux Jacobins, à cause de leur opposition à la bulle *Unigenitus.*

Décembre. — Ouverture de la bibliothèque Aubert (2), devenue publique. Elle est placée dans sa maison, au coin de la place Saint-Jean et de la rue de la Brêche. Brossette (3) en est bibliothécaire. Elle est ouverte les lundi et vendredi de chaque semaine. Les appointements du bibliothécaire sont fixés à 1,000

(1) Antoine Laisné, directeur de la Monnaie de Lyon, membre de l'Académie de cette ville, a laissé par testament son cabinet de médailles. Il était d'une famille originaire de l'Ile de France. Sa fille, Magdeleine Laisné, épousa Laurent-Charles de Gayardon du Fenoyl. Ses armes étaient d'azur à la croix alaisée d'or, accompagnée de trois étoiles de même, 2 et 1.

(2) Pierre Aubert, avocat au Parlement, juge du comté de Lyon, échevin en 1699 et 1700.

(3) Claude Brosette, seigneur de Varennes, auteur de l'*Eloge historique de la ville de Lyon* et de *Commentaires sur Boileau.* Voir la *Revue du Lyonnais,* tom. VIII, pag. 49.

Digitized by Google

livres pour les six premières années, et réduits à 500, après ce temps-là. Il doit être pris dans l'ordre des avocats.

1734.

Juin. — Le P. Segaud, jésuite, prêche à Sainte-Croix, et attire toute la ville à ses sermons.

25 *Juillet.* — On saisit beaucoup de livres calvinistes, que le libraire Degoin envoyait à la foire de Beaucaire. On en saisit aussi chez Lecoq, un des plus fameux relieurs de livres. Ils sont brûlés de la main du bourreau.

Il y a des danseurs de corde sur la place des Terreaux ; une jeune fille descend sur une corde tendue du sommet du dôme de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à l'entrée de la rue de la Cage. Ils établissent un théâtre sur la place.

Octobre. — Dans la nuit du 13 au 14, un incendie consume entièrement la boucherie des Terreaux. Les loges et boutiques étant en bois, on n'a pu se rendre maître du feu, qui a fort endommagé les maisons donnant sur la rue du Bessard. On vend le sol à la Charité, qui reconstruit la boucherie.

20 *Octobre.* — Arrivée, à Lyon, du prince et de la princesse de Modène, fille du régent. Ils reçoivent l'ordre de loger au Parc et de garder le plus grand incognito.

Ennuyée de son isolement, la princesse se fait inviter aux noces de M. Leclerc de Fresne avec Mlle Boësse (1). La ville fait un cadeau de noces à la nouvelle mariée, comme petite-fille de M. Perrichon, prévôt des marchands. Ce cadeau consiste en un ameublement de damas de Gênes, estimé 6,000 livres.

21 *Décembre.* — La princesse de Modène assiste incognito au discours de la Saint-Thomas.

27 *Décembre.* — La princesse quitte le Parc pour se loger rue Saint-Dominique, chez M. Chaussat.

(1) Catherine Boësse ou Boisse, fille de N. Boesse, capitaine de la compagnie franche, commise à la garde des portes de la ville, et d'une demoiselle Perrichon, fille du prévost des marchands de ce nom.

Digitized by Google

1735.

8 *Janvier*. — Passage du maréchal de Coigny, venant d'Italie. Il loge chez l'intendant. Faute de canons, il est salué à son arrivée et à sa sortie de 36 coups de boëte. Chaque coup double de boëte équivaut, d'après l'usage, à un coup de canon.

M. de Villeroy vend à la ville l'hôtel du Gouvernement, la somme de cent mille livres, pour y faire une loge du Change et y mettre la bibliothèque de M. Aubert.

La dame Desmarets qui a le privilége de l'opéra situé sur les courtines du Rhône, derrière l'Hôtel-de-Ville, donne deux grands bals par semaine, au prix de trois livres. On y joue rarement la comédie, parce qu'alors il ne s'y trouve que des libertins et des filles de joie.

1er *mars*. — Passage du maréchal de Noailles, se rendant à l'armée d'Italie.

17 *avril*. — Passage du maréchal de Broglie, qui en revient.

6 *Juin*. — Jour de l'élection des Courriers de St-Bonaventure, on a nommé quatre Conseillers à la Cour des Monnayes, Messieurs Colabaud de Chazelles, Berthaud de La Vaure, de La Roue de Milly et Peysson. On dit qu'ils ne veulent pas accepter cette place, attendu qu'elle ne convient pas à des officiers, mais seulement à des bourgeois. On dit aussi que la Cour des Monnayes éntre dans cette affaire, pour s'opposer à la nomination : on croit qu'elle a été faite à l'instigation du prévôt des Marchands. Les officiers de la Cour ont publié à cette occasion un Mémoire assez piquant, dans lequel ils prétendent que la confrérie n'est qu'une occasion de débauche. Les courriers élus sont obligés de donner 800 livres aux Cordeliers. Ils attaquent donc ces réunions comme contraires aux ordonnances et arrêts du parlement, et n'y voient qu'un faux prétexte de piété et un motif d'intérêt pour les moines, lesquels reçoivent la somme de 800 livres, et comptent pour quelque chose les débris d'un grand festin. Ce mémoire est adressé au Chancelier.

10 *Juillet*. — Jour de l'octave du Saint-Sacrement, l'église des Cordeliers ne fut ni tapissée ni ornée.

Digitized by Google

1er *Août.* — Le chancelier a fait connaître à l'intendant son opinion sur la confrérie. Il témoigne ses regrets de ce qu'une affaire, si peu importante en elle-même, ait suscité de si vives querelles. Dans le fond, il donne droit à Messieurs de la Cour des Monnayes. Quant à la forme, il met le tort des deux côtés, blâmant le corps de ville d'avoir approuvé la nomination, sans avoir obligé les électeurs à faire toutes les démarches préalables d'honnêteté et de bienséance, et s'affligeant d'avoir lu dans le Mémoire si peu de ménagement pour un corps honoré de la protection du roi, et des inculpations grossières et invraisemblables. Le chancelier propose de laisser subsister la confrérie qui est ancienne et chère aux Lyonnais, et d'annoncer que l'on est ibr ed'accepter ou de refuser les fonctions de courrier, et qu'on ne saurait y contraindre aucun citoyen. Il invite les quatre officiers nommés à donner aux Cordeliers non pas la somme de 800 livres, mais telle indemnité qu'ils jugeront convenable. La Cour s'est conformée à ce conseil, en donnant deux quintaux de cire blanche. Ainsi s'est terminée cette singulière discussion.

16 *Décembre.* — Le Consulat pose la première pierre de la boucherie des Terreaux, sur l'invitation de Messieurs du bureau de la Charité, qui avaient acquis cette propriété de la ville, après l'incendie. La ville achète l'île Mogniat pour la joindre au continent en reculant le confluent des deux fleuves, et y construire des entrepôts et des maisons, le prix de l'acquisition est de vingt mille livres pour le sieur Mogniat, et quatre mille livres pour le capital d'une rente foncière de deux cents livres, dûe au chapitre d'Ainay.

1736.

Février. — Jour du Mardi-Gras, les bouchers courent l'agneau sur la place Louis-le-Grand, fête qui avait été interrompue.

7 *Mai.* — Mort de Jean-Joseph Leclerc, de la congrégation de Saint-Sulpice, établie à Saint-Irénée, fils du célèbre graveur Leclerc, et prêtre d'un grand mérite.

16. — Naufrage de la barquette de Vienne, vis-à-vis la Quarantaine; sur quarante personnes, il n'y en a que six de sauvées.

Digitized by Google

26. — Mort de Mazard le jeune, qui avait fait un legs à la Charité pour marier 33 filles. Ce Mazard et son frère sont fils d'un Mazard originaire du village de Sainte-Catherine-sous-Riverie en Lyonnais. Le père était laboureur, il vint s'établir à Lyon pour y faire le métier de chapelier, et fut le premier qui vendit des chapeaux fins. Mazard le cadet est mort capitaine pennon du quartier du Plat-d'Argent.

11 *Août*. — Incendie des fonderies de suif établies sur les courtines du Rhône, derrière les Missionnaires de Saint-Joseph.

17 *Octobre*. — Le Consulat va à la Croix-Rousse prendre possession de la terre de Cuires, acquise par la ville, de la marquise de Rochebonne.

Novembre. — Le roi supprime les péages de la porte d'Alincourt, de Béchevelin et du pont du Rhône.

En bâtissant une nouvelle chapelle pour les stations, sur les ruines de l'ancienne église de Saint-Just, détruite par les Huguenots en 1562, on a trouvé trois tombeaux antiques avec leurs inscriptions. Le premier est celui de Flavius Florentius, tribun militaire. Son squelette s'est trouvé entier couvert de la peau. On pense que ce tombeau est de l'an 422. Le second est celui d'Alvalo de Montdor, archevêque de Lyon à la fin du IXe siècle. Le troisième est celui d'une jeune fille de seize ans appelée Leucadia, consacrée à Dieu. A cette occasion, le peuple ayant, par superstition, vénéré ses reliques comme celles des saints, et sa dévotion ayant été portée jusqu'à croire à de prétendus miracles opérés par ces tombeaux, l'archevêque, M. de Rochebonne, lance un mandement qui arrête la construction de la chapelle, en ferme les avenues, et défend au clergé de continuer toutes cérémonies religieuses, et de recevoir aucune aumône à cet égard. L'archevêque, endetté de deux à trois cent mille livres, se retire au séminaire de St-Irénée, pour y vivre économiquement et payer ses dettes.

1737.

21 *Janvier*. — M. de Lacroix (1), obéancier de Saint-Just,

(1) Antoine de Lacroix, obéancier de Saint-Just, était frère de Jean de

Digitized by Google

fondateur de l'École de dessin, et M. Ruffier Verdun, de Genève, entreprennent un voyage en Italie, pour y étudier les beaux-arts.

17 *Février.*—Mandement de l'archevêque, en réparation d'un sacrilége commis dans l'église de Saint-Paul. Un enfant a ouvert le tabernacle et emporté le saint-ciboire où étaient quelques hosties. Il a été rapporté quelques jours après, mais vide et laissé sur un banc. L'église a été interdite pendant huit jours.

10 *Mars.*—Jour des Brandons, les poulaillers tirent l'oie sur la place Bellecour, après les bouchers. Les vinaigriers et les moutardiers en font autant aux Brotteaux et à la Guillotière.

27. — Entrée solennelle de la princesse Elisabeth de Lorraine, mariée au duc de Savoie. Elle est reçue par les autorités et loge à l'Archevêché. Les hommes de sa suite logent au couvent des Célestins, par suite d'un droit que se sont réservés les ducs de Savoie, fondateurs du couvent, sous la réserve qu'il n'y aura ni violons, ni danses.

30. — Départ de la princesse de Lorraine ; elle donne un diamant de 4000 livres à M. Perrichon, prévôt des Marchands.

Avril. — Le père Bridaine prêche le carême à Saint-Nizier, et fait grand bruit dans la ville. Il se nomme Jacques Bridaine, et est missionnaire royal. Il est quelquefois trois heures de suite en chaire, il crie, il tonne, il déchire son surplis et damne tout le monde. Le peuple y court. Il est de la province du Languedoc, né à Cluschand, diocèse d'Uzès, le 30 mars 1701. On a gravé son portrait qui est assez ressemblant.

Juin. — Un nommé Dubois, teinturier, fait construire sur le quai Saint-Vincent, vis-à-vis sa maison, un fort beau reposoir pour les processions de la Fête-Dieu, qui lui coûte près de cinq mille livres. Il ordonne que ses héritiers seront tenus annuellement d'élever et d'entretenir ce reposoir, les frais étant hypothéqués sur sa maison.

Août. — Mort de M. Panissod, trésorier de France, intéressé dans les fermes et sous-fermes, qui laisse un million de biens aux pauvres de la Charité.

Lacroix, aïeul de M. de Lacroix de Laval, maire de Lyon sous la Restauration.

Digitized by Google

9 *Octobre.* — On commence à faire jouer les eaux du bassin de la place Louis-le-Grand, du côté de la Saône. On bâtit un corps-de-garde pour cette place, sous le vestibule de l'intendance.

11 *Novembre.* — Procession des esclaves rachetés par les Trinitaires; ils sont au nombre de septante.

2 *Décembre.* — Première assemblée publique de l'Académie des beaux-arts, dans la salle du Concert. Elle était jointe à celle des belles-lettres. La jalousie s'en étant mêlée, les belles-lettres s'établirent à l'Hôtel-de-Ville.

1738.

Mars. — On travaille à un nouveau quai le long du Rhône, depuis le pont de la Guillotière jusqu'à la boucherie de l'Hôtel-Dieu. C'est l'Hôtel-Dieu qui a la direction des travaux et fait les avances de fonds.

Avril. — Cérémonie pour la canonisation de saint Vincent de Paul, dans l'église de Sainte-Croix. Les Capucins font aussi des cérémonies pour la béatification de deux religieux de leur ordre, le P. Josep de Léonisse et le F. Séraphin de Monte Grassario.

Juin. — On vend de grands emplacements dépendant du jardin et de l'abbaye d'Ainay, faisant face à la rue Sainte-Hélène, pour y bâtir. On commence aussi à bâtir deux maisons sur le terrain qui fait le coin de la rue Boissat et de la rue Sala : c'était un jardin potager appartenant à M. de la Frasse, et vendu 29 mille livres à MM. Trollier et Jouvencel

La ville fait marché pour le quai du Rhône à prolonger de la boucherie de l'Hôpital jusqu'aux Feuillants. Le port des Feuillants, fait sur le modèle du port Ripetta, à Rôme, coûte 34 mille livres.

Août. — Etablissement de bains formés par des bateaux couverts, sous les arches du Pont-de-Pierre (1).

(1) C'étaient les *bèches* anéanties, hélas ! par la reconstruction du *Pont-de-Pierre*, après un siècle d'existence. Leur apparence était modeste, on n'y trouvait pas les raffinements d'élégance et de comfort qui distinguent les Éco-

Digitized by Google

Procès durant depuis plusieurs années, entre les quartiers de Saint-Just et de Saint-Irénée contre le prévôt des marchands et échevins de la ville. Ils prétendent qu'en qualité de bourgeois de Lyon ils doivent être exempts du logement des gens de guerre et des droits d'entrée sur les vins recueillis dans ces deux paroisses. comme ceux de Fourvière et de Pierre-Scize. Bien qu'ils soient actuellement hors de l'enceinte de la ville, ils se fondent sur ce qu'ils font partie du 35e pennonage compris dans celui du Gourguillon, et sur ce que Lyon fut originairement bâti sur Saint-Just et Saint-Irénée.

25 *août*. — Fête des Chevaliers de l'Arquebuse pour le jour de Saint-Louis. On constrnit un cirque sur l'espace de terrain qui est actuellement la place de la Charité. Il est garni de gradins et de loges pour le public. Les chevaliers de dix villes voisines se rendent à Lyon, au nombre de cent, pour concourir à la fête. Presque tous ont débarqué le 23, au port de la Feuillée, et ont été reçus au bruit des boëtes, des tambours et des trompettes et menés dans tous les quartiers où on leur avait préparé des logements. Le 24, ils se sont rendus à l'Hôtel-de-Ville pour rendre hommage au Consulat, et de là l'escorter par une marche triomphale jusqu'au cirque. Ils marchaient deux à deux, l'épée blanche à la main, drapeau déployé, chaque drapeau portant une devise et le nom de la ville d'où sont les chevaliers. Le lendemain, ils se sont rendus au cirque dans le même ordre que la veille et ont commencé le jeu de l'arquebuse. Le premier prix était de 300 livres. Le soir, la place des Tilleuls a été illuminée, garnie de tentes où se trouvaient des loteries et des cafés. L'affluence était immense; on a formé des danses et tiré des artifices des bassins et de l'intérieur du piédestal de la statue.

les modernes, mais on avait un superbe bassin, profond, calme comme un lac, pour les faibles nageurs, avec un courant pour les habiles, et la famille Marmet, qui tenait les bains depuis plusieurs générations, avait pu former les premiers nageurs de France. Qui ne se rappelle les exploits de MM. D..., B..., L..., et la galerie bigarée qui les contemplait du haut du pont, et les charges traditionnelles des habitués, et ces repas avec les patrons, assaisonnés d'esprit gaulois et de la plus franche cordialité !

Digitized by Google

26 *août*. — Continuation de la fête et du tirage des prix. Le soir, grand repas sur une table en fer à cheval, dressée dans l'intérieur du cirque. Le Consulat a présidé à toute cette fête. Après le souper, vers minuit, on a donné un grand bal sur la place découverte, autour des bassins.

27 *août*. — On a achevé de tirer le prix. Ce sont les chevaliers de Belleville qui l'ont remporté. Sur les cinq heures du soir, tous sont allés à l'Hôtel-de-Ville porter les cibles pour faire juger les coups au prévôt des marchands et au cardinal d'Auvergne, abbé d'Ainay, qui délivrent les prix. Les cibles étaient placées, de crainte d'accident, sur le bastion *Villeroi*, près du Rhône.

A minuit, il y a eu un grand bal dans le cirque.

28 *août*. — Le Consulat a donné un grand dîner à tous les chevaliers, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Et ainsi a fini la fête que l'on estime avoir coûté quarante mille livres. Il n'y a eu aucun tumulte, que dans la soirée du 26, où l'on a abandonné au peuple les restes du souper qui était copieux en poulets, jambons et pâtés.

Septembre. — La ville achète, du cardinal Oswald de la Tour d'Auvergne, un terrain dans les jardins de l'Abbaye, pour ouvrir une rue qu'on appellera la rue d'Auvergne, et tous les jardins des remparts.

1739.

On donne deux concerts pendant le Carême, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à 24 sous par personne.

On a réduit le droit qu'avaient les bourgeois de vendre le vin de leur crû à celui qu'ils vendront dans la maison qu'ils habitent.

Août. — On place dans l'église de la Charité un mausolée pour feu M. Panissod, trésorier de France, qui a laissé tous ses biens à cette maison. M. de Boze (1), de l'Académie française, a fait l'épitaphe.

(1) Claude Gros de Boze, intendant des devises et inscriptions des édifices royaux, président-trésorier de France au bureau des finances de Lyon, garde

Digitized by Google

Septembre. — Il paraît depuis peu une gravure représentant Camille, dictateur romain, et Camille Perrichon, prévôt des marchands, assez ressemblant, et qui lui a été présentée par Bolley, maître d'école. Elle coûte 24 sous.

1740.

20 *avril.* — On finit la réparation à la pyramide triangulaire de la place des Jacobins. Elle coûte 12 mille livres. Cette place, autrefois fermée de murailles, fut rendue publique sous François Ier. Le Consulat fit alors élever cette pyramide qui, en 1609, fut consacrée à la sainte Trinité.

Août. — On fait un nouveau plan de la ville.

1741.

14 *novembre.* — Mort de M. de Tournes, libraire calviniste de Genève. Il était de l'ancienne famille des de Tournes, anciennement établie à Lyon, et catholique.

Il avait eu la permission de vendre à Lyon, en ne débitant rien sur la religion.

22 *novembre.* — Arrivée à Lyon de l'ambassadeur turc, Méhémet-Pacha Beglerbey de Romélie. Il loge au Parc. Il entend et parle un peu le français. Il a 42 ans. Le bruit populaire est qu'il descend d'un renégat français; quelques-uns prétendent même qu'il descend du fameux assassin l'abbé de Ganges, qui se réfugia à Constantinople. On a gravé son portrait. On le mène au bal de l'Opéra. Il était si étonné, dit-il, de voir tant de liberté dans ces sortes de fêtes, tant de la part des hommes que des femmes, qu'il fallait être de vrais saints ou eunuques pour ne pas succomber à la tentation de la chair.

1742.

31 *janvier.* — On affiche un libelle contre M. Pallu, inten-

des médailles du cabinet du roi, de l'Académie française, né à Lyon en 1680, de Jacques Gros, notaire, et de Marie de Boze. (Voir Pernetti).

Marc Panissod était trésorier de France depuis 1708.

Digitized by Google

dant (1), où on le représente pendu avec avec inscription : *Pallu le Nain jaune.* On prétend que c'est une vengeance des officiers de l'élection, qu'il avait poursuivis pour des droits injustement perçus. Ils avaient, dit-on, donné 100 mille livres à l'intendant pour qu'il écrivît en leur faveur. Le ministre n'en a tenu compte, et ils se sont crus trahis.

6 *juillet.* — Retour de l'ambassadeur turc qui restera trois ou quatre jours sans festes.

1743.

Octobre. — On travaille depuis quelques mois à restaurer l'église de Saint-Pierre.

20 *novembre.* — On introduit à Lyon l'usage des voitures appelées *vinaigrettes.*

1744.

Note postérieure. — Cette année il y eut une émeute à Lyon, occasionnée par un arrêt de la Cour, qui substituait un nouveau réglement pour la fabrique. Par ce nouvel édit surpris à la justice du roi par l'intrigue et qui renversait la hiérarchie admise parmi les artisans, on exigeait une somme d'argent exorbitante de la part de l'ouvrier-maître qui voulait devenir marchand. Cette injustice, jointe au prix élevé des denrées, porta le peuple à une sédition qui ne se calma que par l'entremise des Comtes de Lyon.

La haute considération et la popularité dont jouissaient alors les chanoines, comtes de Lyon, provenait de la lutte continuelle de pouvoir et de préséance où ils étaient avec les autres autorités. Quand le penple avait à craindre la rigueur des magistrats, il acceptait avec empressement leur puissance médiatrice ; et, dans ces circonstances, ils ne craignaient pas de venir eux-mêmes au milieu des populations égarées pour les ramener à l'obéissance en leur promettant le pardon. Lors de la révolte des chapeliers, peu d'années avant la révolution, le comte de Pingon alla seul trouver les révoltés dans les guinguettes de Perrache, et les ramena au devoir. Tel a toujours été le beau rôle du clergé

(1) Bertrand-René Pallu, intendant de Lyon en 1739, conseiller du roi et maître des requêtes ordinaires en son hôtel.

Digitized by Google

de France dans tous les troubles populaires, de s'interposer entre les juges et les coupables, quand lui-même il n'a pas eu en main l'usage d'une autorité temporelle.

Ici se trouve une lacune de 25 années. En voici la raison : ce que l'on vient de lire est extrait de notes manuscrites tirées de diverses sources, et qui m'ont paru curieuses. La correspondance que j'ai annoncée ne commence réellement qu'à l'année 1768, et finit en 1784.

Le Compilateur, MOREL DE VOLEINE.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

Biographie lyonnaise.

J.-M.-V. AUDIN.

Jean-Marie-Vincent Audin, que la littérature catholique a perdu récemment, est un de ces hommes que l'on doit proposer pour exemple à tous les ambitieux de bas étage, qui prétendent arriver à la fortune et aux honneurs sans étude et sans travail ; qui, voulant se créer une renommée, inventent, à peu de frais, de folles utopies soutenues sans conscience, contre leur conscience même, et qui, à l'aide de vaines déclamations contre la civilisation actuelle, prétendant tout réformer au gré de leurs passions et des désirs effrénés de jouissance matérielle, finissent par terminer leur vie dans l'obscurité d'où ils n'auraient jamais dû chercher à sortir, et dans les angoisses de la misère.

Audin, au contraire, enfant du peuple, sut, par sa conduite, par ses labeurs, par des efforts constants et assidus, par des études persévérantes, se faire une belle place dans les rangs de la société, et laisser après lui un nom honorable dont le souvenir durera longtemps parmi les amis de la bonne littérature, comme parmi les défenseurs du catholicisme.

Digitized by Google

Né à Lyon (1), sur la paroisse Saint-Paul, rue de l'Epine, le 20 avril 1793, Audin fut redevable de l'éducation soignée, libérale, qu'il ne pouvait pas attendre de sa pauvre famille, à la charité généreuse d'un prêtre. L'abbé Rozier, dont la mémoire vénérée se conserve encore dans la paroisse de Saint-Pierre de notre ville, fut son protecteur et son bienfaiteur, après l'avoir tenu sur les fonts-baptismaux en qualité de parrain.

Après le concordat entre le souverain pontife Pie VII et Napoléon, l'église primatiale de Lyon, sortant des ruines amoncelées dans son antique sanctuaire, le jeune Audin fut accueilli en qualité d'enfant de chœur dans un modeste pensionnat, qui fut comme le berceau de l'École cléricale ou Manécanterie, devenue depuis lors assez célèbre. Cet humble asile, qui était sous la direction de l'abbé Ducreux, mort il y a quelques années, chapelain à Fourvières, abritait quelques enfants dont les carrières devaient être, plus tard, bien diverses. C'étaient les frères Pellion, dont l'un honore l'armée en qualité de général de brigade; l'autre, la marine en qualité de capitaine de vaisseau; c'étaient l'abbé Dufêtre, évêque actuel de Nevers, et enfin Audin, l'auteur des *Histoires de Luther* et *de Calvin*.

Le jeune protégé de l'abbé Rozier se destinait alors à l'état ecclésiastique; son goût et son application à l'étude, la régularité de sa vie, sa piété naissante le firent juger digne de recevoir la tonsure cléricale des mains du cardinal Fesch, archevêque de Lyon. C'était avant qu'Audin eût commencé ses classes d'humanité qu'il alla bientôt étudier au petit séminaire d'Alix, dans cette paisible retraite que l'illustre cardinal avait ouverte après la tempête de la Révolution aux jeunes lévites du sanctuaire, puis au petit séminaire de Saint-Jodard, fondé par M. l'abbé Gardette. Audin fit ensuite avec succès son cours de logique et de philosophie au petit séminaire de l'Argentière qui, par la force de son enseignement religieux et par la réputation justement

(1) Et non pas à Oullins, ainsi qu'on l'a d'abord imprimé dans la *Revue du Lyonnais*; en 1793, et non point en 1794, comme on l'avait dit aussi, d'après la *France littéraire* de Quérard.

Digitized by Google

acquise de ses maîtres, les Pères de la Foi, attirait alors la jeunesse de divers points de la France.

Le studieux élève aimait déjà la lecture et les livres; aidé de la bourse et des conseils de son généreux protecteur, il n'avait, depuis ses premières études, cessé de consacrer les loisirs des vacances à se former une bibliothèque qui, à la fin de son cours de philosophie, était plutôt une bibliothèque d'érudit que celle d'un simple étudiant; il aimait à s'y renfermer avec ses camarades d'études; ensemble ils en feuilletaient les volumes; mais Audin, jaloux de conserver son trésor, ne le prêtait pas. D'autres ont fait comme lui, qui étaient plus riches, et c'est Pixérécourt, un bibliophile distingué, qui avait écrit sur la porte de sa bibliothèque ces deux vers :

Tel est le triste sort de tout livre prêté ;
Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

Le premier écrit d'Audin fut une petite brochure sous le nom de *Souvenirs d'Alix*. Cependant, le jeune séminariste ne persévéra pas longtemps dans sa précoce vocation. Fut-il la victime de l'entraînement du monde et de la contagion des exemples? Fut-il emporté par la légèreté de l'âge ou par une fatale curiosité pour toutes sortes de livres, à la lecture desquels il se livrait avec passion? Qui peut le dire? Le fait est que, dès 1810, il abandonnait et le séminaire et le costume ecclésiastique, devenait clerc d'avoué, et après quelques mois d'écrivasserie dans une étude, allait à Grenoble passer quelque temps à l'École de droit. On prétend qu'étant revenu dans sa ville natale, il se fit tant soi peu vaudevilliste, et travaillait avec un sien ami pour le théâtre des Célestins; qu'obligé de quitter Lyon pour une équipée de jeunesse, il alla porter ses talents, alors incompris dans sa patrie, aux petits théâtres des Boulevards de la Capitale. Quoi qu'il en soit, ses vaudevilles ne vécurent que ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.

Tel fut le commencement de la carrière littéraire d'Audin, elle ne fut pas sans épines. Cependant, Napoléon venait de tomber devant l'Europe coalisée; le principe monarchique et hérédi-

Digitized by Google

taire, implanté de nouveau dans la France, lui semblait promettre encore des siècles de prospérité et de gloire ; le jeune Audin se jeta noblement dans la lice, et défendit avec courage et ardeur le vieux drapeau. Ce fut le *Journal de Lyon*, fondé par l'illustre Ballanche, qui devint le dépositaire de ses pensées politiques, de ses ardentes discussions, de ses satyres mordantes contre les caméléons de l'époque. Plusieurs brochures politiques sortirent alors de sa plume acérée. Plus tard, quand le captif de l'Ile-d'Elbe vint de nouveau paraître au milieu de la France, Audin stigmatisa, dans sa *Lanterne magique*, les conspirateurs et les traîtres qui, se faisant un jeu de leurs serments, contemplaient avec délices les ruines accumulées autour de leur ambition satisfaite.

En 1818, il publia son *Michel Morin* ou *la Ligue*. Son héros n'est qu'un aventurier sans nom, sans distinction, être purement imaginaire, élevé par un modeste et pauvre curé de campagne, qui se fait chasser du presbytère à cause de ses méfaits à l'endroit de la jeune nièce du bon pasteur. Ses aventures grotesques le mettent à la tête d'un parti de soudards qui combattent pour Henri IV sur les bords du Rhône, dans le Dauphiné, contre un chef capucin qui commande la troupe ennemie. On ne voit pas trop quel but s'est proposé l'auteur dans la composition de cet ouvrage, qu'il dit n'être qu'une traduction de l'italien. Nous ne pensons pas qu'il en soit ainsi. Michel Morin n'a jamais été, en réalité, qu'une manière de Sancho Pança, habillé à la française, copie pour rire des sonneurs de village, héros plaisant dont les hauts faits ridicules n'ont jamais été au-delà du clocher qui ombragea leur chaumière. On est fâché, en lisant cette composition d'Audin, de voir un jeune homme prodiguer son talent à des niaiseries sans portée, à raconter des aventures sans nom ; on serait même tenté de n'y trouver qu'un exercice littéraire propre à essayer sa plume et à former son style. Mais le curé de campagne et le capucin, mis en scène avec une légèreté qui rappelle un peu l'École voltairienne, dénotent une trop fâcheuse tendance dans l'esprit de l'auteur.

A la même époque, Audin qui semblait vouloir s'essayer dans

Digitized by Google

tous les genres, publiait *le Régicide* et *Florence la religieuse*, deux romans qui ne vécurent pas plus que ses vaudevilles ; on peut en dire autant d'une tragédie, *Virginie*, ou *le Triumvirat*, qu'il voulait faire jouer sur la scène parisienne. Sa mère, excellente femme, et pardessus tout bonne chrétienne, fit le pélerinage de Fourvière, le jour où l'aréopage des comédiens devait décider du sort de l'œuvre de son fils ; elle demanda avec ferveur à la reine du ciel d'empêcher la réception de l'œuvre de son fils ; la pièce fut refusée, et la bonne et pieuse mère attribua à la Sainte-Vierge ce qu'elle ne devait probablement qu'à la faiblesse de la tragédie.

Ce désappointement du jeune auteur fut bientôt suivi d'un second. C'était à l'époque de la seconde restauration, où un déluge de pamphlets politiques ou prétendus politiques inondait la Capitale et les provinces. Audin, qui avait pris sa place parmi les écrivains royalistes, publia une brochure sous le nom de *Bleu*, *Blanc*, *Rouge* ; un autre écrivain, par le plus grand des hasards, en publia une seconde dans le parti de l'opposition la plus avancée. Au même moment, cette seconde brochure fut attribuée à Audin par la police, et, en conséquence, le père putatif de cet œuvre fut appréhendé au corps et poliment conduit dans une prison, où il n'eut pas beaucoup de peine à se faire reconnaître pour le père d'un bon fils, et se voir aussitôt rendu à l'air de la liberté.

Toutes ces tracasseries détachèrent Audin de la vie de littérateur ; il arrivait à l'âge mûr, sentant le besoin surtout de se faire une fortune plutôt qu'une réputation. Dès l'année 1817, avec l'aide du bon prêtre qui avait surveillé et encouragé ses premières études, et dont l'œil pénétrant avait reconnu des talents plus qu'ordinaires dans son jeune protégé, il fonda à Paris une maison de librairie, épousa la fille d'un employé du trésor, étudia la langue allemande, l'anglaise, l'italienne, l'espagnole, et se mit à parcourir l'Europe, non seulement pour son commerce, mais encore pour son instruction, car cette intelligence active ne connaissait pas le repos. Dans l'équipage le plus humble, le sac sur le dos, le bâton de pélerin à la main, il parcourait les gran-

Digitized by Google

des routes, interrogeant les vieilles ruines qui se trouvaient sur son passage, questionnant les habitants des hâmeaux, des villages, visitant les églises, les temples, les châteaux, les gites les plus modestes ; se faisant des amis des hommes instruits, des savants qu'il cherchait à connaître ; fouillant les bibliothèques publiques et particulières, comme en prévision de ses futurs ouvrages. C'est avec la riche moisson, recueillie dans ces lointaines pérégrinations, qu'Audin enrichissait de plus en plus les divers *Guides du voyageur* dans les différentes contrées de l'Europe, dont il donna de nombreuses éditions pour l'utilité des touristes à travers la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, Le fond de ces *Guide-Richard* est emprunté de l'allemand *Reichard*, dont Audin a francisé le nom, par la suppression d'une lettre ; mais on comprend tout ce que son expérience lui a permis d'ajouter aux premiers éléments de ces livres utiles. Cela ne l'empêchait pas cependant d'écrire des livres plus sérieux, tels que l'*Essai sur le romantisme* que nous avons vainement cherché à Lyon, et l'*Histoire de la Saint-Barthélemy* (1). Depuis que son esprit s'était enrichi de la connaissance véritable des faits qui amenèrent une si sanglante catastrophe, cette histoire pesait comme un remords sur la conscience de l'auteur.

En 1841, M. Audley ayant fait de cet ouvrage une critique légitime, insérée dans l'*Université catholique*, Audin fit parvenir au même recueil la lettre suivante :

« Monsieur, disait-il au rédacteur, publiée pour la première fois, il y a plus de vingt ans, et quand j'étais bien jeune, l'histoire de la Saint-Barthélemy est un livre dont j'effacerais aujourd'hui bien des pages. Alors, je ne connaissais qu'imparfaitement les travaux historiques de la France, de l'Italie, de l'Allemagne. La critique de M. Audley est juste. Il a raison de dire : *A force de vouloir être impartial à l'égard du protestantisme, ne faut-il pas craindre de tomber dans l'excès contraire ?* Cet excès, je ne l'ai pas su éviter. Mais veuillez annoncer à vos lecteurs que je referai mon ouvrage, et que cette fois la vé-

(1) Paris, 1829, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

rité historique n'y sera plus sacrifiée, ainsi que me le reproche avec tant de raison M. Audley, au désir de chercher le drame et de faire de l'effet.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, AUDIN. »

Qui ne louerait la modestie de l'auteur condamnant lui-même son ouvrage sur les simples observations d'un équitable critique ? Ces simples mots, bien courts : *j'ai eu tort*, a dit depuis longtemps un homme d'esprit, sont les plus difficiles à prononcer de la langue française. M. Audley, dans sa critique, observe toutefois qu'il ne connaît pas d'ouvrage où l'on demeure si longtemps sous l'impression d'un intérêt toujours croissant ; il y a là, dit-il, des pages de Tacite.

Cependant, la maturité de l'âge avait apporté dans l'âme d'Audin la maturité du jugement. Un travail secret et mystérieux se faisait dans son esprit, l'indifférence religieuse à laquelle il avait cédé pendant sa jeunesse, à l'exemple de tant d'autres, cédait à son tour aux premières influences chrétiennes de son éducation. Mais ses voyages à travers l'Allemagne protestante, sa fréquentation des hommes influents de ces contrées, semblaient avoir semé dans son cœur les germes de la réforme qui paraissaient vouloir s'y épanouir à son insu ; quelque chose de la gravité froide, du mysticisme des penseurs allemands avait pris un certain empire sur son esprit naturellement impressionnable et porté aux réflexions profondes, aux idées abstraites, à une philosophie langoureuse et méditative. Décidé à élever un monument à la gloire du grand réformateur du XVIe siècle, Audin partit pour l'Allemagne dans l'intention d'en compulser les manuscrits précieux, les vieilles légendes, et d'en former les bases du monument qu'il voulait élever à Luther. Mais c'était là que l'attendait la providence.

Plus l'érudition d'Audin pénétrait avant dans l'esprit de Luther, en parcourant ses nombreux ouvrages, plus il y découvrait les motifs de son apostasie, plus il se détachait de ce secret entraînement qui l'avait d'abord porté au projet de l'honorer et

Digitized by Google

de le glorifier ; jusqu'à ce qu'enfin, son âme, repoussée à l'aspect de tant de passions hideuses, de tant d'inconséquences grossières, de tant de doctrines immorales, de tant d'attaques brutales contre les souverains pontifes, prit la résolution forte, courageuse, de changer le monument qu'il voulait élever à la gloire de Luther en un échafaud pour l'y clouer au gibet d'infamie. Il est vrai qu'il couvrit de fleurs sa victime, mais il ne la livra pas moins en spectacle au monde, dans toute sa hideuse nudité. Dès ce moment, Audin recouvra toute la foi catholique de sa première jeunesse. La science étant devenue pour lui un fanal brillant dont les rayons dissipèrent les ténèbres qui avaient enveloppé son esprit. Enfant prodigue, il revint au toit paternel, riche des dépouilles de la science qu'il avait enlevées au protestantisme allemand. Ne pouvons-nous pas faire remarquer, en passant, que, pour celui qui peut et sait lire, le protestantisme d'Allemagne conserve dans ses bibliothèques précieuses les titres les plus authentiques de la vérité de la foi catholique, comme les Juifs conservent dans leur Bible, malgré eux, la preuve sans réplique de la venue du Messie?

L'*Histoire de Luther* fut publiée en 1839, en 2 volumes in-8°. La presse catholique accueillit avec joie ce nouveau monument élevé à la gloire du Catholicisme, et ouvrit avec bonheur ses rangs au nouveau défenseur de la cause. Cependant, au milieu de ce concert unanime de louanges, la voix d'une critique sévère reprocha à l'auteur d'être entré dans des détails trop circonstanciés sur l'immoralité de la conduite, sur le dévergondage des écrits et des paroles de son héros. Pour se disculper, plus d'une fois nous avons entendu le savant Audin répondre avec autant de franchise que de candeur, qu'il avait écrit son *Histoire de Luther* non point pour les jeunes personnes, mais pour les hommes instruits et captivés par l'erreur ; que son intention avait été de présenter Luther à ses admirateurs et à ses disciples avec toutes les laideurs que la vérité de l'histoire doit lui donner ; que, quand on veut dégoûter une secte d'un homme qu'elle a la bonhomie de saluer et de respecter comme un apôtre, comme un saint, il faut montrer cet homme dans toute sa nudité ; qu'il était né-

Digitized by Google

cessaire de peindre Luther au naturel, tel qu'il était pendant sa vie, tel qu'il fut au moment de sa mort, tel, enfin, qu'on n'avait jamais osé le montrer au monde ; qu'un pareil tableau était le moyen le plus capable d'arracher de l'erreur les honnêtes gens, amis des mœurs, qui se rencontrent parmi les disciples abusés de la Réforme ; qu'il n'avait pas même tout dit ; que, souvent, sa plume avait reculé devant les traits plus que hideux qu'elle avait à dessiner.

Néanmoins, Audin se rendit avec soumission aux exigences de la critique ; il châtia avec soin une seconde édition, qui fut enlevée en peu de temps, puis une troisième, qui partagea la même faveur. Un abrégé en un volume de cette histoire vint ensuite satisfaire les prières instantes d'une multitude de prélats, d'ecclésiastiques, de supérieurs de maisons d'éducation, qui désiraient pouvoir, à peu de frais, la mettre entre les mains des jeunes élèves de l'un et de l'autre sexe. C'en fut assez pour placer Audin au rang des meilleurs historiens modernes. L'auteur de l'*Histoire de Luther* reprit cet ouvrage en sous-œuvre, et le poussa jusqu'à trois volumes in-8°, dans une de ses nombreuses éditions. En outre, dans l'accueil que le public religieux fit à son ouvrage, il ne vit qu'un encouragement à de nouveaux labeurs. Il n'écrivait pas avec rapidité, ne se hâtant que lentement, à l'exemple des grands maîtres ; il n'écrivait en moyenne, par jour, qu'une page d'un papier in-folio, qui équivalait à deux pages d'impression, et, au bout de l'an, il avait son volume de fait, disait-il à ceux qui lui parlaient de sa fécondité.

L'*Histoire de Calvin*, dont les matériaux étaient cependant de longue main préparés, ne parut que dans l'année 1841. La plume incisive d'Audin n'épargna pas ce célèbre réformateur, qui imposait violemment ses idées, au nom d'une liberté impossible. Le caractère sec et hargneux de Calvin ne permettait pas à l'auteur de jeter dans son livre les mêmes enchantements de style, mais l'érudition y est aussi solide, et l'art aussi habile que dans la première monographie.

Après ces Histoires si remarquables, et qui seules eussent pu assurer une large part à leur auteur dans l'estime des hommes

Digitized by Google

religieux, Audin ne s'arrêta pas encore ; il publia celle de Léon X, de ce pontife qui avait donné son nom à son siècle, et porté le premier coup à la doctrine du réformateur allemand. Il était convenable que celui qui venait de peindre avec des couleurs si sombres, mais si vraies, les deux novateurs du dernier siècle, s'efforçât de détruire l'idée fausse et mensongère que tant de personnes se sont faite d'un pape aussi remarquable que l'héritier des Médicis.

Malheureusement, Audin s'est laissé entraîner dans cette Histoire par la vivacité et le brillant de son ardente imagination. Ami des arts, il n'a vu trop souvent, dans Léon X, que le génie des Médicis appelant à lui tous les grands hommes de son époque ; il les dépeint avec grandeur, renvoyant les rayons splendides de leurs couronnes de poètes, de peintres, d'architectes, d'historiens, sur la couronne du pontife, pour lui en former une auréole de gloire. Il ne le considère pas assez comme chef de l'Eglise : il est vrai que le court pontificat de Léon X ne lui donna pas le temps, ni l'occasion d'exercer son génie aux grandes opérations religieuses, que peut-être il ne se rendit pas assez compte du mouvement que la Réforme allait imprimer au monde, et qu'il ne sut pas, ou ne voulut pas déployer assez d'énergie pour opposer au mal une digue puissante. Néanmoins, l'historien de ce pontife l'a vengé de beaucoup d'injustes accusations, lui et de nombreux personnages de ce grand siècle.

Quelque temps avant la publication de *Léon X*, Audin avait été pour ainsi dire le centre autour duquel étaient venus se grouper quelques jeunes intelligences de la cité lyonnaise, qui formèrent bientôt une société littéraire et religieuse, sous le nom d'*Institut catholique*, dont le but avoué était de défendre la religion et de réclamer avec courage la liberté de l'enseignement. Un journal mensuel recevait les travaux littéraires et scientifiques de la société, et les transmettait au public. Audin en était l'âme. Allant à Rome, en 1842, il parlait avec bonheur de la nouvelle institution, à ceux qui étaient capables de la comprendre, dans les villes principales où il s'arrêtait, recueillait des adhésions, des correspondants ; il obtint même une curieuse dissertation du

Digitized by Google

R. P. Ferrari, un des bibliothécaires de la Minerve, à Rome, sur un antique manuscrit appartenant jadis à une de nos abbayes de France, et la fit insérer dans l'*Institut catholique*.

Plus tard, Audin étant revenu de Rome, où il avait fouillé les manuscrits des grandes bibliothèques, pour travailler à l'histoire d'Henri VIII et de Léon X, établit quelque temps sa résidence à Lyon, et présida l'*Institut catholique* qu'il aimait. MM. de Ravignan et de Montalembert, passant par notre ville, la société, dont Audin était le président, voulut recevoir avec honneur ces deux princes de la chaire chrétienne et de la tribune politique. S. E. le cardinal de Bonald ouvrit ses salons pour recevoir la jeunesse chrétienne et les hôtes illustres qu'elle voulait honorer; ils furent harangués comme ils méritaient de l'être, par l'historien de Luther, de Calvin et de Léon X. Les nobles paroles, les sentiments chrétiens qu'elles exprimaient touchèrent tous les cœurs. Le discours fut digne, et de ceux à qui il était adressé et de celui qui le prononçait. Ah! Audin ne pensait pas que ce discours, empreint d'une éloquence si distinguée, deviendrait le roc contre lequel devait se briser la chaîne qui le retenait encore bien loin de la sérieuse observance de ses devoirs religieux. Audin était chrétien, Audin était catholique à cette époque; déjà il avait élevé de ses mains de beaux monuments à la gloire de la religion qu'il vénérait, qu'il aimait du fond de ses entrailles. Mais il manquait encore quelque chose à cet éloquent apologiste de la religion. C'était, hélas! ce qui manque encore à tant d'hommes distingués de nos jours, qui, dans leurs paroles, dans leurs écrits, réclament à grands cris la religion pour le peuple, et qui cependant ne donnent à ce même peuple, affamé selon eux de religion, que le funeste exemple de l'indifférence pratique. Il manquait au savant Audin ce qui manque à cette multitude de prétendus amis de l'ordre qui nous environnent de toutes parts, qui s'apitoyent sur l'irréligion multipliant les crimes, les vols, les assassinats, les incendies et la mort. Il manquait à Audin la pratique religieuse. Deux admirateurs du beau talent d'Audin, écoutant avec intérêt les belles paroles qu'il adressait à deux hommes illustres, s'apitoyèrent

Digitized by Google

sur l'opposition entre son éloquent discours et sa conduite. Sans qu'ils se fussent entendus, qu'ils se fussent parlés, sans s'être rendu mutuellement compte de leurs pensées, de leurs projets, le soir même, chacun de son côté, écrit une lettre anonyme et affectueuse à Audin, pour lui faire sentir l'inconséquence de sa conduite et de ses paroles. Audin reçoit les lettres le lendemain, il les lit, rougit, verse quelques larmes, et va se jeter dans un confessionnal ; à dater de ce jour, Audin n'a pas cessé d'être, non pas seulement chrétien, mais chrétien pratiquant, mais chrétien pieux, et il a persévéré jusqu'à la fin avec un courage héroïque.

Audin cependant continuait avec ardeur ces belles compositions littéraires, et l'*Histoire d'Henri VIII*, roi d'Angleterre, vint encore, en 1847, ajouter un nouveau lustre à sa gloire. Avec quelle énergie de pinceau il nous montre dans cet homme la luxure couronnée, comme il nous dépeint ce roi tyran, qui avait voulu se faire docteur de l'église, pour lutter contre Luther, devenant bientôt persécuteur de ses propres sujets, chef d'une religion nouvelle, entraînant dans un schisme à jamais déplorable l'île des saints, des confesseurs et des martyrs !

On a reproché à Audin de n'avoir pas donné à cet ouvrage assez de développement à la question théologique ; mais nous savons, à n'en pouvoir douter, que c'est sérieusement et de dessein prémédité. Le schisme d'Angleterre ne se constitua en quelque sorte que sous Edouard VI ; c'était donc dans l'introduction de l'histoire du rétablissement du catholicisme en Angleterre, et du règne de Marie, que la question devait être traitée, et c'était le projet que devait exécuter Audin, dans un troisième volume de l'histoire d'Henri VIII ; c'est ce que je lis dans la correspondance de l'auteur avec un de ses amis, M. Collombet. Au reste, *Henri VIII* était l'ouvrage préféré d'Audin. « Mon dernier ouvrage, écrit-il à ce même ami, me semble le plus intéressant, le moins mal fait ; il y a de l'unité, pas de digression, pas de tableaux à côté ; Henri est partout. Et puis, trois à quatre cents épithètes de moins : comptez-vous cela pour rien ? » C'est faute de s'être rappelé ce jugement glissé à travers mille autres détails,

Digitized by Google

dans des lettres assez nombreuses que M. Collombet a écrit dans cette Revue, d'après la persuasion de bien des personnes, que *Léon X* était l'œuvre préférée par l'auteur. Toujours au sujet du même ouvrage, nous lisons dans la même correspondance : « Vous rappelez-vous la lettre où vous me reprochiez doucement d'avoir trop ménagé Henri VIII ? Eh ! bien, vous avez lu les *Débats*, qui me reprochent, eux, d'avoir calomnié ce prince fait à l'image de Dieu ! De grâce, que faut-il faire pour plaire à tout le monde ? enseignez-moi ce secret. » Audin savait bien qu'il était impossible de plaire à tout le monde, aussi laissa-t-il dire certains critiques étrangers et nationaux qui, armés des préventions de leur secte, des préjugés de l'éducation, déclamèrent à grands renforts de sophismes contre ses ouvrages, invitant leurs lecteurs à se mettre en garde contre les faussetés prétendues qu'ils renfermaient. Mais aucun n'invoqua un fait faux, même douteux, en témoignage de ces vagues incriminations.

Si la critique philosophique ne l'épargna pas, les applaudissements des hommes instruits, des hommes consciencieux, des personnages les plus distingués dans le catholicisme et dans les lettres lui arrivèrent en grand nombre et de tous les côtés. Des archevêques et des évêques de France, d'Italie, d'Allemagne lui adressèrent des éloges et des remercîments mérités. Les cardinaux les plus illustres, pendant ses divers séjours à Rome, les Pacca, les Mezzofante, les Mai, les Lambruschini aimaient à s'entretenir avec lui et à l'encourager. Grégoire XVI, juste appréciateur de son mérite, le créait chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. L'Académie Tibérine le recevait au nombre de ses membres : et il écrivait de Rome à M. Collombet, à la date du 18 mars 1842. « J'ai été reçu membre correspondant de l'Académie Tibérine ; vous ne devineriez jamais avec qui ? Avec Louis-Philippe. — A la fin de la séance, nos deux noms ont été proclamés ensemble. » Probablement la gloire littéraire d'Audin pouvait compter pour deux. A la même époque, il recevait de Charles-Albert, roi de Piémont, une médaille en or de grand module sur laquelle sont gravés d'un côté le portrait du royal donateur, et de l'autre ces mots : *Hommage du roi au*

Digitized by Google

célèbre écrivain catholique français, Audin. Plus tard, le même prince le décorait de la croix de Saint-Maurice, le pape le faisait commandeur de Saint-Sylvestre, le gouvernement français chevalier de la légion d'honneur, et l'Académie de Lyon s'honorait en le recevant parmi ses membres correspondants.

Cependant l'activité littéraire d'Audin ne pliait pas sous les honneurs publics qui venaient de toutes parts embellir sa couronne. Il faisait traduire de l'allemand par des amis, et publiait, avec une introduction de sa main, *La Réforme contre la Réforme*, par Hœnighaus; c'est lui encore qui faisait traduire par son beau-frère, M. Alexandre Martin, l'*Histoire de Thomas Morus*, par Stapleton, et l'enrichissait d'une brillante préface et de notes pleines d'érudition. Ayant lu un jour les *Juifs de Palestine*, par Keith, écrivain protestant, qui, après avoir voyagé dans la terre sainte, avait publié un volume où il fait concorder le récit biblique avec les mœurs actuelles de la Palestine, Audin conçoit le projet de voyager à son tour dans le même pays; il veut entraîner avec lui son ami Collombet, en faire son collaborateur, et s'empresse de lui mander: « Nous écririons de conserve deux volumes in-8, qui auraient pour titre: *Voyage sur les scènes de la Bible*, ou *du Nouveau Testament*; bon titre !... A lire l'ouvrage de Keith, on dirait que la Bible a été écrite hier : rien n'est changé dans l'aspect des lieux, dans les habitudes des personnages, dans les coutumes, les superstitions de ces peuples primitifs que Keith a visités. On fait le pain comme il est dit dans la Bible, on se salue comme autrefois dans la Bible, on traite les affaires comme autrefois dans la Bible ! Mêmes fêtes, mêmes repas, etc. C'est cette ressemblance des temps et des hommes modernes qu'il faut examiner et saisir après lui.

« Il y aurait du Richard dans notre itinéraire, du Richard jeté à la fin du 2e vol. Là, les prix de transport, d'auberge, d'excursions, de guides, etc., ce qui manque à cette sorte d'ouvrages. Personne qui veuille aller en Palestine, de peur de dépenses énormes; et cependant un voyage en Orient ne coûte guère plus qu'un voyage en Allemagne.

Digitized by Google

« Le livre aurait la forme de lettres : chacun de nous ferait la sienne qu'il signerait. Communauté parfaite ; pas plus de pages à l'une qu'à l'autre.

« Tâchez de rassembler en bouquinant des livres curieux sur la Palestine.

« Je suis de votre avis : il ne faut pas que ce voyage soit écourté. Nous le ferons donc le mieux qu'il nous sera possible. »

M. Collombet, par des circonstances indépendantes de sa volonté, ne put faire ce voyage ; Audin partit seul avec un neveu, et acheva son œuvre. Hélas ! avant de mourir il demandait à Dieu de lui accorder seulement quatre jours de santé pour mettre la dernière main à quelques chapitres dont il n'était pas satisfait. Dieu ne l'a pas exaucé ; un ami le terminera, et bientôt nous espérons jouir enfin de cette publication posthume. Quelques fragments de ce voyage publiés l'année dernière par la *Gazette de Lyon* nous ont donné déjà une haute idée de cet ouvrage.

Nous voudrions parler encore des qualités du cœur de notre ami Audin, nous voudrions pouvoir citer les hommes de vertu et de science qui avaient appris à l'apprécier, mais la liste serait trop grande ; contentons-nous de dire que Mgr. Sibour, archevêque de Paris, avait pour lui une estime toute particulière et l'honorait de l'amitié la plus sincère et la plus affectueuse.

Nous avons trouvé, dans sa correspondance avec ses amis et sa famille, une lettre que nous ne pouvons nous empêcher de publier : elle donne une juste mesure de ses idées profondes sur l'éducation de la jeunesse, de son esprit de foi et de piété qui devient de plus en plus rare parmi les hommes supérieurs. Cette lettre est adressée au seul neveu qu'il laisse dans ce monde.

« Paris, 26 juin 1848.

« Mon cher neveu,

« Ta lettre m'a fait un vif plaisir, et je me hâte de t'en remercier.

« J'ai diverses observations à te faire, observations importantes et que je t'engage à ne pas négliger : il y va de ton avenir.

Digitized by Google

« D'abord il faut soigner ton écriture : il fut un temps où l'écriture ne semblait que d'une minime importance. Il n'en est pas ainsi aujourd'hui, surtout dans le commerce.

« Quand il s'agit de tenir une correspondance, on regarde à la netteté, à la régularité, à l'harmonie des traits. Chaque jour donc accoutume-toi à tracer une demi-page sur le papier, proprement et sans rature, très-lisible à l'œil, deux mois ne seront pas écoulés sans que tu aies fait de grands progrès. Plus tard, jamais de négligence : cessons d'être enfant, et écrivons comme s'il s'agissait toujours de quelque chose d'important.

« Tu as à réformer ton orthographe : elle est vicieuse et incorrecte. Ta lettre a huit à dix fautes grossières. Avec une lettre semblable, on ne te prendrait pas dans une bonne maison.

« Voici ce que tu dois faire :

« Copie une fois par jour, je dis une fois, cela n'est pas bien difficile, une page d'un bon écrivain, de Fénelon, par exemple. La copie achevée, relis-toi ligne par ligne, mot par mot. Evite les majuscules inutiles. Défais-toi des grands mots, du pathos ; sois simple et concis.

« Garde-toi bien, comme tu l'as fait, de passer sans cesse d'un livre à un autre, d'un écrivain à un autre. Cette mobilité n'est propre qu'à retarder tes progrès, et à faire de toi un perroquet au lieu d'un penseur. L'homme d'un seul livre, a-t-on dit, est toujours un homme de mérite.

« Attache-toi sérieusement à l'étude de l'allemand et de l'anglais. Avec ces deux idiômes que tu dois posséder à fond, c'est-à-dire écrire et parler, tu te tireras toujours d'affaire. Compare à chaque instant l'esprit de ces deux langues qui ont entre elles beaucoup d'affinité. Ne néglige pas les étymologies : c'est la clef d'une langue.

« Ici comme partout, attache-toi à deux écrivains ; lis-les, lis-les encore. Qu'il n'y ait rien de mécanique dans ton enseignement personnel ; rends-toi compte de chaque mot, de chaque phrase, de chaque idée. Ce travail t'exercera à penser, à réfléchir.

« Ne te laisse pas aller à des théories décevantes : avant de

Digitized by Google

les adopter, creuse-les, examine-les, retourne-les, comme on fait d'un habit, et tu trouveras presque toujours que cela ne cache que du vide. Si l'idée chrétienne est absente de la théorie, soit sûr que la théorie est fausse et impraticable. Tu me parles de Proudhon : juge-le à cette simple estimation : il bannit Dieu de son système : le système est jugé. On en rira, quand on déviendra sérieux.

« Je te recommande le dessin : je te le recommande vivement. C'est par le dessin que brille le français. Plus que tout autre peuple, le français se distingue par le goût. Un bon dessinateur sera toujours accueilli en pays étranger.

« Partout où la providence te conduira n'oublie pas Dieu ; c'est dans la religion que tu puiseras ton courage et tes espérances. Sois chrétien et ne rougis jamais de ta foi ; c'est une lâcheté que de ne pas oser confesser son Dieu ; il ne suffit pas d'être catholique de bouche, il faut pratiquer les devoirs du catholicisme, t'approcher des sacrements et prier. Ce qui se passe à cette heure doit te servir d'éternel enseignement. Parmi les oppresseurs de Lyon, combien comptes-tu de chrétiens ? pas un, sois-en sûr. Je ne saurais assez t'engager à mettre ta confiance dans la Sainte-Vierge.

« De bien mauvais jours nous attendent encore : il est probable que ta mère et ta tante et moi aurons besoin de toi. Travaille donc pour nous venir en aide. Persuade-toi bien que nous sommes réservés à de bien cruelles épreuves. Tu es dans l'âge où on les surmonte toutes. Aide-toi et Dieu t'aidera. A ton âge le travail doit être un délassement ; travaille donc et le jour et la nuit, et Dieu récompensera tes labeurs. Ta plus belle récompense sera de secourir tes parents. Dieu t'abandonnerait, si l'ingratitude entrait dans ton cœur, et ton cœur se dessécherait même pour ta mère, si tu cessais d'être chrétien fervent et pratique.

« Ne perds pas cette lettre, que j'adresse non plus à l'enfant qui joue, mais à l'adolescent qui doit penser et réfléchir. »

« Tout à toi,

AUDIN. »

Audin, toujours animé de l'amour de l'étude, retourna à Rome,

Digitized by Google

l'année dernière, avec la pensée d'aller, après un court séjour dans cette capitale, saluer de nouveau la Palestine. Mais une maladie grave, qui le minait sourdement depuis quelques années, l'arrêta tout-à-coup au milieu de ses projets. Sentant qu'il avait besoin de soins plus particuliers, il appela auprès de lui sa sœur unique, fixée à Lyon, et qu'il aimait d'une tendresse vraiment fraternelle ; elle accourut à sa voix, elle lui multiplia ses soins, mais inutilement, la maladie faisait des progrès visibles, le pieux malade réclama avec ferveur les secours de la religion. Le P. de Villefort, si connu de tous les Français qui ont séjourné à Rome, s'empressa auprès de son lit de douleur, et par sa pieuse exhortation soutenait le courage du chrétien mourant. Plusieurs fois il lui apporta la sainte Eucharistie, et, malgré sa souffrance, Audin s'élançait du fauteuil où le clouait la douleur, et se jetait à genoux pour recevoir son Dieu dans l'attitude la plus humble. On eut pendant quelques jours l'espoir de le conserver encore aux travaux de la science. Le malade, ne se faisant pas illusion, voulut porter son dernier soupir à sa patrie. Hélas ! il ne put que saluer encore la terre de France, entouré de sa femme, d'un beau-frère, qui tous deux étaient accourus de Paris jusqu'à *Cività-Vecchia*, pour lui adoucir les derniers moments ; il vint, aux environs d'Orange, mourir dans la voiture qui le ramenait en France, et cette lugubre voiture n'amena à Lyon qu'un cadavre. Audin avait expiré le 21 du mois de février 1851. Son corps ayant été déposé, le soir du même jour, dans la sacristie paroissiale de la primatiale de Lyon, fut inhumé le dimanche 23 du même mois, avec de simples funérailles, auxquelles s'était religieusement rendu un cercle étroit d'amis et d'admirateurs de son talent.

L'abbé N. Bez.

Digitized by Google

ENCORE

LA

COLONIE GRECQUE DE LYON.

RÉPONSE A M. L'ABBÉ JOLIBOIS

PAR

M. PAUL GUILLEMOT ET M. ROGET DE BELLOGUET, DE DIJON.

Il n'a pas dépendu de nous que notre honorable collaborateur, M. l'abbé Jolibois, ne retirât la lettre qu'il avait cru devoir nous adresser à propos du dernier chapitre de M. Paul Guillemot. Force nous est aujourd'hui d'accueillir à leur tour les réclamations que vient de soulever cette épître, et cela malgré tout le regret que nous éprouvons de voir notre tribune se transformer en lice, et des hommes faits pour s'estimer devenir des champions, au lieu de chercher, par de communs efforts, à faire triompher la seule vérité, sans y mêler, de part et d'autre, où elle n'ont que faire, d'irritantes questions d'amour-propre ou de personnalité.

Voici d'abord la lettre que nous a adressée M. Paul Guillemot. Nous donnerons ensuite celle que M. Roget de Belloguet, mis en cause dans le débat, nous a écrite. Le lecteur prononcera, pièces en main. Quant à nous, nous espérons bien clore ici cette savante discussion que nous regrettons d'avoir vu dégénérer dans sa forme.

LÉON BOITEL.
Directeur de la *Revue*.

Dijon, 20 mars 1851.

MON CHER ÉDITEUR,

La lettre que vous m'avez adressée, si elle pouvait être publiée, serait, sans doute, la meilleure réplique à l'étrange *réponse* de M. l'abbé Jolibois. Peut-être aussi, par ses remarques judicieuses et piquantes sur les discussions qui ont toujours déchiré la République des lettres, votre épitre aurait-elle

Digitized by Google

aussi l'efficacité d'imposer aux auteurs, trop susceptibles, plus de réserve en leur rappelant qu'ils doivent l'exemple de la tolérance et de la confraternité.

J'ai été profondément attristé, il est vrai, de la réponse de M. l'abbé Jolibois. Certes, je savais que les prosateurs sont parfois aussi irritables que les poètes, mais je ne savais pas, et c'est à confondre d'étonnement, que la bienveillance la plus amicale, que la plus loyale appréciation ne trouveraient pas grâce dans une controverse où les susceptibilités étaient si bien ménagées. Mon seul tort serait d'avoir contribué à démolir, et pour une faible part, l'édifice fantastique des colonies grecques. Malgré l'appui que M. l'abbé Jolibois croit trouver dans Strabon, je persiste à penser qu'il faut reléguer ces colonies dans les régions de sa fabuleuse Atlantide. L'imputation que me fait M. l'abbé Jolibois d'avoir, comme une superfluité, inséré la dissertation dont il s'est montré si ému, dans la Monographie historique du Bugey, est une méprise de sa part. Si le fait était vrai, je ne serais pas précisément de son avis ; mais, n'est-il pas évident que cette dissertation est extraite d'études sur les temps antérieurs à la domination des Francs dans le Bugey, pour servir d'introduction à l'histoire de cette province ? Je me suis réservé dans une sorte de préface l'examen de toutes les questions controversées ou controversables qui intéressent essentiellement nos origines provinciales. Or, plusieurs auteurs modernes, je devrais dire la plupart, ont cru reconnaître les vestiges d'un établissement grec dans le Bugey, avant la conquête des Romains. Le système de M. l'abbé Jolibois donnait à cette opinion, erronée suivant moi, une certaine consistance. Mon sujet exigeait donc impérieusement l'examen et la réfutation de ce système. Je l'ai fait avec une grande réserve et en termes bienveillants et polis qui m'ont valu des adhésions flatteuses en compensation de la mauvaise humeur de M. l'abbé Jolibois. Son *non erat hic locus* n'est donc pas lui-même à sa place ; ce mot ne serait pas d'une grande justesse par rapport à la monographie, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de la préface. M. l'abbé Jolibois n'est pas plus heureux dans le reproche qu'il adresse à mon épigraphe, extraite de Valois. Lorsqu'il va chercher sur les bords de la Saône des étymologies grecques, tourmentées en faveur de son système, il me semble que la sentençe de Valois n'est pas mal choisie.

Par un sentiment de modération que je tiens à conserver dans ce débat, je me borne à la réfutation des choses inexactes, et je m'abstiens des personnalités. J'aurais la main pleine d'épigrammes, que je ne l'ouvrirais pas. Mais si j'avais encore, dans une discussion historique, à être en divergence avec M. l'abbé Jolibois, je n'hésiterais pas, quelque fut mon sentiment d'amitié ; et c'est ce qui aura lieu probablement dans ma *Période romaine*, au

Digitized by Google

sujet des Ambarres et des exagérations éthnographiques dont il a gratifié cette tribu.

Finalement, pour avoir combattu avec courtoisie des opinions qui me semblent systématiquement conçues, je me suis attiré une hostile réponse de la part de celui des deux érudits que j'avais le plus ménagé. Mais en, me plaçant au milieu d'opinions qui me paraissent extrêmes, je crois être sur le terrain de la vérité, comme j'ai été et serai toujours sur celui des convenances.

Adieu, mon cher ami.

Votre tout dévoué,

PAUL GUILLEMOT.

Dijon, le 8 mars 1851.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Monsieur l'abbé Jolibois, répondant à M. Guillemot, dans le dernier numéro de la *Revue du Lyonnais*, m'accuse d'avoir fait de ses opuscules *une critique violente*, et d'avoir employé des expressions quelquefois *blessantes*, en cherchant *à étayer mes virulentes attaques*. Ma conscience repousse ces imputations, que je crois souverainement injustes, et je prendrai pour juges les lecteurs de la *Revue* et vous-même, en vous priant d'insérer, dans votre prochaine livraison, le rapport dont l'amour-propre de M. Jolibois se plaint avec tant d'amertume. Subitement appelé par M. le curé de Trévoux dans une lice où je n'ai pas encore paru, je réclame le droit de m'y présenter sous mes véritables couleurs. Le public pourra juger de quel côté se trouvent la violence et l'attaque, et sera sans doute étonné de voir que c'est sur les conclusions formelles de ce même rapport, que M. Jolibois a été reçu membre correspondant de l'Académie de Dijon. Il pensera peut-être que si quelqu'un peut se trouver *blessé*, c'est moi, c'est M. Guillemot, dont on fait mon simple *interprète*, c'est enfin l'Académie, qui a fait à ce rapport l'honneur d'en ordonner l'impression pour le prochain volume de ses Mémoires, en même temps qu'elle faisait à M. Jolibois celui de l'admettre parmi ses membres. Cette compagnie se trouve ainsi accusée implicitement d'un procédé fort étrange ;

Digitized by Google

mais ni elle, ni M. Guillemot, ni moi, ne savions encore jusqu'où l'on pouvait pousser la susceptibilité d'auteur.

Rapport de M. Roget de Belloguet à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, sur les ouvrages présentés par M. Jolibois, curé de Trévoux.

Messieurs,

M. Jolibois, curé de Trévoux, qui jouit à Lyon et dans les provinces voisines d'une grande réputation de science géographique, vous a présenté, en sollicitant l'honneur d'appartenir à votre Académie, plusieurs brochures qui attestent certainement l'érudition de leur auteur. Ce sont des dissertations sur l'Atlantide, sur les traditions des Géants, sur le *Mediolanum* des Ségusiens, enfin sur l'histoire ancienne du pays de Dombes, avec deux appendices relatifs, l'un aux *poypes* ou nombreux *tumuli* de cette contrée, et l'autre à la sanglante bataille qui prononça, en 197, entre les deux compétiteurs de l'empire romain, Albin et Septime Sévère. C'est cette dernière brochure qui a fondé la réputation de M. Jolibois, en démontrant aux savants mêmes de Lyon, que cette bataille célèbre qui décida particulièrement du sort de notre patrie, n'avait pu se livrer aux environs de Trévoux, comme on l'avait cru jusqu'alors; mais qu'elle avait eu lieu sous les propres murs de leur cité, et sur la rive droite de la Saône. C'était revenir tout simplement aux textes de Xiphilin, l'abréviateur de Dion, et d'Hérodien qui ajoute même qu'Albin s'étant retiré à Lyon, pendant la bataille, cette ville fut pillée et brûlée par les vainqueurs. M. Jolibois appuie encore son opinion sur ce fait que Trévoux, ne datant guère que du XIe siècle, ne peut être le *Tiburtium* que nomme Spartien (1); mais le savant curé a négligé de prouver cette assertion qui, elle seule, était péremptoire. Il pouvait, et aurait dû le faire, en citant l'histoire de la transportation du corps de saint Taurin de Gigny à Lyon, en 1158. Il y est question, chap. 2, de *Triverium*, Trévoux, comme d'un bourg nouveau, *burgum quemdam novum*, et ce bourg, comme l'ont remarqué M. Valentin Smith, dans sa notice sur Chalamont, et M. Gaspard, dans l'histoire de Gigny (2), ne peut être confondu avec Saint-Trivier-en-Dombes, qui ramènerait en arrière le corps de saint Taurin, dont les stations sont indiquées jour par jour, depuis Cluny jusqu'à Lyon (3), et qui remonte d'ailleurs, suivant toute proba-

(1) Sept. Sev., 11.

(2) J'ajouterai M. de La Teyssonnière dans ses Recherches sur le département de l'Ain.

(3) Circumvectio, etc., Bolland. 11 août.

Digitized by Google

bilité, à la translation du corps de Trivier lui-même dans ce lieu, au commencement du VIIe siècle.

Nous devons à l'obligeance de l'un de nos collègues, Messieurs, la connaissance de deux autres brochures que M. Jolibois regrettait, dans sa lettre, de n'avoir pu joindre à la précédente, et qui ont pour sujet la colonie grecque de Lyon, et l'étymologie des noms de cette ville.

M. Jolibois nous paraît moins bien inspiré, quand il veut prouver que Lyon, ainsi que Vienne et même Roanne, doit son origine à une colonie grecque de Marseillais ou de Rhodiens qui auraient, plusieurs siècles avant J.-C., remonté le Rhône et la Saône pour fonder sur leurs rives, et jusque sur la Loire, des *emporia* ou comptoirs commerciaux. Toutes les preuves qu'il apporte de l'existence d'une population grecque à Lyon, n'établissent aucunement qu'elle fut antérieure à la conquête des Gaules ; et ce fait, qui s'explique fort naturellement sous la domination romaine, est par trop invraisemblable dans l'état de violence et de barbarie que les Colons marseillais auraient bravé, pour s'isoler dans l'intérieur d'un pays aussi sauvage, à cent lieues de leur patrie et de toute protection (1). Les étymologies grecques que M. Jolibois accumule autour de Lyon ne prouvent d'abord rien, chronologiquement parlant, et n'offrent, en second lieu, que des rapprochements forcés ou des rencontres fortuites, parmi lesquelles je comprendrai, malgré l'autorité de Pline et de saint Jérôme, le nom du Rhône, *Rhodanos*, qu'ils attribuent aux Rhodiens, et Bochart aux Phéniciens. Les syllabes *rho* ou *rha* se retrouvent, comme racines, dans plusieurs langues du Nord, avec le sens de *couler*, et *rodo*, particulièrement, signifie un gué en breton (2). Le Gaulois du IVe siècle, auquel nous devons l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (ou l'Annotateur toujours fort ancien qui a terminé son manuscrit, comme le donne à entendre Wesseling), affirme que *Rhodanus*, en langue gallique, signifie violent, et les Celtes du Rhône n'ont pas plus attendu les Grecs ou les Phéniciens pour donner un nom à leur fleuve (3), que ceux d'Ecouen, pour nommer leur petit Rhône parisien, ou les Belges du pays de Trèves, pour leur *Rhodanus* dont parle Fortunat, les Saxons, pour leur Roder, et les vieux Prus-

(1) Je ne m'arrête point à un passage emphatique de Justin, dont cet auteur fixe lui-même le véritable sens, une ligne plus haut, et dans le chapitre suivant (livre 43e, chap. 4 et 5).

(2) Legonidec.

(3) L'un des maîtres de notre histoire, l'illustre Adrien de Valois, a dit : Interpretationem nominis gentis Gallicæ non in Græcia, verum nusquam alibi quam in Gallia quæri conveniat. (Not. Gall, p. 399, voyez aussi p. 70.) RHODANO, suivant Bullet, signifierait encore AUDACIEUX, VAILLANT, en irlandais.

Digitized by Google

siens pour le Rodaune de Dantzig. S'il faut rapporter aux Rhodiens le nom de *Roidumna*, et la fondation de Roanne, envoyez les donc aussi, dirais-je à l'abbé Jolibois, fonder *Rodomum* (c'est un des noms de Rouen); *Rhodium*, Roye en Picardie, *Rodonium*, Rosny, et tous les Rhoden, Roda, Rodach ou Rodenberg qui existent sur le sol teutonique. J'en dirai autant de l'*Arar*, aujourd'hui notre Saône, dont le faux Plutarque du *Traité des Fleuves*, donne à la fois deux étymologies contradictoires. Si ce nom est grec, grecs aussi doivent être et l'*Araris* de la Suisse (l'Aar), et l'*Ararus* de Moldavie (le Sereth), et qui sait? jusqu'à la mer d'Aral, toute ignorée qu'elle était dans les déserts de la grande Scythie. Bochart, lui-même, convient qu'Ara est un mot breton qui signifie lent, et dans lequel se retrouve littéralement le *lentus Arar* des poètes latins.

Quant à l'origine même du nom de Lugdunum, M. Jolibois repousse cette fois, et avec plus de raison, les étymologies grecques et latines, et s'en tient aux celtiques. Mais il est à remarquer, qu'à l'époque même où cette langue existait encore, on n'était pas d'accord sur le sens de ce mot. L'historien grec Clitophon, cité dans le *Traité des Fleuves*, l'interprète par *Montagne des corbeaux*, et le voyageur gaulois dont je viens de parler, le traduit par *Mons desideratus* (mont désiré). Est-il étonnant, après cela, quand les débris actuels du celtique ne donnent plus ni l'un ni l'autre sens, ou quelque signification analogue au mot *loug*, ou à ses voisins les plus rapprochés, (je n'ose m'arrêter, Messieurs, au breton *lik*, qui signifie lascif), est-il étonnant, dis-je, que les modernes aient autant varié sur la véritable acception de ce premier terme? Il ne peut exister aucun doute pour le second qui conserve encore aujourd'hui sa signification de montagne ou de forteresse. M. Jolibois s'est décidé pour *Louc'h*, marais, ce qui fait de *Lugdunum*, la montagne des marais; mais pourquoi, demanderai-je, ne pas choisir plutôt la racine gaélique *Lugh*, qui veut dire jonction (1)? Lyon serait tout naturellement la montagne du confluent. Il est vrai que ce sens conviendrait peu à d'autres Lugdunum, comme Laon ou Lons-le-Saulnier; aussi pensé-je qu'on devrait s'en tenir au *Mont-Désiré* du voyageur gaulois, qui savait probablement plus de celtique que tous les érudits de nos jours. L'Irlandais, s'il faut en croire Bullet, aurait même conservé le mot *Lug*, avec le sens d'*agréable*, de chose qui plaît.

Avant de quitter Lyon, Messieurs, vous n'entendrez peut-être pas sans étonnement que ce mot même de Lugdunum, ou *Lygdunum*, comme on disait au IVe siècle, n'a pas suffi à quelques savants pour l'étymologie du nom

(1) Mac-Alpine.

Digitized by Google

moderne de cette ville, et qu'ils sont allé chercher encore dans le grec Λεῖον, plat, ou Ἀγρῖον, champ de blé, comme s'il était supposable qu'après sept ou huit siècles de domination de la langue romaine dans les Gaules, nos aïeux du moyen-âge aient brusquement repoussé le nom vulgaire de Lugdunum, pour lui en chercher un nouveau dans le grec qu'ils ne connaissaient guère. Mais les chercheurs d'étymologie sont insatiables !

Nous avons peu de chose à vous dire, Messieurs, des deux dissertations sur l'histoire ancienne du pays de Dombes, et sur les *poypes* ou monticules factices de cette province. Celle-ci ne peut être appréciée que sur les lieux, et en face de ces *tumuli*, qui, dans d'autres contrées, sont généralement reconnus pour des tombeaux; mais qui n'ont présenté dans la Dombes, à ceux qui les ont fouillés, ni ossements, ni caveaux, ni traces funéraires d'aucune sorte, d'après l'affirmation de M. Jolibois. Il pense que ce sont tout simplement des observatoires élevés par les seigneurs du moyen-âge, pour surveiller plus au loin ce vaste plateau, où leurs châteaux-forts ne pouvaient dominer d'assez haut leurs possessions. L'autre dissertation ne roule guère que sur les Ambarres. J'ai déjà critiqué, dans un précédent rapport, dont vous avez ordonné l'impression, la complaisance avec laquelle l'auteur rattache à ce petit peuple toutes les hordes conquérantes des Ombres, des Ambres ou des Ambrons. Je regrette également que le savant géographe ait négligé de préciser d'abord la véritable étendue du pays dont il commençait l'histoire ; car il ne faut pas confondre l'ancien *pagus Dumbensis* ou archiprêtré de Dombes, avec la principauté de ce nom qui n'en fut, à ce qu'il paraît, qu'un démembrement formé au XVe siècle, quand les ducs de Bourbon acquirent des sires de Beaujeu les domaines qu'ils possédaient en terre impériale de l'autre côté de la Saône. Par une erreur, qui n'est peut-être que typographique, M. Jolibois fait remonter à l'an 712, époque de la conquête de l'Espagne par les Arabes, leur arrivée dans la Bresse. La première invasion des Sarrasins dans notre France n'eut lieu qu'en 719, et ce ne fut qu'en 725 qu'ils s'avancèrent jusqu'à la Saône.

M. Jolibois a été plus heureux, en réfutant M. Bernard qui, dans son mémoire sur les *Origines du Lyonnais*, veut distinguer en deux peuples les *Ségusiens* et les *Sébusiens*, que nous offrent les variantes des manuscrits de César. remarquez, Messieurs, que ce dernier auteur, dans une autre dissertation sur le temple d'Auguste, attribue, sans la moindre hésitation, aux Ségusiaves ou Ségusiens, un bourg gaulois nouvellement découvert entre la Saône et le Rhône, sous le nom de *Condate* ou confluent, ce qui suffit pour expliquer le passage où César nous dit que ce peuple était le premier qu'on rencontra en franchissant le Rhône, au-dessus et tout près de Lyon bien entendu, comme le démontre la suite de ses opérations contre les Helvétiens.

Digitized by Google

Mais, si nous supprimons à l'est des Ségusiaves un peuple qui n'avait, répéterai-je, qu'une existence typographique, nous serons peut-être amenés à en ressusciter un autre sur leur propre territoire, à droite du Rhône. C'est au sujet de leur *Mediolanum*, dont la table de Peutinger nous révèle seule l'existence, en l'intercalant entre Roanne et le *Forum Segusiavorum*, qu'on regardait incontestablement comme le Forum des Ségusiaves, ou Feur sur la Loire. Mais les distances marquées sur la table ne pouvant s'accorder avec cette opinion préconçue, chacun se mit à rectifier à son gré ces chiffres, ou à reporter, non moins arbitrairement, comme d'Anville, Mediolanum entre Feur et Lyon. Or, en conférant à la fois avec cette table les textes réunis de Pline et de Ptolémée, on voit renaître forcément un peuple supprimé par notre illustre géographe, les *Atesui* ou *Etusiates*, dont le nom paraît presque évidemment conservé par deux villages au sud de Saint-Etienne, les *Atheux* et *Saint-Romain-les-Atheux*. On est conduit alors, comme M. Walckenaer, à penser qu'il faut peut-être distinguer deux *Forum*, confondus par Ptolémée lui-même, celui des Ségusiaves à Feur, et celui des Etusiates à Farnay, près des Atheux. Il se pourrait, dans ce cas, d'après la synonymie politique de ces dénominations, que le *Mediolanum* de la table ne fut pas différent du premier de ces deux Forum. C'est du moins la solution que paraît avoir adoptée sur sa carte le colonel Lapie. En tous cas, nous retrouvons de la marge pour loger ce Mediolanum, soit à Meylieu, avec M. Walckenaer, soit à Milan ou Miliet, près de Saint-Martin-Lestra, comme le veut M. Jolibois, à qui j'adresserai seulement les observations suivantes : 1° Que M. Walckenaer, vous venez de le voir, Messieurs, n'a point, ainsi que d'Anville, comme il le prétend, déplacé le Mediolanum de Peutinger ; 2° Que ses deux hameaux de Milan et de Miliet ne se trouvent point dans le vaste dictionnaire géographique de la France, par Girault de Saint-Fargeau, ni dans les deux grands dictionnaires tout récents des villes, villages, hameaux et même des fermes de France, par Barbichon et par Duclos ; 3° que son étymologie de My-land pour Mediolanum, comme point central du pays, n'a, telle qu'il la présente, rien de celtique. *Land*, pays, est du pur allemand ; le Breton dit *Lan* ; et *My*, pour milieu, n'existe pas plus sous cette forme, ni aucune autre approchante, dans cet idiôme que dans le gaélic. Ce n'est pas que je conteste le sens, mais ce sont deux barbarismes gaulois ; 4° qu'en affirmant comme il le fait, pour repousser la rectification actuelle du nom des Ségusiaves, que les *Segusini* de Suze sont une colonie ségusienne, il change en fait positif une simple conjecture hasardée, en passant par Valois, et donne comme une preuve ce qu'il faudrait d'abord démontrer ; — qu'enfin celle qu'il prétend tirer du tableau des cités gauloises avec leurs *pagi*, *agri* et *fines*, dressé par M. Guérard, n'est pas

Digitized by Google

exacte. Ce n'est pas un *pagus Segusianus*, mais un simple *ager* qu'on y voit figurer dans le territoire de Lyon, et il faudrait avoir sous les yeux les documents manuscrits pour décider, maintenant que l'éveil est donné, s'il ne faudrait pas y lire *Segusiavus* (1). Au surplus, des manuscrits relativement récents, quels qu'ils soient, ne peuvent l'emporter sur une médaille et des inscriptions qu'on dit très-nettes et très-lisibles.

Jusqu'à présent, Messieurs, nous sommes restés avec M. Jolibois, sauf quelques erreurs de détail et les entraînements d'une critique trop facile, dans le monde réel et sur le terrain de la science positive. Les deux dissertations sur les traditions des Géants et sur l'Atlantide nous lancent dans les conjectures et dans les romans de l'érudition. Sur un terrain aussi aventureux, l'auteur nous paraît avoir jeté quelquefois sa science par les fenêtres. Magnifique question, du reste, que celle de l'Atlantide, si elle pouvait recevoir une solution ! La poésie, l'histoire, la géographie, la physique générale du globe, la géologie s'y trouvent intéressées à la fois. Aussi, combien de savants, combien de rêveurs se sont lancés à la recherche de ce continent, dont Platon a raconté l'histoire et la merveilleuse disparition ! On formerait une bibliothèque entière avec les livres qui se sont occupés de ce grand secret des âges ; mais, dans ces livres aussi, que de folies ! Parmi tous ces auteurs, les plus sensés sont du moins restés dans l'Afrique ou dans son voisinage ; mais les autres, jouant à Colin-Maillard depuis la Sibérie jusqu'au Brésil, ont transporté l'Atlantide de la Palestine au fond de la Tartarie, de la Poméranie en Suède et dans les deux Amériques. Un burlesque patriotisme se mêlant à la question, nous avons encore vu de nos jours le fameux Rudbeck dépassé par M. Grave, et ce digne Belge enfermer dans les tristes îles de la Zélande les Champs-Elysées, les Atlantes, les Hyperboréens, et les plus brillantes fictions de la Grèce avec Hésiode et Homère lui-même. M. Jolibois passe en revue tous ces systèmes pour leur substituer le sien, ou plutôt celui de Mentelle et de Bory de Saint-Vincent, auquel il ajoute l'Espagne et l'Atlas ; de sorte que, son Atlantide s'étendrait des Pyrénées au Cap-Vert, et de notre Algérie aux Açores. Pour moi, si j'étais obligé de prendre parti dans cette discussion, je m'en tiendrais au système le plus simple, celui du célèbre voyageur Aly-Bey qui, couvrant des flots de l'Océan les sables du Sahara jusqu'au golfe de Gabès, au midi de Tunis, retrouve, dans l'immense chaîne de l'Atlas, la grande île de Platon. Il est vrai que cette explication sèche une

(1) Je ferai observer même que M. Bernard, dans son Mémoire sur les divisions du Lyonnais au Xe siècle, pour lequel il a compulsé, dit-il, tous les documents du VIIIe, IXe, X^e et XIe, ne dit mot de cet AGER parmi tous ceux qu'il décrit.

Digitized by Google

ancienne mer, au lieu de noyer un continent ; mais, pour tout dire, ces traditions empruntées aux prêtres égyptiens ne me paraissent avoir d'autre valeur que celle d'un souvenir confus des dernières révolutions du globe, valeur réelle néanmoins, car ce souvenir, ceux que les Grecs avaient conservés de la rupture du Bosphore et des colonnes d'Hercule, de l'existence d'un Océan caucasien et de la naissance des îles de Rhodes et de Délos ; enfin, les croyances antédiluviennes de tant de peuples, protesteraient, jusqu'à un certain point, contre le plus important pour nous des résultats acquis jusqu'à présent à la science géologique. Elle ne connaît point de fossiles humains ; mais, toutes ces traditions primitives, si constantes et si générales, ne sont-elles pas aussi des fossiles d'un autre genre, et ne font-elles pas notre espèce au moins contemporaine des derniers bouleversements de notre globe ? Il y a, dans le Syncelle et dans l'Eusèbe arménien, un passage qui m'a toujours singulièrement frappé, c'est celui où l'historien chaldéen, Bérose, nous apprend que l'on conservait dans le temple de Bélus, à Babylone, les images d'une foule d'animaux primitifs, reptiles, serpents et monstres dont les espèces étaient perdues, et d'une variété prodigieuse de formes et de grandeur. Ne semble-t il pas que les fondateurs de ce temple avaient gardé quelque connaissance de ces monstrueux mammifères et de ces gigantesques lézards dont la géologie nous révèle aujourd'hui l'existence oubliée ? Mais, la contagion me gagne, Messieurs, et je me laisse aller moi-même à ces rêves d'érudition que je blâmais tout à-l'heure. Aussi, je m'arrête ; les critiques que j'ai adressées à la science un peu aventureuse de M. Jolibois ne lui enlèvent point ce qu'elle a de réel dans le fond, de clair dans le style, et d'aimable dans une certaine bonhomie qu'il porte au milieu de ses discussions les plus ardues. Vos commissaires pensent, Messieurs, que les travaux et la réputation du curé de Trévoux lui donnent des droits à l'honneur qu'il sollicite, et que nous proposons à l'Académie de lui accorder.

Post-scriptum. — Le lecteur et vous, M. le Directeur, pouvez apprécier maintenant les plaintes de M. Jolibois, la *violence* de mes critiques, la *virulence de mes attaques*. J'ai pu, quelquefois, m'exprimer avec sévérité sur des œuvres d'ignorance ou de charlatanisme ; mais, avec l'honorable curé de Trévoux, je crois m'être tenu, comme je le devais, dans les limites d'une discussion franche et académique. Mais, puisqu'il m'oblige à dire toute ma pensée, je répondrai à mon tour que son érudition, certainement étendue, manque d'exactitude, de précision et d'impartialité dans les recherches, triple condition qu'exige rigoureusement la critique historique de nos jours, et qui la distingue si honorablement de la science trop souvent superficielle ou ro-

Digitized by Google

manesque du siècle dernier. La réponse même de M. le curé de Trévoux justifie encore mon opinion.

Il cite deux passages de César, qui constatent l'usage que les Druides et les généraux helvétiens faisaient des lettres grecques ; mais il ne dit mot de ceux qui prouvent non seulement que la très-grande généralité des chefs gaulois ne savaient pas lire ces caractères, mais que les Druides eux-mêmes, qui s'en servaient, n'entendaient pas la langue à laquelle ils appartenaient (1). Quant aux contrats en langue grecque dont il est question dans le 4e livre de Strabon, il est évident, par l'ensemble de ce paragraphe, et par ce dernier passage de César, que le grand géographe ne parle que des Gaulois voisins de Marseille. C'est ainsi que l'a compris le traducteur français de ce livre, le savant Coray (T. 2, p. 13, n.). Voilà pour l'impartialité.

M. Jolibois se couvre encore de l'autorité de César, pour prétendre que les Bretons lui envoyèrent en *députation des marchands*, étrangers, suivant lui, et, par conséquent, grecs. Je n'ai pu trouver, sur ce fait, dans tous les *Commentaires*, qu'une seule phrase où le grand capitaine dit que ces insulaires, informés de ses projets *per mercatores* (liv. IV-21), lui envoyèrent des députés pour lui promettre leur soumission. Voilà pour l'exactitude.

Voici maintenant pour la précision. Que M. Jolibois me permette d'abord de lui faire observer que, dans toute discussion scientifique, il n'est pas de bonne guerre d'indiquer vaguement tel ouvrage ou tel livre de tel auteur ; on doit mettre le doigt de son adversaire sur les passages qu'on lui oppose. Obligé quelquefois de chercher longtemps ceux qu'il désignait, si je l'accuse à tort d'inexactitude, il ne pourra s'en prendre qu'à lui-même de m'avoir si mal indiqué les textes auxquels il faisait allusion. Le principal objet de sa réponse est de me convaincre que les Grecs avaient fondé, sur l'emplacement de Lyon, un *Emporium* ou place de commerce, longtemps avant la colonie romaine de Plancus. Pour cela, il attribue à des commerçants de cette nation ce que César, Strabon et Diodore disent des marchands qui faisaient le négoce dans les Gaules. Je ferai observer, en passant, que c'est à l'*impartialité* de M. Guillemot que M. Jolibois doit l'indication de cette dernière autorité. Dans un ouvrage qu'on imprime en ce moment sur les *Origines dijonnaises*, j'ai déjà eu l'occasion de répondre que Diodore, contemporain d'Auguste, parlait du commerce de son temps, et n'indiquait pas à quelle nation appar-

(1) Voyez, au liv. V-48, César écrivant une lettre en caractères grecs : Ne intercepta epistola, nostra ab hostibus consilia cognoscantur. — Et, au Ier-19, César qui parlait le grec comme sa propre langue, obligé de prendre un interprète pour s'entretenir avec Divitiacus, le savant Druide éduen dont parle Cicéron. (De Divinat. Ier-41).

Digitized by Google

tenaient ces négociants (Voyez son texte, liv. V, 22). M. Jolibois lui fait dire qu'ils étaient étrangers. A la Bretagne, oui ; cela résulte de sa narration ; mais à la Gaule, il ne le dit point. Héeren, qui est mort avant d'avoir achevé la partie grecque, et fait la partie romaine de son grand ouvrage sur *la Politique et le Commerce des anciens*, affirme, en passant, dans son 4e volume, où il parle des Phéniciens, que ces négociants étaient Marseillais (p. 194, trad. franç.). C'est possible, quoique je ne connaisse aucune raison pour exclure les Gaulois de leur participation naturelle à ce long transit qui se faisait dans leur propre pays. Quoi qu'il en soit, il me semble que M. Jolibois a ramassé là un trait qui le blessera lui-même. L'historien dit que les marchands d'étain le transportaient, à dos de cheval, en trente jours, de la côte septentrionale des Gaules aux bouches du Rhône. N'est-il pas certain que, si les Marseillais avaient possédé un *Emporium* à Lyon, ils se seraient dirigés sur ce point, pour y embarquer au plus tôt cette pesante marchandise, au lieu de gagner lentement et péniblement l'embouchure du fleuve. Le passage de Strabon, que M. Jolibois cite lui-même sur la navigation du Rhône et de la Saône, ajoute encore à la force de cette objection. Observez bien que cet auteur, suivant mon antagoniste, *parle ici d'un commerce depuis longtemps établi, parce que s'il n'avait commencé que depuis la conquête, il ne se serait pas avancé si loin, dès le temps d'Auguste, etc. ; temps auquel Strabon écrivait sa géographie.* Je réponds : 1° Qu'il n'est donc pas supposable, encore une fois, que les nations gauloises n'eussent pas établi entr'elles des relations commerciales avant l'arrivée de César, quand lui-même nous parle le premier des grands transports de grains qui se faisaient sur la Saône (liv. Ier, 16, l. VII, 90, l. VIII, 4.) ; 2° Que Strabon n'écrivait pas sous Auguste, à une époque plus ou moins rapprochée de la conquête, mais sous Tibère, soixante-sept ans au moins après cet événement (Voyez, entr'autres, la fin de son 6e livre), et qu'il dit en propres termes que l'avantage de cette vaste navigation intérieure se faisait surtout sentir depuis les loisirs de la paix (Liv. IV, p. 188 et 189, éd. de 1620). Enfin, ce géographe, en parlant des grands ports marchands de Narbonne, de Bordeaux et de Corbilon, ne dit point qu'ils fussent des *Emporia* maritimes établis par les Grecs, comme le fait entendre M. Jolibois, dont les arguments s'écroulent successivement (Voy. id., p. 190).

Au surplus, quand il parviendrait à prouver que tout le commerce des Gaules était entre les mains des Grecs, il n'en résulterait pas nécessairement, comme il le veut, qu'ils eussent fondé un *Emporium* à Lyon, *bien des années* avant la conquête romaine. L'existence de cette colonie aura toujours contre elle : 1° le passage même de Diodore qu'on m'avait opposé ; 2° le silence de toute l'antiquité, et, notamment, de César, qui passa certainement le Rhône

Digitized by Google

tout près de Lyon, au-dessus du confluent de la Saône, quand il se mit à la poursuite des Helvétiens (Liv. Ier, p. 10 et 12). L'historien des colonies grecques, M. Raoul Rochette, ne rappelle l'origine hellénique, que le P. Colonia voulait fonder sur un passage de Clitophon, que pour repousser dédaigneusement cette prétention (T. III, p. 420) ; 3° le nom évidemment celtique de *Lougoudounon*, que porta d'abord la ville de Plancus, d'après le témoignage de Dion (Liv. XLVI, p. 216, éd. de 1548); 4° la découverte du bourg de *Condate* ou du Confluent, autre nom gaulois trouvé sur l'emplacement même de Lyon ; 5° enfin, je le répète, l'état de violence et de guerres perpétuelles où vivaient les peuplades gauloises, au centre desquelles de simples marchands auraient audacieusement établi leur entrepôt commercial, à cent lieues de leur patrie et de toute protection. Je n'ai pas dit (autre inexactitude de M. Jolibois), et vraiment je ne pouvais pas dire, qu'avant la conquête de César, les Grecs n'avaient point de rapports commerciaux avec les Gaulois ; mais, autre chose est de traverser en trafiquant une vaste contrée, d'y établir même un transit plus ou moins régulier, et d'y fonder une ville parmi des peuples barbares, auxquels il fallait demander, à l'un une portion de son territoire, et aux autres de respecter une proie qui venait s'offrir à leur cupidité. M. Guillemot a réclamé pour l'honneur de nos ancêtres ; qu'il me permette de lui rappeler toutes les attaques qu'eut à subir la ville naissante de Marseille, qui eût infailliblement péri, sans sa position maritime et l'arrivée de Bellovèse (Justin, liv. XLIII, p. 3 et 4 ; T. Live, liv. V, p. 34).

Je dois encore une réponse à M. Guillemot, dont M. Jolibois reconnait assez mal les dispositions conciliantes. L'auteur de la *Monographie du Bugey* a pris une seconde fois le parti de mon adversaire, au sujet de l'étymologie grecque que Pline et saint Jérome attribuent au nom du Rhône. J'écarte d'abord cette dernière autorité, qui n'a fait que reproduire l'assertion de la première. Quant à Pline, disciple des Grecs, il répétait les fables inventées par leur vanité nationale, sur tous les noms étrangers qui pouvaient présenter, dans leur langue, une signification, quelque peu raisonnable qu'elle fût. Pour n'en citer qu'un exemple qui concerne un peuple dont le nom se rattache aux origines de la Bresse et du Bugey, les Ombres, Pline ne répète-t-il pas qu'ils le devaient, ce nom, aux pluies qui n'avaient laissé qu'eux sur la terre (liv. III, p. 19, n. éd.) ? Il se trompe d'ailleurs, dans ce même endroit où il parle du Rhône, sur la ville qu'il place vers l'embouchure de ce fleuve, et dont il fait une colonie rhodienne (Liv. III, p. 5, n. éd.). Cette *Rhoda* était en Espagne, de l'autre côté des Pyrénées ; mais les Marseillais ou les Phocéens avaient réellement fondé, près du Rhône, une *Rhodé*, que Scymnus de Chio (vers 207), et Etienne de Byzance nomment *Rhodanusia*, vraisemblablement

Digitized by Google

d'après sa position sur ce fleuve, remarque le savant Coray (Strabon, trad. franç., t. II, p. 11, n.). De sorte que, ce n'est plus une colonie grecque, suivant lui, qui aurait donné son nom au Rhône, mais le Rhône, au contraire, qui aurait communiqué le sien à une ville hellénique.

J'ose espérer que le lecteur ne me croira plus aussi *coupable d'hérésie historique* que veut bien le dire M. Jolibois. Dans tous les cas, ce qui n'a jamais été *orthodoxe*, dans quelque discussion que ce soit, c'est de prêter à ses adversaires, pour les malmener plus à son aise, des choses qu'ils n'ont point dites. M. de Belloguet, qui ne doit peut-être qu'aux combats qu'il a livrés à l'esprit de système les distinctions dont l'Institut a honoré ses *Questions bourguignonnes* et sa *Carte du premier royaume de Bourgogne*, n'a, pas plus que M. Guillemot, *adopté la prétention systématique de chercher, dans la langue des Celtes, l'étymologie de tous les noms de lieux de la Gaule*. Il n'a jamais écrit rien de pareil, ni un seul mot qui donne à M. Jolibois le droit de supposer qu'il refuse aux origines grecques, sur le littoral de la Méditerranée, et aux établissements romains nés de la conquête, la part qui leur revient dans le vocabulaire géographique de ce pays. M. de Belloguet a déjà répété, à ce sujet, à M. Guillemot, qu'amoureux de la science simple et naïve, il avait pour principe d'exposer, dans toutes les questions, le pour et le contre, et qu'il détestait l'esprit de système qui a faussé un si grand nombre de travaux historiques. Ce péché capital ne lui a jamais été reproché que par ceux-mêmes dont il avait combattu les excès dans ce genre. Mais, pour en revenir à l'*hérésie historique*, il me semble que ce terme conviendrait beaucoup mieux aux prétentions d'infaillibilité d'auteur que trahit l'amour-propre de M. le curé de Trévoux, en se plaignant avec tant d'exagération d'un rapport provoqué par lui, et approuvé, pour la forme et le fond, par l'Académie même qui recevait l'honorable candidat.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

ROGET DE BELLOGUET.

Digitized by Google

UNE PROMENADE

DANS

LES JARDINS FARNÈSE,

SUR LE PALATIN.

—

ROME 1850.

—

Il n'y a que les esprits stériles qui puissent contempler froidement les ruines de Rome.

(ALIBERT, *Physiologie des Passions*).

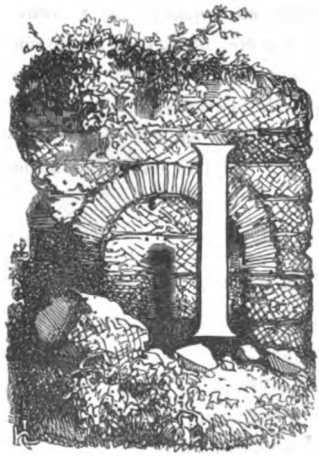

Je l'avoue franchement, je professe le culte des souvenirs antiques. J'aime à m'égarer jusque dans le monde mythologique. Dans mes promenades solitaires, à Rome, mon imagination évoque le vieil Evandre, Hercule, le brigand Cacus qui vomissait des flammes dans sa caverne de l'Aventin, et j'assiste au combat que le glorieux vainqueur de Geryon livra au voleur de ses vaches. Je me trouve ensuite sur la limite de la fable et de l'histoire ; je rencontre Romulus et Rémus, fils de Mars, nourris par la louve sacrée, et sauvés par le berger Faustulus ; je célèbre avec eux les lupercales, autour du Palatin ; j'assiste à la fondation de Ro-

Digitized by Google

me ; je suis son développement successif sur les sept collines, et j'arrive enfin à l'enceinte actuelle, dont le tracé date probablement de l'époque d'Aurélien. Me voici tout naturellement conduit aux temps héroïques du christianisme primitif, règne des légendes, dont quelques-unes sont remplies de poésie, pourvu toutefois qu'elles ne passent pas par la bouche immonde des cicérones, des custodes et des *frati*.

Puisque je suis en train de faire ma confession, je vais avouer un travers qui scandalisera horriblement une foule de braves gens, et surtout le commis-voyageur. Je tremble de voir le progrès s'emparer de Rome. J'adore ces rives du Tibre, privées de quais, bordées de masures aux formes les plus capricieuses, plantées sans ordre, sans alignement, baignant leurs pieds dans les eaux jaunâtres du fleuve, ou fondées sur des amas de détritus qui, en certains endroits, forment de petites plages ; ainsi qu'à la *Regola*, d'où la pointe de l'île Saint-Barthélemy produit un effet si pittoresque. Je serais désolé de voir remplacer ces admirables sujets d'études, ces terrains accidentés, ces voûtes tapissées de mousse et d'humidité, par des murailles de quais verticales, et des maisons de six ou sept étages ; j'aime bien mieux traverser le Tibre dans les *barchette* de la Farnesina et du port de Ripetta, que sur des ponts suspendus, une des choses les plus disgracieuses que je sache. Mais je préfère ne pas le passer du tout, plutôt que de voir le *ponte Rotto*, joint à la rive du Temple de la Fortune virile — fondation de Servius Tullius — par une misérable passerelle. Rien n'est laid, à mon avis, comme cette ligne horizontale, raide et maigre, qui constitue la travée d'un pont suspendu. Ce crime de lèze-archéologie était en projet, il y a quelques trois ou quatre ans. Heureusement, M. Mazzini y a mis bon ordre pour longtemps, en faisant disparaître l'infâme capital. On fonde les ponts, les maisons de sept étages et les murailles de quais, non sur du papier, mais sur de l'argent métallique. Je sais un gré infini à ce vertueux citoyen d'avoir arrêté le développement du progrès. Je le demande à tous ceux qui connaissent un peu Rome, à ceux qui partagent le moins mes affreux travers, et qui ont passé, sans

Digitized by Google

trop courir, dans le quartier *della Bocca della Verita*, quelle figure ferait un pont suspendu, en présence des admirables fabriques antiques, au milieu desquelles il aboutirait : la maison dite de Rienzi, le temple de la Fortune virile, le temple de Vesta, l'église très-ancienne de Sainte-Marie *in Comesdin*, avec son pavé mosaïque, ses ambons, son siége épiscopal, ses colonnes antiques, et célèbre par les souvenirs de Saint Augustin? Je m'adresse au touriste le plus nul : ne serait-il pas désolé de voir disparaître l'embouchure de la *Cloaca maxima*, ce vaste égoût, œuvre des deux Tarquins, l'ancien et le superbe — par les travaux que nécessiteraient probablement les abords du pont en question? Il n'y a qu'un commis-voyageur, surtout si c'est un parisien, qui ne voulut pas renoncer à la profanation du *ponte Rotto* et à la disparition de la grande cloaque. Pour tracer une rue en ligne droite, celui-ci ne reculerait pas devant la démolition du Panthéon.

Mais, hélas ! le progrès ne date pas de notre époque. L'histoire de Rome est remplie de ses hauts faits. C'est lui qui substituait, à l'ancien et vénérable Saint-Pierre de Constantin, ce lourd monument, sans caractère religieux, dans lequel Bernin a étalé ses magnifiques extravagances. Le progrès a renfermé dans de disgracieux piliers les colonnes de porphyre rouge de Saint-Jean-de-Latran ; il a converti en carrière le Colysée, pour construire les palais des princes romains ; c'est lui qui inspirait Benoît XIII (1724-30), voulant faire effacer au Vatican les fresques de Raphaël, pour substituer à *queste porcherie* (sic) des peintures plus modernes.

Si de la ville je passe à la campagne, je ferai entendre les mêmes doléances. Combien j'aime ces belles lignes ondulées, ces terrains éboulés naturellement, ces ruines majestueuses, cette immense solitude qui fait penser, et ces longues suites d'aqueducs qui ne disparaissent pas, masqués par des milliers de bastides, plus laides les unes que les autres. Si jamais nous allons à Albano par un chemin de fer, adieu l'arc de Drusus, la porte Saint-Sébastien, le tombeau Cecilia Metella, et la voie Appienne, pavée encore de ses larges blocs de basalte ! J'entends

Digitized by Google

qu'on me signale déjà comme un partisan de la fièvre et de la *malaria*. Eh! Messieurs, dans l'antiquité, les campagnes du Latium étaient parfaitement cultivées et peuplées d'une multitude de villes, ce qui n'empêchait pas Rome de posséder trois temples dédiés à la fièvre (1). Laissez donc la vieille cité de Romulus, comme une oasis artistique, au milieu de notre Europe industrielle et dépoétisée. Sa manière d'être sera son industrie à elle, et attirera ces étrangers qui, blasés par le spectacle ennuyeux des machines à vapeur, des blouses et des journaux, se transporteront dans un monde à part, en y laissant leur argent. Mais quand Rome sera découronnée de son auréole des arts et de la religion; quand, au nom du progrès, le pape aura été expulsé, que lui restera-t-il? le citoyen Mazzini, beaucoup plus positif et matérialiste que le tribun enthousiaste du XIVe siècle, Colas de Rienzi, grand poète et bien mauvais homme d'état (2). Dans moins de cent ans, le progrès, aidé des chemins de fer, aura probablement passé un badigeon de même teinte sur toute l'Europe, et je crois qu'il sera fort ennuyeux de vivre à cette époque d'uniformité. Si Rome peut échapper à ce niveau prosaïque, et garder son caractère original, ce sera sa gloire et sa richesse.

D'après ce que je viens de raconter sur mes goûts, on comprendra que je préférais le Forum et ses annexes à la prome-

(1) Febrem autem, ad minus nocendum (Romani), templis colebant, quorum adhuc unum in Palatio, alterum in area Marianorum monumentorum, tertium in summa parte vici longi extat. (Val. max. l. II. cap. v, n° 6).

(2) Notre histoire contemporaine a tristement confirmé cette vérité, que les poètes et les hommes d'imagination sont de très-mauvais politiques. L'état d'anarchie, dans lequel Rome se trouvait, pendant le séjour des papes à Avignon, justifiait presque l'entreprise de Rienzi. Les poètes français de 1848 n'ont pas la même excuse. Espérons cependant qu'ils seront moins malheureux que le pauvre Rienzi. Celui-ci, après une suite de comédies et de fêtes lyriques, qui commencèrent aux pieds des lions égyptiens du Capitole, par la lecture d'une constitution poétique, termina dans le même lieu sa carrière, au milieu d'une affreuse tragédie. Il y fut éventré par ce même peuple, dont il avait été l'idole, et sa tête fut ensuite exposée sur l'étal d'un boucher.

Digitized by Google

nade tumultueuse et bruyante du *Corso*. Un jour donc, par un belle après-midi du mois de mai 1850, je colportais mes rêveries sur le Campo Vaccino. Je m'étais arrêté au milieu des fouilles nouvelles, exécutées entre le Capitole et le Palatin, et je faisais la réflexion que les archéologues et les médecins ont entre eux quelques points de contact. En effet, ils font de très-belles dissertations, les uns sur la position et la destination des monuments de l'antiquité ; les autres, sur le siége et la nature des maladies ; mais ensuite, si l'on procède à l'autopsie du sol ou du cadavre, tout l'échafaudage d'érudition et de science est démoli complètement. C'est un peu décourageant, mais c'est vrai, et les fouilles précitées semblent confirmer ce que j'avance, relativement à certains détails du Forum antique. Il s'étendait bien entre le Capitole et le Palatin, mais on pensait que la colonne de Phocas avait été élevée dans son enceinte, et l'on ne croyait pas qu'un monument considérable dût exister au couchant de cette colonne. Cependant les dernières fouilles ont mis à découvert un immense pavé de marbre et quelques pans de murs, qui indiquent l'existence d'une somptueuse construction.

Bienheureux les archéologues, lorsque l'exploration du sol, tout en détruisant leurs illusions, leur fait connaître au moins, d'une manière un peu certaine, la destination des ruines étudiées par eux ! Ainsi la colonne corinthienne, isolée au milieu du Forum moderne, avait passé — je ne sais pourquoi — pour un reste du temple de Jupiter *Custos* ; mais des fouilles, entreprises en 1813, ont mis à nu une base monumentale, sur laquelle est gravée une inscription qui ne laisse aucun doute, et apprend que cette colonne fut élevée en l'honneur de l'empereur Phocas, par l'exarque Smaragdus, lequel avait placé au sommet la statue de son héros, — *auri splendore fulgentem*, — probablement en bronze doré, l'an 608 de l'ère chrétienne. Tout indique, par le style, une époque bien antérieure au VIIe siècle. Cette colonne provient donc de quelque monument, auquel elle aura été soustraite. On comprendra combien les archéologues avaient dû être déroutés, avant la découverte de l'inscription susdite (1).

(1) Phocas, élu par les soldats mutinés, avait fait massacrer Maurice et

Digitized by Google

J'errais donc au milieu des excavations qui s'étendent jusqu'à ces trois colonnes corinthiennes, surmontées d'un reste d'entablement, et placées près de l'angle du Palatin. Ici les archéologues, moins heureux, ont donné d'abord à cette ruine le nom de temple de Jupiter Stator ; maintenant ils l'appellent la *Grécostasis*, — édifice reconstruit par Antonin, et qui, depuis l'époque de Pyrrus, avait servi à la réception des ambassadeurs étrangers. — L'érudition moderne a bien prouvé que le temple de Jupiter Stator était établi un peu plus loin, du côté du Vélabre, mais elle ne pourrait pas affirmer, d'une manière certaine, que les trois colonnes fussent un reste de la *Grécostasis*. Cette opinion n'est appuyée que sur des probabilités.

Les études archéologiques sérieuses conduisent un peu au scepticisme, lequel est le plus grand obstacle aux plaisirs de l'imagination. J'aurais beaucoup moins de peine et plus de jouissance à croire tout simplement et sans travail au temple de Jupiter Stator. Je suivrais avec plus d'intérêt toutes les phases du combat entre les Romains et les Sabins, par la raison que, sur l'emplacement de ce monument, je préciserais le point où Romulus, faisant un vœu à Jupiter, arrêta ses ennemis victorieux, près d'entrer dans la ville.

A quelques pas plus loin, végétait le figuier ruminal, sous lequel la louve allaita Rémus et Romulus. Près du figuier, on trouvait le lupercal, caverne consacrée par Evandre au dieu Pan, et dans laquelle la louve se retira lentement, quand le berger Faustulus recueillit les deux jumeaux. Le groupe en

tous ses enfants. Le nouvel empereur était un homme cruel et grossier. Cependant, les lettres de saint Grégoire-le-Grand le disposèrent assez favorablement à l'égard de l'Église de Rome. C'était encore l'usage que les nouveaux souverains envoyassent leur portrait et celui de leur femme dans les principales villes de l'empire. Les images de Phocas et de Léontie arrivèrent à Rome, le 25 avril 603, le Sénat, le clergé et le peuple les reçurent avec respect, et le pape les déposa à *San Cesareo*, église très-antique et très-curieuse, près des thermes de Caracalla. Ce fut Phocas, qui céda au pape Boniface IV le Panthéon pour le convertir en une église dédiée à la Vierge (*Sancta Maria ad Martyres*).

Digitized by Google

bronze du Capitole, représentant les enfants et leur sauvage nourrice, ouvrage dont le travail révèle une haute antiquité, a été découvert dans ce même endroit. Tite-Live, Denis d'Halycarnasse, Pline nous apprennent que l'effigie en bronze de la louve et des deux frères avait été placée près du lupercal et du figuier ruminal. Une légende sur la fondation de Sainte-Marie-Libératrice, église située sur le même lieu, pourrait bien être un souvenir affaibli de l'existence du lupercal : une caverne, creusée dans le voisinage, servait d'asile à un dragon, infestant l'air, et qui fut tué par le pape Saint Sylvestre. Pour perpétuer la mémoire de ce miracle, on éleva une église à Sainte-Marie-Libératrice.

Tout en cheminant le long des substructions du Palatin, j'arrivai devant l'immense portail, servant d'entrée aux jardins Farnèse, construction un peu théâtrale de Vignole (1), dont l'ensemble ne manque pas d'un certain air de grandeur. J'ai l'habitude, à Rome, d'entrer partout où se trouve une porte ouverte. Je franchis donc le seuil du *portone*, et, par une suite d'escaliers à double rampe, je montai sur une assez vaste terrasse, au-dessus de laquelle on voit deux grands pavillons décapités de leur toiture. Le tout est dans un état de délabrement et de décrépitude qui indique un total abandon.

La mousse, le lierre et toute végétation parasite ont attaqué ces misérables stucs, tombant de toutes parts, et laissant à nu des murailles de mauvaises briques, dont la différence, avec celles des substructions antiques du Palatin, est vraiment remarquable. Toute cette pauvre architecture de plâtre, ce faux brillant sans avenir, est bien l'image de cette maison Farnèse, éteinte depuis longtemps, et qui dut sa haute position au pape Paul III (1534-50) et à son infâme fils Pierre-Louis. Celui-ci, aussi scélérat que César Borgia, avec l'intelligence et la capacité de moins, fut la tige *illustre* de la maison princière de Farnèse. Son père avait détaché des états de l'église le duché de Parme, pour lui en donner la souveraineté ; mais il n'en jouit pas longtemps.

(1) Vignole a vécu de 1507 à 1573.

Digitized by Google

Ses débauches et ses crimes rendirent sa domination insupportable. Les nobles de Parme, excités et soutenus par don Fernand de Gonzague, gouverneur du Milanais pour l'empereur, l'assassinèrent, le 10 septembre 1547.

Il fallait que le désir de Paul III, pour l'élévation de sa famille, fut une passion bien aveugle, car, à l'époque où Pierre-Louis fut investi du duché de Parme et de Plaisance, il s'était déjà rendu coupable d'un exécrable attentat, sur la personne du jeune et saint évêque de Fano, qui mourut peu après des suites de cette abominable violence.

Paul III aimait le luxe et le faste. Il commença le magnifique palais Farnèse, bâti en partie avec les dépouilles du Colisée, et terminé ensuite par son petit-fils, le cardinal Alexandre, décoré de la pourpre des mains de son grand-père, à l'âge de 14 ans, et pour lequel Annibal Carrache peignit une suite de sujets très-peu religieux (1). Le pape, voulant créer des jardins dignes de lui, choisit la superbe position du Palatin. Celui qui n'avait pas respecté le Colisée pour la construction de son palais, dut nécessairement avoir peu d'égards pour les nombreux restes de l'antiquité, peuplant encore cette partie de la colline. Le sol fut déblayé, et Michel-Ange Buonarotti et Giacomo Barozzi da Vignola superposèrent des constructions nouvelles aux couches étagées, depuis Evandre jusqu'aux empereurs. Cependant, malgré ces métamorphoses artificielles, le Palatin, cette base de l'*urbs quadrata* de Romulus, a toujours conservé sa forme quadrilatérale.

Tous les biens de la famille Farnèse appartiennent maintenant au roi de Naples. Dans le siècle dernier, Elisabeth Farnèse, nièce des deux derniers ducs de Parme, morts sans enfants, avait épousé Philippe V. Don Carlos, fils d'Elisabeth et du roi d'Espagne, hérita de la fortune de la maison Farnèse, et, à la suite du traité de Vienne (1735-38), il fut reconnu comme roi de Naples et de Sicile. Ainsi s'éteignit, après une succession

(1) Je recommande aux mères de famille qui voyagent avec leurs filles de ne pas visiter les fresques du palais Farnèse.

Digitized by Google

de huit ducs de Parme, le nom de Farnèse, sur lequel Alexandre, petit-fils de Pierre-Louis, jeta un lustre glorieux, en commandant dans les Pays-Bas les armées de Philippe II.

Parvenu au sommet de plusieurs terrasses, étagées les unes sur les autres, j'arrivai sur le plateau du Palatin, dont une partie était occupée par les jardins Farnèse. Si, dans les constructions que je venais de gravir, on remarque encore les traces d'une magnificence qui n'est plus, ici tout indice a disparu. Une vaste culture potagère a remplacé le luxe d'une villa princière. Les anciennes descriptions parlent de jardins délicieux, ornés de grandes allées, de bosquets, de bassins et de cascades. Sur un ancien plan de Rome, espèce de vue à vol d'oiseau, on remarque surtout une vaste allée, en forme de croix et taillée en berceau, située dans la partie regardant l'emplacement du grand Cirque. La Société des Arcades, cette innocente Académie qui a tant fabriqué de sonnets, a illustré de sa présence les jardins Farnèse. Hélas ! cette dernière grandeur est aussi bien éclipsée. Où trouverait-on aujourd'hui à Rome des faiseurs de sonnets ? Combien cette pâture serait insipide après les proclamations de Mazzini, les chants en l'honneur du *benedetto pugnale*, du siége du Quirinal et de la fuite du tyran Pie IX ! Les guerriers de Cornuda et les fameux *reduci* de Vicence, jurant fièrement de ne plus se battre contre les Autrichiens, font de la poésie dithyrambique et non de fades sonnets. Ces pauvres Arcades avaient, je crois, transporté leurs réunions dans une villa, située près de la porte Saint-Pancrace, et au-dessous de la maison dite de Garibaldi. Les événements de 1849, dont ce quartier a été le théâtre, ont dû de nouveau disperser le troupeau inoffensif. La mémoire du terrible *condottiere* n'est pas propre à inspirer des sonnets, et les belles dames de la République, pleines de mépris pour les madrigaux couleur de rose tendre, écrivent des feuilletons rouges pour le *National* de Paris.

Ces magnifiques jardins, créés dans la première moitié du XVIe siècle, conservèrent leur splendeur, même après l'extinction de la maison Farnèse. Une description de Rome, éditée en 1783, les dépeint comme un séjour délicieux, orné de statues antiques

Digitized by Google

et de superbes volières, établies dans les deux grands pavillons qui flanquent la terrasse la plus élevée. Depuis cette époque, non-seulement la villa du Palatin, mais la Farnesina, située à la Lungara, dans le Trastevère, et le palais Farnèse ont été dépouillés de leurs statues et autres objets d'art. Les fresques, qu'on ne pouvait pas enlever, sont seules restées, pour témoigner de l'ancienne magnificence et des goûts peu chrétiens des parents de Paul III. Au reste, la Farnesina n'est pas l'œuvre de ceux-ci. Elle fut construite par le célèbre banquier, Augustin Chigi, qui vécut dans le siècle païen de Léon X, de Michel-Ange et de Raphaël, et qui donna un pape à l'église dans la personne d'Alexandre VII (1655). Ce ne fut qu'en 1731 que les Farnèses devinrent propriétaires de cette charmante habitation, sur les bords du Tibre, et dont les jardins sont aussi négligés que ceux du Palatin. Le superbe et solide palais Farnèse, habité maintenant par l'ambassadeur de Naples, a lui-même un air de délaissement qui attriste. Le fameux Hercule et le groupe de Dircé ornaient autrefois les portiques intérieurs. Naples a accaparé ces objets précieux, et semble, par son indifférence, répudier l'héritage des Farnèses.

Je n'entreprendrai pas de faire l'histoire détaillée du sol, où croissent aujourd'hui les légumes et les herbages des fermiers du roi de Naples. Il faudrait pour cela passer en revue la fable, les rois, la république et l'empire. On pourrait même, au-delà des temps mythologiques, remonter jusqu'aux époques géologiques, décrire les éjections volcaniques qui ont constitué le relief du Palatin, et retrouver les dernières traces traditionnelles du phénomène plutonique — l'existence au moins de quelques fumeroles — dans le souvenir du brigand Cacus, vomissant des flammes au fond de sa caverne de l'Aventin.

Toute cette partie du Palatin, malgré sa culture potagère, offre cependant à l'observateur des indices de sa grandeur antique. Le terrain est jonché de débris de mosaïques et de plaques de marbre, de porphyre, de syenite, etc. Ces fragments artificiels remplacent les cailloux du sol naturel, et sont d'une abondance qui, du reste, n'a rien d'extraordinaire, quand on songe à

Digitized by Google

l'emploi presque habituel fait par les Romains de l'architecture de placage, aux monuments publics dont le Palatin a été orné, et à toutes les célébrités qui l'ont habité. L'histoire des hommes illustres, qui y ont eu leur demeure, serait celle de Rome elle-même. Je n'en donnerai pas la longue liste, car je parcours seulement les jardins Farnèse, dont la surface occupe à peu près le tiers de la Rome primitive. Je ne veux que rendre compte des impressions de ma promenade, et non pas faire des dissertations sur l'emplacement douteux de la plupart des palais, temples et maisons historiques. SAINT-OLIVE.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

LE DOCTEUR RÉNÉ MOREL. — ALBIN DE VAUXONNE.

La médecine lyonnaise a fait une regrettable perte dans la personne de M. le docteur Réné Morel, qui a succombé le 1er mars, à l'âge de soixante-quatre ans. Ancien élève des hôpitaux de Lyon, M. le docteur Morel était membre de la Société de médecine de notre ville. Il avait pris un rang distingué parmi les praticiens lyonnais. On a pu juger combien il laisse de regrets, et à quel point il avait su mériter l'estime publique, en voyant le grand nombre de personnes qui ont voulu payer un dernier tribut à sa mémoire, en accompagnant ses dépouilles mortelles à l'église de Saint-François et au cimetière de Loyasse. Le corps médical de Lyon était largement représenté dans le cortége où nous avons remarqué M. le Maire de Lyon, ami du défunt. M. le docteur Morel était, depuis peu, de retour dans nos murs d'un voyage qu'il avait, mais en vain, fait dans le midi pour le rétablissement de sa santé.

Après la cérémonie religieuse, un des amis du défunt, M. le

Digitized by Google

docteur Rougier, président de la Société de médecine, a pris la parole sur le bord de la tombe, et s'est exprimé ainsi :

Messieurs,

Au milieu de l'émotion que produit le bruit de cette terre qui retombe sur le cercueil de l'homme de bien que nous pleurons et qui bientôt va le dérober à nos regards, élever la voix pour vous parler de lui et vous retracer tous les droits qu'il eut à la sympathie universelle qui a entouré sa vie, à la douleur unanime qu'a soulevé sa mort, ce serait traduire la pensée de tous, ce serait exprimer ce qu'en un pareil moment on ne peut que sentir. Je n'essaierai pas de le faire, l'émotion m'ôterait la liberté d'esprit nécessaire pour apprécier dignement l'ami que nous avons perdu. Le cœur oppressé, j'hésite même à faire entendre quelques paroles de sympathiques regrets et à troubler votre recueillement quand je vois que chacun de vous, par l'affliction qu'il éprouve, peut croire qu'il a fait la perte la plus cruelle et se dire que personne plus que lui n'a le droit de le pleurer.

Uni à Morel par quarante années d'amitié et de communauté de travaux, qu'il me soit permis cependant de vous esquisser rapidement sa vie. Je le puis, car je l'ai vue tout entière ; je le dois, car il appartenait à la Société nationale de Médecine. Ses titres scientifiques pourront être rappelés dans une autre enceinte, ici je vous dirai seulement sa vie intime, ses qualités, ses vertus.

René Morel, né dans un département voisin, patrie de tant d'hommes célèbres à des titres divers, vint à Lyon, en 1806, pour se livrer à la médecine. Doué d'une intelligence prompte, d'une âme aimante, d'un caractère heureux, l'avenir s'ouvrait devant lui riant et facile ; il eut la fortune de trouver dans le maître habile qui lui ouvrit les portes de la carrière, un homme éminent qui sut apprécier tout ce qu'il avait d'élevé, de bon, de généreux. Le maître et l'élève furent bientôt unis par une mutuelle et indissoluble affection. La sollicitude de ce praticien que toute la ville révère et dont le nom est sur vos lèvres a suivi notre ami dans toutes les phases de sa vie, jusqu'au jour de douleur où sa main vénérable a fermé les yeux de son disciple bien-aimé.

Franchissant rapidement, à l'aide d'une conception facile et d'un travail incessant toutes les aspérités de la carrière, après avoir été interne dans nos hôpitaux et avoir suivi dans la capitale les maîtres de la science, Morel revint à Lyon recueillir les fruits de ses laborieuses études. Le succès lui fut facile, le reflet de la haute réputation de son premier maître rejaillit sur lui ; mais, plus que cela, ses talents bien vite appréciés et ses qualités

Digitized by Google

attachantes forcèrent la confiance publique et décidèrent sa renommée. C'est qu'ils sont rares les hommes doués comme lui ! tous ses malades devinrent ses amis, ses soins de toutes les heures les entouraient d'une telle sollicitude, qu'il était pour eux un père, un fils ou un frère. Leur retour à la santé lui donnait un bonheur plus vivement senti par l'homme de cœur que par l'homme de science, et ses revers, épines si douloureuses d'une profession enviée, lui causaient une inexprimable affliction. Qui ne l'eût aimé ? il n'avait pas besoin de vous dire ses sentiments, ils se lisaient sur sa figure, image fidèle de sa belle âme ; on se sentait aimé et on l'aimait. Il était heureux, il doubla son bonheur en s'unissant à une bonne et charmante épouse. Mais cette félicité si bien méritée ne devait durer que quelques années, la mort l'interrompit. Je renonce à vous exprimer la douleur de notre ami, ses souvenirs constants et passionnés.... Le temps enfin fit son œuvre, Dieu ne veut rien d'éternel que lui.

Morel rendu à la vie sociale, à l'amitié, retrouva des jours paisibles. Honoré pour ses talents, recherché par ses qualités aimables, il était l'âme de toutes les réunions, où il portait une verve intarissable, d'inépuisables saillies, et dans lesquelles sa douce philosophie et son inoffensive satire s'épanchaient dans des vers improvisés et faciles (1) dont avec peine je rappelle le souvenir dans ce jour d'affliction.

A ses utiles et brillantes qualités, Morel joignait aussi celle de bon citoyen. A une époque déjà reculée de nos dissentions civiles, vous vous rappelez sa conduite qui fut admirée de tous, son empresssment à braver le danger pour porter ses secours aux blessés de ces sanglantes journées. On voulut faire valoir ses droits à une récompense méritée, il refusa une honorable distinction dont l'origine eût trop coûté à son cœur de citoyen. Bien des années après, au moment où de nouveau le sol tremblait sous nos pas, on avait besoin pour les fonctions publiques d'hommes d'ordre, d'énergie et de cœur, ses concitoyens le nommèrent membre du conseil municipal.

Mais je devance les événements et j'oublie que je ne voulais vous parler que de la vie intime de Morel.

Les années cependant s'écoulaient, il voulut chercher encore un bonheur déjà éprouvé ou sein du foyer domestique. Une nouvelle épouse, tendrement aimée, lui fit connaître les soins de la paternité. Cet ineffable sentiment doubla ses facultés aimantes ; mais en même temps il lui créa des soucis ignorés. Content jusque là d'une modeste fortune acquise par une profession honorablement exercée, il rêva pour les nouveaux objets de son affection un

(1) Une main amie a recueilli toutes les chansons du docteur René Morel, et se dispose à en former un volume, dernier monument élevé à sa mémoire.

Digitized by Google

brillant avenir, et le demanda aux arts industriels. Les hommes de science ne doivent pas sortir de leur spécialité, rarement leur aptitude se prête aux calculs matériels, et lui, plus que tout autre, naïf et candide devait se laisser aller à des illusions décevantes. Ce mirage trompeur dura longtemps, et la réalité, trop tard aperçue, fut l'origine et la cause incessante de la maladie qui nous l'a enlevé.

A ceux qui n'en ont pas été témoins, nous pouvons dire les scènes qui se sont passées pendant cette longue période de douleur; ce concours inusité de visiteurs de tout âge, de tout sexe, de toutes conditions : ces prières ferventes, ces actes de dévotion répétés qui se sont faits pour la conservation de ses jours précieux. Si les uns demandaient à Dieu la guérison de leur ami, de l'homme qui leur avait sauvé la vie, d'autres aussi nombreux priaient pour leur bienfaiteur, car, si Morel était un médecin d'un rare mérite, il était aussi un philanthrope sans ostentation, et la douleur publique a révélé ses bonnes œuvres.

Lui aussi demandait à Dieu pour ses enfants, pour sa famille, de lui laisser encore de la santé et du temps... Il ne devait pas l'obtenir et nous avons vu cette organisation puissante peu à peu s'affaiblir, s'affaisser et s'éteindre. Plusieurs mois suffirent à peine pour cette destruction. Le jour fatal enfin arriva. Entouré de ses amis, sa main dans la main de celui d'entr'eux peut-être le plus rapproché de son cœur (1) et qui ne l'avait pas quitté pendant une longue nuit d'une douloureuse agonie, l'homme de bien est mort, cette âme d'élite est rentrée dans le sein de Dieu... Que nos regrets la consolent, que les accents de notre douleur montent jusqu'à elle... Oui, Réné, notre affection te survivra... nous la reporterons sur ta jeune famille, ton nom respecté sera la fortune de tes enfants. Un nom honoré par tant de vertus est toujours un riche patrimoine. Adieu, Morel... Adieu, notre ami... Adieu encore !

ALBIN DE VAUXONNE.

Le département du Rhône vient de faire une grande perte dans la personne de M. Albin de Vauxonne, maire de la commune de Vaux.

Cette vie de bienfaisance, de dévouement, n'est-elle pas un noble modèle à offrir à tous ceux qui peuvent le suivre, et ces hommages de respect, de reconnaissance, d'attachement d'une

(1) M. Réveil, maire de Lyon.

Digitized by Google

population tout entière, ne sont-ils pas aussi le plus beau des exemples comme le plus décisif argument à opposer aux éternelles accusations d'ingratitude aveugle que les égoïstes adressent aux peuple.

Lors du tirage au sort pour le recrutement de l'armée, qui s'est fait dernièrement à Villefranche, une des communes faisait exception à l'allégresse de cette journée, où les jeunes gens enrubanés parcourent les rues, tambour en tête et drapeau déployé ; c'était celle de Vaux. Au lieu des rubans aux couleurs variées et éclatantes, qui distinguaient leurs camarades des autres communes, chacun des jeunes gens de Vaux avait un ruban noir à son chapeau ; leur drapeau était voilé d'un crêpe funèbre ; c'était l'emblème de deuil d'une population, pour un maire chéri de ses administrés, M. Albin de Vauxonne, qui avait accompagné, l'an dernier, les enfants de la commune de Vaux, au tirage au sort du chef-lieu, et qui depuis un mois n'est plus. Cette démonstration, toute spontanée et si expressive de la douleur publique, a frappé tous les regards ; elle est le plus bel éloge d'un magistrat populaire, regretté et pleuré comme un père.

Les populations qui élèvent et honorent un homme de bien, s'honorent et s'élèvent elle-même.

Nous donnerons, dans notre prochain N°, une notice sur cette vie si noblement remplie.

Digitized by Google

Étude physiologique et médicale sur la Périodicité, par M. Théodore Perrin, docteur en médecine.

La Médecine est aussi distincte de la Philosophie que les lois de la vie sont différentes de celles de la pensée. Cependant, les études médicales touchent par plusieurs points aux questions philosophiques, et quelques-unes d'entre elles sont propres à jeter du jour sur les idées générales qui intéressent tous les esprits cultivés. Aussi, lorsqu'il en paraît au milieu de nous qui réunissent ces caractères, nous nous faisons un devoir de les signaler à l'attention de nos lecteurs.

C'est à ce titre que la *Revue du Lyonnais* publie une analyse de la collection de Mémoires dans lesquels M. Théodore Perrin vient d'exposer ses recherches sur la Périodicité, ou l'alternative de mouvement et de repos, considérée comme loi générale de la vie.

Il en est des écoles de médecine comme des écoles de philosophie : le sujet à étudier, quoique identique pour toutes, y est envisagé de manières si diverses que les conceptions qui en sont faites diffèrent les unes des autres à l'égal du spiritualisme et du matérialisme. L'école de Montpellier, conservant fidèlement les traditions transmises d'âge en âge ; fidèle au culte du passé ; soumise à l'autorité de ses chefs ; préoccupée des lois générales bien plus que des faits secondaires et matériels, des systèmes de philosophie autant que des systèmes de médecine, et livrée

Digitized by Google

à l'étude des forces de la vie bien plus qu'à celle de leurs effets, représente le spiritualisme dans la science médicale. L'école de Paris observe les faits de détails, et elle les analyse bien plus qu'elle n'en médite les lois générales ; elle expérimente sur les phénomènes appréciables aux sens et néglige l'étude des forces cachées qui les produisent; l'importance individuelle y grandit en raison du mépris de l'autorité et de l'oubli de la tradition ; le doute y remet sans cesse en question ce qui semble ailleurs définitivement jugé.

On devine sans peine que le travail de M. Perrin dérive de l'esprit de la première de ces écoles. Il en adopte les tendances spiritualistes et la préoccupation des lois générales. Les faits que l'observation révèle ne tiennent dans son travail, comme dans la nature, que la place secondaire, subordonnée qu'ils ont en effet, et ne sont présentés que comme des moyens de démonstration des principes généraux que l'auteur s'applique surtout à développer.

Rejetant l'opinion de Sthal, qui n'admettait dans l'homme que deux éléments, l'âme et le corps, et qui faisait présider le principe intelligent de notre être à la production de la pensée et à la direction des actes matériels, l'école de Montpellier admet l'existence simultanée dans l'homme de l'âme, du principe vital et du corps. La force vitale est ainsi considérée comme indépendante de l'âme, et comme présidant, à l'exclusion de celle-ci, aux fonctions que remplissent les organes.

M. Perrin adopte ces distinctions fondamentales, et il s'en sert pour caractériser les modifications que présente la loi générale de la périodicité, soit dans l'état morbide, soit dans l'état sain. Il arrive, dans ce travail, à des aperçus qui ajoutent beaucoup à tout ce qui avait été écrit sur cette question, et dont la profondeur et la justesse ont été appréciées par M. Lordat, juge très-compétent en cette matière, et le représentant le plus illustre de l'école vitaliste, dont il a développé les principes dans des leçons et des écrits aussi remarquables par le mérite littéraire que par l'esprit philosophique.

On concevra sans peine que nous ne suivions point M. Per-

Digitized by Google

rin dans tous les aperçus auxquels il arrive en étudiant la loi de la périodicité au point de vue de la double puissance qui anime le corps humain : il nous suffira de signaler les considérations qu'il présente sur la fièvre intermittente.

Tandis que l'air insalubre des marais donne à l'homme des fièvres périodiques, les animaux qui le respirent offrent une étrange immunité sous ce rapport. Chose remarquable, les idiots et les fous partagent avec les animaux la faculté d'être à l'abri des fièvres périodiques que développent les miasmes délétères. Ce simple rapprochement d'une immunité commune à l'homme privé de facultés intellectuelles ou de raison et aux brutes, suivant l'expression anciennement adoptée, fait pressentir un ordre de phénomènes qu'il est impossible de comprendre, si l'on ne tient compte que du corps et du principe de vie qui est commun à l'homme et aux animaux. Il démontre l'influence que l'âme exerce sur les phénomènes morbides. Celle-ci peut seule, en agissant sur le principe de vie, en modifier les manifestations, au point de rendre si différentes les maladies de la brute et de l'idiot de celles de l'homme qui jouit de la plénitude de son intelligence.

Ce sont ces vérités que M. Théodore Perrin a très-nettement saisies et qu'il expose avec une grande fécondité de preuves et toute l'élégance que comporte le sujet. Les développements qu'elles peuvent acquérir sont loin d'être complétés encore. Aussi, l'auteur frappé des aperçus qui se découvrent successivement à son esprit, en suivant les conséquences de la loi de la périodicité, et en réfléchissant sur les effets de la double puissance qui nous anime, poursuit-il chaque jour ses méditations sur ce sujet et se propose-t-il de donner suite à ses premières publications. Nous ne pouvons qu'applaudir à ses efforts et l'encourager à marcher dans la voie où il s'est si heureusement engagé.

A. Bonnet.

Lyon antique restauré, tel est le titre d'un magnifique in-folio que M. Chenavard vient de publier. A l'aide des précédents travaux de M. Artaud, notre honorable compatriote M. Chena-

Digitized by Google

vard, a cherché à ressusciter l'ancien Lyon, le *Lugdunum* des Romains. Il nous le montre en cinq grandes planches sous différents aspects, et par un texte de quelques feuilles il nous initie aux origines de notre ville, et nous aide à suivre cet immense panorama tout nouveau pour notre œil. C'est comme une féerie. Lorsqu'on a saisi l'ensemble que présentait Lyon sous l'époque romaine, on se prend à regretter que nos édiles modernes n'aient pas d'une part mieux profité de l'admirable emplacement que leur offrait le coteau de Fourvières, pour y jeter quelque monument dont l'aspect aurait été embrassé par la ville entière, et, de l'autre que l'on ait eu, un jour, la malheureuse pensée de combler les canaux qui réunissaient le Rhône à la Saône en trois endroits différents, dans le sein même de la cité. Quelle vie, quel mouvement cela aurait amené ! Quelle facilité pour le commerce, pour la navigation ! Quelle richesse pour notre ville. Lyon eut, en petit, ressemblé à Venise. Il en aurait eu le pittoresque.

L'œuvre de M. Chenavard est de celles qu'une ville doit encourager, et sa place est de droit dans toutes les bibliothèques d'élite. Les planches ont été gravées par M. Musson, et tirées par M. Fugère. L'exécution typographique a été confiée aux presses de M. Léon Boitel, et les beaux caractères augustaux de M. Louis Perrin ont été employés avec bonheur dans le frontispice de ce livre.

LÉON BOITEL.

A ses deux volumes de vers, les *Bugésiennes* et les *Voyageuses*, M. Aimé Vingtrinier vient d'ajouter un gracieux in-32 intitulé : *Deux Nouvelles foréziennes* (1). Ces naïfs récits, empruntés aux chroniques de notre ancienne province, se font lire avec intérêt, et rappellent le souvenir de noms bien connus dans nos contrés, M. Aimé Vingtrinier a voulu célébrer, par ses vers et dans sa prose, un pays qu'il affectionne. *Prève de Forez* et *Dame d'Urfé* sont les deux tableaux à travers lesquels l'auteur fait entrevoir et revivre cette pittoresque époque du moyen-âge, où il y avait tant de foi et d'amour.

(1) Chez Auguste Brun, libraire, rue du Plat, 13.

Digitized by Google

Variétés.

LA JUNGFRAU.

Tous les touristes connaissent la charmante vallée d'Interlachen. C'est là qu'un étudiant, venu d'Allemagne, s'arrêta par une tiède journée d'automne. Sa démarche était souffrante, et ses traits empreints de tristesse. Il venait de perdre sa fiancée, et voyageait pour effacer, par les émotions des choses nouvelles, ce douloureux souvenir. Mais son désespoir résistait à tout. Cependant, la vue de la Jungfrau, la montagne vierge, produisit sur lui un effet magique ; il la contemplait sans cesse, tantôt pleurant, tantôt souriant. Enfin, sa raison, déjà fortement ébranlée par la perte qu'il avait faite, s'égara complétement. Son imagination insensée et portée, d'ailleurs, comme toutes les imaginations allemandes, aux choses merveilleuses, finit par identifier la blanche montagne avec sa fiancée ; il croyait l'entendre, et lui parlait d'amour. Il disparut tout-à-coup, laissant dans la petite chambre qu'il occupait, son sac de voyageur, ses hardes, et quelques papiers, archives oubliées de sa douleur et de sa folie. Les lignes suivantes me sont tombées sous la main.

« Ils m'avaient dit : Elle est morte, ta fiancée, ta jeune fille ; pleure, car elle ne te sera pas rendue ! et je n'ai pas cru ces menteuses paroles, parce que tu m'étais promise, ô ma bien-aimée, tu devais être à moi ; je savais bien que tu ne serais pas infidèle, et que tu ne me fuirais pas avant le jour de ta promesse. Aussi, je n'ai point pleuré, et j'ai juré de te suivre dans les lieux où ton caprice d'enfant t'avait conduite. Je t'ai longtemps cherchée ; un instant même j'ai perdu courage, et j'ai maudit ton nom, parce que je te croyais parjure. Mais une voix s'est élevée dans mon cœur, j'ai reconnu la voix de ma fiancée, et je me suis remis en route. J'ai parcouru les mers, et les mers

Digitized by Google

n'avaient point gardé la trace de ton passage; je suis entré dans les déserts, et je n'ai point retrouvé l'empreinte de tes pas sur leurs sables toujours agités; je me suis enfoncé dans les forêts épaisses, mais l'herbe vivace avait recouvert leurs sentiers, et tes vestiges s'y étaient effacés; j'écoutais les bruits du ciel, dans les échos de l'air lui-même; ta douce voix était absente. Enfin, j'errais sans force et sans espoir sur les bords de ce lac, j'allais mourir, quand mes regards, s'éteignant sur la surface tranquille des eaux, aperçurent un blanc reflet qui s'agitait au souffle du vent, j'ai tressailli, et mes yeux, levés au ciel, ont vu pardessus les sombres montagnes la forme blanche et pure d'une divine tête qui semblait dormir dans la resplendissante nuit des hautes régions du firmament. J'ai demandé: qui est-elle? et l'on m'a répondu: c'est la Jungfrau; c'est la vierge, la perle de nos montagnes, le diamant de nos cieux! Alors j'ai tendu les bras, et je me suis agenouillé; car c'était bien toi, ma blanche fiancée, c'était bien toi, belle, pâlie par l'amour, et mélancoliquement assise au sein de la riche nature dont tu es la reine.

« Tu es belle, car ta tête pure se perd dans les hauteurs des cieux: les nuages sont ta chevelure, et les eaux bleues du lac, ton miroir. C'est sur toi, que le soleil darde, chaque matin, ses premiers rayons, et le soir, l'astre des nuits vient t'effleurer et te bénir; puis il se cache derrière toi, comme une tendre mère, en laissant tomber sur ta figure le voile azuré des nuits. Dors, Jungfrau, je veille et je te contemple.

« Tu es belle; tes seuls ornements sont ta beauté naturelle, et les charmes immaculés dont t'a douée le Créateur. J'ai vu, le soir, ta blanche forme se balancer dans les airs; et les forêts ont frémi d'enchantement, les zéphirs se sont embaumés, le ciel s'est rempli de lointains concerts. Tu semblais l'ange mélancolique des pieuses morts, accoudé, plein d'une triste et sainte rêverie, sur le bord d'une nouvelle tombe.

« Tu es belle; autour de toi sont de profonds abîmes, remparts creusés par la nature pour défendre ta virginité. Aussi le contact des hommes ne t'a point communiqué sa souillure, et quand tu le veux, le ciel a d'impénétrables voiles qu'il sait répandre sur

Digitized by Google

ton front. Oh! oui, jeune fille reste voilée, car le regard des hommes exerce de funestes influences sur le front des vierges. Reste voilée, car je suis jaloux. Moi seul je veux avoir le droit de te contempler face à face et de m'enivrer du spectacle de tes magnificences. Mon œil pénétrera ton voile; mes pas franchiront les abîmes; car il te suffira, pour les combler, de secouer la chaste poussière de tes pieds, et il n'y aura plus de barrière entre nous deux.

« Autour de toi les torrents grondent, comme la voix de l'esprit du mal, comme l'ennemi autour de la forteresse qui se défend. Mais je vois les torrents s'enfuir avec des gémissements furieux; le démon est vaincu: la jeune fille est demeurée vierge.

« Dis-moi, ma fiancée, quels sont tes rêves de la nuit? quels sont tes désirs du jour. Le souvenir de nos amours est-il dans ton cœur? Oh! oui, tu m'aimes encore; car j'entends que tu m'appelles; j'entends frémir autour de moi le doux nom d'amant; je sens ton haleine qui passe sur ma figure, et ton regard qui m'attire! Adieu larmes et douleur; ma fiancée, je vais à toi!... »

Ici s'arrête le récit de l'étudiant. Il partit seul et sans guide, se dirigeant vers la montagne enchanteresse, à travers les gorges profondes, les ravins et les glaciers impénétrables. Nouvel Orphée, il a voulu ramener sa fiancée sur la terre, et comme lui sans doute, il aura cherché la mort. Mais les échos du fleuve Pénée ont longtemps répété les accents de la voix harmonieuse qui appelait: Eurydice, Eurydice! tandis que ceux de la vallée d'Interlachen n'ont pas gardé le souvenir des plaintes du pauvre étudiant. Il a passé par là, mystérieuse existence, comme une de ces créations surnaturelles, demi-dieux ou génies, dont les anciens peuplaient les montagnes, les fleuves et les forêts, et qui, sortis tout formés du sein de la nature, y rentraient sans bruit et sans laisser trace de leur passage. EUGÈNE YEMENIZ.

ERREUR ESSENTIELLE A CORRIGER.

Dans le dernier N° de la *Revue*, page 125, à la 31e ligne, au lieu de : *que Young n'eut jamais qu'une fille*, lisez : *n'eut jamais qu'un fils*.

LÉON BOITEL, directeur-gérant.

Digitized by Google

UNE MARGUERITE EFFEUILLÉE.

Tu m'aimes un peu, beaucoup,
Tendrement, à la folie, pas du tout....

Pauvre marguerite effeuillée,
Naïf oracle de l'amour,
Née à peine depuis un jour,
De rosée encore mouillée,
Une main a brisé ton sort
Pour lire un secret dans ta mort....

Chacun de tes chastes pétales
Emportait un mot de ton cœur.....
Hélas ! cœurs de femme et de fleur
Ont tous de ces heures fatales !....
Même rayon les fait ouvrir,
Même douleur les fait mourir !

Digitized by Google

Voilà ta couronne fragile
Mêlée aux ronces du chemin ;
La fraîche aurore de demain
N'aura pour toi, blanche sibylle,
Ni perles, ni tièdes zéphyrs
Murmurant de tendres soupirs.....

Pour toi, plus d'amour, plus de fête,
Plus de sourires aux ruisseaux,
Plus de concerts dans les roseaux,
Plus de doux rêves de poète.....
Brisée et flétrie à moitié,
On te rejette sans pitié.....

L'homme a pris ce qu'il voulait prendre
De ta candeur, de ta beauté.
Tu charmas son oisiveté,
Tu révélas, docile et tendre,
Tout ce que recélait ton cœur
De folle ivresse et de bonheur.....

Qu'espérais-tu donc, ô jeune âme !
De ce froid et cruel railleur
Qui compte en riant chaque pleur,
Doux pétale d'un cœur de femme !
Va ! nous avons même destin,
Même bonheur sans lendemain !

Mme Anaïs FAURE, née BIU.

Digitized by Google

PRINTEMPS.

Au front des tourelles,
Vois, les hirondelles
Déjà font leur nid ;
Et leur bec agile
Applique l'argile
Au mur de granit.

Au sommet des arbres
Qui baignent les marbres
De leurs cheveux verts,
Les oiseaux en troupe
Bâtissent, par groupe,
Leurs nids dans les airs.

La fleur entr'ouverte,
Sur sa tige verte,
Sourit en rêvant ;
Elle se balance,
Avec nonchalance,
Aux baisers du vent.

Dans le pré, les herbes
Étoilent leurs gerbes
De mille couleurs ;
Et la paquerette
Met sa colerette
Blanche entre les fleurs.

Digitized by Google

L'abeille bourdonne
Son chant monotone,
Et va se poser
Sur la fleur éclose
Dont la bouche rose
S'ouvre à son baiser.

Dans la nuit sans voiles,
Les blondes étoiles
Brillent au ciel bleu ;
Leur lumière blanche
Sur les flots s'épanche
En moires de feu.

Pourquoi la nature
Rend-elle un murmure,
Aux bois comme aux champs?
D'où vient que soupire
Cette grande lyre?
C'est le gai printemps.

SCIPION DONCIEUX.

Avril 1845.

Digitized by Google

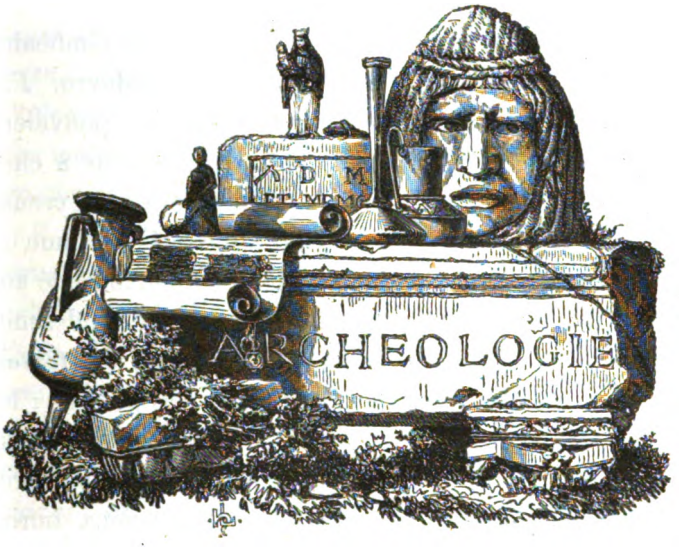

FORVM SEGVSIAVORVM.

RECHERCHES SUR L'ORIGINE GALLO-ROMAINE DE LA VILLE DE FEURS (1).

Les pages que je livre à la publicité sont le résultat de consciencieuses et persévérantes recherches. J'ai essayé de reconstruire le vieux Forum des *Ségusiaves* avec les restes antiques qu'il a laissés dans le sol. J'ai cherché à lire son passé dans la nature de ses débris ; de même qu'on recon-

(1) Quelques auteurs ont écrit Feur par respect, sans doute, pour le mot

Digitized by Google

naît le pauvre à son linceul, et le prince aux lambeaux dorés qui se mêlent à la cendre de son cadavre. J'ai donc fait comparaître tous les témoins qui pouvaient me parler des siècles passés; je me suis arrêté à chacune des traces dont j'ai trouvé l'empreinte. J'ai creusé les flancs de la terre, et je les ai interrogés, comme on interroge les entrailles d'une victime. Je n'ai formulé aucune opinion sans l'appuyer sur des textes ou sur des monuments, car sans cela il n'y a point d'histoire. Les *textes*, je les ai vérifiés avec une exactitude scrupuleuse : les *monuments*, je les ai dessinés ou estampés moi-même avec soin, et M. Louis Perrin a bien voulu les reproduire avec l'esprit et la fidélité de son gracieux burin.

Le temps aurait pu m'apporter encore quelques documents et compléter mon œuvre : mais je ne suis plus à Feurs... une tourmente peut disperser les feuilles où sont tracés mes souvenirs. D'ailleurs, la science est solidaire, un autre continuera ce que j'ai commencé.

CHAPITRE I.

DU NOM DES SEGUSIAVES.

On lit, dans les Mémoires de César sur la guerre des Gaules, que parmi les alliés des Eduens figurait, en première ligne, un peuple qu'on appelait *Segusiani*. Ce nom s'était maintenu depuis la renaissance des lettres jusqu'à

forum qui n'a pas d's. Je crois qu'il faut conserver l'ancienne orthographe, d'abord parce que l'usage l'a consacré ainsi, ensuite parce que l's qui termine ce mot est le commencement de *Segusiavorum* qui lui donne son caractère et le distingue de tous les forum connus.

Digitized by Google

nous, malgré les variations orthographiques qui le défiguraient dans les ouvrages de Pline, de Strabon et de Ptolémée : il y a mieux, on avait corrigé dans ce sens des manuscrits qui, sans qu'on le soupçonnât, se rapprochaient le plus de la vérité.

Il y a quelques années qu'une découverte fort importante est venu raturer l'orthographe traditionnelle. Un cultivateur de Marclop, petite commune du canton de Feurs, faisant miner son champ en février 1846, trouva une plaque de bronze recouverte d'une belle patine, et sur laquelle une inscription gravée au burin consacrait le nom d'un *Sextus Lucanus Duumvir* des *Segusiaves* : on lisait CIVITAT. SEGUSIAVÓR au lieu de SEGUSIANOR (1). Cette inscription, dont l'histoire m'est trop personnelle pour que je la rapporte ici, fut publiée dans quelques journaux avec des interprétations plus ou moins hasardées, sans que personne insistât sur la nouvelle leçon du mot *Segusiavorum*.

Dans les premiers jours qui suivirent cette découverte, M. Aug. Bernard vint me voir à Feurs. La conversation roula tout naturellement sur un fait si propre à captiver l'attention des archéologues. Il me fit part de la pensée qui lui était venue de faire une substitution de lettre et de rétablir ainsi ce qu'il pensait devoir être le véritable nom de nos ancêtres. Je lui dis qu'il me paraissait pour le moins téméraire de détruire, à l'aide d'un monument isolé, et peut-être fautif, une appellation que tant de siècles avaient consacrée, à moins que d'autres monuments ne vinssent fournir un second terme

(1) Voyez planche I.

Digitized by Google

à la comparaison. J'entre à regret dans ces détails, où le *moi* semble occuper une grande place; mais je crois qu'il faut rendre justice à qui elle est due. M. Aug. Bernard a le premier manifesté une idée qui maintenant est à l'état de fait constaté; et, si la lumière s'est produite, il l'a appelée par son initiative et par ses recherches.

Ce fut alors que M. l'abbé Greppo et M. du Mège firent connaître cette inscription, qui se voit au musée de Toulouse :

NYMPHIS
CASSIA
TOVTA
SEGVSIAV.
V · S · L · M .

Plus tard, les matériaux du vieux Pont-du-Change en offrirent une seconde, où on lisait écrit en lettres superbes le mot SEGVSIAVO (1).

Enfin, un dernier témoignage pesait dans la balance; c'était un fragment encastré dans le mur d'une maison, sur le chemin du pont d'Alaïs, et présentant le mot SEGVSIAVIS. Cette dernière inscription, entièrement inédite, a été donnée, par M. Alph. de Boissieu, dans son précieux ouvrage des *Inscriptions antiques de Lyon* (2).

Evidemment l'œuvre des copistes ne pouvait lutter contre des autographes que le ciseau avait creusés sur la pierre et le bronze : ou bien, il fallait corriger l'original sur des imitations mal faites, et soutenir qu'un peuple n'avait pas su écrire son nom.

(1) Planche II.

(2) Planche III. Ces trois inscriptions ont été gravées pour l'ouvrage de M. de Boissieu. Ce savant distingué s'est empressé de les mettre à ma disposition avec toute l'obligeance qui le caractérise.

Digitized by Google

Mais le témoignage des manuscrits était-il lui-même i opposé au témoignage des monuments? M. Aug. Bernard a démontré le contraire (1). Voici le résultat des recherches faites par lui dans les plus anciens manusrits de la Bibliothèque royale.

Il commence par mettre hors de cause, et avec raison, le passage du discours de Cicéron pour *Q. Quinctius*, parce qu'il n'y est aucunement question des *Segusiaves*, et que, d'ailleurs, les manuscrits portent *Sebaginos* au lieu de *Sebusianos*, ce qui est bien différent. Dans un manuscrit de César du XIIe siècle, on lit *Segusiauis* (2). Une copie du manuscrit de Pline, du IXe siècle, porte *Seccusiabbi* (3).

Divers manuscrits de Strabon présentent Σεγοσιανοι, Σαιγγοσιάβοι, Σηγοσίανοι; dans ceux de Ptolemée, on trouve Εγουσιανοι, Σεγουσίανοι, Τετουσίανοι, Σεγουσιαντοι (4). Or, en considérant la nuance si légère qui, dans la langue grecque manuscrite, sépare le *ν* et l'υ, ainsi que la ressemblance de forme que l'écriture cursive établit entre l'*u* et l'*n*, il devient évident, pour quiconque est un peu familiarisé avec l'écriture du moyen âge, que les substitutions de lettres sont presque inévitables de la part des copistes. Quant à l'emploi du c pour le G, du B pour le V, c'est un intervertissement des sons gutturaux ou labiaux si fréquents chez les Latins, qu'il ne constitue pas une difficulté sérieuse.

Les manuscrits eux-mêmes ont donc donné raison aux monuments, et le nom de *Segusiani* a cédé la place

(1) *Origines du Lyonnais*, p. 102.
(2) Mss. 5766. *Bibl. roy.*
(3) Mss. 6795.
(4) Bernard, *Op. laud.*

Digitized by Google

à celui de *Segusiavi*. C'est un point de philologie que M. de Longpérier (1), M. Bernard (2) et M. Alphonse de Boissieu (3) ont établi presque simultanément.

Ainsi, pour résumer, les manuscrits fournissent autant de probabilités en faveur de la terminaison VVS que pour celle en NVS ; aucune inscription connue ne nous offre le nom complet de *Segusianus*, tandis que des monuments épigraphiques, dont personne ne peut contester l'authenticité, nous présentent l'ethnique *Segusiavus* ; donc les anciens alliés des Eduens, connus sous le nom de *Segusiani*, se nommaient réellement SEGVSIAVI (4).

CHAPITRE II.

DU TERRITOIRE DES SEGUSIAVES.

Dans les récits que les historiens grecs (5) et latins nous ont laissés sur les invasions des Gaulois en Italie, à partir de l'expédition de Bellovèse, l'an 160 de la fondation de Rome, nous ne trouvons aucune mention des Ségusiaves; bien que des peuples voisins, tels que les Eduens, les Arvernes, les Ambarres y aient joué un rôle assez important. Plusieurs écrivains en ont conclu qu'alors les Ségusiaves n'existaient pas. D'Anville (6) met

(1) *Revue de philologie*, vol. II, p. 195.

(2) *Origines du Lyonnais*.

(3) *Inscrip. ant de Lyon*, 2e liv. 118.

(4) Je ne m'explique pas pourquoi M. Jolibois, dans sa dissertation sur *Mediolanum*, a conservé l'orthographe ancienne.

(5) Tite-Live, *Hist.*, l. V, ch. 34; Polybe, l. II, c. 32; Strabon, l. V, p. 216.

(6) *Notice de la Gaule*, 144.

Digitized by Google

à leur place un *pagus insuber*, dont les habitants, émigrés en Italie, fondèrent la ville de Milan, quoique Tite-Live parle d'un *pagus insuber* chez les Eduens seulement. D'autres ont prétendu que les Ségusiaves ne furent que les habitants de *Segusio* (Suze en Piémont), lesquels vinrent se mêler aux Insubres et les absorbèrent en leur imposant leur nom. M. Smith, dans son travail sur les *Insubres des bords de la Saône* (1), a partagé cette opinion. Je dois dire qu'il s'est appuyé sur des autorités très-contestables (2).

Il n'entre pas dans mon plan de discuter la position et l'étendue du territoire des Insubres. M. Walcknaër croit que cette dénomination comprenait les Eduens, les Bituriges et les Arvernes. Caton ne parle pas même de ces peuples, il se contente de dire *Insubres* et *aliæ Galliæ transalpinæ gentes*. Le silence de Tite-Live, de Polybe, de Caton, à l'égard des Ségusiaves, prouve donc, tout simplement, ou que ce peuple était confondu avec les *Insubres*, ou qu'il ne prit aucune part à l'émigration. Au reste, les Ségusiaves pouvaient n'avoir aucune raison de participer à des expéditions lointaines dont le résultat était toujours incertain; ou bien leur personnalité s'était évanouie devant celle des Eduens dont ils suivaient la fortune.

Quant à l'invasion des habitants de *Segusio*, chez les Insubres, opinion adoptée par M. Smith sur l'autorité de Désiré Monnier et de Bacon-Tacon, il n'est pas possible de l'admettre.

(1) *Revue du Lyonnais*, tome 1er de la 2e série, p. 185.

(2) Tout le monde sait qu'Annius de Viterbe, qui publia des écrits attribués à des écrivains de la plus haute antiquité, fut la dupe d'un faussaire.

Digitized by Google

Les questions d'histoire et de géographie ne s'établissent que par les textes ou les monuments. Or, l'émigration des *Ségusins* n'est appuyée sur aucune preuve de ce genre. Elle est contraire à l'histoire, car toutes les émigrations des tribus galliques, qui eurent lieu pendant trois siècles, se firent constamment du nord au midi. Il n'est pas vraisemblable, non plus, qu'une *cité* de l'importance de celle des Ségusiaves se soit laissé envahir par quelques habitants, eux-mêmes fugitifs et échappés d'une ville qui constituait seule le domaine du roi *Donnus*; car ce ne fut que sous son fils *Cottius* qu'Auguste l'agrandit par l'adjonction de plusieurs autres cités. On a toujours cru, au contraire, que les Ségusiaves émigrèrent en Italie, et y fondèrent, dans la vallée dite de Suze, une colonie qui porta le nom de *Segusini*. Cette croyance, au reste, n'est fondée que sur l'inscription suivante, que M. Smith a donnée dans la *Revue du Lyonnais*, et que je reproduis ici d'après la leçon plus correcte de Muratori (1) :

IMP · CAESARI · AVGVSTO · DIVI · F · PONTIFICI · MAXVMO TRIBVNIC · POTESTATE · XV · IMP · VIII · | M · IVLIVS · REGIS · DONNI · F · COTTIVS · PRAEFECTVS · CEIVITATIVM · QVAE · SVBSCRIPTAE · SVNT · SEGOVIORVM · | SEGVGINORVM · BELACORVM · CATVRIGVM · MEDVLLORVM · TEBAVIORVM · ADANATIVM · SAVINCATIVM · EGDINIORVM · VEAMINIORVM · | VENICAMORVM · IEMERIORVM · VESVBIANORVM · QVADIATIVM · ET · CEIVITATES · QVAE · SVB · EO · PRAEFECTO · FVERVNT ·

Dans cette inscription, telle que la donne Muratori, on lit *Seguginorum*. Orelli a écrit *Segusinorum*. C'est, je crois, la véritable leçon justifiée par cette autre inscrip-

(1) Cette inscription est gravée sur l'architrave d'un arc de triomphe à Suze.

Digitized by Google

Digitized by Google

I.

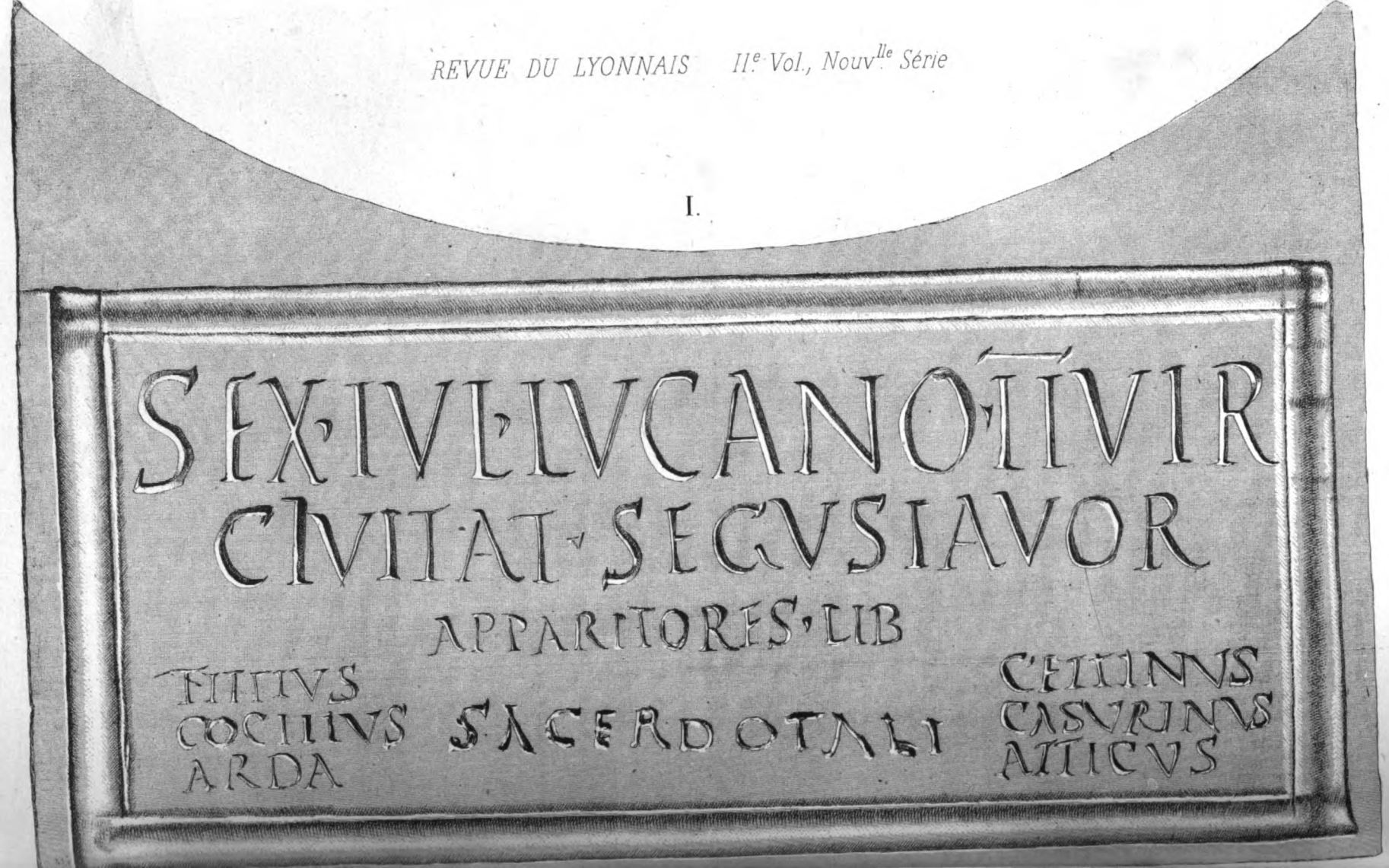

Digitized by Google

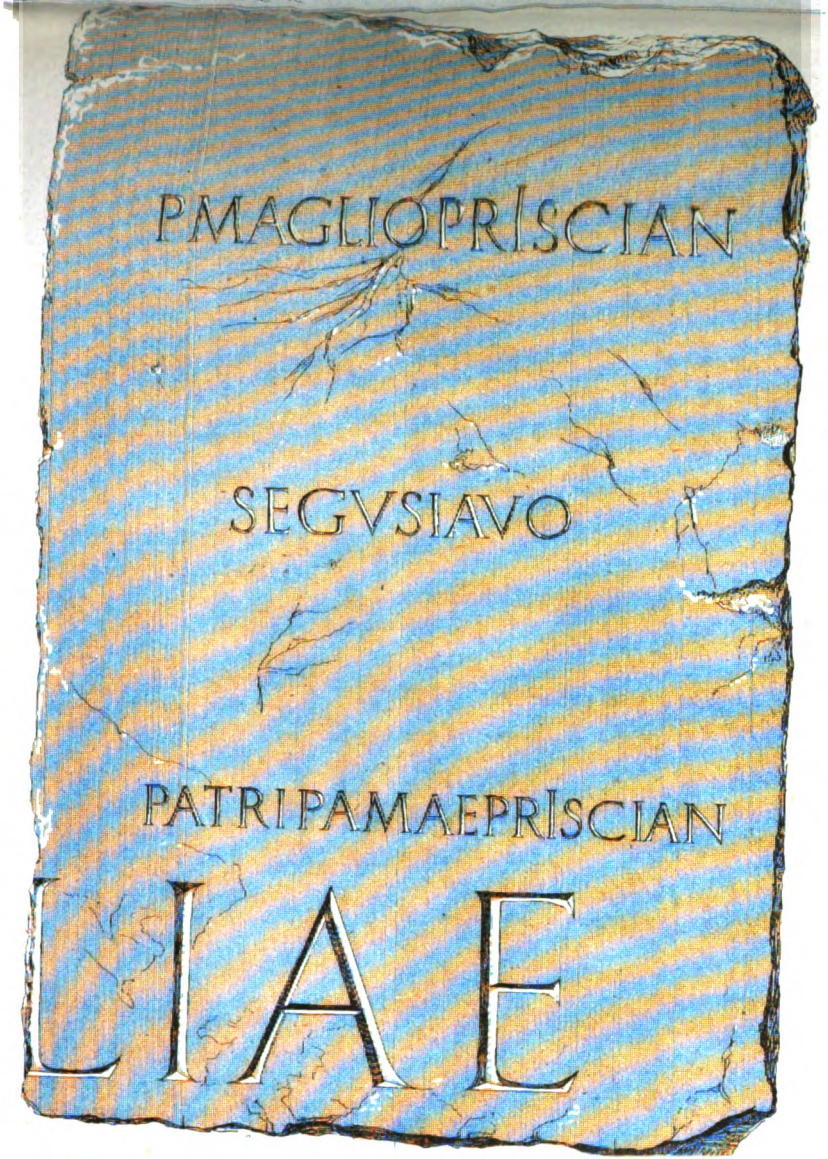

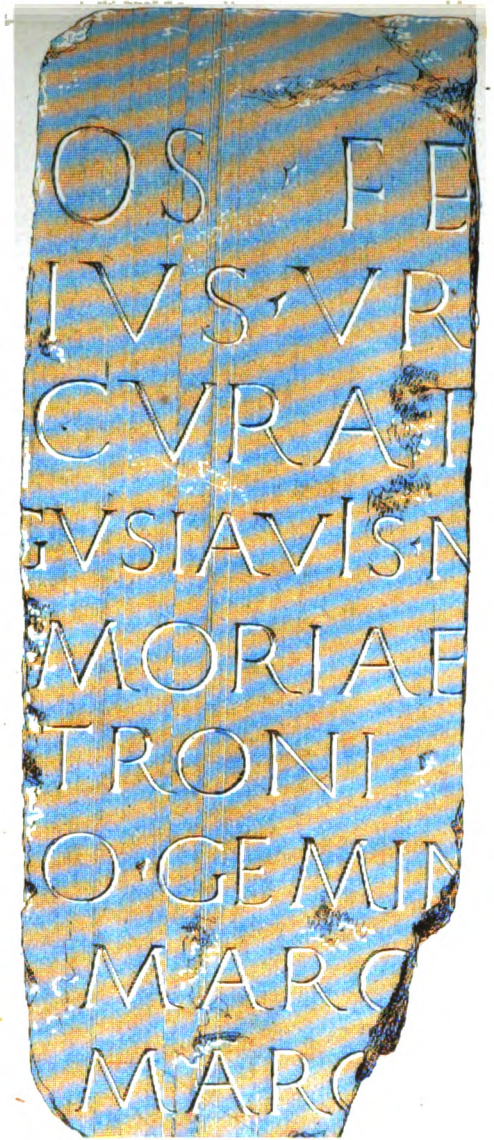

Digitized by Google

Digitized by Google

tion découverte à Turin (1) *(Augusta Taurinorum)*.

GENIO
MVNICIPI
SEGVSINI
IVL · MARCEL
LINVS · V · P ·
EX . VOTO · POSVIT ·

C'est donc sur l'identité très-problématique d'un nom que se trouve appuyée l'opinion de ceux qui regardent *Segusio* comme une colonie des Ségusiaves, car, au fond, *Segusini* n'a pas plus d'affinité avec *Segusiavi* que n'en ont *Segustero*, *Segusia*, *Segesta*, *Segedunum* et tant d'autres, qui admettent le radical *Seg*.

Il faut compter beaucoup sur son intuition propre pour trancher des questions si problématiques. Ainsi, je n'admets comme certaine ni l'une ni l'autre des deux opinions que je viens d'exposer, tout en faisant des réserves pour la plus grande probabilité de la seconde. Je reviens aux Ségusiaves.

Quatre auteurs ont parlé de ce peuple : César, Strabon, Pline et Ptolémée. Je vais mettre en regard les assertions de chacun de ces écrivains, pour en tirer une conclusion plus exacte.

César raconte que, dans son expédition contre les *Helvètes*, il fit passer son armée du pays des Allobroges dans celui des Ségusiaves, et que ce dernier peuple est le premier qu'on rencontre de l'autre côté du Rhône en sortant de la province. *Inde... ab Allobrogibus in Segusiavo exercitum duxit, hi sunt extra provinciam trans Rhodanum primi*. Ailleurs : « les Ségusiaves confinent à la

(1) Gruter.

Digitized by Google

province romaine. » ***Segusiavis... qui sunt finitimi provinciæ***, et, dans un troisième passage, il les présente comme alliés des Eduens, ***Æduis atque eorum clientibus, Segusiavis...*** (1).

Strabon, parlant de Lugdunum, dit que cette ville commande à la nation des Ségusiaves, laquelle est placée entre le Rhône et le Doubs (2). Dans un autre endroit, il dit que le Rhône se mêle à la Saône auprès de Lyon, après avoir traversé les plaines du pays des Allobroges et des Ségusiaves. κατελθὼν δέεις τά πεδία τῆς χωρας των Ἀλλοβρογων και Σεγγοσιαβων, συμβαλλει τῷ Αραρι κατά Λουγδουνον πολιν των Σεγγοσιαβων (3).

Pline, en faisant le dénombrement des peuples de la Gaule, parle ainsi des Ségusiaves : ***Secusiabbi liberi in quorum agro colonia Lugdunum*** (4).

Enfin, Ptolémée ajoute que : « joignant les Arvernes et dans le voisinage des monts Cemènes, sont établis les Ségusiaves et leurs villes ***Rodumna*** et le ***Forum des Setusiaves*** (5). » Voilà l'ensemble complet de ces témoignages.

D'après César, les Ségusiaves confinaient d'un côté à la province romaine, de l'autre aux Allobroges; ils étaient de plus alliés des Eduens. Suivant Strabon, les plaines que le Rhône traversait, avant d'arriver à Lyon, appartenaient aux Allobroges d'un côté, aux Ségusiaves de l'autre.

(1) César, *De bello gallico*, lib. VII, ch. 64. *Id.*, ch. 80.

(2) Strabon, liv. IV, ch. 3.

(3) Strabon, liv. IV, ch. 1.

(4) Pline, *Hist. nat.*, liv. IV, ch. 18.

(5) Ptolémée, *Enarr.*, liv. II, ch. 7.

Digitized by Google

Selon Ptolémée, les Ségusiaves habitaient dans le voisinage des monts Cévennes, et touchaient aux Arvernes. Il faut comprendre, sous le nom d'Arvernes, les *Vellavi* et même les *Gabali*, que César regarde comme une sous-division d'un même peuple.

Les nations limitrophes des Ségusiaves étaient donc, au nord, les *Ædui;* à l'ouest et au sud-ouest, les *Arverni* et les *Vellavi;* au sud, les *Helvii;* à l'est, les *Allobroges;* ces deux derniers peuples faisaient partie de la province romaine; au nord-est, les *Ambarri*, issus du même sang que les Eduens.

Ainsi, le département de la Loire, depuis Bourg-Argental et St-Bonnet-le-Château jusqu'à Charlieu, tout le département du Rhône, moins la partie du pays de Condrieu qui appartenait aux *Conderates* (1), peuples dépendants de la province romaine, et placés entre le Rhône et la frontière des Ségusiaves, la partie sud du département de l'Ain, telles sont les limites que, d'après les auteurs, je crois pouvoir assigner aux Ségusiaves.

Je n'admets donc pas les *Sebusiani* dont M. Bernard cherche à démontrer l'existence par l'inscription suivante (2):

SILVANO · INVICTO · SACRVM ·
CTETIVS · VETVRIVS · MICIA ·
NVS · PR · ALAE · SEBOSIA
NAE · OB · APRVM · EXIMIAE
FORMAE · CAPTVM . QVEM
MVLTI . ANTECESSO
RES . EIVS · PRAEDARI ·
NON · POTVERVNT · V · S · L · M ·

(1) Walcknaër, *Géographie des Gaules*, vol. I, p. 273, 337.
(2) Orelli, 1603.

Digitized by Google

Le nom d'*Alæ Sebosianæ* que M. Bernard prend pour un nom de femme et qui signifie tout simplement l'*Aile* de cavalerie *Sebosienne* dont *Veturius Micianus* était le commandant, ce nom, dis-je, ne prouve pas plus en faveur des *Sebusiani*, que le mot *Sebaginos* du discours de Cicéron ne prouve en faveur des Ségusiaves. J'admets bien qu'un peuple distinct des Ambarres possédait la partie du département de l'Ain où se trouvent Montluel et Meximieux, mais aussi, je reconnais dans ce peuple les Ségusiaves, suivant l'assertion de Strabon, qui dit que le *pays traversé par le Rhône, avant son arrivée à Lugdunum, appartenait, d'un côté aux Allobroges, et de l'autre, aux Ségusiaves.* Or, quand Strabon dit : « *les plaines du pays des Ségusiaves,* » j'aime à croire qu'il n'entend pas parler des coteaux de St-Clair et de la Pape. J'interprète de la même manière cette autre phrase de Strabon, *la nation des Ségusiaves est placée entre le Rhône et le Doubs.*

Strabon a confondu le Doubs avec la Saône, dans laquelle il se jette; de même qu'en parlant de *Nemetus*, plus tard *Augustonementum* (Clermont), il le place sur la Loire, qu'il confond avec l'Allier, parce que celle-ci le reçoit. Ces erreurs sont fréquentes dans Strabon, et cela ne doit pas étonner, pour une époque où l'on écrivait sur ouï-dire et où, faute de cartes géographiques, il était impossible de se faire une idée juste et très-exacte des lieux qu'on décrivait.

Mais où placer les Ambarres? Leur position résulte du rapport de tous les textes que j'ai cités. Ainsi que je crois l'avoir démontré, les Ambarres ne touchaient pas au

Digitized by Google

Rhône (1). De plus ils étaient alliés et parents des Eduens, donc leurs voisins immédiats. Enfin, la marche oblique des Helvètes semble leur assigner leur place entre la rive gauche de la Saône et la vallée de St-Claude, à la hauteur de Bourg et de St-Rambert. Si les Ambarres eussent été plus rapprochés, ils seraient venus les premiers se plaindre à César, tandis qu'ils ne se présentèrent qu'après les Eduens. Ce sont là, du reste, des questions difficiles que je ne veux ni ne peux trancher.

L'abbé J. Roux.

(*La suite au prochain numéro*).

(1) M. l'abbé Jolibois, dans sa *Dissertation sur le Mediolanum*, n'accorde aux Ségusiaves que la langue de terre qui s'étendait en face de Lugdunum, et dans celle sur le pays des Dombes (pag. 120), il fait construire le temple d'Auguste sur le territoire des Ambarres. Ces assertions sont contraires aux textes de César et de Strabon.

Digitized by Google

PETITE CHRONIQUE LYONNAISE,

COMPRENANT UNE PARTIE DU XVIIIe SIÈCLE,

TIRÉE DE LA CORRESPONDANCE D'UN MAGISTRAT AVEC UN GENTILHOMME DU BEAUJOLAIS.

(1714—1784).

SUITE ET FIN (1).

1768.

Il y a eu, le 27 novembre, une émeute populaire au collége de l'Oratoire; sur les quatre heures de l'après-midi, il s'est attroupé sous la voûte plus de cinq cents personnes armées de haches, qui ont enfoncé la porte d'une ancienne congrégation, transformée en école de médecine, de chirurgie et de dessin. Elles prétendaient qu'on enlevait les enfants et qu'on les disséquait tout vifs en cet endroit. Cette troupe a brisé et saccagé tout l'intérieur, cassé les vitres du réfectoire et menaçait de mettre tout à feu et à sang. La découverte de quelques cadavres dissé-

(1) Voir le tome II de la nouvelle série, p. 181.

Digitized by Google

qués n'a fait qu'augmenter la rage des assaillants. Bientôt ils amoncèlent et brûlent, sous la voûte, les bancs, chaises et boiseries. Les autorités se rassemblent à la salle de la Préfecture. Le P. Langlade, plus mort que vif, croyait que l'on voulait se venger sur la communauté de l'expulsion des Jésuites. Le guet, les arquebusiers et la compagnie-franche sont enfin arrivés. De leur côté, les conjurés, après avoir tout détruit, ravagé et brûlé dans l'école de médecine, veulent pénétrer plus avant et attaquent la maison des Pères et le pensionnat. Ils percent un gros mur et vont dans les corridors menaçant de mettre le feu. On en arrête quelques-uns. L'un d'eux, interrogé sur ce que c'était que cette frénésie, s'écrie : *Ah! c'est une bourde!* et à un oratorien : *Ah! mon père, confessez-moi et puis qu'on me pende.— Tu le seras demain*, lui réplique M. de Bacot (1). Les écoliers s'enfuient, des soldats troublés par leurs cris les couchent en joue et se disposent à tirer, les prenant pour des mutins. Le P. Langlade et ses confrères leur crient de ne pas tirer, lèvent les fusils en l'air avec leurs mains, et donnent aux pensionnaires le temps de se sauver. Les attaques continuant contre la porte, M. de Myons, qui la gardait (2), l'épée à la main, avec des soldats, la fait ouvrir, commande une décharge, et la fait refermer de suite. Cette manœuvre réussit, quelques insurgés sont blessés ou tués, les autres se portent ailleurs, du côté du quai. On a arrêté vingt-huit ou trente personnes.

Cette émeute eut lieu sous le consulat de MM. Leclerc de la Verpillière, prévôt des marchands; Desroys, Bruyère, Rousset et Rambaud, échevins. L'emplacement de l'école de dessin est

(1) Philibert Peysson de Bacot, conseiller à la Cour des monnaies, petit-fils de Jean Peysson, échevin en 1717. Il avait épousé la petite-fille de Pierre Posuel, libraire et échevin en 1709, qui lui avait apporté la terre de Bacot en Beaujolais. Sa famille était des environs de Montélimart.

(2) Barthélemy-Jean-Claude Pupil, seigneur de Myons, conseiller et président de la Cour des monnaies, lieutenant-général de la sénéchaussée, charge qu'il exerça jusqu'en 1764. Il était fils de Jean Pupil et de Catherine Thomé, sa seconde femme, et avait épousé lui-même Marguerite de Sève, fille de Pierre de Sève, baron de Fléchères. La famille Pupil était originaire du Forez

Digitized by Google

occupé accupé actuellement par une fabrique de boutons. Il paraît que le concierge de l'école, importuné par les enfants du quartier, les menaçait brutalement de les faire disséquer; et l'on prétendit que l'un des insurgés avait reconnu le cadavre de son frère mort à l'hôpital et transporté en ce lieu pour servir de sujet.

Le consulat s'adjoignit M. de Flesselles, intendant; M. Peysson de Bacot, procureur-général à la sénéchaussée; M. Pupil de Myons, lieutenant-général de la sénéchaussée, et M. Dugas, lieutenant criminel, très-populaire à Lyon et dont la famille avait beaucoup d'attachement pour les jésuites. Au milieu du tumulte, on entendit des voix crier qu'il fallait brûler les Oratoriens qui n'avaient pas de religion et incendier le palais de l'archevêque, qui les protégeait. Un pareil propos avait été tenu par l'abbé de Glareins chez le libraire Duplain. Ce propos, rapporté à M. de Montazet, archevêque, fut cause d'une très-violente réprimande du prélat envers l'abbé, qui était du parti anti-janséniste.

30 *décembre*. — Le jugement du présidial relatif à l'émeute a été porté à la procédure du chancelier. On croit qu'il n'y aura qu'un cas de mort et un autre de galères. Le dimanche avant Noël, il y eut un petit mouvement entre les pensionnaires du collége et les polissons du quartier. Ils se battirent à coups de pierres, sur la place du Collége, où on les fait passer pour aller à vêpres. La querelle a été calmée de suite. Une grande partie du peuple croit que les Oratoriens cachent chez eux un prince auquel il manque un bras, et que, tous les soirs, on arrête autour du collége des enfants, auxquels on coupe un bras pour l'essayer au prétendu prince.

1769.

8 *Décembre*. — Il vient d'arriver un événement remarquable et sans exemple, à trois lieues de Lyon, mais on ne sait dans quelle province, ni dans quel diocèse. Un curé donnait chez lui un repas de noces pour le mariage de quelque parent, et il s'y trouvait deux officiers. Lorsqu'on en fut au Bourgogne et au Champagne, le vicaire présenta son verre pour en boire comme

Digitized by Google

les autres. L'un des militaires le railla, parce que ce vin n'était pas fait pour lui. Le vicaire voulut saisir la bouteille, et le militaire la défendit au point que le premier, ne pouvant plus autrement se venger, appliqua un soufflet à l'officier. Grande rumeur ; celui-ci voulait anéantir celui qui l'avait frappé. Toute l'assistance s'employa pour apaiser son ressentiment ; le vicaire lui-même, reconnaissant sa faute, se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon publiquement. On crut l'affaire apaisée, et chacun ne pensa plus qu'à la fête. Le lendemain, l'officier souffleté rencontra le vicaire qui allait voir un malade, et voulut absolument laver l'injure dans son sang. Son camarade, qui était avec lui, prêta une épée au ministre de l'Evangile, qui lui servit si bien, qu'il tua raide mort son adversaire. L'autre officier, outré de colère, voulut venger son ami, et reçut à son tour deux coups d'épée qu'on dit être mortels. Le vicaire, étourdi de cette double victoire, a fait consulter M. Goy (1) pour savoir la marche à tenir afin d'avoir des lettres de grâce, et c'est par là qu'on a su cet événement.

1770.

14 *Janvier.* — La Sénéchaussée a défendu le jeu du *vingt et un*. Mme de Rochebaron (2) ne tient aucun compte de la défense. Il est question de la mettre à l'amende.

Le sieur D...., a trouvé une ressource pour gagner de l'argent. Il avait une fille affidée qui lui faisait des déclarations de grossesses dont elle accusait des gens graves par leur âge et leur état, principalement d'honnêtes ecclésiastiques, qui sont plus intéressés à ménager leur réputation. Le sieur D.... les allait trouver, leur faisait part de ce qui se passait, les engageait à éviter un éclat et à accommoder l'affaire sans bruit. On murmurait, on protestait contre la fausseté de l'inculpation, et on

(1) Ce doit être Benoit Goy, avocat, membre de l'Académie de Lyon, mort en 1784, et fils d'Abraham Goy, échevin en 1722, et de Suzanne Trollier.

(2) De la maison de la Rochefoucauld, dans laquelle s'était fondue l'ancienne famille de Rochebaron en Velay.

Digitized by Google

finissait par donner de l'argent, que M. D.... mettait dans sa poche. En dernier lieu, il tira seize louis de M. Vivien, attaché à l'église de Saint-Nizier. Ce dernier fit part de son aventure à ses amis, qui lui conseillèrent de ne pas être dupe de ce manége. On a, par là, découvert la ruse de M. D...., et il a été mis en prison.

6 *Février.* — Trois maisons se sont écroulées, à quatre heures du matin, vis-à-vis le couvent du Verbe-Incarné. Quatre ou cinq personnes ont péri, beaucoup sont grièvement blessées. A cause de cela, on ordonne des visites dans toutes les vieilles maisons, pour obliger à les reconstruire.

26 *Septembre.* — Le tonnerre tombe, à onze heures du soir, sur le clocher de Saint-Just, et enlève du cadran l'heure de midi.

3 *Décembre.* — On prépare les galeries de l'Archevêché pour recevoir la comtesse de Provence et l'empereur, que l'archevêque doit loger dans son palais. On met des balcons aux fenêtres qui n'en ont pas.

11 *Décembre.* — Les administrateurs de la maison des Recluses font faire un nouveau bâtiment, au fond du jardin de cette maison, à cause de l'importance que prend cette œuvre.

M. Crozet lit, à l'Académie, un mémoire contenant des observations sur les défauts du méridien placé sur la colonne des Cordeliers.

L'ambassadeur d'Espagne est à Lyon. Il vit dernièrement, à l'Hôtel-de-Ville, une bague au doigt de Mme de S. T***, et lui demanda si c'était le portrait de son mari ou de son amant : « C'est l'un et l'autre, » répondit-elle. Les sourds et les merveilleux soutiennent qu'elle répondit : « C'est l'un ou l'autre. »

27 *Décembre.* — Querelle entre l'archevêque et les comtes de Lyon ; ces derniers ont donné à l'abbé Monjais (1) la qualité d'historiographe de l'église de Lyon, et c'est ainsi qu'il devait

(1) Faute d'ortographe. Il s'agit ici de l'abbé Antoine Mongez, chevalier et historiographe de l'Église de Lyon, censeur royal, membre de l'Académie de Lyon, né à Aix, en 1723, mort en 1783. (Voir le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, par MM. Pericaud et Breghot).

Digitized by Google

être nommé dans l'Almanach de la ville pour 1771. L'archevêque s'est plaint d'avoir un historiographe de son église à son insu et sans son approbation. Il a envoyé chercher de La Roche, imprimeur, et lui a défendu de donner à l'abbé Monjais cette qualité. De La Roche a allégué l'ordre des comtes ; on croit qu'il obéira à l'archevêque, à la grande mortification des comtes, qui s'étaient flattés d'avoir une distinction réservée aux souverains.

Mort de M. de Boissieu, le médecin (1).

1771.

21 *Décembre*. — M. Le Texier s'est fait faire chez lui un cabinet si voluptueux, orné de peintures, de figures et d'emblêmes si galants, que toute la ville et les dames surtout s'empressent d'aller le voir. Il s'y donne des déjeûners délicieux, il s'y fait des parties fines ; en un mot, c'est la réunion de tous les plaisirs, et la satisfaction de tous les goûts.

Le plan de Perrache a été enregistré au Conseil supérieur. Douze cents ouvriers commenceront à travailler le mois prochain.

1772.

9 *Mars*. — Le 4 de ce mois, le sieur Guyot, notaire, devait être mis en possession de la maison des P. Célestins. Les bâtiments qui donnent sur le quai sont destinés au Conseil supérieur ; ceux de derrière sont réservés pour le séminaire de Saint-Charles, dont les prêtres desserviront l'église érigée en succursale de Saint-Nizier. On donne à chaque religieux douze cents livres de rente viagère, à la charge de se retirer dans toute autre communauté qu'ils choisiront. Sur les biens de cet ordre détruit, on prend trois mille livres de rente pour le séminaire de Saint-Pothin. Diverses circonstances ont empêché le sieur Guyot de réaliser cette prise de possession.

(1) Barthélemy Camille de Boissieu, médecin, né à Lyon, en 1734, fils de Jacques de Boissieu et d'Antoinette Vialis, père du célèbre graveur Jean-Jacques de Boissieu.

Digitized by Google

10 *Juillet.* — Le Consulat supprime les droits de bourgeoisie qui s'exerçaient hors des habitations des privilégiés.

Un chanoine de Lyon avait une servante qui tomba malade, et dont le ventre enfla de manière à faire croire à une grossesse. Le chanoine, qui est fort pieux, était bien en souci, lorsque tout se réduisit à des vers, qu'elle rendit et qu'on lui montra. Lui, toujours persuadé qu'elle était accouchée, cherche à s'en consoler, en disant : « Au moins qu'on les élève bien dans la crainte de Dieu ! »

A la vente du mobilier de M. de Romanans, il y avait un Saint-Jérôme du Dominiquin qui s'est vendu dix-neuf livres. On en offre sept mille à l'acquérenr, qui en demande vingt-quatre mille.

M. Morand commence à travailler à son pont. Il rencontre de graves oppositions de la part de l'Hôpital.

10 *Décembre.* — L'abbé Pernetti est à Lyon. Il retournera à Paris avant Noël. Il vient vendre ses meubles et ranger ses affaires pour aller mourir dans la capitale, où M. de Bollogne lui donne mille écus de pension. Il donnera aussi sa démission de l'Académie.

1773.

3 *Février.* — On a remis au Collége les anciennes inscriptions que la ville avait fait effacer pour en substituer d'autres. Le Consulat refuse de donner des mandats pour ce qu'il doit payer pour l'entretien du Collége.

L'inondation du Rhône dérange les ouvrages de Perrache. Ce dernier soutient, au contraire, que le débordement du fleuve lui est favorable.

9 *Février.* — Le pont de Serin est en très-mauvais état de trois côtés. Il menace ruine, et l'on n'y laisse passer que les piétons.

20 *Février.* — On enregistre, au Parlement, des lettres patentes pour la construction du pont de l'Archevêché et l'emprunt de quatre ou cinq millions que veut faire la ville. L'archevêque,

Digitized by Google

l'intendant et M. Tolozan (1) ont fait de vives sollicitations pour empêcher cet enregistrement. C'est M. de Bellescize qui a poussé ce projet. On ne sait encore si le pont sera en bois ou en pierre.

28 *Fevrier.* — Il passe un courrier annonçant la mort du roi de Sardaigne. On a vu, ces jours-ci, dans une mascarade, un homme étendu sur une planche et faisant le mort, après quoi, cet homme s'est précipité d'un troisième étage sur le quai des Célestins.

Novembre. — Arrivée à Lyon de la comtesse d'Artois; son entrée se fait aux flambeaux; elle loge à l'Archevêché. A son arrivée, on exécute une symphonie suivie d'un feu d'artifice très-humide et très-fumeux, mais qui fit beaucoup de bruit. Un homme est tué par la chûte d'une baguette de fusée. Le lendemain elle va à la messe, à midi, à la Bibliothèque de l'Oratoire entre 5 heures, et, le soir, à la comédie, où l'on joue la *Partie de chasse d'Henri IV* et le *Déserteur*. On se loue beaucoup de son honnêteté, elle a fait au moins 12 révérences en entrant et autant à son départ; elle a un très-beau teint, de beaux yeux, les mains et la gorge fort bien, elle est fort petite. Après la comédie, second feu d'artifice qui répare l'honneur du premier. Le dimanche, les comtes de Lyon lui chantent une messe de leur façon, le soir elle va à un bal paré à l'Hôtel-de-Ville.

19 *Novembre.* — L'Académie de Lyon nomme l'abbé de la Serre, à la place de l'abbé de Pusignieux, démissionnaire.

3 *Décembre.* — Le Consulat fait des accaparements de bois à brûler, pour le vendre et y gagner, il le vend 18 livres. Les marchands de bois y perdent.

Fin décembre. — On a reçu dans la nuit de Noël l'évêque de Mâcon et le comte Oginski, beau-frère du Roi de Pologne, dans la confrérie du Confalon.

(1) Louis Tolozan de Monfort, trésorier de la ville, prévost des marchands, de 1785 à 1790, était fils d'Antoine Tolozan, originaire de Gap, qui acquit une immense fortune dans le commerce des soies, et de Mademoiselle Gesse, fille d'un fabricant. Antoine acheta une charge de secrétaire du roi. Ses armes étaient d'azur à trois étoiles d'or 2 et 1, accompagnées en pointe d'un croissant d'argent.

Digitized by Google

1774.

7 *Janvier*. — MM. les Comtes de Lyon viennent de faire signifier un acte d'appel comme d'abus au Parlement, de l'ordonnance portant réglement pour la discipline de l'église primatiale, comme rendu incompétemment et sans autorité, indépendamment des autres griefs qui seront articulés dans le cours de l'instance.

L'archevêque vient de partir pour Paris, où l'appellent des affaires de toute espèce.

Il est arrivé à Lyon un grand seigneur polonais, appelé le prince Radziwil qui s'est expatrié volontairement à cause des troubles de son pays, après avoir cédé ses biens à son neveu. Il a 5 voitures à sa suite. Le comte Oginski, qui est aussi à Lyon, a reçu une invitation du Grand-Turc de venir se mettre à la tête d'un corps de troupes ottomanes, pour concourir à la délivrance de sa patrie.

14 *Janvier*. — Il y a à Lyon un Anglais, qui depuis deux mois donne des spectacles de courses de chevaux. Il est placé dans la rue d'Auvergne, près des sœurs de la Marmite de l'œuvre des Messieurs. Pour ses adieux, il a donné deux séances au profit des pauvres de la paroisse, et Mme Lobreaux, directrice des théâtres, a fait abandon de son quart.

Le prince Radziwil est partit pour l'Italie, avec un train immense. Il a emporté avec lui, de Pologne, les douze apôtres en or massif, donnés autrefois à sa maison, et il en a fondu et mangé un depuis qu'il a quitté sa patrie. On prétend que chaque apôtre vaut 1800 mille livres.

26 *Janvier*. — M. de La Borde, ci-devant valet de chambre de Louis XV, vient s'établir à Lyon avec sa femme et ses enfants.

(De La Borde, compositeur de musique, auteur de quelques opéras et d'un recueil de chansons en quatre volumes, orné de vignettes dont la plupart sont de Moreau).

29 *Janvier*. — Discussions entre les garçons et les maîtres perruquiers ; ces derniers ne veulent pas que les premiers puissent quitter leurs boutiques, sans leur consentement par écrit et un certificat. Ces garçons prétendent que leur état est libre. Il

Digitized by Google

en résulte que plusieurs barbes n'ont point été faites, plusieurs perruques n'ont point été peignées, et que cinq ou six garçons ont été mis en prison.

31 *Janvier*. — Débordement du Rhône et de la Saône.

6 *Février*. — On parle beaucoup de l'élégance de l'appartement de Mme Caze (1), et de la bonne chair que l'on fait chez elle.

Une maison nouvellement bâtie, sur le nouveau chemin de St-Clair, est écrasée par une chute de pierres et de terre de la montagne ; quatre personnes sont tuées.

14 *Novembre*. — On a affiché à Lyon un avis aux âmes dévotes, de prier pour le pauvre conseil supérieur, décédé le 5 du mois, à 3 heures et quart. Un plaisant a répondu par ces vers :

Pour qui meurt âgé de trois ans,
Quand il serait en cheveux blancs,
Un service est peu nécessaire ;
Et cet avis est très-contraire,
A l'usage de tous les temps.
Dans l'église on ne doit point faire
De prières pour les enfants.

13 *Décembre*. — L'archevêque de Lyon retarde son retour, il est occupé à Paris d'une transaction avec son Chapitre par la médiation de l'évêque d'Autun.

M. de Bellescize a reçu une lettre très-vive du garde des sceaux, à l'occasion d'une femme qu'il avait fait enfermer au château de Pierrescize. La lettre porte que cette femme sera élargie sans délai ; qu'en France, il y a prescription pour le délit de libertinage opposé à la femme, quand il y a eu subséquemment une

(1) La famille des Caze, barons de la Bove, est originaire d'Italie. Milan Caze, trésorier et receveur-général des emprunts de la ville de Lyon, épousa, en 1555, la fille de Jacques David, bourgeois de Lyon. Son arrière-petit-fils, Jean Caze, épousa, à Lyon, en 1640, Marie Huguetan. Ses armes étaient d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux losanges, et en pointe d'un lion de même.

Digitized by Google

conduite honnête; que mal-à-propos il s'était servi pour la faire arrêter d'une lettre de cachet qui lui avait été confiée pour l'histoire des libelles, et enfin que l'intention de sa majesté est que ladite femme se pourvoie contre ses persécuteurs.

M. l'abbé de Bellescize, frère du prévost des marchands, a été nommé à l'évêché de St-Brieuc.

23 *Décembre.* — Mme de Laurencin (1) a remporté un prix, le jour de la Conception, à l'académie de Rouen, avec une pièce de vers, sur le devoir des mères d'allaiter leurs enfants, précédée d'une invocation à la Vierge immaculée, selon l'usage.

1775.

6 *Janvier.* — L'accord entre l'archevêque et les comtes de Lyon se soutient. Le premier article de cet accommodement est l'acceptation du bréviaire. De son côté, l'archevêque, pour prix de cette complaisance, s'engage à six mois de résidence, au lieu de quatre. Cinq comtes ont fait opposition à cet arrangement, ce sont les trois comtes de Montmorillon, les comtes de Pingon et de Beaumont. Ils se fondent sur ce que le bréviaire est rempli d'erreurs et sur ce que, d'après les règles de l'Église, l'archevêque ne peut biaiser sur l'obligation de résidence.

Il vient de s'établir, à Lyon, une manufacture de porcelaines dont les résultats sont très satisfaisants.

8 *Décembre.* — M. de Bellescize, prévost des marchands, part pour Paris. On affiche à l'Hôtel-de-ville ce placard : « Citoyens, à présent que M. de Bellescize est éloigné, défiez-vous de M. Chancey (2) et des notables, parce qu'ils vous ch... du poivre. » allusion aux prétentions de M. Poivre à la prévoté (3).

(1) Ce doit être Marie-Anne-Julienne d'Assier de la Chassagne qui avait épousé Jean-Baptiste-Espérance Blandine, comte de Laurencin, chevalier de Saint-Louis, mort en 1812, grand-père de la marquise de Mortemart. Les Laurencin, selon St-Alais, sont d'origine étrangère, et remontent à Hugues, vivant en 1350. Le premier qui apparait dans les fastes consulaires de Lyon, est Étienne, conseiller de ville en 1470.

(2) Jean Mathieu Chancey, échevin en 1774 et 1775.

(3) Pierre Poivre, naturaliste, de l'Académie de Lyon, mort en 1786. Ce

Digitized by Google

On affiche, à Lyon, un arrêt du conseil, portant suppression de la jurande de boulanger. Permis à tout le monde de vendre librement du pain, au prix fixé par le consulat.

La grippe sévit à Lyon.

1776.

18 *Octobre.* — Un arrêt du conseil ordonne la reconstruction du pont de l'Archevêché en bois, par le sieur Lallier qui aura le vingtième de la dépense pour ses honoraires.

1778.

11 *Octobre.* — A trois heures du soir, le Rhône qui est fort gros renverse le pont qui est à l'entrée de la gare de Perrache.

30 *Octobre.* — Le bureau des finances ordonne à tous les propriétaires de mettre des cornets de descente à leurs maisons.

1779.

29 *Novembre.* — M. de la Harpe vient de quitter Lyon, après avoir été reçu de l'Académie de cette ville. Il y a lu l'éloge de Voltaire, composée pendant son séjour,

1781.

3 *Octobre.* — L'adjudication du pont de l'Archevêché est donnée au rabais. Le prix en est porté à 450,000 livres. Il doit être en bois et pierre; la ville se charge des autres fournitures.

9 *Novembre.* — La porte de Saint-Georges tombe de vétusté, on s'occupe à la réparer.

Lettres patentes accordées à l'Hôtel-Dieu, qui lui permettent de vendre ses terrains des Brotteaux.

14 *Novembre.* — Les négociants se plaignent d'un nouvel établissement, appelé roulage de France, qui n'est autre qu'un privilège exclusif en faveur d'une compagnie, pour les transports de toute espèce de marchandises, au préjudice des rouliers. Ils

fut lui qui fit bâtir la charmante maison de campagne de *la Freta* sur les bords de la Saône.

Digitized by Google

nomment des députés pour aller faire des représentations. Les députés étaient sur le point de partir, lorsqu'ils reçurent l'ordre du Ministre des finances de rester tranquilles.

23 *Novembre.* — Il y a des danseurs de corde à la salle d'Arnaud, à St-Clair. Le spectacle se donne à dix heures du soir.

1783.

8 *Octobre.* — Le frère de M. Montgolfier est à Lyon, il est aussi très-habile dans l'art de faire des globes, c'est un homme très-simple, il se propose d'en faire un à Lyon ; le cercle des Terreaux souscrit pour six cents livres.

10 *Novembre.* — On fait journellement l'essai de quelques ballons fabriqués chez Dumont papetier, place des Jacobins.

1784.

6 *Octobre.* — Le célèbre Volange, acteur du théâtre des Boulevards, plus connu sous le nom de Janot, est à Lyon et joue tous les jours. Il est fort applaudi.

Voici la fin de ces extraits. S'ils ont quelque peu excité l'intérêt des lecteurs, et si je viens à en découvrir d'autres plus dignes de l'impression, je les mettrai en réserve pour les abonnés de la *Revue*.

Le compilateur, MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

HISTOIRE LITTÉRAIRE

OU

BIBLIOGRAPHIE

DE

LA VILLE DE LYON (1).

Prise dans son acception exacte, l'histoire littéraire de Lyon est l'appréciation des ouvrages qui ont été écrits sur cette ville, et l'étude particulière du mouvement des idées et de la civilisation chez les Lyonnais. On peut y attacher encore l'examen des services qu'ont rendus à la raison humaine les hommes de let-

(1) Cette Bibliographie est la dernière des parties supplémentaires de la nouvelle histoire de Lyon, complète bientôt en trois volumes grand in-8, partagés en six tomes dans les exemplaires en grand papier vélin. Ces volumes de suppléments, ainsi que l'atlas, n'ont été tirés qu'au nombre de soixante et quinze exemplaires, donnés à nos divers établissements publics, à quelques bibliophiles et aux amis de l'auteur.

La *Revue du Lyonnais* ne pouvait reproduire les trois mille cinq cents notices dont se compose la bibliographie que nous annonçons ; elle publiera du moins toutes les têtes de chapitres dont l'ensemble formera un précis de notre histoire littéraire.

Digitized by Google

tres et les savants distingués dont Lugdunum a été la patrie. Cependant, si ces travaux n'ont pas été faits pour Lyon et dans Lyon même, leur analyse n'appartient plus à l'histoire littéraire de cette cité. Ampère et de Prony sont deux des plus grandes illustrations lyonnaises, et leurs noms occupent une large place dans le tableau de la marche de l'esprit humain au XIXe siècle; mais de Prony et Ampère ont écrit à Paris, et leur vie s'est écoulée, en très-grande partie, dans la capitale : pourrait-on, sans abus, faire entrer la riche nomenclature de leurs titres scientifiques dans une histoire littéraire de Lyon? Même observation pour Dugas-Montbel, pour Ballanche, pour Lémontey et pour d'autres Lyonnais très-distingués : leur mère-patrie n'a que le droit d'en être fière, et d'enregistrer leurs noms sur la liste de ses enfants illustres. Les matériaux d'une histoire littéraire de Lyon doivent être fournis par cette ville elle-même, ou avoir été préparés pour elle seule; telle est du moins la manière dont j'ai compris cette partie de mes études. Cinquante gros volumes suffiraient à peine pour terminer l'ouvrage du P. de Colonia, sur le plan qu'a suivi le prolixe jésuite; l'Histoire littéraire de la France n'aura pas cette étendue.

Je me suis bien gardé, en écrivant l'histoire de Lyon, de séparer d'une manière absolue les faits littéraires des faits politiques : et les uns et les autres ont contribué aux progrès de la civilisation. Lorsque j'ai retracé les annales de chaque siècle, je me suis soigneusement attaché à mettre en relief les travaux des hommes de lettres et des savants, et à déterminer l'influence qu'ils ont exercée sur les idées. Tous les siècles n'ont pas été également heureux sous ce rapport : beaucoup sont d'une grande stérilité, quelques autres ont été très-bien dotés et m'ont demandé une place considérable. Sidoine, au Ve siècle; Leidrade et Agobard, dans le IXe; dans le XVIe, Philibert Delorme; l'imprimerie représentée par Roville, de Tournes, Dolet et Sébastien Gryphe; grand nombre d'érudits, dont les principaux ont été Bellièvre, Paradin et Du Choul; parmi les poètes, Pernette du Guillet et Louise Labé; au XVIIe siècle, Menestrier, Colonia, Spon, Vergier; au XVIIIe, l'Académie : tels sont les noms et les

Digitized by Google

faits sur lesquels j'ai dû insister. Cette partie de mon travail est faite, il n'y avait pas lieu de m'en occuper de nouveau ; mais une partie bien importante de l'histoire littéraire, la Bibliographie, n'a été qu'indiquée.

Quelque considérable que soit le nombre des notes bibliographiques dont la nouvelle histoire de Lyon est accompagnée, je n'ai cependant pas cité la plus grande partie des écrits dont nos annales ont été l'objet. Renfermé dans des limites nécessairement étroites, j'ai dû me borner à indiquer, pour chaque époque ou pour chaque ordre de faits, les ouvrages principaux ; mais beaucoup échappaient à toute occasion d'une mention. Il n'y avait, au reste, aucune possibilité, dans ces notes, de faire de la bibliographie proprement dite, c'est-à-dire de décrire les éditions et d'en apprécier le mérite au point de vue de l'exécution matérielle. Cependant la bibliographie de Lyon est un sujet extrêmement riche : en effet, non seulement elle se compose de livres d'un haut mérite littéraire, mais elle comprend encore, dans ses cadres, bon nombre de ces ouvrages rares et singuliers, qui sont si fort recherchés aujourd'hui. J'ai cru qu'une étude particulière des ouvrages dont les diverses parties de l'histoire de Lyon avait été le sujet, serait une de mes tables les plus importantes et les plus utiles. Successivement conservateur des deux Bibliothèques publiques de la ville de Lyon, ainsi que des collections de l'Académie, et de plus occupé de la rédaction du catalogue général des livres qui sont réunis au Palais des Arts, j'ai eu de grandes facilités pour préparer et pour vérifier mes matériaux. A très-peu d'exceptions près, tous les livres et tous les manuscrits que je vais décrire ont passé plusieurs fois sous mes yeux. Autant que je l'ai pu (et bien rarement j'en ai été empêché), j'ai copié les titres sur les originaux eux-mêmes, et c'est toujours les volumes en main que j'ai comparé les diverses éditions d'un même livre. J'ai dû à cette méthode, constamment observée, de nombreuses rectifications et quelques découvertes.

La Bibliographie de Lyon est un sujet neuf ; aucun travail de quelque étendue et de quelque mérite n'existe encore en ce

Digitized by Google

genre. Il n'y a pas même de fragment qu'on puisse citer, à l'exception toutefois d'une Bibliographie récente sur l'histoire de la révolution à Lyon. Menestrier s'est préparé à son grand travail par un livre qu'il a intitulé : *Les divers Caractères des Ouvrages historiques, avec le plan d'une nouvelle Histoire de la ville de Lyon ;* mais il n'a pas eu l'intention de faire et n'a pas fait une bibliographie spéciale. Même observation sur une dissertation qui porte le titre de *Bibliothèque historique des Ouvrages qui peuvent servir à l'histoire de Lyon, manuscrit de la Bibliothèque de la ville :* à peine cent cinquante ouvrages y sont indiqués, et encore ne le sont-ils pas d'une manière exacte. C'est encore assez peu de chose que le recueil, selon l'ordre des matières, des articles sur Lyon qui sont épars dans les cinq volumes in-folio du P. Lelong. Mon prédécesseur Delandine n'a trouvé dans sa *Bibliographie lyonnaise* que le sujet d'un mémoire très-pauvre. Dans une Bibliographie récente de la France, M. Girault de Saint-Fargeau a consacré un chapitre au département du Rhône et un autre à la ville de Lyon ; il est difficile d'accumuler plus d'erreurs dans un espace donné : peu de livres sont indiqués, beaucoup de noms sont mutilés. Il y a de bonnes indications, bien qu'en petit nombre, dans les ouvrages estimés de MM. Beuchot, Brunet et Quérard, mais ce ne sont que de très-insignifiants matériaux. Encore une fois, la Bibliographie lyonnaise était entièrement à faire.

Cependant toute l'histoire littéraire de la seconde ville de France est là ; c'est là que se trouvent les sources de notre histoire politique. C'est faute de connaissances bibliographiques suffisantes que quelques historiens modernes de notre pays sont demeurés si fort au-dessous de leur sujet. Ils ont peu lu, peu comparé : aussi ont-ils ignoré un grand nombre de faits, et bien mal raconté la plupart de ceux dont ils parlent. Les devoirs de l'historien doivent être pris plus au sérieux.

Je mentionnerai dans la Bibliographie plus de trois mille cinq cents ouvrages imprimés ou manuscrits, qui se rapportent à l'histoire de Lyon. Une analyse raisonnée de chacun d'eux eût donné à cette étude des proportions trop considérables, et aurait

Digitized by Google

présenté d'autres inconvénients. On ne trouve, dans ce répertoire, qu'assez peu d'écrits originaux et de livres d'un haut mérite : la médiocrité abonde. Une autre méthode me conduisait au même but : j'ai rangé ces trois mille cinq cents ouvrages, selon l'ordre des matières, en dix-sept séries, et placé en tête de chaque classe des considérations générales, dans lesquelles j'ai cherché à caractériser ce qui avait été fait et ce qu'il restait à faire, en m'arrêtant seulement aux noms et aux ouvrages capitaux.

Une Bibliographie de Lyon complète n'est pas possible ; quelque vaste que puisse être une collection de livres et de manuscrits sur nos annales, elle ne saurait tout posséder, et une multitude d'écrits divers lui échappe toujours.

Il ne faut pas confondre avec la Bibliographie lyonnaise, ou recueil des ouvrages qui ont été écrits sur un point quelconque de l'histoire de Lyon, les livres dont des Lyonnais sont les auteurs : ceux-ci, en effet, appartiennent exclusivement à l'histoire littéraire de la cité, il en a été question autre part. A l'indication des ouvrages imprimés j'ai réuni celle des manuscrits : tous ceux qui existent soit dans la Bibliothèque de la ville, soit dans les collections de l'Académie, soit enfin aux Archives de la ville ou de la préfecture, ont été le sujet de courtes notices. J'ai fait mention d'un certain nombre d'autres qui se trouvent soit dans la Bibliothèque nationale de Paris, soit dans les collections particulières. Le chiffre de la quotité de ces manuscrits ne saurait être déterminé ; on ne peut même avoir à cet égard des données approximatives. Chaque collection, chaque bibliothèque a les siens : les plus considérables sont connus, les autres importent assez peu.

Quelques recueils contiennent des écrits sur l'histoire de Lyon, très dignes d'être lus : tels sont les *Archives du département du Rhône*, les *Mélanges de M. Bréghot du Lut*, et la *Revue du Lyonnais*. Les désigner par le titre collectif, ce n'eût point été assez ; j'ai cru devoir faire le dépouillement de chaque volume, et reporter en leur lieu les matériaux divers dont il était composé.

Digitized by Google

La Bibliographie de Lyon est tellement riche, que l'ordre alphabétique eût été le désordre. Réunir tous les écrits qui appartiennent à un même ordre de faits ou d'idées, c'est faciliter les recherches en leur donnant plus de certitude et d'intérêt. Ce n'est point encore l'ordre alphabétique, c'est l'ordre chronologique que j'ai cru devoir adopter pour chaque série ; il a un mérite littéraire qu'on ne saurait lui contester.

Plusieurs ouvrages sur Lyon sont non-seulement de bons livres, mais encore de beaux livres. Pendant la dernière moitié du XVIe siècle, les imprimeurs veillaient avec un soin extrême à la correction des textes et à la bonne qualité du papier. Ce n'est point tout : ils embellissaient souvent leurs éditions, et surtout les romans de chevalerie, de majuscules ornées, de fleurons, d'encadrements et de vignettes sur bois, dessinés avec infiniment de goût et fort bien gravés. Ces mérites divers font rechercher un certain nombre de livres lyonnais, que recommandent aux bibliophiles les noms de Roville, de Dolet, de Jean de Tournes et d'Huguetan. Certaines éditions de Jean de Tournes ont acquis une valeur bien supérieure à celle des Elzévirs les plus rares et les plus recherchés.

J'ai parlé ailleurs des gravures sur bois, dont le petit Bernard parait les livres de Roville et de Jean de Tournes ; les encadrements du *Delectus amicorum* et ceux des *Métamorphoses d'Ovide* n'ont pas un mérite moindre. Selon M. Jacques-Charles Brunet, Lyon est probablement la première ville de France où l'on ait adapté à des livres l'usage de la gravure sur métal : d'abord, en 1488, dans les *Pérégrinations de Le Huen*, puis dans l'*Epitome des rois de France*, ensuite dans l'*Apocalypse* de Jean Duvèt, et enfin dans le *Pinax* de Woeriot.

Dans le XVIIe siècle, les imprimeurs lyonnais décorèrent quelques-uns de leurs livres de tous les ornements de la gravure. Menestrier recherchait beaucoup pour ses ouvrages ce genre de mérite ; la plupart sont parés de vignettes tantôt intercalées dans le texte, tantôt tirées à part, et presque toutes très-bien exécutées. C'est ce que fit aussi le P. de Colonia pour son ouvrage sur les antiquités lyonnaises. Antoine Huguetan, libraire

Digitized by Google

de Lyon, fit graver avec soin un très-grand nombre d'armoiries pour les généalogies de son *Histoire de Bresse et de Bugey*; peu de libraires aujourd'hui oseraient se charger d'une publication si dispendieuse. Malgré les gravures dont elle est ornée, l'*Histoire de Lyon* par le P. Saint-Aubin n'est rien moins qu'un beau livre. Négligée, ou plutôt abandonnée pendant plus d'un siècle, l'ornementation typographique a reparu, non sans éclat, dans quelques-uns des livres récemment imprimés à Lyon : on n'aurait pas fait mieux au temps de Roville et de Jean de Tournes.

Avant d'aborder la bibliographie lyonnaise proprement dite, je dois m'occuper d'un sujet d'un haut intérêt pour les bibliophiles de tous les pays.

I.

ÉDITIONS LYONNAISES,

LIVRES RARES, FACÉTIES, ETC.

Il est une classe de livres qui, sans être étrangère à notre histoire artistique ou littéraire, mérite un rang à part par sa haute importance : elle se compose des éditions lyonnaises, livres rares, curieux, singuliers, dont beaucoup remontent à l'enfance de l'art typographique ; enfin de trésors dont les bibliophiles font à juste titre un si grand cas, et qui seuls conservent toute leur valeur. Inutile, sans doute, à l'histoire politique, cette classe de livres lyonnais appartient de très-près à l'histoire littéraire ; elle fait connaître les noms et les ouvrages d'une multitude d'écrivains du pays qui n'ont point assez marqué pour prendre rang dans le tableau des progrès de la civilisation, et qu'on ne saurait cependant condamner, sans trop de rigueur, à un oubli complet. Quant aux bibliophiles, peut-être me sauront-ils quelque gré de ce chapitre,

Digitized by Google

de tous, sans doute, celui qu'ils consulteront le plus volontiers.

Comme valeur matérielle, les éditions lyonnaises ont un prix infiniment supérieur à celui des meilleurs des livres dont l'histoire de Lyon a été l'objet. Parmi ceux-ci, peu, infiniment peu sont recherchés; et quand leur condition n'a rien d'exceptionnel et d'extraordinaire, ils sont au rang des livres les plus communs. Il n'en est pas ainsi des éditions lyonnaises; les amateurs se les disputent avec acharnement dans les ventes publiques, et en élèvent le prix jusqu'à un chiffre énorme.

J'ai raconté, dans l'histoire de la civilisation à Lyon pendant le XVe siècle, l'établissement de l'imprimerie dans notre ville, art nouveau qui prit promptement beaucoup d'extension et d'importance. J'ai dit quels avaient été nos anciens typographes, et quels livres étaient sortis de leurs presses les premiers. Sur la foi de quelques hommes de lettres, j'ai présenté Barthélemi Buyer non comme un imprimeur, non comme un ouvrier qui exerçait de ses mains la profession de typographe, mais comme un capitaliste qui prêtait à l'imprimeur véritable, Guillaume Leroy, sa maison, son crédit et de l'argent. Depuis que j'ai transcrit, pour ce chapitre, tant de souscriptions de livres sortis des presses des deux associés Buyer et Leroy, mon opinion s'est modifiée. Buyer se donne dans ces lignes officielles comme un typographe; il prend très positivement le titre d'imprimeur. On lit sur plusieurs livres ces mots qui ne me paraissent pas susceptibles d'interprétations diverses, *imprimé* par Barthélemi Buyer; comment donc conserver raisonnablement des doutes en présence de témoignages si directs? Au reste, les deux opinions ne me paraissent nullement inconciliables: Barthélemi Buyer établit dans sa maison l'imprimerie naissante; il mit ses capitaux à la disposition de Guillaume Leroy, et se fit ensuite imprimeur.

Je n'ai point fait une classe particulière de ces livres du premier âge de l'imprimerie, auxquels on donne le nom d'*incunables*; plusieurs considérations m'en ont détourné. On a publié un catalogue des livres qui sont sortis des presses de Lyon depuis 1473 jusqu'à l'an 1500, travail à refondre dont les matériaux sont empruntés, à peu près en totalité, au *Manuel* de M. Brunet. Cette

Digitized by Google

liste embrasse une période de vingt-sept ans, et contient environ quatre cents ouvrages, soit latins, soit français. Mais tous ces *incunables* n'ont pas la même valeur; beaucoup, parmi les latins, ne présentent qu'un médiocre intérêt et sont peu recherchés. La typographie lyonnaise a reproduit, de 1473 à 1500, quelques ouvrages classiques, entre autres divers écrits de Cicéron et d'Ovide, un Virgile, un Horace, deux éditions de Juvénal, trois de Perse, et quatre de Térence: cependant ces livres, malgré leur ancienneté, ont peu de prix. Les bibliophiles négligent, à peu près tout-à-fait, les livres latins de la même époque sur le droit, sur la théologie et sur la philologie: il n'en est pas de même des livres imprimés en langue française pendant le dernier tiers du XVe siècle; presque tous sont en haute estime et sont devenus de précieux trésors pour une bibliothèque. Je devais donc, faisant un choix, signaler les livres vraiment rares et précieux, et écarter les autres. Quelle extrême limite aurais-je d'ailleurs assignée à cette classe de livres? Ce ne pouvait être évidemment l'année 1500, un très-grand nombre d'ouvrages, considérés comme incunables, sont postérieurs à cette époque. Je ne pouvais adopter l'ordre des matières, ici d'une évidente inutilité. Pour faciliter les recherches, c'est l'ordre alphabétique que j'ai dû adopter: il ne s'agissait que d'un répertoire bibliographique. Mon intention, je le répète encore, a été de faire connaître par leur titre, non tous les livres qui ont été imprimés à Lyon pendant les trois premiers siècles de la typographie, mais ceux là seulement qui sont rares, précieux, et dignes d'être recherchés à un titre quelconque.

Mais il y a des observations à présenter sur ces qualifications « rares et précieux » appliquées aux livres; elles n'ont rien d'absolu, et varient selon les temps et le goût des bibliophiles. Tel livre lyonnais, fort recherché aujourd'hui, ne l'était point du tout il y a quelques années; tel autre, que l'on délaisse maintenant, sera peut-être dans d'autres temps très-estimé par les bibliophiles. Cet ouvrage est rare et précieux aux yeux de cet amateur, et ne l'est point pour d'autres: chacun a ses goûts et ses préférences. Un catalogue qui satisfasse tout le monde est

Digitized by Google

donc impossible ; beaucoup trop considérable pour quelques bibliophiles, celui-ci pourra paraître incomplet à d'autres. J'ai commis volontairement beaucoup d'omissions : il s'en faut de beaucoup que tous les livres qui portent le nom de Jean de Tournes, de Roville, de Dolet ou de Rigaud, aient une grande valeur ; beaucoup n'ont qu'un prix infiniment médiocre. D'autres livres lyonnais, sortis des mêmes presses, n'ont quelque valeur qu'autant qu'ils sont très-bien reliés ; leur excellente condition en fait à peu près tout le mérite : il y a donc un choix à faire parmi les éditions lyonnaises ; les plus recherchées sont les poètes français du XVIe siècle, en petit format.

Les plus importantes de ceux de ces livres qui appartiennent à l'histoire ecclésiastique sont le *Compendium* du cardinal Lothaire, imprimé en 1473 par Buyer ; la *Légende dorée* de 1476, par le même ; la *Vie de Ihesuschrist* qui porte la même date ; la *Bible latine de Lathom*, réimprimée par Reinhard et par Martin Husz ; l'édition de 1481 du *Procès de Bélial*, les *Vies des Saints* de Jehan Dupré, le *Directoire de conscience de* 1488, l'édition latine de l'*Imitation de J.-C.* et la *Passion du Christ*, données en 1489 par Trechsel ; l'*Opus tripartitum* de Pierre Mareschal ; les *Sermons d'Olivier Maillard*, les *Miracles de Marie*, sortis des presses de Claude Nourry ; diverses éditions du *Blason des armes*, données par Claude Nourry ; les beaux *Recueils de figures sur l'histoire sainte*, publiés par Trechsel en 1538, et par Roville en 1565 ; les *Emblèmes* de Guillaume Gueroult, par Balthazar Arnoullet ; les *Quadrins historiques* de Jean de Tournes, l'*Apocalypse* de Jean Duvet, et le *Fouet des jureurs*. On remarque, parmi les livres de morale, le *Speculum humanæ vitæ*, sorti des presses de Buyer en 1477 ; plusieurs éditions, données par Guillaume Leroy, Buyer et Matthieu Husz, du *Miroer de la vie humaine* ; le *Chapelet des vertus*, par Leroy ; le *Dialogue des créatures*, le *Doctrinal de Sapience*, le *Pélerin de vie humaine*, diverses éditions du *Cathon françois*, la *Doctrine des saiges*, le *Mirabilis liber*, les nombreuses éditions données par Jean Frellon des *Images de la mort*, le *Petit courtisan*, et le *Théâtre des bons engins*.

Digitized by Google

Dans la section de l'histoire et des chroniques, on distingue les éditions de 1477 et de 1481 de l'*Arbre des batailles*, le *Mirouer historial* de Buyer, le *Valère-Maxime* de Husz, la *Destruction de Iherusalem* de Jacques Maillet, le *Robert Gaguin* de Treschsel, la *Mer des histoires* de Jean Dupré, les *Chroniques des rois de Bourgogne*, et celles d'*Austrasie*; les éditions, données par Gilbert de Villers et par Olivier Arnoullet, de la *Vie et des gestes du preux chevalier Bayard*; les *Prouesses de Bertrand Duguesclin*, le *Froissart* de Jean de Tournes, l'*Epitome des faicts des rois de France*, le *Palais des nobles dames*, le *Discours sur la castramétation chez les anciens Romains*, les *Mazures de l'Ile-Barbe* par Claude le Laboureur; les *Pleiades* du sieur de Chavigny, l'*Histoire de Lyon* du P. Menestrier, l'*Histoire de Bresse* de Guichenon, publiée par Huguetan. D'autres ouvrages, qui appartiennent à cette section, ont été indiqués ailleurs.

Il y a souvent peu de différence, au moyen-âge surtout, entre l'histoire et le roman; ces deux genres de littérature sont voisins l'un de l'autre. De toutes les branches de la Bibliographie lyonnaise, la plus féconde et la plus riche est celle qui est relative aux romans de chevalerie; leur nombre est considérable. Voici les principaux, selon l'ordre des dates: le *Baudoyn, comte de Flandres*, de 1488; le *Pierre de Provence*, de Guillaume Leroy; la *Mélusine*, de Husz; le *Roman de Prudence*, les *Prouesses du vaillant Hercule*; plusieurs éditions du *Recueil des histoires de Troye*; le *Fier à bras*, imprimé par Leroy, le *Valentin et Orson*; le *Livre du chevalier Janson* et *de la belle Médée*, imprimé en 1491; l'édition des *Quatre filz Aymon*, donnée en 1497 par Jehan de Vingle; l'*Histoire du vaillant Artus*; la *Vie du terrible Robert le Dyable*; le *Blason des armes*; le *Livre des trois filz de roys*; plusieurs romans imprimés par Claude Nourry, entre autres l'*Histoire de Giglan, Paris et la belle Vienne*, *Ogier le Danois*, et les *Prouesses de Galien Restaure*. Olivier Arnoullet semble s'être voulu faire une spécialité de la publication des romans de chevalerie; il a fait paraître successivement *Huon de Bordeaux*, le *Roi Florimond*, le *Roman de la belle Hélayne*, le *Roi Alexandre*, *Guérin Meschin*, le *Chevalier*

Digitized by Google

Milles et Amys, le *Chevalier de Hantonne*, le *Chevalier Delibere*, *Hector de Troye*, *Maugis d'Apremont*, *Geoffroy à la grant dent*, et *Guillaume de Palerme*. Pierre de Sainte-Lucie, dit le Prince, a imprimé *Jehan de Paris*; Barnabé Chaussard, le *Mirouer des femmes vertueuses*. Je ne dois oublier ni *Palmerin d'Angleterre*, ni les *Amours d'Ismenias*, ni *don Flores de Grèce*. On doit à Benoist Rigaud de charmantes éditions de romans de chevalerie en petit format, tels que le *Chevalier Dore* et la *Pucelle*, *surnommée Cœur d'acier*, les livres nombreux des *Amadis*, *Primaléon de Grèce*, le *Nouveau Tristan*, *Palmerin d'Olive*, *Gérard d'Euphrate*, la *Devise des armes*, les *Quatre fils Aymon* et *Lancelot du Lac*. Enfin, François Arnoullet a publié la *Chronique de Turpin*, *Godefroy de Bouillon*, et d'autres romans encore. Je pourrais ajouter à cette liste les romans qui ont paru chez Pierre Rigaud et chez d'autres imprimeurs-libraires de Lyon : ces éditions nombreuses, imprimées pour la plupart en caractères gothiques, sont ornées de gravures sur bois. Quand les exemplaires sont bien conservés, leur valeur est considérable.

La classe des voyages et de la géographie fournit beaucoup moins de volumes précieux ; on ne peut guère citer que le Livre appelé *Mandeville*, sorti des presses de Buyer en 1480, ainsi que les *Saintes Pérégrinations de Jérusalem*, par Bernard de Breydenbach, tant de fois réimprimées en plusieurs langues, et dont la première édition lyonnaise est de 1488. On peut cependant indiquer encore l'*Itinéraire de la Terre-Sainte*, les *Voyages au Pérou* et *aux Florides*, les *Navigations du sieur d'Arfeville*, et les *Pérégrinations de Jean Polerne*.

Quelques éditions précieuses de *Mystères*, de *Moralités* et de *Sotties*, appartiennent aux presses de Lyon. Les plus recherchées sont la *Destruction de Troye la grant*, imprimée par Husz en 1485 ; la *Passion de notre Sauveur*, de 1490 ; la *Patience de Job*, la *Vie et mystère de saint Jean-Baptiste*, le *Sacrifice d'Abraham*, la *Vie de madame Saincte-Barbe*, le *Mystère de la jeune fille qui se voulut abandonner à péché pour sauver son père et sa mère*, la *Moralité de l'Orgueil*, la *Moralité de*

Digitized by Google

l'Enfant prodigue, l'*Histoire de l'Enfant ingrat*, la *Vie de Marie Magdelaine*, et la *Moralité de l'Enfant de perdition qui pendit son père et tua sa mère*. Les bibliophiles recherchent avec un grand empressement, parmi les publications relatives à l'ancien art dramatique, l'édition du *Lyon marchant*, donnée en 1542 par Pierre de Tours ; la *Marguerite des Marguerites*, de Jean de Tournes ; les tragédies de *Timothée*, de *Philoxène*, de *Gaspard de Coligny*, de *Sophonisbe*, de *Didon*, du *Marchand converti*, celles de Pierre Matthieu, et les comédies facétieuses de Pierre de l'Arivey. Plusieurs éditions des Théâtres de Jodelle et de Robert Garnier ont paru à Lyon ; il sera question ailleurs du moderne théâtre lyonnais.

Beaucoup d'éditions lyonnaises de vieux poètes ont une grande valeur ; on estime surtout celles qui sont imprimées en petit format : ce sont des bijoux typographiques. Voici les plus estimés de ces recueils de vers : le *Roman de la Rose*, par Guillaume Leroy ; le *Congie prins du siècle séculier*, le *Giroufflier des dames*, les *Rondeaux nouveaux d'amour*, le *Recueil des repues franches*, les *Œuvres de maistre Coquillard*, le *Débat de l'homme et de l'argent*, les *Poésies de Charles Fontaine*, le *Panégyrique des demoiselles*, les *Opuscules d'amour* d'Heroet de Laborderie, le *Combat de mal advisé avec sa Dame*, le *Chant des Seraines*, l'*Histoire du beau Narcissus*, les *Poésies facétieuses* de Jacques Tahureau, les *Œuvres poétiques* de Pierre de Cornu, le *Cavalier parfait* du sieur de Trellon, la *Muse folâtre*, les *Serées* de Guillaume Bouchet, etc., etc. Parmi ces livres rares et recherchés, on compte de nombreuses et très-précieuses éditions des Poésies de Jean et de Clément Marot, imprimées par François Juste, Dolet, Roville et Jean de Tournes. Un exemplaire broché de l'édition originale de Pernette du Guillet, imprimée en 1545 par Jean de Tournes, et qui valait, au jour de sa publication, environ soixante-quinze centimes, a passé dans l'admirable cabinet d'un bibliophile qui l'a obtenu au prix de onze cents francs, et n'a pas cru l'avoir payé trop cher. Un autre bibliophile s'est trouvé heureux d'acquérir pour la somme énorme de sept cents francs, la Louise Labé du même

Digitized by Google

Jean de Tournes, publiée en 1555 ; d'autres n'attacheraient pas une valeur moindre à l'édition de 1556. Ces éditions, en petit format in-16 ou in-12, des poètes lyonnais du XVIe siècle, sont devenues d'une insigne rareté.

Il est une classe d'autres livres lyonnais sans intérêt pour l'histoire, assez souvent sans la moindre valeur littéraire, parfois très-mal imprimés sur un détestable papier, et cependant si recherchés que la valeur d'un seul dépasse celle d'une bibliothèque entière. Jamais leurs heureux possesseurs n'ont essayé d'en lire une page ; ces livres n'existent que pour être vus, bien qu'ils n'aient d'ordinaire aucun mérite typographique. Ces écrits, qui ne sont pour la plupart que des opuscules en quelques feuillets et en petit format, jugés intrinsèquement, sont peu dignes de la haute faveur dont ils jouissent ; pourtant les bibliophiles se les disputeront longtemps dans les ventes publiques : ce sont de petits livres singuliers, des facéties, des recueils de contes. Je citerai, dans cette classe, le *Petit fardelet des faictz, de* 1443, l'édition du *Songe du Vergier*, imprimée par Jacques Maillet en 1491 ; plusieurs rares et précieuses éditions de la *Grand nef des folz et des folles*, le *Livre et l'Evangile des Connoilles* de Jean Mareschal, la *Grant danse Macabre de* 1499, le *Sermon joyeux à tous les fols*, le *Songe doré de la pucelle*, la *Danse des aveugles*, les *Faintises du monde*, les *Proverbes dorés*, le *Débat de l'homme mondain et du religieux*, le *Purgatoire des nouveaux mariés*, le *Grand chemin de l'Ospital*, le *Parangon des nouvelles honnestes*, les *Petits fatras d'un apprenti*, le *Blason de Brou*, et l'*Esperon de discipline* d'Antoine Du Saix, ouvrage dont un exemplaire sur vélin a coûté plus de deux mille francs à un bibliophile lyonnais ; la *Source d'honneur*, le *Papillon de Cupido*, l'édition originale des *Prophéties de Nostradamus*, l'*Espadon satyrique*, l'*Amant ressuscité de la mort d'amour*, *etc.*, *etc.*, *etc.* Il est difficile de prévoir à quel prix serait porté, dans une vente publique à Paris, à Bruxelles ou à Londres, l'exemplaire unique qui existe (chez M. Coste) de la *Farce des théologastres*. D'autres écrits du même genre doivent être cités ici ; ce sont : la *Farce du Curia* qui trompa, par finesse, la fem-

Digitized by Google

me du laboureur, la *Farce de Poncette* et de l'*Amoureux transy*, et la *Farce du Valet à tout faire.*

L'imprimerie lyonnaise a produit un nombre assez considérable de Facéties célèbres parmi les bibliophiles ; les principales sont : les *Quinze joyes de mariage*, le *Doctrinal des filles*, le *Doctrinal des nouveaux mariés*, le *Caquet des bonnes chambrières*, le *Débat de l'hiver et de l'esté*, le *Livre de maistre Reynard et de dame Hersant*, les *Ténèbres du mariage*, le *Chasteau de Labour* par Pierre Gringore, la *Tricarite*, le *Blason des basquines*, le *Courrier facétieux*, les *Comptes amoureux* par madame Flore, le *Formulaire récréatif de Bredin*, le *Recueil des exemples de la malice des femmes*, les *Statuts de la compagnie des Saouls d'ouvrer*, le *Discours des deux Savoyards qui changèrent de femmes*, le *Procez et amples examinations sur la vie de Caresme prenant*, suivi d'opuscules dont je ne donnerai que trop tôt les titres ; les *Plaisants prologues et paradoxes de Bruscambille*, le *Chasse ennuy* de Louis Garon.

Quelques-unes de ces Facéties, imprimées à Lyon, ont en outre un sujet lyonnais : telles sont la *Complainte de François Garin*, le *Recueil faict av vray de la chevauchée de l'âne*, le *Colloque des trois suppôts*, les *Plaisants devis du seigneur de la Coquille*, les *Bigarrures du seigneur des Accords*, la *Réformation des dames de Paris par les dames de Lyon*, l'*Histoire facétieuse de la femme du tailleur d'habits*, l'*Entrée magnifique à Lyon de Bacchus avec madame Dimanche grasse*, la *Sibylle lyonnaise*, la *Ville de Lyon en vers burlesques*, *etc.*

Quelques éditions lyonnaises de contes ont une haute valeur : il faut placer en première ligne l'édition de 1532 des *Grandes et inestimables chroniques de Gargantua*, bientôt suivie par les rares et très-précieuses éditions données par François Juste du *Gargantua et du Pantagruel* de Rabelais. On recherche comme livres rares les imitations suivantes du facétieux ouvrage du curé de Meudon : le *Nouveau Panurge*, le *Voyage aux îles inconnues*, la *Sciomachie*, le *Très-éloquent Pandarnassus*. Plaçons parmi les conteurs quelques livres curieux : les *Cent nou-*

Digitized by Google

velles nouvelles imprimées par Olivier Arnoullet, et une édition lyonnaise des *OEuvres de Bonaventure Desperriers.*

Les sciences, il faut bien le dire, ne fournissent pas, à beaucoup près, autant de trésors à la Bibliographie lyonnaise ; cependant on peut indiquer, dans cette classe de livres, la rare et précieuse édition de la *Chirurgie de Guy de Chauliac*, donnée en 1477 par Barthélemy Buyer ; le *Guillaume de Salicet*, imprimé en 1492 par Matthieu Husz ; le *Platine en Françoys*, de François Fradin ; le *Calendrier des Bergiers*, de Claude Nourry, 1513 et 1524 ; le *Trésor des poures*, le *Plaisant jardin des recettes* ; le *Traité des hernies*, de Franco ; une édition du *Traité des poissons*, de Rondelet ; et la *De varia quercus historia*, de Du Choul.

Il est des livres rares et précieux qu'on ne peut ranger dans aucune catégorie, ils n'ont pas de genre bien déterminé ; tels sont le *Champion des dames* et l'*Estrif de fortune*, par Martin Franc ; le livre nommé *le Propriétaire des choses*, le *Livre des quatre choses*, l'*Ospital d'amour*, l'*Art de fauconnerie*, la *Phisionomie des songes*, l'*Epistre du chevalier gris*, le *Livre de Tailleuent*, la *Vie des trois Maries*, le *Livre des marchands*, le *Jardin de plaisance*, le *Matheolus*, les *Lunettes des princes*, l'*Amie de cour*, les *Propos rustiques*, de maistre Léon Ludolfi ; *les Dicts des sept saiges de Grèce*, *les Pourtraicts divers*, de Jean de Tournes ; *les Devises héroïques*, de Claude Paradin ; *les Paradossi*, de Landi ; le *Catholicon des maladuisez*, la *Désolation des frères de robe grise*, la *Polymachie des marmitons.* C'est dans cette classe que j'ai inscrit bon nombre d'ouvrages fort recherchés, de Symphorien Champier et d'Estienne Dolet.

Dans un chapitre de Mélanges sur la littérature moderne, j'ai donné les titres de quelques écrits singuliers d'auteurs lyonnais contemporains. Enfin, pour compléter le tableau des productions des presses de Lyon, j'ai cru devoir emprunter au catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleine la liste des pièces de théâtre composées par des Lyonnais, et représentées sur les divers théâtres de Lyon depuis 1747 jusqu'à nos jours.

J'ai eu d'abord l'intention d'ajouter aux articles des livres ra-

Digitized by Google

res et recherchés l'indication de leur prix d'après les ventes publiques les plus célèbres ; mais de mûres réflexions m'ont fait renoncer à cette pensée. Il y a trop d'arbitraire dans les appréciations de cette nature, trop de fluctuations dans la valeur matérielle de ces ouvrages. M. Brunet a donné, à des distances assez rapprochées, quatre éditions de son excellent *Manuel du libraire*, et quatre fois il a été obligé de modifier considérablement ces évaluations; nul doute qu'il n'y fut encore contraint s'il publiait aujourd'hui une édition nouvelle de son répertoire. Les éditions dites *princeps* ont une valeur tantôt considérable et tantôt médiocre : il suffit d'ailleurs du caprice de deux ou trois riches bibliophiles pour élever le prix de certains livres rares à un chiffre extravagant, qui ne doit pas servir de règle. Qu'un hasard jette dans la circulation deux ou trois exemplaires de l'opuscule tant disputé, et la même édition, le même exemplaire perdra immédiatement cinquante pour cent de sa valeur fictive. La plupart des livres qui ont fait partie des ventes récemment faites des bibliothèques de Charles Nodier, de M. Léon Cailhava et de M. le prince d'Essling, ont atteint des chiffres qui ont dépassé de beaucoup toutes les prévisions, et qu'ils ne conserveraient peut-être pas aujourd'hui.

Il me sera permis, sans doute, d'enregistrer ici comme un fait littéraire très-digne de remarque l'existence, dans cette ville, de bibliothèques hors ligne par la haute distinction des éditions lyonnaises et des livres précieux de tout genre dont elles sont composées. La renommée de la bibliothèque Adamoli s'est prolongée pendant plus d'un siècle, et n'était que très-médiocrement méritée; c'est ce qu'on ne dira certainement pas des cabinets de MM. Coulon, Coste, Cailhava, Yemeniz et de Chaponay, amateurs d'élite, dont le nom figure au premier rang parmi ceux des bibliophiles. Ce qu'on admire dans ces collections, ce n'est pas seulement le nombre des livres rares et singuliers, c'est surtout la condition presque toujours parfaite des exemplaires, restaurés, quand il en était besoin, par les mains les plus habiles, et revêtus de reliures dont beaucoup sont des chefs-d'œuvre. M. Coulon avait dépensé plusieurs centaines de

Digitized by Google

mille francs pour créer sa magnifique bibliothèque aujourd'hui entièrement dispersée ; on y remarquait beaucoup de livres modernes en grand papier vélin et de belles reliures telles que les faisaient, sous l'Empire, Courteval et Bozérian, bien dépassés de nos jours. Collection de livres et de manuscrits sur l'histoire de Lyon et sur l'histoire de France en général, la bibliothèque de M. Coste est hors de toute comparaison, même à Paris : c'est un établissement princier, et qui fera vivre à jamais l'honorable nom de son possesseur. M. Yémeniz ne s'est point attaché à une spécialité, il a un peu de tout : de magnifiques exemplaires d'éditions aldines, des manuscrits sur vélin ornés d'exquises peintures, des romans de chevalerie d'une excessive rareté, et des éditions lyonnaises dans des conditions de beauté tout-à-fait exceptionnelles. Ce n'était point par le nombre que se recommandait la bibliothèque de M. Cailhava ; petite mais très-bien choisie, elle jouissait à bon droit d'une sorte de célébrité : elle a été vendue aux enchères, et le haut prix de la plupart des livres qui y figuraient est devenu un événement parmi les bibliophiles. M. Cailhava s'était séparé de ses livres dans un premier mouvement dont il s'est repenti ; il recommence une collection nouvelle, où figurent déjà des éditions lyonnaises très-précieuses. La bibliothèque de M. Henri de Chaponay est très-digne d'attention par la quantité et la qualité. C'est à M. de Chaponay qu'appartenait cet exemplaire sur vélin de l'*Esperon de discipline* dont M. Yémeniz est maintenant possesseur ; il a conservé un exemplaire, également sur vélin, des *Petits fatraz d'un apprenti*, par le même auteur Du Saix.

De tous les genres de luxe, le plus louable, et à beaucoup d'égards le moins coûteux, c'est celui des livres, et surtout celui de ces éditions que leur extrême rareté, leur beauté singulière et le nom de l'imprimeur recommandent aux bibliophiles. Il n'y a rien dans les arts de plus beau qu'un exemplaire d'un livre précieux, bien pur, bien conservé, grand de marges et splendidement vêtu de cuir de Russie ou de maroquin par Niédrée, Duru ou Bauzonnet ; rien de plus splendide que des tablettes émaillées d'exemplaires de choix des livres sortis des presses des Aldes,

Digitized by Google

des Elzevirs ou des Jean de Tournes ; garnies de petites éditions de nos poètes lyonnais du XVIe siècle, des Rabelais, des Marot, imprimés par François Juste ou Dolet ; ou ornées de ces livres gothiques si recherchés, que recommandent les noms des anciens imprimeurs de Lyon, Guillaume Leroy, Barthélemi Buyer, Pierre Maréchal ou Claude Nourry : il n'est rien de plus admirable pour les yeux d'un bibliophile, que l'aspect de files resplendissantes de livres dont les dos, composés par d'habiles artistes, brillent, comme un parterre, des couleurs les plus fraîches et les plus éclatantes : enfin, il n'y a rien de plus ravissant, parmi les jouissances de l'esprit, que le charme qu'il éprouve au lent et minutieux examen de nos diamants typographiques lyonnais enchâssés dans un brillant maroquin, tantôt uni comme une glace, tantôt granulé comme l'écorce dorée de l'orange, et brillant de filets d'or, ici alongés en lignes d'une admirable pureté ou enroulés en gracieux arabesques ; entrelacés, là, comme une élégante dentelle, rapprochés en capricieux compartiments, ou contournés en délicats festons selon les lois d'un dessin correct et du goût le plus exquis. Je n'ai jamais jeté les yeux, dans le cabinet de M. Coste, sur ses beaux livres lyonnais, sans éprouver une sorte d'éblouissement, et jamais je n'ai eu entre les mains ses *Louise Labé*, de 1555 et de 1556, ses *Plaisans Devis*, ou son exemplaire de la *Farce des Théologastres*, sans plaindre de toute mon âme les barbares qui ne se sentent point émus à l'aspect de ces rarissimes merveilles.

Il y a et il doit y avoir des livres de tous les genres et pour tous les goûts : utiles ou agréables, ceux-ci sont faits pour être lus ; créés pour déployer toute la magnificence du premier des arts, l'imprimerie, alliée aux splendeurs de la gravure, ceux-là, tels que le Racine in-folio de Pierre Didot, sont faits pour être vus. D'autres ne sont ni bons ni beaux, le papier est laid, l'exécution typographique détestable, et le livre mauvais ; mais ils sont rares, et la rareté a toujours été et sera toujours un mérite. C'est un bien pauvre poète que Pierre de Cornu dont les œuvres ont été imprimées à Lyon, en 1583, pour Jean Huguétan, par Thibaud Ancelin : d'accord ; mais un exemplaire passable de ce ché-

Digitized by Google

tif volume se vendra toujours trois fois plus cher que le plus splendide Boileau. Toutes les plaisanteries, tous les lieux-communs qu'adressent les amateurs vulgaires aux bibliophiles sur leur goût pour les livres dont la rareté et la singularité sont tout le mérite, n'empêchent point que ces livres sans valeur littéraire ne soient l'ornement des bibliothèques, et les seuls à peu près dont le prix, malgré son élévation, ne fléchisse pas dans les ventes publiques. Des exemplaires brochés ou non rognés des *Mazures de l'Ile-Barbe*, ou de l'*Histoire de Lyon*, par Menestrier, auront toujours à bon droit un prix bien supérieur à celui de ces mêmes livres reliés, même en maroquin. La *Marguerite des Marguerites*, de Jean de Tournes, n'a pas un très-grande valeur quand la condition du livre est ordinaire: un exemplaire *avec témoins* s'est élevé récemment à plus de sept cents francs, et ce prix n'a point paru exagéré.

J'ai cru devoir faire précéder par ces considérations sommaires le répertoire des éditions lyonnaises: elles s'appliquent à nombre des livres dont je ferai la description. Mais c'est parler trop longtemps des livres curieux, il est temps que je m'occupe des livres utiles. Je l'ai dit: la Bibliographie lyonnaise est fort riche: je l'ai partagée en séries dont la première a l'histoire générale pour objet. J.-B. MONFALCON.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

UNE PROMENADE

DANS

LES JARDINS FARNÈSE,

SUR LE PALATIN.

—

ROME 1850.

—

Il n'y a que les esprits stériles qui puissent contempler froidement les ruines de Rome.
(ALIBERT, *Physiologie des Passions*).

SUITE ET FIN (1).

Néron seul m'épargne le travail des recherches et des discussions. Ses prédécesseurs, Auguste, Tibère et Caligula, avaient des palais sur le Palatin ; mais le successeur de Claude l'occupa en entier. Non content de cela, il descendit dans le vallon, où Vespasien construisit le Colisée, et remonta jusque sur l'Esquilin. Il y éleva sa maison dorée, *domus aurea*, dont on voit des vestiges au-dessous des thermes de Tite. Cette manie d'envahissement donna lieu à une multitude d'épigrammes grecques et latines dont les auteurs avaient certainement le soin de garder l'anonyme. Suétone rapporte la suivante :

Roma domus fiet, Veios migrate, Quirites,
Si non et Veios occupat ista domus.

Rome est envahie par un palais ; Romains, émigrez jusqu'à Veies, si Veies n'est pas atteinte elle-même.

Le Palatin évoque tout naturellement le souvenir de Livie,

(1) Voir le tome II de la nouvelle série, p. 234.

Digitized by Google

épouse bien-aimée d'Auguste. C'est pour cela que deux pièces souterraines, situées presqu'au centre des jardins Farnèse, ont reçu le nom de bains de Livie. La seule raison à l'appui de cette dénomination, c'est qu'Auguste est né et a eu son palais sur la célèbre colline. Le neveu de J. César prit naissance dans une rue du Palatin, appelée *ad capita bubula*, dont on ne pourrait pas préciser la position. Cependant on conjecture qu'elle se trouvait à l'angle des jardins en question, au-dessus du *forum boarium*. Il habita ensuite en face du forum romain, un peu plus haut que les *scalæ annulariæ*, à droite de l'angle susdit. Plus tard, il logea dans la maison d'Hortensius, l'orateur, à gauche, et du côté du grand cirque. Après un incendie, il la fit reconstruire en l'agrandissant d'un bâtiment voisin qui avait appartenu à Catilina, le grand socialiste de l'antiquité (1).

Mais je ne veux pas sortir des jardins Farnèse. Le palais d'Auguste était plus au midi, et, quoique très-simple dans le commencement, il fut successivement augmenté et embelli dans la suite. C'est de sa position sur le Palatin — *Palatium* — qu'est venu le terme générique de palais, appliqué aux constructions princières.

Il est évident, d'après ce que je viens de dire, que les deux pièces souterraines, appelées bains de Livie, ont reçu bien vaguement cette dénomination. Je comprends que le nom de Livie soit à jamais célèbre. Elle sut, pendant longues années, captiver le puissant empereur dont elle fut la troisième femme, les deux autres ayant été répudiées. Quand Octave l'épousa il se la fit céder par son mari *Tiberius Nero*. Elle était déjà mère de Tibère et grosse de six mois de Drusus — en l'honneur duquel a été élevé l'arc placé en avant de la porte Saint-Sébastien. — Auguste avait de singuliers goûts : sa première femme Claudia, belle-fille d'Antoine, était à peu-près nubile, et il la renvoya vierge à ses

(1) J'engage mes lecteurs à prendre connaissance du premier chapitre de Salluste, et ils verront si j'ai tort de donner à Catilina le titre de socialiste. On dirait que ces pages ont été écrites en 1848, tant les portraits sont ressemblants à certaines individualités de notre époque.

Digitized by Google

parents. Il la remplaça par Scriboniana, deux fois veuve, et de laquelle il eut Julie, dont la conduite lui donna tant de chagrins.

Je vais faire une assez longue station à cet angle du Palatin ; car les objets que j'ai sous les yeux rappellent à ma mémoire une foule de souvenirs. Du haut de mon observatoire, je domine l'espace existant entre l'Aventin et le Palatin. C'est dans cette vallée que Romulus, après avoir institué des fêtes et des jeux en l'honneur du Dieu Consus, attira par leur célébration les habitants des villes voisines, et fit enlever leurs filles. Plus tard, Tarquin l'Ancien y commença l'établissement de ce cirque, qui fut appelé *maximus*, à cause de ses vastes dimensions. Ce magnifique monument, par la suite des temps, augmenté, embelli, brûlé et reconstruit sur des proportions colossales, contenait plusieurs centaines de mille de spectateurs. C'était là que les empereurs romains, cherchant à flatter les goûts populaires, se livraient à d'incroyables prodigalités, pour satisfaire la stupide passion des spectacles. Je n'entrerai pas dans les détails de ces magnificences extravagantes, et je rappellerai seulement le souvenir classique d'Androclès, reconnu par son lion, dans l'arène du cirque.

La *Spina* était embellie de deux obélisques. Le premier, qui a 25 mètres de hauteur, avait été apporté d'Héliopolis par Auguste, et se voit maintenant sur la place du Peuple. Le second, celui de Saint-Jean-de-Latran, le plus grand de ceux qui ornent les places de Rome, a 32 mètres ; il est dû à Constance, qui, suivant les intentions de Constantin, le fit venir d'Egypte sur une galère de 300 rames. Ce colossal monolithe remonta le Tibre, fut débarqué à quelques milles de la ville, et, posé sur des traîneaux, il entra par la porte Saint-Paul. Ce fut Sixte V, aidé de Domenico Fontana, qui éleva ces deux obélisques sur leur emplacement actuel (1).

Le *circus maximus* a entièrement disparu. Il reste à peine quelques vestiges de maçonnerie ; mais, dans le relief du terrain,

(1) L'obélisque de Louqsor de la place de la Concorde, à Paris, a 22 mètres 83 centimètres.

Digitized by Google

on distingue parfaitement sa forme. Toute son étendue est occupée par de vastes jardins potagers, arrosés par l'eau de la *Maranna*, l'ancienne *aqua crabra*, destinée à remplir l'Euripe, ou canal formant une ceinture intérieure. On peut juger de l'importance de cette culture par la surface du cirque. Il avait 650 mètres de longueur, sur 280 de largeur, ce qui produit 182,000 mètres carrés, ou 18 hectares, ou 140 bicherées de Lyon. La rue qui passe sur les fondations du cirque se nomme *via de Cerchi*, par corruption de *via Circi*.

Au-dessous de ma station, et près du *forum boarium*, était élevée l'*ara maxima*, autel consacré par Hercule et en grande vénération parmi les Romains. C'est là que se juraient les traités publics et les contrats particuliers. Dans le même quartier, on voyait la cabane de Romulus. Pendant que celui-ci et son frère Rémus étaient bergers, ils se construisaient de pauvres chaumières de bois, recouvertes de bâtons de roseaux. On en conservait un spécimen, attribué par la tradition à Romulus lui-même. On révérait cette relique comme une chose sainte, et des gens commis à cet office étaient chargés de la garder, et de réparer les dommages occasionnés par la vétusté ou l'intempérie des saisons.

C'est aussi dans ce terrain qu'était planté le cornouiller sacré. Romulus, voulant un jour faire preuve de sa force, lança de dessus l'Aventin un javelot qui, franchissant toute la vallée du cirque, vint s'enfoncer profondément dans le Palatin. On tenta vainement d'arracher ce javelot, dont le manche était en bois de cornouiller. Il prit racine et se couvrit bientôt de branches et de feuilles. Dans la suite on l'entoura d'un mur, et la religion populaire le prit sous sa sauvegarde. Mais, à une époque où les idées religieuses étaient singulièrement affaiblies, Caïus Caligula faisant réparer l'escalier *pulchri littoris*, auprès duquel était le cornouiller, les ouvriers employés à ce travail dénudèrent avec indifférence les racines de l'arbre vénéré, qui par suite de cette profanation se dessécha entièrement.

Cette tradition qui attribuait à Romulus une force surnaturelle, est bien réellement puisée dans le sentiment populaire.

Digitized by Google

Les masses ne comprennènt la grandeur morale qu'autant qu'elle est accompagnée de la puissance physique. Ce qui a créé de nos jours la popularité de Napoléon, ce n'est pas la promulgation du code civil, c'est le grand sabre dont son bras était armé. La devise inscrite sur les anciens canons, *ultima ratio regis*, révolte le sens philosophique, mais relativement à l'immense majorité d'une nation, elle est une réalité pratique. Pour enlever les masses, il faut s'adresser aux passions, au sentiment, à l'imagination. Les congrès de la paix, où l'on discute des vérités aussi palpables que celles de La Palisse, n'empêcheront jamais les grands coups d'épée de prévaloir dans l'admiration des peuples. C'est ainsi que, pour gouverner, il ne faut pas toujours marcher dans la voie de la raison. Les événements contemporains me fourniraient de bonnes armes pour défendre cette maxime, que bien des gens traiteront de paradoxe.

Sur un plan un peu plus éloigné, et tout au bas de la pente de cette même partie angulaire du Palatin, se trouve le *forum boarium* — marché aux bœufs — établi dans le quartier du Vélabre, ancien marécage, désséché entièrement par Tarquin-le-Superbe, qui conduisit jusqu'au Tibre le grand égout connu sous le nom de *cloaca maxima*. Cette grande cloaque, dont on voit le point de départ dans ce quartier du Vélabre, se compose d'une voûte formée de trois archivoltes en pierre de taille superposées. Elle a quatre mètres de hauteur, quatre en largeur, et de là jusqu'au Tibre parcourt un espace de 800 mètres, en débouchant au-dessous du temple dit de Vesta.

C'est à l'endroit où l'angle du Palatin atteignait le *forum boarium*, que Romulus commença le sillon, trace de l'enceinte de la Rome primitive, *urbs quadrata*, en ayant soin d'y comprendre l'*ara maxima*.

L'arc à quatre faces est un de ces monuments nommés *janus quadrifrons*, établis dans tous les quartiers, et servant d'abri aux marchands qui fréquentaient les marchés.

Tout à côté on voit un petit arc de marbre blanc, élevé en l'honneur de Septime Sévère par les *argentarii* et *negociantes* (1)

(1) Termes de l'inscription qui sert de dédicace.

Digitized by Google

qui habitaient ou fréquentaient le *forum boarium*. Les bas-reliefs sculptés offrent à l'archéologue un sujet d'étude fort intéressant. On y remarque tous les détails d'un sacrifice avec les instruments propres à la cérémonie. Septime-Sévère et sa femme Julie y assistent, ainsi que leur fils Antonin Caracalla. Vient ensuite un vide qui devait être rempli par la figure de Géta. On sait que l'infâme Caracalla, après la mort de son père, ayant massacré son frère dans les bras de sa mère, en fit disparaître le nom et l'effigie de tous les monuments publics. Cet acte de stupide bassesse est visible dans les inscriptions de l'arc en question et de celui de la voie sacrée.

Le *forum boarium* me rappelle des actes d'un fanatisme barbare, et qui témoignait de la férocité de mœurs du peuple romain. C'est là que se sont célébrés des sacrifices humains jusqu'à l'époque même où la civilisation était arrivée à son plus haut degré. Un caveau destiné à ces horribles cérémonies, avait été fabriqué au-dessous de ce forum, et les victimes destinées à apaiser des dieux impitoyables y étaient enterrées toutes vives. Tite-Live raconte qu'après la bataille de Cannes, on y célébra un de ces abominables sacrifices. Un Grec et une Grecque, un Gaulois et une Gauloise furent ensevelis vivants dans le susdit caveau, qui avait déjà servi à ces terribles expiations. Pline nous apprend que son temps fut témoin d'une pareille cruauté; cependant cette époque était celle d'une civilisation excessivement raffinée.

Saint-George *in Velabro* occupe une partie du *forum boarium* Cette église, rarement ouverte, est très ancienne. Elle est construite en partie de fragments antiques. Les seize colonnes, qui soutiennent la nef, sont, les unes, en granit, les autres, en marbre *pavonazetto* — blanc avec veines violettes. — Elles sont surmontées de chapiteaux corinthiens et ioniques dépareillés. Son haut clocher byzantin est le type du campanile romain. Cette vieille basilique évoque le nom de Nicolas de Rienzi. C'est là que fut jouée la première scène du drame composé par le *tribun libérateur*. Un peu avant la révolution dont il fut l'*impressario*, le jour des cendres 1347, il afficha à la porte de Saint-George

Digitized by Google

un placard qui contenait seulement ces mots : *Dans peu de jours les Romains rentreront dans leur antique et bon état.* Ensuite, pour singer les Gracques, il convoqua ses partisans sur le mont Aventin. Le 20 mai, après avoir fait dire trente messes en sa présence dans l'église de Saint-Jean de la Piscine, il profita de l'absence d'Etienne Colonna, marcha au Capitole accompagné du vicaire du pape Clément VI, résidant alors à Avignon, et suivi d'une grande multitude de peuple, il y proclama ce qu'il appelait emphatiquement le bon état. On sait le reste de sa déplorable histoire.

Le fait de cette affiche, apposée contre l'église de Saint-George, montre que le quartier du Vélabre n'était pas alors aussi désert qu'aujourd'hui. A cette époque les Frangipani, puissante famille de Rome, élevèrent au-dessus du *Janus quadrifons* des constructions qui servirent de forteresse, et leur permirent de dominer tout le quartier d'alentour.

Le Vélabre, avec ses réminiscences du passé, ses monuments et sa solitude, est imprégné d'un parfum antique que j'aime à respirer. C'est le passage le plus naturel pour communiquer du forum sur la place de Sainte-Marie *in cosmedin*, si pittoresquement ornée du petit temple, dit de Vesta. Je suis passé et repassé bien souvent par les mêmes lieux, toujours avec le même plaisir, et accompagné d'une longue suite de souvenirs. Les délices de la promenade solitaire ne sont connus que de bien peu de gens, et paraîtraient ridicules au plus grand nombre; mais n'importe, ils satisfont l'intelligence, jouissance intime qui laisse après elle comme une trace de bonne odeur.

Je quittai enfin mon belvédère, et je continuai ma flanerie au milieu des laitues et des artichauts. Je ramassai des débris de toute espèce, mosaïques, porphyres, marbres, etc. Je constatai là, comme ailleurs, l'extrême abondance des mosaïques composées de petits cubes de basalte noir, matière excessivement dure et résistante. La fréquence des fragments de porphyre, syenite et autres roches siliceuses, nous montre que les Romains ne reculaient devant aucuns frais, dans l'ornementation de leurs palais, et que les procédés mécaniques, pour débiter en plaques

Digitized by Google

ces substances d'une grande dureté, étaient très-perfectionnés.

J'étais descendu sur la seconde terrasse, située au-dessus du portail de Vignole, quand je vis plusieurs soldats français se dirigeant du côté des vastes voûtes de briques, qui servent de substruction aux antiques palais de la colline. Ils marchaient comme des gens sachant parfaitement où ils vont. Ils foulaient d'un pas qui n'avait rien d'archéologique les ruines présumées du palais de Caligula, et leur allure dégagée excita ma curiosité. Ils se rendaient tout simplement au cabaret, dans l'intention de boire et de faire une partie de boules. En effet, après avoir traversé une série d'arcades plus ou moins ruinées, je parvins sur une terrasse, dominant l'église de Saint-Théodore. Un débit de vin y était établi. Une longue voûte, soutenant les terres supérieures du Palatin, servait de pièce d'honneur, et était meublée de tables et bancs vermoulus, d'une antiquité très-respectable. Le reste du cabaret se composait d'un vaste hangar, adossé contre une muraille verticale. Cette galerie était presqu'entièrement construite et recouverte en bâtons de roseaux, — comme la cabane de Romulus, — et ornée de tables encore moins confortables que celles de la première pièce. Une partie de boules animait la terrasse : — ce jeu est très-usité à Rome ; — et, comme l'exiguité du local n'en permettait pas une seconde, les soldats susdits parurent un peu contrariés. Cependant, ils n'affectèrent pas le moindre petit air de vainqueurs. Ils firent tranquillement galerie aux joueurs ; et, la partie durant longtemps, ils allèrent s'asseoir à une table, et consommèrent un *fiasco* de vin blanc.

Enfin, nos compatriotes purent faire tranquillement leur partie de boules, et ne furent pas troublés par l'abondance des souvenirs que rappelle la localité sur laquelle ils prenaient leurs ébats. Cependant, nous avions sous les yeux tout ce que Rome a de plus mémorable.

Au-dessus, et dans cette partie du Palatin qui regarde le Forum, il existait deux mamelons, connus sous les noms de *Summa Velia* et *Germalum*. Le premier est particulièrement célèbre. Nous y retrouvons le souvenir classique de Valérius Publicola.

Digitized by Google

Après la mort de Brutus, son collègue au consulat, tué dans un combat contre les Tarquins, il commença la construction d'une maison, au sommet de la *Velia* qui dominait le Forum. Soupçonné d'aspirer à la royauté, à cause de la position élevée qu'il avait choisie, et du retard apporté à la nomination d'un second consul, il démolit l'édifice naissant, et transporta ses pénates dans le quartier inférieur, appelé *Subvelia*. L'ingratitude et la jalousie ont été et seront toujours le caractère distinctif de la basse démocratie. Valérius avait sauvé l'armée romaine, après la mort de Brutus, et personne n'avait donné plus que lui des gages de son dévouement à la cause publique. C'est à la suite de cette condescendance, et de lois favorables aux plébéiens, qu'il reçut le nom de Publicola. Sa maison fut reconstruite aux frais du public, et il eut le privilége de faire ouvrir sa porte en dehors, ce qui était contraire aux lois de police urbaine.

Dans ce même emplacement de la *Subvelia*, et dans l'endroit où fut depuis le temple des dieux pénates, Tullus Hostilius avait eu sa maison ; mais, après le supplice de Suffétius et la destruction d'Albe-la-Longue, il transporta les vaincus sur le Cœlius, après l'avoir réuni à la ville de Rome. Lui-même s'y fit construire un palais, dans lequel il périt avec sa famille, par suite d'un incendie qu'Ancus Marcius, son successeur, et petit-fils de Numa, fut soupçonné d'avoir allumé. Ce malheur fut mis sur le compte du tonnerre, et, par conséquent, regardé comme le fait de la volonté des dieux.

Cicéron nous apprend, dans ses *Lettres à Atticus*, que Milon avait son habitation sur le *Germalum*. Le grand orateur lui-même demeurait sur la partie de la colline qui regardait le Forum, auprès du temple de Jupiter-Stator, et probablement à mi-côteau. Clodius, son ennemi, avait, un peu au-dessus, une maison, que Pline raconte avoir été d'une grande somptuosité. Clodius, Cicéron, Milon, que de haine accumulée dans ce petit coin du Palatin ! Combien les hommes et les choses de cette époque ressemblaient aux hommes et aux choses de la nôtre !

Clodius, ce débauché ruiné par ses excès, continuateur des idées de Catilina, avec autant d'audace, mais plus de prudence

Digitized by Google

et de fourberie, essaye de refaire sa fortune à l'aide de cette stupide populace qui, dans tous les temps, sert de marchepied aux ambitieux sans morale. Sa renonciation au titre de patricien, le pouvoir que lui donna le tribunat, la licence protégée par lui, en firent l'idole de la multitude. Je ne raconterai pas l'exil de Cicéron et sa rentrée triomphale, enfin, les démêlés entre Clodius et Milon, véritable guerre civile dans le sein de Rome, avec d'horribles scènes d'incendie et de meurtre. La misérable fin de Clodius et le classique discours de Cicéron *Pro Milone*, sont assez connus, pour ne pas insister sur ce souvenir historique. D'ailleurs, le récit de toutes les révolutions me mènerait trop loin, et me ferait sortir du cercle dans lequel je veux me renfermer.

Au bas de la terrasse sur laquelle je me repose, se trouve la vallée entre le Palatin et le Capitolin. Dans les époques primitives, elle était occupée par un marais qui, du Tibre, venait mouiller la base de la colline. Une inondation du fleuve porta et déposa, au milieu des joncs du marécage, le berceau de Romulus et Rémus. Je ne reviendrai pas sur l'histoire de la louve, du figuier Ruminal (1), du berger Faustulus, de sa femme Acca Laurentia, nourrice des deux jumeaux, et laquelle avait un autel, non loin de là, dans le quartier du Vélabre.

Après l'enlèvement des Sabines, les différentes villes victimes de cette trahison ne surent pas réunir leurs forces, et tomber en masse sur les ravisseurs. Une injure commune à tous aurait dû être le lien d'une puissante coalition ; mais, Denys d'Halycarnasse nous dit que ces divers peuples, peu sensibles à la perte de leurs filles, qui se trouvaient ainsi toutes placées, sans peine pour les parents, étaient plutôt mus par un sentiment de jalousie contre la prospérité de Rome naissante, et espéraient profiter individuellement de ses dépouilles. Cœnine, Antemne, Crastumèrie déclarèrent donc, l'une après l'autre, la guerre au peuple romain. Romulus les vainquit en détail, et transporta leurs habitants dans sa nouvelle ville. Plus tard, Tatius arriva avec ses Sabins, s'empara du Capitole, et un combat furieux

(1) Ainsi appelé d'un vieux mot latin, *rumen*, qui signifie *mamelle*.

Digitized by Google

s'engagea dans la vallée que j'ai sous les yeux. Plusieurs des principaux officiers de Romulus étaient tués ou blessés ; lui-même avait reçu une pierre à la tête, et les Sabins victorieux attaquaient déjà une des portes de la ville, — la *Mugonia*, située entre Saint-Théodore et Sainte-Anastasie, une des trois de la Rome primitive, — lorsque, faisant un vœu à Jupiter-Stator, le fils de Rhéa Silvia ranima le courage de ses soldats, et repoussa les troupes ennemies. Métius Curtius, un des plus braves officiers de Tatius, quoique blessé, protégea la retraite des Sabins, et fut obligé de se jeter dans le marais du Vélabre, qu'il traversa à la nage et revêtu de ses armes, au grand étonnement des Romains. On sait le reste : l'intervention des Sabines, pendant ou après le combat, — car les auteurs ne sont pas d'accord, — la paix faite entre les deux peuples, enfin, l'établissement de Tatius et d'une partie de ses compatriotes sur le Capitolin, qu'une nouvelle enceinte réunit à la ville de Rome. L'emplacement situé entre les deux collines devint nécessairement le lieu de réunion des deux peuples : de là, l'origine du Forum romain. On commença des travaux de remblais considérables , indispensables pour l'assainissement et la commodité. Tarquin-l'Ancien en fit une place régulière, en l'entourant de boutiques pour les marchands, et, successivement, il fut orné d'une multitude de monuments somptueux. On peut dire qu'il fut en partie le théâtre où se déroulèrent les principaux faits de l'histoire romaine.

De l'autre côté du Forum et en face de ma station, se dresse la Roche tarpéienne, dépendance du mont Capitolin. Celui-ci se divisait en trois parties : le mont Tarpéien , sur lequel était construit le Capitole proprement dit, la citadelle. A l'autre extrémité, s'élevait le magnifique temple de Jupiter-Capitolin, dont l'emplacement est occupé par l'église et le couvent d'*Ara cœli*. Entre deux et sur la place moderne, était l'*Intermontium*, où Romulus avait établi un lieu d'asile. La roche Tarpéienne est masquée par les maisons qui recouvrent la pente du moderne *monte Caprino*. On peut, cependant, en voir un léger escarpement de dix à douze mètres, au fond d'une petite cour remplie d'ordures, à laquelle on arrive par une ruelle en pente, aboutis-

Digitized by Google

sant vers l'église *della Consolazione*. En tournant la colline et passant par la rue *tor de' Specchi*, on trouve une assez vaste cour, et une portion assez considérable de la roche Tarpéienne, surmontée d'une substruction en partie refaite avec des matériaux antiques. Cette muraille, qui soutient maintenant le palais Caffarelli et ses dépendances, est un faible souvenir de la célèbre citadelle. Ce pourrait être de ce côté que les Gaulois tentèrent l'escalade repoussée par les oies du Capitole.

Au bas de cette partie du Palatin, passait la *Via nova*, rue très-fréquentée, et ornée de monuments publics. Cette voie de communication existait depuis une antiquité très-reculée. Avant sa régularisation, on voyait déjà le temple de Jupiter-Stator, construit près de la porte *Mugonia*. On pense que ce fut Tarquin-l'Ancien qui ouvrit cette rue. Il y avait son habitation ; et, après sa mort violente (1), Tanaquil, sa veuve, harangua le peuple du haut d'une fenêtre qui donnait dans la *Via nova*. Par sa prudence, elle ménagea le trône à Servius Tullius, au détriment de ses petits-fils, incapables d'administrer, à cause de leur bas-âge. Elle crut que la possibilité était la première condition d'un gouvernement. Au reste, le règne de Servius Tullius fut long et glorieux (2). On connaît sa fin déplorable, le crime de sa fille Tullie, et l'audace de Tarquin-le-Superbe. La haine et la jalousie des patriciens approuvèrent tacitement cet abominable forfait. Les rancunes dynastiques sont impitoyables. Tarquin-l'Ancien et Servius Tullius en ont fait la triste expérience.

Le temple de Vesta était situé au pied du Palatin et dans la *Via nova*. L'église de Saint-Théodore, avec sa *cella* circulaire, passe pour être un reste de cet édifice, où l'on conservait le Palladium (3). Le collége des Vestales y était annexé. Ce fut le roi

(1) Il fut assassiné par les fils d'Ancus Marcius.

(2) S. Tullius laissa un magnifique souvenir. Il entoura Rome d'une muraille nouvelle, comprenant les sept collines. Elle subsista jusqu'à l'époque d'Aurélien, et fut remplacée par l'enceinte actuelle de la rive gauche du Tibre.

(3) Je ferai observer cependant que Denis d'Halycarnasse, voulant prouver

Digitized by Google

Numa qui fonda ce temple ; et, s'il n'apporta pas à Rome le culte de la déesse, il en régla au moins le cérémonial.

Le protégé d'Egérie eut même son palais dans l'emplacement occupé depuis par le logement des Vestales. C'est, du moins, Ovide qui nous l'apprend :

Hic locus exiguus qui sustinet atria Vestæ,
Tunc erat intonsi regia magna Numæ.

FAST., v. 265.

Dans le principe, le nombre des Vestales fut fixé à quatre ; dans la suite, on le porta à six : malgré cela, il n'était pas bien facile de compléter ce chiffre. Il fallait que les jeunes filles consacrées au culte de Vesta eussent au moins six ans et pas plus de dix. Le grand empêchement au recrutement de ces prêtresses était le vœu de chasteté, rigoureusement commandé, et dont la violation s'expiait par un supplice atroce. On les enterrait toutes vives, dans un caveau pratiqué exprès, vers la porte Colline, dans l'intérieur de la ville (1). Cependant, après trente ans d'exercice, il leur était permis de quitter le sacerdoce et même de se marier. Très-peu ont revendiqué ce droit ; et, celles qui ont cru pouvoir en user ont fini malheureusement. Elles étaient aussi chargées d'entretenir le feu sacré ; et, lorsqu'elles le laissaient s'éteindre, cet accident était regardé comme une calamité publique. On pensait que ce pouvait bien être un indice de la violation du vœu de chasteté, et malheur à celles dont la conduite avait pu fournir le moindre soupçon. Si elles n'étaient coupables que de négligence, le grand-prêtre jouissait du privilége de leur donner le fouet.

La puissante Vesta prenait ordinairement la défense de ses

que ce temple a été fondé par Numa, et non par Romulus, raconte que son emplacement indique qu'il était en dehors des murs de l'*urbs quadrata* ; or, l'église de Saint-Théodore, absolument au pied de l'escarpement du Palatin, eût été, ce me semble, comprise *dans l'enceinte de Romulus*.

(1) Cette porte-colline, une de celles de l'enceinte de Servius Tullius, était située à peu près à l'endroit où la *Via Pia* s'embranche avec le chemin qui conduit à la porte Salara.

Digitized by Google

filles injustement accusées. Denys raconte plusieurs miracles opérés par la déesse, et traite d'impies ou d'athées les incrédules de son temps qui se permettaient de douter de ces prodiges. Il leur refuse le titre de philosophes, et flétrit un aveuglement qui n'aperçoit pas le gouvernement incessant de la Providence.

Il était bien permis aux gens raisonnables de s'indigner contre la superstition populaire qui, en l'an de Rome 638, ordonna des supplices et des sacrifices abominables. Trois Vestales, sur six, furent convaincues d'avoir violé leurs vœux de chasteté. Les prêtres, chargés de juger les pauvres filles, usèrent d'indulgence à l'égard de deux des coupables ; mais cette modération excita une émotion populaire. Les tribuns s'en mêlèrent, et une commission fut nommée pour réviser le jugement. Les trois Vestales furent condamnées, et un grand nombre d'autres personnes plus ou moins complices. Pour combler la mesure du fanatisme et conjurer les malheurs qui menaçaient cet absurde peuple romain, on enterra vifs un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque. Cette horrible expiation eut lieu probablement dans le caveau du *Forum boarium*. C'est à cette occasion qu'on éleva un temple à Vénus *Verticordia*, — qui change les cœurs, — dans je ne sais quel quartier de la ville. Entre les excès de l'incrédulité et ceux de la crédulité, il est une limite sur laquelle les hommes vraiment religieux doivent savoir s'arrêter. En excusant des crimes, on ne défend pas la religion.

La fontaine de Juturne, dont il ne reste aucune trace (1), coulait près du temple de Vesta, et était consacrée par le souvenir de Castor et Pollux. Tous les écoliers se rappellent la bataille que les Romains gagnèrent sur les Latins, près du lac Régille, — An de Rome 258, — av. J.-C. 494, — et dans laquelle Sextus Tarquin perdit la vie. Au plus fort du combat, deux jeunes hommes à cheval, vêtus de blanc et inconnus, se mirent à la tête de la cavalerie romaine, et jetèrent l'épouvante dans celle des Latins.

(1) Le sol ayant été considérablement exhaussé par les remblais, la source a dû s'écouler souterrainement.

Digitized by Google

Le soir de la bataille, on les vit paraître sur le Forum ; ils étaient couverts de sueur et de poussière : ils se désaltérèrent, ainsi que leurs chevaux, dans le bassin de la fontaine de Juturne ; ils annoncèrent la victoire remportée par les Romains, et disparurent aussitôt. La croyance populaire vit, dans les deux cavaliers, de puissants protecteurs, qui ne pouvaient être autres que Castor et Pollux. Tout près de là, on leur dédia un temple, auquel l'usage imposa seulement le nom de Castor.

On voyait, dans la *Via nova*, un petit temple élevé à un dieu singulier qu'on avait nommé *Aius locutius*. Voici à quelle occasion on eut l'idée de lui consacrer des autels : quelque temps avant l'invasion des Gaulois, un homme du peuple passant dans la Via nova, entendit une voix mystérieuse qui l'avertissait de l'approche de ces redoutables ennemis. Les magistrats ne firent aucun cas de cette révélation ; mais l'événement prouva qu'ils avaient eu tort de se poser en esprits forts. Pour expier cette coupable indifférence, il fut ordonné qu'on élèverait un temple au génie ou au dieu dont on avait méprisé les avertissements bienveillants. Cicéron remarque, à ce sujet, que cette divinité était assez fantasque ; car, avant d'être connue, elle se faisait entendre, et, depuis qu'on lui offrait de l'encens, elle avait pris le parti de se taire.

Je n'ai pas la prétention de faire la nomenclature et de discuter la position de tous les monuments qui se trouvaient au bas de cette partie du Palatin, et de ceux qui avaient fait du Forum le lieu le plus remarquable de l'empire. J'ai encore bien moins celle de rapporter tous les faits mémorables dont ce quartier a été le théâtre ; car, ainsi que je l'ai dit, ce serait écrire l'histoire de Rome elle-même. J'ai seulement voulu rappeler quelques souvenirs classiques. La nuit me surprend au milieu de mes rêveries ; nos soldats ont déjà obéi au son de la retraite, qui se bat dans tous les quartiers de Rome, et cette voix française, si habituée à frapper mes oreilles, me reporte dans le monde de la réalité présente.

D'ailleurs, il y a longtemps que la plupart des monuments, dont j'ai dit un mot, ont entièrement disparu. Néron, ce singulier

Digitized by Google

artiste, peu adorateur des souvenirs, peu croyant, et encore moins scrupuleux dans les moyens, avait le projet de rebâtir Rome sur un plan nouveau, et d'approprier, pour lui seul, les diverses constructions du Palatin. Il s'agissait de faire table rase : l'incendie fut son ministre. Le feu commença dans le quartier du grand Cirque, et chemina rapidement et docilement, suivant la volonté du maître. Il détruisit les monuments les plus respectables, consacrés par la vénération du peuple, l'*Ara maxima*, le temple de Jupiter-Stator, celui de la Lune, fondé par Servius Tullius, celui de Vesta, etc. Le Forum, le Palatin et jusqu'à l'Esquilin, tout fut la proie des flammes. Jugez, d'après cela, combien les souvenirs matériels, recherchés des archéologues, furent déjà effacés à cette époque. De nouveaux bâtiments s'élevèrent sur les anciens, et la *Domus aurea* s'étala insolemment sur le Palatin et l'Esquilin. Les successeurs de ce fou furieux poursuivirent sa triste mémoire, et les Thermes de Tite recouvrirent une partie du palais, resté inachevé par suite de l'insurrection prétorienne et de la mort de Néron chez son affranchi Phaon (1).

Je repassai sous les immenses voûtes, souvenir de Caligula, au moins par leur emplacement, car l'oncle maternel de Néron avait établi son palais sur cet angle du Palatin. Parvenu sur la terrasse qui a vue sur la Voie sacrée, je mesurais de l'œil la distance existant entre l'angle susdit et l'église d'Araceli ; je tâchais de reconstruire, dans mon imagination, l'immense pont bâti par Caligula, pour servir de communication facile entre sa demeure et le temple de Jupiter-Capitolin ; je calculais l'élévation des arcs qui franchissaient les temples nombreux de ce quartier, et je réfléchissais aux ridicules impiétés du maître de l'Empire romain. La construction par lui de ce gigantesque viaduc avait pour objet de rendre de fréquentes et faciles visites à son ami

(1) Les thermes de Tite offrent un exemple très-curieux de ces diverses couches de monument, étagées les unes sur les autres. Construits au-dessus du palais de Néron, ses lignes en sont absolument indépendantes. Au-dessous de ce second bâtiment, on a retrouvé les traces d'un pavé mosaïque, dont les lignes ne sont ni parrallèles ni rectangulaires avec celles de la *Maison dorée*.

Digitized by Google

Jupiter. Il s'entretenait familièrement avec le dieu, tantôt lui parlant à l'oreille, tantôt élevant la voix et disant de gros mots. Un jour même, il le menaça de le renvoyer en Grèce. De la familiarité avec Jupiter, à l'idée de se faire dieu lui-même, la distance n'est pas bien grande. Il étendit donc les dépendances de son palais jusqu'au temple de Castor ; et, après avoir changé cet édifice en vestibule, où il paraissait assis entre les deux fils de Léda, Jupiter-Latin (1) recevait les adorations du public. On lui immolait des paons, des faisans, et autres oiseaux rares, chaque espèce suivant les différents jours de la semaine. Pendant la nuit, lorsque la lune était resplendissante, il l'invitait à venir coucher avec lui ; mais on ne dit pas que ce désir ait jamais été exaucé. En vérité, on ne pourrait pas croire à cet excès de folie si, de notre temps, nous n'eussions été les témoins d'une aussi stupide impiété. N'avons-nous pas vu une reine de notre époque, la Démagogie, souveraine aussi absolue que les empereurs romains, se faire adorer sous le nom de déesse de la Raison, et dans la personne *d'une misérable prostituée?* Je conclus de là que le despotisme sans frein, exercé par la populace, ou bien au nom d'un seul, n'est pas chose désirable. Le problème d'un bon gouvernement consiste à régler convenablement la liberté. Celle qui n'est pas réglée s'appelle la licence, et la licence c'est la tyrannie.

Cependant, la nuit me rappelait dans l'intérieur de la ville. Je traversai la voie Sacrée ; je gagnai les voûtes colossales de la basilique de Constantin, monument construit par Maxence, mais auquel les flatteurs donnèrent le nom du vainqueur. De là, je me trouvai dans la *via Alessandrina*, bâtie en partie sur le forum de Nerva ; j'arrivai en droite ligne sur la place Trajane, décorée de sa magnifique colonne, et des restes imposants de la basilique ulpienne. Enfin, je me transportai sur le cours, et je fus ramené à la vie réelle, avec le bruit, les équipages, les cafés et les restaurants.

PAUL SAINT-OLIVE.

(1) Les flatteurs lui avaient donné ce titre.

Digitized by Google

ADOLPHE ADAM A LYON

EN 1851.

Adolphe Adam, membre de l'Institut, l'heureux auteur de tant de gracieuses partitions que tout le monde connaît, a passé quelques jours dans notre ville où il est venu faire exécuter, au profit de la grande œuvre de l'association des Artistes, une messe de Sainte-Cécile et présider en même temps aux répétitions de son dernier opéra, *Giralda*. A peine de retour à Paris, il a repris, dans le journal l'*Assemblée nationale*, la plume du feuilletoniste, et il a bien voulu, dans son premier article musical, ne point oublier notre cité, et en cela il a fait preuve de cœur, d'esprit et de convenance. Il n'est pas de ceux qui croient devoir payer l'hospitalité reçue par un de ces regards rétrospectifs pleins de dédain et de mépris, comme nous en ont jeté plus d'un grand critique parisien qui n'ont vu Lyon qu'à travers le vasistas de leur chaise de poste ou du pont d'un bateau à vapeur. En effet, rien n'est d'ordinaire plus grotesque, pour nous Lyonnais, que ces appréciations sur notre ville faites à vol d'oiseau et avec cet aplomb qui caractérise l'homme de lettres de la capitale. Ouvrez donc l'*Illustration*. Elle nous a servi, plus d'une fois déjà, des pages ébouriffantes sur Lyon, où il nous est impossible de reconnaître les lieux et les hommes, les mœurs et les costumes, que leurs ingénieux auteurs ont mis en scène pour notre plus grand ébattement. Ils auront traversé Lyon un jour de brouillards, ils le jugent comme un aveugle parlerait des couleurs. Pardonne-leur, ô ma belle ville, et garde-nous toujours ton onduleuse ceinture de collines, ta verdoyante couronne de verdure, tes belles lignes d'horizon, tes pittoresques et gracieux paysages, tes coteaux étagés de mai-

Digitized by Google

sons à la manière italienne, tes deux fleuves que bordent de chaque côté plusieurs lieues de quais et d'ombrages. Garde-nous encore nos chères églises romanes d'Ainay et de Saint-Paul, nos belles basiliques gothiques de Saint-Jean et de Saint-Nizier. Que l'incendie épargne à jamais notre Hôtel-de-Ville, cette œuvre du voyer Simon Maupin, notre palais Saint-Pierre du gentilhomme avignonais La Valfinière, et surtout l'immense hôtel que Soufflot a construit pour nos pauvres malades.

Pardonne-leur, ô ma bonne *Ville des aumônes*, toi qui comptes autant d'institutions de bienfaisance que l'humanité compte de misères ; pardonne-leur à ces pauvres aveugles de ne pas voir tes beautés, et garde-les pour les yeux de tes enfants bien-aimés et pour quelques-uns de ces cœurs d'élite qui, comme Adolphe Adam, avant de prononcer et de juger, prennent la peine de voir, d'écouter et de se recueillir.

Laissons parler maintenant notre honorable visiteur à qui nous regrettons, plus encore aujourd'hui, de n'avoir pu tendre une main amie, après avoir battu des deux à son entraînant *Sanctus*.

LÉON BOITEL.

. . . . . .

J'ai commencé par la fin : j'ai raconté ce que j'ai vu depuis mon retour, et je n'ai encore rien dit de mon voyage à Lyon. Il me reste bien peu de place, mais je me reprocherais trop d'avoir l'air d'oublier les excellents artistes que j'ai vus à Lyon, pour ne pas me croire obligé de leur consacrer quelques lignes de remerciments.

Il y avait vingt ans que je n'étais venu dans cette ville ; mon vieil ami Singier était alors directeur du Grand-Théâtre, où l'on jouait tout le répertoire de la Comédie-Française, de l'Opéra-Comique et du Grand-Opéra. Je me rappelle y avoir vu représenter *la Muette* et *le Siége de Corinthe*. Il me montrait avec orgueil ses seize choristes et son orchestre de trente-deux musiciens, où les instruments à vent ne comptaient que deux flûtes (pas de hautbois), deux clarinettes, deux basses, deux cors, une trompette et un trombonne. Aujourd'hui, j'ai trouvé au Grand-

Digitized by Google

Théâtre des choristes nombreux et excellents et un orchestre complet, pouvant rivaliser avec les meilleurs de Paris ; des sociétés particulières pouvant exécuter les grandes compositions symphoniques, et un excellent orchestre d'instruments de cuivre. J'ai vu, dans une même soirée, manœuvrer, dans deux locaux différents, deux orchestres de bal, non moins nombreux que ces orchestres monstres qui retentissent si bruyamment dans nos bals de l'Opéra ; l'un était dirigé par Musard fils, qui avait fait exprès le voyage, et l'autre par le second chef d'orchestre du Grand-Théâtre, qui compose de fort jolie musique de danse, ce qui lui a valu le surnom de Musard lyonnais.

Tous ces heureux changements sont l'ouvrage d'un seu homme, mais d'un homme habile, actif et persévérant, dont la place était déjà marquée parmi les plus célèbres et les plus distingués solistes, qui s'était vu applaudir et couronner à Paris, à Londres, à Berlin, à Bruxelles, et dans toutes les villes musicales de l'Europe, lorsqu'il consentit à se fixer à Lyon et à en entreprendre la régénération musicale. George Hainl est non seulement un violoncelliste de premier ordre, mais il est encore un des meilleurs chefs d'orchestre que j'aie jamais rencontrés, et l'espèce en est rare. Avant mon voyage à Lyon, je ne le connaissais que de réputation, et, d'après la désinence toute germanique de son nom, je croyais trouver en lui un bon Allemand bien carré et bien méthodique. J'ai été agréablement désabusé , en trouvant en lui un Français spirituel, vif, aussi distingué comme homme que comme artiste, et ayant avec moi cette similitude, que tous deux, fils d'Allemands, nous sommes tellement Français, que nous ne savons pas même un mot de la langue du pays où nos pères ont pris naissance. Tout en riant de cette conformité, nous sommes convenus, George et moi, que nos pères n'auraient pas eu tout-à-fait tort de nous enseigner leur idiome natal, avant de nous faire apprendre le grec et le latin, que nous ne savons guère, et dont nous nous servons peu.

Les habitants des villes de fabrique et d'industrie sont, en général, peu portés pour les arts. Mais Lyon peut faire une exception, à cause de la nature même de son industrie toute de

Digitized by Google

luxe, et qui, pour être exercée, nécessite du goût et de l'élégance. Lyon possède un musée et une école de peinture, dirigée par un artiste éminent, M. Bonnefond. Une de nos sommités, M. Saint-Jean, le célèbre peintre de fleurs, n'a jamais cessé d'habiter Lyon. Un cours de littérature, fait par M. Victor de Laprade, un de nos poètes distingués, attire un grand concours d'auditeurs ; il manque, comme complément, un cours d'études musicales, et une succursale du Conservatoire pourrait y être d'autant plus facilement établie, que ce serait le point de jonction entre nos départements du midi et ceux du centre de la France, où les voix sont plus rares.

En me rendant à Lyon, j'avais l'intention de monter *Giralda* et de faire exécuter la Messe que j'ai composée pour l'association des musiciens. Tout semblait devoir faire échouer mes projets. Le baryton du Grand-Théâtre était tombé malade et avait un congé. Il fallut que j'en amenasse un de Paris, ce fut M. Laurent, qu'on a vu débuter avec succès à l'Opéra. Mais M. Laurent ne savait pas un mot du rôle, et il dut l'apprendre de la première à la dernière note. Ensuite, les usages diocésains de Lyon n'admettent pas la musique à orchestre dans les églises. Il fallut transformer la solennité religieuse en un concert spirituel, donné au théâtre. Ici, il se manifesta une singulière opposition : ceux qui regardaient comme trop mondain d'exécuter de la musique à l'église, prétendirent que cette même musique ne pouvait, sans scandale, être transportée au théâtre. Il y eut même un commencement d'opposition et une protestation signée, envoyée à deux grands journaux de Lyon. Ceux-ci répondirent avec justesse que ce que l'on traitait d'innovation scandaleuse n'était, au contraire, que le renouvellement d'un ancien usage consacré sous la Monarchie, suspendu pendant la Révolution, depuis 93, rétabli sous l'Empire et la Monarchie, et aboli seulement par la Révolution de 1830.

Quoi qu'il en fût de toutes ces protestations isolées, le public ne se porta pas moins au théâtre le jour de l'exécution. Elle fut admirable, grâce au concours désintéressé des amateurs qui vinrent renforcer le bel orchestre dirigé par George Hainl, et au

Digitized by Google

zèle et au talent des solistes: Mmes Jullienne, Verdini, Boulangeot, et MM. Laurent, Dufrêne, Michel, Falbert et Ducerf, et des chœurs excellents du théâtre. Une seconde exécution fut même redemandée; et, cette fois, la messe fut précédée d'un concert, où j'eus le plaisir d'entendre, pour la première fois, George Hainl, qui joue très-rarement du violoncelle (c'est le seul tort que je lui connaisse). M. Mulder, excellent pianiste, fixé à Lyon depuis deux ans, s'y fit entendre dans une fantaisie de Thalberg, et un violoniste de l'orchestre, M. Pontet, très-habile exécutant, et l'un des meilleurs élèves d'Alard, y exécuta le concerto de Mendelsohn.

Ce ne fut que la veille même de mon départ, que l'on put représenter *Giralda*. Une indisposition vocale mettait Mlle Hillen, la première chanteuse, dans l'impossibilité de remplir le rôle principal: il lui fallut des efforts inouïs, et faire preuve d'un zèle et d'un dévouement rares, pour obtenir et mériter le succès que lui valut cette création. Les autres rôles furent fort bien remplis par Mlle Boulangeot, deuxième chanteuse, et M. Gustave, excellent comique. Le ténor, M. Dufrêne, nous l'avons déjà un peu connu à l'Opéra, et nous allons bientôt apprécier encore mieux sa jolie voix à l'Opéra-Comique, où il est engagé. Nous avons vu débuter, à l'Opéra, M. Laurent; mais là, on n'a pu le juger comme chanteur. J'appris, en lui voyant jouer le rôle du *Roi*, créé à Paris par Bussine, combien il est intelligent comédien et combien il possède de ressources dans son talent. Un jeune second ténor, M. Falbert, avait été choisi pour le rôle de *Sainte-Foy*. Il apprit au public lyonnais, et je crois bien qu'il apprit lui-même qu'il possédait une charmante voix de ténor, qui ne manquait que d'un peu de culture, et qu'il y avait en lui l'étoffe d'un sujet distingué.

Ce qui m'a paru le plus singulier dans l'état des deux théâtres de Lyon, placés sous une même direction, c'est que le directeur, M. Delestang, est apprécié et aimé de tous les sujets qu'il emploie. Voilà la seconde exception que je trouve à cette règle générale, qu'un directeur est presque toujours regardé comme un ennemi par ses administrés, et c'est encore à Lyon que j'ai vu

Digitized by Google

le premier exemple qui m'était fourni par feu Singier. Il paraît que l'air y est bon pour les directeurs. M. Delestang mérite de suivre en tout la voie tracée par Singier, qui s'est retiré avec une belle fortune honorablement acquise.

Cependant, tout me rappelait à Paris. Le congé que j'avais obtenu au Conservatoire allait expirer : l'élection de l'Institut était sur le point de se faire ; et, quoique mon excellent confrère Zimmermann se fût volontairement retiré, je comptais plus d'un ami parmi les candidats. J'arrivai à temps pour pouvoir voter et embrasser mon ami Ambroise Thomas, qui réunit la majorité bien rare de 30 voix sur 38 votants.

A propos, au moment où je quittai Lyon, où l'on avait oublié de me demander mon passeport à l'entrée et à la sortie, j'appris que le département dont cette malheureuse cité est la capitale, et quatre autres départements limitrophes gémissaient depuis longtemps sous l'oppression de l'état de siége.

Penser qu'il y a, en France, cinq départements où il n'y a pas d'émeute possible ! Qu'on se hâte de faire cesser cet état de choses ! Plus d'un démocrate en est mort de chagrin, et la perte de chacun d'eux excitait une telle douleur, que les convois étaient suivis par trois ou quatre mille affligés, marchant au pas et en bon ordre. — On ne veut plus permettre qu'il y en ait plus de trois cents à la fois. Plaignons des populations si opprimées !

AD. ADAM (de l'Institut).

Digitized by Google

ALBIN DE VAUXONNE.

Il y a quelques semaines, une commune de l'arrondissement de Villefranche était plongée dans le deuil. A voir la tristesse empreinte sur les visages, on eût dit que tous les habitants formaient une seule famille et que cette famille venait d'être frappée dans ses affections les plus chères.

C'est qu'en effet, le 22 février 1851, la commune de Vaux faisait une perte cruelle en la personne de son maire, M. Albin de Vauxonne. A cette fatale nouvelle, portée, comme d'échos en échos, jusqu'aux points les plus reculés du pays, partout les travaux avaient été suspendus. On redoutait depuis longtemps ce malheur, mais on se refusait à le croire aussi prochain. M. de Vauxonne venait de succomber à une maladie du cœur dont il avait négligé les premières atteintes. Quoiqu'on n'eût fait aucune convocation, la foule qui assista à ses funérailles fut immense. Tous les habitants de la commune s'étaient fait un devoir d'accompagner à sa dernière demeure leur premier magistrat, ou plutôt leur bienfaiteur et leur père.

De pareils sentiments de reconnaissance honorent à la fois les populations qui les manifestent, et l'homme qui a su les inspirer. Le peuple sait connaître ceux qui l'aiment réellement, et les témoignages éclatants de justice et de gratitude qu'il leur prodigue l'élèvent lui-même. Quand la perte d'un citoyen

Digitized by Google

est suivie d'un deuil général aussi spontané et aussi unanime, le nom de ce citoyen doit prendre place parmi ceux des hommes à jamais regrettables, dont l'existence a été consacrée au bien public et qui ont donné à leur pays, dans leur sphère d'action, de nombreuses marques d'un dévouement vrai, constant et surtout désintéressé.

Chacun des actes de la vie de M. de Vauxonne porte à un degré éminent ce triple caractère.

M. Albin de Vauxonne, que la mort vient de frapper à l'âge de 52 ans, était fils aîné de M. Sain-Rousset de Vauxonne, qui avait présidé, sous le Consulat, à l'administration municipale de la ville de Lyon. Sorti honorablement de l'Ecole polytechnique avec le grade de sous-lieutenant du génie, il s'éleva rapidement au grade de capitaine. Il fit partie de l'expédition de Morée, et, après 17 années de services militaires distingués, il vint se fixer d'abord dans la commune de Lancié, puis, bientôt après, dans celle de Vaux, où il s'occupa sans relâche de réaliser les projets d'amélioration qu'il avait conçus pour la prospérité de ce pays.

La commune de Vaux, à l'époque où M. Albin de Vauxonne y établit sa résidence, était presqu'entièrement dénuée de voies de communications extérieures et se trouvait comme isolée au milieu des communes environnantes. En outre, les chemins intérieurs ne se présentaient pas dans un état plus satisfaisant, et l'absence des ponts sur les nombreux torrents qui traversent la commune ajoutait encore à la difficulté des relations des différentes sections entr'elles. Cet état de choses était d'autant plus déplorable que la commune de Vaux est une des plus étendues et des plus fertiles du département.

Il était évident aux yeux de tous que, la vicinalité étant améliorée, la facilité des communications étant établie, d'une part les produits agricoles acquerraient d'indispensables débouchés, augmenteraient de valeur, et que, d'autre part, et par une conséquence nécessaire, la valeur territoriale se releverait de la dépréciation où elle était tombée.

Mais la commune de Vaux avait peu de ressources. Il fallait, pour lui donner une impulsion sérieuse et profitable, un homme qui eût à la fois l'autorité, la considération, la fortune, et la résolution énergique de se consacrer à cette œuvre de régénération d'un pays et de la mener à bonne fin.

M. de Vauxonne prit cette résolution. Il avait la fortune, il partageait à juste titre la considération dont jouit sa famille ; il ne lui manquait plus que l'autorité légale : elle lui vint bientôt.

Il fut élu, en 1840, membre du Conseil municipal de Vaux. En 1844, il fut investi des fonctions de maire qui lui furent confirmées, à l'unanimité, en 1848, par le suffrage universel, et qu'il a conservées jusqu'à sa mort.

Digitized by Google

Pendant cette période de dix années, M. de Vauxonne ne cessa pas un instant de donner tous ses soins à l'accomplissement de son utile et pénible entreprise. Les procédés au moyen desquels il parvint non seulement à inspirer une confiance absolue, mais à communiquer à tous son zèle patriotique, caractérisent en lui l'homme de cœur et le bon citoyen.

Il commença par donner, ainsi que sa famille, l'exemple du désintéressement et de la générosité. Chaque fois qu'un terrain, lui appartenant, se trouvait nécessaire pour une amélioration de voie vicinale, il le donnait de la manière la plus complètement gratuite, c'est-à-dire sans accepter aucune indemnité à aucun titre. En même temps, et pour contribuer aux indemnités qu'il était juste de payer aux petits propriétaires, il donnait, outre son terrain, une somme d'argent. Pour prouver de la manière la plus précise et la plus évidente que l'intérêt public était son unique but, il ne manquait jamais de souscrire, et très-fortement, pour l'établissement des chemins les plus éloignés de lui et qui ne desservaient aucune de ses propriétés. A ceux-là il prodiguait avec plus de plaisir encore tous ses soins, tout son temps, parce qu'il sentait toute la puissance d'un exemple donné dans une situation dont aucune interprétation ne pouvait ternir le dévouement.

M. de Vauxonne donnait à toutes ses opérations la publicité la plus grande. Lorsqu'une série de grands travaux était terminée, il rédigeait, faisait lithographier et distribuer à tous les habitants qui le désiraient un compte-rendu des travaux exécutés, des améliorations obtenues, des ressources employées, des voies et moyens pour l'avenir, et la commune entière était ainsi appelée à juger l'administration de son maire, à apprécier ses efforts, à seconder son zèle, à s'associer à son dévouement.

Un des procédés de M. de Vauxonne était de faire un appel public aux hommes dévoués, et de publier les résultats obtenus.

Lorsque les journées de prestation obligatoires étaient épuisées, un avis du maire faisait appel aux journées volontaires, et, plus tard, la liste des hommes zélés était à son tour publiée. Ces journées étaient employées par masses; longtemps avant le jour elles étaient appelées par le son des tambours partis des extrémités de la commune, et rassemblant sur leur passage cette armée pacifique de travailleurs. Ces jours-là, M. de Vauxonne envoyait presque toujours une forte provision de vin; aussi ces journées volontaires étaient une véritable fête pleine de gaîté et d'enthousiasme. De simples journaliers quittaient des journées payées, pour venir faire une journée gratuite.

La publicité était aussi employée, par le maire de Vaux, pour les souscriptions destinées à fournir du travail aux indigents, et c'est ainsi qu'en 1848 cette commune, qui renferme une population de 2300 âmes, non seulement

Digitized by Google

fournit du travail à tous ses ouvriers, mais encore à bien des étrangers.

Tels sont les moyens par lesquels M. de Vauxonne a fait le bien, avec un double succès matériel et moral. Aujourd'hui, la commune de Vaux débouche par trois larges routes sur Villefranche, sur Saint-Cyr et sur Claveizolles. La circulation intérieure est assurée, par des chemins nouveaux et par de nombreux ponts. Ainsi, M. de Vauxonne a pu voir son œuvre presqu'entièrement achevée ; il a pu jouir aussi de la reconnaissance profonde de la population, pour le bien de laquelle il avait si constamment travaillé. Il a vu, pendant les deux mois qu'a duré sa maladie, les visiteurs affluer autour de lui et lui prodiguer les témoignages de la plus vive sollicitude. C'est que M. de Vauxonne avait su se concilier non seulement l'estime, mais encore l'affection de tous.

Au reste, la douleur publique s'est traduite en actes plus éloquents que toutes les paroles. Une souscription s'est organisée, dans la commune de Vaux, pour élever un monument funèbre au bienfaiteur du pays. Tous les habitants se sont empressés d'y concourir; de simples journaliers ont apporté une partie de leur salaire. Les offrandes ont bientôt dépassé la somme que l'on voulait atteindre et l'on sera obligé de réduire de beaucoup la quotité des petites sommes données de toutes parts.

Les jeunes gens, qui devaient tirer au sort le 10 mars, non seulement ont supprimé, dans la commune, toutes les fêtes et promenades militaires en usage, mais ils ont voulu venir au tirage avec tous les signes d'un deuil public, le crêpe au bras, le crêpe au drapeau et sur les tambours.

De tels faits parlent plus haut que tous les éloges.

Digitized by Google

EXPOSITION ANNUELLE

DE

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

SALON DE 1851.

L'Exposition de Paris ouverte, on le sait, au mois de décembre dernier, a fait différer celle de Lyon de quelques mois. Si l'on considère que son ouverture vient, cette année-ci, précisément se placer au moment où la société élégante et riche se dispose à quitter la ville, peut-être est-il à regretter qu'il en soit ainsi ; d'autre part, le jour plus beau, la lumière, plus abondante qui viennent éclairer, et, en quelque sorte, vi-

Digitized by Google

vifier cette exhibition toujours digne d'intérêt, sont-ils une compensation suffisante à un retard qui ne pouvait être évité ? La Commission de la Société des Amis-des-Arts ne s'est point découragée. En présence des obstacles qu'elle rencontrait, elle n'a pas voulu priver notre ville de son exposition annuelle ; elle a pensé aux artistes qui ont un peu le droit d'y compter pour l'écoulement de leurs œuvres, et, sans s'inquiéter du blâme, elle a fait ce qu'elle devait faire, il faut au moins lui en savoir gré.

Si nous parlons, en commençant, des artistes et de leur position qui a droit à nos sympathies, c'est qu'en effet ils sont, plus que tous autres, intéressants à plus d'un titre ; s'il est une classe de la société que les événements politiques de ces dernières années aient rudement atteinte, c'est, à coup sûr, celle des hommes qui vivent des beaux arts ; on a trop besoin du commerce et de l'industrie, pour n'y pas revenir, aussitôt qu'on le peut ; mais est-il une chose au monde dont on se passe plus facilement que d'une statue ou d'un tableau ? Aussi n'avons-nous pas été surpris du grand nombre de petites toiles que l'on voit au salon de cette année. Il en est aujourd'hui de l'art comme de beaucoup d'autres choses, il tend aussi à la démocratie, et, à vrai dire, il pourrait faire plus mal ; les grands tableaux, les grandes machines, pour parler le langage des ateliers, sont difficiles à mener à bonne fin ; c'est un travail de longue haleine qui demande, à la fois, une grande inspiration, beaucoup de temps, et surtout beaucoup d'argent. L'époque n'est pas, en fait de peinture et de sculpture du moins, aux fiers essais, aux tentatives audacieuses et de grande portée ; aussi, le plus souvent, l'artiste qui a voulu, dans les meilleures conditions de valeur et de talent, excéder certaines limites, reste avec tout cela vis-à-vis de son tableau.

Le *Siége de Paris, par les Normands, au IXe siècle*, par M. Luminais, est la seule œuvre qui se rattache en quelque sorte au genre historique, c'est une peinture vigoureuse, d'un accent énergique et presque sauvage ; les figures, largement faites, quoique traitées au quart de la nature, ont un aspect terrible ;

Digitized by Google

tous ces hommes, demi-nus, s'attaquent avec fureur, leur musculature frémissante s'agite d'une façon incroyable: on comprend bien que c'est là, entre les assiégeants et les assiégés, une guerre sans merci. Néanmoins, toute cette vie, toute cette passion, qui sont des qualités réelles dans un pareil sujet, ressortiraient encore mieux, si la lumière était plus abondante. L'*Apparition des anges aux bergers*, de M. Jubany, est, pour le style religieux, avec une *Sainte famille*, de M. Frénet, la seule peinture qui représente, à notre Exposition, un genre malheureusement de plus en plus délaissé. M. Jubany s'est inspiré, pour le style et la composition de son tableau, on le dirait du moins, malgré la différence du genre, des peintures de David et de son école ; son style est gourmé, ses personnages affectent tous la pose académique, et ils n'ont pas la figure de gens qui passent leur vie à garder des troupeaux ; la couleur est celle d'un vieux tableau qui aurait longtemps séjourné dans une église ou dans un oratoire ; c'est une œuvre qui manque de vie, défaut capital pour toutes les peintures, quelque soit leur genre et leur sujet. La *Sainte famille* de M. Frénet est dans des conditions toutes différentes ; le dessin, d'une correction louable, dans *les Bergères* de M. Jubany, est singulièrement abandonné, dans le tableau de M. Frénet ; sa couleur est violente, ce qui donne à sa *Sainte famille* un fâcheux aspect d'enluminure ; la Sainte Vierge a l'air de lancer une œillade au public, et toutes les figures ont des regards de fiévreux. La composition du tableau est pourtant bonne, et prouve que si M. Frénet pouvait se contenir et se restreindre, il trouverait peut-être dans le public plus de sympathie. M. Frénet se plaint, dit-on, de n'être pas compris, c'est peut-être parce qu'il ne fait rien pour l'être ; d'autre part, ses amis assurent que, chez lui, cela vient de trop de sève et d'ardeur, soit, mais, en attendant, on ne fera pas que *la Farandole de paysans valenciens* soit une peinture raisonnable. Un charmant tableau, c'est, sans contredit, celui de M. Chaine : *Horace lisant ses poésies aux Tiburtines*. Il y a, dans toutes ces petites figures, assises ou debout, dans le paysage, dans les accessoires, une véritable intelligence, un parfait sentiment de

Digitized by Google

l'antique ; seulement un défaut important est à signaler, en ce qu'il tient à l'essence même du sujet, on ne sait pas trop si Horace lit bien réellement, mais, à coup sûr, les Tiburtines ne l'écoutent guère. — Dans une manière différente, la *Nymphe luttant avec les amours*, de M. Bouterwek, est un fort joli petit tableau qui a été remarqué au Salon de Paris. Les *Jardins d'Armide*, de M. Nicolas Henry, ont un aspect séduisant, mais jamais, à aucune époque de l'art, pas même au temps de Boucher qui se vantait de casser une jambe avec grâce, on n'a fait des bras, des jambes et le reste, comme il nous a été donné d'en voir dans le *Souvenir d'automne* de M. Humbert. M. Bellet Dupoisat a exposé une *Marguerite*, au moment où elle regarde les bijoux contenus dans la cassette que Méphistophélès a placée dans son armoire de jeune fille. En empruntant le sujet de son tableau au plus grand poète de l'Allemagne, à celui qui a fourni maintes fois à l'un des premiers peintres de l'école française moderne, M. Ary Schœffer, ses plus belles inspirations, M. Bellet Dupoisat donne à penser qu'il prend son art au sérieux, ce dont il faut le louer ; seulement sa Marguerite n'est peut-être pas assez allemande ; la tête est expressive et d'un bon sentiment, mais les deux bras sont un peu trop longs.

Nous avons dit, en commençant, que l'époque actuelle ne se faisait point remarquer par le parti pris et la recherche des innovations, en matière de beaux-arts seulement, cela va sans dire. A cet égard, il est encore important de distinguer. Si l'on s'en tient uniquement aux sujets que les artistes mettent en œuvre, aux sujets à leur portée, et aux développements qu'ils leur donnent, à coup sûr notre temps est fort sage, très-prudent, et pas du tout aventureux ; mais, au vis-à-vis des procédés matériels, de la partie purement technique de l'art, du métier enfin, c'est bien une autre affaire ; sur ce point, il n'est pas de témérité que l'on n'absolve, de folie même que l'on ne tente ; avec ce seul mot « c'est la mode » on répond à tout, c'est là un argument sans réplique ; nous n'en avons qu'un exemple à l'Exposition du palais Saint-Pierre, mais celui-là seul suffit à la démonstration. M. Reynaud, de Marseille, a exposé quatre

Digitized by Google

tableaux, qui auraient eu, il y a quelques années, le privilége de faire naître une polémique ardente dans la presse, et ce n'eût pas été sans raison. C'est probablement là le dernier mot des coloristes purs, et c'est à cela sans doute que devaient aboutir les grandes théories, agitées pour la première fois, il y a vingt ans, et dont M. Eugène Delacroix a été le motif et le point de départ. Nous le demandons à tous ceux qui ont vu *les Perles*, *les Coquelicots*, *un Trompette au moyen-âge*, *Chez soi*, est-ce une moquerie, est-ce une gageure, et prétend-on nous donner cela pour de l'art sérieux ? Cependant, pourquoi ne pas le dire, il y a dans ces quatres toiles beaucoup de talent, mal employé c'est vrai, et, avec du bon sens, car il en faut aussi dans les arts, et quelquefois même plus qu'ailleurs, M. Reynaud serait un vrai coloriste, dans la bonne et sincère acception du mot. Qu'on veuille bien regarder, à côté de lui, M. Landelle : ce n'est pas un disciple de M. Ingres, un adepte de la ligne pure, un enthousiaste de Raphaël, mais ses deux toiles, *une Mauresque* et *un Antiquaire*, sont acceptables pour tout homme qui ne s'est pas voué à l'admiration exclusive d'une seule école ; son modelé est vrai, ainsi que ses tons de chair, et sa couleur a une bien autre puissance, un bien autre éclat que celle de M. Reynaud, et, pourtant, ses tableaux ne sont pas peints avec une truelle, et bien qu'il ne se soit pas occupé du *ragoût*, c'est le terme consacré, à l'égal de M. Reynaud, il arrive à l'effet bien plus sûrement, et par des moyens plus rationnels et plus légitimes. Passer, sans transition, de M. Landelle à l'*Avare* de M. Jacquand, c'est franchir d'un seul coup un grand espace. Cette petite toile, comme beaucoup d'autres, de son auteur, n'est à signaler malheureusement que par l'habileté de la main, et à cause du fini des accessoires, meubles, étoffes, etc. Un de nos plus remarquables tableaux c'est, à notre avis, *un peintre du XVIIIe siècle*, par M. Armand Leleux. Dire ce qu'il y a de charme, de vérité, de puissance et de largeur, dans ce petit cadre, exigerait de trop longs développements. Il n'y a, dans le public, qu'une voix là-dessus. L'*Intérieur d'atelier*, du même artiste, est également

Digitized by Google

fort à louer. Quelques amateurs se rappellent peut-être un tableau de M. Henri de Chacaton, *une Caravane*, qui fut acheté par la Société des Amis-des-Arts, et qui fut gagné par un Lyonnais, membre de cette Société, il y a de cela quelques années, et, depuis, M. de Chacaton ne nous avait plus rien donné. Cette année-ci, il a envoyé une des meilleures toiles qui figurent à l'Exposition. Son *Intérieur de cour d'une maison de l'Albaycin, à Grenade*, doit être probablement une représentation bien exacte de la vérité. Il suffit d'avoir lu un seul chapitre du premier voyage venu en Espagne pour y retrouver la couleur et le sentiment particuliers qui distinguent ce pays. A la fois d'une réalité vigoureuse, comme les sujets espagnols qui ont fait la réputation d'Alfred Leleux, et gracieux comme une bonne inspiration du peintre Diaz, ce tableau est doué, pour nous, d'un charme inexprimable. Toutes ces petites figures de danseurs, de muletiers, de manolas, sont pleines de vie et de mouvement ; on ne peut croire que les simples couleurs d'une palette, étendues sur une toile, suffisent à reproduire le coup de soleil qui se reflète sur la muraille et sur la robe de la danseuse. La réputation de M. Decaisne ne serait pas faite depuis longtemps, que ses deux charmants petits tableaux suffiraient à nous donner une haute idée de son talent. Tout ce que la grâce, la finesse et la vigueur du pinceau peuvent donner entre les mains d'un praticien consommé, se rencontre dans ces deux petites toiles ; dans *la Scène intime*, la recherche, le fini des accessoires, leur arrangement plein de goût ne nuisent point aux figures, qui sont ravissantes de pose et d'expression ; dans *Suzanne et les vieillards*, la couleur, à la fois orientale et vénitienne du tableau, rajeunit un sujet traité si souvent, et prouve qu'il n'est pas de texte si usé dont un homme de talent ne puisse tirer un bon parti. Le *joueur de basse* et l' *Antiquaire*, de M. Comte, méritent également une sérieuse attention. Ce jeune homme, qui a fait un début remarqué à la dernière Exposition, est dans une bonne voie ; qu'il y persiste, et son succès est assuré. Les petites scènes bretonnes de M. de Heuvel sont d'un joli sentiment, et le succès ne leur avait point fait défaut jusqu'ici, mais, dans ces petits riens, un ar-

Digitized by Google

tiste perd à se répéter ; le *Bon numéro*, de cette année, n'a qu'un tort, c'est de venir après beaucoup d'autres. *Le Chartreux en méditation*, de M. Lugardon, ne serait-il pas un peu banal? M. Magaud, de Marseille, a réussi et plaît beaucoup avec la *Femme et son enfant représentant l'automne*, et son *Marchand juif* : ce sont là deux jolies petites compositions. M. Peyronnet paraît affectionner beaucoup les sujets africains qui ont pour cadre obligé une nature stérile et désolée, cela donne un peu de sécheresse à sa manière ; son étude de zouave qu'il a exposée sous le titre : *Si loin du pays*, n'est pas heureuse; la couleur en est criarde et le faire peu harmonieux. Nous sommes obligé de manifester la même opinion à l'égard de la *Halte de pauvres voyageurs, scène prise aux environs de Gênes ; la Famille de lions noirs* vaut infiniment mieux , les animaux sont vrais et consciencieusement étudiés. La bête féroce est une spécialité heureuse pour M. Peyronnet, et, dans cette nature de sujets, ses défauts habituels deviennent presque des qualités. M. Pinelly ne dessine pas d'une façon irréprochable, et sa couleur est un peu de convention, ses chairs sont dures, et n'ont pas la souplesse de la nature. Néanmoins, ses *Premières amours* ont de la grâce et de la séduction, elles valent beaucoup mieux que sa *Femme sous Louis XV, descendant un escalier*. L'*Intérieur d'un atelier d'armurier*, de M. Nicolas Rénié, éclairé par le feu d'une forge, ne rappelle guère les intérieurs de Rembrandt et des autres maîtres de cette école. M. Rénié ne ferait pas mal de les étudier. Les *Soins du ménage* sont loin de valoir les paysanneries de M. de Heuvel, et le sujet en est, par malheur, tout aussi rebattu. M. Pinet a exposé, sous ce titre : *Refuge de contrebandiers dans une chapelle souterraine, après une expédition*, un intérieur qui est à peu près sans défaut, mais qui n'a pas non plus de qualités bien saillantes ; rien n'indique assez que ce soient là des contrebandiers, ce pourrait tout aussi bien être une troupe d'amis, qui se donnent du bon temps dans une vieille église de campagne, changée en caveau bachique. L'*Effet d'hiver*, de Mme Simon, est d'une vérité saisissante, il est crânement peint, et rappelle cependant, pour l'exactitude et la finesse, les scènes

Digitized by Google

d'hiver du belge Wickemberg, qui en a fait une véritable spécialité. Sur une toile de dix ou douze pouces carrés, tout au plus, M. Sorieul a peint un épisode de la bataille de Preston-Pans plein de mouvement et de réalité ; le sujet de ce tableau qui a pour titre : *Waverley et le colonel Talbot*, est emprunté au roman si connu de Walter Scott ; le moment choisi par le peintre est celui où Waverley, après avoir enlevé une batterie de canons, à la tête d'un clan de montagnards écossais, sauve la vie à un officier de l'armée anglaise ; la scène est bien rendue, et pleine d'intérêt pour ceux qui ont lu l'ouvrage du célèbre romancier anglais. M. Villoud a exposé, sous ce titre : l'*Echéance*, le tableau le plus bizarre qui soit dans toute l'exposition ; c'est probablement une singulière histoire, que celle de ce Monsieur, assis à son bureau, en pantoufle et en robe-de-chambre, et auquel un squelette drapé d'un long manteau, couleur de suaire, présente un billet à acquitter. Ce Monsieur, négociant, banquier, ou agent-de-change, à l'air très-effaré de la visite, et, certes, on le serait à moins. Mais à quoi cela rime-t-il, et qu'est-ce que tout çà veut dire ? si M. Villoud a voulu donner une impression de terreur à celui qui regarde son tableau, nous devons l'avertir, en conscience, qu'il y a très-peu réussi. Le sujet qu'il a choisi n'est pas mal rendu, mais le tableau n'impressionne pas le moins du monde ; les Allemands, plus experts que M. Villoud, en matière de légendes, s'y prennent d'autre façon, quand ils touchent au fantastique, et qu'ils traduisent, avec le pinceau ou le burin, les contes des nourrices. M. Villoud n'a donc jamais regardé la gravure d'Albert Durer, connue sous le titre du *Chevalier de la mort*. Mais, sans remonter aussi haut, et puisque M. Villoud a du goût pour ces choses-là, nous lui indiquerons, comme modèle en ce genre, deux gravures d'après Horace Vernet, que l'on voit en ce moment derrière les vitres de tous les marchands ; la première, qui est la plus ancienne, est la traduction de la ballade de Lénore de Burger, l'autre, la plus nouvelle, est bien autrement significative, elle représente les deux fléaux du siècle, le socialisme et le choléra ; pour notre compte, nous n'avons jamais pu la regarder sans frissonner.

Digitized by Google

Heureusement pour lui, M. Villoud a montré ce qu'il savait faire dans une autre composition, qui a pour titre : *Travail et simplicité*, nous nous hâtons de le dire, c'est là un très-joli tableau de genre, et son auteur ne devrait jamais sortir de cette voie-là.

Maintenant, pour en finir avec les sujets qui se rattachent au genre proprement dit, nous dirons à M. Canneel que sa *Causerie, costumes d'Alvito*, ressemble à toutes les scènes italiennes qu'on voit aux Expositions depuis vingt ans. Néanmoins, celle-ci est peinte dans un bon sentiment de couleur, et ne manque pas de grâce et de vérité. M. Bonirotte n'a exposé, avec deux petits portraits, qu'une seule figure, *une Moissonneuse*, qui ne peut rien ajouter à sa réputation. Cette petite toile n'est pour M. Bonirotte qu'une sorte de carte de visite, adressée par lui au public ordinaire de nos Expositions, nous l'attendons à une autre année. Nous en dirons autant de M. et Mme Laurasse. La figure couronnée de fleurs, que le livret désigne sous le titre de : *les Eglantines*, de M. Frédéric Grobon, manque d'accent et de valeur, pourtant elle est faite dans un joli sentiment ; le type a de la jeunesse et de la grâce.

Les paysagistes sont toujours fort nombreux aux Expositions, en province comme à Paris ; nous en comptons beaucoup cette année. Il y en a d'excellents, de passables et de très-médiocres, comme il nous serait impossible de les passer tous en revue, nous laisserons de côté cette dernière catégorie. A nos yeux, M. Paul Flandrin est le premier de tous. Cet artiste joint, en effet, à une exécution vraiment magistrale, un sentiment très-élevé de la nature, les sites qu'il reproduit ont un caractère de mélancolie, de méditation et de fraîcheur, qui saisit et impressionne fortement. Dans la plus grande des quatre toiles qu'il a envoyées, *Les Pénitents de la mort, dans la campagne de Rome*, cette mélancolie va jusqu'à la plus sombre tristesse. Beaucoup d'amateurs de tableaux, même des plus distingués, repoussent cette donnée, et lui préfèrent une nature gaie, et, si l'on peut dire, souriante ; mais ceux qui demandent à l'artiste autre chose qu'une reproduction plus ou moins habile de sites

Digitized by Google

gracieux, ceux surtout qui ont pu contempler à loisir les horizons, si pleins de poésie et de grandeur, de la campagne de Rome, sont frappés de cette majesté calme et triste que la main d'un peintre vulgaire essaierait en vain de réaliser sur une toile. Deux des autres paysages de M. Flandrin n'ont pas un caractère aussi plein d'austérité, ils tiennent à un mode plus gracieux, à une nature grave encore, il est vrai, mais plus heureuse.

M. Pouthus-Cinier est toujours le premier des paysagistes lyonnais ; son talent, souple et élevé, s'est produit dans un assez grand nombre de compositions, où l'on remarque un grand style, une belle couleur, et des détails rendus avec beaucoup de puissance et de vérité ; *la Clairière de Fontainebleau, la Route des Abruzzes*, et *la Nymphée* principalement , nous ont paru les plus remarquables de la série. L'exposition de M. Fonville est également nombreuse et variée ; cet artiste se distingue toujours par un sentiment vif et fin à la fois de la réalité. La *Vue de Lyon, prise du côté des Chartreux*, est d'un grand effet et d'une exactitude merveilleuse ; la *Vue de la Rivière d'Ain, prise du pont de Chazay*, est aussi d'une vérité saisissante. Nous ne savons pas si on peut le dire aussi bien du *Souvenir de Cornillon*. Ce paysage, d'un aspect séduisant, a quelque chose d'un peu théâtral, on pourrait presque dire de féérique ; les autres toiles de M. Fonville : *Vue de Salerne*, *Vue prise en Bugey*, *Vue prise au Vernay, près l'Ile-Barbe*, *Vue de Castellamarre*. sont d'un effet plus réel, sans que peut-être au fond ils le soient davantage. La nature un peu tourmentée des paysages de M. Allemand ne plait pas à ceux qui lui préfèrent le calme et la sénérité, cependant, on ne peut nier qu'ils ne soient peints avec une adresse infinie, par une main très-exercée : celui qui porte avec le n° 4 le simple titre : *Etude*, et qui est fait tout entier, dit-on, avec le couteau à palette, est un véritable tour de force. M. Saltzmann est doué d'une grande puissance ; sa *Forêt en Corse* et son *Souvenir de la Corse* sont, l'un et l'autre, remarquables par la vérité et la délicatesse des fonds. Le paysage a de la profondeur et de l'air, mais le vert sombre t dur des arbres, traités par larges empâtements, donne de la

Digitized by Google

lourdeur aux premiers plans. La *Vue de Grignan*, de M. Girardon, est une reproduction intelligente et fidèle de la nature en Provence ; les terrains gris et la végétation terne, caractères distinctifs de cette partie de la France, n'y sont point exagérés, mais les nombreux accidents de terrains qu'on y remarque, donnent à cette toile quelque chose de heurté et de bizarre, qui choque à première vue ; ce n'est pas moins un tableau très-consciencieusement étudié. La manière de M. Brest : *Intérieur de forêt*, *Vue prise sur les bords de la Loire*, *effet du soir*, *Ferme provençale*, rappelle un peu celle de M. Saltzmann, mais avec moins d'effet et de puissance. M. Chevallier fait de louables efforts ; sa *Vue de Ponchéry* et celle prise à la *Grande-Chartreuse* attestent une bonne direction ; on y trouve assez d'originalité, sans parti pris systématique, et par là même toujours dangereux. L'*Ecole buissonnière*, *effet de hiver*, par M. Finart, est une bonne étude à effet de neige. Le *Campement de Kalmoucks* est moins heureux. *Napoléon*, *costume de Wagram*, est un bon petit portrait. Une *Ferme en Picardie*, de M. de Fontenay, reproduit assez bien les caractères particuliers d'un sol gras et fertile, comme celui du Soissonnais. Monsieur de Gernon est un paysagiste de talent ; la *Vue des Landes* et le *Passage du Bac* témoignent de son habileté à traiter les arbres et les eaux, en même temps que les figures. La *Vue prise à Tolosa*, par M. Ginain, reproduit avec beaucoup de vérité et de vigueur la nature si intéressante et si pittoresque sous le ciel ardent de l'Espagne. M. Magy, dans son tableau représentant une *Halte de Bohémiens*, est au paysage ce que M. Reynaud est au genre et à la figure, c'est le même procédé, aussi malheureux et aussi déplorable chez celui-ci que chez celui-là. M. Williams Wild, quoique Anglais, peint le paysage comme un Flamand ; ses *vues*, prises en Bretagne, à Nuremberg, aux environs de Gènes, sur la lagune de Venise, offrent beaucoup d'intérêt ; M. Wild est du reste très-connu, et ses tableaux sont très-appréciés dans toutes les Expositions. M. Justin Ouvrié excelle, comme on sait, dans la reproduction des édifices gothiques ou renaissance, des tourelles en créneaux ou en poivrières, des maisons sculptées, des fa-

Digitized by Google

briques de toutes sortes ; il n'y a pas, dans toute la Touraine et l'Orléanais, un seul monument historique, un seul château, qu'il n'ait reproduit plusieurs fois. C'est là une spécialité dans laquelle il est depuis longtemps passé maître, aussi sa *Vue de Bruges* est d'une finesse, d'une réalité et d'un charme que rien ne saurait dépasser. M. Hippolyte Garneray, au contraire, ne peint que les maisons séculaires, ventrues, à moitié détruites, et qui s'étayent les unes les autres comme par miracle. Ses deux vues, prises à Amiens et à Laval, sont des chefs-d'œuvre dans ce genre. Nous allions oublier M. Jules Joyant, qu'on a si justement nommé le moderne Canaletti, et qui a reproduit tant de fois, toujours avec le même bonheur, ces vues de Venise, qui ont rendu la ville des doges presque populaire dans notre pays. Le *Pont Rialto sur le grand canal* et un *Petit canal à Venise* ne le cèdent en rien à ses précédentes compositions. Avec M. Joyant, le cercle des épithètes admiratives et louangeuses est bien vite parcouru ; aussi, tous les éloges qu'on peut faire de lui ne sont que des redites fastidieuses, auxquelles le public est depuis longtemps habitué. *Une ruine antique au pied du mont Aventin, à Rome*, prouve qu'en changeant son point de vue, M. Joyant n'abdique pas pour cela sa brillante couleur et toutes les belles qualités de son admirable talent.

M. Louis Garneray est connu depuis longtemps pour un de nos meilleurs peintres de marine ; aussi, est-il fâcheux qu'il ne nous ait envoyé qu'une toute petite toile, très-remarquablement peinte, il est vrai. C'est une esquisse terminée d'un tableau commandé par le Ministre de l'Intérieur, et qui a pour sujet : *La Prise du Kent par la* Confiance *dans le golfe du Bengale* ; malgré la petite dimension de cette esquisse, il est cependant facile de juger, dès à présent, de tout l'intérêt que fera naître ce tableau, lorsqu'il sera terminé. M. Jugelet n'est pas non plus un peintre de marine qu'on puisse dédaigner ; ses divers tableaux, représentent la mer sous ses aspects si variés, et ses côtes, qui ne le sont pas moins de forme et de couleur. La *marine* de M. Barry rentre dans les effets ordinairement cherchés par cet artiste ; ce sont toujours des navires en panne sur une mer

Digitized by Google

brumeuse ; mais cela est traité et rendu comme M. Barry en a seul le secret : les différentes vues de Marseille, de M. Bouillon-Landais, annoncent chez cet artiste, encore peu connu, le désir sincère de suivre la trace des maîtres du genre. La *Rivière de Gênes*, par M. Chiapori, manque un peu d'animation ; quelques retouches suffiraient peut-être à la transformer complètement. Les marines de M. Nègre promettent aussi, dans ce genre, un bon peintre de plus. Sa *Jeune Laveuse des bords du Gange, allant au fleuve*, est une jolie miniature.

M. Duclaux conservera longtemps encore la place brillante qu'il a su se faire parmi les peintres d'animaux. Cet artiste, dont les débuts comme peintre remontent à une époque où l'enseignement des maîtres et le culte des bonnes traditions étaient mieux conservés qu'ils ne le sont aujourd'hui, est toujours demeuré fidèle à ses premiers principes. Aussi, n'a-t-il jamais sacrifié, comme tant d'autres, la vérité à l'effet : M. Duclaux dessine, comme peu de peintres le font encore au moment où nous écrivons ; ses types sont toujours bien choisis, son paysage plaît sans le secours du charlatanisme ; et, tout en restant strictement dans le vrai, comme tout artiste consciencieux doit le faire, il réussit beaucoup mieux que ceux qui se consument en efforts impuissants, sans jamais pouvoir atteindre le but qu'ils ont cherché. M. Odier est un disciple de M. Duclaux ; il donne déjà plus que des espérances.

M. Louis Guy renouvelle, à chaque Exposition, son brillant début d'il y a trois ou quatre ans, début qui fit augurer immédiatement, par le public comme par ses amis, un brillant avenir d'artiste pour ce jeune homme. Cette année-ci, son grand tableau, *Foire de village*, est une des toiles importantes de l'Exposition ; dire ce qu'il y a d'exhubérance juvénile et de verve dans cette peinture, serait une chose bien difficile pour nous, car la plume de l'écrivain, inférieure, en cela, au pinceau de l'artiste, a une puissance très-limitée. Cependant, nous l'essaierons, en disant que, bien rarement, nous avons vu un dessin aussi exact et aussi serré, uni à une couleur aussi chaude et aussi vigoureusement accentuée. Dans cette multitude d'hommes et de bêtes,

Digitized by Google

groupés néanmoins sans embarras ni confusion, la sève et la vie circulent généreusement du premier au dernier plan, on peut même dire qu'elles surabondent. C'est bien là une de ces brûlantes après-midi de juin ou de juillet, pleine de poussière et de soleil, insupportable dans la réalité, mais créée par Dieu à souhait et pour la plus grande satisfaction des artistes. Si nous en avions assez le temps, nous ferions ressortir, par l'examen des détails, la composition ingénieuse des premiers plans, avec leurs groupes de taureaux, de vaches, d'ânes, de chiens et de porcs, sans oublier, pour cela, de relever la finesse des plans plus éloignés, où de charmants détails se laissent entrevoir et deviner. Les deux *Intérieurs bressans*, du même auteur, sont de charmantes compositions, très-vraies, et remarquables par leur simplicité naïve et leur cachet rustique.

M. Merle, dont le nom ne nous était pas connu jusqu'à présent, s'est révélé à nous, pour la première fois, à cette Exposition. Son charmant tableau, *Migration de pâtres des Alpes*, est l'œuvre d'un peintre d'infiniment de valeur et de talent. Ses animaux sont d'une vérité qui joue la nature, et ses petites figures sont campées avec une grâce et une puissance que rien n'égale : l'homme qui boit, la petite femme qui tient une bouteille à la main, sur le seuil de sa maisonnette, l'enfant placé à côté d'elle, le pâtre qui arrange le bât d'un mulet, les ânes, les moutons, les mulets, le chien aux longs poils qui ferme la marche, tout cela est ravissant de naturel et d'effet ; cela vit, cela marche. Dans un si bel ensemble, une seule critique est à faire ; le fond est trop brumeux, il manque de solidité, et ne se relie pas du tout aux valeurs des premiers plans. Nous sommes toujours hésitant et embarrassé, quand il nous faut dire une vérité dure à entendre pour l'oreille d'un artiste, quelqu'il soit, et, bien plus encore, lorsqu'elle s'adresse à un peintre en réputation, et qui a fait, maintes fois, preuve d'un incontestable talent. Mais, la sincérité de notre critique ne nous permet pas d'abdiquer ; et, quelque pénible que soit pour nous cette tâche que nous avons prise, nous l'accomplirons jusqu'au bout, sans manquer à la loi que nous nous sommes faite, de dire

Digitized by Google

sincèrement ce que nous pensons. Tout cela est pour en venir à parler de M. Dubuisson : nous le disons en toute sincérité de cœur, ce peintre nous étonne, et sa peinture nous afflige, car les qualités ordinaires y manquent, et les défauts en sont accrus ; cela est dépourvu de vie, de lumière, de force, de solidité ; on voit bien que l'homme qui peint ainsi a fait mieux et qu'il le pourrait encore, et l'on gémit, sans pouvoir se résigner à une décadence que l'on ne comprend pas.

C'est pour les peintres de portraits que cette parole si connue de l'Evangile : « Il y aura beaucoup d'appelés et peu d'élus » a l'air d'avoir été écrite ; car, si les portraits sont nombreux à toutes les Expositions, il y en a toujours bien peu qui aient droit à être séparés de la foule. Entre tous ceux que l'on voit au Palais Saint-Pierre, les portraits de Mlle Adélaïde Wagner ont un droit incontestable à l'élection. Nous l'avons entendu dire plusieurs fois, et nous le tenons pour vrai, le talent de Mlle Wagner a quelque analogie avec le faire si gracieux et si charmant de Greuze ; seulement, avec plus de vitalité et de puissance qu'on n'en trouve dans ce peintre célèbre. En effet, le portrait de M. Fleury Richard, celui d'une dame âgée, et spécialement la tête d'étude, qui est celle d'un petit garçon, ont un éclat et une vie qui se rencontrent rarement dans un simple portrait. La *Petite Fille villageoise*, sous ses misérables habits, est fine d'expression, et d'une vérité de rendu qu'on ne saurait trop apprécier. Un élève de M. Janmot, dit-on, M. Richard, a exposé aussi un fort remarquable portrait, celui d'un jeune homme, dont la tête est largement modelée, avec une énergie qui n'exclut pas une certaine grâce juvénile ; quel malheur que la pose du modèle soit prétentieuse, et le fond inadmissible ! Les deux portraits de M. Tire, ancien élève de l'Ecole de Lyon, sont dessinés d'une façon tout-à-fait supérieure ; le modelé en est fin et merveilleux par les détails : c'est tout-à-fait de la peinture de maître, d'une grâce un peu austère, mais traitée avec beaucoup d'élévation et de style. Le portrait de femme de M. Vilarrasa est une peinture qui a de la vigueur et de l'accent ; il est aussi très-scrupuleusement dessiné. Citons encore là deux portraits de M. Daniel, le-

Digitized by Google

quel a exposé aussi plusieurs paysages qui ne manquent pas de pittoresque, et qui ont également de la vérité. Le portrait de M. Bernard est bien rendu, les vêtements du jeune cavalier sont vrais, mais la tête est dépourvue d'expression; et puis, c'est une idée malheureuse que cette tête de cheval qui a l'air de sortir d'un tronc d'arbre, sans qu'on puisse savoir comment. M. Bernard a aussi exposé deux intérieurs : *Abbaye de Tournus* et *Maison des anciens comtes de Saint-Jean, à Lyon*, qui ont du mérite, et surtout beaucoup de vérité.

Le portrait d'homme de M. Lacuria vaut mieux que son allégorie *Liberté*, qui est un sujet malheureux; quoique un peu terne et un peu gris, c'est une bonne étude, d'un bon style, et consciencieusement élaborée.

M. Servan, le peintre ordinaire des paysages naïfs, s'essaye dans le portrait: celui d'un ecclésiastique en pied, qu'il a exposé, n'est pas le dernier mot du genre, mais il promet pour l'avenir.

M. Saint-Jean est incontestablement le premier peintre de fleurs et de fruits qu'il y ait aujourd'hui en Europe, et sa réputation égale son talent, ce qui n'est pas peu dire. Aussi l'appréciation des œuvres de ce maître devient de plus en plus difficile. Nous avons déjà répété si souvent les éloges dus à ce pinceau magique, que la formule en est épuisée. Nous ne pouvons, à l'égard de son tableau, *fleurs et fruits*, dans un vase Médicis, et de son *étude de raisins*, que répéter une fois de plus ce que nous avons déjà dit tant de fois : c'est magnifique, c'est admirable, et l'on ne peut assurément aller au-delà dans la reproduction des natures splendides que M. Saint-Jean choisit à dessein pour les placer dans ses tableaux. A ce sujet, nous nous plaindrons d'un reproche injuste que l'on fait à ce grand peintre: on l'accuse d'embellir la nature et de l'exagérer en ne la montrant pas telle qu'elle est. Non, M. Saint-Jean n'exagère pas la nature, seulement, en homme d'expérience, de tact et de bon goût qu'il est, il prend les individus d'élite, de préférence à ceux qui sont moins beaux; il croit, et en cela il a cent fois raison, que l'art, qui a pour but de réaliser le beau, ne doit pas plus reproduire de mauvais fruits, laids et d'apparence misérable, qu'il ne

Digitized by Google

doit prendre pour modèles dans l'espèce humaine les êtres rachitiques et mal venus, en les préférant à ceux qui sont beaux et bien tournés. C'était aussi le sentiment des anciens, dont l'opinion en matière de plastique a bien aussi sa signification et sa valeur. Il est fâcheux qu'une œuvre capitale de M. Saint-Jean, son tableau représentant une statue de la Vierge entourée de roses, et qui vient d'être acheté par le Ministre de l'Inrieur, pour être placé dans la galerie des artistes vivants du palais du Luxembourg, n'ait pu faire partie de cette Exposition. Ce tableau est une des choses les plus belles que l'on puisse voir, il est en ce moment à Londres où il doit figurer avec beaucoup d'autres objets d'art à l'Exposition du Palais de Cristal. Les gens que rien ne contente, et il y en a malheureusement trop, blâment également Mlle Eliza Wagner de n'avoir pas conservé précieusement sa première manière, et de l'avoir modifiée sous les conseils et l'influence de M. Saint-Jean. Nous ne connaissons pas les tableaux que Mlle Wagner a pu peindre en Allemagne, mais, quels qu'ils soient, ils ne peuvent être supérieurs à ceux qu'elle a exposés : ces trois tableaux de fleurs et de fruits sont d'une vigueur, d'un fini et d'une puissance vraiment admirables, nous ne voyons pas ce qu'on pourrait leur demander de plus. Après M. Saint-Jean et Mlle Wagner, il y a encore place à l'Exposition pour des talents très-estimables, et ce n'est pas pour rien que Lyon a la spécialité de cette peinture que nulle autre ville en France ne lui a encore disputée ; en effet, en voyant les fleurs et les fruits de MM. Baile, Maisiat, et Magaud, ainsi que les tableaux de MM. Revol, Bonet Malpertuis, Blanc, Bonard, Morel, Thierriat, Grobon et de Madame Lacuria, on peut dire sans trop de présomption, que les artistes qui n'occupent à Lyon que le second rang, peuvent partout ailleurs aspirer au premier. Un ancien élève de M. Saint-Jean, M. Carrey, a exposé plusieurs natures mortes d'un grand effet, on y retrouve la vigueur et l'éclat dans la vérité qui distinguent le maître chez lequel M. Carrey a puisé de bons exemples et les plus magnifiques traditions.

Il ne nous reste plus maintenant, pour arriver à la fin de cette

Digitized by Google

revue, déjà bien longue, mais qu'il nous aurait été difficile d'abréger, qu'à dire quelques mots des gravures, dessins, miniatures, pastels et aquarelles, etc., ainsi que de la sculpture, qui, cette année, comme les années précédentes, ne nous occupera pas bien longtemps. Un ancien élève de l'école de gravure de Lyon, M. Saint-Eve a envoyé deux épreuves de gravure, l'une d'après une fresque de Raphaël au Vatican, l'autre d'après un tableau de peintre peu connu. Ces deux gravures sont exécutées au burin, avec la sûreté, la souplesse et la grâce qui caractérisent le talent de M. Saint-Eve : la gravure d'après Raphaël reproduit à merveille la noblesse et la pureté de l'original. La gravure de M. Butavand, d'après Andréas de Solario, *la Vierge dite au Coussin vert* est d'un beau travail ; la Commission de la Société des Amis-des-Arts l'a achetée pour l'offrir en prime aux souscripteurs. Parmi les dessins, nous avons remarqué les paysages au crayon de M. Gabillot, qui est allé très-loin dans ce genre moins éclatant, il est vrai, que la peinture à l'huile, mais qui ne laisse pas que d'offrir de très-grandes difficultés. Les miniatures de M. Chabanne et celles de Mme Laurent Pierredon ont une grande supériorité ; elles joignent au mérite de la ressemblance, si nécessaire dans le portrait, une grande vérité dans les tons de chair, et de la souplesse dans les vêtements et les accessoires. Un magnifique pastel est celui qui représente *un ravin sur les côtes de Provence*, de M. Courdouan. Il est impossible de mettre dans un paysage à l'huile plus de puissance, d'effet et de profondeur qu'il n'y en a sur cette feuille de papier, couverte de la poussière d'un simple crayon. *La vue du lac de Brientz*, de M. Viot, mérite notre attention, ainsi que son paysage à l'huile, *Souvenir des environs de Mâcon*. Les natures mortes au pastel de M. Jules Coignet sont très-remarquables, nous en avons rarement vues d'aussi vigoureusement rendues. Les portraits de M. Lehmann et ceux de M. Vibert sont également à citer entre toutes les œuvres de cette catégorie. Nous ne terminerons pas sans donner non plus une mention honorable aux deux jolies aquarelles de M. Camoin : *Les petits maraudeurs* et le *Procès-verbal*. Dans le concours pour

Digitized by Google

le prix offert par la Société d'architecture, le meilleur des trois projets, selon nous, et qui serait le plus heureusement réalisable, est celui qui n'a obtenu des juges du concours qu'une simple mention.

M. Cubizole, ex-pensionnaire de Rome, a exposé, entr'autres objets sculptés, une figure de Bacchante en marbre, demi-nature; elle mérite des éloges. Le travail du marbre est consciencieusement et habilement fait, il est à regretter seulement que le type n'ait pas un peu plus de distinction, les membres inférieurs seraient peut-être moins lourds. La réduction en ivoire qu'il en a faite est aussi très-bien exécutée. Son Christ en ivoire est bien rendu, avec finesse et d'une belle dimension. *La Vierge dite à la Cerise* est une bonne étude, elle vaut mieux que celle de M. Perre qui a donné à la sienne, *Immaculé conception*, une expression d'innocence qui frise la simplicité, nous ne voulons rien dire de plus. M. Roubaud a exposé deux jolies figures : une *Eurydice* qui a de la grâce et dont les détails sont bien traités, et une autre petite figure couchée, *la Rivière d'Ain*, dont le visage est très-finement étudié et plein d'expression, et dont la pose est gracieuse et bien trouvée. Le coffret de M. Peigneaux, est le travail d'un simple ouvrier en soie, qui sculpte sans maître et avec sa seule inspiration.

Nous avons terminé notre tâche laborieuse, nous l'aurions voulu faire moins longue, si nous n'avions désiré surtout rendre un compte scrupuleux de tout ce qui avait fixé notre attention; cependant, malgré le soin que nous avons apporté à tout regarder, nous avons omis plusieurs ouvrages sur lesquels il ne nous est plus possible de revenir maintenant. Il en est quelques-uns mentionnés au livret que nous n'avons pu trouver, peut-être n'ont-ils pas encore été placés? d'autres, enfin, ont été négligés à dessein, car il est de ces œuvres si faibles que, vis-à-vis de la triste impuissance qu'elles révèlent, le silence est la seule critique que l'on puisse formuler. Quoiqu'il en soit, cette Exposition a été pour nous, comme ses devancières, pleine d'intérêt, et nous croyons pouvoir affirmer sincèrement que, vu l'état actuel des Beaux-Arts, aucune autre ville de province n'est à même d'en pouvoir organiser une semblable. JOANNÈS GAUBIN.

LÉON BOITEL, directeur-gérant.

Digitized by Google

LE MOIS DE MAI.

I.

Ainsi, toujours s'enfuit d'un vol pressé l'année,
Par le temps sans retour sur sa pente entraînée.
Le printemps a passé sous les beaux lilas verts,
L'été s'est effeuillé sous les pas de l'automne,
Et voici que déjà sur le sein des hivers
Du riant mois de mai reverdit la couronne.

Mois charmant, où le sol que l'hiver profanait,
Comme l'oiseau divin de sa cendre renaît ;
Où, de longs jours la muse au foyer retenue,
Va loin du seuil désert folâtrer au vallon ;
Où des frissons d'amour s'épanchent de la nue ;
Doux mois que le Seigneur devrait faire plus long !

C'est alors, c'est alors que la nature en fêtes
En foule à ses banquets convoque les poètes ;
Et qu'ils vont, par Faunus et les faunes conduits,

Digitized by Google

Recueillis, écouter les lointaines cadences
Qui s'échappent du sein des agrestes réduits,
Où s'agitent en chœurs les symboliques danses.

Bientôt, sous les massifs, Philomèle aux doux sons
Reviendra moduler ses timides chansons;
Bientôt vont, sous les fleurs et l'herbe parfumée,
Sourdre, comme un essaim, de murmurantes voix;
Et quand viendront les soirs, chaque brise embaumée
Redira ses amours aux grands arbres des bois.

Bientôt les monts altiers, les riantes collines,
Les forêts et les eaux, les profondes ravines,
Sous leur manteau paré d'éclatantes couleurs,
Feront à l'unisson vibrer leurs grandes lyres;
Les matins vaporeux nous verseront des pleurs;
Les feuillages, de l'ombre, et le ciel, des sourires.

Déjà, perçant la nue, un soleil moins frileux
Sous vos toits attristés glisse un rayon joyeux;
Un azur plus profond sous le ciel bleu s'étale;
La brume se dissipe aux haleines du Nord;
Et, sur le front rêveur de la déesse pâle,
Plus sereins dans la nuit, brillent les astres d'or.

L'arbuste inanimé se réveille, la sève
Au sein des troncs noueux à flots pressés s'élève;
Sous l'effort entr'ouverts, quelques bourgeons épars
Couronnent les rameaux d'une naissante aigrette,
Comme, en un cercle éteint de moroses vieillards,
Surgit d'enfant rieur quelque tête indiscrète.

II.

C'est ainsi que toujours Dieu penché sur tes flancs,
O nature, colosse au front vainqueur des temps,
Ce Dieu qui te créa, sous ta vaste mamelle,

Digitized by Google

Incessamment épanche un suc réparateur,
Et qu'après six mille ans tu nous apparais telle
Qu'au jour où tu sortis des mains de ton auteur.

Cependant, qu'étalant ta féconde jeunesse,
Sans cesse tu renais et refleuris sans cesse,
L'homme sans cesse marche à sa maturité;
Et pour lui, sur son front, quand les neiges écloses
Ont fait pâlir enfin l'éclat de son été,
Il n'est point de retour vers son printemps de roses.

Pour lui, pour son hiver, nul Mai riant et beau,
Qui, de ses jours éteints ranimant le flambeau,
Dissipe, au pur contact de ses tièdes haleines,
Les frimas par les ans sur sa tête amassés;
Fasse son sang plus chaud circuler dans ses veines,
Et son pouls sous la chair battre à coups plus pressés.

Il voit, autour de lui, comme des fleurs fanées,
Tomber, tomber toujours ses rapides années,
Et, d'instant en instant, son déclin est plus prompt,
Et chaque jour, sur lui, qui tristement s'effeuille,
Enlève, en se hâtant, une mèche à son front,
Une page à son livre, à son arbre une feuille.

Puis le souffle bientôt, de son squelette usé,
S'échappe, ainsi que fait l'eau d'un vase brisé;
Puis la tombe engloutit ses restes éphémères,
L'inévitable tombe où s'en vont tour à tour
Chaque siècle et chaque homme, où sont allés nos pères,
Où leurs fils les suivront, où nous irons un jour!

L.-P. D.

Digitized by Google

HISTOIRE LITTÉRAIRE

OU

BIBLIOGRAPHIE

DE

LA VILLE DE LYON.

—

SUITE (1).

II.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LYON.

L'histoire générale de Lyon embrassant tous les ordres de faits, même ceux qui concernent l'Eglise, doit précéder à ce titre l'histoire ecclésiastique, qui n'en est qu'une partie. J'ai essayé, dans un Discours préliminaire, de caractériser les historiens de Lyon; si je reviens sur le même sujet, c'est pour le présenter avec plus de développements et sous un autre point de vue : ce seront presque toujours les écrivains eux-mêmes qui me fourniront l'appréciation de leur travail.

(1) Voir le tom. II de la nouvelle série, pag. 287.

Digitized by Google

Le premier, non en talent, mais dans l'ordre des dates, c'est Symphorien Champier, né, comme on sait, en 1472, à Saint-Symphorien-le-Château. Archéologue, historien, romancier, poète même, Champier s'est exercé dans des genres divers, et n'a laissé dans aucun une réputation durable. Il n'a point écrit d'histoire générale de Lyon, mais il s'est occupé des antiquités de cette ville, et il a raconté une sédition dont la maison qu'il habitait fut la victime. Elle était située en face de la grande porte de l'église des Cordeliers ; la populace insurgée la saccagea et la pilla. Cette relation est le seul écrit historique de Champier qu'on puisse citer ; elle est très-recherchée, sinon comme bon livre, du moins comme livre rare. Louis Chantereau Le Fèvre a prononcé sur Champier le jugement suivant : « Si Champier se fust « meslé d'écrire de la médecine suivant sa profession, sans se « mesler de l'histoire où il n'entendoit rien, il eust mieux « pourvu à sa réputation qu'il n'a faict. Tout ce qu'il y a de bon « dans son histoire, c'est qu'elle est courte, et partant on ne « perd pas tant de temps à la lire. Je ne pense pas que l'on « puisse jeter les yeux sur un écrivain plus disgracié que celui-« là ; il étoit entièrement ignorant de la chronique, et n'avoit « pris connaissance de l'histoire que dans de vieux romans. » L'arrêt que Menestrier a prononcé sur Symphorien Champier est plus sévère encore, il est fort curieux : « Médecin de pro-« fession, il (Champier) s'est efforcé de paraître jurisconsulte, « philosophe, orateur, grammairien, gentilhomme de race, et « docteur gradué en plusieurs universités. Il a traduit ses pro-« pres ouvrages sous des noms déguisés, pour se louer impu-« nément. Il a dénaturé son nom de trois ou quatre façons dif-« férentes, pour s'accrocher à des familles de Bologne, de « Ferrare, de Milan et d'autres villes. Il a gagé des libraires, des « imprimeurs et des correcteurs de livres, et a écrit à divers « savants et à divers professeurs pour mendier des éloges ou « des apologies ; et, pour relever sa condition, il s'est donné à « lui-même les titres magnifiques de professeur de l'art apolli-« naire ou péonien, de chevalier ès armes et ès lois, de physi-« cien ou théologien insigne, de conseiller des princes, etc. »

Digitized by Google

Menestrier accuse Champier d'avoir écrit des fables ridicules sur des académies des Druides et des Bardes, établies par lui dans Lugdunum bien avant que cette ville n'existât. Champier manquait de critique ; ses notices sur des saints de Lyon fourmillent d'inexactitudes, et ses ouvrages sur l'Église sont plus mauvais encore que ceux dont l'histoire civile est l'objet. Quelques inscriptions mal rapportées, et de vagues indications, c'est là tout ce qu'on trouve dans son traité *De claris Lugdunensibus.*

Cependant beaucoup des ouvrages de ce charlatan sans mérite sont extrêmement recherchés par les bibliophiles ; ils sont rares, et appartiennent à des temps voisins de l'origine de l'imprimerie. Ces deux circonstances expliquent, sans le justifier, le prix très-élevé auquel ils sont portés dans les ventes publiques. Un traducteur de quelques écrits de Champier, Léonard de Ville, n'a guère droit à une mention parmi les historiens de Lyon ; rien d'original n'est sorti de sa plume. Son souvenir a laissé si peu de traces, qu'on a mis en question la réalité de sa personne. Mais Léonard de Ville a bien réellement existé ; il appartenait à cette classe d'écrivains faméliques dont le talent consiste à fatiguer les hommes au pouvoir de panégyriques en vers ou en prose, pour en obtenir quelque salaire.

La première histoire de Lyon est celle de Guillaume Paradin ; elle parut, en 1573, chez Sébastien Gryphe ; il n'est aucun ouvrage de quelque importance sur nos annales, qu'on puisse citer avant celui-là. Paradin fit hommage de son livre à François de Mandelot et aux membres du consulat ; il leur adresse ces paroles dans sa dédicace : « Que si vos prédécesseurs lyonnais « (qui de tout temps ont mieux aimé bien faire que bien dire) « eussent été plus curieux de faire rédiger et garder de temps « en temps leurs actes publics en leurs archives, cette inclyte « cité en eût été plus illustre, et se fût-on bien passé de ces mé- « moires sur l'histoire de Lyon. » Paradin raconte qu'il a rédigé son livre par « pièces rapportées et par loppins de plusieurs « pancartes échappées du gast et brûlement des librairies, tré- « sors et archives des églises ruinées (par les protestants). » Il déclare que beaucoup des matériaux dont il a fait usage lui

Digitized by Google

ont été communiqués par le lieutenant-général, Nicolas de Langes, érudit distingué. Ses mémoires sont divisés en trois livres : le premier a quarante-deux chapitres, et s'arrête à saint Eucher ; le second, en cent six chapitres, va jusqu'à la bataille d'Anthon ; et le troisième, en quarante-deux chapitres, finit au règne de Charles IX. A la suite de la dernière partie, vient un recueil d'inscriptions latines trouvées sous le sol de Lyon : Paradin commence par les tables de Claude ; il n'établit aucune classification entre les pierres tumulaires, mais il décrit leur forme et n'oublie pas de désigner le lieu dans lequel elles ont été trouvées, et d'indiquer la date de la découverte. Paradin fait observer « que s'il n'a pas développé les choses antiques et « obscures, comme une cité telle que Lyon le méritait, c'est « qu'il y a sous le sol des montagnes de Saint-Just, de Four- « vière et de Saint-Sébastien, une infinité d'antiquités qui n'ont « pas vu encore la lumière, et des mémoires du temps encore « inconnus. » Paradin se plaint amèrement des ravages commis par des gens qui « n'épargnaient ni bons ni mauvais au- « teurs, mais brûlaient tout sans discrétion aucune. » Les inscriptions qu'il a rapportées existaient dans le jardin des PP. Trinitaires, logés depuis trente ans dans la maison des de Langes, ancienne propriété de Claude Bellièvre.

L'histoire de Lyon a été écrite par le doyen de Beaujeu avec soin et conscience : on la lit encore avec plaisir, quoique Paradin ne soit ni érudit ni archéologue, ou peut-être à cause de cela. Elle contient sans doute nombre d'erreurs, mais quel livre de ce genre en est exempt ? Il est juste encore de faire observer que Paradin est venu le premier, et qu'il a frayé la route à ses successeurs : on a loué, avec raison, la naïveté et la bonhomie de son style.

Claude de Rubys n'en pensait pas, à beaucoup près, autant de bien : son Histoire parut en 1604, trente et un ans après celle du doyen de Beaujeu. Il était parfaitement en position de l'écrire : mêlé intimement aux affaires de son temps, de Rubys avait été deux fois prévôt des marchands, et procureur-général de la commune pendant trente années. Chassé de Lyon par les

Digitized by Google

discordes civiles, et banni pendant six années, il consacra tous ses loisirs à l'étude, lut beaucoup, fit de nombreux extraits et prépara les matériaux de son ouvrage. C'est dans la maison de l'Antiquaille qu'il écrivit son livre ; il s'était proposé « de purger l'histoire de Lyon d'une foule d'absurdités et mensonges « de ceux qui en avaient écrit avant lui. » Son Avant-propos est adressé à Imbert Grolier, seigneur du Soleil. De Rubys commence par se justifier contre ceux qui l'accuseraient de témérité, pour avoir osé écrire une histoire de Lyon, après celle du doyen de Beaujeu. « Il espère, dit-il, démontrer que Paradin a ignoré « ce qu'il y avait de plus important dans l'histoire de Lyon, « qu'il s'est laissé trébucher à tout propos en des fables et men- « songes, soit qu'il précipita l'impression de son œuvre sans la « bien digérer, soit que, comme vray gaulois, il estait de légière « croyance. » Il l'accuse de s'être laissé tromper par des mémoires et par des pancartes sans authenticité, et fournis, non par des archives publiques, mais par des gens qui, voyant la crédulité du doyen de Beaujeu, prenaient plaisir à se moquer de lui. Il lui reproche, dans des termes amers, les éloges qu'il a donnés à deux femmes célèbres du XVIe siècle : « l'une « desquelles fut Pernette du Guillet, laquelle servait de monture « à un abbé et à ses moines ; l'autre, Louise Labé, renommée « non seulement à Lyon, mais encore par toute la France, sous « le nom de la Belle-Cordière, pour l'une des plus insignes « courtisanes de son temps. » Si le bon-homme, ajoute de Rubys, « s'est laissé ainsi lourdement abuser en chose advenue « de son temps, à Lyon, où il estait tous les jours, à peine ad- « joutera-t-on foi à ce qu'il a écrit des siècles passés. » Selon de Rubys, Paradin a négligé la chronologie et les dates, reproche auquel il revient souvent.

L'ouvrage de Claude de Rubys est divisé en quatre parties. Dans la première, l'ex-procureur général traite de la fondation et de l'accroissement de Lugdunum, sous les Romains ; il raconte, dans la seconde, ce que fut cette ville sous les rois de Bourgogne ; dit, dans la troisième, ce qu'elle fut depuis sa réunion à la couronne de France, et fait connaître, dans la qua-

Digitized by Google

trième, l'état et le gouvernement politique de la ville, les prérogatives du prévôt des marchands et des échevins, et les priviléges, franchises et libertés qu'avaient obtenus les bourgeois et les habitants.

Peu érudit, peu savant, Claude de Rubys ne paraît pas s'être servi des sources originales ; il n'a fait usage ni des anciennes chartes, ni des inscriptions. C'est un historien fort superficiel, prolixe dans le récit des petits faits sans importance, bref dans les grandes occasions, et très-heureux lorsqu'il croit avoir pris Paradin en faute, ce qu'il oublie assez souvent de démontrer. Malgré l'âpreté et le ton rogue de son langage, de Rubys n'en était pas moins très-courtisan, lorsqu'il croyait y avoir intérêt. Il a terminé son livre par un magnifique éloge de Vincent Bonvisi, « à qui, dit-il, la royne voulut faire cet honneur d'estre « sa commère, et monseigneur le légat, son compère. Ce faict, « le roy et la royne, qui déjà paraissait enceinte, partirent de « Lyon, avec toute leur cour, pour s'en aller à Paris, sur l'entrée « de l'année suivante 1601, et ce sera l'endroit où se mettra fin « à mon histoire. » En effet, de Rubys ne va pas plus loin.

Il y a une partie très-digne d'étude dans le livre de Claude de Rubys, c'est la dernière. L'auteur était bien sur son terrain : il fait connaître le premier établissement du corps consulaire, les attributions et les prérogatives du prévôt des marchands, des échevins et du procureur-greffier. Il traite des octrois, des assemblées de ville, et des priviléges concédés par les rois de France aux Lyonnais. Déjà, en 1573, de Rubys avait publié un recueil utile « des priviléges, franchises et immunitez octroyés « par les roys très-chrétiens aux consuls, eschevins, manants « et habitants de la ville de Lyon, depuis Charles VIII. » Ce recueil fait suite ordinairement aux mémoires de Paradin.

Il y a beaucoup de mauvais goût dans le style de Claude de Rubys : cet écrivain fait un étalage continuel et fort déplacé de son érudition ; malgré ses prétentions au titre de véridique, il se trompe assez souvent. De Rubys avait applaudi à la Saint-Barthélemi, il se montra depuis ardent et obstiné ligueur. Mais on doit observer qu'il reconnut ses erreurs plus tard, et qu'a-

Digitized by Google

près avoir déploré son emportement, il rejeta ses torts sur sa jeunesse : nous devons lui tenir compte de ses aveux.

Soixante-deux ans plus tard, en 1666, un jésuite, le P. Jean de Saint-Aubin, refit à sa manière l'histoire de Lyon ; il la dédia au comte de Chevrières, prévôt des marchands, et aux quatre échevins. Saint-Aubin ne manque pas de dénigrer beaucoup les travaux de ses prédécesseurs, Champier, Paradin, Rubys et Severt. « Le premier, dit-il, a mêlé beaucoup de fables au peu « de vérités qu'il a écrites ; le second, qui n'a guère été moins « crédule dans ce qui regarde les premiers siècles, n'a frayé « le chemin à de Rubys que pour lui donner lieu d'écrire d'une « manière aussi embarrassée que la sienne. Severt était celui « qui avait de meilleurs mémoires pour la communication des « archives de Saint-Jean, s'il en avait donné les titres entiers. » Saint Aubin exprime ensuite le regret de ne pas avoir eu connaissance du manuscrit du P. Bullioud, intitulé : *Lugdunum sacro-prophanum*, et il fait l'éloge de l'ouvrage écrit sur la primatie par de Marca, ainsi que des dissertations paradoxales du P. Labbé.

L'*Histoire de Lyon*, par le P. Saint-Aubin, est divisée en six parties. Dans la première, après avoir sommairement parlé des antiquités de Lugdunum, Saint-Aubin raconte la fidélité de cette ville envers la République romaine et les empereurs idolâtres. Voici les titres des parties suivantes : « la fidélité des Lyonnais « envers les empereurs chrétiens, les rois de Bourgogne et les « rois de France de la première race ; la fidélité et l'affection « des Lyonnais envers nos rois de la seconde et de la troisième « lignée ; l'affection que les souverains ont eue pour la ville de « Lyon. Dans la cinquième partie sont représentés les malheurs, « les troubles, les guerres, les ravages et les divers autres évé- « nements qui sont arrivés en la ville de Lyon, principalement « sa prise par les hérétiques, avec les ruses, les impiétés et les « cruautés qu'ils ont exercées en cette province et en d'autres « à l'occasion de cette prise, et la suite de leurs attentats. » Saint-Aubin appelle la sixième partie : « la perspective de la « ville de Lyon, representée en quelques veues différentes, où

Digitized by Google

« paraissent la magnificence et la piété des Lyonnais, en un « grand nombre de saints lieux qu'ils ont fondés, bastis, ou « receus et establis pour le bien public. » Ces titres, que je reproduis intégralement, donnent une idée assez exacte du plan et de l'esprit de l'ouvrage de Saint-Aubin. On ne trouve, dans cette prétendue histoire, ni méthode, ni science, ni critique. Saint-Aubin est un compilateur sans goût et de très-peu de science, et un panégyriste sans talent de tout ce qui tient à l'Église, de près ou de loin. Sa partialité est révoltante, surtout lorsqu'il raconte les guerres de religion. Son livre n'eut aucun succès.

Si j'avais dû suivre rigoureusement l'ordre des dates, j'aurais parlé de Chappuzeau avant de m'occuper de Saint-Aubin. Chappuzeau n'a point écrit d'histoire de Lyon proprement dite ; on lui doit (et la dette est infiniment peu de chose) un ouvrage intitulé : *Lyon en son lustre*, dans lequel l'auteur prodigue des éloges insipides, et probablement intéressés, aux fonctionnaires de tous les ordres, magistrats, capitaine de ville, lieutenant, enseignes de quartier, comtes de Lyon, membres du chapitre, etc.

Il me tardait d'arriver au P. Menestrier : son *Histoire de Lyon* parut en 1696, trente ans après celle de Saint-Aubin. Le savant jésuite s'était préparé à cet ouvrage par trente années d'études préliminaires : dès 1667, il prit l'habitude de transcrire sur un régistre les notes que lui fournissaient ses immenses lectures, et la mémoire la plus étonnante que jamais homme ait possédée. Tous ces faits étaient disposés selon l'ordre chronologique, année par année. Tant de précautions ne lui suffirent point ; pour être parfaitement maître de son sujet, il préluda à son grand ouvrage par une étude sur la manière d'écrire l'histoire, et par une appréciation des écrivains qui l'ont précédé. Ce travail est fort estimable. Menestrier termina la première partie de son histoire en 1695, et la publia l'année suivante. Il la présenta au Consulat, alors composé de Louis Dugaz, prévôt des marchands, et des échevins Corneille Vialis, Mathieu Pecoil, Gabriel de Glatigny et Jacques Colabau, sous la prévôté de J.-B. Dulieu, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon.

Digitized by Google

Le Consulat reconnaissant décerna au P. Menestrier une gratification de treize cents livres.

Dans ses dédicaces à François de Neufville, duc de Villeroy, pair et maréchal de France, et en outre gouverneur des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais, Menestrier fait connaître tout ce que les Villeroy avaient entrepris pour l'avantage de Lyon depuis Charles de Neufville, marquis d'Halincourt. Il insiste beaucoup sur le bonheur qu'avait la ville de Lyon de posséder pour gouverneur l'homme qui l'avait été de la jeunesse de Louis-le-Grand ; il dit enfin que Lyon doit aux Villeroy sa tranquillité, sa prospérité, et quelques-uns de ses monuments, tels que la porte d'Halincourt, le bastion de Villeroy et le port Neufville.

Menestrier ne professe pas beaucoup d'estime pour les historiens de Lyon qui l'ont précédé : « Bien loin de m'être de quel-« que secours, leurs ouvrages, dit-il, n'ont servi, pour la plu-« part, qu'à rendre ma tâche plus laborieuse ; au lieu de m'ou-« vrir les voies, ils ne m'ont laissé que de grands embarras à « démêler. Ils ont rempli ces ouvrages de fables, ils ont con-« fondu tant de faits et se sont laissés prévenir de tant de faus-« ses idées, que j'ai eu plus d'erreurs à combattre que je n'ai « trouvé de routes à suivre. Si, au lieu de ces rêveries, ils avaient « pris soin de rapporter les titres anciens qui leur étaient tom-« bés entre les mains, ils m'auraient exempté du long travail « qu'il m'a fallu essayer à ramasser ces titres, à les digérer et à « les interpréter. » Ce jugement est sévère, mais il est mérité. Menestrier loue Paradin d'avoir conservé les inscriptions qu'avaient recueillies Bellièvre et Spon ; il traite avec un profond dédain Symphorien Champier, et parle en des termes peu avantageux de Severt, de Rubys et du P. Saint-Aubin qui s'est borné à copier ses prédécesseurs, en y ajoutant les légendes équivoques de quelques saints, et de vieilles chroniques de monastères remplies de miracles, de visions et de révélations apocryphes. Menestrier déclare qu'il a tiré de grandes lumières de l'ouvrage du P. Bullioud, dont il fait cependant une critique assez amère. Ces notes, dit-il, lui auraient été plus utiles si elles avaient été plus exactes, ou si leur auteur avait eu le temps de

Digitized by Google

les mettre en ordre ou de les mieux digérer. Menestrier, d'ailleurs, n'en a eu connaissance que par un manuscrit en assez mauvais état, au sujet duquel il témoigne beaucoup d'humeur. En effet, le *Lugdunum sacroprophanum* est divisé en autant de séries ou de chapitres qu'il y a de conditions diverses pour ces hommes dont l'auteur veut parler ; ce qui renverse entièrement l'ordre des temps, mais je parlerai autre part et longuement du manuscrit trop peu connu du P. Bullioud.

Voici quelle est la méthode qu'a suivie Menestrier dans son grand ouvrage : il le divise en trois parties, dissertations préparatoires, événements, preuves des événements. Il est question dans les chapitres préliminaires, de points controversés, tels que l'origine de Lyon, l'emplacement qu'occupa d'abord cette ville, et le passage d'Annibal. L'auteur s'aide du témoignage des médailles et des monuments antiques, et fait une étude particulière des inscriptions. Les descriptions qu'il donne des ruines soit de monuments anciens, soit de débris de voies romaines, sont exactes et prouvent des connaissances archéologiques auxquelles on n'a pas rendu assez de justice. Menestrier prend toujours soin de rectifier l'orthographe des noms de personnes et de lieux, ainsi que les dates, mais il n'y réussit pas toujours. Il ne sort pas, dans ses recherches, de l'enceinte de Lugdunum, et ne s'occupe des pays voisins qu'autant qu'ils ont quelques rapports avec les affaires soit civiles, soit ecclésiastiques de la ville. Il fait remarquer que la primatie de l'Eglise lyonnaise s'étendait presque à la moitié du royaume, et que l'ancien *Pagus lugdunensis* comprenait non seulement le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais, mais encore les Dombes, la Bresse, une partie du Bugey, et une portion considérable de la Franche-Comté. Plusieurs écrivains ont été trompés par le mot Lugdunum, qui s'applique non à une seule ville, celle de Plancus, mais à plusieurs. On connaît un *Lugdunum Clavatum* (la ville de Laon), le *Lugdunum Convenarum* (Comminges) et le *Lugdunum Batavorum* (Leyde). On a plus d'une fois appliqué à la ville ségusiave des noms et des faits qui appartenaient à ses homonymes.

Menestrier s'est appliqué à faire connaître l'organisation du

Digitized by Google

pouvoir temporel des archevêques ; il a déterminé avec précision les attributions du sénéchal, du viguier, du courrier, du juge des appeaux, du gardiateur, etc., ce qui n'avait pas été fait avant lui. Il s'est efforcé de débrouiller l'histoire assez confuse des comtes de Forez, qui furent comtes de Lyon jusqu'à l'époque de la cession de leurs droits à l'Archevêché et au Chapitre. Chemin faisant, le savant jésuite fait des excursions longues et trop fréquentes dans l'histoire romaine et dans celle du moyen-âge, au temps de l'invasion des Barbares : le fil de son récit est fréquemment interrompu. Menestrier s'est aperçu lui-même de l'abus de tant de digressions, il le commet de dessein prémédité, et se justifie par l'exemple des anciens et par l'autorité d'Aristote. Il n'a pas gagné sa cause ; rien n'a plus nui à l'intérêt de son Histoire que ces nombreuses discussions hors du sujet.

Menestrier a pris surtout pour guides les auteurs contemporains, ou ceux qui ont vécu à l'époque la plus rapprochée des temps dont il avait à s'occuper. Ainsi, dans son étude sur le prétendu passage d'Annibal à Lyon, il a préféré, au témoignage de Tite-Live celui de Polybe, écrivain moins ancien et géographe plus exact. De nombreuses notes marginales donnent les citations et les textes originaux ; il n'y en a pas assez : Menestrier aurait pu être, à cet égard, plus complet et plus exact.

Son Histoire s'arrête à l'établissement du gouvernement consulaire, et ne va pas au-delà du XIVe siècle ; elle devait avoir un second et même un troisième volume pour les XVe, XVIe et XVIIe siècles. On a dit que, mécontent du prévôt des marchands et des échevins, Menestrier avait détruit lui-même la dernière partie de son travail ; rien ne justifie cette conjecture. La ville de Lyon possède de nombreux manuscrits de ce jésuite, et entr'autres deux volumes de notes sur l'Histoire de Lyon ; on n'y trouve nulle part la trace d'une continuation. Tout porte à croire qu'occupé à d'autres ouvrages, ou ne se trouvant pas peut-être suffisamment encouragé, Menestrier s'est arrêté volontairement à la chute de la puissance temporelle des archevêques et à l'institution du gouvernement consulaire.

Son style est lourd, décoloré, sans animation ; son plan défec-

Digitized by Google

tueux, sa manie des digressions vraiment intolérable : mais, malgré ces défauts, l'*Histoire de Lyon* par le P. Menestrier n'en est pas moins le livre le plus important et le meilleur qui ait été écrit sur nos annales. Il est l'ouvrage capital de toute bibliothèque dont la province lyonnaise est l'objet. Je n'ai point fait encore l'éloge de l'impartialité du P. Menestrier : quoique jésuite, il ne montre pas d'intolérance, et, dans son long récit de la lutte des bourgeois lyonnais contre leurs archevêques, il ne prend pas plus vivement qu'il ne convient les intérêts de l'Eglise. Comment se fût-il tiré de l'épreuve plus délicate du récit des guerres de religion à Lyon ? C'est ce que je ne saurais dire.

Son savant ouvrage devait fermer la carrière pour longtemps; ce ne fut, en effet, pas une histoire que Brossette eut l'intention d'écrire, lorsqu'il reproduisit, en 1711, avec peu de changements, l'*Eloge de la ville de Lyon*, qu'avait composé Menestrier. Brossette fut invité à remanier ce travail par les magistrats consulaires : Cachet de Montezan, l'engagea à renfermer dans un abrégé chronologique les faits principaux de l'histoire ancienne et moderne de la ville, « afin qu'en mettant ce volume aux « mains des magistrats municipaux qui entraient tous les « ans dans les fonctions consulaires, ils puissent connaî- « tre la puissance et la grandeur de la ville dont les droits « et les priviléges leur sont confiés. » Montezan voulut terminer ses fonctions par la publication de cet ouvrage, et remettre en cette façon à tout le monde les actes de son administration. Brossette se mit à l'œuvre et le termina sous l'administration du prévôt des marchands Ravat. Son livre est divisé en trois sections : première partie, Lyon sous les Romains ; seconde partie, Lyon sous les rois de France, gouvernement temporel des archevêques ; troisième partie, histoire de l'administration consulaire. Brossette y joint un catalogue des échevins depuis 1294 jusqu'à 1711 : c'était un abrégé de l'histoire de Lyon à l'usage de l'administration municipale ; il est terminé par les noms et qualités des prévôts des marchands et échevins, avec leurs armoiries gravées, et coloriées dans quelques exemplaires. Chaque année, apporta au livre de Brossette son contingent d'armoiries. Le

Digitized by Google

livre du commentateur de Boileau n'est pas sans mérite ; la qualité qui y domine, c'est le bon sens : Brossette apprécie avec beaucoup de jugement les diverses conjectures qui ont été proposées sur le berceau de Lugdunum. Il est fâcheux que chaque partie soit coupée en paragraphes, et surtout que l'ordre chronologique soit si mal respecté.

Poulin de Lumina voulut pourvoir à cet inconvénient ; il publia en 1767, un abrégé écrit sur le plan de celui du président Hénault qui avait obtenu beaucoup de succès. L'importance de son sujet, bien qu'il ne fût question que de l'histoire particulière d'une ville de province, ne lui avait point échappé. Lugdunum, dit-il, était l'œil par lequel les Romains surveillaient les peuples vaincus, tant que le nom romain exista, toutes les nations de l'Europe, depuis les extrémités du Nord jusqu'aux limites de l'Espagne, tinrent leurs regards fixés sur la fortune de la cité nouvelle. Conquis par les Barbares, Lyon devint la résidence de leurs chefs ; il passa sous la domination des rois de France, s'affranchit de l'anarchie féodale, et délivré de la tyrannie des archevêques, entra, plein de résolution et d'avenir, dans le système municipal. On doit compte à Poulin de Lumina d'une qualité peu commune. Pour justifier la convenance et démontrer la bonté de son œuvre, chaque historien de Lyon ne manque pas de dénigrer les travaux de ses prédécesseurs : Paradin blâme Champier, de Rubys critique Paradin ; Saint-Aubin traite fort mal Rubys, Paradin et Champier ; Menestrier parle des uns et des autres avec un profond dédain ; mais Poullin de Lumina fait l'éloge de tous. Il déclare qu'il est redevable à ses devanciers de tout ce qu'il a pu dire de bien, qu'il leur a emprunté tous les faits, qu'il s'est attaché à suivre leur marche, et qu'il ne se reconnaît d'autre avantage sur eux que celui d'être venu le dernier et d'avoir conduit l'histoire de Lyon plus loin.

Poulin de Lumina a suivi, je l'ai dit, la méthode du président Hénault ; son livre est un résumé chronologique par année, sans transitions, sans rapprochements, sans déductions générales. Malgré la diversité de leur importance, tous les faits y occupent à peu près la même place, à l'exception toutefois du récit des

Digitized by Google

deux conciles généraux tenus à Lyon. Viennent ensuite la chronologie des archevêques, un précis de leur épiscopat, extrait en grande partie de la *Gallia Christiana*, et la liste chronologique des échevins depuis Charles VIII jusqu'en 1767. Cet abrégé est à une grande distance de son modèle, l'ouvrage du président Hénault; c'est une compilation superficielle, sans originalité, une chronique sèche et assez souvent inexacte, un livre fait avec des livres pour la plupart assez peu dignes de foi.

M. Jal a conçu dans un meilleur esprit le court *Résumé du Lyonnais* qu'il a publié en 1826, époque à laquelle une heureuse spéculation de librairie avait mis les résumés à la mode. M. Jal écrit infiniment mieux que Poullin de Lumina, il sait mieux disposer les faits, mais il ne connaît pas davantage les sources originales et n'est pas moins superficiel; quelques-unes de ses opinions ont été réfutées par M. l'abbé Jacques. Un bon abrégé de l'histoire de Lyon est encore à faire.

Clerjon ne se contenta pas d'une tâche si modeste, il entreprit la publication d'une *Histoire générale de Lyon* qui parut en 1829, cent trente trois ans après celle de l'ouvrage de Menestrier. L'époque était bien choisie, et le sujet en quelque sorte de circonstance. Ardent, plein d'imagination et doué d'une certaine facilité de style, Clerjon commença son œuvre immense sans avoir de plan bien arrêté : il travaillait au jour le jour, écrivait un volume, puis un autre volume, et s'inquiétait peu du soin d'élaborer ses matériaux, de les coordonner, et de les soumettre à l'action toujours présente d'un même ordre et d'une même pensée. Ce jeune écrivain avait peu lu, peu travaillé; il ne connaissait nullement les sources authentiques, et n'avait pas librement à sa disposition les innombrables livres et les manuscrits qu'un historien de Lyon doit interroger à chaque instant. Trente années de travaux préparatoires avaient suffi à peine au P. Menestrier, Clerjon n'a pas donné bien certainement trente heures à des études préalables. Je ne rétracterai point les éloges que je lui ai donnés ailleurs; on le lit volontiers, et c'est un mérite peu commun; mais il ne faut lui demander ni originalité, ni profondeur, ni science de son sujet. « Des hom-

Digitized by Google

« mes d'un très-grand mérite, dit Clerjon, ont écrit l'histoire « de Lyon, mais leurs ouvrages présentent malheureusement « la couleur des temps qui les vit paraître ; on y rencontre à « chaque pas les préjugés de secte, les passions de parti. » Le reproche est vrai, mais il peut être adressé à Clerjon, bien plus qu'à aucun autre de ses prédécesseurs. Clerjon s'est complètement abandonné à l'esprit de Voltaire, dominant pendant les dernières années de la Restauration, et ce n'est pas le moindre défaut de son livre. L'introduction est consacrée à des considérations un peu vagues sur l'histoire en général et sur celle de Lyon en particulier. L'auteur apprécie avec peu de justice et de vérité ses prédécesseurs ; il les accuse d'uniformité et trouve la cause de ce défaut mal défini dans les écrivains : c'étaient, selon lui, de laborieux solitaires, de savants antiquaires, des érudits à qui manquait l'âme. Exagérée dans son expression, cette accusation a cependant une certaine vérité. Mieux que les savants qu'il met en cause, Clerjon a senti combien l'histoire de Lyon prêtait à l'art d'écrire, mais peut-être aurait-il dû le démontrer davantage par son exemple. Ces magnifiques tableaux, ces scènes dramatiques dont il parle, n'existent dans son ouvrage qu'en pâles ébauches, et un des reproches les plus fondés qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir à peine esquissé les épisodes les plus remarquables et les plus intéressants de son sujet. Il s'est aperçu, mais sans en profiter beaucoup, des enseignements que l'historien de Lyon pouvait récolter dans le domaine des sciences naturelles, des arts et de l'archéologie, connaissances qui ne lui étaient pas familières. Entraîné par son esprit, il a introduit plus d'une fois le roman dans l'histoire, et prêté aux personnages qu'il a mis en scène des discours imaginaires : aussi son livre n'a-t-il pu résister aux critiques sérieux qui s'en occupèrent.

Clerjon n'a pas exécuté la moitié de son programme ; une phthisie pulmonaire mit fin à sa vie, pendant qu'il rédigeait le quatrième volume de son Histoire. Ce jeune écrivain se proposait de renfermer, dans un volume complémentaire, les preuves et les détails qui ne pouvaient entrer dans le corps même de

Digitized by Google

son ouvrage. C'était là, dit-il qu'il avait l'intention de placer les notes un peu longues, les mémoires de statistique, les biographies de personnages célèbres, et d'autres accessoires qu'il ne détermine pas ; il n'est resté de ce projet que de vagues indications.

J'aurais à parler encore de quelques écrits, pour compléter cette appréciation des ouvrages qui ont été publiés sur l'histoire générale de Lyon ; mais leurs auteurs sont vivants, et il est difficile de parler avec convenance et une parfaite impartialité de ses contemporains, surtout lorsqu'on s'est livré à un même ordre d'étude. Quelle que fût sa réserve, elle paraîtrait suspecte.

J'ai cru devoir rattacher à l'histoire générale de Lyon quelques écrits sur les premiers temps de l'existence de cette ville, et surtout les ouvrages dont le droit public des Lyonnais a été l'objet ; les recueils de privilèges franchises et immunités dont ils ont obtenu l'octroi ; diverses collections de chartes, lettres-patentes, édits et décrets ; quelques dissertations sur les armoiries de la cité, et enfin les notices bibliographiques dont l'histoire et les historiens de Lyon ont fourni la matière.

Enfin, j'ai dû ne point oublier de précieux recueils manuscrits qui sont la base de notre histoire locale, les Registres consulaires depuis l'année 1416, les procès-verbaux des délibérations du Conseil municipal ; le Recueil des lettres et pièces autographes écrites par des rois princes, etc., relativement à Lyon, et l'important Inventaire général des titres et pièces qui sont dans les archives de l'Hôtel-de-Ville.

Cette série de livres ainsi épuisée, je passerai aux ouvrages historiques sur Lyon qui concernent des époques ou les faits particuliers.

J.-M. MONFALCON.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

FORVM SEGVSIAVORVM.

RECHERCHES SUR L'ORIGINE GALLO-ROMAINE DE LA VILLE DE FEURS.

SUITE (1).

CHAPITRE III.

DE LA CONSTITUTION CIVILE DES SEGUSIAVES.

M. Bouillet, dans son *Dictionnaire historique*, dit que les Ségusiaves furent soumis aux Arvernes. Je n'ai trouvé nulle part des preuves de cette assertion. Les Ségusiaves, au contraire, suivirent constamment la fortune des Eduens, dont ils étaient les clients ou les al-

(1) Voir le tom. II de la nouvelle série, pag. 261.

Digitized by Google

Digitized by Google

IV

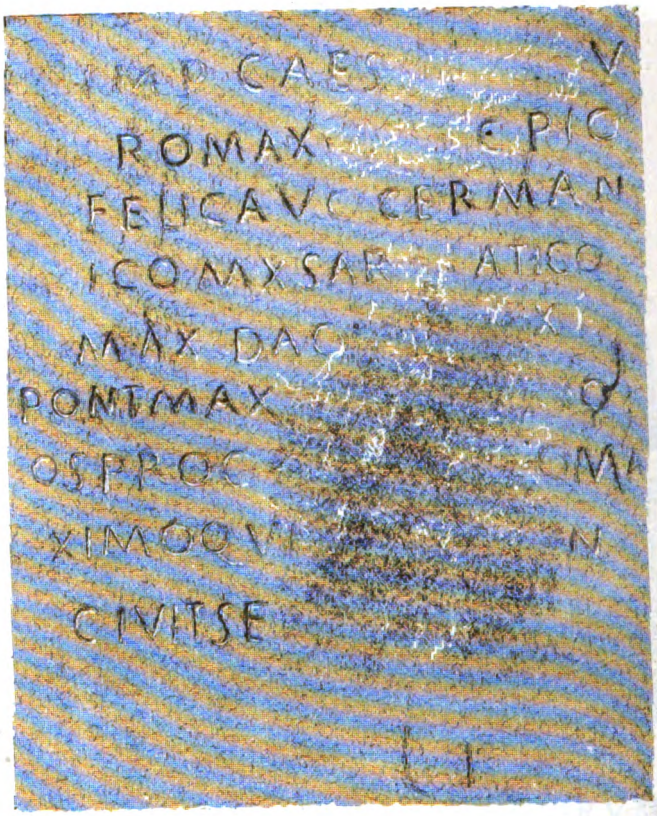

V

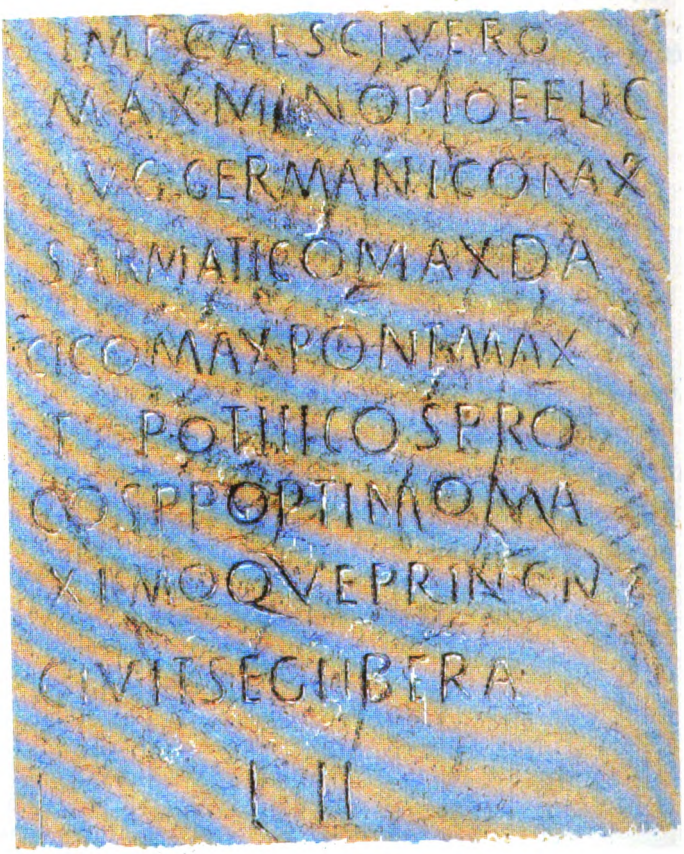

Digitized by Google

VI

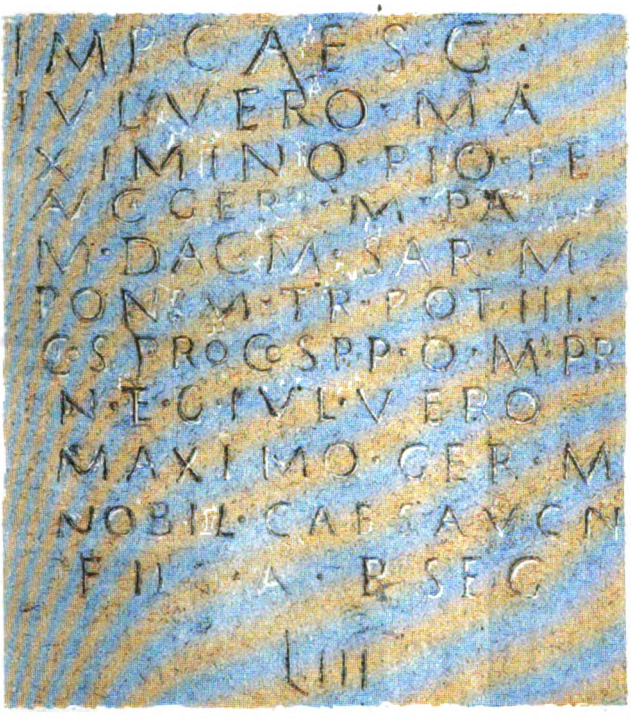

VII

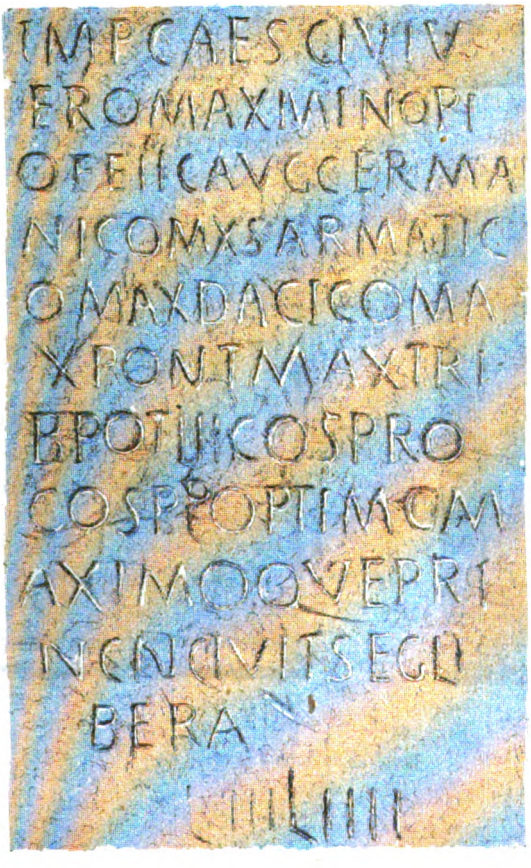

Digitized by Google

X

VIII

XI

IX

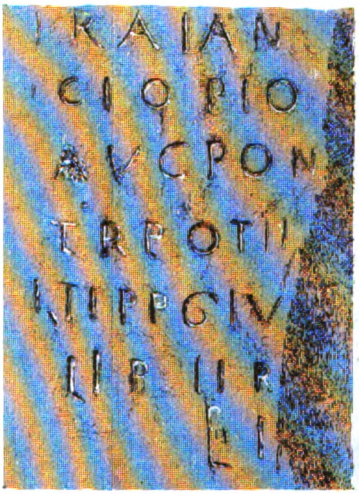

XII

Impr.e Louis Perrin à Lyon.

Digitized by Google

liés, comme le veut Vossius (1), qui pense que le mot *clientibus* ne doit s'appliquer qu'aux Ambarres. Depuis les glorieux, mais inutiles efforts des cités gauloises devant les murs d'Alesia ; depuis la conquête de César jusqu'au règne d'Auguste, l'histoire est muette. Il est, par conséquent, inutile de se jeter dans la voie des conjectures et des suppositions. Ce qui est suffisamment attesté, c'est que, lors de la division des Gaules en trois provinces, les Ségusiaves furent déclarés *libres*, et qu'ils inscrivirent ce titre précieux sur leurs monuments : *Civitas Segusiavorum libera* (2). Cette faveur, en brisant les liens qui unissaient les Ségusiaves à leurs patrons, servait la politique du peuple-roi, dont le but était de détruire la nationalité gauloise, de diviser les intérêts en accordant des priviléges à quelques cités (3), et de s'assurer en même temps des ressources pécuniaires par la servitude du plus grand nombre.

Les cités qu'on déclarait libres étaient, en général, les plus influentes. Sur plus de cent qui composaient les trois provinces, cinq seulement devinrent alliées, onze furent libres, et, parmi ces dernières, la Province lyonnaise ne compta que les Meldes et les Ségusiaves (4).

Quels étaient donc les priviléges attachés à ce titre de peuple libre? Je laisse de côté les Colonies, les Mu-

(1) *Comment. Cæs.*, ed. Vossius, liv. VII, ch. 80.

(2) Voyez les colonnes milliaires élevées sous les règnes de Trajan et de Maximin, *planches* V, VII, VIII.

(3) A cette époque, le mot de cité, *civitas*, se prend pour la nation entière.

(4) Pline, IV, 18.

Un monument découvert à Saint Paulien en Velay, l'antique *Ruessio*, par M. de Lalande, nous ferait connaître une cité libre, dont Pline ne parle pas,

Digitized by Google

nicipes, et tout ce qui jouissait du droit latin ou italique ; je ne m'occupe que des peuples vaincus. Parmi ceux-ci, je l'ai déjà dit, la plupart étaient réduits à une véritable servitude. C'étaient les *civitates vectigales*, condition de presque tous les peuples de la Gaule, après la conquête de César. Ces cités étaient dépouillées de leurs priviléges, chargées d'un tribut, et soumises à un magistrat envoyé de Rome (1). On comprend ce qu'elles avaient à subir de la part de fonctionnaires avides et sans contrôle.

Les cités libres ne jouissaient d'aucun des priviléges de citoyen romain (2) ; mais elles étaient exemptes de la juridiction du gouverneur de la province. Elles ne payaient point de tribut (3). Elles avaient leur gouvernement propre, créaient leurs magistrats, conservaient leur territoire, et se gouvernaient par leurs anciennes lois (4). Lorsque Catilina voulut entraîner les Allobroges

celle des Vellavi. Voici l'inscription que je trouve dans la *Loire historique*, tome I, page 160 :

ETRVSCILLÆ
AVG. CONIVG.
AVG. N.
CIVITAS VELLAVORVM
LIBERA.

Les *Vellavi* furent-ils déclarés libres en même temps que les Ségusiaves, ou seulement sous les derniers empereurs ? Il est difficile de le déterminer. Je ne ferai qu'une observation, c'est que le titre de *libera* n'est inscrit sur aucun autre monument public élevé par la cité des Vellaves. Toutes les colonnes milliaires qu'on voit au musée du Puy portent seulement : *Civitas Vellavorum* ; elles sont toutes antérieures au règne de Dèce.

(1) Velleius Paterculus, II, 38.

(2) Cicerón., *Pro Cæcin.*

(3) Tite-Live, XLV, 18.

(4) Dempster, liv. X, 22.

Digitized by Google

dans sa conjuration, il leur promit d'abolir leurs dettes, et de les élever au rang de peuple libre (1). Cette liberté était quelquefois restreinte par des dispositions spéciales; Paul-Emile ayant vaincu Persée, le sénat déclara les Macédoniens libres, mais il leur ôta la faculté de tenir des assemblées nationales (2).

Les priviléges des cités alliées, *fœderatæ*, étaient les mêmes que ceux des cités libres, avec cette différence que celles-là contractaient, envers le peuple romain, des obligations que déterminaient des traités particuliers; cet engagement était probablement compensé par d'autres avantages (3).

Une cité libre pouvait devenir alliée : Pline le dit expressément, en parlant des Trévères : « Auparavant libres, alliés maintenant. » *Treveri liberi antea, nunc fœderati* (4). Il paraît aussi qu'une cité pouvait être alliée, sans être entièrement libre. Auguste, dit Suétone, priva de leur liberté plusieurs villes alliées que la licence entraînait à leur perte (5).

D'après ce que nous venons de voir, les Ségusiaves auraient conservé le droit de choisir leurs magistrats, et de se gouverner par leurs propres lois, sans être soumis à la juridiction d'un proconsul. Ils auraient gardé leurs terres franches d'impôts et de tributs; seulement, Lugdunum et sa banlieue furent érigés en un territoire

(1) Plutarque, *In Cicer.*, 869.
(2) Tite-Live, *Loc. cit.*
(3) Tacite, *De Moribus German.*, c. 29.
(4) Pline, *Loc. cit.*
(5) Suét., XLVII, 2.

Digitized by Google

à part, *inserta et excepta* (1), enclavé dans le territoire ségusiave, et possédant une juridiction spéciale.

Je ne puis donc partager l'opinion de M. l'abbé Jolibois, lorsqu'il dit que les Ségusiaves et les Ambarres, confondus ensemble, devinrent un seul peuple, sous la domination de Lugdunum (2). Les Ségusiaves demeurèrent tout-à-fait indépendants, car ils étaient *peuple libre*. Ils tenaient même à constater cette indépendance, alors que la colonie paraissait tout absorber. C'est ainsi que j'explique pourquoi la qualité de *Ségusiave* est exprimée sur les monuments épigraphiques trouvés à Lyon. Les Ségusiaves, selon moi, se trouvaient aussi étrangers sur le sol de Lugdunum, que Cassia Tonta l'était aux *Aquæ Onesiæ* ; et, lorsqu'un cippe funéraire

(1) Sénèque, *Ep.* 91.

M. Smith prétend que le titre de *liberi* n'entrainait pas l'exemption du tribut et de l'impôt. Je lui recommande cette phrase de Tite-Live, sur la liberté accordée aux Macédoniens : « La présence d'un agent du fisc rend illu-« soire le droit de l'Etat, ou détruit la liberté des alliés : *Ubi publicanus est,* « *aut jus publicum vanum, aut libertatem sociis nullam esse.* » (Tite-Live, *loc. cit.* ; et cette autre de Tacite, parlant des Bataves : « *Ils ne sont ni avilis par* « *nos tributs, ni foulés par nos publicains ; mais libres de toute charge et im-* « *pôt, et gardés seulement pour les combats ; ils sont comme des armes d'at-* « *taque et de défense que nous nous réservons pour la guerre.* » (De Moribus German., loco cit.)

Nous trouvons encore, dans ce texte, la preuve d'une liberté ou d'une alliance conditionnelle ; les Bataves sont libres, mais Rome s'est réservé leur assistance pour le jour du combat.

(2) *Dissert. sur le pays des Dombes.*

Il est à remarquer que les historiens grecs, et surtout Pline, ne disent pas un mot des Ambarres. Ce peuple fut-il supprimé par Auguste ? Demeura-t-il sous la dépendance des Eduens, ou fut-il réuni sous la même administration que les Séquanes ? Questions insolubles qui, d'ailleurs, n'entrent pas dans mon cadre.

Digitized by Google

ou une inscription honorifique s'élevait à leur mémoire, ils avaient bien soin de faire connaître qu'ils n'étaient pas les sujets de la colonie. L'inscription trouvée à Marclop est une nouvelle preuve de ce que j'avance, ainsi que nous le verrons plus tard.

La liberté octroyée aux Ségusiaves ne leur donnait pas le droit d'entrer au sénat, comme M. Bernard paraît le croire (1). Les Eduens eux-mêmes, qu'on nommait les *frères* du peuple romain, n'en furent investis que lorsque Claude eut demandé pour eux ce privilége, dans un discours que le bronze nous a conservé (2).

CHAPITRE IV.

DE L'ADMINISTRATION ET DU FORUM DES SEGUSIAVES.

A l'époque qui nous occupe, les Ségusiaves avaient échangé les habitudes de la vie errante et barbare contre les avantages que la civilisation procure aux établissements fixes et permanents. Quelles étaient donc leurs principales villes? A laquelle de ces villes appartenait le siége de l'administration? Comme il n'y a pas d'induction possible en cette matière, il faut nécessairement recourir aux historiens, et, sur cette question, leurs indications sont bien pauvres. D'abord, aucun auteur n'a conservé le nom celtique de la capitale des Ségusiaves. En second lieu, trois noms seulement nous ont

(1) *Mémoire sur les origines du Lyonnais.*

(2) De Boissieu, *Inscript. ant.*, p. 133.

Digitized by Google

été transmis par les historiens contemporains; celui de *Lugdunum*, par Pline, Strabon et Ptolémée; ceux de *Rodumna* et *Forum Segusiavorum*, par Ptolémée seul: nous retrouvons ces deux derniers dans la table de Peutinger (1), avec un autre nom, celui de *Mediolanum*.

Je me permettrai d'y joindre ceux que la tradition ou les chartes nous ont conservés; ce sont: *Occiacum* (Saint-Rambert-sur-Loire), *Modonium* (Moind), *Vicus Auditiacus* (Saint-Galmier), et *Condate*, bourg ségusiave, placé au confluent du Rhône et de la Saône, et dont une inscription nous a fait connaître l'existence (2). Tout le monde s'accorde pour placer *Rodumna* à Roanne. Les sentiments sont très-partagés sur la position de *Mediolanum*. Quant à *Forum*, auquel Feurs a succédé, de l'avis de tous les géographes, M. Walckenaer a soulevé une question que je dois examiner, avant d'entrer dans des détails particuliers sur l'origine gallo-romaine de cette ville.

La table de Peutinger, en nous donnant, ainsi que je

(1) La table de Peutinger est une carte routière de l'empire, dressée, croit-on, par un soldat romain, sous le règne de l'un des Théodoses, et dont une copie fut découverte vers l'an 1500, par *Conrad Celtes*, qui la légua à Peutinger, de qui elle a pris son nom.

(2) *Inscript. ant. de Lyon*, p. 19.

M. de Boissieu pense, avec raison, que ce bourg était antérieur à la fondation de la colonie. M. Bernard, au contraire, veut absolument qu'il ait dû son existence à l'érection de l'autel d'Auguste. Je l'engage à relire les observations si judicieuses de M. de Boissieu. Il n'a pas fait assez attention au nom celtique de *Condate*, que les Romains n'ont jamais donné à leurs établissements, à moins qu'ils ne l'aient trouvé en usage avant leur arrivée. Si le bourg de Condate avait été fondé par les Romains, ceux-ci l'auraient appelé *pagus confluentis* ou *ad confluentem*, expression consacrée par les inscriptions découvertes sur l'emplacement de l'autel d'Auguste.

Digitized by Google

l'ai dit, le nom de Rodumna et de Forum, place une station intermédiaire qu'elle appelle Mediolanum. Comme les chiffres marqués sur la carte entre *Rodumna* et *Forum* ne s'accordent pas avec la distance qui sépare Roanne de Feurs, chacun s'est mis à l'œuvre pour rectifier à sa guise et les chiffres et les stations intermédiaires. D'autre part, en comparant les textes de Ptolémée et de Pline, on trouve deux noms propres qui, bien que tirés d'idiomes différents, paraissent se rapporter à un seul et même peuple, auquel Ptolémée attribue le Forum qui nous occupe. Tout cela a conduit M. Walckenaer à formuler un système spécieux au premier abord, mais qui ne me semble pas à l'épreuve de la critique. Voyons de quelle manière ce savant géographe a procédé.

Pline, dans l'énumération des cités gauloises, mentionne un peuple auparavant inconnu, auquel il donne le nom d'*Atesui*, et qu'il place avant les Ségusiaves. M. Walckenaer en a conclu leur proximité avec ces derniers (1); il a cru les retrouver dans une localité située au sud de Saint-Etienne, et qu'on appelle les Atheux et Saint-Romain-lès-Atheux. *Atesui* et les Atheux ont, il est vrai, quelque rapport d'étymologie ; mais, c'est une preuve bien faible, lorsqu'elle est isolée. M. Walckenaer en a donc cherché une seconde, qu'il a cru trouver dans Ptolémée. Ce géographe, en effet, a changé le nom des Ségusiaves en un terme grec qui a beaucoup de rapport avec *Atesui*, c'est Ετουσιαται, en latin *Etusiatæ*. Voici la phrase de Ptolémée : Ετουσιαται, και πολεις αυτων

(1) Walckenaer, p. 394.

Digitized by Google

Ροδυμνα, Φοροσ Σετουσιαυων (1); *Etusiatæ et urbes eorum Rodumna, Forum Setusiavorum*. M. Walcknaër accorde bien que le Forum de Ptolémée est Feurs, quoique celui-ci l'appelle *Forum Setusiavorum*, et qu'il le donne aux Etusiates ; mais, selon lui, puisque Ptolémée, au lieu de dire *Segusiavi*, a écrit *Etusiatæ*, c'est une preuve que le peuple de ce nom existait réellement, qu'il avait un forum, ce qui l'a fait confondre avec les Ségusiaves, à cause de leur proximité réciproque. Les *Atesui* de Pline sont donc les *Etusiatæ* de Ptolémée; et, partant de là, M. Walcknaër admet deux forum, celui de Ptolémée, qui est Feurs, et celui de la table, qu'il va placer à Farnay, près de Rive-de-Gier, conciliant ainsi l'histoire avec les chiffres de la table théodosienne. Examinons maintenant la valeur de ces assertions.

Je ne vois pas pourquoi nous admettrions la position qu'on donne aux Atesui de Pline. De ce que, dans le texte de cet historien, ce mot précède *Segusiavi*, s'en suit-il que ce peuple, s'il a existé, doive être placé près du territoire des Ségusiaves? On aurait autant de raison pour le mettre près des *Turones*, puisque ce nom le précède immédiatement. Il faudrait prouver que Pline a dénombré les cités de la Gaule, dans l'ordre de leur position respective; et, pour peu qu'on veuille se donner la peine de le lire, on se convaincra du contraire. Voici cette partie du texte de l'historien latin : « *Cenomani, Meldi liberi.... Diablindi, Andegavi.... Rhedones, Turones, Atesui, Segusiavi liberi in quorum*

(1) Ptolémée, liv. XI, ch. 7.

Digitized by Google

agro colonia Lugdunum. » Ces quelques lignes démontrent pleinement que Pline n'a pas suivi l'ordre géographique ; car, entre les *Rhedones* et les *Turones*, il y a les *Cenomani* et les *Diablindi*, entre les *Turones* et les *Atesui*, il y a les *Bituriges*, qui sont nommés ailleurs.

Mais peut-être, dit M. Walcknaër, le Forum des Ségusiaves a-t-il été transporté des rives de la Loire sur celles du Gier. Si cette mutation n'était pas faite au temps de Maximin, qui régnait vers le milieu du IIIe siècle, évidemment elle ne l'était pas dans le IIe, lorsque Ptolémée écrivait sa géographie ; et, dans ce cas, comment ce géographe a-t-il pu se tromper ? Or, sous Maximin et Philippe-l'Ancien, c'est-à-dire en 249, Forum était où est Feurs, ainsi que le prouvent les inscriptions découvertes dans cette ville. Si, encore, le Forum de la table s'appelait *Forum Etusiatarum !* mais il se nomme *Forum Segustavarum ;* de là à *Segusiavorum*, il n'y a qu'un pas : c'est une erreur de deux lettres qu'un copiste a pu facilement confondre.

Il serait bien plus simple et plus naturel de reconnaître que les copies du manuscrit de Ptolémée sont fautives ; le texte grec en offre la preuve, puisque le mot Ετουσιαται, qui commence la phrase, devient à la fin Σετουσιαυων. Je crois, pour mon compte, que Ptolémée a tout simplement copié Pline, et que, de plus, il s'est trompé en le copiant. Il a traduit, par Ετουσιαται, le mot *Atesui*, le confondant avec *Segusiavi*, puis il leur a donné le Forum, qu'il savait fort bien appartenir aux Ségusiaves, puisqu'il le réunit à Rodumna. Ce qui cor-

Digitized by Google

robore mon opinion, c'est qu'il met les Etusiates au-dessous de la cité de Tours, comme Pline a mis *Atesui* après *Turones*.

L'existence d'un Forum, chez les *Atesui*, la position de ce peuple lui-même est donc gravement compromise par le manque de textes positifs ; j'ajoute que les monuments font complètement défaut. Si la station la plus oubliée, si la *villa* la plus modeste laissent ordinairement dans le sol quelques débris que la charrue vient soulever de temps à autre, un forum doit, à plus forte raison, présenter l'indice du rôle qu'il a joué. Le flux et le reflux continuel des choses humaines y ont nécessairement entassé des restes de tous les âges ; car, ou une ville disparaît tout-à-coup dans une de ces commotions violentes qui entraînent les populations, et alors, elle est remplacée par des ruines que le temps ne fait jamais disparaître entièrement ; ou bien, sa transformation s'opère avec lenteur, par l'effet d'une civilisation subséquente, et, dans ce cas, la tradition populaire, qui se perpétue à l'abri du foyer domestique, conserve le souvenir de ce qu'elle fut jadis. Ici, rien de pareil ; nous trouvons, aux Atheux, un humble hameau perdu dans les sapins et les rochers, dont les habitants demandent instamment, depuis bien des années, que le gouvernement veuille les mettre en communication plus facile avec leurs semblables ; qui, loin de s'attribuer une origine ancienne, ne croient pas qu'on ait pu habiter avant eux leurs montagnes. Farnay, éloigné de près de dix lieues à l'est, et dont le nom, quelque bonne volonté qu'on aie, n'a pas le moindre rapport avec celui

Digitized by Google

de *Forum*, Farnay ne conserve rien de sa splendeur prétendue. On devrait, tout au moins, y rencontrer quelques vestiges des voies antiques; on n'y découvre pas la moindre poterie, pas la plus mince médaille, pas un bloc de pierre qui atteste le passage du Peuple-Roi. Ainsi, textes et monuments, ce sont deux appuis essentiels qui manquent au système de M. Walckenaer. J'examinerai, plus tard, la question des chiffres de l'Itinéraire.

Je ne paraîtrai pas, je l'espère, trop exigeant, si je revendique pour Feurs l'honneur exclusif d'avoir succédé au forum des Ségusiaves. Les preuves de son origine sont partout sur son territoire. Il est impossible de faire un pas, sans fouler des fragments de poterie, des médailles, des restes de constructions que le soc de la charrue soulève à chaque instant. On ne regardera pas non plus comme supposés les nombreux monuments qui sont gravés dans ce livre. Quant à son nom primitif, il n'est pas nécessaire de remonter bien haut pour le retrouver dans ces chartes du moyen âge (1), auquel il fut légué par une charte plus ancienne encore, apposée, comme pièce justificative, sur son principal monument; je parle de l'inscription engagée dans le chevet de l'église de Feurs, et où on lit ces mots : FORO SEGVS.

Quelques historiens du Forez ont écrit que les Romains fondèrent la ville de Feurs. Cette assertion gra-

(1) Je possède un terrier de 1438 à 1448, dans lequel sont énumérées les prébendes de l'église de Feurs. Cette ville y est toujours nommée *Forum*. L'étymologie de Forez, *forensis*, est si évidente, que l'on ne comprend pas que de la Mure ait réfuté sérieusement l'opinion de ceux qui faisaient venir ce nom de *forêt*, parce que ce pays était couvert de bois.

Digitized by Google

tuite a été répétée par les faiseurs dont la science consiste à copier aveuglément les contes de leurs devanciers. J'ai retrouvé plusieurs fois, au-dessous des constructions gallo-romaines, des traces de la civilisation gauloise. On pourra s'en convaincre par l'inspection de quelques vases celtiques, dont je donne un dessin exact. Les Ségusiaves n'avaient pas attendu les Romains pour s'établir dans une position aussi avantageuse que l'est celle de Feurs ; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'après la conquête, leur ville s'agrandit et fut dotée d'établissements plus appropriés aux exigences d'une civilisation nouvelle.

Le nom de *Forum*, dans son acception spéciale et primitive, désignait, chez les Romains, cette partie de la ville où les citoyens se réunissaient pour traiter d'affaires, de finances, d'industrie, pour vendre, échanger, trafiquer : *Forum intelligitur primo negotiationis locus* (1). Ce terme prit ensuite de l'extension, et on désigna, sous le nom de *forum*, plus ordinairement les places d'approvisionnement et de commerce, mais aussi, dans les provinces, où siégeaient les magistrats et où l'on rendait la justice (2). Suivant Modestinus, la basilique, le forum ou place publique entourée de portiques, étaient la marque distinctive des métropoles, tandis que les camps et les bourgs en étaient privés ; il y ajoute le théâtre, les bains, le gymnase, etc. Les magistrats qui résidaient dans ces villes étaient les *quinqueviri* ou les *quatuorviri* ; mais, le plus souvent, c'é-

(1) Festus. Varro, l. IV, 32.

(2) Cic., *Fam.*, XII, 5. Paul Merula.

Digitized by Google

taient des *duumviri*, qu'on remplaçait tantôt par un édile (1), tantôt par un dictateur (2). Tout cela prouverait donc que *Forum* était la capitale des Ségusiaves, puisqu'il y avait, comme nous le verrons plus tard, une basilique, un forum, un théâtre, des bains, et que les duumvirs y résidaient (3). Avant de reconnaître les vestiges de ces divers établissements, je crois à propos d'examiner l'inscription trouvée à Marclop, titre précieux pour l'histoire du pays. Voici le texte de ce monument, avec les restitutions indiquées par la nature même de l'inscription; je reporte d'abord à sa véritable place le mot *sacerdotali*, oublié par le graveur, et poinçonné après coup :

SEXto IVLio LVCANO DVVMVIRO SACERDOTALI
CIVITATis SEGVSIAVORum APPARITORES LIBentes
TITTIVS COCILLVS ARDA CETTINVS CASVRINVS
ATTICVS.

Sextus Julius Lucanus remplissait, dans le forum ségusiave, la charge de duumvir sacerdotal.

Les duumvirs étaient des magistrats supérieurs, exerçant tout à la fois le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire. Ils étaient, suivant quelques auteurs (4), choi-

(1) Cic., *Ep.* 13.

(2) Cic., *Pro Milone.*

(3) Je suis loin de donner ces raisons comme la preuve directe et historique que *Forum* était la capitale des Ségusiaves, puisque nous voyons que plusieurs localités du même nom n'ont eu qu'une importance secondaire. Mais, la position exceptionnelle de Feurs, la persistance des traditions, le défaut d'autres villes qui puissent lui disputer ce titre, sont de fortes présomptions en sa faveur.

(4) Paulus.

Digitized by Google

sis parmi les décurions, ou membres du conseil de la cité qu'ils convoquaient et dont ils présidaient les assemblées. Leur pouvoir ne dépassait pas certaines limites, et sa durée n'était, le plus souvent, que d'une année (1). Outre ces fonctions générales, ils avaient des attributions spéciales, indiquées par des épithètes qualificatives ; ainsi, le ***duumvir quinquennalis***, nommé tous les cinq ans, remplissait les fonctions de censeur ; le ***duumvir navalis*** était chargé de l'entretien de la flotte (2) ; les ***duumviri sacris faciundis*** veillaient à la réparation des édifices sacrés, et à tout ce qui intéressait le culte ; l'institution de ces derniers remonte à Tarquin-le-Superbe, qui les préposa à la garde des livres sibyllins. Tite-Live dit qu'ils n'étaient pas proprement prêtres, mais qu'on les choisissait surtout parmi les prêtres (3). C'est dans cette catégorie que figurait Lucanus.

M. de Boissieu (4) pense que le duumvir sacerdotal était le magistrat qui, ayant passé par tous les honneurs municipaux, était élevé au sacerdoce, ou plutôt le personnage qui, dans le collége des prêtres, était investi d'une dignité et d'un pouvoir analogues à ceux des duumvirs de la curie ; ce qui se rapprocherait du texte de Tite-Live.

Mais, ces fonctions duumvirales, ordinairement affectées aux municipes et aux colonies, indices, par là-même, du droit et de la suprématie romaine, ne sont-

(1) Pancirole, *De Re municipali.*

(2) Tite-Live, IX, 30.

(3) Tite-Live, VII et XXII.

(4) *Inscript. ant. de Lyon*, p. 156.

Digitized by Google

elles pas en contradiction avec le privilége de peuple libre accordé aux Ségusiaves? Nous ne sommes pas assez initié à toutes les combinaisons politiques d'alors, pour en saisir les mille nuances ; on peut rencontrer, chez des peuples libres, les formes de l'administration romaine, sans qu'on doive en conclure leur dépendance. Nous avons vu que le privilége de la liberté était souvent mis au prix de quelque condition plus ou moins onéreuse ; et d'ailleurs, les populations gauloises n'avaient qu'à gagner, en adoptant les usages romains.

Si nous admettons, avec Aulu-Gelle, qu'une ville est *municipe*, par cela seul qu'elle a des droits et des lois à elle, il n'y a aucun inconvénient à voir, dans Lucanus, un magistrat municipal (1). Mais il est nommé duumvir de la cité, *civitatis ;* en prenant le mot *civitas* pour la nation entière, la fonction de duumvir sacerdotal devient alors nationale, et nous sommes conduit à voir, sous l'apparence d'une charge romaine, la dignité la plus importante, celle de sacrificateur, exercée, à Feurs, pour toute la nation ; c'est ce que veut M. Bernard (2). Cette interprétation nous mènerait trop loin : elle est, de plus, inadmissible. A cette époque, il n'y avait plus, chez les Celtes, de culte national ; car, les dieux de Rome avaient aussi fait leur conquête, et brisé l'unité religieuse. Du reste, on n'a jamais, que nous sachions, rencontré des duumvirs nationaux. Rien ne nous oblige à prendre le mot *civitas* dans son acception la plus restreinte. Il

(1) Les duumvirs sont appelés, dans le droit, *magistrats municipaux*, parce qu'on ne les trouvait que dans les villes ayant un forum.

(2) *Origines du Lyonnais*, 50.

Digitized by Google

peut signifier ici la ville principale, et nous avons, pour cela, des autorités incontestables. Il est certain que, dans les siècles qui suivirent César, ce nom fut donné aux villes dans lesquelles résidaient la puissance et l'autorité des magistrats. César lui-même, dans ses mémoires, l'a pris quelquefois en ce sens. Cicéron nous en donne l'exemple, dans son discours *Pro Milone* (1); enfin, Pline, Ptolémée et les auteurs qui ont suivi, l'emploient presque toujours ainsi.

Quoi qu'il en soit, cette inscription tout honorifique fut élevée à la mémoire de Lucanus par ses *apparitores*, fonctionnaires subalternes qui tenaient la place de licteurs, et dont l'emploi auprès du duumvir sacerdotal paraît s'être borné à maintenir le bon ordre, à faire écarter la foule, et à la tenir en respect pendant les cérémonies.

Bien que les appariteurs fussent en général des affranchis, je ne pense pas qu'on doive interpréter le sigle LIB par *liberti*, ainsi que l'a fait M. Bernard, mais par *libentes*, qui signifie *volontairement* : c'était la formule consacrée pour toute espèce d'*ex voto*, de dédicace, et d'inscription mémorative. Si l'abréviation *lib* devait signifier *affranchi*, on l'aurait rejetée après les noms propres ; car, ce n'étaient pas les appariteurs qui étaient affranchis, mais bien Tittius, Arda, et leurs confrères, tandis qu'ils honoraient la mémoire de leur patron, en qualité d'appariteurs et de leur plein gré. C'est l'opinion de M. de Boissieu, dont l'autorité, en cette matière, est d'un grand poids (2). Une inscription rapportée par Mu-

(1) Alinéa, XIV.

(2) *Inscript. ant.*, p. 118.

Digitized by Google

ratori (1) nous montre ces appariteurs organisés en collége.

Il est à croire que l'offrande faite à Lucanus ne se bornait pas à cette inscription qui, par sa forme simple et dédicatoire, ne me paraît jouer qu'un rôle complémentaire. Son échancrure semi-circulaire ne s'explique que par la présence d'un objet de même forme, au dessous duquel elle était encastrée, peut-être la partie inférieure d'un buste ou d'une couronne. La forme des caractères, et les points qui séparent chaque mot, nous autorisent à lui assigner pour époque le IIe siècle. La lettre est la même que celle de la table de Claude, mais d'un burin moins exercé.

Il résulte, de tout ce qui précède, que Lucanus remplissait, dans la ville capitale des Ségusiaves, des fonctions municipales, suivant le régime administratif en vigueur par tout l'empire. Cela me porte à croire que Feurs devint un *municipe libre*, c'est-à-dire, joignant aux priviléges de cité libre les avantages du droit politique romain, tels que l'élection, l'éligibilité aux magistratures et l'immunité; d'autant que, selon les auteurs les plus versés dans l'histoire de l'administration chez les anciens, les petites villes et les grands bourgs où se tenaient les marchés et où se rendait la justice, pouvaient arriver au rang de municipe et jouir des droits y attachés (2). Je ne pense pas, comme l'estime M. Monfalcon, dans sa *Monographie de la table de Claude*, que la condition des Ségusiaves fut si fort inférieure à celle des colons de *Lugdunum*. L'empereur Adrien et

(1) *Append.*, p. 2015, 6.

(2) Dureau de la Malle, II, 348.

Digitized by Google

Aulu-Gelle qui avaient certes l'expérience de l'administration, étaient d'avis qu'il valait mieux être sujets d'un municipe que d'une colonie. Les duumvirs des villes étaient remplacés, dans les bourgs, par le ***magister pagi***, comme nous le voyons pour le bourg ségusiave de ***Condate***, dignité qui représente assez bien le maire de nos jours. Toutes ces administrations fonctionnaient sous la direction et la surveillance de Rome, surveillance qui fut si pesante par la suite, que les colonies ambitionnèrent le sort des municipes, et que les peuples libres en vinrent à maudire leur liberté.

L'abbé J. Roux.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE

DU

PALAIS-DES-ARTS DE LYON

Bibliothécaire du Palais-des-Arts, il m'a semblé que le moment était venu de faire l'histoire d'un établissement aussi intéressant par son origine que remarquable par le rang qu'il occupe parmi les institutions les plus utiles de la cité.

Dans ce récit, dont quelques éléments m'ont été fournis par les historiens lyonnais, je me suis efforcé de glorifier, en la personne de Pierre Adamoli, bienfaiteur de l'Académie de Lyon, ces hommes trop rares qui savent se survivre par de nobles fondations; j'ai voulu aussi honorer, autant qu'il était en moi, les magistrats qui ont présidé à l'établissement de la Bibliothèque et aux améliorations successives dont elle a été l'objet.

Pierre Adamoli, ancien conseiller du roi, maître des ports, ponts et passages de la ville de Lyon, avait, par son testament en date du 23 octobre 1763, légué à l'Académie sa bibliothèque, composée alors d'environ 5000 volumes.

Dans cet acte remarquable, tracé en prévision de la mort, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la générosité du testateur, ou de sa tendresse éclairée pour ses amis, ces livres qu'ils a rassemblés, un à un, et dont il doit se séparer un jour.

Adamoli n'était pas riche. Frugal, simple et sans faste, dit

Digitized by Google

un de ses biographes, une modique somme suffisait à sa dépense personnelle. Aussi, employa-t-il trente-six années de patiente économie à former cette bibliothèque, sur la porte de laquelle on lisait: *non sorte sed arte collecta*; et il n'avait pas dépensé moins de 45,000 livres pour ces acquisitions, à l'époque où il écrivait ses dernières volontés. Après cela, s'il est vrai que l'on aime ses enfants en raison des peines et des sacrifices qu'ils coûtent, faut-il s'étonner que ce digne citoyen recommande ses livres, comme le père le plus tendre eût recommandé sa famille? Faut-il s'étonner que, dans son inquiète sollicitude, il aille jusqu'à supposer telle circonstance où sa légataire, l'Académie, viendrait à se dissoudre *par suite de ces révolutions que toute la prudence humaine ne saurait prévoir*, et que, dans ce cas, il place sous la protection de l'autorité municipale son cher trésor qu'il ne pourra plus défendre?

Adamoli survécut six ans à l'expression écrite de ses volontés, six ans qui lui permirent d'augmenter son catalogue de 600 volumes. A sa mort, survenue au mois de juin 1769, son héritier, Roch-Joseph Adamoli, négociant à Lyon, ayant mis l'Académie en possession du legs que lui attribuait le testament, la Bibliothèque, déposée d'abord provisoirement dans l'entresol des bâtiments du Concert, fut bientôt transportée à l'Hôtel-de-Ville, où la Compagnie tenait *ses exercices*. Mais les officiers municipaux n'ayant pu accorder un local propre à rendre cette Collection publique, ainsi que le prescrivait le testament, quelques années après, l'héritier intenta un procès à l'Académie, alléguant que la Compagnie, *qui s'était empressée de recevoir la Bibliothèque de ses mains*, avait laissé s'écouler plus de cinq ans sans lui donner sa destination. L'affaire fut solennellement plaidée; des mémoires à consulter furent produits de part et d'autre; et l'on ne peut dire quelle eût été l'issue de cet étrange procès, si la Ville, intervenant, ne l'eût terminé au profit de l'Académie, en lui donnant, dans la Maison Commune, un local convenable, où le public pût être admis.

Maîtresse de son bien, la Compagnie s'empressa de se conformer à la volonté de son bienfaiteur; et, peu de temps après, le

Digitized by Google

28 novembre 1777, la Bibliothèque fut ouverte une fois par semaine.

Ainsi s'accomplit le vœu de Pierre Adamoli : ses richesses littéraires et scientifiques, désormais confiées à la surveillance du premier Corps savant de sa patrie d'adoption, devenaient, après avoir fait le bonheur de sa vie, une source nouvelle d'instruction pour ses concitoyens.

L'Académie joignit à cette belle collection, qui s'élevait alors à 5,600 volumes, *livres de choix et rares et manuscrits anciens*, un grand nombre d'ouvrages qu'elle possédait déjà et particulièrement ceux qu'elle tenait de la libéralité de MM. de Valernod, Christin, Jussieu de Montluel et Canac de St-Léger.

Le premier bibliothécaire de la Compagnie fut l'abbé Mongez ; M. Bory, et plus tard M. Delandine, auquel on adjoignit M. Tabard, furent les successeurs du savant abbé.

Jusqu'en 1789, le public put jouir du bienfait de cette fondation. Mais il était dans la destinée de cette précieuse collection de subir bien des vicissitudes, avant de reposer dans le Palais-des-Arts.

En 1792, le Conseil de la commune, forcé de reprendre le local concédé, devenu nécessaire aux besoins de l'administration, décida, de concert avec les administrateurs du Collége, que la Bibliothèque Adamoli serait transférée au Collége, dans le vaisseau appelé *Bibliothèque de Villeroy*. Mais cette décision ne put avoir son effet : les troubles de la Révolution n'ayant pas permis d'opérer cette translation, la collection Adamoli, déplacée de l'Hôtel commun, fut transportée dans les combles du Monastère des Dames de St-Pierre, où l'avaient précédée les Bibliothèques des couvents qui venaient d'être supprimés : « Là, d'officieuses araignées, dit M. Delandine, couvrirent de leurs toiles épaisses les scellés apposés sur la serrure du local qui la renfermait, et elle y fut heureusement oubliée. »

Cette circonstance fut un bonheur pour l'Académie ; ses richesses bibliographiques échappèrent ainsi à plus d'un danger. Pendant le siége, le bâtiment du Collége ayant été bombardé, la voûte de la grande salle de la Bibliothèque fut écrasée et un grand

Digitized by Google

nombre de livres restèrent long-temps ensevelis sous les décombres. Après le siège, les scellés mis sur la bibliothèque furent levés pour y introduire des commissaires chargés par la Convention d'en extraire les livres et les manuscrits les plus précieux, et, comme si la ruine de cet établissement devait être complète, à peine ces enlèvements furent-ils effectués que la Bibliothèque, sans gardiens et ouverte à tous venants, fût livrée à des bataillons de volontaires que l'on y caserna et qui employèrent comme combustibles les livres qu'ils prenaient au hasard.

Enfin, des jours meilleurs vinrent à luire pour les amis des sciences et des lettres. Un représentant du peuple, Poulain-Grandpré, prit, le 23 brumaire an IV, un arrêté qui ordonnait l'ouverture de la Bibliothèque de la ville. On rapporta alors du Monastère des Dames de Saint-Pierre tous les livres qui y avaient été déposés, et notamment ceux de la collection Adamoli qui furent placés dans la *salle Villeroy*, au fond de laquelle on suspendit le portrait du donateur.

Ainsi que l'avait prévu Adamoli, l'Académie s'était dispersée; l'autorité municipale, autant que les circonstances le lui avaient permis, avait, en l'absence forcée des légataires, veillé sur le dépôt confié à sa garde, et, grâce à sa vigilance, ce dépôt rentrait intact dans la Bibliothèque commune.

Tout s'était donc passé selon le désir du testateur; mais un jour devait venir, quoique bien éloigné encore, où ses vœux seraient dépassés, où ses livres, dignement installés dans un palais réservé aux arts et aux sciences, deviendraient le premier fonds d'une seconde Bibliothèque communale.

Réorganisée en 1800, sous la dénomination nouvelle d'*Athénée* et par les soins de M. Verninac, préfet du Rhône, l'Académie ne tarda pas à revendiquer ses droits aux livres placés, seulement à titre de dépôt, dans la grande bibliothèque; mais bien des années s'écoulèrent avant que ces richesses ne revinssent définitivement à leurs légitimes propriétaires. Ce ne fut, en effet, qu'en 1824, sous l'administration de M. Rambaud, maire de la ville et membre de la Compagnie, que l'Académie, qui avait recouvré son nom dès 1802, et avait été autorisée, en 1814, à prendre le titre d'*Aca-*

Digitized by Google

démie royale, se trouva assez forte pour obtenir enfin justice. Un local lui ayant été accordé dans le Palais-des-Arts, la Compagnie demanda formellement la restitution des livres, manuscrits et autres objets à elle appartenant, et, le 9 septembre 1825, c'est-à-dire 25 ans après sa première réclamation, en suite d'une décision du Conseil municipal, elle rentra en possession de sa bibliothèque qu'elle établit dans les salles où elle est encore aujourd'hui.

Ainsi installée, la Bibliothèque s'ouvrit une fois par semaine; c'était se conformer au vœu d'Adamoli comme on l'avait fait en 1777, mais c'était aussi tenir peu de compte des nécessités de l'époque. Assurément l'ouverture d'une seconde Bibliothèque marquait un progrès dans une ville où, pendant 30 ans, un seul établissement de ce genre avait été livré au public. Mais de quelle utilité peut être une bibliothèque qui s'ouvre quatre fois par mois? Aussi comprit-on bientôt qu'une part plus large devait être faite aux hommes d'étude et un arrêté du maire, en date du mois d'août 1828, décida que la Bibliothèque serait publique deux fois par semaine.

En donnant un palais pour asile à la Bibliothèque Adamoli, l'autorité municipale acquittait la dette de l'Académie envers son bienfaiteur. Ce dernier acte de munificence couronnait noblement les soins qu'elle avait pris du dépôt confié à sa sollicitude; mais elle voulut faire encore davantage: elle voulut, fécondant la pensée du testateur, en faire sortir une création de premier ordre.

L'honneur de cette initiative était réservé à M. Prunelle, que les événements de 1830 venaient d'appeler à la tête de l'administration municipale. Avec le coup d'œil d'organisateur habile qui le distinguait si éminemment, le nouveau maire comprit que tous les éléments de cette création si utile étaient sous sa main, et qu'il lui suffisait de les rassembler pour doter la ville d'un établissement dont l'importance répondrait aux besoins de la population studieuse.

M. Prunelle s'adressa aux sociétés savantes qui tenaient leurs séances au Palais-des-Arts. Il proposa aux présidents de l'Acadé-

Digitized by Google

mie, de la Société d'Agriculture et de la Société de Médecine de réunir leurs collections à celle de l'École de dessin consacrée aux arts et composée surtout d'ouvrages à gravures. Chaque Société s'engageant, d'après ce projet, à continuer l'acquisition des ouvrages, objet particulier de ses études, la collection générale devait s'accroître rapidement et reproduire pour notre ville l'établissement précieux de la Bibliothèque des quatre classes de l'Institut. Chaque Société conserverait la propriété de ses livres; le catalogue seul serait commun. La ville s'engageait en outre à pourvoir aux frais d'installation des bibliothèques, à ceux qu'entraînerait la formation du catalogue et à toutes les dépenses de l'établissement.

L'Académie accepta cette proposition à laquelle s'empressèrent aussi d'adhérer les Sociétés d'Agriculture et de Médecine. La Société Linnéenne et celle de Pharmacie, offrant leurs livres et des abonnements annuels, demandèrent et obtinrent d'entrer dans la nouvelle association.

Tout concourrait donc à favoriser ce projet dont la réalisation était attendue avec impatience. L'attente ne fut pas longue: un arrêté du maire, en date du 12 février 1831, annonça l'ouverture de l'établissement qui prit le nom de *Bibliothèque du Palais-des-Arts*. Le même jour, M. le docteur Pichard était nommé conservateur de la nouvelle Bibliothèque. M. Pichard succédait à M. Trélis qui avait dirigé la Bibliothèque de l'Académie depuis son installation au Palais-des-Arts, aidé dans son travail par MM. Dumas et Cochard.

Qu'il me soit permis de saluer ici le nom du magistrat qui nous a laissé ce monument de son passage. Embellir et assainir la ville, et travailler ainsi au bien-être matériel de tous, sans doute, c'est là bien mériter de ses concitoyens. Mais cette gloire est-elle préférable à celle du fondateur d'un établissement où les trésors de la science sont incessamment ouverts à qui veut y puiser, où le plus humble des enfants de la cité, s'asseyant aux côtés du savant, peut venir se *guérir de l'ignorance, la plus dangereuse des maladies et la source de toutes les autres*, selon l'expression du sage Rollin! et si cet établissement, comme la Bibliothèque du

Digitized by Google

Palais-des-Arts est le résultat d'une pensée ingénieuse et d'une combinaison habile, s'il répond à l'expression du vœu d'une population tout entière, ne doit-on pas une reconnaissance éternelle à l'administrateur auquel la ville est redevable d'un si inappréciable bienfait?

Inscrivons donc le nom de l'honorable M. Prunelle, parmi ceux des administrateurs dont Lyon doit garder le plus cher souvenir.

M. Prunelle ne perdit pas de vue le succès de son œuvre: retenu souvent à Paris par ses fonctions législatives, il fut puissamment secondé par M. Terme, alors premier adjoint, et que nous retrouverons bientôt, maire à son tour, continuant à la Bibliothèque les soins éclairés de son prédécesseur.

Lyon possédait donc enfin deux Bibliothèques: celle du Collége reçut dans ses attributions la théologie, la jurisprudence, l'histoire et les belles-lettres; à celle du Palais-des-Arts échurent les sciences, les beaux-arts et les diverses branches de la technologie.

La tâche des premiers Conservateurs dut être rude. Tout était à faire: on comprend à quels travaux, à quelles peines dûrent se dévouer les hommes de talent auxquels fut confié le soin de débrouiller ce chaos. Cinq Bibliothèques appartenant aux sociétés savantes, près de 3,000 volumes cédés par la Bibliothèque du Collége, la collection des livres du Muséum d'histoire naturelle et celle de l'École de dessin, tout cet amas d'ouvrages si divers demandait un arrangement prompt et méthodique. M. Pichard entreprit ce travail continué plus tard par son successeur M. Comarmond, qui rédigea un catalogue parfaitement exact des livres appartenant à la ville; mais les circonstances ne permirent pas que ces consciencieux et habiles efforts eûssent tout le résultat qu'on en pouvait attendre.

Cependant la Bibliothèque, ouverte tous les jours non fériés, depuis 1836, commençait à rendre d'éminents services.

Appelé, en 1841, à succéder à M. Comarmond, M. le docteur Monfalcon, que son amour des livres et de la science semblait désigner à ces fonctions, s'empressa de constater l'état de la Bibliothèque. Le nouveau Conservateur s'étonna de rencontrer à

Digitized by Google

peine quelques ouvrages sur les sciences, dans un établissement consacré aux sciences ; les collections de mémoires et de recueils scientifiques étaient pour la plupart incomplètes.

Heureusement servi par les circonstances, autorisé par M. Terme dont la confiance et l'amitié lui étaient si justement acquises, M. Monfalcon put faire des achats considérables et combler ainsi les lacunes qu'il découvrait chaque jour. Il disposa ensuite, selon l'ordre des matières, tous les meilleurs traités sur les sciences et les arts.

La Bibliothèque Adamoli eut son tour ; les livres de cette collection furent classés aussi selon leurs spécialités, ainsi que ceux provenant de la libéralité de M. Artaud, membre de l'Académie et ancien Conservateur des Musées.

Des changements importants dans la situation matérielle de la Bibliothèque eurent lieu grâce au zèle du Conservateur. Tout prit une face nouvelle : les étrangers et les hommes d'étude purent enfin être convenablement reçus au Palais-des-Arts.

Un Catalogue général fut rédigé pour suppléer aux catalogues spéciaux devenus inutiles par suite du nouveau classement des livres. Ce catalogue, exécuté avec les soins les plus minutieux et les plus intelligents, n'est pas la moindre gloire d'un établissement dont la destination est de représenter tous les arts ; imprimé avec ce luxe de bon goût, introduit par M. Louis Perrin dans la typographie lyonnaise, il est orné de peintures reproduites d'après les manuscrits de l'Académie et enrichi de majuscules, écussons et fleurons en couleurs et retouchés au pinceau. La dorure en relief de quelques exemplaires atteste que l'art moderne a retrouvé les procédés employés à l'illustration des manuscrits du XVe siècle. Ce catalogue n'est pas seulement un beau livre, c'est aussi un monument élevé à la reconnaissance : le Portrait de Pierre Adamoli s'y rencontre non loin de celui du regrettable M. Terme, qui voulut être encore le régénérateur de la Bibliothèque, après avoir partagé l'honneur de sa fondation avec M. Prunelle.

Ce n'est pas dans quelques pages qu'il serait possible de rappeler tout ce que cet établissement dut à l'habile direction de

Digitized by Google

M. Monfalcon, aussi, laissa-t-il une tâche facile à ses successeurs ; les travaux qu'il ne put terminer furent repris et menés à fin par M. Victor de Laprade, mon honorable prédécesseur, qui sut allier le culte de la poésie et les hautes méditations du Professeur au patient et modeste travail du Bibliothécaire.

Aujourd'hui notre établissement est non tout ce qu'il peut être, mais tout ce qu'il pouvait devenir avec les faibles allocations dont il dispose. Nos richesses s'augmentent tous les jours ; les dons splendides du gouvernement viennent, chaque année, accroître le département des beaux-arts ; ceux des particuliers ne font pas défaut. On doit à l'honorable M. Fulchiron plusieurs de ces beaux ouvrages qu'un Bibliothécaire montre avec orgueil. Aussi, bientôt inscrit en lettres d'or sur les tables de marbre récemment votées par le Conseil municipal, le nom de ce généreux citoyen ouvrira-t-il glorieusement la liste de nos bienfaiteurs.

Je dois signaler, dans leur ensemble, les nombreux éléments d'instruction que renferme notre Bibliothèque. Sa spécialité est riche et variée ; elle répond à des besoins qui se manifestent et grandissent chaque jour. A Lyon, — le fait est incontesté, — les sciences et les arts sont incomparablement plus cultivés que les lettres ; et il devait en être ainsi dans une ville essentiellement industrielle. La Bibliothèque du Palais-des-Arts ne se plaint donc pas du lot qui lui est échu ; elle n'a rien à envier à son aînée. Tout, en effet, concourt à lui faire de belles destinées. Retraite silencieuse au milieu des bruits de la ville, située au centre même de l'industrie, dans un palais où sont rassemblées toutes les richesses scientifiques et artistiques de la cité ; voisine de l'Ecole des Beaux-Arts, dont elle est la succursale, et de l'amphithéâtre de la Faculté, où d'éloquents professeurs viennent, tour-à-tour, enseigner les belles-lettres et les sciences, quelles circonstances plus favorables pouvaient assurer son avenir. Aussi voit-on chaque jour un public nombreux et choisi prendre place autour de ses tables ; une jeunesse studieuse et recueillie vient demander aux livres et aux collections de l'établissement le complément de la parole des maîtres.

Ce sont, d'abord, les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts que

Digitized by Google

nous voyons venir consulter, chacun dans la spécialité de ses études, les ouvrages sur l'architecture, le dessin, la peinture, la gravure et la sculpture.

Après l'Ecole des Beaux-Arts, c'est l'Ecole de Médecine qui fournit à la Bibliothèque le plus grand nombre de ses lecteurs. Les étudiants savent combien sont variées les ressources dont ils peuvent disposer et chaque séance les retrouve assidus à perfectionner leurs études pratiques par la lecture des meilleurs traités sur les sciences accessoires. Ceux qui s'occupent actuellement de dissections ou qui veulent raviver le souvenir de recherches anatomiques déjà anciennes peuvent satisfaire ce désir à l'aide des grands ouvrages d'anatomie à figures qui forment une des remarquables divisions de la section de médecine.

En dehors de ces deux classes de lecteurs, la Bibliothèque est fréquentée encore par les personnes de tout âge qui suivent les cours des Facultés, par des jeunes gens qui se préparent, les uns aux Écoles supérieures, les autres au baccalauréat ou à la licence. On y rencontre souvent des médecins, jaloux de se tenir au courant des progrès de la science, des magistrats, amis des sciences et des arts, des chimistes, des industriels, des ouvriers intelligents qu'attirent les traités sur la chimie, la teinture ou la mécanique. Les collections de la société d'encouragement et le volumineux et intéressant recueil des brevets d'invention; on y voit aussi des officiers de l'artillerie ou du génie, utilisant leurs loisirs par l'étude des ouvrages de stratégie ou des publications du ministère de la guerre. Souvent enfin, et ce sont nos jours à marquer d'une pierre blanche, d'honorables professeurs des Facultés des Lettres et des Sciences ou de l'École des Beaux-Arts, ne dédaignant pas les ressources que nous pouvons leur offrir, viennent s'asseoir aux côtés de cette jeunesse qui prêtera, tout-à-l'heure, une oreille attentive à leurs savantes leçons.

On le voit donc, la Bibliothèque du Palais-des-Arts n'a plus à faire ses preuves: le temps a prononcé sur elle et constaté la haute utilité; établissement scientifique créé surtout pour l'enfant du peuple, elle est devenue pour cette partie si intéressante de la

Digitized by Google

population un moyen puissant d'étude et de moralisation ; ouverte à tous les âges. à toutes les professions, à tous ceux qui, par goût ou par état, cultivent les sciences ou les arts, les services qu'elle rend l'ont placée dès long-temps à la tête des institutions les plus libérales et les plus utiles de la cité. Honneur donc aux citoyens vivants ou morts dont les noms se rattachent à cette précieuse fondation !

Et maintenant, qu'il nous soit permis, à nous, ouvrier de la dernière heure, de dire comment nous espérons ne pas rester trop au dessous de la tâche qui nous est faite. *Conserver* et *améliorer*, tel doit être le but de tout bibliothécaire : tel sera le nôtre.

Déjà quelques améliorations de détail ont été réalisées ou préparées par nos soins. Nous avons pu mettre à jour les publications et les journaux scientifiques dont les abonnements avaient été suspendus depuis 1848. Plusieurs ouvrages importants, depuis long-temps réclamés, ont été acquis malgré l'exiguité de nos ressources financières. De nombreuses reliures ont été faites ; conservateur avant tout, nous avons préservé ainsi d'une ruine inévitable et prochaine des livres précieux, en état aujourd'hui de rendre encore de longs et utiles services.

L'une de nos plus intéressantes spécialités, celle de la musique ne présentait que d'insignifiants recueils aux amateurs de cet art, dont le goût et l'étude sont si répandus dans notre ville. Nous avons obtenu de M. le maire l'autorisation de combler cette lacune et bientôt les traités de musique les plus estimés prendront place dans nos collections.

Chaque jour on nous demande les écrits relatifs à l'industrie lyonnaise *proprement dite*, à la fabrique des étoffes de soie. La manifestation de ce besoin nous imposait un devoir : aux traités que nous possédions sur la culture du mûrier, sur l'éducation du ver à soie, sur certains procédés de fabrication, nous avons ajouté tous les documents que nous avons pu recueillir. Un catalogue spécial a été rédigé : il mentionne non seulement les acquisitions récemment faites, mais encore les divers écrits sur ces matières, épars dans les mélanges des différentes sociétés. Sans doute, ce n'est là que l'ébauche d'un travail auquel le temps seul

Digitized by Google

pourra donner toute son importance ; mais, tel quel, ce travail nous a déjà valu d'honorables encouragements. Quelques personnes se sont empressées de mettre à notre disposition des ouvrages que nous eussions vainement demandés au commerce ; d'autres sont venues nous offrir les conseils de leur expérience. Toujours prêt à seconder les projets utiles, M. le maire nous a autorisé à marcher dans cette voie, sans nous préoccuper des limites étroites de notre budget.

La collection d'estampes dont s'était occupé M. Comarmond et que son successeur se proposait de classer un jour, deviendra bientôt un nouveau moyen d'étude pour les jeunes gens qui suivent les cours de l'École de dessin. Déjà, grâce au concours de notre habile professeur de gravures, M. Vibert, un premier travail a pu s'accomplir. Les estampes en portefeuilles, naguère pêle-mêle, ont été séparées par Écoles de peintres ; des classes distinctes ont été établies pour les reproductions de tableaux d'histoire, les vues, les portraits, les monuments, les ornements. L'arrangement par dates et, autant que possible, par auteur sera terminé dans un court délai. Quelque temps encore et le projet de M. Prunelle sera réalisé : Lyon aura un cabinet d'estampes, cet indispensable complément d'une bibliothèque consacrée aux arts.

A ceux qui douteraient de la possibilité d'atteindre ce but avec les seuls éléments que nous possédons, nous répondrons avec M. Vibert :

« Le but qu'on se propose dans une collection publique d'estampes doit être tout différent de celui que cherche à atteindre une collection particulière : il est plus élevé, il vise à l'instruction des artistes et de ceux qui aiment à s'occuper des arts.

« La collection publique d'estampes peut, dans les villes de province, remplacer la collection de tableaux, et, dans les capitales, compléter ce qui manque à leurs musées, si riches qu'ils puissent être. Le musée de Paris, par exemple, possède 14 tableaux de Raphaël, 30 ou 40 Rubens, 15 à 20 Titien ; mais qu'est-ce que cela à côté de la quantité d'œuvres qu'ont laissées ces grands maîtres ? Croyez-vous avoir une idée assez complète de Raphaël, après avoir vu le musée de Paris ? Non certainement.

Digitized by Google

C'est à Rome qu'il faut aller pour connaître la grandeur et la fécondité de son génie. Si vous pouvez faire ce voyage, allez à la bibliothèque Richelieu, demandez l'œuvre gravée de Raphaël, et, en moins d'une heure, vous aurez fait connaissance avec ses sublimes compositions. Si ces gravures ne vous révèlent pas toute la science, toute la grâce, tout le fini de l'exécution de ce prince de la peinture, elles vous feront connaître du moins la grandeur, la poésie et la philosophie de ses compositions. Le rapprochement rapide que les gravures vous permettent de faire de toutes ses œuvres vous fait mieux sentir sa prodigieuse fécondité. En un mot, par la gravure vous connaissez, presque en un clin d'œil, le spiritualisme de son talent, si l'on peut ainsi dire, mieux que vous ne le pourriez par de longs et dispendieux voyages.

« Ce qui vient d'être dit de Raphaël est applicable à Michel-Ange, à Rubens, au Titien, à tous les grands artistes de tous les temps et de toutes les écoles.

« En faisant passer rapidement sous les yeux l'œuvre complète ou à peu près de chaque maître, les collections d'estampes donnent encore un haut enseignement. Si elles sont rangées par Écoles et par ordre chronologique, elles pourront enseigner l'histoire de l'art avec ses phases de naissance, d'apogée et de décadence, dans chaque pays où l'art a été cultivé ; elles révèleront les causes de ces phases, la source où chaque École a puisé et ce qui appartient en propre à chacune d'elles, l'influence qu'elles ont exercée les unes sur les autres, les points de contact qui les rapprochent et les différences qui les séparent. Après ces hautes instructions, si nous descendons dans les détails, elles vous feront voyager en déroulant à vos yeux les vues prises sur nature, les monuments antiques et modernes de tous les pays ; elles vous initieront aux mœurs et aux coutumes des nations éteintes ou vivantes par la représentation des meubles, des ustensiles, des costumes, des armures ; elles vous offriront les portraits des hommes célèbres de tous les temps et de toutes les nations ; puis enfin, venant au secours des livres, elles complèteront l'enseignement de l'histoire naturelle, de la botanique, de l'anatomie, de l'archéologie.

« Tel est le rôle qu'est appelée à jouer une collection publique

Digitized by Google

d'estampes; il diffère profondément, comme on voit, de celui assigné aux collections particulières. Celle acquise, il y a quinze ans, par M. Prunelle est déjà assez nombreuse pour que quelques acquisitions bien entendues venant la compléter, elle puisse bientôt fournir tous les documents nécessaires à une histoire générale de l'art. On pourrait alors ajouter cet enseignement à ceux que reçoivent déjà les jeunes gens à l'École des Beaux-Arts : ce serait là un complément à leur éducation. »

En reproduisant l'opinion de M. Vibert, nous croyons avoir fait la meilleure réponse aux critiques adressées à notre collection. Que nous importe, en effet, le dédain de quelques amateurs, si de ces milliers d'estampes, qui dormaient oubliées, nous pouvons former la base d'un enseignement utile ? Sans doute, il est infiniment regrettable que des mains inintelligentes aient rogné jusqu'au vif certaines gravures précieuses ; que l'encartage, ce moyen puissant de conservation, soit devenu pour quelques-unes une cause nouvelle de détérioration ; mais si c'est là une calamité au point de vue de l'art et de l'administration, l'enseignement en recevra-t-il la moindre atteinte? Une gravure, parce que sa marge sera réduite de quelques millimètres, parce qu'elle n'aura pas été fixée sur le vélin avec tous les soins désirables, en sera-t-elle moins utile à celui qui viendra la consulter ? Et nos prédécesseurs, si le temps le leur eût permis, eûssent-ils été retenus par de telles considérations, hésité devant le travail que nous entreprenons aujourd'hui ?

Nous continuerons donc notre œuvre avec persévérance, sans craindre de nous égarer à la suite du guide habile que nous avons choisi. Le classement terminé, nous dresserons le catalogue; et, quand le jour sera venu, où cette nouvelle source d'instruction pourra s'ouvrir aux jeunes artistes, nous nous applaudirons d'avoir rendu à leur utilité des richesses jusqu'alors inactives.

Ces soins ne nous feront pas négliger les autres divisions de l'établissement confié à notre surveillance. Les collections de mémoires et de journaux scientifiques, si nombreuses et si riches grâce au système d'échange adopté par l'Académie et par la So-

Digitized by Google

ciété d'Agriculture, ces précieuses collections ne péricliteront pas entre nos mains. Les sciences physiques et chimiques, déjà largement représentées, se compléteront successivement des ouvrages qui manquent encore. Tous nos efforts tendront à donner un légitime accroissement à la section d'histoire naturelle, et notamment à celle de géologie, que la munificence éclairée de l'administration nous permettra, sans doute, de maintenir au niveau de l'enseignement si remarquable dont cette science est l'objet dans notre ville. Le département des sciences médicales, si important par lui-même et par le secours que lui prêtent les sciences accessoires, sera tenu de manière à ne pas déchoir de sa réputation. Une somme de 6000 francs a été léguée par un généreux citoyen, pour l'acquisition d'ouvrages sur les mathématiques et sur l'astronomie. Ce legs, quand il pourra recevoir sa destination, nous permettra de donner à cette intéressante division toute l'extension qu'elle peut avoir dans les bibliothèques scientifiques les mieux dotées.

On s'est souvent préoccupé, dans le monde scientifique de notre ville, de la meilleure direction à donner aux acquisitions permises chaque année aux Bibliothèques par le budget municipal. Dans l'emploi de ces ressources, toujours inférieures à nos besoins, nous imiterons la sage économie de nos prédécesseurs. A leur exemple, nous tiendrons, d'une main ferme, la balance égale entre toutes les divisions de notre département, prenant toujours l'avis des hommes spéciaux et ne nous écartant jamais de cette règle: n'acheter que les excellents ouvrages et autant que possible ceux qui résument l'état de la science.

C'est ainsi que nous chercherons à remplir nos modestes fonctions, adoptant pour devise ces paroles souvent adressées par l'honorable chef du corps municipal, M. Reveil, à ses collaborateurs:

« Si, moins heureux que nos devanciers, il ne nous est pas donné d'accomplir de grandes choses, efforçons-nous, du moins, d'en faire de bonnes et d'utiles. »

CHARLES FRAISSE.

Digitized by Google

DE

L'ESPRIT DE LAFONTAINE

A PROPOS

DES FABLES DE PIERRE LACHAMBEAUDIE, D'EUGÈNE MAZELLE

ET DE THÉOPHILE DUCHAPT.

L'axiome que Boileau a jugé à propos de formuler sur le sonnet serait encore plus vrai, appliqué à la fable ; il se rencontre, en effet, plus de sonnets *sans défaut*, que de fables *sans défaut*. Les difficultés de ceux-ci tiennent surtout à la forme, tandis que les difficultés de celles-là touchent le fond même. C'est la facilité traditionnelle du genre, c'est le vers irrégulier qui a séduit les innombrables caudataires de Lafontaine. Il est, en effet, universellement admis que la fable laisse à celui qui la cultive les coudées les plus franches ; point de strophes, point d'entrelacements de rimes, point de rhythmes imposés d'avance, rien de ce qui fait le désespoir des vrais poètes. On peut là rimer à la journée ?

Quant à l'invention, les fabulistes se sont arrangés de façon à ce qu'elle ne leur coûtât pas plus d'efforts que la forme. Tout leur a semblé bon à mettre en fables ; ouvrir un livre de maximes, un recueil de proverbes, voire un journal, y recueillir la sentence la plus banale, et l'habiller avec ces costumes fanés qui pendent depuis des siècles dans le vestiaire des fabulistes ; appeler celui-ci Jean Lapin, et celui-là Rodillard, voilà à peu près la recette pour fabriquer des apologues. Cela n'exige pas, comme

Digitized by Google

on le voit, grands frais d'imagination, et, pour aussi peu de chose, la postérité ne se pressera pas de délivrer des brevets d'invention et de perfectionnement. Aussi, depuis Lafontaine, combien de fables ont surnagé, combien sont restées dans l'esprit, non pas du vulgaire, mais seulement des lettrés ?

Dans la fable telle qu'elle existe aujourd'hui, telle qu'elle est généralement comprise par ceux qui s'y adonnent, la dégénérescence est flagrante. La fable, comme l'antiquité la comprenait, comme on la retrouve chez les peuples primitifs, dans la Bible ou dans les légendes arabes, a un caractère tout autre ; elle est plus près de la nature, et en même temps plus élevée ; elle touche à la poésie lyrique, qui est, en date, la première poésie des peuples ; elle se confond avec la parabole : ce n'est, à proprement parler, qu'une métaphore prolongée où l'élément dramatique entre à peine. Peu-à-peu, elle a affecté cette tournure dogmatique et didactique que nous lui connaissons ; elle s'est efforcée de gagner en morale ce qu'elle perdait en poésie ; elle a édicté des sentences pour la pratique journalière de la vie : arrivée là, il ne lui restait plus qu'à mourir, c'est-à-dire à disparaître dans les traités d'éducation et de morale ; elle ne pouvait plus être, en effet, qu'une instruction déguisée sous une allégorie, et c'est, en effet, la définition qui en a été le plus souvent donnée.

C'est alors que Lafontaine est venu rajeunir la fable, la retremper, non pas aux sources antiques, mais dans les sources les plus modernes. D'une chose morte il a fait une chose vivante, et cela, tout simplement sans effort, en imprégnant la fable de sa propre vie, en la rendant humaine au plus haut degré.

Lafontaine, en effet, pour le fond même des sujets qu'il a choisis, a très-peu inventé, et il ne s'en cache guères ; il a pris à Esope, à Pilpay, à Phèdre, il a pris à tout le monde, et, de préférence, les sujets les plus connus ; ça été sa gloire de les transformer, de les vivifier, de les égayer au point de les rendre siens. On peut dire de lui qu'il a peint ses tableaux sur la toile même où d'autres avaient travaillé avant lui, et personne ne s'avise, aujourd'hui, de chercher une fable de Phèdre sous une fable de

Digitized by Google

Lafontaine. Lui qui imitait a été appelé l'inimitable, honneur suprême que n'ont obtenu ni Racine, ni Corneille, ni même Molière.

Par une faveur vraiment providentielle, aucune des qualités nécessaires à Lafontaine pour mener son œuvre à bien ne lui a manqué. Les principales et les secondaires, il les a toutes possédées, il naquit juste à ce moment où le XVIe siècle n'était point assez éloigné de lui pour qu'il n'y pût goûter, et où le génie du XVIIe siècle était assez manifeste pour qu'il ne pût se dérober à son influence ; au premier il emprunta la grâce, la liberté, la finesse naïve, au second la pureté, l'élégance sévère, ce goût épuré et définitif, sans lequel il n'y a pas d'œuvre classique. De tous les grands écrivains, ses contemporains, il est, sans contredit, celui qui a le plus retenu du XVIe siècle ; sa bonhomie, sa naïveté ne sont-elles pas le reflet adouci de la bonhomie et de la naïveté de nos vieux auteurs ? Il est le nœud des deux siècles, c'est le dernier sourire d'une littérature qui disparaît. Vous figurez-vous un Lafontaine rigoureusement classique, classique à la façon de Boileau ou de Labruyère, parfaitement dépouillé de tout ce qui rappelle le vieil homme des âges précédents ; et, les prenant en pitié, comme trop incultes et indignes de lui, aurez-vous alors le vrai Lafontaine, ce Lafontaine qu'on aime presque autant qu'on admire ? Où seraient cette naïveté, cette bonhomie, ce sel gaulois, cette finesse moitié souriante, moitié goguenarde, ce je ne sais quoi qui sent son terroir, sa race, et qui nous séduit comme une qualité de famille.

Lafontaine eut du bonheur jusque dans le premier maître qu'il rencontra ; en n'écoutant que son goût et ses instincts, il risquait de retourner tout-à-fait en arrière, attiré qu'il était par maître François et maître Clément, et par tout ce XVIe siècle enfin, si approprié à sa propre nature. Malherbe le retint et le fixa dans le XVIIe ; mais Malherbe aussi, c'est Lafontaine qui l'avoue, faillit le gâter. Cette langue raide, ce vers tendu, qui demande à être déclamé, ne convenaient pas à sa manière. Dans sa Lettre à l'Académie, Fénelon se plaint déjà du langage *appauvri*, *desséché*, *gêné* des grands écrivains de son temps, combien Lafon-

Digitized by Google

taine, plus qu'un autre, dut vite le trouver insuffisant et pas assez malléable. Aussi, après avoir pris, dans le commerce de Malherbe, le goût, la retenue, toutes les qualités essentielles aux âges classiques, il s'abandonna débonnairement à son naturel; il se mit à cheminer, la bride sur le cou, à sa guise, et, volontiers, en écrivant ses fables, prenant le chemin le plus long, comme quand il allait à l'Académie.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des habitudes, du caractère, du tempérament, de la vie de Lafontaine, et pourtant, quel accord merveilleux entre le fabuliste et ses fables, entre la personne et ses œuvres! On se représente, malgré soi, le bonhomme si négligé de toilette et de conduite, comme dépaysé, dans ce grand siècle, si compassé, si rangé, où le décorum était une vertu. Il y avait en lui du bohême, comme on dirait aujourd'hui: en somme, il ne fut pas, à ce qu'il paraît, prisé de son temps à sa juste valeur. Molière seul, c'est une justice à lui rendre, comprit bien la parenté spirituelle qui existait entre le poète comique et le poète fabuliste. « Nos beaux esprits ont beau se trémousser, disait-il, ils n'effaceront pas le grand homme. » On sait que Boileau ne l'a pas même cité, dans son *Art poétique*. Lors de sa nomination à l'Académie, Louis XIV hésitait à donner son agrément; et, après plusieurs retards, quand il s'y fut décidé: M. Lafontaine a promis d'être sage, dit-il; de fait, il ne l'était guères. Singulière et vraiment *ondoyante* nature, pour parler comme Montaigne! Drôle d'homme qui raffolait de Marot comme de Platon, du prophète Baruch comme de Voiture, et qui demandait un jour, le plus sérieusement du monde, à un évêque s'il pensait que saint Augustin eût autant d'esprit que Rabelais. D'une insouciance proverbiale, paresseux comme un écolier, intrépide dormeur, il passait une journée à observer un nid de fourmis, et disait gaîment, en allant à la promenade: « Je vais voir tuer des Augustins. » Ceux-ci soutenaient, en ce moment, un siége en règle contre les archers du Parlement. Labruyère le trouvait stupide et grossier, Louis Racine fort ennuyeux, et Madame de la Sablière, son ange gardien pendant vingt ans, le rangeait sans façon au nombre de ses animaux, entre son chien et son chat.

Digitized by Google

Tel est l'homme qui ressuscitèra la fable ; est-il païen, est-il chrétien ? c'est une question qu'il est permis de se faire, en lisant ses fables. L'idée d'une autre vie n'apparaît jamais dans ce qu'il écrit ; avant tout, il est homme : « *Homo sum*, » peut-il dire avec Térence ; c'est là son titre, c'est là le secret de son génie : vous ne surprendrez en lui ni préjugés, ni passions religieuses ou politiques, rien de ce qui différencie l'homme dans la durée ou dans l'espace. Qu'on essaie, la plume à la main, de noter les moralités de ses apologues, de suivre pas à pas sa pensée, de la serrer de près, on sera frappé du caractère général et éminemment national de sa philosophie. Car, le bonhomme, n'en déplaise à ceux qui le citent sans le lire, a une philosophie et une philosophie très-socratique, très-pratique. Pour lui, comme pour Descartes, l'homme est le point de départ et la fin de toutes ses leçons. Le mot de Pascal : « ni ange, ni bête, » sera sa devise ; aussi, ne lui demandez ni enthousiasme, ni exaltation héroïque, ni vertu surhumaine. Le côté chevaleresque de l'époque féodale ne le séduit pas ; de cette médaille autrefois brillante il connaît le revers, revers taché de sang, où, avec le menu peuple, il a lu : Dévastation, brigandage, oppression. Au contraire, il a, au plus haut degré, la grande qualité du tiers-état, la vertu bourgeoise et démocratique par excellence, le bon sens, cet inflexible bon sens qui ne demande aucune couronne, et qui est impitoyable dans sa soif de justice et d'égalité.

Tout ce que l'on a dit de Montaigne et de Molière peut s'appliquer à Lafontaine, il est de la même argile, de la même lignée. Parmi tous les hommes que la France a produits, il n'y en a pas qui soient plus grands, parcequ'il n'y en a point qui portent au même degré le sceau de son esprit ; ils sont tous trois au cœur même de la tradition française, tous trois sont hommes *intus et incute*, et c'est par là qu'ils sont révolutionnaires à leur manière, qu'ils préparent le XVIIIe siècle, comme toute la littérature classique l'a, du reste, préparé. Car un siècle, quelqu'il soit, a toujours sa raison d'être dans le siècle qui le précède, ce n'est pas Voltaire qui a définitivement relégué le moyen-âge dans les ténèbres de la barbarie ; avant lui, Fénelon, Racine, Cor-

Digitized by Google

neille, Louis XIV lui-même s'étaient chargés de cette besogne.

Il y aurait à faire sur Lafontaine un travail qui ne serait point sans intérêt, il consisterait d'abord à préciser l'origine de chacune de ses fables, à déterminer ensuite la part de ses devanciers, et ce qui lui appartient en propre, tant comme agrément littéraire, que comme sentiment philosophique et modifications morales. Ce que nous appelons la philosophie de Lafontaine serait alors pleinement dégagé. On verrait quel profond sentiment individuel éclate dans Lafontaine, sentiment qui va jusqu'à révétir parfois un accent presque sauvage, témoin ces deux vers :

> Quiconque est loup agisse en loup,
> C'est le plus sage de beaucoup.

et ceux-ci :

> Notre ennemi c'est notre maître,
> Je vous le dis en bon français.

Quoique, pendant toute sa vie, il n'ait eu qu'à se louer de ses protecteurs nombreux et illustres, on peut affirmer cependant qu'il se sentait à certains moments le cou pelé par le collier de velours qu'il portait. Du reste, il faut le dire, à sa louange, chez lui l'homme de lettres avait l'épiderme très-délicat. A ses yeux, l'Olympe et le Parnasse étaient frères, comme il le dit, et il ajoutait :

> Les grands se font honneur, dès-lors qu'ils nous font grâce.

Sa fable : l'*Avantage de la Science*, est une satyre dirigée contre la sottise des financiers qui, pour avoir secouru quelques lettrés, se croyaient d'indispensables personnages. Lafontaine se montre là le précurseur des philosophes qui, dans le siècle suivant, traiteront d'égal à égal avec toutes les puissances, et revendiqueront, pour la science et la raison, la place qui leur est dûe dans l'économie générale de la société.

Je note en passant ce vers :

> Reste dans ton pays, par la nature instruit.

La nature ! ce sera le mot d'ordre, la devise, le cri de guerre, sinon la chimère de tout le XVIIIe siècle ; n'est-ce pas là encore

Digitized by Google

un pressentiment? on en pourrait noter bien d'autres, chez le bonhomme.

Il y a une chose qui m'a toujours frappé, c'est que Lafontaine, ce grand paresseux, cet obstiné rêveur, qui devait tant aimer l'oisiveté, ce pensionnaire du prince de Conti, du duc de Bourgogne, qui vécut toujours dans une société où le travail était réputé avilissant, a néanmoins constamment prêché et honoré le travail ; ce préjugé qui est à peine effacé dans un certain monde, Lafontaine ne l'a point partagé, il a réagi contre lui sans relâche, se plaignant même, non sans irrévérence, par la bouche du Savetier, des nombreux chômages dont M. le curé chargeait ses prônes, tant étaient vifs en lui le bon sens, l'instinct populaire, l'aspiration même de l'avenir.

> Travaille, prends de la peine,
> C'est le fonds qui manque le moins.

Que Lafontaine n'ait pas été révolutionnaire dans le sens actuel, qu'il n'ait pas partagé cette convoitise d'égalité politique dont nous sommes épris, cette impatience de toute hiérarchie qui ne procède pas de notre volonté libre, cela est hors de doute, il a même fait spécialement un apologue contre ce dicton que la voix du peuple est la voix de Dieu ; Horace, un de ses maîtres, n'a pas eu de la peine, j'imagine, à lui faire partager sa répugnance à l'égard du profane vulgaire ; car nous l'avons déjà dit, le sentiment individuel était chez lui très-énergique. Aussi, tout en ne ménageant pas aux grands les épigrammes et même les gros mots les appelant, tour-à-tour, masques de théâtre, bâtons flottants, voire mangeurs de gens, Lafontaine ne pousse pas contre eux à la croisade, il se borne à conseiller aux petits, aux faibles, de se passer de leurs services comme de leur protection, car tous les jeux de prince sont coûteux. Il leur dira : ne vous associez pas avec plus fort que vous, car la part du lion est toujours la plus grosse, et le pot de terre se brise en coudoyant le pot de fer ; il dira encore : que vous importent les querelles de cour ? quelqu'en soit l'issue, ce sera toujours vous, pauvres grenouilles, qui en pâtirez, vous que le pied du vaincu

Digitized by Google

foulera parmi les roseaux ; si le soleil fait célébrer ses noces dans le firmament, ne vous réjouissez pas trop ; craignez que la postérité ne mette à sec vos marécages, *ô citoyennes des étangs !*

Comme il se plaît, en d'insolentes antithèses, à courber le puissant devant le faible, à humilier le chêne devant le roseau, le lion devant le moucheron, l'aigle devant l'escarbot ! Il est frondeur, il est rusé comme toute la gent taillable et corvéable pour laquelle il plaide ; ce n'est pas comme dans les farces italiennes, le bâton de Polichinelle, le bâton du vilain qui triomphe à la fin de la pièce ; non son acteur favori, son héros de prédilection, c'est le renard ; à lui le premier rôle, à lui de dénouer le drame ; Lafontaine donne ainsi le pas à la prudence, à la finesse, sur le courage et l'audace, et, après tout, la ruse, n'est-ce pas la seule défense du faible, comme les chansons sa seule consolation ?

> Le sage dit, selon les gens,
> Vive le Roi ! vive la Ligue !
> Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire,
> Ni fade adulateur, ni parleur trop sincère,
> Et tâchez quelquefois de répondre en Normand.

Politique à l'adresse du menu peuple d'alors, désintéressé dans tout ce qui s'agitait au-dessus de lui, et dont toute la science était de savoir à propos tirer ses grégues dans le danger. Chemin faisant, Lafontaine a quelquefois, et bien malgré lui, sans doute, rencontré des sujets qui prêtaient à une exégèse brûlante, par exemple la fable : l'*Homme et l'idole de bois*. C'est un homme qui, las de ne rien tirer de son idole, prend le parti de la mettre en pièce et la trouve pleine d'or. Il est à croire que si Gœthe eût rencontré sous sa plume un pareil thème, le commentaire eût été audacieux et tout-à-fait dans le goût de son *Prométhée*, cette fière apothéose de l'orgueil humain. Mais Lafontaine, sans approfondir ou même comprendre le symbole, n'en a tiré qu'une simple morale contre les mauvais naturels des quels on n'obtient rien que par le bâton. Ce n'était pas chez lui prudence, mais affaire de goût. A ses yeux, sa sagesse n'était

Digitized by Google

pas quelque chose de purement spéculatif, c'était l'art, non de bien penser, mais de se bien conduire, surtout de façon à éviter les mécomptes.

De nos jours, nous inclinons à croire que la vie est plutôt faite pour être connue, que pour être pratiquée; et de là cette opinion courante, que celui-là est le plus sage qui est le plus éclairé ; de là cette tendance à moins nous occuper des mœurs que des lumières. Chacun contemple son propre cerveau comme un cadran où il doit suivre d'heure en heure l'évolution des idées. Quel système hier ? Quel système demain ? Suis-je en avance ? Suis-je en retard ? Nous agissons ainsi qu'un pilote qui ajouterait voile sur voile, et diminuerait le lest.

Lafontaine, comme tout le XVIIe siècle, songea surtout au lest; il considéra, en dehors de tout esprit systématique, la vie comme une chose à pratiquer, il s'appliqua à fortifier l'homme, à l'asseoir solidement sur la réalité, et c'est en cela qu'il a été admirable, qu'il a été excellement *humain*, comme nous le disions tout à l'heure.

Le précepte qu'il répète peut être le plus souvent est celui-ci : compte sur toi, aide-toi, reste ce que tu es, ne force pas ton talent, si tu n'es qu'un corbeau n'essaye pas, comme l'aigle, d'enlever un mouton, et il a ajouté : attache-toi au comptant, préfère le grain de mil à la perle, au carpillon pris, le carpillon à prendre, aide ton voisin, imite la colombe et tends comme elle un brin d'herbe à la fourmi qui te payera un jour de ce service; fais à ta guise comme le meunier, sans t'inquiéter des quolibets des passants; sois économe, adroit, un peu défiant; ne fatigue pas les Dieux de tes demandes, sois sûr que Jupiter ne prendra pas sa massue pour tuer une puce; ne baille pas aux chimères comme l'astrologue, et ne te leurres pas trop des rêves de Perrette. Le *modus, in rebus* des anciens est encore un des points sur lesquels il insiste le plus ; après cela, dira-il,

..... C'est folie
De compter sur dix ans de vie.
Soyons bien buvants, bien mangeants,
Nous devons à la mort de trois l'un en dix ans.

Digitized by Google

Le disciple de Gassendi, de Rabelais, et de tout le XVIe siècle était trop réaliste pour ne pas être un peu épicurien ; le côté facile et même un peu grivois ne déplaisait pas au dernier héritier de nos vieux trouvères, de nos vieux fabliers.

On a si souvent parlé du sentiment de la nature chez Lafontaine que j'aurais mauvaise grâce à y revenir, qu'on me pardonne pourtant une courte citation qui me servira à éclaircir ma pensée.

Il dit quelque part :

> Là croissaient à loisir l'oseille et la laitue,
> De quoi faire à Margot pour sa fête un bouquet,

ce dernier trait me semble exprimer l'essence même du génie de Lafontaine ; un poète de notre temps se serait épuisé à peindre laborieusement la fleur feuille à feuille, nuance à nuance ; Lafontaine voit de suite son rapport avec l'homme, et c'est de là qu'il tire son effet poétique, et c'est pourquoi aussi sa poésie est toujours si vivante, si *humaine*. Il excelle dans les détails, sans doute, mais ces détails, si gracieux qu'ils soient, nous toucheraient bien moins s'ils n'étaient pas comme autant de facettes où l'image de l'homme se réfléchit constamment. L'homme remplit tout ce petit monde et ce petit monde ne se meut que pour lui. Mesurez maintenant la distance qui sépare l'ode du drame et vous comprendrez quelle différence existe entre l'apologue primitif et les fables de Lafontaine.

Essayons encore de faire toucher du doigt par un exemple cette qualité dominante chez Lafontaine et qui est, à proprement parler, la clef de son esprit ; on connaît sa fable du bûcheron. Un autre poète fort à la mode aujourd'hui a aussi fait son bûcheron ; c'est M. Dupont, notre compatriote, l'auteur des *Bœufs*, de la *Mère Jeanne*, le seul poète, — fortune unique ! — dont le peuple ait retenu le nom depuis Bérenger. Eh bien ! M. Dupont qui vise au réalisme autant par goût que pour répondre aux tendances de son parterre, car il s'adresse surtout à la chaumière et à l'atelier où les chimères n'ont pas cours, M. Dupont n'a guère peint qu'un bûcheron d'idylle, un bûcheron digne de Gesner, un Daphnis portant par hasard une hache au lieu d'une

Digitized by Google

houlette. Quel est, en effet, l'unique souci du poète? le sort des oisillons menacés par la chute de l'arbre ; c'est là la préoccupation et presque l'unique motif qu'il a varié en trois strophes.

Déja l'arbre se déracine,
Petits oiseaux, prenez l'essor
Mais il n'ont pas d'aîles encor
Bon bûcheron, que l'arbre tombe
Tout doucement !
On ne peut pas voir sans tourment
Qu'un berceau devienne une tombe.

Que le bûcheron de Lafontaine est plus vrai ! comme sa physionomie est plus franche et, j'oserai le dire, plus démocratique ! Ce n'est pas des oiseaux qu'il s'inquiète, mais de lui-même ; l'homme ! toujours l'homme ! Lafontaine y revient sans cesse.

En est-il un plus pauvre en la machine ronde ?
Point de pain quelquefois et jamais le repos,
Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts,
Les créanciers et la corvée
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.

Tout cela est vrai aujourd'hui comme il y a deux cents ans, nous avons là un bûcheron en chair et en os, et aussi en haillons, un bûcheron qui n'a pas le temps d'être sentimental et de gémir sur d'autres maux que les siens.

Il y a encore dans Lafontaine un sentiment tout-à-fait moderne, et qui semble au premier abord en contradiction avec ses fortes tendances à l'individualisme, c'est le sentiment de l'harmonie générale des choses ; par ce côté, il touche à notre siècle ; à chacun le rôle et la place que ses facultés naturelles lui assignent, et tout ira bien. Le lion en partant pour la guerre n'excluera aucun des animaux, et lorsqu'on lui conseille de renvoyer *les ânes qui sont lourds*

Et les lièvres sujets à des terreurs paniques.
Point du tout, dit le roi, je les veux employer :
Notre troupe sans eux ne serait pas complète ;
L'âne effraiera les gens, nous servant de trompette,
Et le lièvre pourra nous servir de courrier.

Digitized by Google

Charles Fourrier a dû sourire en lisant cette fable, et y trouver comme un poétique présage de son aphorisme si connu : l'attraction est proportionnelle aux destinées. Nous avons, d'ailleurs, déjà constaté que Lafontaine n'était pas de ceux qui croient à la possibilité de réformer nos penchants ; les modérer et les utiliser lui semblait plus sage.

N'est-il pas temps que je demande pardon à MM. Lachambaudie, Mazelle et Lechapt de ne pas m'être encore occupé de leurs fables ? C'est bien à leur examen que je voulais consacrer ces pages tout entières ; mais, en remontant pas à pas le ruisseau, j'ai rencontré la source, et alors, comment se décider à la quitter sans y faire une halte ? et puis, à mesure que je relisais Lafontaine, il me semblait que, sous prétexte de bonhomie et de naïveté, on l'avait un peu défiguré ; sa physionomie était sortie comme émoussée et affadie des mains de l'ancienne critique qui n'en voyait que le côté naïf. Cependant, la naïveté appartient moins, pour ainsi parler, à Lafontaine qu'au XVIe siècle ; c'est l'*humour* de la vieille France qu'il sut dérober et s'approprier, et, dans son entreprise, il fut bien servi par sa vocation ; mais vouloir faire de cette chose si fugitive qu'on appelle naïveté, l'attrait principal des fables de Lafontaine et surtout l'imposer comme condition du genre, c'est pousser loin la légomanie littéraire, on en conviendra ; c'est prendre le duvet du fruit pour le fruit même. La naïveté ! essayez donc de la définir ! ceux qui l'ont tenté, comme Marmontel, sont tombés dans des subtilités phraséologiques dignes de pitié ; on a de la naïveté comme on a de la pudeur, sans le savoir ; elle implique avant tout l'ignorance dans celui qui la possède, et cette ignorance fait sa grâce.

La critique moderne vint plus tard constater chez Lafontaine le goût de la nature, une manière particulière de la sentir, et insister sur le tour rêveur et mélancolique de son esprit ; elle eut grandement raison ; il est, en effet, le seul écrivain qui, de son temps, ait étudié la nature face à face, sans l'intermédiaire des livres ; toutefois, ces éléments réunis ne nous donneront pas encore le vrai Lafontaine, il faut y reconnaître de plus cette personnalité si vigoureuse, si nette, si positive ; cette logique qui va

Digitized by Google

droit au but ; cette unité d'inspiration que ni la diversité ni l'origine de ses apologues ne peuvent rompre, et enfin ce caractère si profond d'*humanité* que nous nous sommes efforcé de mettre en relief. Lui seul dans cette société du XVIIe siècle, régulière comme un jardin de Lenôtre, garde une liberté d'allure qui rend son originalité plus piquante ; il a cette ingénuité du génie, si rare à rencontrer ; ce qu'il produit est comme le résultat d'une végétation naturelle; rien qui sente l'étiquette, qui trahisse les labeurs de l'homme de lettres, l'effort accompli, l'effet obtenu, ce surcroît de rhétorique, ces alluvions involontaires de style, qui s'ajoutent d'elles-mêmes aux œuvres les plus parfaites ; il ressemble à ces ruisseaux de montagne tellement clairs que le fond en est toujours comme à fleur d'eau. On ne peut ouvrir son livre sans qu'il ne s'en dégage à l'instant comme une vague et vivifiante fraîcheur. Point de ces alexandrins monumentaux, de ces hémistiches maçonnés et alignés comme des parapets cyclopéens entre lesquels, le plus souvent, ne coule qu'un maigre filet d'eau ; non, le ruisseau se joue librement, au gré de sa pente, couchant ça et là dans son lit de cristal, et comme au hasard les fleurs, les joncs, les herbes de la rive : Naïade agreste qui s'ignore dans sa parure et dans sa grâce ! A ses pieds Jean Lapin broute le serpolet, et autour de ses lèvres voltigent les abeilles de Platon, les abeilles de la sagesse.

Les poètes de ce siècle s'imaginent avoir inventé quelque chose en fait d'enjambements, de césures, de rhythmes coupés ; qu'ils relisent donc Lafontaine pour se désabuser. Résultat singulier que toutes nos prétentions à assouplir le vers, à le douer d'une flexibilité nouvelle, n'aient abouti qu'à la raideur. Pour exprimer nos progrès en ce genre nous avons même inventé des locutions comme celles-ci : vers de bronze, vers de granit, vers forgé sur l'enclume, etc., etc. Le vers moderne a gagné en richesse, en coloris ; soit. Il est superbement harnaché et empanaché, il porte ses triomphantes épithètes avec la majesté de l'âne chargé de reliques ; soit encore. Mais cette prestesse d'allure, cette souplesse dans la marche, ce je ne sais quoi d'allègre que Lafontaine et Molière ont possédé, ô poètes qu'en avez-vous fait ? Nous avons

Digitized by Google

maintenant des vers impotents, solennels, pléthoriques, aux articulations engorgées, incapables de mouvement ; on dirait que les poètes les obtiennent par des procédés analogues à ceux des *éleveurs* qui font d'un bœuf un éléphant pour la plus grande gloire de l'agriculture.

M. Lachambaudie est sans contredit un des meilleurs fabulistes que nous possédions. C'est un homme d'un talent sérieux, un vrai poète ; sous sa plume, la fable n'a plus cet aspect négligé, cette tournure prosaïque que les successeurs de Lafontaine ont trop souvent confondu avec la facilité du maître. Il s'efforce d'en hausser le ton, il l'entoure d'une sollicitude littéraire très-louable ; comment a-t-on pu prendre pour une trompette de club ou de banquet cette poésie toujours plus attendrie que militante, où l'onction tient plus de place que la raillerie ! Sa morale ne boite jamais : elle est même en général plus élevée que dans Lafontaine, mais aussi moins précise, moins claire ; je dirai volontiers de ses fables qu'elles appartiennent à l'ordre de la *fraternité*, tandis que celles de Lafontaine correspondent au mot *liberté*. M. Lachambaudie, en un mot, me représente bien l'homme *sensible* du XVIIIe siècle. Au sortir d'une lecture de Lafontaine, et en raison du contraste sans doute, je lui trouve même une certaine boursouflure d'honnêteté ; je m'impatiente aussi à rencontrer dans son livre tant de menestrels, de bardes, de troubadours, de rêves d'or, de sylphes, d'écharpes, de lyres ; tout ce bric à brac littéraire de la Restauration m'est antipathique. Il ne vaut pas la peine d'être épousseté, surtout par un poète comme M. Lachambaudie.

Les débuts de M. Mazelle (1) méritent d'être remarqués et encouragés. Beaucoup de facilité, beaucoup de clarté, voilà son lot ; qu'il y joigne de l'élégance et de la correction et un peu plus d'originalité dans le choix des sujets et nous pourrons compter un bon fabuliste de plus. Le tissu de ses fables gagnerait à être resserré et débarrassé des négligences par trop crues qui le déparent gratuitement ; je n'en veux signaler aucune parce que ce serait

(1) Fables d'Eugène Mazelle, un vol. in-12 ; Lyon, Louis Perrin, 1851.

Digitized by Google

faire à M. Mazelle l'injure de croire qu'il ne les a pas déjà relevées lui-même (1).

Quant à M. Duchapt, ce sont moins les négligences qu'il faut lui reprocher qu'une continuelle et prosaïque monotonie.

Si j'avais un conseil à donner aux fabulistes, je leur dirais : Il y a, dans toute fable, quelque chose de faux, de forcé, d'artificiel, c'est là l'écueil qu'il faut tourner ; la fable n'est pas une aspiration comme l'ode, une plainte comme l'élégie, une peinture passionnée comme le drame ; elle n'est qu'un jeu d'esprit ; elle est de sa nature froide et conventionnelle comme l'allégorie ; la donnée en est souvent choquante et ce n'est pas sans effort qu'elle se fait admettre. Trouver le juste rapport de l'idée et de l'image, de la fiction et de la morale, voilà la grande difficulté. Lafontaine s'en est tiré en ne maniant que des apologues consacrés par la tradition, en n'employant que des types déjà connus. De son temps, comme dans l'antiquité,

> Le corbeau sert pour le présage,
> La corneille avertit des malheurs à venir;

la notoriété sauvait alors l'invraisemblance.

Mais s'il était permis à Lafontaine d'être sobre en invention, si même cette sobriété est une preuve de plus de son grand sens, serait-il sage aujourd'hui de conseiller encore l'imitation de Lafontaine. N'y a t-il donc plus qu'à repétrir éternellement les mêmes formes ? Non. Il ne faut tirer d'autre conclusion que celle-ci : nécessité pour tous les fabulistes de tremper fortement la racine de leurs apologues dans la réalité, nécessité de les faire surgir de ce qu'ils voient et non de ce qu'ils imaginent, avoir non seulement des ailes, mais des pieds. Celui-là réaliserait à mes yeux l'idéal du fabuliste moderne qui, sachant observer, connaîtrait son histoire naturelle à fond et joindrait à beaucoup de fantaisie dans l'esprit un sens analogique très-fin. Je lui souhaiterai par dessus le marché un peu de ce sel gaulois qui ne gâte rien, car il est toujours bon d'être de son pays et de sa race et

(1) Fables de Théophile Duchapt, un vol. in-12 ; Bourges, 1850.

Digitized by Google

m'est avis que l'*argute loqui* de nos pères est un héritage utile à garder.

P. S. — Au moment de clore notre travail, le hasard met sous nos yeux un curieux article, ou plutôt une boutade de M. de Lamartine à propos de Lafontaine. Nous aimons et nous admirons trop l'auteur de *Jocelyn* pour nous laisser aller à la moindre récrimination, même quand il s'agit de défendre la mémoire de Lafontaine. D'ailleurs, étant donné M. de Lamartine, avec ses perpétuelles aspirations à l'idéal, comment lui en vouloir de cette antipathie si naturelle, si explicable chez lui ; on sait qu'il ne goûte ni André Chénier, ni Béranger : nous supposons au fond qu'il ne goûte pas davantage Molière. Son propre génie lui défendait donc de comprendre celui de Lafontaine. Autant on se représente volontiers le mélancolique amant d'Elvire, bercé sur un nuage, emporté dans le bleu, contemplant les étoiles et consentant tout au plus, par intervalle, à regarder sous lui tourbillonner les feuilles mortes ; autant, malgré nous, Lafontaine nous apparaît comme le poète de l'expérience, le poète du terre à terre, l'ami de ce *plancher des vaches* qui ne se dérobe pas sous nos pieds. Même quand il est mélancolique, c'est à la façon des anciens, comme Horace et comme Virgile. Ce n'est pas de la nostalgie céleste qu'il est atteint ; seulement s'il revenait au monde, je suis sûr que le Bonhomme raffolerait des vers de Lamartine, comme pendant sa vie il raffolait de Platon ; ce serait sa seule vengeance, et cette vengeance serait encore une leçon.

Voici l'article de M. de Lamartine :

J. TISSEUR.

JUGEMENT

DE M. DE LAMARTINE SUR LAFONTAINE.

. . . . . On me faisait bien apprendre aussi par cœur quelques fables de Lafontaine ; mais ces vers boiteux, disloqués,

Digitized by Google

inégaux, sans symétrie ni dans l'oreille ni sur la page, me rebutaient. D'ailleurs, ces histoires d'animaux qui parlent, qui se font des leçons, qui se moquent les uns des autres, qui sont égoïstes, railleurs, avares, sans pitié, sans amitié, plus méchants que nous, me soulevaient le cœur. Les fables de Lafontaine sont plutôt la philosophie dure, froide et égoïste d'un vieillard, que la philosophie aimante, généreuse, naïve et bonne d'un enfant : c'est du fiel, ce n'est pas du lait pour les lèvres et pour les cœurs de cet âge. Ce livre me répugnait ; je ne savais pas pourquoi. Je l'ai su depuis : c'est qu'il n'est pas bon. Comment le livre serait-il bon ? l'homme ne l'était pas. On dirait qu'on lui a donné par dérision le nom du *bon Lafontaine*. Lafontaine était un philosophe de beaucoup d'esprit, mais un philosophe cynique. Que penser d'une nation qui commence l'éducation de ses enfants par les leçons d'un cynique ? cet homme qui ne connaissait pas son fils, qui vivait sans famille, qui écrivait des contes orduriers en cheveux blancs pour provoquer les sens de la jeunesse, qui mendiait, dans des dédicaces adulatrices, l'aumône des riches financiers du temps pour payer ses faiblesses ; cet homme dont Racine, Corneille, Boileau, Fénelon, Bossuet, les poètes, les écrivains ses contemporains, ne parlent pas, ou ne parlent qu'avec une espèce de pitié comme d'un vieux enfant, n'était ni un sage ni un homme naïf. Il avait la philosophie du sans-souci et la naïveté de l'égoïsme. Douze vers sonores, sublimes, religieux d'*Athalie*, m'effaçaient de l'oreille toutes les cigales, tous les corbeaux et tous les renards de cette ménagerie puérile. J'étais né sérieux et tendre ; il me fallait dès-lors une langue selon mon âme. Jamais je n'ai pu, depuis, revenir de mon antipathie contre les fables.

LAMARTINE. Entretien avec le lecteur.

Conseiller du Peuple, 1850, pages 29 et 30.

Digitized by Google

Biographie.

PEINTRES LYONNAIS.

ALEXIS GROGNARD; ANDRÉ BLANCHARD.

I.

ALEXIS GROGNARD.

Lorsqu'on vient de publier la biographie de tant de peintres lyonnais, n'est-ce pas un devoir, déjà trop différé, de rendre hommage à la mémoire du premier et du plus ancien professeur de notre Ecole de peinture, M. Grognard, mon maître et mon parent, qui, pendant sa longue et honorable carrière, a constamment obtenu l'estime et la reconnaissance de tous les Lyonnais qui se sont occupés quelque peu des arts du dessin? Car, quel est celui qui n'a pas été élève de M. Grognard, et qui n'a pas eu à se louer de la bonté de son caractère et de la délicatesse de ses procédés? Aimé de tous, doué de toutes les qualités qui font l'homme de bien, son humeur douce et affable, son esprit d'une aimable gaîté, ses bonnes manières, son ton modeste et réservé le faisaient accueillir dans la meilleure société où, jusque dans ses vieux jours, il conserva des relations assez intimes pour remplacer les affections de famille dont il était privé; car, bien que sensible aux charmes du beau sexe, il ne voulut jamais se marier. S'étant épris, dans sa jeunesse, d'une de ses élèves, belle et remplie d'esprit et de talent, à laquelle il n'osa pas prétendre, il vécut dans le célibat, sans jamais donner prise à la moindre équivoque sur la pureté de ses mœurs.

Alexis Grognard naquit à Lyon, en 1751; son père, Antoine Grognard, était marchand-fabricant de riches étoffes d'or, d'ar-

Digitized by Google

gent et de soie ; Eléonore Ganin, sa mère, était sœur de mon aïeul maternel. Après qu'Alexis Grognard eut fait ses premières études classiques, son père, lui voyant du goût pour la peinture, le plaça chez M. Nonotte, peintre de la ville, de qui il reçut les premiers éléments du dessin. Il obtint ensuite d'aller à Paris, à l'école de M. Vien : il s'y trouva condisciple de David, qui conserva le souvenir de son esprit et de sa facilité à faire des caricatures. Plus tard, il fit le voyage de Rome, où il continua ses études jusque dans l'année 1771, époque où on le rappela à Lyon pour remplir la place de professeur à l'Ecole spéciale de dessin qui s'organisait alors, par la protection et aux frais de quelques amateurs des arts, Messieurs de Lacroix, obéancier de Saint-Just, de Jouy, de Boissieu et de Lacour, échevin. Hommage aux hommes éminents qui, les premiers, sentirent l'utilité de l'enseignement du dessin dans notre ville !

L'utilité de cette Ecole ne tarda pas à être reconnue, et le roi l'érigea bientôt en Académie royale. Mais alors, un peintre allemand, appuyé par la protection de la reine, fut nommé professeur en chef de cette Académie, et M. Grognard, supplanté par M. Cogel, remplit les fonctions de professeur des principes. Cependant, son talent ayant été apprécié, il fut chargé, à la mort de M. Nonotte, de faire les portraits des échevins. Cette distinction, répandant sa réputation dans la haute société, lui valut beaucoup d'autres portraits d'hommes et de femmes, portraits dont la réussite fit sa réputation. Ce fut dans cette position que la révolution de 1792, en supprimant l'Académie royale, le priva de son emploi ; mais, sur la demande de ses élèves, il ouvrit, chez lui, une école, où leur nombre s'augmenta jusqu'en 1807. A cette époque, par un décret impérial, une Ecole des Beaux-Arts ayant été fondée à Lyon, M. Grognard fut appelé à y enseigner les principes de la peinture. Cet emploi lui appartenait de droit, et il en a donné la preuve ; car, employant les principes qu'il avait reçus lui-même à l'École du restaurateur de la peinture, il a toujours dirigé ses élèves dans une bonne voie, soit qu'ils aient suivi la carrière des beaux-arts, soit qu'ils aient appliqué leur talent aux arts industriels.

Digitized by Google

M. Grognard avait deux frères aînés et une sœur plus jeune ; Benoît, l'aîné de tous, fut officier, ingénieur, géographe de la marine. François, le second, fut, dans sa jeunesse, associé dans le commerce de M. Pernon, de Lyon ; et, voyageant dans les cours étrangères, il avait obtenu des lettres de noblesse et le titre de conseiller de commerce du roi de Pologne. S'étant retiré des affaires, lors de la révolution de 92, il demeura sans emploi jusqu'à l'époque de l'Empire, où il fut nommé inspecteur du mobilier de la couronne, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1823. Il institua son frère Alexis légataire universel de tous ses biens, à la charge d'acquitter plusieurs legs importants, dont un à la ville de Lyon de quatre mille cinq cents francs de rente perpétuelle pour l'exécution du portrait, en marbre ou en peinture, des Lyonnais dignes de mémoire, et pour plusieurs prix d'encouragement aux arts ; plus, les dessins des sept Sacrements, du Poussin, qui ont été gravés par Pène ; enfin, d'autres legs à différentes personnes. M. Grognard, après avoir rempli les volontés de son frère, se trouva possesseur d'une fortune qui lui procura les moyens de se reposer sans inquiétude sur son avenir. Il n'en continua pas moins de vivre sans luxe et sans ostentation : ayant éprouvé quelque désagrément à l'Ecole des Beaux-Arts, il donna sa démission ; et, comme il avait rempli les fonctions de professeur pendant plus de quarante ans, il obtint une pension de retraite : depuis lors, sa vie s'écoula dans un calme parfait. Jouissant, malgré son grand âge, de toutes ses facultés morales et physiques, entouré de l'estime et de la bienveillance de tout le monde, il vécut paisiblement jusqu'en 1840. Cependant, il avait, depuis longtemps, une sorte de maladie, ou plutôt d'infirmité, sur laquelle, par une extrême pudeur, il attendit trop tard pour consulter un médecin. Celui-ci pensa devoir lui faire une opération délicate qui, tout en le soulageant, ne prolongea pas ses jours ; car, il expira le surlendemain, sans douleur et sans agonie, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Sa mort, causée par les années, bien plus que par la maladie, fut celle du chrétien dont la conscience est pure.

FLEURY RICHARD.

Digitized by Google

ANDRÉ BLANCHARD.

Né à Lyon, le 30 octobre 1800, André Blanchard fit ses études au Lycée de notre ville et, comme il se sentait une grande aptitude pour les arts, il entra à l'École de Lyon en 1815.

Doué d'une imagination vive et ardente, ayant reçu de la nature une grande facilité dont il eut l'esprit, nous dirons même le bonheur, de ne jamais abuser, Blanchard, non seulement, se fit bientôt distinguer de ses professeurs, mais ne tarda pas à obtenir, dans l'École des Beaux-Arts, des succès qui furent le prélude de ceux, bien plus brillants, qui l'attendaient au sortir de ses études. En 1819, il obtint le deuxième prix de la première classe du dessin de la figure.

Malgré ce succès, Blanchard sentait le besoin de moyens d'instruction plus puissants que ceux que possédait alors l'Ecole de Lyon, spécialement destinée à fournir des dessinateurs pour la fabrique des étoffes riches, et où l'étude du modèle vivant, quoique dirigée par un artiste du plus haut mérite, M. Fleury Richard, était alors restreinte dans des limites en rapport avec le simple but qu'on se proposait (1).

En 1820, il partit pour la capitale et entra à l'Ecole de Gros, l'un des plus brillants génies formés par le célèbre David, et dont les magnifiques ouvrages, entr'autres l'admirable coupole de Sainte-Geneviève, lui ont assuré une réputation européenne.

Blanchard travailla huit années sous cet habile maître; il y forma son talent, et en donna des preuves à sa ville natale en y

(1) Ce défaut de moyens suffisants d'instruction pour former un artiste n'existe plus à l'École de Lyon. Outre les séances du soir, l'étude du modèle vivant s'y fait de jour toute l'année, et la salle consacrée à cette étude est abondamment pourvue de tout ce qui peut aider et instruire les élèves. Cette importante amélioration, due à M. Bonnefond, directeur, leur inspirerait une bien grande reconnaissance pour lui, s'ils pouvaient comparer l'état de chose actuel avec le peu de ressources qui étaient à la disposition de ceux qui les ont précédés.

Digitized by Google

exécutant, à chacun de ses voyages, de très-beaux portraits, genre dans lequel il a excellé.

Blanchard rentra à Lyon en 1828. Comme tous les artistes, il désirait ardemment voir l'Italie; mais, retenu par de nombreuses demandes que lui attirait la supériorité de ses ouvrages, il fut obligé de différer long-temps son départ, et ce ne fut qu'en 1831 que, libre enfin, il put arriver à Rome, objet de tous ses désirs.

Jusqu'ici, on n'avait pas vu de tableaux de Blanchard, et ceux qui avaient cru qu'il n'était pas susceptible de réussir dans d'autres travaux que des portraits, furent grandement surpris, lorsque, à son retour d'Italie, il exposa son tableau d'Erigone, œuvre poétique dans laquelle se révèle un véritable talent de coloriste.

A ce tableau succèda bientôt celui de Savonarole. Ce nouvel ouvrage prouva que Blanchard pouvait réussir dans toutes les branches de l'art.

En 1839, M. Grobon, un des plus célèbres paysagistes d'Europe, et professeur des principes de la figure, à l'Ecole des Beaux-Arts de notre ville, venait de se retirer, après avoir tenu pendant trente ans, avec honneur, un emploi dans lequel il avait rendu d'immenses services. Blanchard, désigné pour lui succéder, marcha sur les traces de son habile prédécesseur et remplit constamment les importantes fonctions du professorat avec un zèle et un talent auxquels M. Bonnefond, directeur de l'Ecole, a rendu un juste hommage dans le discours d'adieu qu'il a prononcé sur la tombe de son collègue.

De 1839 à 1850, date la plus belle époque de la vie artistique de Blanchard, et celle où il a produit ses plus remarquables ouvrages. Il était parvenu à une brillante réputation de peintre de portraits, lorsque la mort est venue le saisir au milieu d'une carrière qui lui laissait entrevoir encore de magnifiques succès. Ce fut sur la fin de l'année 1849 qu'il se sentit atteint de la maladie aussi longue que douloureuse qui l'a enlevé à sa famille et à ses amis. Pendant bien longtemps, il lutta contre de cruelles souffrances pour remplir ses devoirs de professeur avec autant de régularité que si sa santé n'avait pas été altérée. Ce ne fut que lorsque ses forces l'abaudonnèrent entièrement qu'ii fut obligé de

Digitized by Google

confier le soin de ses chers élèves à son collègue et ami, M. Rey, qui s'est acquitté de cette tâche avec le plus entier dévouement, et qui, le 21 décembre 1850, reçut son dernier soupir (1).

Dans ces quelques pages, nous avons simplement indiqué les principaux ouvrages qui ont mérité à Blanchard une honorable place parmi les peintres lyonnais. Nous allons essayer maintenant d'entrer dans quelques détails sur leur importance et leur mérite.

Son tableau d'Erigone, exécuté à Rome, est une œuvre de coloriste. Erigone est représentée nue, couchée mollement sur le gazon que recouvre une peau de léopard, la tête nonchalemment renversée en arrière, et comtemplant, avec un sourire plein d'ivresse, un raisin qu'elle tient élevé de la main droite. Dans le haut du tableau, un amour se joue entre les branches qui la défendent des rayons du soleil.

Cette gracieuse composition se recommande par un coloris remarquable et une grande habileté de pinceau. Le modelé en est ferme et gracieux tout à la fois; les chairs sont peintes avec vérité, les jambes surtout sont remarquables sous tous les rapports, et, si nous voulions faire un peu de critique, nous dirions que le haut du corps laisse quelque chose à désirer et que la tête est la partie faible du tableau. Cependant, au total, malgré l'obscurcissement du fond, ce tableau est de tous ceux de Blanchard celui auquel il faut décerner la palme, nous en exceptons ses portraits. Il y a tout lieu d'espérer que le tableau d'Erigone appar-

(1) M. Rey, doyen des professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon, que M. Blanchard avait suppléé pendant la durée de son voyage dans le Levant, remplit, depuis trente ans, ses honorables fonctions avec un zèle, une activité et un succès qui annoncent un talent consommé, fruit d'une longue expérience. Chargé, non seulement de sa classe et du cours du soir, supplément que MM. les professeurs ont accepté avec un dévouement qu'on ne saurait trop louer, il a encore, sous sa direction, la classe de Blanchard, que l'administration de la ville a réunie à la sienne. Cette abnégation de tous ses intérêts en faveur de ceux de l'Ecole, le signalent particulièrement à la reconnaissance publique.

Digitized by Google

tiendra prochainement à la galerie lyonnaise que M. Réveil, maire de Lyon, a eu l'heureuse idée de former, et dans laquelle ne se trouvait aucun ouvrage de Blanchard.

Son tableau de Savonarole, exposé à Lyon en 1838, représente cet austère Dominicain rappelant à Laurent de Médicis, prêt à s'emparer du pouvoir, qu'il ne doit gouverner que pour le bonheur du peuple.

Ceux qui connaissent le genre du talent de Blanchard et le style de l'Ecole à laquelle il s'était formé, s'étonnent, avec raison, du choix d'un pareil sujet qui demandait d'autres idées que celles qu'il avait sur son art. La peinture sérieuse exige une sévérité d'expression à laquelle n'avait point été habitué l'auteur d'Erigone. C'est donc sur le choix du sujet, un peu étranger à la manière de Blanchard, que l'on doit rejeter ce qu'il y aurait à reprendre dans cet ouvrage qui n'en est pas moins une œuvre de mérite. L'idée de ce tableau avait été conçue par Blanchard en Italie, et c'est dans cette pensée qu'il avait fait à Florence une copie très-remarquable de la tête de Savonarole.

Le tableau de l'ange apportant à Elie endormi le pain et le vase d'eau, doit être considéré comme non achevé; en conséquence, nous ne parlerons que de la composition qui est simple et parfaitement convenable. Quant au tableau du Sacré Cœur de Jésus dans l'Eglise de Saint-Jean, à Lyon, tout en rendant pleine justice aux nombreuses et précieuses qualités qui distinguent cet important ouvrage, il est impossible de ne pas regretter que dans ce sujet, Blanchard ne se soit pas inspiré de ce qu'il avait vu en Italie. Cette composition qu'il a traitée dans le style de l'Ecole de Gros a pris un caractère de matérialisme que l'on doit surtout éviter dans les compositions chrétiennes. Malgré cela, il faut remarquer que tous ces groupes d'anges, quoique étrangers à l'école spiritualiste, excepté toutefois ceux de la scène céleste, et privés tout à fait de ce caractère mystique si bien senti et rendu par les peintres ombriens, ont cependant, par leur variété et leur perspective, un charme qui décèle le peintre de talent et fait du tableau du Sacré Cœur une de ses œuvres importantes.

Les tableaux que nous venons de décrire ne sont pas les seuls

Digitized by Google

qu'ait produits le pinceau de Blanchard ; bien d'autres, moins importants, lui sont dus (1), mais nous avons cru devoir nous en tenir aux principaux. Venons maintenant à ses portraits.

C'était vers ce genre de tableaux que son talent se portait de préférence, comme il nous l'a souvent dit lui-même. Aussi y a-t-il laissé de véritables chefs-d'œuvre. On se rappelle sans doute quel immense succès eurent, aux diverses Expositions des Amis des-Arts, plusieurs de ses portraits de femme.

On se figure bien à tort qu'un portrait n'est qu'une production très-subalterne de l'art de peindre. Cette opinion, quoique très-fausse, est assez généralement répandue. Cependant si l'on voulait bien considérer ces milliers de mauvais portraits dont le monde est plein, on devrait en conclure, au contraire, que ce genre de tableaux est des plus difficiles et qu'il faut un talent supérieur pour arriver à une certaine perfection.

Pour faire un bon portrait, il s'agit de donner l'idée la plus complète de la personne qu'on veut représenter. Le peintre de portraits est un peintre de mœurs, ce n'est point un simple copiste. Il faut que, tout en donnant la forme et la couleur de son modèle, il s'applique à en donner aussi le caractère, sans jamais perdre de vue qu'un portrait est une production d'art dans laquelle le beau doit être associé au bien et fondu avec lui.

M. Pierre, fort mauvais premier peintre du roi, disait avec bonhomie, il y a un siècle : « Savez-vous pourquoi, nous autres peintres d'histoire, nous ne faisons pas de portraits ? c'est que c'est trop difficile. » Ce mot remarquable est bon à citer à tous ceux qui ne sont pas pénétrés de la difficulté et de l'importance de ce genre de production.

Ce qui a rendu Blanchard si remarquable dans ses portraits, c'est qu'il a su, par l'expression de la physionomie et des poses, rendre le caractère de ses modèles.

(1) Nous aurions désiré pouvoir donner quelques détails sur son tableau de la vision de Sainte-Térèse, tableau qui se trouve au couvent des Carmélites. Mais la sévérité de la règle de cet ordre, ne permettant à personne d'entrer dans l'intérieur du convent, nous ne pouvons faire ici l'analyse de cet ouvrage.

Digitized by Google

A ces qualités, les premières de toutes, il joignait un pinceau facile, un coloris vrai, harmonieux, quelquefois un peu sombre, mais d'une grande vigueur. Il n'y a aucune exagération dans ses teintes. Ses draperies, faites avec soin, n'ont pourtant rien de ce clinquant qui porte toujours préjudice à la tête en distrayant le spectateur.

Heureusement pour sa famille et pour son art, Blanchard a consacré quelques instants de sa laborieuse existence à retracer ses propres traits, et il a laissé ainsi un de ses meilleurs ouvrages, dans lequel apparaissent toutes les éminentes qualités que nous venons de décrire et qu'il possédait à un si haut degré. Il est difficile, en effet, de pousser plus loin, dans ce beau portrait, la science de l'expression jointe à la vérité.

André Blanchard a fini comme il avait vécu, c'est-à-dire en homme de bien, et cette perte si cruelle pour les objets de son affection, a été vivement sentie par tous. Notre ville perd en lui un artiste distingué, ses collègues un ami, et l'Ecole des Beaux-Arts un de ses plus fermes soutiens.

E. C. MARTIN-DAUSSIGNY.

Digitized by Google

JEAN-LOUIS-ANTOINE COSTE.

Le 5 mai 1851, un bibliophile très-connu à Lyon, Jean-Louis-Antoine Coste, est mort dans cette ville à l'âge de 66 ans. Il était né le 2 juin 1784. Il repose aujourd'hui à la chapelle mortuaire qu'il s'était récemment élevée au cimetière de Caluire, commune sur laquelle est située sa campagne des Brosses.

A l'aide d'une grande fortune, M. Coste avait pu ce que ne peuvent que si rarement ceux qui ont le goût des livres, en amasser un nombre considérable et les faire revêtir par les premiers relieurs de Paris. Il avait formé une précieuse collection sur l'histoire de cette ville et de cette province ; là était la physionomie spéciale de la bibliothèque de M. Coste. Ouvrages de tout genre concernant l'histoire du Lyonnais, anciennes et nouvelles éditions des écrivains de ce pays, biographies, cartes géographiques, journaux littéraires et politiques, recueils d'affiches importantes, portraits des hommes célèbres, il recherchait tout cela et en avait réuni une remarquable quantité. Il s'était exagéré son

Digitized by Google

devoir de collectionneur jusqu'à prendre tout ce qu'il paraissait à Lyon de feuilles éphémères et insignifiantes ; mais il était peut-être le seul qui possédât un exemplaire complet de nos journaux politiques, dans lesquels se trouve consignée l'histoire quotidienne de la ville.

Les livres lyonnais de M. Coste ont tiré une valeur nouvelle de l'art avec lequel ils sont reliés, ceux même qui n'ont qu'un intérêt secondaire. C'est par la reliure, désormais, que beaucoup d'écrits qui auraient risqué de se perdre, pourront être sauvés, et c'est rendre service aux lettres que de les disputer ainsi à l'oubli et au ravage des ans.

La bibliothèque de M. Coste était, avec celle de M. Yéméniz, formée toutefois dans un autre but, la plus riche, la plus curieuse et la plus visitée des amateurs de Lyon et du dehors. Nous y accompagnâmes un jour le P. Guéranger, abbé de Solesmes, qui y trouva des missels précieux pour lui, auteur des *Institutions liturgiques*.

Ce que M. Coste avait recueilli des ouvrages imprimés et manuscrits, devait être détaillé un jour dans un Catalogue dont il parlait depuis bien long-temps, auquel il faisait travailler, dans ces dernières années, un homme plein de zèle et d'intelligence, M. Aimé Vingtrinier. Ce Catalogue des richesses littéraires de M. Coste aurait été publié avec des analyses raisonnées, des dessins, des fac-simile de divers genres, et les amis du bibliophile le pressaient d'en finir ; mais il se hâtait lentement, et la mort est venue, au milieu de ses projets, le surprendre et les emporter avec lui.

M. Coste, ne laissant pas d'enfants, avait parlé souvent de léguer la portion lyonnaise de sa bibliothèque soit à celle de la Ville, soit à celle de l'Académie, qui l'avait, en 1841, admis dans ses rangs pour attirer à elle ses faveurs, soit enfin, à nos Hospices, avec certaines clauses qui étaient arrêtées à peu-près dans l'esprit du donateur. Ce que l'on avait appréhendé s'est accompli : M. Coste n'a fait aucune disposition testamentaire, à cet égard. Les motifs allégués par des journaux de cette ville, et qui l'auraient porté à ne rien faire de ce qu'il avait pro-

Digitized by Google

jeté, nous semblent frivoles et mesquins. L'instabilité des choses actuelles, c'est le mot qu'on a mis en avant, ne pourrait être un motif de ne pas laisser une collection de livres à un établissement public; nous ne voyons pas où elle peut être plus en sureté quoi qu'il puisse jamais advenir.

Ainsi, il ne doit que nous rester des regrets sur l'indécision de l'honorable bibliophile, regrets pour nous tous, regrets pour sa mémoire, que la généreuse donation de ses livres eût si puissamment honorée.

Après avoir parlé du bibliophile, nous devons dire un mot de l'homme de bien et du chrétien. Si M. Coste avait une considérable fortune, il savait en secourir les pauvres, et cela sans faste et sans bruit. Nous pourrions citer bien des personnes qu'il aidait assez largement de ses charités, qu'il avait logées gratuitement, pendant de longues années; et des familles indigentes, qu'il visitait et consolait efficacement; nous dirions enfin, que toutes les personnes qui avaient été à son service, n'en sortaient qu'avec une position qu'il leur créait pour le reste de leurs jours.

F.-Z. COLLOMBET.

J.-C.-HECTOR REVERCHON.

Jean-Claude-Hector Reverchon est mort à Lyon le 15 mai 1851. Peintre de genre, il appartenait à cette nombreuse pléiade d'artistes que nous devons à l'influence du fondateur de l'Ecole lyonnaise, Pierre Revoil. Esprit fin et délicat, cœur excellent, gai convive, il était aimé et recherché dans le monde; il y brillait par l'enjouement de son caractère, la verve de ses réparties et le charme d'une spirituelle causerie. Il fallait l'entendre, dans un petit cercle d'intimes, dire quelques-unes des fables de Lafontaine! Comme il les mettait en scène avec art! comme il les dialoguait avec intelligence!

Il exerça, pendant dix ou douze années, les fonctions de professeur de dessin à l'Ecole vétérinaire de Lyon. Les soins du professorat et surtout ses nombreuses relations de société absorbèrent sa vie et entravèrent sans aucun doute le développement de

Digitized by Google

ses facultés comme peintre. Il était pourtant un des artistes instruits de notre ville, et son maître, Revoil, se plaisait à le citer, ainsi qu'Orsel, comme ayant reçu la meilleure éducation. Malheureusement, ses productions en peinture ne furent pas à la hauteur de ses connaissances. On se rappelle avoir vu, à une des Expositions des *Amis des Arts*, son tableau des *Derniers moments d'un condamné à mort*, œuvre dont la composition malheureuse n'était pas rachetée par l'exécution.

Il avait exposé précédemment deux tableaux, dont l'un représentait Louis XVI, à la veille de sa mort, partageant son déjeûner avec Cléry, son valet de chambre; et l'autre, Marie-Antoinette se promenant avec ses enfants dans le jardin de sa prison et causant avec une petite paysanne. Ces deux sujets avaient été empruntés aux Mémoires de Cléry.

Hector Reverchon est mort, comme il avait vécu, sans faste et sans bruit, mais regretté vivement de tous ceux qui l'avaient connu.

LÉON BOITEL.

Digitized by Google

Beaux-Arts.

LA VIERGE D'AINAY,

PAR M. BONNASSIEUX.

On vient de restaurer à Ainay la chapelle de l'Immaculée Conception. La tradition rapporte que ce fut dans cette église, vers la fin du XIe siècle que s'éleva le premier autel consacré à la Vierge immaculée, croyance si rationnelle et si digne qui affranchit de la faute originelle la mère de Dieu fait homme. M. le curé d'Ainay, dont le zèle éclairé sait toujours attacher quelque nouveau fleuron à la couronne de sa basilique, a voulu relever cet autel que le temps et les choses avaient fait tomber dans l'oubli. Grâces lui soient rendues, car il a doté notre cité catholique d'un nouveau chef-d'œuvre dont nous demandons à nos lecteurs la permission de les entretenir.

Nous sommes, pour notre compte très-peu partisans de la vierge *isolée*, nous préférons voir dans ses bras le divin *poupon*, comme disait le moyen-âge : parce que dans le type de la maternité divine, on ne saurait séparer l'Enfant-Dieu de la Vierge-Mère. Cette forme convenait surtout à l'Eglise d'Ainay, à cause de son cachet bysantin. Mais il y a eu convenance et nécessité de reproduire le type de la Vierge immaculée, par cette raison, nous l'avons dit, que le premier autel en l'honneur de Marie, *conçue sans péché*, fut consacrée dans l'Eglise d'Ainay. et que la Congrégation formée sous ses auspices se réunit sous ce vocable : on a donc demandé une *immaculée Conception*.

M. Bonnassieux a su s'éloigner avec un rare talent de la vulgarité de forme et d'expression que nous étions accoutumés à rencontrer dans ces figures insignifiantes, dont la pose variait constamment en deux modes, les bras étendus ou croisés sur la

Digitized by Google

poitrine. Ce que nous demandons dans *Marie conçue sans péché*, ce n'est ni l'attitude d'une mère qui appelle ses enfants, ni l'extase d'un *Magnificat*, ni même l'expression de la reconnaissance : c'est l'idéal de cette nature humaine sur laquelle la lésion morale ne s'est pas fait sentir. Il faut que la transparence des sens laisse apercevoir la beauté d'une âme qui régne sans opposition et sans contrainte. Nous croyons que ces qualités se trouvent éminemment dans l'œuvre de M. Bonnassieux. Sa Vierge est d'une ravissante beauté, mais de cette beauté noble que donne la vertu. Son front est d'une sérénité parfaite : c'est comme un lac sur lequel un souffle n'a pas passé. Quand on la considère attentivement, il semble qu'on devine sa pensée, et cette pensée paraît si belle et si pure que le cœur s'y laisse entraîner. L'attitude générale est pleine de modestie et d'abandon ; les bras posés l'un sur l'autre, sans affectation, retiennent aussi sans effort les plis de la draperie. La vierge est légèrement appuyée sur la jambe droite ; cela tient au mouvement qu'elle fait pour rejetter, avec le pied gauche, la tête du serpent qu'elle vient d'écraser. Comme cette idée est bien du sujet ! c'est peu d'avoir vaincu le mal, il faut en rejeter la pensée loin de soi. Que dirais-je de l'exécution ? Ce que tout le monde sait : que le marbre, entre les mains de M. Bonnassieux, est comme une cire molle et obéissante. Ses draperies sont d'une simplicité et d'une légèreté exquises. Leur arrangement a quelque chose de la symétrie du type bysantin, ce qui n'est pas le moins du monde un défaut. Le filet d'or qui borde la draperie et le liseré bleu du voile sont d'un très-bon goût. Peut être y a-t-il un peu de sécheresse dans les contours du visage, toutefois, elle n'est qu'apparente : cela tient à la crudité du marbre, crudité que le temps fera disparaître, mais aussi, et plus encore, à la manière dont la statue est éclairée. Le jour qu'elle reçoit ne pouvait être plus mauvais ; il est évident que la lumière doit tomber de haut et de face. Le seul parti à prendre est, ce nous semble, de faire un ciel ouvert, et de placer dans les fenêtres de la chapelle des vitraux légérement sombres ; alors l'harmonie sera complètement rétablie et la statue y gagnera. La vierge est posée sous un archivolte bysantin dont l'ornementation fait honneur au crayon de

Digitized by Google

M. Benoist. Je signalerai les deux chapitaux des pilastres, d'un admirable travail, seuls débris antiques échappés à la dévastation de l'Eglise de Machabées, que M. le curé d'Ainay avait recueillis et qu'il consacre heureusement à la Sainte-Vierge (1). Les peintures de l'archivolte sont de M. Frenet. Leur ensemble a quelque chose de sec et de peu harmonieux : les proportions sont exagérées, les figures sont machurées. On voit dans le tableau qui représente Jésus accablé sous le poids de sa croix, un bras qui se détache en relief et paraît sortir de la muraille sans se rattacher à aucun personnage. L'autel sort des ateliers de M. Fabisch : il est orné d'un très-joli sujet, le *couronnement de la Vierge* dont l'exécution ne laisse rien à désirer. Le pavé du sanctuaire de la chapelle est une mosaïque imitée de l'antique et faite d'après le dessin de fragments trouvés dans le local de l'hospice des Incurables ; n'était la différence du marbre, ce travail soutiendrait avantageusement la concurrence.

Néanmoins les artistes peuvent y admirer une tête de Cérès en mosaïque, découverte à Vienne, et que M. le curé a fait placer dans la partie qui correspond avec le milieu de l'autel. Singulier rapprochement !

L'Abbé J. Roux.

(1) Ces chapiteaux sont gravés dans l'*Histoire consulaire* du P. Menestrier.

Digitized by Google

Bulletin bibliographique.

M. Chenavard a réuni en un bel in-folio dédié à son ami, M. Legendre Herald, les dessins de divers tombeaux qu'il a été appelé à élever dans nos nécropoles. Ces dessins, au nombre de quinze, ont été reproduits avec talent, par les burins de MM. Dubouchet, Thomassin et Fugère. C'est là une nouvelle œuvre de l'auteur du beau livre: *Lyon antique restauré;* elle prouve tout son dévouement et tout son amour pour l'art dont il est parmi nous un si honorable représentant.

— Un jeune architecte de notre ville, M. P. Martin, publie un intéressant recueil qui a droit à toutes nos sympathies. Il est intitulé: *Recherches sur l'architecture, la sculpture, la menuiserie, la ferronnerie, etc., dans les maisons du moyen-âge et de la renaissance à Lyon.* Ce travail s'adresse donc aux architectes, aux sculpteurs, aux artistes en menuiserie et en ferronnerie. Il s'adresse aussi à tous ceux de nos concitoyens que possèdent l'amour de l'art et l'amour de la cité. Les deux premières livraisons parues nous font bien augurer de l'avenir de cette publication qui mérite les encouragements des hommes spéciaux. Chaque livraison se compose de trois planches et d'une demi feuille de texte. Les premières planches, gravées par M. Séon, nous donnent une Cage d'escalier de la maison n° 11, dans la rue Saint-Jean, un puits du XVIe siècle dans la cour de la maison de François Destaing, chamarier de l'Eglise Saint-Jean, n° 53, même rue; trois portes renaissance de l'hôtel Milan, au bas de la montée Saint-Barthélemy; enfin des modèles de portes et balcons en fer forgé et repoussé, et divers heurtoirs. Car, à cette heureuse époque, l'art se mêlait à tout, et figurait jusque dans un bouton de porte.

C'est une bonne idée, c'est une féconde veine que M. Martin exploite et suit avec talent. Nous aurions toujours cru que la Société d'Architecture ne se serait pas laissé enlever cette belle occasion de faire une œuvre utile et intéressante pour notre ville, elle l'aurait dû, et, pour l'accomplir, elle avait à sa disposition tous les moyens que fournissent la fortune, la position et le talent. Un jeune homme commence, tout seul, et sans les mêmes ressources, cette œuvre qu'il achèvera, soutenu par son amour

Digitized by Google

de l'art, cette autre foi qui ne connait pas d'obstacle. Courage donc, M. Martin, et que l'avenir vous dédommage de vos sacrifices présents! Les matériaux abondent pour votre œuvre, puissent les souscripteurs répondre à votre appel!

— Il doit paraître, dans la première quinzaine de juin, un volume in-8° de M. F. Z. Collombet, sur *Chateaubriand, sa vie et ses écrits*. C'est le mémoire auquel l'Académie de Lyon a, dans sa dernière séance, accordé une médaille de 500 francs dans le concours ouvert pour l'éloge de ce grand écrivain. Il y aurait, à propos de ce concours, de singulières révélations à faire, mais il faudrait entrer dans l'intérieur des coulisses, et il vaut mieux rester en face de la scène. Nous rendrons prochainement compte du remarquable et important travail de notre collaborateur.

— M. Blanc St-Bonnet a publié dernièrement un beau volume de la *Restauration française, Mémoire présenté à l'aristocratie et au clergé*. Ce livre n'est point un livre purement politique, comme celui (1) d'un autre de nos compatriotes, M. Sauzet. C'est un ouvrage de considérations élevées, à propos de l'état moral comme de l'état économique où se trouve le pays. Nous parlerons de ce nouveau travail de l'auteur de l'*Unité spirituelle*, mais nous devons dire, en attendant, qu'il voit un remède aux maux de la France, non pas simplement dans telle ou telle solution, mais dans la foi chrétienne, règle suprême des consciences, et dans l'économie, le travail, le respect de l'autorité. LÉON BOITEL.

PUBLICATIONS DES TROIS DERNIERS MOIS.

Les trois états de l'homme par rapport à la justice, par M. de Forbin. Boursy, in-12.

Des principes de la Révolution française, par Albert du Bois. Pélagaud, in-8.

Inventaire des Titres recueillis par Samuel Guichenon, par M. Allut. Louis Perrin, in-8.

Comptes-Rendus des séances de l'Académie nationale des Sciences. Dumoulin, in-8.

Le Canon russe et le Spectre rouge, par Dacier Stephen. Chanoine, in-12.

La France par canton et par communes, par M. Th. Ogier. 18 et 19e livr., Bajat, in-8.

Vie de saint Rambert, soldat et martyr au VIIe siècle, patron de Saint-Rambert-l'Ile-Barbe, par F.-Z. Collombet. Léon Boitel, in-32.

(1) La Chambre des députés et la Révolution de Février, in-8°, Lyon, Périsse, 1851.

LÉON BOITEL, directeur-gérant.

Digitized by Google

DE LA SAONE,

CONSIDÉRÉE

SOUS LE RAPPORT GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE ET COMMERCIAL.

SUITE (1).

TITRE II.

NAVIGATION DE LA SAONE.

CHAPITRE Ier.

Historique et navigation ancienne de la Saône; — Péage sur cette rivière.

Il y a peu de contrées au monde aussi heureusement disposées, pour la navigation intérieure d'un pays, que la France, assise entre deux mers et sillonnée, dans toute son étendue, de nombreux cours d'eau, entre lesquels la Saône forme le grand lien qui les unit ensemble.

La précieuse disposition de nos fleuves a été parfaitement comprise et décrite par le plus grand géographe de l'antiquité.

« Toute la Gaule, dit Strabon, est arrosée par des fleuves qui

(1) Voir le tome premier de la nouvelle série, pag. 257.

Digitized by Google

descendent des Alpes, des Pyrénées et des Cévennes, et qui vont se jeter, les uns dans l'Océan, les autres dans la Méditerranée. Les lieux qu'ils traversent sont, pour la plupart, des plaines et des collines qui donnent naissance à des rivières assez fortes pour porter bateau. Les lits de tous ces fleuves sont, les uns à l'égard des autres, si heureusement disposés par la nature, qu'on peut aisément transporter les marchandises de l'Océan à la Méditerranée et réciproquement.

« On peut remonter le Rhône bien haut avec de grosses cargaisons qu'on transporte en divers endroits du pays, par les moyens d'autres fleuves naviguables qu'il reçoit, et qui peuvent également porter des bateaux pesamment chargés. Ces bateaux passent du Rhône sur la *Saône* et ensuite sur le Doubs qui se décharge dans ce dernier fleuve.

De l'autre côté de la Saône, habitent les *Sequani*, peuple devenu depuis longtemps l'ennemi des *Ædui* et des Romains, pour s'être souvent joint aux Germains dans les excursions que ceux-ci faisaient en Italie.... Quant aux *Ædui*, leurs liaisons avec les Romains les rendaient naturellement ennemis des *Sequani*; mais cette inimitié s'est accrue par les contestations des deux peuples *au sujet de la Saône* qui les sépare; chacun d'eux prétendant à la possession exclusive, ainsi qu'à la perception des péages. (STRABON, liv. 4.) »

Rien ne témoigne mieux de l'importance des transports qui s'opéraient sur la Saône, que les contestations auxquelles la perception de leurs péages donnait lieu entre les Sequanes et les Eduens, comme nous l'apprend Strabon.

Avant Strabon, César avait parlé des transports de grains qui s'effectuaient sur la Saône, *frumento, quod flumine Arare navibus subvexerat* (liv. 1). Aussi, après la conquête d'Alise, plaça-t-il Q. Tullius Cicéron à Mâcon, et P. Sulpicius, à Châlon, pour veiller aux vivres de l'armée, *rei frumentariæ* (liv. 7).

L'on comprend que, sous César et sous Auguste, il dut nécessairement y avoir une grande activité déployée sur la Saône. « La navigation est libre et animée, non seulement sur le Rhône et la *Saône*, s'écrie Marc-Antoine dans son *Panégyrique de César*,

Digitized by Google

mais encore sur la Loire et la Meuse, et jusqu'à l'Océan (DION CASSIUS, liv. 44). » Combien cette activité ne dut-elle pas redoubler, surtout après qu'Auguste eût fait de Lugdunum la métropole des Gaules, et particulièrement pendant les trois ans qu'il résida dans cette ville, de l'an 738 à l'an 741 de Rome.

Tacite nous apprend que, sous Néron, Lucius Vetus, qui commandait pour ce prince dans une partie des Gaules, conçut le projet d'unir la Moselle et la *Saône* par un canal, afin d'établir une communication facile entre le Rhône et le Rhin, l'Océan et la Méditerrané. « Nos troupes, dit-il, embarquées sur la Méditerranée, puis sur le Rhône et sur la *Saône*, auraient été, par ce canal, portées de la Moselle dans le Rhin, et de là dans l'Océan : on n'eût plus eu la difficulté des marches, et l'on aurait réuni, par la navigation, les côtes du Nord et celles de l'Occident. Ælius Gracilis, lieutenant de la Belgique, fit avorter ce projet, en alarmant Vetus sur le danger de porter des légions dans une province qui n'était pas la sienne, et de paraître briguer l'affection des Gaules, et sur ce que l'empereur en pourrait prendre de l'ombrage, ce qui arrête souvent les entreprises les plus utiles. (ANN. liv. XIII. chap. 53) (1). »

Lorsque Alexandre-le-Sévère asservit à une police et à une règle fixe tous ceux qui exerçaient un art ou un métier, il leur permit de se choisir des patrons ou défenseurs. Plusieurs inscrip-

(1) Pendant la campagne de 1838, l'administration des Ponts-et-chaussées a fait faire les études d'un canal de la Saône à la Moselle, qui irait franchir vers Chamonsey le seuil qui sépare les deux versants, à un niveau inférieur de 30 mètres à celui du bief de partage du canal de Bourgogne, au moyen d'un souterrain de 600 mètres de longueur.

La longueur à parcourir pour aller de la Saône à la Moselle, ou de Cendrecourt au canal de la Marne au Rhin, par cette direction, est de 148,438 mètres, savoir ;

Versant de la Saône	51,385 mètres
Partie du canal alimentaire . . .	35,433
Versant de la Moselle	61,620
TOTAL.	148,438 mètres

Digitized by Google

tions tumulaires échappées à la destruction du temps, nous font connaître les noms de quelques-uns des patrons, des nautonniers de la Saône, qui occupaient un rang élevé dans les Gaules: Ainsi, L. Taurinus Florentius, receveur des impôts, auquel l'Assemblée des trois Gaules éleva un monument; ainsi Q. Scilius Severinus, séquanien, qui avait rempli les plus hautes chargés dans son pays, et auquel l'ordre de sa cité éleva deux statues (1).

Il arrivait parfois que la corporation des nautonniers de la Saône choisissait pour patrons des négociants en vin de Lugdunum. Les inscriptions tumulaires de ces négociants, parvenues jusqu'à nous, nous les montrent riches, puissants et honorés, ce qui fait dire à Orelli, en rapportant celle de Ligurius, l'un d'eux : *Negotiatores vinarii Lugduni æquitibus et sexviris æquati* (2).

La Saône servit souvent de voie de transport aux troupes romaines. Le rhéteur Eumène rappelle, dans le panégyrique de Constantin, que les légions de cet empereur descendirent *la Saône* et le Rhône depuis Châlon jusqu'à Arles, pour marcher contre Maximien. « Jamais, dit-il, la Saône paresseuse n'avait paru si lente dans son cours, *segnis ille et cunctabundus amnis nunquàm fuisse tardior videbatur.* (PANÉGY. CONSTANT. chap. XVIII) ».

Lorsque les peuples de la Germanie multiplièrent leurs attaques contre les Romains, ceux-ci, afin de concentrer, autant que possible, des forces imposantes sur les points les plus menacés, jugèrent à propos d'établir de nouvelles divisions territoriales avec de nouvelles fonctions. Ce fut alors que l'on institua, à Châlon, un préfet pour la navigation de la Saône, fonction que l'on trouve mentionnée, en ces termes, dans la notice des dignités de la Gaule: *In provincia Lugdunensi prima prafectus classis arariecæ Cabolloduno* (3).

(1) Voir ces deux inscriptions dans Grutter, tome 1, part 2, page 472, n° 1, et page 476 n° 4.

(2) Voir : *Revue du Lyonnais*. tom. XIII. pag. 449. *Essai sur le commerce des vins à Lugdunum*, par H. Greppo.

(3) L'on pense généralement que la notice des dignités des Gaules est

Digitized by Google

Sidoine Apolinaire, qui vivait vers le milieu du Ve siècle, rapporte, dans une de ses Epitres, que les bateliers de la Saône tiraient leurs bateaux avec des cordes, et que les nautonniers avaient coutume de s'encourager par des chants (*Epit.* 11, 10.)

Après la domination romaine, les seuls traces que l'on trouve touchant la navigation de la Saône, consistent dans diverses concessions accordées pour l'établissement de bateaux sur cette rivière. La première concession que l'on connaisse à cet égard, résulte d'un diplôme par lequel, en l'an 815, Louis-le-Débonnaire autorisa les religieux de l'Ile Barbe à avoir trois bateaux sur le Rhône, sur la *Saône* et sur le Doubs, avec dispense de tous droits de péage sur ces rivières et dans tout le royaume (1).

Le traité, par lequel Charles-le-Chauve, Louis-le-Germanique et Lothaire firent le partage des Etats de Louis-le-Débonnaire, fut commencé, comme nous l'avons déjà dit, dans une île de la Saône (l'île de la Palme), et consommé à Verdun, le 8 août 843. Charles-le-Chauve conserva l'Aquitaine avec la Neustrie; Louis eut toute la Germanie, et Lothaire, qui était l'aîné, eut, avec le titre d'empereur, l'Italie, la Provence, le Dauphiné le Lyonnais, la Bresse, les Dombes, la Savoie, la Franche-Comté, la Suisse, l'Alsace et les Pays-Bas.

Par suite de ce traité, la rive gauche de la Saône fit partie de l'Empire, et la rive droite partie des Etats de Charles-le-Chauve.

« Ce fut le cours de la Saône, comme le dit M. Gingins Lassaraz, jusqu'au Rhône, et celui de ce fleuve jusqu'à la mer qui servirent de délimitation générale entre la part de Karle-le-

l'œuvre d'Aétius, lequel régissait l'empire au temps de Valentinien III, mais que cette notice ne faisait que rappeler des dignités et un état de choses déjà préexistant.

L'on sait qu'Aétius défit les Bourguignons en 435 dans la Champagne. N'ayant pas voulu tenter avec eux une nouvelle bataille, il leur remit, deux ans après, la province viennoise dont ils prirent possession en l'an 438.

(1) Voir ce diplôme rapporté dans les *Masures de l'isle Barbe* par Le Laboureur. tom. 1 pag. 45.

Digitized by Google

Chauve et celle de l'empereur Lothaire. Cependant, comme les provinces ecclésiastiques de Lyon, de Vienne, de Valence, de Viviers et d'Uzès s'étendaient sur l'une et l'autre rive de ces fleuves, et que même quelques-unes de ces villes, Lyon entr'autres, prolongeaient leurs faubourgs d'un bord à l'autre, ces diocèses furent compris en entier dans les lots échus à l'empereur. (*De la souveraineté du Lyonnais au Xe siècle.* page 8.) (1).

C'est depuis le fameux traité de Verdun, que les provinces en deça de la Saône prirent le nom de *côté de l'empire*, ce qu'a remarqué M. de Thou (2), et ce dont le diacre Florus se plaint dans ses vers, en ce que les Français étaient obligés de se regarder comme ennemis les uns des autres (3). Le cri *Empire* ou *Royaume* que font entendre encore quelquefois de nos jours les patrons de la Saône, suivant qu'ils dirigent leurs manœuvres sur la rive droite ou gauche de ce fleuve, trouve son explication dans le traité de 843 et dans le partage qu'il consacrait.

L'empereur Lothaire, auquel était échue la rive gauche de la Saône, eut pour successeur, dans cette possession, Charles-le-Jeune, son fils, qui mourut à Lyon, le 18 mai 863, et laissa, pour lui succéder, à lui-même, ses deux frères, Louis II et Lothaire-le-Jeune. Ce dernier réunit alors le duché de Lyon à son royaume de Lotharingie.

Lothaire-le-Jeune étant mort le 8 aout 869, Charles-le-Chauve, prétendit s'emparer de tout son héritage, ce qui donna lieu à des troubles dont nous n'avons nullement à nous préoccuper ici. Nous nous bornerons seulement à dire qu'en 875, la même année où mourut Louis II, Charles-le-Chauve concéda à l'abbaye de Tournus le droit de commercer, non seulement sur mer, mais encore sur le Rhône, *sur la Saône* et sur le Doubs, avec dispense de tout droit de péage (4).

(1) Ann. Bert. apud Bouquet l. c. VII, 67. — Voir le partage des Etats de Lothaire-le-Jeune, entre Karl-le-Chauve et Louis-le-Germanique du 8 août 870 (Apud Baluz capit II, 222, Bouquet, l. c. VII, 109).

(2) Hist. lib. 2.

(3) Mabillon, *Vetera* p. p. 413.

(4) Voir la charte de concession dans l'*Histoire de Tournus*, par Chifflet, p. 216.

Digitized by Google

En 926, Rodolphe II réunit en sa personne le royaume des deux Bourgogne-Cisjuranne et Transjuranne. Conrad (1), son successeur, épousa vers l'an 963, Mathilde, sœur de Lothaire, roi de France, laquelle lui apporta en dot le Lyonnais, les Dombes et la Bresse. Ce pays se trouva donc compris dans le royaume de Bourgogne, soit qu'il y fût annexé par la dot de Mathilde, soit qu'il fût partie de ce royaume sous Bozon.

En 1032, Rodolphe III, dit le *fainéant*, conféra, peu de temps avant sa mort, ses Etats à Conrad le Salique qui avait été couronné, en 1027, empereur d'Occident. C'est ainsi que nos pays passèrent sous la domination des empereurs d'Allemagne. Mais vers l'an 1047, les grands seigneurs du temps, s'érigeant en souverains, secouèrent tout à fait le joug dont, déjà, ils avaient commencé, pour la plupart, à s'affranchir sous le règne de Rodolphe III ; en sorte que le royaume de Bourgogne ne fût plus qu'un vain titre qui resta aux successeurs d'Henri III, et qui s'évanouit entièrement vers la fin du XIIe siècle. De là l'origine des comtes de Savoie, de Maurienne, des Dauphins viennois, des sires de Thoyre, de Beaujeu, de Baugé, de Villars, etc. etc. De là aussi, véritablement, l'origine de la souveraineté que s'attribuèrent les archevêques de Lyon.

Dans son histoire de Bresse et du Bugey, Guichenon rapporte, à ses *Preuves*, page 248, une charte de concession, du 23 juillet 1188, par laquelle Humbert, père d'Etienne de Thoyre, — à l'occasion de son mariage avec la fille d'Etienne, le dernier des sires de Villars, — prit en arrière-fief de l'empire, d'Henri, roi des Romains, deux péages qu'Etienne de Villars possédait auparavant par *autorité royale*, c'est-à-dire par l'autorité des rois de Bourgogne. L'un de ces péages se levait sur un grand chemin près d'Ambournay, et l'autre à Trévoux, *sur la ri-*

(1) Il existe des monnaies frappées à Lyon, portant sur une des faces, au centre, une croix avec ces mots CONRAVDS R, et sur le revers, en légende, LVCDVNVS, entourant le monogramme R S. Quelques personnes pensent que ces deux lettres R S, font allusion au Rhône et à la Saône, *Rhodanus*, *Saucona*.

Digitized by Google

vière de Saône ; pour reconnaissance de quoi, Humbert devait payer six deniers de France pour chacun de ces péages.

Cette charte n'est, dans la réalité, qu'une sorte de traité d'alliance rédigé selon l'usage du temps et qui avait surtout pour but, de la part d'Humbert, de s'attirer la protection de l'Empire.

En 1254, Guichard VI de Beaujeu qui, par suite d'alliances des sires de Beaujeu avec la maison de Beaugé, possédait plusieurs terres sur la rive gauche de la Saône, vendit à Milan Devaux, doyen du Chapitre de l'Eglise de Lyon, au prix de 6,500 livres viennoises, la terre de Saint Bernard d'Anse, *une île de la Saône* qui était vis-à-vis Saint Bernard, et en outre la moitié du port et seize sols forts pour le droit que le sire de Beaujeu levait sur les bateaux.

« Cette vente, dit Aubret (1), où l'on comprend une île dans la rivière de Saône, les droits de port à Saint-Bernard et un droit sur les bateaux avec les droits d'épaves et de pêche, nous fait voir que la Saône dépendait au moins pour la moitié de l'empire ; c'est, en effet, une maxime que ceux qui ont la juridiction sur les rives, l'ont jusqu'au milieu de la rivière.....

« La Saône se partageait suivant les droits, car Guillaume de Pontailler, vicomte de Dijon, reprenant le village de Vouges des fiefs de Hugues, duc de Bourgogne, avec sa justice grande et petite, déclara qu'elle ne s'étendait que jusqu'au milieu de la Saône, près la grange Pontailler. Cette reprise de fiefs est de 1269 ; en sorte que, tout le long de la rivière de Saône, les seigneurs comptaient qu'il n'y en avait que la moitié du royaume, et l'autre dans l'Empire. »

Le 3 mai 1314, Philippe-le-Bel donna des lettres patentes, par lesquelles il déclara que « son vouloir et intention ne fut oncques que aucun de ses sergents et officiers fît ni exerçat exploits ni actes en justice ou souveraineté au dedans la terre et mandement de Genay, Bernard et autres lieux au dedans de l'empire ou de la *rivière de Saône* dépendante du duché de Savoie. (*Titres du Franc lyonnais.* — page 61. — *Lyon,* Chabanne, 1716.

(1) *Mémoires sur les Dombes.* tom. V. pag. 381. (Manuscrit).

Digitized by Google

Vers la fin du même siècle, en 1393, des contestations s'élevèrent entre le roi Charles V et le comte de Savoie« pour savoir à qui la rivière de Saône appartenait; et de Rubys a remarqué au chapitre X du livre quatrième de son Histoire, que tous les ans, le jour de l'Ascension, le maistre des ports, et ses gardes, et les sergents du roi conduits par quelqu'un des magistrats de la justice, allaient à l'île Barbe, par eau, avec enseignes et tambours, poser l'écusson et armoiries du roi, dans la rivière de Saône, en signe qu'elle appartenait au roi de bord en bord, et en ostaient l'écusson du duc de Savoie, que les officiers de Bresse y posaient ordinairement la nuit précédente; que les gardes et les sergents faisaient à l'envi qui auraient les plus beaux bateaux, et revenaient avec tant de bruit de trompettes, de clairons, de tambours et tant d'artifices de feu qu'il semblait que la rivière de Saône fut un nouveau Montgibel (*Histoire consulaire de Lyon, par Menestrier*. p. 512). »

Dans le même ordre d'idées, Guichenon fait connaitre, dans son Histoire manuscrite de Dombes, un ancien usage établi à Trévoux, et qui y subsistait encore de son temps. « Le dimanche, dit-il, qui suit la fête de Saint-Symphorien qui est le 22 août, est un jour de grande réjouissance à Trévoux. Le Chapitre, les officiers du Baillage, les Consuls, les principaux habitants et toute la jeunesse de la ville, qui se met en armes, vont en bateaux, en procession jusqu'au milieu de la Saône, à un roc appelé le Rocher de Saint-Symphorien où l'on plante un grand arbre dans un creux au roc, auquel on attache un petit saule. Là un chanoine dit l'Evangile, lequel fini, il se fait une grande décharge de mousquetterie. Le saule est mis en pièces, le grand arbre abattu. La procession s'en revient ensuite dans le même ordre.

« L'on ne donne point d'autre origine à cette cérémonie, ajoute Guichenon, sinon que les sires de Thoyre-Villars prétendaient que la moitié de la Saône leur appartenait à l'endroit de Trévoux, et que la procession suivie des officiers de justice marquait que leur juridiction s'étendait jusques là. »

Dans les guerres de religion, qui désolèrent si fort nos con-

Digitized by Google

trées au XVIe siècle, chaque parti s'attachait, avec un grand soin, à s'emparer de la Saône et des principales positions qui la dominent. De Thou nous apprend que les Huguenots, au nombre de 3,000 hommes de pied et 400 chevaux s'emparèrent de Trévoux, en 1762. Ils placèrent, aux tours de cette ville, des pétards qui y firent les ravages, dont on peut encore voir aujourd'hui les traces (1).

Clerjon, dans son *Histoire de Lyon* (t. 5, p. 224), rapporte que « au mois d'octobre 1567, les troupes protestantes occupaient la plus grande partie de la Dombes, et menaçaient Trévoux que les habitants avaient abandonné. On arma quelques bâtiments sur la Saône pour en protéger la navigation. Un de ces bâtiments, que les registres consulaires appellent la *Grande Frégate*, devait porter 28 rameurs pourvus d'arquebuses et morions, pour s'en servir quand ils seront contraints de lâcher les rames, plus six arquebusiers et un canonier. Elle était en outre armée de quatre fauconnaux, de deux arquebuses à croc, avec les munitions pour les pièces, comme poudre et boulets. »

Le 13 février 1547, le roi de France, Henri II, adressa, au parlement de Dombes siégeant alors à Lyon, comme territoire emprunté, une commission pour réviser en dernier ressort tous les péages qui se levaient le long du Rhône, *de la Saône* et de l'Isère. Mais, par suite des réclamations qu'élevèrent tous les parlements dont ressortaient ces trois rivières, la commission ne fut pas exécutée. Elle fut toutefois l'occasion du traité sur les péages, sortant des presses de l'imprimeur Jean de Tournes,

(1) De Thou s'est trompé en disant que la tour de Trévoux fut renversée, puisqu'elle subsiste encore. Il est vrai que l'on fit sauter une voûte et trois ou quatre planchers qui étaient dans cette tour, et, qu'ayant mis des pétards dans le gros du mur, du côté de la ville, les Huguenots en firent sauter un pan qui se détacha en pain de sucre renversé. Mais l'effet du pétard, ou de la mine, ne fit que fendre et un peu élever cette partie du mur qui retomba dans le même endroit d'où on l'avait voulu séparer et qui s'y trouve encore à présent. AUBRET. *Mémoires sur les Dombes*. T. XIII. pag. 308. (MS.)

Digitized by Google

de Lyon, que fit paraître, en 1550, Mathieu de Vauzelles, avocat général au parlement de Dombes.

Nous voyons, par ce traité, que les princes, les légats, les chevaliers, les capitaines ou leurs lieutenants, les membres des cours souveraines, les gouverneurs des provinces, les escoliers allant aux estudes et universités, les gens d'églises amortis, les hôpitaux jouissaient, *sur la Saône*, comme en général sur toutes les rivières navigables, de l'exemption des péages pour le transport des provisions et denrées leur appartenant, ou des choses destinées à leur usage personnel.

« Tous les péages, dit Vauzelles, de leur propre nature sont au roy..... Le roy est le vrai seigneur de tous les fleuves et rivières navigables de tout le royaume, et sont lesdits fleuves SIENS PROPRES, *et de juribus regalibus.*

La grande révolution opérée au moyen âge dans le droit public des nations enropéennes avait fait admettre que les rois avaient le patrimoine et la propriété absolue des cours d'eau navigables, de sorte qu'ils aliénaient souvent à des particuliers leurs droits sur les rivières moyennant finances.

Les ordonnances de Louis XIV commencèrent à préparer les vrais principes suivant lesquels les rivières ne sont dans les mains des souverains que comme un dépôt qui leur est confié pour les conserver, les protéger et les rendre plus utiles au public, ainsi que s'exprimait le parlement de Bordeaux, dans ses remontrances du 30 juin 1766.

Un arrêt du conseil d'Etat du 21 avril 1669, après vérification des titres, régla les droits de péages qui se levaient, *sur la Saône*, par ceux auxquels ils avaient été aliénés ou concédés (1).

Ce réglement est suivi de la pancarte du tarif de péages qui était établi au lieu de la Marche, à raison de la seigneurie de Charme, au finage du lieu d'Athée; à Saint-Jean-de-Laune; à Chazelle; à Chaslon, à la Colomne ou Maison rouge; à Mascon; à

(1) Voir: *Réglement général des péages qui se lèvent le long de la rivière de Saône.* — Lyon. Barbier, 1672.

Digitized by Google

la salle, à Montbellet; à Belleville, à Riottier; à Trévoux, à Rochetaillé; à Béchevelin et à Lyon.

Après ces pancartes qui déterminent les droits revenant aux particuliers qui en avaient la concession, se trouve le tarif des Octrois de Bourgogne à Pontailler, à Auxonne, à Saint-Jean-de-Laune, à Surre ou Bellegarde, à Verdun, à Chaslon, à Tournus et enfin à Mascon.

L'on se sent épris d'une bien grande pitié pour les préjugés absurdes qui subsistaient encore à cette époque, lorsqu'on voit dans quelques unes des pancartes, comme dans celles, par exemple, de Trévoux et de Lyon, les juifs soumis à un péage, absolument comme les marchandises et les animaux, avec lesquels on semble affecter de les confondre avec une sorte d'inepte dessein.

Ainsi, dans la pancarte de Trévoux, on lit:

. . . . . .

« Pour un bœuf . . . . . 16 Drs viennois.
« Pour un cuir paré 4
« Pour porc. 2
« Pour chacun juif passant conme dessus. . 16
« Pour chacune juive grosse d'enfant . . . 32 »

Passons vite sur ces stupidités d'autres temps et d'autres mœurs, et hâtons-nous de dire que toutes ces choses ont désormais disparu devant le régime de 89 qui, en proclamant le principe d'égalité devant la loi, a fait tomber toutes les distinctions qui blessaient la dignité humaine. Ce même régime, en abolissant la féodalité, a également fait disparaître tous les priviléges et concessions établis sur les rivières où la navigation, désormais ouverte à tout le monde, est parfaitement libre, en se conformant aux lois et aux réglements d'administration publique.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Etablissement des premiers bateaux à vapeur sur la Saône.

Le premier bateau à vapeur qui ait paru sur la Saône, y fut placé en 1783. Il avait été construit par le marquis Dorothée de Jouffroy qui, sept ans auparavant, avait déjà fait, à Baume-les-Dames, quelques essais de navigation par la vapeur.

« M. Jouffroy, au milieu d'obstacles de tout genre, sans autre secours qu'un chaudronnier de village, parvint, en juin et juillet 1776, à faire naviguer un bateau à vapeur sur le Doubs. Ce premier bateau avait quarante pieds de long sur six de large. Tous les détails du mécanisme sont connus et ont été décrits. Ce résultat primitif, malgré son heureux succès, ne valut au marquis de Jouffroy que la dénomination de *Jouffroy-la-Pompe* ; tant l'esprit dénigrant et dépréciateur est prompt à s'élever en France ! tant la niaiserie s'y hâte d'employer gauchement l'arme du ridicule ! Jouffroy ne se découragea point. Il corrigea les imperfections de son mécanisme, et, à force de soins, de travaux et de génie, il parvint à construire un pyroscaphe, d'une grande dimension ; en état de fonctionner. Sa longueur allait à cent quarante pieds, sa largeur à quatorze. Les roues avaient quatorze pieds de diamètre, les aubes étaient de six pieds de longueur et plongeaient à deux pieds dans la rivière. Le tirant d'eau du pyroscaphe était de trois pieds, le poids total de trois cent vingt sept milliers, savoir : vingt sept pour le navire même, trois cents de charge. Cet énorme bateau manœuvra pourtant à diverses reprises : il remonta de Lyon à l'Ile-Barbe le courant de la Saône en juillet 1783, en présence d'une foule innombrable de témoins, parmi lesquels étaient des académiciens de Lyon (1). »

(1) Revue du Lyonnais. — *Premiers Essais des bateaux à vapeur à Lyon*, par M. Dumas, t. xix, p. 257.

Digitized by Google

La *Revue du Lyonnais*, tom. XIX, p. 257 contient le procès-verbal, mentionnant la réussite de l'entreprise, qui fut dressé par sept personnes, dont cinq membres de l'Académie de Lyon, et déposé dans l'étude du notaire Baraud.

M. Arago a fait imprimer, dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes* de 1829, une notice sur les bateaux à vapeur, dans laquelle il explique que « M. Perrier est le premier qui ait construit un bateau à vapeur en 1775... que des essais sur une plus grande échelle furent faits en 1778, à Baume-les-Dames, par M. le marquis de Jouffroy; qu'en 1783, M. de Jouffroy, passant de l'expérience à l'exécution, établit réellement *sur la Saône* un grand bateau du même genre qui n'avait pas moins de 46 mètres de long et de 4,5 mètres de large. »

M. Arago démontre très-bien qu'il n'est pas exact de prétendre, comme on le répète souvent, que l'invention de la vapeur appliquée à la navigation soit due aux Anglais ou aux Américains. Il prouve, en effet, comment notre célèbre Papin avait, dans un *Recueil* imprimé à Cassel, en 1695, proposé de faire marcher les navires à l'aide de la machine à vapeur, 42 ans avant Jonathan Hull qui est regardé en Angleterre, comme l'inventeur de la navigation par la vapeur.

Il est regrettable que, dans son intéressante notice, M. Arago n'ait pas cru devoir parler de M. Desblanc de Trévoux qui, lui aussi, en 1802, construisit un bateau à vapeur, dont il fit l'essai au mois d'octobre 1803, sur la Saône; essai qui réussit, puisque le bateau remonta la rivière, en décrivant toute cette charmante courbe aux pieds de laquelle se baigne la ville de Trévoux.

Sans doute, par les tentatives de MM. Jouffroy et Desblanc, l'invention n'était pas encore passée à l'état d'invention pratique, mais enfin la résistance de l'eau était vaincue, le courant de la rivière avait été franchi, la machine à vapeur marchait et fonctionnait; en un mot, le problème se trouvait résolu et l'idée était entrée dans le domaine des faits. Il n'a sans doute manqué à MM. Jouffroy et Desblanc, pour compléter leur succès, que les encouragements et les fonds que le chancelier Livingston accorda si libéralement à Fulton. Nous avons vu que les imbéciles, et il y en

Digitized by Google

a tant dans le monde! cherchaient à déverser le ridicule sur M. Jouffroy, en l'appelant *Jouffroy la pompe*; quant à M. Desblanc, les paysans et tous les velches des alentours l'accusaient de vouloir ruiner le pays qui ne trouverait plus, disaient-ils, à vendre ses foins ni ses avoines, si son infernale machine du feu faisant marcher l'eau, venait à réussir.

J'ai vu longtemps amarré, à Trévoux, au dessous de ma demeure, le bateau de M. Desblanc, qui fut dépecé et vendu, en 1812, comme vieux fer. Le vice de ce bateau consistait principalement en ce que, au lieu de roues, il portait sur les flancs de longues chaînes munies d'aubes, en guise de chapelets. Sauf ce vice, facile à corriger, le bateau était conditionné avec tous les éléments de réussite.

Vers ce même temps, Fulton s'occupait aussi, à Paris, de construire, sur la Seine, un bateau à vapeur dont il fit l'essai, également vers la fin de l'année 1803. Son expérience fut assez satisfaisante, sans être cependant encore absolument et pratiquement décisive. Ce qui manquait à tous les bateaux à vapeur construits à cette époque, c'était de ne pas proportionner suffisamment la puissance de leur machine à la résistance des eaux.

M. Jouffroy ne put pas obtenir de brevet pour son pyroscaphe. Le ministre de l'intérieur en accorda un, de quinze années, « pour l'invention d'une machine à feu horizontale, destinée à la remonte des bateaux, coches et diligences », à M. Desblanc, qui fit le dépôt de son modèle au Conservatoire des arts et métiers.

Robert Fulton, à cette époque, écrivit, à M. Desblanc, plusieurs lettres dont la famille de celui-ci est dépositaire à Trévoux. Dans la première lettre, qui est du 12 thermidor an X, Fulton qualifie Joseph Desblanc d'inventeur des bateaux à vapeur.

Plombières, 12 thermidor an X.

« *Robert Fulton, inventeur des bateaux plongeurs et du systeme des petits canaux de navigation, au citoyen Joseph Desblanc, inventeur d'un bateau qui peut remonter le courant, par le moyen de la pompe à feu.* »

. . . . . .

Digitized by Google

Paris, 22 brumaire, an XI.

« J'ai vu votre modèle, et j'en ai conçu des espérances de succès. Il vous importe, ainsi qu'à la nation française; que l'expérience soit faite; mais, comme les dépenses et risques doivent être un objet considérable, il est possible que vous désiriez trouver quelqu'un pour vous aider avec des fonds. Dans ce cas, je ferai à mes frais une expérience avec une machine à feu de la puissance de huit chevaux, à condition que vous me céderez une portion de votre privilége exclusif pour des certaines rivières. Comme je ne suis pas connu de vous, MM. *Breguet* et *Prony* pourront vous donner des informations sur mon compte. »

Paris, 5 complémentaire, an XI.

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 fructidor; j'ai été charmé d'y trouver cette façon de pensée libérale, franche et généreuse. Après avoir vu votre modèle, j'ai été satisfait de l'idée ingénieuse que vous avez eue d'obtenir un mouvement de rotation du piston sans manivelle. Tout homme qui voit votre modèle, doit être frappé des combinaisons de l'esprit ingénieux que cet ouvrage décèle. (1). »

Les actionnaires du bateau de M. Desblanc eurent la mauvaise inspiration de repousser la proposition de Fulton.

Dans la *Biographie universelle* de Michaud, au mot JOUFFROY (Claude-François-Dorothée) (tome 68 suppl.), M. Parisot rapporte que, dans une polémique élevée au sujet de la navigation à la vapeur, Fulton écrivit : « Que M. Desblanc se rassure! Est-ce d'exploitation de lucre qu'il est question? Je ne ferai point concurrence en Europe; ce n'est point sur les ruisseaux de France, c'est sur les grandes rivières de mon pays que j'exécuterai ma

(1) Ces extraits de lettres se trouvent rapportés dans la *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain*, par M. Depery, au mot DESBLANC. page 241.

Digitized by Google

navigation. Est-ce d'invention qu'il s'agit? Ni M. Desblanc ni ni moi n'imaginons le pyroscaphe. Si cette gloire appartient à quelqu'un, elle est à l'auteur des expériences de Lyon, des expériences faites en 1793, sur la Saône. »

L'on sait quel fut le succès de Fulton, en 1807, par la construction du bateau à vapeur, *le Clermont*, qui parcourait, en trente heures, la distance de New-Yorck à Albany qui est de 150 milles (1).

Après Fulton, en Amérique, M. Bell fut le premier qui établit, en Angleterre, sur la Clyde, en 1811, un bateau à vapeur marchant parfaitement bien.

En France, d'un côté, Joseph Desblanc (2) n'avait point assez de ressources pour poursuivre ses essais ; d'un autre côté, Fulton avait été accueilli avec peu de faveur par Bonaparte, en sorte que, pendant tout le temps que dura l'Empire, l'on ne s'y occupa nullement de la navigation à la vapeur. Car, il n'y a pas lieu de s'arrêter à un simple essai tenté, sur la Saône, en 1806, par M. Renaud Blanchet qui avait imaginé d'appliquer à son bateau un moteur qu'il nommait le *cric hydraulique*.

Ce ne fut que sous la Restauration que l'on vit le marquis de Jouffroy (3) construire un nouveau bateau à vapeur qu'il lança sur la Saône, le 20 août 1816. Mais ce bateau, de lourde construction, ne fit que deux trajets, l'un de Lyon à l'île Barbe, et l'autre de Lyon à Chalon.

Le 9 avril 1817, MM. Binet et Blanchet prirent un brevet d'invention et de perfectionnement de bateaux à vapeur, par le placement de la roue dans le remous ou les eaux mortes qui sont à l'arrière du bateau. C'est le seul endroit où l'eau puisse présenter

(1) Robert Fulton, né en 1765, en Pensylvanie, de parents fort pauvres, émigrés irlandais, est mort à New-York le 24 février 1815, à l'âge de 49 ans.

(2) Joseph-Philibert Desblanc, né à Mâcon en 1760 de Claude Desblanc et de Marie Saurien, est mort à Trévoux le 27 novembre 1820 à l'âge de 60 ans.

(3) Claude-François-Dorothée Jouffroy, né en 1751, en Franche-Comté, est mort à Paris en 1832, aux Invalides, doyen des capitaines d'infanterie de son époque.

Digitized by Google

un point d'appui suffisant à l'action de la roue, et où le courant ne neutralise pas cette action. Ce n'était autre chose que le procédé de Jonathan Hull.

MM. Binet et Blanchet laissèrent tomber leur brevet en péremption, à défaut d'avoir, conformément à la loi, mis leur prétendue découverte à exécution dans les deux ans.

Le 26 août 1819, un sieur Raymond prit un brevet d'invention absolument semblable à celui de MM. Binet et Blanchet, pour le placement de la roue des bateaux à vapeur dans le remous. La compagnie Aynard, exploitant ce brevet, fit construire, en 1822, deux bateaux à vapeur sur la Saône, destinés au transport des marchandises. Ces bateaux furent les premiers, au moyen desquels fut établi, sur cette rivière, un service régulier de navigation par la vapeur.

Les sieurs Lebègue, Frossart et Margerdon, avaient également établi, vers le même temps, sur le canal de la Villette et sur la Seine, des bateaux à vapeur semblables à ceux du sieur Raymond, qu'ils attaquèrent en suppression de son brevet, sur le fondement que le procédé dont il s'attribuait l'invention avait été publié et se trouvait dès lors tombé dans le domaine public. Ce fut, en effet, ce que décida le tribunal de la Seine, le 2 février 1825.

Il n'est pas sans intérêt de retracer ici les motifs du jugement du tribunal de la Seine, du moins en ce qui touche le point historique qu'il constate et sur lequel il fonda sa décision.

« Attendu que des ouvrages et journaux publiés en Angleterre, et notamment du journal américain des Sciences, du journal d'Edimbourg, et de l'ouvrage intitulé : *Reiss New Encyclopedia* résulte la preuve que, dès l'année 1736, Jonathan Hull avait reçu une patente pour l'invention d'un bateau, mis en mouvement, au moyen d'une roue à aube, placée à l'arrière ; que ce bateau est décrit dans un ouvrage, par lui publié en 1736 et forme, tant à l'égard de la roue elle-même, qu'à l'égard de la forme élargie et carrée de l'arrière des bateaux, une conformité parfaite avec le bateau construit par Raymond, etc..... »

Le 24 décembre 1825, la Cour d'appel de Paris, statuant sur

Digitized by Google

cette même question, décida que, pour qu'il y eut lieu à déchéance d'un brevet, il fallait, aux termes du n° 3 de l'article 16 de la loi du 5 janvier 1791, que la découverte fut consignée et décrite dans des ouvrages imprimés et publiés en français.

Mais, par arrêt du 9 janvier 1828, la Cour de cassation jugea que la loi de 1791, étant générale dans ses termes et n'admettant point de distinction, n'indiquait pas moins les ouvrages publiés en pays étrangers et en langue étrangère, que les livres imprimés et publiés en France et en langue française.

La société anonyme, formée par le sieur Raymond, tomba et s'évanouit au milieu de toutes ces discussions judiciaires.

Quoiqu'il en soit, la navigation par la vapeur était désormais passée à l'état de fait accompli. Il ne s'agissait plus que de la perfectionner, et nous verrons bientôt comment, en devenant libre, c'est-à-dire affranchie de tout monopole à raison des procédés connus jusqu'alors, cette navigation acquit de rapides développements, malgré l'incrédulité et toutes les moqueries, principalement des hommes de rivière, dont plusieurs, aujourd'hui même encore, conservent une sorte de rancune contre les merveilles de la vapeur.

Les grands corps officiels et les corps savants eux-mêmes ne sont pas toujours très-heureux dans leurs encouragements en faveur des découvertes qui sont le plus faites pour honorer la science et l'humanité.

En 1736, l'amirauté avait repoussé l'invention du bateau à vapeur conçu par Jonathan Hull. En 1783, l'Académie des sciences de Paris, consultée par le ministre de Calonne, pour avoir son avis sur le pyroscaphe de Jouffroy, refusa de se prononcer.

Le 1er novembre 1840, cette même Académie, dans un rapport de la section de mécanique que nous rappelons et ne jugeons pas, rédigé par M. Cauchy, a constaté : « 1° Que l'invention des bateaux à vapeur appartient à feu marquis de Jouffroy ; 2° Que les pyroscaphes qui existent ne sont que des copies plus ou moins serviles du bateau qui a navigué sur la Saône en 1783 ; 3° Que le plus important, ou, pour mieux dire, le seul perfectionnement

Digitized by Google

radical apporté à cette invention, appartient à M. Achille de Jouffroy, fils, qui a trouvé le moyen de substituer aux roues à aubes, un appareil palmipède applicable à toutes sortes de navires, qui leur procure une vitesse égale avec une dépense moindre de moitié, sans priver les navires de leurs agrès, voiles, artilleries, ni rien changer aux formes de leur carène (*Biographie universelle* de Michaud. Supplément. tome 68, pag. 289). »

On ne laisse pas que d'être surpris en songeant à tout ce qu'il a fallu de temps, pour voir réaliser en fait, l'idée de Papin, lorsqu'il disait, en 1695, combien la force de la machine à vapeur atmosphérique *serait préférable à celle des galériens pour aller vite en mer*. Ce ne fut que 88 ans après, c'est-à dire en 1783, que le marquis de Jouffroy fit le premier essai de son bateau à vapeur, sur la Saône.

Il y a une chose remarquable dans l'histoire de la vapeur, c'est que, bien longtemps avant que sa puissance fut découverte par la science moderne, un italien, Manzolli, dans un poème latin intitulé : *Zodiacus vitæ*, qu'il fit paraître en 1537, avait déjà parlé de la force irrésistible résultant de l'eau transformée en vapeur.

« Les anciens, dit M. Philarète Chasle (1), connaissaient la force de la vapeur ; ils ne l'appliquaient pas. Au XVIe siècle, cette force parut si frappante à un homme d'esprit, à l'italien Manzolli, qu'il bâtit le système du monde avec la vapeur. Il a dit positivement, dans son poème intitulé ; *Le Zodiaque de la vie humaine*, que les astres, les comètes et tous les mondes marchent à la vapeur :

« Vidi ego, dum Roma, decimo regnante Leone,
« Essem, opus a figulo factum, juvenisque figuram,
« Efflantem angusto validum oris hiatu.
« Quippe cavo infusam retinebat pectore lympham,
« Quæ subjecto igni resoluta exibat ab ore
« In faciem venti, validi longeque ferebat.

(1) *Revue des Deux Mondes*, année 1843, t. 1er, page 311.

Digitized by Google

« Ergo etiam ventus resoluta emittetur unda,
« Dum vapor exhalans fugit impellente calore ;
« Namque fugare solent sese contraria semper, etc. (1) »

C'est ainsi que, dès le XVIe siècle, *la force irrésistible de l'onde vaporisée* se montre, en Italie, comme un rêve de la poésie, et que l'idée de la navigation par la vapeur, après avoir d'abord germé en France, alla ensuite se développer en Angleterre, puis revint en France où elle fut traduite, sur la Saône, en précieux essais, et enfin passa en Amérique, où cette idée se réalisât définitivement en l'un des faits qui contribuent le plus à étendre le domaine de l'homme.

Admirons comment, dans la marche de l'esprit humain, les grands travaux du génie semblent ne pouvoir mûrir et se féconder que par l'œuvre et le concours de tous les pays et de toutes les intelligences, comme pour enseigner aux hommes qu'ils ne sauraient trop abaisser les barrières qui les séparent, et refouler les idées qui les divisent.

VALENTIN-SMITH.

(*La suite à un prochain numéro*).

(1) Léon X régnait quand je vis à Rome l'œuvre étrange d'un potier. C'était une figure de jeune homme dont la bouche exhalait un souffle violent. Dans sa poitrine on avait introduit de l'eau qui se transformait en vapeur par l'action du feu au dessus duquel elle était placée, et qui sortait avec fureur. C'est ainsi que l'onde vaporisée devint une force irrésistible, etc. »

Digitized by Google

EMBOUCHURES DU RHONE.

AMÉLIORATION DE L'EMBOUCHURE DU RHONE.

Améliorer les embouchures du Rhône obstruées par des barres élevées et dangereuses, ouvrir aux navires, venant du large, une entrée sûre et commode dans la plus belle voie naviguable de notre pays, permettre aux cargaisons, arrivées de tous les points du globe, de se déverser bord à bord dans nos rapides bateaux à vapeur, est sans contredit l'entreprise la plus intéressante à tenter, et celle dont la réussite aurait, pour notre commerce, les résultats les plus considérables.

A quel point cette amélioration est-elle réalisable? Nous allons nous en rendre compte par l'exposé des deux systèmes mis à l'étude pendant ces dernières années: celui de l'endiguement du Rhône et celui du canal latéral au fleuve, partant de la tour latéral Saint-Louis et débouchant dans la rade de Fos. Le premier, fortement appuyé par la municipalité d'Arles et partiellement approuvé par le Conseil des Ponts-et-Chaussées, est sur le point de recevoir un commencement d'exécution.

Nous puiserons la plupart de nos documents dans le remarquable mémoire publié en 1847, sur la question des embouchures, par M. l'ingénieur Surell. Il serait difficile de trouver sur la matière des études aussi complètes et aussi savantes exposées avec autant de clarté et de modestie.

Digitized by Google

DESCRIPTION DES EMBOUCHURES (1).

« En face de la tour Saint-Louis, le fleuve est resserré entre deux lignes d'enrochements qui ne lui laissent que 310 mètres de largeur sur une profondeur de 8 59. De là, il va en s'élargissant et se divisant jusqu'à la mer, où il arrive par six bouches qui portent le nom de *Graus*. Elle sont séparées par des îles très-basses appelées *Theys*; mais, dans les crues, le fleuve se répandant également et par les graus et par les theys, déverse par une bouche unique, qui embrasse une largeur d'environ dix kilomètres.

« Le plus considérable de ces graus est celui de l'est. Il est situé sur le prolongement de la ligne droite que suit le cours depuis l'ancien bras de fer jusqu'à la barre, et doit être considéré comme constituant le tronc du fleuve. Trois bouches s'en échappent à l'ouest et deux à l'est.

« La première, en partant de la tour Saint-Louis, est celle de Piémançon, autrefois le grau de Ponent. C'est un canal rectiligne de 3,200 mètres de longueur, coulant entre le rivage et le they de Béricle. Ses largeurs varient de 120 à 200 mètres, ses profondeurs de 3,50 à 5,50; elles se réduisent à 0,90 ou 1 mètre, sur la barre qui, par conséquent, n'est franchissable que par des embarcations légères.

« Puis vient le grau de Roustan ou de Midi qui sépare le they de Béricle de celui de Roustan. Il a 3,100 mètres de longueur. Sa largeur, qui est de 900 mètres à l'entrée du bras, se réduit à 300, à sa sortie vers la mer. Son canal est inégal ainsi que sa profondeur qui dépasse 9 mètres sur certains points, et, sur d'autres, s'abaisse à 2,58. La barre a de 1 mètre 50 à 1 mètre 80; elle serait donc praticable, si la passe de l'est n'était généralement meilleure.

« Le grau d'Eugène coule entre le they de Roustan et celui d'Eugène qui forme la pointe extrême des embouchures. Il n'a

(1) Mémoire page 24.

Digitized by Google

que 1,100 mètres de longueur et va en se retrécissant depuis le Rhône, où sa longueur est de 600 mètres, jusqu'à la mer, où elle n'est plus que de 60 mètres. La passe est complètement impraticable.

« C'est dans le grau de l'est que passe aujourd'hui toute la navigation. Sa largeur est de 550 mètres, entre le they de Roustan et la pointe de Saint-Antoine où sont bâties les cabanes des baliseurs. Plus loin, la rive est constituée par les theys de la Tartane et du Pégoulier qui laissent échapper deux bras peu importants.

« Entre le they du Pégoulier qui limite le grau de l'est à gauche et celui qui le termine à droite, sa largeur est de mille mètres. Le fleuve, dans cette section si étendue, affaibli qu'il est, d'abord par la fuite des trois premiers graus dirigés vers le sud-ouest, puis par les deux dernières diramations qui tombent dans le golfe de Fos, présente néanmoins au Thalweg une profondeur de 4 m. 60.

« Au delà des derniers theys, les terres manquent au fleuve; mais la barre lui forme encore des sortes de rives qui se prolongent, sous l'eau, jusqu'à 500 mètres en mer. A cette distance, un haut fond traverse d'une rive à l'autre, ce lit sous-marin, et ne laisse plus au Thalweg que 1 mètre 80 de profondeur. C'est la barre proprement dite. »

Le projet de l'endiguement pour rectifier les embouchures du Rhône, ferme toutes les branches latérales au grau de l'est, concentre, dans un seul lit, toutes les eaux du fleuve, et en jette la masse sur la barre, qui devra s'abaisser sous cette puissante action.

Pour obtenir ce résultat, M. Surell resserre le lit du Rhône entre deux digues submersibles, partant sur les deux rives, à la hauteur de la tour Saint-Louis, et se développant chacune, sur une longueur de 4,500 mètres.

La largeur, laissée au fleuve par ces digues destinées à former son lit mineur, est, vers la tour Saint-Louis, de 400 mètres, de 500, à leur arrivée près de la mer. Cet évasement étant com-

Digitized by Google

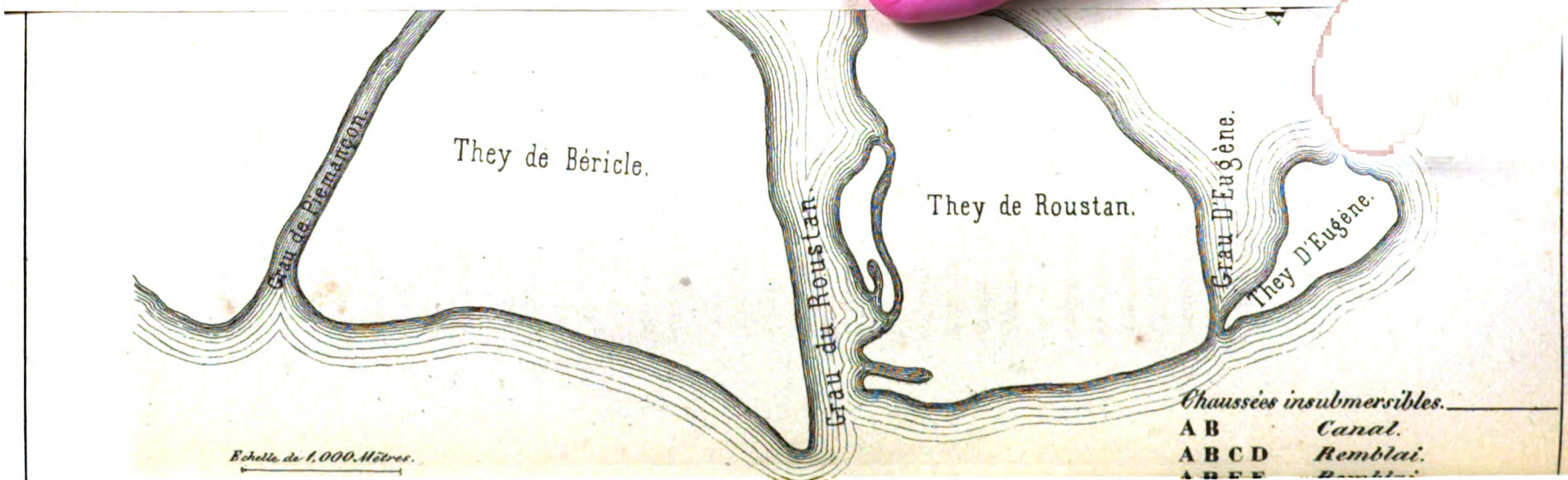

Digitized by Google

Digitized by Google

mandé par la diminution de pente qu'affecte en long le profil du fleuve, à mesure qu'il s'approche de son embouchure.

En arrière de ces digues submersibles, l'auteur du projet établit deux chaussées insubmersibles destinées à limiter, dans les crues, le lit majeur.

L'une de ces chaussées se rattache, sur la rive droite, à celle de Paulet, et sur la rive gauche à celle de l'Eyssèle.

Les digues insubmersibles laissent au fleuve, au dessus de la tour Saint-Louis, un lit de 3,000 mètres, où ses eaux peuvent s'étaler pendant les inondations. Ces digues se dirigent, en convergeant, jusqu'à l'extrémité des theys, où leur écartement n'est plus que de 900 mètres, de manière à rejeter sur la barre, à leur sortie en mer, toutes les eaux comprises dans leur enceinte.

Ces chaussées barrent de nouveau, en les traversant, les cinq graus déjà coupés par les digues submersibles qui, sans cette défense nouvelle, seraient, dans les crues du Rhône, exposées à des déversements dangereux et à des causes sérieuses de détérioration.

La chaussée de droite a un développement de 4,550 mètres, et celle de gauche de 7950.

Les barrages transversaux relient ces digues aux rives des theys, pour empêcher la formation de courants entre elles et le rivage qui, lui-même est, sur certaines parties, défendu contre les érosions par des lignes d'enrochements.

D'après M. Surell, voici quel serait le résultat de l'endiguement :

« Comme le volume d'eau jeté sur la barre est à celui qui y passe aujourd'hui comme 5 est à 2, la profondeur moyenne du chenal naviguable croîtrait dans le même rapport, si la nouvelle masse fluide s'écoulait sur la même largeur et avec la même vitesse que l'ancienne. Dans cette hypothèse, la passe prendrait désormais 4 mètres 50 de hauteur, au lieu de 2 mètres qu'elle a actuellement. »

Toutefois, et pour rester dans les limites les plus basses, M. Surell, en suivant la formule approximative d'Eytelwein, estime que le mouillage de la passe future sera de 3 m. 31, mais, en

Digitized by Google

considérant cette profondeur comme la moindre qui puisse être obtenue, et avec l'espoir d'un tirant d'eau supérieur.

La somme totale nécessitée par les endiguements s'élèverait à 3,000,000.

A cette dépense, il convient d'ajouter celle qu'entraînera l'amélioration du lit du Rhône entre Arles et la mer.

Au dessous d'Arles et sur divers passages dont la longueur est de 12,800 mètres, le fleuve a moins de 4 mètres de profondeur, et sur un parcours de 6,500 mètres, cette profondeur dépasse à peine 2 mètres.

Les travaux à exécuter sur ces divers points, occasionneraient, suivant M. Surell, une dépense de 200,000 fr. par kilom., soit en nombres ronds 3,000,000 (1).

En sorte que le coût total de l'endiguement du fleuve et du creusement de son lit, s'élèverait à la somme de 6,000,000 (six millions de francs).

L'entretien annuel serait de 36,000 fr.

En admettant que le projet énoncé arrivera certainement à abaisser la barre à un tirant d'eau de 4 mètres, et nous sommes loin de le contester, tant les calculs de M. Surell nous paraissent rationnels et plausibles, l'entrée du fleuve, devenue possible pour les bâtiments d'un fort tonnage, sera-t-elle uniquement, pour cela, toujours praticable, et le peu de profondeur de la passe est-il la seule difficulté que rencontre la navigation?

A cet égard, voici ce que dit le Mémoire (2):

« D'autre fois, la mer devenant grosse, brise avec tant de force sur la barre que nul bâtiment n'oserait s'y risquer; d'autres fois, ils sont arrêtés par les vents. Pour traverser cet étroit défilé environné de hauts fonds, où la moindre déviation entraîne le naufrage, les navires auraient besoin de gouverner avec une entière liberté. Or, il est rare qu'ils ne rencontrent pas quelque obstacle, soit dans les vents, soit dans la mer, soit dans les cou-

(1) Mémoire page 21.

(2) Page 40.

Digitized by Google

rants littoraux qui les dérivent à l'ouest, soit dans le courant du fleuve qui les repousse. »

« Les embouchures, même améliorées, ne seront jamais un passage parfaitement facile. Nous pouvons bien abaisser la barre, mais que peut l'art contre les forces atmosphériques et les brisants de la mer qui interceptent si souvent le passage, *non pas faute de mouillage, mais faute de liberté dans la manœuvre des navires*. Ceux-ci auront toujours à lutter contre le courant du fleuve, celui du littoral, les vents contraires et les brisants, toutes les fois que la mer sera mauvaise. L'approfondissement de la barre diminuera sans doute une partie de ces difficultés, mais on ne peut guère espérer qu'il les efface complètement. (1) »

On voit, par ce qui précède, dans combien de circonstances, indépendamment de la profondeur de la passe, l'entrée du Rhône peut devenir infranchissable. Que serait-ce donc, si les travaux projetés n'avaient d'autre effet, comme on peut le craindre, que de chasser la barre devant eux, à une plus grande distance des embouchures.

Une fois entrés dans le fleuve, les navires, s'ils ont un vent favorable, arriveront promptement à Arles; si le vent leur est contraire, ils seront exposés à des retards ou à des frais de remorque.

Le second projet consiste à tourner la difficulté des embouchures au moyen d'un canal latéral à grande section. Ce projet, dont l'idée était souvent présentée par les marins d'Arles, fut mis en avant, en 1847, par MM. Peut et Bonnardel. Son étude fut confiée à M. Surell.

Le canal projeté s'ouvrait dans le Rhône, un peu au dessous de la tour Saint-Louis, au moyen d'une écluse destinée à racheter une faible différence de niveau, et à empêcher les envasements. Il arrivait à la mer en s'avançant, pour trouver le fond nécessaire, jusqu'à 1 kilomètre du rivage, dans la partie du golfe de Fos appelée rade du repos.

Son développement total était de 4,500 mètres, dont 3,500

(1) Page 103.

Digitized by Google

creusés en terre ferme, et 1,000 avancés en mer, sous forme de jetées, pour atteindre une profondeur de 4 mètres.

Ce canal avait 4 mètres de tirant d'eau, 32 mètres de largeur au plafond et 40 à la ligne de floraison.

La dépense totale était évaluée à 3,600,000 fr. L'entretien annuel à 50,000.

Ce canal, débouchant en mer dans un parage bien abrité, et offrant une grande solidité d'ancrage, remplissait assez bien les conditions du problème de l'amélioration des embouchures. Cependant la longueur de son parcours, les lenteurs du passage de l'Ecluse et la difficulté pour les navires d'en sortir par certains vents, les frais de péage, etc., ont fait rejeter ce projet.

Dans les conclusions données par M. Surell, on voit que, dans sa pensée, les deux systèmes de l'endiguement et du canal devraient être le complément l'un de l'autre. Le rapporteur de la Commission, chargée d'examiner les projets d'améliorations des embouchures du Rhône, soumis à l'enquête par l'arrêté préfectoral du 6 septembre 1847, tout en donnant la préférence au projet d'endiguement, s'exprime ainsi sur celui du canal. (Page 115) :

« Si, dans la nécessité de faire un choix, le système du canal ne peut être accepté comme une solution unique, parcequ'il laisse plus à désirer que l'endiguement, parcequ'il répond aux besoins de la marine dans une plus faible mesure, parcequ'il donne une somme de commodités moins grande, parceque, demeuré seul, une partie de ses avantages serait même compensée et effacée par les gênes et les frais qu'il imposerait forcément à la navigation, ce mode de solution n'en a pas moins un degré d'utilité propre et considérable, et il constitue certainement un auxiliaire très-précieux et un complément on ne peut plus désirable. »

Aucune des deux solutions proposées n'échappe à de justes objections, mais serait néanmoins préférable à ce qui existe.

La réunion des deux projets et leur complète exécution donnerait lieu à une dépense d'environ 10.000,000.

L'examen des deux systèmes que nous venons d'exposer, l'in-

Digitized by Google

certitude ou l'insuffisance de leurs résultats isolés, la pensée exprimée dans les conclusions de M. Surell et dans le rapport de la Commission, et nos propres souvenirs des localités, nous amènent à présenter un troisième projet qui nous semble, à moins de frais et plus sûrement, arriver à la complète amélioration des embouchures.

Ce projet emprunte à celui de l'endiguement et à celui du canal une partie de leurs dispositions. Il marie, pour ainsi dire, les deux idées, c'est, du moins, ce que nous allons chercher à établir :

A l'extrémité occidentale de la rade de Fos, il existe une anse connue sous le nom d'Anse du Repos. C'est un lieu de refuge pour les navires par les mauvais temps. Le fleuve y pénètre par les graus de la Tartane et du Pégoulier, et les sables qu'il y charie en ont diminué graduellement le fond au point que, dans quelques parties seulement, le mouillage atteint 2 mètres.

Nous empruntons au mémoire la description de cette anse (1) :

« Il existe, à l'est des embouchures, un parage très-remarquable par le calme qui y règne, même dans les plus mauvaises mers. Il s'étend le long de l'étang du Gloria et comprend l'espèce d'anse formée par la plage de cet étang et par les theys de la Tartane et du Pégoulier.

« Il est abrité, contre les lames de l'ouest et du sud-ouest, par le promontoire des Bouches du Rhône. La longue ligne du Pégoulier lui sert de défense contre les vents du sud-est; enfin il participe à l'avantage général de la rade de Fos, d'être fermé du côté du nord et de l'est.

« De l'ensemble de ces dispositions, il résulte que le parage en question est à peu près couvert de tous côtés, et qu'il constitue une véritable rade dont les alluvions du Rhône ont fait tous les frais, en se disposant en forme de jetées naturelles.

« Ce mouillage porte un nom caractéristique. Les marins l'appellent l'Anse du Repos. Il est parfaitement connu des caboteurs qui fréquentent la côte. Il sert de relâche aux navires que les

(1) Mémoire page 89.

Digitized by Google

vents du nord-est empêchent d'entrer dans le port de Bouc, et les tartanes qui descendent le Rhône, en remorquant des radeaux, s'y rendent pour charger à bord les bois qu'elles ne pourraient traîner en mer. Plus d'un bâtiment lui a dû son salut. On cite, entr'autres, l'exemple récent de la *Vierge de bon voyage* qui s'y est réfugié l'hiver dernier par une mer affreuse, et y a trouvé des eaux si calmes qu'elle a pu tenir, sans danger, ses canots amarrés en mer, à ses côtés.

« L'opinion des marins n'est pas moins favorable quant à la solidité du fond. Il se compose de sable vaseux où l'ancre mord facilement et tient avec une fermeté telle qu'on est quelquefois forcé de l'abandonner.

« Cette propriété, d'ailleurs, est commune à tout le golfe de Fos, où l'excellente qualité de l'ancrage a été signalée par les ingénieurs hydrographes dans les sondages faits en 1842. Il est sans exemple qu'un navire y ait jamais chassé sur ses ancres.»

Le rapport de la Commission parle ainsi de l'Anse du Repos(1):

« Là, en effet, aucune agitation de la mer ne peut pénétrer, mais la plus grande profondeur de ce mouillage est de deux mètres, et elle va diminuant de jour en jour par les troubles qu'y déversent les graus de la Tartane et du Pégoulier. »

Ainsi donc, on rencontre, aux embouchures même du Rhône, et séparé du fleuve par une faible distance, un parage entièrement abrité, s'ouvrant sur une rade passablement sûre, accessible aux navires par tous vents et toutes mers, et leur offrant un mouillage d'une sécurité complète, mais sans le fond nécessaire aux grands bâtiments de commerce.

Il nous a paru facile de donner à ce port naturel la profondeur qui lui manque et une communication telle avec le fleuve, que les bateaux à vapeur puissent venir prendre leurs chargements bord à bord avec les navires.

La création, dans l'Anse du Repos, d'un port ayant le mouillage de 5 mètres, suffisant aux navires de commerce du plus fort échantillon, donnerait lieu aux ouvrages suivants :

(1) Rapport page 96.

Digitized by Google

Endiguement de la rive gauche du Rhône par une chaussée insubmersible, s'enracinant à celle de l'Eyssèle, prolongée jusqu'à la pointe nord-est du they du Pégoulier, et barrant les graus de la Tartane et du Pégoulier. La partie, bordant le fleuve, l'empêcherait, dans ses crues, de deverser ses limons dans l'anse du repos. La partie, faisant face à la mer, sur le they du Pégoulier, achèverait d'abriter le Port du Repos contre les lames des grosses mers.

Le développement total de cette chaussée atteindrait environ 10,000 mètres.

L'exécution de ces travaux ne présenterait aucune difficulté : ils s'établiraient entièrement en terre ferme, sur le sol des theys, extrêmement solide, ainsi que toutes les alluvions du Rhône le long de la côte. Les diverses constructions du Phare de Faraman, à l'embouchure de l'ancien bras de fer, des Saintes Maries, d'Aiguesmortes, et d'un grand nombre de tours, en sont la preuve.

La partie de la chaussée, regardant la mer, ne serait ni plus difficile ni plus dispendieuse à établir que celle latérale au fleuve, car, dans les plus mauvais temps, les lames qui brisent sur les theys, ne s'élèvent pas à plus de 1 m. 50.

Il faudrait ensuite approfondir l'Anse du Repos et y ouvrir une communication avec le fleuve.

Le creusement se ferait au moyen de draguages, parallèlement à la rive intérieure du they du Pégoulier, à partir de sa pointe nord-est, sur une longueur de 1,000 mètres, une largeur de 250, et de manière à obtenir un tirant d'eau de 5 mètres, suffisant aux grands bâtiments de commerce.

Le port affecterait la figure d'un rectangle allongé, et ne serait qu'un canal à large section, analogue, aux dimensions près, à la partie du port de Cette, formée par le canal des étangs. Sa superficie mesurerait 25 hectares. L'acien port de Marseille n'en a que 19.

Dans l'hypothèse exagérée d'une profondeur moyenne dans l'Anse du Repos, de 1 mètre, le creusement du port donnerait lieu à l'extraction de 4 mètres cubes de terrain par mètre carré

Digitized by Google

de superficie, soit, pour la totalité du port, un million de mètres cubes.

Cette masse servirait à remblayer, sur une hauteur de deux mètres, une étendue de 500,000 mètres carrés, à repartir le long des rives du port.

Le fleuve s'y retirerait par un canal de jonction destiné au passage des bateaux à vapeur qui viendraient accoster bord à bord les navires au mouillage.

Ce canal s'ouvrirait à l'extrémité occidentale du port et rejoindrait le Rhône, par un développement en longueur de 700 mètres.

Il aurait 32 mètres au plafond, 40 mètres à la ligne de flottaison et un tirant d'eau de 2 mètres.

A son entrée dans le Rhône, n'ayant pas de différence de niveau à racheter, il serait fermé, non par une écluse, mais par une simple porte, s'ouvrant pour le passage des bateaux, et défendant le port contre les envasements. Les berges seraient perréyées pour résister aux vagues soulevées par les aubes des bateaux à vapeur.

L'ensemble de ces travaux entraînerait une dépense de trois millions.

De plus, ils donneraient lieu à la reconstruction du pont de bateaux d'Arles qui élève, sur le Rhône, une véritable barricade infranchissable pour la grande navigation.

Nous n'évaluons pas cette dépense qui devra être à la charge de la ville ou de l'Etat et le sujet d'une adjudication.

Ce projet met en contact immédiat les navires arrivés du large avec les bateaux à vapeur qui doivent transporter leurs cargaisons dans l'intérieur. La traversée d'un canal sans écluse et d'une longueur de 700 mètres seulement, ne peut occasioner à ces bateaux, maîtres de leur manœuvre, aucune difficulté ni perte de temps.

Il est exempt de tous les autres obstacles que laissent subsister les endiguements, indépendamment de l'abaissement incertain de la barre, tels que les attérissements voisins de la passe, les

Digitized by Google

vents contraires, les grosses mers et les courants du fleuve et du littoral.

Par les plus rudes mers et par tous les vents, l'entrée du port du repos, s'ouvrant sur une rade abritée, sera toujours facile et commode.

Créer à l'extrémité même du cours du Rhône un port qui reçoive simultanément les vaisseaux marchands et les bateaux du fleuve, laisser la mer aux bâtiments à voiles et la navigation fluviale aux bateaux à vapeur qui ne craignent ni courants ni vents contraires, telle est, à notre avis du moins, la meilleure manière d'améliorer les embouchures.

Examinons à présent quelles seraient, pour le commerce, les conséquences d'un port aux bouches du Rhône.

Le mouvement du port d'Arles, pendant une période de sept années, de 1840 à 1846, s'est élevé au tonnage suivant, en moyenne :

SORTIE.			
Par bâtiments à voile.	63,065	72,142 tonnes.	123,497 t.
Par vapeur.	9,077		
ENTRÉE.			
Par bâtiments à voile.	22,973	51,355 tonnes.	
Par vapeurs	28,382		
Par le canal du Bouc.			250,031
Total.			373,528 tonnes.

La mise en activité des trains de marchandises sur le chemin de fer de Marseille à Avignon a fortement réduit ce chiffre qui devra certainement diminuer encore, lorsque la ligne de fer sera continue entre Lyon et Marseille; mais ce n'est pas sans une augmentation considérable de frais à supporter par le commerce, que les marchandises abandonneront la voie fluviale pour emprunter le rail way.

Actuellement, les frais que supporte une tonne de marchandise, pour le trajet par le chemin de fer de Marseille à Arles, en

Digitized by Google

prenant le tarif le plus bas, celui des blés par exemple, se raisonnent comme suit (1):

Mise à terre	6	
Camionage du port à la gare du chemin de fer	2	
Trajet à Arles pour 86 kilom.	6	20
Frais accessoires par tonne	1	
	15	20

En admettant que, sur toute la ligne de Marseille à Lyon, toutes les marchandises, sans aucune distinction, jouiront, comme les blés, d'un tarif de faveur, le prix du transport par le chemin de fer s'établirait ainsi:

De Marseille à Arles	15	fr.	20	c.
D'Arles à Lyon, 274 kilom. à 0,072	19		72	
Soit par tonne	34	fr.	92	c.

Avec un bénéfice réduit, mais suffisant, les bateaux à vapeur peuvent transporter, à raison de 6 cent., par unité de distance et de poids. La distance du pont Morand aux embouchures, est de 285 kilomètres, ce qui, à raison de 6 centimes par kilomètre et par tonne, permettrait à la navigation de rendre à Lyon, à bord des bateaux, la marchandise à 17 fr. 10 cent. la tonne, c'est-à-dire avec une différence en moins de 17 fr. 82 cent., comparativement avec le chemin de fer.

En évaluant le mouvement de nos ports, sans tenir compte de ceux intermédiaires entre Marseille et Lyon, à 130,000 tonnes, et ce chiffre n'est certainement pas exagéré, la différence de prix que nous venons d'indiquer suffirait pour donner, au commerce de notre ville, une économie de plus de deux millions trois cent mille fr.

Le projet que nous venons de formuler peut être envisagé sous deux points de vue différents:

Comme créant, à la tête de la plus belle ligne de navigation de notre pays, un port maritime où les bateaux à vapeur viendraient

(1) Délibération du Conseil municipal d'Arles, page 28.

Digitized by Google

prendre leurs chargements bord à bord avec les navires arrivés de tous les points du globe;

Ou simplement comme donnant une entrée facile dans le Rhône, par tous les vents et les mers les plus rudes, aux bâtiments en charge pour Arles. En ce cas, la profondeur du canal de jonction devrait être portée à 5 mètres.

Dans la première hypothèse, si nos appréciations ne sont pas complètement erronnées, et notre conviction à cet égard est entière, il se formerait, sur les rives du port, les établissements qu'entraîne le service d'un port de commerce. La population, nécessaire aux mouvements de la marine, s'y rassemblerait peu à peu, et, dans un temps donné, les terrains exhaussés par les déblais du port, prendrait une valeur peut-être supérieure à la dépense de sa construction.

Si, au contraire, il n'était pas possible d'amener sur ce point une aggrégation d'habitants suffisante, notre projet devrait être seulement considéré comme ouvrant le Rhône aux navires, d'une manière plus sûre et plus commode que par tout autre moyen, et leur offrant de plus, quel que fut leur tonnage, un hâvre assuré contre les mauvais temps.

Dans tout ce qui précède, nous n'avons pas la prétention d'avoir mis en avant un projet qui doive échapper à toute critique et à de justes objections; une pareille présomption ne conviendrait ni à nos études ni aux modestes occupations de notre vie. Il nous a semblé que, dans l'établissement d'un port tel que nous l'indiquons, il y avait quelque chose de profitable et d'utile aux intérêts généraux du pays et au commerce de notre ville, et que cette création n'entraînerait ni dépense excessive, ni difficulté considérable. L'intention qui a dicté notre travail en devra faire excuser l'insuffisance.

PAUL BUFFARD.

Lyon, 4 avril 1851.

Dans les tableaux suivants, nous donnons le détail estimatif des travaux.

Toutes les évaluations, à l'exception du draguage, sont prises dans le devis du projet des endiguements, par M. Surell.

Le prix du draguage a été relevé sur le cahier des charges du canal de

Digitized by Google

Caronte, destiné à mettre en communication le port de Bouc et l'étang de Berre. Nous l'avons augmenté, en raison des distances auxquelles devraient être portés les déblais.

DEVIS ESTIMATIF DU PORT DU REPOS.

	TOTAUX.	PRIX.		SOMMES.
Chaussées insubmersibles. mètre courant.	9,250	9	50	87,875
Barrage des graus de la Tartane et du Pégoulier. m. cour.	750	308		231,000
Chaussées perréyées sur le they du Pégoulier. m. cou.	1,700	68		115,600
Enrochement de rive sur le they du Pégoulier. m. cou.	1,700	67		113,900
Dragunge du port. m. cube	1,000,000	1	50	1,500,000
Quai de rive. m. cour.	500	400		200,000
Creusement du canal. m. cube.	25,200	1	50	37,800
Chaussées de rive. m. courant.	1,400	9	50	13,300
Id. perréyées. m. courant.	1,400	68		95,200
Porte écluse.				25,000
				2,419,675
Somme à valoir.				580,325
				3,000,000

Extrait du cahier des charges du creusement de l'Etang de Caronte. Jonction du port de Bouc à l'Etang de Berre.

Extraction, compris frais d'achat des marchandises, d'entretien, de dépérissement, de personnel, de combustibles, etc., par mètre cube	0 40
Transport dans l'emplacement des berges, dans les anses et autres lieux à attérir, décharge, retranchements, régalage du parement des talus	0 65
1/20 faux frais	0 052
1/10 bénéfice	0 110
Prix du mètre cube.	fr. 1 212

Digitized by Google

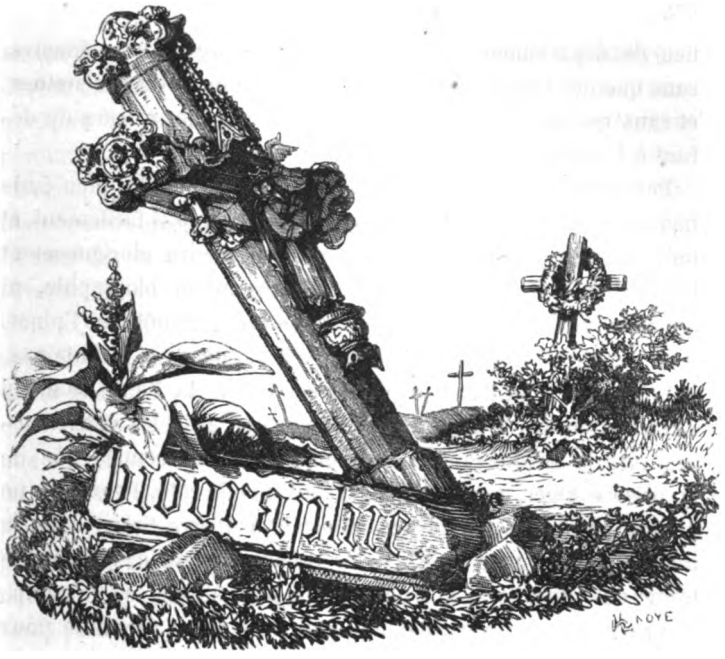

FLEURY ÉPINAT,

PEINTRE.

La foule immense des journaux, la facilité qu'on a de communiquer sa pensée, le besoin d'amuser des lecteurs avides ont singulièrement multiplié depuis cinquante ans les grands hommes de notre patrie. Tandis que, dans nos bibliothèques et dans nos musées, on trouve de vieux livres et de vieux tableaux du plus grand mérite, dont les auteurs ont des noms complètement obscurs, il ne meurt pas aujourd'hui, sur quelque point de notre France, un académicien de nos villes du troisième ordre, un peintre auteur de portraits dignes d'orner les édifices d'un chef-

Digitized by Google

lieu de département, sans qu'aussitôt la presse ne s'émeuve, sans que des Commissions ne se forment pour élever des statues, et sans qu'une biographie détaillée n'annonce les mérites du défunt à l'univers lettré.

Par une singulière fatalité, un de nos artistes les plus éminents a échappé à ces honneurs, qu'on prodigue si facilement, et qu'il méritait. Fleury Epinat, qui avait parcouru glorieusement la carrière des beaux-arts, n'a eu après lui ni biographie, ni appréciation de son génie. On peut se servir de ce mot avec Epinat, il en est plus digne que bien d'autres à qui on ne le dispute pas.

L'époque de sa mort explique cet oubli. Le 7 juin 1830, la France, attentive à de grands évènements, avait les yeux tournés vers la Méditerranée : les esprits n'étaient occupés que de la prise d'Alger, tout autre souci était mis de côté. Personne ne pensait au pauvre artiste qui mourait à Pierre-Scise, dans la maison de la veuve de Chinard. Quelques semaines après, le trône des Bourbons s'écroulait. On n'aurait pas eu le temps de lire une notice nécrologique, il ne se trouva personne pour la faire.

Aujourd'hui les esprits ne sont guère moins inquiets, le sol tremble encore, mais les agitations des républiques italiennes au moyen-âge n'empêchaient pas la foule de penser aux beaux-arts, et nous devons pouvoir mener de front la politique et l'amour de ce qui est beau, comme le faisaient les hommes du siècle de Léon X.

Fleury Epinat naquit à Montbrison, le 22 août 1764. Il était le plus jeune de douze enfants. Son père, simple menuisier (1), ne put lui donner une éducation complète, et, malgré les efforts de sa brillante imagination, le peintre habile, l'artiste de grand talent ne sut jamais réparer ce qui lui manquait de ce côté. Sa vivacité, sa gentillesse, quelques essais peut-être qui révélaient l'homme d'avenir, lui firent trouver un protecteur. Monsieur Thoynet de Bigny, conseiller du roi à Montbrison,

(1) On l'appelait dans le pays : Père Lépine ; il demeurait à côté du collége des Oratoriens.

Digitized by Google

ancien lieutenant, ancien recteur des deux hôpitaux de cette ville, devina le parti qu'on pouvait tirer de cet enfant, et non sans quelques appréhensions des parents, le conduisit à Paris. Une révolution s'y préparait puissante, implacable, et qui, quoique vaincue, a laissé des traces ineffaçables de son passage. J'oubliais de dire que c'était simplement une révolution en peinture. Le chef des novateurs était alors en Italie, c'était David. Nous ne savons chez qui Monsieur de Bigny conduisit l'enfant, mais si celui-ci n'avait que douze ans, ainsi que l'indiquent les notes données par sa famille, on devait être alors en 1776 ou 1777, et David ne rentra en France que trois ans plus tard. En 1780, lorsque David revint à Paris, il ouvrit une école qui devint bientôt une des premières de l'Europe ; Épinat y fut admis. Le maître fut satisfait de la physionomie heureuse du jeune Forézien, et il s'empressa de lui inculquer une haine vigoureuse contre les prétentions de Watteau, les minauderies de Boucher, et l'affeterie de l'époque. David voulait la ligne droite, la ligne pure, il voulait surtout qu'on sût dessiner. Épinat ne se rebuta point des difficultés, il étudia l'anatomie avec une persévérance à toute épreuve, et bientôt il fut à même de faire honneur à son maître et à son protecteur.

En 1784, David, reçu académicien, comblé des gâteries de la fortune, et entouré d'élèves, voulut revoir une seconde fois l'Italie. Épinat, qui avait vingt ans, l'accompagna, mais lorsque David prépara son retour, prêt à prendre sa part des agitations du moment, Epinat, heureux de se trouver au milieu de tant de chefs-d'œuvre, et fier de pouvoir voler de ses propres ailes, préférant d'ailleurs la peinture à cette politique si pleine de déceptions, Épinat aima mieux se fixer à Rome, où tout parlait à son imagination. Il reçut les adieux de son maître. David revint seul à Paris.

C'est, nous croyons, dans cette ville, que notre peintre puisa le goût des grands effets. Nulle ville au monde n'a de plus magnifiques horizons. Les ruines ont des aspects grandioses, et le moindre débris prend d'immenses proportions, par la magie des souvenirs.

Digitized by Google

A Rome, Épinat eut le bonheur de se lier avec un grand seigneur anglais, qui lui témoigna toujours la plus sincère amitié. Le marquis lord Ailesbury, marié depuis peu, et visitant l'Italie avec sa jeune épouse, voulut prendre des leçons de peinture; il chercha un maître. Épinat lui convint par la franchise de son caractère, par sa gaîté et par sa passion pour son art. Il était impossible, en effet, de l'entendre parler de son travail ou de ses projets, sans en être impressionné. La peinture était sa vie, toutes ses pensées se reportaient à elle, il l'aurait fait aimer aux plus indifférents. Lord Ailesbury comprit cette nature d'élite, cette âme ardente ; lui-même, quoique grand seigneur, aimait les arts et les cultivait. Tous deux pensèrent que le talent peut rapprocher les positions sociales, et cette intimité, qu'ils trouvèrent si douce sur la terre des beaux arts, ne se démentit point lorsque, plus tard, le peintre et le grand seigneur se revirent en Angleterre.

Épinat, pendant les cinq ans qu'il habita Rome, employa ses loisirs à faire des excursions dans les provinces voisines, et particulièrement dans le royaume de Naples, dont le climat lui convenait. Il variait dès-lors ses études, faisant alternativement des tableaux d'histoire et des paysages historiques empreints toujours d'une grande élévation de sentiments (1). De Rome, il

(1) C'est à cette époque de sa vie que se rapporte une aventure que nous tenons de notre habile peintre M. Thierriat ; lui-même la tenait du héros, ou plutôt de la victime, sur la santé de qui elle eut une fâcheuse influence. Épinat peignait dans la campagne de Rome, lorsqu'il se vit entouré de quelques-uns de ces bandits, dont les exploits ont acquis tant de célébrité. Celui qui paraissait le chef l'interroge, Épinat répond qu'il est français, qu'il a peu de fortune, et qu'il n'a même pour vivre que ses pinceaux. Le chef admire son travail, et, lui frappant sur l'épaule, lui conseille de se retirer au plus tôt, attendu que le pays n'est pas sûr, et qu'il pourrait tomber entre les mains de quelques-uns de ses camarades qui, moins amis des arts, le dépouilleraient du peu qu'il a sur lui. Épinat le remercie de ce bon avis ; il se lève, réunit son bagage, part, puis sa tête se monte, impressionnable comme il était, le danger qu'il a couru s'élève à des proportions d'autant plus grandes qu'il s'en éloigne davantage, bientôt il prend sa course qu'il soutient malgré

Digitized by Google

vint s'établir à Florence, dont le séjour lui fut plus agréable encore. Il était à cet âge où les ennuis de la vie sont surmontés par cette ardeur du sang qui bouillonne dans les veines. Rien ne décourage le jeune artiste qui a du talent. L'obscurité ne durera pas toujours, la misère est un accident du moment, l'avenir se fait voir en beau, les amis vous prédisent les plus belles, les plus vastes destinées ; on le croit, et cela suffit.

Cependant, la terrible année de 1793 pesait sur la France. Le gouvernement romain, effrayé, ayant fait un édit pour que les étrangers eussent à rentrer dans leur pays, lord Ailesbury et sa jeune épouse furent obligés de quitter l'Italie. En passant à Florence, ils virent Épinat et voulurent l'emmener avec eux. Ils lui offraient l'hospitalité la plus cordiale et la plus tranquille en Angleterre. Un navire les attendait, prêt à quitter la Méditerranée. Ils employèrent les instances les plus vives pour l'entraîner. C'était au moment du siége de Toulon. La guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre. Est-ce cette considération qui empêcha Épinat de suivre ses amis? Nous ne le savons pas, mais il résista. Il leur fit de douloureux adieux, les vit partir avec un chagrin profond, promit de ne les oublier jamais, ce fut tout ce qu'on put en obtenir. Sans doute, la générosité de lord Ailesbury et son talent à lui auraient assuré son sort en Angleterre. Peut-être, à Londres, eût-il pu même se créer une fortune plus brillante. Cette pensée fut inutile. Rien ne put le décider. Il resta. A la Terreur succédèrent des jours plus tranquilles. Un gouvernement moins oppresseur laissait respirer le pays. La mode était de rentrer en France. Plusieurs émigrés qui habitaient Florence demandèrent des passeports au gouvernement, et revin-

la chaleur, et arrive à moitié mort dans une auberge de chétive apparence. Là, il se trouve mal, et n'a que le temps de demander à boire. La servante, effrayée, saisit une bouteille et remplit un verre, qu'Épinat vide d'un seul trait. L'âcreté de la boisson le suffoque et le rappelle à lui. La servante s'était trompée, au lieu de vin, elle lui avait donné du vinaigre ; Épinat en fut malade, et, depuis lors, il eut à la figure une irritation, des feux qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours.

Digitized by Google

rent au milieu de ceux qu'ils avaient quittés. Épinat, privé de la société de ses compatriotes, isolé désormais, inquiet peut-être de voir les préparatifs de guerre qui se faisaient en Italie, se décida aussi à quitter cette terre de sa prédilection, et à rentrer dans son pays natal. On était au commencement de 1800 ; depuis quinze ans il était hors de France ; il avait trente cinq ans ; il se rendit à Montbrison, fit une visite à sa famille, et revint se fixer à Lyon, où son talent et son heureux caractère surent, ainsi qu'en Italie, lui procurer des amis.

Cette époque ne fut pas la plus heureuse de sa vie. La tranquillité intérieure était rétablie, mais le pays avait trop de blessures à panser, pour s'occuper beaucoup de beaux arts. Les grands tableaux d'histoire ne se vendaient pas. Les fortunes ébranlées, se rétablissaient avec peine. Quelques personnes, revenues de l'émigration, comprenaient le besoin de compléter leur éducation, quelques enfants consentaient à prendre des leçons de peinture ou de dessin. Épinat renonça courageusement à faire de la grande peinture, il peignit des décors pour les fêtes de la République, il fit des paysages à la portée de ceux qui les payaient, trop souvent même il ne donna du temps et du talent qu'en proportion de la somme qu'il espérait obtenir, et, ce qui allait peut-être plus mal encore à sa verve et à la fougue de son imagination, il se mit à professer son art.

Un jour il se réveilla pourtant avec une idée qui dût lui rappeler les plus beaux moments de sa jeunesse. Les Façades qui ornent les deux extrémités de la place de Bellecour étaient terminées, et le gouvernement voulait faire sculpter sur les attiques deux traits de l'histoire de Lyon. Épinat était choisi pour en faire les dessins, que Chinard devait exécuter. Quelle joie pour l'artiste qui laisse languir ses facultés, de voir enfin une occasion de les déployer tout entières ! Son travail ne sera point enfoui dans l'obscurité d'un cabinet ; une ville pourra le contempler à chaque instant du jour, et les étrangers en garderont le souvenir. Il faudra prendre deux faits illustres, deux actions grandioses dignes du monument, et dignes de la seconde ville de France. Épinat eut le bonheur de trouver une pensée, et il eut le talent de l'exécuter.

Digitized by Google

Sur l'attique de la Façade du Rhône, il dessina ce fleuve rapide sous la figure d'un vieillard. Annibal et ses Carthaginois arrivent, ils traversent le Rhône et marchent vers les Alpes, qu'Annibal montre dans le lointain. Dans ces groupes, fièrement rendus, tout est vie, mouvement, énergie ; les chameaux, les éléphants suivent ces peuples africains, qui vont à la conquête de l'Italie. Leur présence, au milieu de soldats demi-nus, donnent une couleur étrangère à cette composition.

Sur l'attique de la Façade de la Saône, cette lente rivière est représentée à moitié endormie, dans une attitude de calme et de molesse. Plancus est arrivé avec les Viennois. L'emplacement de la ville est choisi. C'est là qu'on doit s'arrêter. Les groupes sont disposés avec symétrie et mesure, la sérénité règne sur les visages. Les légions romaines, les Gaulois et les colons vont commencer les travaux. On fait des sacrifices aux Dieux de la contrée. Tout respire, dans ces groupes en repos, une profonde et superbe tranquillité.

Il ne fallut pas un homme ordinaire pour trouver et pour rendre cette grande composition. L'auteur dut avoir un mouvement d'orgueil, en contemplant l'œuvre qu'il venait de jeter sur le papier, et il dut tourner ses regards vers l'avenir, en pensant à la gloire qui allait rejaillir sur son nom. Maintenant, une chose nous inquiète, nous, chroniqueur naïf. Toute peine mérite salaire ; si le prêtre vit de l'autel, l'homme de génie doit vivre de sa pensée, comme le manœuvre de son travail. Nous ne savons si Épinat fut payé de son idée ; c'eut été simple justice. Dans tous les cas, celle-ci ne fut point exécutée.

Chinard, Bredin, Bourgeois, Meynier, ces deux derniers de Paris, et une foule d'hommes distingués de notre ville voyaient Épinat dans l'intimité. Son appartement, près de Chinard, sur la place Croix-Pâquet, était le charmant rendez-vous de ses bons et vrais amis. Son atelier était dans une vieille église, aujourd'hui disparue. Le dimanche, on se rendait à Pierre-Scise, dans cette riante et gracieuse maison de campagne, que tous les artistes connaissaient si bien, et dont Chinard faisait cordialement les honneurs.

Digitized by Google

1815 arriva, précédé de tristes et longs revers. Épinat, plus tard libéral, salua le retour des Bourbons, qui ramenaient avec eux le calme et la tranquillité. Dès-lors sa position fut améliorée. Il obtint un atelier au Palais Saint-Pierre, quoiqu'il n'y fût pas professeur. Messieurs d'Albon et de Lacroix-Laval se montrèrent ses zélés et énergiques protecteurs. Il reçut, en 1815, des mains de M. d'Albon, cette décoration du lys, qui fut si prodiguée, et du gouvernement, ainsi que de personnes haut placées, des commandes pour lesquelles il retrouva tout son talent.

Cette année 1815 apporta d'autres changements dans sa vie. Séduit par les charmes d'une jeune fille, dont la famille habitait aussi la Croix-Pâquet, il la demanda en mariage ; et, malgré les cinquante ans de son futur, la jeune fille n'hésita pas à lui donner sa main.

Nous avons jusqu'ici parcouru les diverses phases de la vie d'Épinat, sans parler de ses ouvrages. Les documents nous ont manqué pour décrire les tableaux composés par lui en Italie. En suivant les comptes-rendus de nos diverses Expositions, nous retrouverons quelques-unes de ses œuvres faites à Lyon, qui remontent à une époque antérieure. Si ses vues d'Herculanum, du Vésuve, des environs de Rome n'ont pas été faites entièrement d'après nature, il les a terminées, du moins, d'après des études peintes et des dessins pris sur les lieux.

En 1822, un tableau envoyé à Paris, à l'Exposition, fut acheté par le ministre pour la maison du roi. Il représentait la *Destruction d'Herculanum* (1). Il passe pour un de ses bons ouvrages.

La même année, la Société des Amis-des-Arts de Lyon fit une exposition où Épinat mit une *Vue de Champvert*. Nous n'en connaissons ni la dimension, ni le mérite. Le tableau, acheté par la Société, fut gagné par M. Ferdinand Gensoul, au tirage qui eut lieu dans le courant du mois de janvier suivant.

Depuis son séjour dans notre ville, Epinat s'était adonné entièrement au paysage historique. Il y obtenait des succès qui l'en-

(1) 4 pieds de long, 3 de haut.

Digitized by Google

courageaient. Un jour, une lettre de lord Ailesbury lui demanda deux tableaux qu'il s'empressa d'exécuter. L'un représentait la *Vallombrosa*. La figure principale ; était Milton c'est dans ce couvent, que le poète anglais a composé son *Paradis perdu*. L'autre était la *Villa d'Este*. On voyait le Tasse, lisant ses poésies au cardinal Hippolyte d'Este en présence de sa nièce. On comprend combien ces sujets convenaient au talent de notre peintre. En peignant le Tasse et Milton au milieu de scènes grandioses, son défaut ordinaire d'exagérer un peu la longueur de ses figures passait inaperçu, tant il nous semble naturel de grandir au physique les héros de notre imagination. Epinat suivit ses tableaux en Angleterre, il y était attendu. Il partit au mois de juillet 1825. Lord Ailesbury le reçut comme un ami, lui fit connaître l'Angleterre, le conduisit en Ecosse, et demanda de nouvelles toiles à ses pinceaux.

Pendant qu'Epinat parcourait avec énivrement les beaux sites décrits par Walter Scott, dessinait toutes les antiquités de cette vieille terre, et commençait, sur les lieux mêmes, *la Dame du lac*, qui eut un succès peut-être égal à celui du célèbre romancier, la femme et les sœurs de lord Ailesbury s'arrêtaient à Lyon, en venant de Naples, et se dirigeaient avec empressement vers la demeure du peintre habile qu'elles voulaient emmener à Londres avec elles. Madame Epinat leur apprit que son mari les avait déjà devancées, et, quelques jours après, une lettre intime apprenait à notre artiste que ces nobles visiteuses avaient voulu voir son atelier, son appartement, sa maison de campagne, qu'elles y avaient mangé de ses raisins : on était au commencement de septembre, que tout leur avait plu chez lui, et qu'elles avaient été ravies des promenades qu'on leur avait fait faire à l'Ile-Barbe, à la Mulatière, dans nos églises, nos ateliers et nos principaux monuments. Même après un voyage en Italie, Lyon et ses environs avaient séduit.

La Dame du lac était presque achevée, lorsqu'Epinat fut arrêté par une maladie qui mit presque ses jours en danger. Il reçut de lord Ailesbury les soins les plus empressés, mais la crainte d'être à charge à son noble ami lui fit quitter l'Angleterre avant

Digitized by Google

son entier rétablissement. Il revint en France au commencement de janvier 1826, et son premier soin, dès qu'il fut en état de reprendre ses pinceaux, fut de terminer la toile qu'il avait rapportée inachevée.

Au mois de septembre de la même année, il y eut à Lyon, dans la Bibliothèque de la ville, une Exposition qui réunit près de six cents tableaux. Epinat y fut représenté par les suivants qui firent sensation : *Vue des environs de Rome, près d'Albano*, paysage ; *Un aqueduc et une fontaine près Rome* ; *Une vue prise aux environs de Rome* ; *Vue de l'abbaye de Marmoutier*. Ces quatre tableaux appartenaient à l'auteur.

Vue du lac de Come, lavis, à M. Filleul ; *Vue des Fonderies de M. Frerejean à Vienne*, *Eruption du Vésuve avec effet de lune*. Ces deux belles toiles appartenaient à M. Frerejean aîné, qui savait apprécier leur auteur.

En 1827, la misère sévissant dans notre ville, parmi les moyens employés pour soulager les ouvriers sans travail, on eut la pensée de faire une nouvelle Exposition. On mit à contribution tous les cabinets de nos amateurs. Chacun d'eux s'empressa d'apporter ses richesses, et, malgré le peu de temps écoulé depuis la précédente, le succès dépassa les prévisions. Les vieilles toiles, les tableaux des anciens maîtres furent mis en regard avec les brillantes œuvres des artistes contemporains. Epinat se montra dans la lice avec un nombreux contingent.

L'armée de Charles Martel combattant les Sarrasins devant la Maison-Carrée, à Nîmes, dessin, à M. Epinat ; *Dessin d'une forêt*, à M. Chapelle ; *Dessin d'une grande cascade*, à M. Chapelle. *Eruption du Vésuve*, à M. Roux. *Eruption du Vésuve*, à M. de Lacroix-Laval, *Clair de lune*, à M. Roux. *Une ruine*, gouache, à M. Chapelle. *Autre ruine*, gouache, à M. Chapelle. *Ruine de Marmoutier*, à M. Roux ; *Vue d'Italie*, à M. Roux et *Dessin de paysage*, à M. Acher.

La réputation d'Epinat, bien établie auprès des connaisseurs avait grandi à chacune des Expositions où ses œuvres avaient été soumises au suffrage populaire. La puissance de son pinceau, l'habileté de sa composition, la verve qu'il mettait dans tous les

Digitized by Google

tableaux sortis de ses mains, et qui formaient comme le cachet de son caractère, séduisaient la foule aussi bien que le public éclairé. Il ne devait plus jouir longtemps de ses triomphes, mais l'exposition de 1828 vint bien doucement flatter son orgueil. La fin de sa carrière fut éclairée d'un brillant reflet. Il montrait à 64 ans que son talent était aussi hardi, son imagination aussi colorée qu'aux plus beaux jours de sa jeunesse. *La Dame du lac*, *Vénus et Phaon*, *Les funérailles romaines* (effet de clair de lune), *Un orage*, *Un paysage*, *Une vue prise entre Rome et Albano*, furent salués par des acclamations. L'école romantique était alors au plus haut point de sa puissance. *La Dame du lac*, sujet tiré des œuvres de Walter Scott était trop dans le goût du jour, il était aussi trop dans les moyens d'Epinat, pour ne pas obtenir un succès complet. Plein de poésie par lui-même, il fut traité avec supériorité. La scène mystérieusement éclairée avait un aspect de mélancolie et de grandeur. La lumière tombant sur les rochers jetait de doux reflets sur les objets environnants. Le reste du tableau, admirablement traité, laissait voir dans une demi-obscurité les magnifiques scènes de la nature d'Ecosse ; la plus douce harmonie régnait dans toutes les parties de cette composition, l'effet général était saisissant ; les applaudissements furent unanimes. *Vénus et Phaon*, également remarquable, nous ramenait à l'antiquité classique. L'auteur avait voulu flatter tous les goûts; il réussit. L'action fut trouvée bien comprise et largement rendue. Comme détail, les fonds étaient achevés, les arbres du premier plan étaient surtout admirables. Ces deux tableaux eurent tous les suffrages. Les autres paysages du même auteur furent applaudis d'une commune voix tant pour l'harmonie de leur ensemble que pour le mérite supérieur de leur composition.

Une note d'Epinat lui-même, adressée à un de ses amis, indique parmi les productions dont il tirait le plus de gloire : *Milton à la Vallombreuse*, *et le Tasse à la Villa d'Este*, ce sont les deux sujets qu'il avait accompagnés en Angleterre et qu'il avait faits pour lord Ailesbury ; deux autres tableaux : *Effet de lune* et une *Grotte de Lavernia dans le Casentino* ; à Lyon ; *la grotte de la Balme en Dauphiné* (5 pieds), *Une éruption du*

Digitized by Google

Vésuve (3 pieds), et la *Vue générale des Fonderies de M. Frerejean*, à Montbrison : *Cléobis et Bitton* (4 pieds de long sur 3) ; *Une fête sur le lac de Come, en face de la villa Pliniana*, et la *Destruction d'Herculanum*, qui lui avait été achetée par le Ministre, en 1822.

Une longue et cruelle maladie s'empara de cette belle organisation, qui pouvait se promettre encore bien des jours. Epinat, retiré à Pierre-Scize, sur les bords de notre Saône si poétique, dans la campagne qu'avait habitée Chinard, sentit sa fin s'approcher et n'en fut point ému. La force de son caractère n'en fut pas ébranlée. Il invita ses amis, la veille même de sa mort, et, à table, au milieu du douloureux étonnement de ses convives, il leur fit ses derniers adieux. C'était quitter stoïquement la vie. Le lendemain, 7 juin 1830, il expirait.

Le bruit de la mort de cet homme supérieur n'eut qu'un faible retentissement et ne sortit presque pas du cercle de ses amis et de ceux qui, en France, connaissaient son caractère et son talent. Seulement, l'année suivante, à l'Exposition des Amis-des-Arts, ouverte le 23 octobre 1831, le public vit avec émotion un paysage, dessin à l'encre de Chine, de l'artiste dont on se rappelait les succès. On voulut alors lui rendre un tardif et dernier hommage. On rassembla quelques œuvres dues à son brillant pinceau, et, à la réouverture du Salon, vers la fin de l'Exposition, le public se pressa devant huit nouvelles toiles dont quelques-unes étaient déjà connues. C'étaient : *Un paysage des environs de Rome*, *Un paysage*, effet de la foudre ; *Funérailles romaines*, effet de nuit ; *Prédiction de Narcisse*, *La Dame du lac*, *Vénus et Phaon*, *Etude de paysage* et *Un paysage* (aquarelle). Bien des regrets vinrent saisir ceux qui virent ces derniers ouvrages d'un génie plein encore de vigueur et d'éclat.

La Dame du lac faite pour lord Ailesbury ne lui fut point envoyée. L'esquisse peinte était comprise, en 1832, dans le Catalogue de M. Barre, de Lyon, et, en 1833, se trouvait désignée parmi les tableaux, objets de curiosité et livres du cabinet de M. Revel-Meunier, médecin oculiste qui vendait sa collection

Digitized by Google

pour cause de départ. Nous ne savons où cette esquisse et le tableau se trouvent aujourd'hui.

Un homme d'esprit, qui aime les arts et à qui nous devons plusieurs des renseignements de cette notice, M. Hugon, nous assurait que le souvenir d'Epinat lui arrachait toujours des larmes et qu'il n'oublierait jamais l'excellent accueil, l'affabilité, les bons conseils de cet excellent vieillard.

Fleury Epinat, nous disait encore M. Hugon, était grand, bien fait; il avait les yeux bleus, le nez aquilin, la lèvre mince et méditative. Il avait l'imagination vive, ardente, était passionné pour son art, il était surtout affable et bon.

Sa veuve, qui ne jouit pas d'une grande aisance, a donné au Musée de notre ville un portrait d'Epinat, grand comme nature, et dû au talent de Gagnereau, de Dijon. Nous espérons que notre ville se montrera, de son côté, reconnaissante et généreuse vis-à-vis d'un nom illustre : si ce n'est pas un devoir, ce serait du moins une bonne action.

Notre artiste n'a rien gravé. Il a laissé seulement une lithographie très-rare et assez mauvaise, intitulée : *Vue de Porcieux en Dauphiné*. Il faisait quelquefois des figures dans les tableaux de ses amis. C'est lui qui a peint la *Cérès* dans *l'Eté*, toile remarquable de Bony. Le Musée de Lyon possède, depuis cette année, un bon paysage d'Epinat : *La Fraîche matinée*. On n'avait rien de lui jusqu'à ce jour.

A. VINGTRINIER.

Digitized by Google

FORVM SEGVSIAVORVM.

RECHERCHES SUR L'ORIGINE GALLO-ROMAINE DE LA VILLE DE FEURS.

SUITE (1).

CHAPITRE V.

DES EDIFICES PUBLICS ET PRIVES DU FORUM DES SEGUSIAVES.

Nous voici sur l'un des grands chemins militaires qui, à l'époque dont nous parlons, sillonnaient la plaine des Ségusiaves. Suivons, pendant quelques instants, les ornières creusées par les chars antiques.... Déjà la silhouette du vieux Forum nous apparaît, comme au temps de sa splendeur, avec ce caractère de grandeur et d'élégance dont Rome marquait ses œuvres. Voici d'abord les portiques de la place publique, qui profilent sous notre regard leurs lignes sévères, laissant monter derrière eux le faîte de la Basilique. A droite, dans ce mouvement de terrain, nous apercevons le couronnement des Thermes. Sur la même ligne, au pied d'une petite éminence, s'élève la masse circulaire du Théâtre, qui se détache comme un point sombre sur le bleu du ciel.

(1) Voir le tome II de la nouvelle série, pag. 261 et 372.

Digitized by Google

Au-dessus, c'est le Palais, dont les marbres luxuriants reflètent les rayons dorés du soleil... A l'entrée de la ville, nous trouvons le *Forum boarium* et le temple de Mercure... Çà et là, sont les jardins et les maisons particulières, avec leurs vestibules ornés de statues... La Loire, esclave docile, baigne les pieds de sa superbe maîtresse, tandis qu'à l'horizon les montagnes de l'Auvergne, à demi-noyées dans les teintes vaporeuses d'un soir d'été, laissent onduler légèrement leur rideau féérique.

A ce tableau, dont je peux justifier la vraisemblance, il me serait facile d'ajouter quelques détails empruntés aux mœurs antiques ; mais nous sortirions du domaine de l'histoire pour entrer dans celui de l'imagination et du roman, que j'abandonne aux restaurateurs du genre.

La ville de Feurs est placée au centre de la plaine du Forez, à l'embranchement des routes de Lyon à Bordeaux, et de Paris à Marseille. Le sol sur lequel elle est assise ne présente, en venant de Lyon, aucune inflexion sensible, tandis qu'à l'opposé, c'est-à-dire à l'ouest, il s'abaisse par degrés jusqu'à la Loire, fleuve célèbre qui le baigne de ses eaux limpides, *flumen clarum Ligerim*, dit Pline. Au nord, le terrain ondule d'une manière très-prononcée, et forme une petite gorge, au fond de laquelle serpente la rivière de Loise, qui descend des montagnes de Saint-Martin-Lestra. L'enceinte de Feurs, au moyen âge, embrassait une superficie de 75,000 mètres carrés. L'enceinte actuelle n'est pas de beaucoup plus considérable, mais elle n'est que la sixième partie de l'enceinte romaine.

Il n'est pas un historien du Forez qui n'ait contribué,

Digitized by Google

pour sa part, à accréditer la tradition populaire qui donnait à Feurs une étendue presque double de celle de Lyon, en lui assignant pour limites les communes de Pouilly, de Stalt, de Marclop (1). Comme il est plus facile de s'abandonner au courant d'un fleuve que de le remonter, personne n'a émis un doute, pour arrêter au moins la prescription de l'erreur. On a pu découvrir, et on a trouvé, en effet, dans les communes qui avoisinent Feurs, des vestiges de constructions antiques, mais ce fait ne prouve rien ou prouve trop ; tout le monde le comprend. Il ne faut pas s'exagérer l'importance du Forum ségusiave. Au temps de la conquête, ce n'était, comme la plupart des villes gauloises, qu'une agglomération de cabanes au milieu des bois ; un rendez-vous national pour les marchés et les transactions ; un centre où aboutissaient quelques routes rares et négligées. Les Ségusiaves, peuple d'une importance secondaire, et clients d'un autre peuple dont ils suivaient l'impulsion, n'avaient pris l'initiative d'aucune amélioration, parce que les occasions leur avaient manqué. Ils n'avaient pas éprouvé la nécessité d'agrandir leur ville ou de l'embellir. Aucune réaction ne s'était fait sentir dans leurs mœurs, précisément parce qu'il ne s'y était introduit aucun élément étranger.

A l'époque romaine, et seulement alors, on vit se manifester un mouvement de réorganisation ; mais, à cette époque aussi, fut fondée la colonie de Lugdunum qui,

(1) De la Mure, liv. I. Du Lac, *Précis historique et statistique du département de la Loire*, p. 127. Duplessis, *Essai statistique sur le département de la Loire*. De Landine, *Mémoires littéraires et bibliographiques*, p. 281. *La Loire historique*, tom. I, pag. 467.

Digitized by Google

par sa position et par la nature de ses éléments constitutifs, absorba tout dans son sein. Le Forum ségusiave ne dut conserver que l'importance qui s'attachait à une ville posée sur l'embranchement de trois chemins militaires, et cette importance, quelque grande qu'on la suppose, ne pouvait se comparer à celle d'une capitale de province romaine, où le tourbillon des affaires et le luxe des gouverneurs entraînaient avec soi des améliorations de toute espèce. Appuyé sur ces considérations, j'ai recherché, sans parti pris, quelle avait été l'extension probable de Feurs, dans la période romaine, et voici le résultat de mes investigations (1).

La ville gallo-romaine s'étendait entre le château du Palais, au nord, et l'extrémité du clos de M. de Boubée, au sud ; elle ne dépassait pas, à l'est, la limite du chemin de fer de Roanne. Elle s'avançait, à l'ouest, vers la Loire, sur les rives de laquelle étaient échelonnés des hameaux et des *villas*, dont le sol présente les nombreux vestiges, depuis Randan jusqu'à Marclop. La Loire, selon toutes les apparences, coulait sous les berges de Magneux-Haute-Rive, de Chambéon, et à l'extrémité de l'avenue de Bigny, où elle a laissé un gouffre profond, connu sous le nom de *Gour du Cruel*. Le lit du fleuve, en s'élevant, l'a rejeté de siècle en siècle jusque sous les murs de Feurs : cet envahissement progressif a formé les Chambons (2). Toutes les découvertes

(1) Voyez la carte de Feurs, planche XIII.

(2) Il y a quelques années que M. de Murard faisant réparer les chaussées de Magneux, on trouva dans le sable, à une distance assez considérable de la Loire, les débris d'un bateau enseveli depuis des siècles. Le prieuré de Randan, qui a disparu par suite de l'envahissement du fleuve, était, il y a seulement une vingtaine d'années, à une portée de fusil de la Loire.

Digitized by Google

partielles ont concouru à me démontrer invinciblement que les rues de l'ancien Feurs étaient à angle droit, et venaient se rabattre sur les grandes voies qui le traversaient. Cette observation s'accorde avec celles de plusieurs archéologues distingués, qui ont constaté le même fait, dans leurs études sur les villes gallo-romaines (1).

Lorsque je vins à Feurs, peu de personnes s'intéressaient au rôle qu'avait joué cette antique cité. On laissait ces souvenirs ensevelis dans les livres d'histoire du chanoine de la Mure. On trouvait bien, pendant les travaux agricoles de chaque année, quelques débris intéressants, des poteries, des bronzes, etc.; mais tout cela, réduit au rôle de jouets d'enfants, en subissait le sort. De temps à autre, on vendait quelques médailles aux amateurs ambulants, on en donnait d'autres aux mendiants vagabonds; ainsi se perdaient peu-à-peu les matériaux d'une histoire intéressante et les titres d'une incontestable antiquité.

Je me suis hâté de recueillir tout ce que j'ai pu trouver de monuments authentiques, avec la pensée d'en former comme le noyau d'un musée local. J'ai suivi longtemps les travaux des laboureurs, des journaliers, des *maraires* (2), les interrogeant sur leurs découvertes passées, leur faisant prendre de l'intérêt pour celles qu'ils pourraient faire encore. Lorsque les épis se balançaient déjà sur le chaume; lorsque la chaleur

(1) *Bulletin monumental* de M. de Caumont, année 1851.

(2) On appelle ainsi, dans le Forez, les ouvriers qu'on emploie à miner le sol.

Digitized by Google

dévorait la plaine, je parcourais les abords de la ville : j'examinais si, dans les terres ensemencées, de larges zônes d'épis plus courts et plus dorés, ou des bandes de trèfle plus desséché, ne formaient pas comme une longue route au milieu d'une végétation plus vigoureuse. J'en prenais note, et j'étais assuré de trouver là un chemin ou des substructions. Si, au contraire, la zône se détachait plus fraîche sur un fond brûlé, c'était un aqueduc. C'est ainsi que j'ai découvert la plus grande partie des chemins et des rues antiques, et la direction de plusieurs cours d'eau. Cette petite digression m'a paru nécessaire, afin que le lecteur fût convaincu de tous les soins que j'ai mis à ce travail. Je dois dire que j'ai été parfaitement secondé, dans mes recherches, par un jeune homme intelligent, M. Pine aîné, qui met à recueillir tous les objets antiques un zèle dont on doit lui savoir gré.

J'aborde maintenant l'examen des édifices publics du *Forum Segusiavorum*. J'établirai leur position par celle des substructions encore existantes, et, à leur défaut, par des inductions tirées des traditions populaires ou des dénominations actuellement en usage.

PLACE PVBLIQVE.

Un des premiers établissements dont nous ayons à nous occuper, parce qu'il était la véritable expression de la vie civile, chez les anciens, c'est le Forum ou place publique. Son emplacement est indiqué au centre de la ville actuelle, sur la route de Paris à Marseille. Je fus mis sur la trace de cette découverte par M. Galland,

Digitized by Google

notaire à Feurs, qui me dit un jour avoir, dans sa cave, un souterrain dont personne ne connaissait la direction, et m'offrit de le visiter. J'acceptai avec empressement. Dès les premiers pas, je vis parfaitement ce qu'il fallait en penser, et je me promis de ne pas m'en tenir à cette visite isolée. La voix publique qui, dans les petites localités, s'empare du moindre fait et le traduit en événement, eut bientôt répandu le bruit de cette exploration. Il me vint alors de tous les côtés des renseignements empressés, qui m'apprirent l'existence de semblables souterrains chez Mme Mondon, chez MM. Moretton, juge-de-paix, Recorbet, notaire, et chez plusieurs autres personnes. Les maisons qu'on m'indiquait, faisant toutes partie de la même agglomération, il devint évident pour moi qu'il y avait là un ensemble complet de substructions : je me disposai donc à les étudier. Je l'ai fait avec le plus grand soin ; et, pour épargner au lecteur les détails peu intéressants d'un voyage exécuté moitié marchant, moitié rampant, voici le résultat de mes observations (1).

Ces souterrains forment un système d'égoûts ou cloaques, qui se développent sur deux lignes, suivant le plan d'un immense parallélogramme dont ils occupent trois côtés. La face principale a 80 mètres d'étendue ; les deux autres en ont 60. La superficie qu'elles circonscrivent est de 4,800 mètres carrés. Ces deux rangs laissent entre eux un intervalle de 16 mètres, qui se trouve réduit à 12, vers l'extrémité des deux côtés, par un retrait symétrique de 4 mètres dans les parties nord et

(1) Voir le plan du Forum, planche XIII.

Digitized by Google

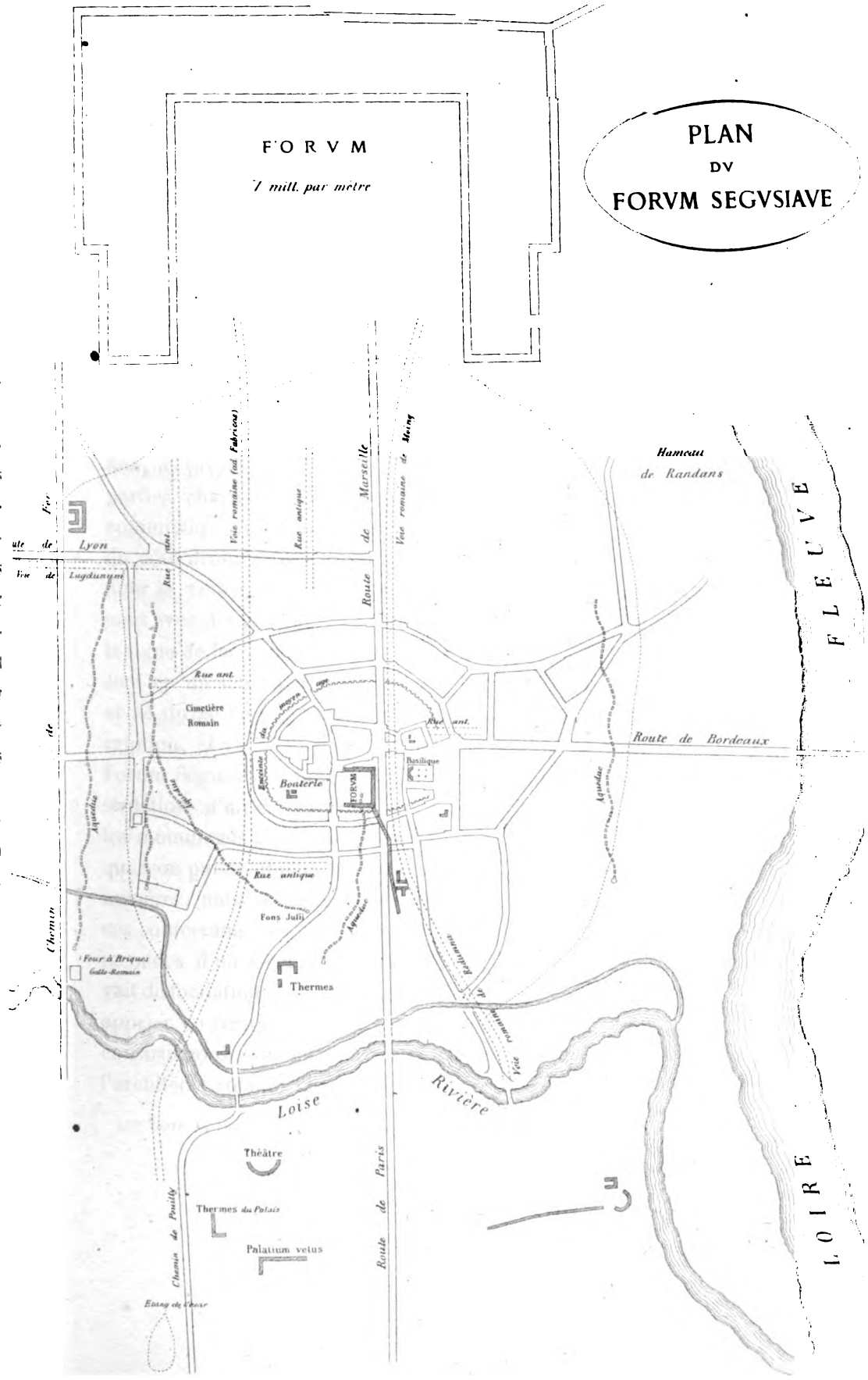

Digitized by Google

Digitized by Google

sud. L'égoût a, sous clef, 1 mètre 85 centimètres de hauteur, et 60 centimètres de largeur. Il est construit en petit appareil allongé, lié par un ciment grisâtre et fort dur. On a établi, dans l'épaisseur des parois, des larmiers placés de distance en distance sur un plan incliné de haut en bas.

Le sol, fortement cimenté, est recouvert d'un limon compact et noir qui, dans quelques endroits, s'est accumulé à la hauteur d'un mètre : la pâte en est très-fine, et présente à l'œil une quantité considérable de parties charbonneuses d'une extrême ténuité, qui lui communiquent cette couleur noire. Près de l'angle nord, du côté droit, on remarque une ouverture d'un mètre, dont le cintre est fait de grandes tuiles à rebord alternant avec des claveaux de pierre. A l'angle nord-ouest, la ligne de face ouest et la ligne latérale nord se réunissent en un seul égoût qui traverse la route de Roanne et se dirige vers le jardin de l'Hôpital. Après cette description, et vu le plan que j'ai donné dans la carte du Forum Ségusiave, tout le monde reconnaîtra les substructions d'un établissement public; et, comme parmi les monuments gallo-romains, il n'y en a pas deux auxquels on puisse appliquer les caractères que je viens d'énumérer, nous sommes forcément conduit à voir, dans ces souterrains, les cloaques qui assainissaient les promenades d'un forum, tandis que leur maçonnerie servait de fondation à ses portiques. Je vais, pour le prouver, appeler en témoignage celui qui a tracé le plan de ces constructions : on ne le récusera pas, je pense; c'est l'architecte romain Vitruve (1).

(1) Livre V, ch. 1.

Digitized by Google

« Les places publiques sont carrées..... il faut qu'elles aient tout à l'entour des entrecolonnements beaucoup plus larges (que chez les Grecs), et que, sous les portiques, les boutiques des changeurs, aussi bien que les galeries qui sont au-dessus, aient l'espace nécessaire pour qu'on puisse faire le trafic et la recette des deniers publics. La largeur doit être telle, qu'ayant divisé la longueur en trois parties, on lui en donne deux : par ce moyen, la forme en sera plus longue, et cette disposition donnera plus de commodité pour les spectacles.... (1). » Voici, maintenant, comment on doit s'y prendre pour établir les portiques et les promenades qui les avoisinent : « Il n'y a pas de doute, continue Vitruve, que les promenades soient un grand ornement pour les villes, et d'une grande utilité pour les habitants. Or, afin que les allées soient toujours exemptes d'humidité, il faut creuser et vider la terre bien profondément, et bâtir des égoûts à droite et à gauche. On pratiquera, dans l'épaisseur des murs, des canaux qui descendent des deux côtés des allées, en suivant un plan incliné. Après cela, on remplira tout l'intervalle de charbon, puis on mettra du sable pardessus, et on dressera l'allée qui, à cause de la rareté naturelle du charbon, sera exempte d'humidité, parce que les conduits l'épuiseront en la déchargeant dans les égoûts (2). »

(1) On donnait quelquefois des spectacles de gladiateurs sur les places publiques.

(2) *Fodiantur et exinaniantur quam altissime, et dextra ac sinistra structiles cloacæ fiant, inque earum parietibus, qui ad ambulationem spectaverint, tubuli instruantur inclinati fastigio in cloacas. His perfectis compleantur ea loca carbonibus...., etc.* (Livre V, ch. 9).

Digitized by Google

Je crois que le doute n'est pas possible, et que le texte de Vitruve simplifie tout-à-fait la question. Ce parallélogramme souterrain, qui servait de fondation aux portiques, a bien pour largeur les deux tiers de sa longueur, comme le demande Vitruve. L'intervalle de 16 mètres, compris entre les deux lignes parallèles, indique certainement une double galerie. La nature charbonneuse du limon qui est déposé sur le fond des égoûts s'explique parfaitement par l'infiltration des eaux pluviales qui ont entraîné, depuis tant de siècles, le charbon déposé au-dessus des larmiers. Je reconnais donc ici le Forum ou place publique, avec ses promenoirs. Je vois, dans cet immense carré souterrain, les substructions des portiques, et, dans ce retrait de 4 mètres que j'ai signalé, je retrouve l'indication de l'emplacement des boutiques que Vitruve place sous les portiques. Ainsi, sur la face principale, portiques doubles ; sur les côtés, portiques simples et boutiques, comme les galeries du palais royal. L'ouverture pratiquée à l'extrémité de la face latérale nord-est servait à opérer le curage de l'égoût. Le plan général incline d'une manière sensible vers le nord-ouest ; on remarque, à cet angle, un second canal qui vient aboutir au point de rencontre. C'était le dégorgeoir qui recevait les eaux des branches latérales et les déversait dans la rivière de Loise. Lorsque je le visitai, il y avait à peu près 40 centimètres d'eau. Je le parcourus sur une assez grande longueur ; mais, en approchant du point d'intersection des angles, je fus arrêté par une maçonnerie assez légère, dans laquelle je reconnus plusieurs débris d'antefixes qui avaient probablement servi à décorer la toiture des portiques.

Digitized by Google

Cette partie fut murée, je suppose, lorsqu'on creusa les fossés de la ville, au moyen âge. Les fortifications reposent sur la maçonnerie des égoûts, dans toute la partie qui longe le jardin de M. Morretton, occupant l'emplacement des anciens fossés. Je consignerai, en passant, un fait remarquable au point de vue de cette étude : c'est que les cloaques d'Autun ont été construits presque dans la même proportion que ceux de Feurs ; ils ont 0 mètre 83 centimètres de largeur sur 1 mètre 50 centimètres de hauteur.

Les anciens plaçaient, dans le Forum, les statues des empereurs, les monuments et les inscriptions honorifiques. On peut rapporter à cette dernière classe un fragment engagé dans la maçonnerie de l'angle nord-est d'une remise appartenant à M. Morretton. C'est la partie supérieure d'un autel votif, sur laquelle il ne reste que ces mots : OTACILIÆ SE (1). *Otacilia Severa* était femme de l'empereur *Philippus Senior*, qui gouverna l'empire de 244 à 249. Cette inscription, qui remonte à une époque de décadence, annonce la main d'un ouvrier assez habile, surtout si on la compare avec les colonnes milliaires qui sont antérieures d'une dizaine d'années. On croit qu'*Otacilia* était chrétienne. Il est à présumer que ce monument fut découvert sur l'emplacement du *Forum*.

(1) Voir planche VIII. On lit, dans Maffei, l'inscription suivante, qui peut nous servir à restituer celle de notre monument :

MARCIÆ OTACILIÆ SEVERÆ
SANCTISSIMÆ AUG.
MATRI CASTRORUM
SENATUS AC PATRIÆ.

Maffei, 312, 4.

Digitized by Google

Il existe, à l'est, dans le jardin de la cure, deux pans de murs antiques dont les contreforts furent arrachés au moyen âge. Ils sont construits dans le même système que ceux des égoûts, en petit appareil et à bain de mortier : les revêtements ont été formés par encaissement, avec des moules mobiles comme ceux du pisé ; ils n'ont pas de zônes de briques, et indiquent l'époque de la bonne construction. Des travaux exécutés, il y a quatre ans, dans un jardin appartenant à M. Boissonnet, mirent à découvert un petit bâtiment carré, dont l'isolement, l'exiguité et la disposition me font penser que c'est la *cella* d'un temple ; les fouilles pratiquées dans l'intérieur n'ont offert de remarquable qu'un fragment de corniche en marbre. Tous ces restes sont dans une partie de la ville, qui porte, dans les anciens terriers, le nom de *Boateria fori*, et, actuellement, celui de Boaterie. Je le regarde comme une dépendance du Forum, ou plutôt comme le *Forum boarium*, lieu où se faisait le trafic des animaux de boucherie et de ce qui avait rapport à ce commerce. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est qu'on a trouvé, non loin de là et dans le même quartier, plusieurs petites cuves cylindriques faites en briques et cimentées, qui m'ont paru avoir servi à la fabrication des peaux. Le petit édicule quadrangulaire pourrait avoir été consacré à Mercure ; on sait que les temples de ce dieu étaient placés dans le marché (1).

(1) Vitruve, ch. VII.

Digitized by Google

BASILIQVE.

A l'ouest du forum et dans l'axe de l'aile méridionale des portiques, s'élevait un autre édifice, complément obligé de la place publique : je veux parler de la Basilique. Les basiliques, chez les anciens, étaient de vastes salles où le peuple s'assemblait, du temps que les rois rendaient la justice. Elles furent ensuite abandonnées aux juges; les marchands, à leur tour, s'y établirent : elles devinrent le sanctuaire, tout à la fois, de la chicane et du commerce. Voici quelle était la disposition de ces bâtiments dont on peut lire la description complète dans Vitruve (1). Elles avaient, à l'intérieur, deux rangs de colonnes qui formaient trois nefs; au fond, était un hémicycle dans lequel siégeait le tribunal, tandis que les gens d'affaires négociaient dans les bas côtés. Après les persécutions, un grand nombre de basiliques furent converties en églises, et leur plan fut généralement adopté pour les édifices chrétiens. Je dois maintenant justifier la position que j'assigne à la basilique gallo-romaine de Feurs.

On fit, il y quelques années, des travaux d'agrandissement dans l'église de Feurs. En creusant les fondements d'une chapelle, on trouva plusieurs tombes du moyen-âge recouvertes avec des blocs de granit demi-cylindriques, dont la surface plane conservait encore les entailles qui avaient servi à les assujettir. Ces blocs avaient évidemment servi de colonnes pour quelque

(1) Livre V.

Digitized by Google

édifice. Dans le même temps, on changea le grand autel de place, et, dans les travaux faits pour son établissement au milieu du chœur, on rencontra, à la profondeur de deux mètres, une maçonnerie en hémycicle dans laquelle je reconnus encore le petit appareil romain. L'arc du cercle était dans l'axe de l'église, et la corde qui le soustendait avait pour longueur la largeur de la grande nef qui est de sept à huit mètres. On remarquait à côté les restes d'un ancien pavé. Ce fut, pour moi, comme un trait de lumière : je savais que la plupart des églises, dans les anciennes villes romaines, ont été construites sur l'emplacemenl des prêtoires, des temples ou des basiliques, et souvent avec les propres débris de ces monuments. Je n'hésitai pas à reconnaître l'hémycicle de la basilique ségusiave dont la position m'était justifiée par ce texte de Vitruve : « Les basiliques qui sont dans les places publiques doivent être situées dans l'endroit le plus chaud, afin que ceux qui y viennent trafiquer pendant l'hiver, n'y ressentent pas autant la rigueur de cette saison. » Je joins à cette présomption de fait une preuve d'induction qui coïncide merveilleusement avec les considérations que je viens d'émettre. Cette preuve, c'est l'inscription suivante engagée dans la face extérieure du chevêt de l'église (1).

NVMINi AVGusti DEO. SILVANO FABRI TIGNVARii QVI FORO SECVSiavorum CONSISTVNT De sua pecuniâ Posuerunt.

Cette inscription n'a rien qui mérite d'être particuliè-

(1) Planche XII.

Digitized by Google

rement signalé. J'interprête AVG par Augusti, contrairement à de la Mure qui met Augusto. AVG ne se rapporte pas à *Deo Sylvano*, il n'est pas l'adjectif qualificatif de *numini*, mais il représente la Divinité d'Auguste qui, dans les dédicaces, précédait toujours les divinités particulières. Les sujets de l'empereur en étaient venus à ce point de flatterie et de bassesse.

Le monument qui nous occupe fut élevé par les charpentiers de Feurs, au Dieu Sylvain, lequel, en sa qualité de divinité protectrice des forêts, devait, tout naturellement se trouver leur patron. Il y avait donc à Feurs un collége ou plutôt une corporatien de *Fabri tignuarii*. Ces *Fabri tignuarii* sont un des corps de métiers les plus anciennement constitués (1). Ces corps de métiers ou corporatiòns avaient des réglements approuvés par les empereurs; ils s'assemblaient à certaines époques, avaient des syndics, faisaient des collectes, et se gouvernaient comme de petites républiques. On voit que les Romains n'avaient pas attendu le XIXe siècle pour mettre en pratique la théorie de l'association. Mais, comme la nature humaine se retrouve toujours malgré les différences de temps et de climats, les corporations s'écartèrent plus d'une fois de leur but, et couvrirent de leur nom des factions politiques. Elles furent alors rigoureusement poursuivies par les édits des empereurs(2). On peut lire dans l'ouvrage de M. de Boissieu le chapitre X des *corporations*: cette question y est supérieurement traitée. La corporation des charpentiers avait son siége à Feurs, cela est évi-

(1) Plutarque, *Vie de Numa*.
(2) Lettres de Pline à Trajan.

Digitized by Google

dent. Elle embrassait, non pas seulement ceux qui scient et équarissent les pièces de bois, *tigna ;* mais encore ceux qui assemblent et construisent les planchers et les toitures: *fabros tignarios dicimus, non eos duntaxat qui tigna dolarent, sed omnes qui ædificarent* (1).

Je ne crois pas qu'il s'agisse, dans notre inscription, d'un temple élevé en l'honneur du dieu Sylvain ; la dédicace n'eût pas été gravée sur une simple pierre, et la formule eût été différente. Il n'est ici question que d'un monument commémoratif placé dans le lieu où s'assemblaient les membres de l'association, et, comme les corporations tenaient leurs séances dans les temples et basiliques (2), ce fait, joint à la découverte de l'hémicycle signalé plus haut, nous convainc pleinement que la basilique romaine occupait l'emplacement de l'église. L'inscription n'a pas été apportée d'ailleurs : elle est demeurée ensevelie avec les ruines du monument qui la renfermait, jusqu'à ce qu'un hasard heureux la rattachât à la basilique chrétienne. Le chœur de l'église de Feurs peut remonter au XIVe siècle.

Je n'ai pas d'autre observation à faire : il est inutile de revenir sur les mots FORO SEGUS ; comme aussi sur les quatre lettres isolées qui sont des signes abréviatifs indiquant que le monument fut élevé aux frais de l'association.

THERMES

Il ne reste aucun vestige des thermes ou bains publics : ce n'est que par induction que je leur assigne

(1) Digeste, l. XVI, p. 24.

(2) Rabanis, *Recherches sur les Dendrophores*, 50.

Digitized by Google

une place. Je les mets au nord de la ville, dans un terrain très-déclive, appartenant à M. du Rosier et qui porte le nom de *la font qui pleut.* Il y a dix ou quinze ans, que le jardinier locataire fit extraire du sol une quantité considérable de matériaux. J'ai cru reconnaître, par la description qu'il m'en a faite, des salles de bain et un hypocauste. Au reste, le local était on ne peut mieux choisi pour un établisse-ment de cette nature. Plusieurs aqueducs y versent encore leurs eaux, celui, entre autres, nommé *la font qui pleut*, et que les anciens terriers appellent *fons Julii*. Les thermes auraient donc été placés dans la courbe du petit vallon où coule la Loise, et à peu de distance de cette rivière.

L'abbé J. Roux.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

LA COUSINE BRIDGET,

NOUVELLE.

— Minna Westrop! Minna Westrop! Minna Westrop!..... pourquoi ne répondez-vous pas?

Les voisins devaient attendre la réponse avec une impatience au moins égale à celle de la jeune fille aux cheveux rouges et à l'aspect malpropre qui, depuis plusieurs minutes, ne cessait de répéter cette monotone question.

— Pourquoi ne répondez-vous pas, Minna? recommençait-elle encore, lorsque, heureusement pour les auditeurs nerveux et irritables, la persienne du joli cottage, devant lequel se tenait la jeune fille s'ouvrit et laissa paraître, du milieu des clématites qui s'y suspendaient en bouquets, une figure qu'on aurait cru voir s'avancer d'une des toiles de Joshua Regnolds.

Le contour du visage formait un ovale parfait, que n'altérait point la fossette charmante dessinée sur chaque joue; les lèvres, un peu entr'ouvertes par une petite moue, découvraient, sous leur rouge vif, une rangée de dents éblouissantes. Les cheveux, d'une couleur semblable à celle de la noix la plus brune, descendaient bas sur le front; les sourcils foncés étaient larges et bien

Digitized by Google

fournis, et, quant aux yeux, il faut renoncer à les exprimer : d'une nuance grisâtre, les cils sombres sous lesquels ils se dérobaient, les faisaient paraître noirs, et, comme les paupières étaient constamment abaissées, leurs riches franges, venant presque caresser la joue, donnait une apparence pensive à cette partie de la physionomie. Heureusement, le sourire espiègle qui se jouait au coin de la bouche, chassait promptement la pensée qu'une impression de tristesse eût jamais terni où pût jamais ternir cette brillante vision.

Elle venait d'écarter de son visage ses cheveux qui, dénoués sur son cou, s'échappaient jusque sur une épaule blanche et arrondie que laissait entrevoir un châle, évidemment jeté à la hâte.

— Mon Dieu, Janey, finissez donc ! vous ne laissez pas aux gens le temps de se mettre décemment, ne voyez-vous pas que je ne suis pas encore habillée, petite mauvaise ?

— Vous pouviez bien alors me répondre tout de suite ; je n'aurais pas appelé si longtemps. Je ne suis pas venue pour vous voir, mais seulement pour vous dire que ma mère sera fâchée, si vous ne venez pas aujourd'hui, dit la fille aux cheveux rouges, d'un ton si lent et si abattu qu'il constrastait singulièrement avec la voix claire et joyeuse de l'habitante du cottage.

— Bien ! bien ! Dites-lui que j'irai, pour le sûr, et que j'apporterai le ruban pour arranger le bonnet. Mais il faut que je m'habille. Adieu, bonne Janey !

Le doux visage disparut et la persienne se referma, et vraiment on eût dit que le soleil venait de se cacher derrière un nuage. Alors Janey se retira lentement. Comme elle passait, en se traînant, le long des petits jardins, elle effeuillait, d'un air distrait et presque hébété, les plantes à portée de sa main. Ce fut ainsi qu'elle arriva à sa destination qui était la boutique d'une revendeuse, ou plutôt de la revendeuse du village.

La voix aigre d'une femme éclata avec colère, au moment où elle apparut :

— Où êtes-vous restée si longtemps ? Je voudrais bien le savoir : Au bas de la rue sans doute, avec un tas de polissons !

Digitized by Google

Il y aurait pourtant bien assez d'ouvrage pour vous, si vous vouliez le faire! Marchez donc!

A ces mots, la jeune fille recula et devint pâle, et baissa la tête, disant assez, par ce geste, combien elle était accoutumée à voir les arguments maternels se renforcer ordinairement d'un soufflet.

La mère était une petite femme encore jolie, propre, serrée, industrieuse comme une abeille. Elle était veuve, et c'était sur son travail que reposait son existence et celle de ses deux enfants. Janey, l'aînée, était une source de continuelles inquiétudes pour cette femme laborieuse et énergique. Pénétrée d'une horreur intime pour tout ce qui tenait de l'oisiveté, de la malpropreté, de la négligence, et voulant guérir sa fille de ces défauts, elle ne s'apercevait pas qu'elle prenait pour cela les moyens les plus détestables, et que les corrections rendaient dix fois pire la malheureuse enfant.

La plus jeune fille était exactement l'inverse de la pauvre Janey, et la copie de sa mère. Jolie, fine, dégagée, l'œil vif, elle était naturellement l'enfant chérie et gâtée. Tout ce que faisait Peggy était toujours bien, mais c'eût été mal, si Janey l'avait fait. Janey avait trois ans de plus que Peggy; quoique, à en juger par l'intelligence, on eût pu croire le contraire.

Plus mistress Mallet grondait Janey, plus le peu de raison de celle-ci diminuait. Incapable de rien comprendre dans ces moments, elle demeurait immobile, le regard fixé sur sa mère irritée, tandis que de grosses larmes roulaient le long de ses joues. Du reste, jamais elle ne répondait avec aigreur, et ne manifestait même aucune colère. Elle n'agissait jamais d'une manière sotte ou ridicule, sans le marquer par un rire éclatant, bien persuadée qu'elle venait de faire preuve d'habileté. Cela durait jusqu'au moment où un soufflet de sa mère la rappelait à la réalité pour lui montrer son erreur.

Ces traitements absurdes étaient en train de faire un mal incalculable à la pauvre fille, lorsqu'un brillant rayon de soleil, descendu sur le village, vint dissiper les nuages suspendus sur

Digitized by Google

cette malheureuse existence. Ce rayon, c'était l'aimable créature dont il a été parlé plus haut, Minna Westrop.

Elle était fille unique d'un marchand, jadis riche; mais il avait connu le malheur, et pertes sur pertes avaient fini par briser à la fois son cœur et son intelligence. Le pauvre Westrop mourut enfin, laissant sa fille sans fortune ni amis, car la perte des uns avait suivi la perte de l'autre, comme une conséquence naturelle.

Quand la pauvre Minna se réveilla de l'excès de sa première douleur et qu'elle songea que son père, en descendant dans la froide tombe, l'avait laissée seule sur la terre, elle regarda avec effroi la servante compatissante qui avait vécu tant d'années dans la famille, et lui dit, de la voix sourde du désespoir:

— Hester, que devenir?

La manière silencieuse dont Hester secoua la tête, n'annonçait que trop l'abandon de toute espérance; mais, avant que Minna eût pu se remettre assez, pour former un plan d'avenir quelconque, la fidèle servante lui plaça dans la main une lettre entourée d'une large bordure noire, et cachetée avec de la cire de la même couleur. L'écriture en était inconnue. Minna, ayant défait l'enveloppe avec vivacité, lut ce qui suit :

« Bridget Mac Tavish suppose que, par suite de la mort de votre père, vous vous trouvez sans protection. S'il en est ainsi, Bridget Mac Tavish (qui est la cousine germaine de votre mère), vous prendra à sa charge durant sa vie, et, si elle est satisfaite de votre bonne conduite pendant le temps que vous aurez passé avec elle, vous laissera, à sa mort, une existence amplement assurée. Si cette offre vous paraît de nature à être acceptée, vous prendrez immédiatement la diligence pour Hartleigh, village éloigné de Londres d'environ 14 milles. Cette voiture passe à la porte de Bridget Mac Tavish, sur les six heures, tous les lundis, mercredis et samedis. Vous écrirez préalablement deux mots à Bridget Mac Tavish, au Cottage, Hartleigh, pour la prévenir du jour de votre arrivée. La diligence part à cinq heures, de l'au-

Digitized by Google

berge du *Bull and Mouth* (1). Prix de la place, deux shill. et six pences. »

« BRIDGET MAC TAVISH. »

Telle était la singulière missive que Minna lut à Hester, à travers les larmes qui obscurcissaient sa vue. Hester la pressa vivement d'accepter cette offre bizarre :

Vous serez toujours mieux là *qu'en service*, ma chère demoiselle, lui disait-elle, acceptez, je vous en conjure.

L'infortunée jeune fille était trop malheureuse dans le présent, pour s'inquiéter beaucoup de ce que lui réservait l'avenir. C'est pourquoi elle donna un consentement tacite et écrivit une lettre de remerciements.

Le samedi suivant, Hester l'accompagna à la voiture, et, pendant un dernier et cordial adieu, lui glissa dans la main le montant des gages que Minna venait de lui payer. Puis elle s'enfuit, avant que la jeune fille, agitée et encore toute en larmes, eût pu le lui rendre.

Au bout d'une heure, la voiture entrait dans un paisible village, pittoresquement situé, et s'arrêtait devant une charmante maisonnette, en style du temps d'Elisabeth. L'automne était avancé, et il faisait déjà presque nuit ; mais la clarté rougeâtre du foyer, qu'on apercevait à travers la persienne, réveillait des idées de gaîté et de bien-être. On répondit promptement au tintement bruyant de la sonnette, et un vieux serviteur, propre et d'une tenue soignée, vint ouvrir la porte. Le conducteur porta la malle dans le vestibule ; Minna paya sa place, et, en entrant dans cette riante demeure, elle sentit qu'elle avait trouvé un abri tutélaire.

Le domestique ouvrit la porte du salon, et annonça :

— La jeune lady.

Minna se trouva dans une chambre lambrissée, qu'échauffait un bon feu. Les côtés de la grille antique étaient ornés de faïence. L'ameublement en crin paraissait également ancien, et,

(1) Le Taureau et la Bouche.

Digitized by Google

sur plusieurs petites tables ainsi que sur la tablette élevée de la cheminée, était placée quantité de vieilles porcelaines de Chelsea et de la Chine. Une bibliothèque bien garnie, à portes vitrées, s'élevait au bout de la chambre, surmontée d'une grosse orfraie empaillée. Plusieurs portraits de personnages âgés, des deux sexes, en perruques poudrées, étaient appendus au mur; et, au dessus de la cheminée, un ouvrage en broderie, représentant *Elisée sous le genevrier*, se voyait, dans un cadre, derrière lequel sortait une espèce d'éventail formé de plumes de paon.

Sur une chaise à dossier élevé, et un écran enluminé devant la figure, était assise une petite vieille dame, vêtue d'un riche brocard et coiffée d'un haut bonnet de linon sous lequel ses cheveux étaient serrés en nattes. Leur extrême blancheur faisait paraître plus sombres encore ses petits yeux noirs. Une collerette en dentelles entourait son cou, et une paire de mitaines noires avec un tablier blanc complétaient sa toilette. A son bras, était suspendu, par un long ruban, un sac en soie blanche, brodé, et, d'un côté, garni d'une pelote. Sur l'index de la main gauche, brillaient les diamants et les saphirs d'un magnifique anneau, tandis qu'une broche curieuse et antique, composée d'une tombe, d'un saule et d'initiales en cheveux blonds et en semences de perles, enchassés dans une bordure d'or uni, servait à retenir la collerette.

Elle ne se leva point lorsque Minna entra, mais, après s'être inclinée avec raideur, elle lui indiqua une chaise, arrêtant ainsi les transports de la jeune fille qui aurait voulu voler dans ses bras pour la remercier de lui fournir un refuge et une famille.

—Vous êtes l'unique enfant de M. Vestrop, dit-elle enfin, d'une voix qui ressemblait au craquement continu de noix qu'on aurait brisées, c'est bien! j'espère que vous vous mettrez à l'aise; je ne serai pas fâchée d'avoir une compagne, pourvu que vous ne dérangiez pas mes habitudes.

— Maintenant Betty, continua-t-elle, en se tournant vers la vieille domestique qui paraissait attendre de nouveaux ordres, montrez sa chambre à cette jeune personne, et préparez le thé.

Après avoir murmuré un: Je vous remercie, Minna suivit

Digitized by Google

Betty en haut du large escalier en chêne sculpté à l'antique mode, et trouva la petite chambre qu'elle devait occuper.

— J'espère que vous avez tout ce qu'il vous faut, Miss, lui dit la domestique ; en tous cas, il y a une sonnette, si vous avez besoin de quelque chose.

Minna resta seule à faire l'examen de son petit appartement, et aussi, jusqu'à un certain point, à se remettre de sa première surprise. Bien que fort différente de la chambre vaste et commode, meublée à la moderne, qu'elle avait occupée jusqu'alors, il y avait pourtant, dans celle-ci, un air de confort ancien joint à la plus exquise propreté.

Le lit, avec ses quatre colonnes, était en noyer poli et tendu d'étoffe perse. La courte pointe piquée formait une sorte de mosaïque faite avec des morceaux de velours et de satin. Une toilette triangulaire, de l'acajou le plus sombre, placée dans un coin de la chambre, une armoire en noyer comme le lit, quatre chaises de forme bizarre, revêtues d'une toile perse semblable aux rideaux et une vaste ottomane aux pied du lit, recouverte en tapisserie, remplissait convenablement la petite pièce. Au dessus de la cheminée, un tableau attira particulièrement l'attention de Minna, car dans la jolie et piquante figure de toute jeune fille qu'il représentait, elle remarquait une ressemblance frappante avec l'étrange petite vieille qu'elle venait de voir. Les cheveux bruns étaient lissés sur le front et bouclés par derrière. Un collier de corail entourait son cou blanc et rond. Elle portait un costume couleur fleur de pêcher, avec un long corsage et des manches courtes garnies de larges manchettes de dentelle.

Minna s'arrêta quelques moments à contempler ce portrait.

— Ce doit être cousine Bridget dans son enfance, dit-elle,... Cela lui ressemble tellement !..... et pourtant, quel contraste aujourd'hui !.....

Et Minna songeait à cette voix cassée et bizarre, à cette expression chagrine si différente du regard vif et malicieux de ce joli visage.

— Il faut qu'elle ait eu bien des ennuis et des déceptions dans

Digitized by Google

sa vie pour avoir changée ainsi! Peut être, parviendrai-je à l'égayer et à la consoler un peu!...

Avec le sourire joyeux excité par cette aimable espérance, Minna descendit au salon où elle trouva les bougies allumées et le thé servi. Une bouilloire d'argent, façonnée à la vieille mode, était placée au milieu de la table. Les tasses étaient en magnifique porcelaine de Chine, sans anses; et, devant le feu, sur un plateau de cuivre, se trouvait des *muffins* (1) dans un plat recouvert.

— Je n'ai rien fait préparer de solide pour le thé, cousine. Nous soupons de bonne heure ici. Si vous voulez verser le thé? — Il vous faut prendre la place de Betty pour ces sortes de choses.

C'est ce que fit Minna, et, au bout de quelques semaines, les fonctions de Betty étaient réduites à zéro, au grand mécontentement de la gouvernante.

Cousine Bridget ne pouvait plus se passer de sa belle cousine, et, bien que plus d'un nez relevé dans le village se dressât plus dédaigneusement encore à l'aspect de la beauté de Londres « qui après tout, n'était que la fille d'un marchand, » néanmoins, il était peu de personnes qui n'eussent pas cédé à sa fascination extraordinaire et à sa constante bonté. Cousine Bridget déplaisait généralement. Comme disaient les voisins, « quoiqu'elle fut si à l'aise, on ne voyait jamais la couleur de son argent, » et, chose plus haïssable, elle ne se mêlait à personne dans le village; on ne l'apercevait même jamais, si ce n'est lorsqu'elle se dirigeait lentement vers l'église ou qu'elle en revenait, ce qui, en hiver, lui arrivait deux fois chaque dimanche et trois fois en été. Parlait-elle à quelqu'un dans le village, on aurait préféré qu'elle s'en fut dispensée. Bref, Bridget Mac Tavish était évitée de tout le monde.

L'étonnement fut donc sans égal, lorsque, le lendemain matin de l'arrivée de Minna, on aperçut le beau visage de celle-ci à la fenêtre de la maisonnette. Chacun se demandait qui elle pouvait

(1) Sorte de gâteaux qu'on prend avec le thé. Il s'en fait un grand usage en Angleterre.

Digitized by Google

être, en la plaignant sincèrement d'avance, si elle était venue vivre avec Bridget Mac Tavish. Plus forte encore devint la surprise, quand, un jour de la semaine, on les vit passer dans le village, au bras l'une de l'autre, et qu'on put remarquer une sorte de sourire grimaçant sur les lèvres de Bridget lorsque, de dessous son antique bonnet de soie grise, elle regardait la physionomie sereine de Minna. Ces promenades furent répétées souvent, et les enfants avaient fini par adresser une sorte de révérence effarée à madame Mac Tavish, lorsqu'ils la rencontraient, car Minna les y avaient engagés, joignant, à ses exhortations, une demi pence, au nom de la cousine Bridget, comme récompense de ces marques de respect.

Un jour même, la moitié des gens de la place se rassembla autour d'un petit garçon aux joues de cerises, pour regarder un schilling, que « la jolie lady du cottage, à ce qu'il raconta, lui avait remis de la part de cousine Bridget, parce qu'il avait été bien obéissant à grand'mère. »

Qu'est-ce que tout cela pouvait signifier? Les villageois se persuadaient que la belle jeune fille exerçait quelque sortilége ou possédait au moins une influence extraordinaire sur la vieille dame. C'était là un mystère inouï, et pareille excitation ne s'était vue dans Hartleigh depuis des années.

Bridget avait coutume de se servir chez Mss. Mallet; mais c'était toujours Betty, la vieille servante laconique, qui donnait les ordres. Maintenant Minna allait elle-même chez la marchande, et ses yeux pénétrants eurent bientôt découvert l'absurdité du traitement employé à l'égard de la pauvre Janey, dont l'intelligence obtuse achevait ainsi de s'abrutir. De ce moment, elle entreprit de la réformer : elle étudia le caractère de la jeune fille et trouva un cœur sensible sous cette enveloppe grossière, et elle demeura persuadée qu'avec l'instruction suffisante, elle deviendrait habile ouvrière.

Sa mère avait un fonds de vanité, et ce ne fut pas sans un sentiment de satisfaction qu'un jour elle vit Janey lui apporter un bonnet fabriqué, sous la patiente direction de Minna Westrop. Mais il y avait beaucoup à faire, et la confection d'un bonnet ne

Digitized by Google

pouvait suffire à effacer de l'esprit maternel le souvenir de la sottise qu'il avait fallu supporter pendant des années entières, et dont Janey donnait encore des exemples chaque jour. Aussi l'automne et l'hiver avaient passé et le printemps poussa ses frais bourgeons déjà presque mûris par le soleil de l'été, avant que Minna put recueillir le fruit de sa charitable entreprise. Mais elle ne se décourageait pas: elle avait trop bien réussi avec cousine Bridget pour jamais désespérer de rien.

Tel est le point où en étaient les choses au commencement de cette histoire. Jetons un coup d'œil dans l'intérieur du cottage, après les efforts tentés par Minna sur l'esprit de Jane.

La fenêtre du salon était ouverte, car ce jour-là, l'air était doux et parfumé. A côté de la fenêtre, les pieds sur un tabouret et occupée à tricoter, était assise Bridget. L'ameublement était le même que le jour de l'arrivée de Minna, et pourtant il semblait que la physionomie en fut changée. Les chaises n'étaient plus serrées contre la muraille dans un froid cérémonial, mais disposées de côté et d'autre, de telle sorte qu'elles paraissaient inviter à s'asseoir. Sur la table, des fleurs, nouvellement cueillies, s'épanouissaient dans un vase, auprès d'un élégant panier à ouvrage doublé de satin rose, d'où s'échappaient de la mousseline et de fraiches broderies qui rappelaient à l'esprit les jolis ouvrages auxquels on devait les employer. Un châle rouge était jeté sur le dossier d'une chaise, et, sur une petite table voisine de la fenêtre se trouvaient placés quelques dessins, une boîte de couleurs et un petit chevalet sur lequel était le portrait à demi terminé de la vieille dame. Une belle minette, au poil luisant, était couchée en rond aux pieds de Bridget. Jusque là, la pauvre bête avait été exilée à la cuisine, car Bridget disait que « elle n'aimait les animaux qu'à leurs places, » mais Minna avait attiré la chatte au salon par ses caresses, et ses jeux avaient tellement amusé la vieille lady, que maintenant celle-ci ne voulait plus s'en séparer.

Tout à coup on pousse la porte. Elle ne tourne plus lentement sur ses gonds, comme autrefois, pour laisser entrer la vieille Betty, mais on l'ouvre toute grande avec vivacité. A ce bruit

Digitized by Google

Bridget leva les yeux en souriant, car elle savait que c'était sa légère, sa belle Minna.

— Je sors un instant, ma chère cousine, et au retour, je vous apporterai ample moisson de nouvelles; mais, en récompense, quand le moment de notre paisible soirée sera venu, vous me direz pourquoi vous étiez si triste, lorsque je suis arrivée ici.

— Si maussade, mon enfant, vous voulez dire, répondit Bridget, et, quoique sa voix fut toujours aussi cassée (car, à cela, Bridget ne pouvait rien), un sourire vint sur ses lèvres, lorsqu'elle posa, en parlant, sa petite main ridée sur la main de Minna, si maussade, mon enfant, continua-t-elle, c'est le mot. Oui, je vous le dirai, car, malgré vos yeux brillants et vos lèvres de rose, mon histoire peut vous être utile. Mais allez à votre promenade.

— Je ne demeurerai pas longtemps. Je ne vais que chez Mss. Mallet.

— Bah! bah! enfant!..... ... et Bridget fit un mouvement inquiet sur son siége et se mit à tricoter avec une grande rapidité. Minna, qui allait franchir la porte, fit quelques pas en arrière, regarda sa cousine avec le sourire le plus espiègle du monde, puis détachant du tricot une des mains de Bridget, y déposa un baiser tendre et respectueux, et quitta la chambre.

Son pas léger et bondissant l'eut bientôt conduit à la porte de Mss. Mallet et elle entra dans la boutique.

Comme cette petite boutique était remplie d'articles commodes et utiles!..... Des pots de cirage étaient arrangés sur un rayon élevé, à côté de pelotons de ficelle et de paquets d'allumettes chimiques. Des plumeaux, liés ensemble, étaient appuyés contre un angle du mur. Des brosses, des balais, des morceaux de lard, des chandelles de toutes espèces pendaient au plafond. Des pains de sucre et des cruches d'eau gazeuse se partageaient un autre rayon. Sur la fenêtre, ce sont des vases de faïence d'Angleterre, remplis de riz, de sucre et de thé, au milieu desquels les mouches se jouent en bourdonnant, tandis que, dans l'angle, une grasse araignée, au centre de sa toile, se tient prête à fondre sur la mouche imprudente qui roule et trébuche sur un mor-

Digitized by Google

eeau de sucre trop gros pour ses forces. Le plancher est couvert de pots de conserve, de bocaux de fruits au vinaigre, parmi lesquels sont des paillassons et un vase de bois plein de *cranberries* (1). Dans un coin obscur, sa cage d'osier, suspendue au milieu des morceaux de lard, etc., on voit un sansonnet. Il n'a qu'une plume éraillée à la queue ; il lui manque un œil, et une de ses pattes est estropiée ; mais on le chérit, car on le possède depuis des années. Nuit et jour, il est dans son coin ; paraissant faire tous ses efforts pour découvrir quelles choses étranges sont appendues autour de sa cage. Il fixe sur elles *son* petit œil perçant, et, quand on les déplace, il prononce une quantité de mots d'un ton interrogatif, comme pour demander chaque fois si c'est ainsi qu'on les nomme. Mais, comme personne n'a jamais pris la peine de l'en informer, il est encore à les contempler, sans avoir pu résoudre le problème.

Chose étrange ! il n'est personne dans la maison qu'il aime autant que la pauvre sotte de Janey. Il a des coups de bec pour quiconque essaie de l'approcher ; mais, quand il voit Janey, il s'écrie toujours, dans une véritable extase :

— Jack est bien sage.

Lorsque Minna entra, Jane était dans la boutique, la physionomie plus triste, plus hébétée que jamais. Minna en fit de suite la remarque ; mais elle avait trop d'adresse pour en rien laisser paraître.

— Eh bien ! Janey, dit-elle de cette voix claire qui se faisait entendre du cœur affligé et le ranimait, votre mère y est-elle, ou bien Peggy ? Je dis cela, parce que, s'il y a quelqu'un pour garder la boutique, je vous montrerai à arranger le bonnet, j'ai apporté le ruban.

— Oui, ma mère y est. Mais je vous le dis, Minna Westrop, Peggy est encore sortie !

Et, en prononçant ces derniers mots, presque à voix basse, elle fixait attentivement Minna.

— Et qu'importe, ma chère Janey ? Le temps est beau pour

(1) Sorte de confitures faites avec des canneberges, fruit inconnu en France.

Digitized by Google

une promenade, et cela fera du bien à Peggy. Votre mère surveillera peut être bien la boutique, pendant que nous travaillerons.

— Oui, mais, Minna Westrop, ma mère ne sait pas que Peggy est absente, et ma sœur m'a dit que, si je bougeais d'ici avant son retour, j'aurais à faire à elle.

— Vraiment, dit Minna en réfléchissant, voilà qui est étrange, eh bien! je vais parler à votre mère. Restez là.

Et elle ouvrit la porte vitrée qui conduisait au petit comptoir où elle trouva Mss. Mallet, au milieu de ses livres de commerce.

— Bonjour, ma chère, dit celle-ci, en levant les yeux de son ouvrage pour les fixer sur le joli visage, qu'à l'exemple de tout le monde, elle aimait à regarder.

— Prenez une chaise, continua-t-elle; ne faites pas attention à moi; mes filles viendront vous trouver. Il faut que je continue mon ouvrage, car si je le laisse maintenant, il ne sera pas terminé avant la fin de la semaine, ce qui est tout à fait contraire à mes principes: j'ai pour maxime qu'il ne faut jamais renvoyer à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui.

— Vous avez raison, Mss. Mallet. Je suis venue finir seulement votre bonnet avec Janey, et comme vous êtes occupée, nous travaillerons dans la boutique.

— Oh! ne vous inquiétez pas. Vous pouvez bien travailler ici, pourvu que vous ne me parliez pas, ce qui me distrairait de mes comptes.

— Je vous remercie; mais il vaudra encore mieux que nous demeurions dans le magasin. D'ailleurs, il est si frais et si agréable!.....

Et, prenant sur la table une boîte à ouvrage, elle rentra dans la boutique.

— Venez, Janey: nous travaillerons ici, ma chère, jusqu'à ce que Peggy revienne.

— Vous ne l'avez pas dit à ma mère, n'est-ce pas?

— Oh non, non! allons, venez.

Et, otant son bonnet, Minna lissa du plat de la main ses beaux cheveux, jeta un léger coup d'œil dans la glace du magasin, en

Digitized by Google

arrangeant sa collerette, et se mit à l'ouvrage. Puis elle se prit à chanter un gai refrain qui fit sauter vivement le sansonnet sur son unique jambe, en répétant sans cesse :

— Jack est bien sage.

— Comme Jack est joyeux aujourd'hui, Janey !

— Oh ! vous donnez de la joie à tout le monde, Minna ; mais moi, je ne peux plus être gaie ; je me sens toujours tout effrayée.

— Cela passera avec le temps, répondit Minna, d'une voix si douce, si douce, que personne n'aurait pu résister à son influence, cela passera, mon enfant. Vous devenez habile et active maintenant, vous le voyez. Votre mère ne vous grondera plus, et il n'y aura rien pour vous effrayer.

— Mais Peggy, Minna?

— Eh bien ! ma chère, Peggy ne vous grondera pas non plus. Avec le temps, vous serez aimée de tout le monde.

— Aimée !..... répéta Janey, et ce mot résonnait tristement. Il semblait qu'un mot nouveau, avec une signification inconnue jusque là, avait frappé son oreille. C'est du moins ce que crut apercevoir Minna. Aussi se mit-elle à parler de choses indifférentes, cherchant ainsi à détourner l'attention de la pauvre fille.

Enfin le bonnet fut terminé et Minna se retira.

Elle marchait lentement, plongée dans la rêverie ; elle pensait avoir trouvé la cause du regard plus inquiet de Janey et mille projets s'agitaient dans son cerveau.

Le long de sa route, elle s'arrêtait à la porte de chaque cottage pour dire bonjour aux habitants. Les enfants quittaient leurs jeux et couraient à sa rencontre. Tous, jeunes et vieux, paraissaient plus joyeux à son arrivée, et avaient quelque chose à lui conter. Elle écoutait tout le monde, félicitant les uns ou consolant les autres, suivant le besoin.

— Comment cela va-t-il, maître Barnett, dit-elle à un vieillard assis au soleil, dans son petit jardin, ses mains flétries appuyées sur son bâton, tandis que la brise d'été jouait dans ses rares cheveux blancs ; comment cela va-t-il ce matin ?....

— Ah ! tout doucement, tout doucement. Il ne faut pas se van-

Digitized by Google

ter. Ma vue est si mauvaise !...., répondit-il d'une voix faible et tremblante ; c'est singulier, je ne peux plus lire la Bible en gros caractère. Allons, c'est bien temps que je m'en aille.

— Eh bien ! Barnett, vous prendrez paisiblement votre repos, lorsque votre tâche sera finie, comme dit cousine Bridget. Il nous faut tous attendre notre moment, vous savez ; et c'est encore une grâce que vous puissiez sortir et jouir un peu de ce bon soleil.

— Ah ! je n'ai plus de chaleur, plus de chaleur. L'hiver m'a mis la glace dans les os, et a chassé mon été pour toujours, ma fille !....

— Comment va pauvre Lucy ? Cousine Bridget sera bien aise d'avoir de ses nouvelles. Elle lui a envoyé un peu de gelée.

— Mal, mal. Madame Mac Tavish est bien bonne ; mais la mort prend toujours ceux qu'elle a marqués, en dépit de nous tous.

— Puis-je la voir ?

— Oh ! oui. Entrez.

Et Minna franchit la porte du petit cottage.

La propreté en était extrême. Sur un petit lit, reposait une jeune femme d'une pâleur mortelle et en proie à une toux violente. Elle sourit à l'approche de Minna et lui tendit sa main amaigrie. Minna la prit dans les siennes, et, quand l'accès de toux eut cessé, elle se pencha sur la malade et l'embrassa.

— Comment vous trouvez-vous, Lucy ?

— Beaucoup mieux, merci. Je me lèverai tout à l'heure, lorsque Polly sera venue m'aider : je ne suis pas assez forte pour me lever sans son secours ; mais je le serai bientôt.

— Je l'espère, ma chère, répondit doucement Minna. Ce bon temps chaud vous fera du bien, je suis sûre. Je n'aurais pas passé sans vous voir. Cousine Bridget veut savoir comment vous êtes; elle vous a envoyé un peu de confiture.

Lucy sourit, et, après une pause, dit à voix basse :

— Etes-vous bien sûre que ce soit cousine Bridget qui l'envoie ? Je m'imagine quelquefois que c'est cousine Minna.

— Chut ! dit Minna avec précipitation ; ne parlez pas tant : cela vous fait tousser. Il faut que je m'en aille. Mais, dites-moi

Digitized by Google

une chose auparavant : Savez-vous si ce gentleman est parti, celui qui demeurait chez le Squire ?

La malade rougit jusqu'aux tempes :

— Je crois, dit-elle, qu'il part aujourd'hui, et c'est chose bien heureuse. C'est un bien mauvais homme, Minna !

— J'en suis sûre, Lucy ; mais, dites-moi, votre amie Peggy Mallet pense-t-elle de même, et en sait-elle autant ?

— Je le lui ai dit souvent. Que pouvais-je faire de plus, que pouvais-je faire de plus ? dites ? continua-t-elle d'une voix rapide et agitée.

— Rien, assurément ! tranquillisez-vous, ma chère. Adieu !

Et, l'embrassant avec affection, Minna quitta le cottage et se hâta de rentrer à la maison.

— Eh bien ! cousine, me voilà revenue. Ai-je été longtemps absente ?

— Le temps paraît toujours long quand vous n'y êtes pas, Minna.

— Merci du compliment, ma chère. Je ne sortirai plus d'aujourd'hui. J'ai fait toute ma tournée.

Et, s'asseyant aux pieds de la vieille lady, elle commença le récit de sa promenade.

— Et chacun a eu du plaisir à vous voir, naturellement, dit la vieille dame ?

— Ils ont paru en avoir, du moins cousine.

— Ils en ont eu, cela ne dépend pas d'eux ; vous les avez fait vous aimer, comme vous m'avez fait vous aimer. Moi, dont tous les bons sentiments semblaient flétris, je vous aime, et, à cause de vous, j'aime la nature humaine.

— Vous aviez vécu si longtemps seule ! vous aviez oublié comment étaient faits les bonnes gens, cousine, répondit Minna avec un radieux sourire.

— Non, non, mon enfant. Ce n'était pas cela. Écoutez-moi, et je vous dirai ce que c'était. Vous m'avez demandé une histoire, la voici :

(TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR CLAIR).

Digitized by Google

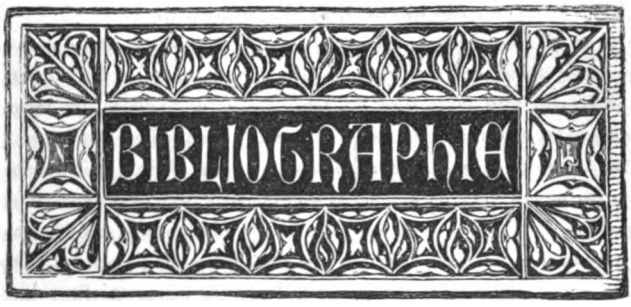

Principes philosophiques et pratiques de droit pénal, extraits et traduits des oeuvres de Niccola Nicolini, par Eugène Flotard, docteur en droit, juge suppléant à Saint-Etienne. Paris 1851, in-8° (à Paris, chez Ve Joubert, rue des Grès; à Lyon, chez les principaux libraires; à Saint-Etienne, chez Delarue.)

Les travaux des Gravina, des Vico, des Filangieri, des Beccaria, des Romagnosi, assurent à l'Ecole des jurisconsultes italiens une des premières places dans l'histoire juridique des temps modernes.

Niccola Nicolini, professeur de droit pénal à l'université royale de Naples, avocat général près la Cour suprême, est le digne continuateur de ces puissantes intelligences.

M. Eugène Flotard, juge suppléant à Saint-Etienne, vient de rendre un véritable service à ses concitoyens, amis de la science, en traduisant un des ouvrages de l'illustre criminaliste napolitain.

Niccola Nicolini, âgé aujourd'hui de quatre vingts ans, a consacré, presque uniquement, sa longue carrière, à améliorer les lois de sa patrie, à doter le royaume de Naples d'une jurisprudence constante, et à puiser, dans la philosophie la plus saine et la plus profonde, les véritables principes de tout droit, de toute législation.

C'est particulièrement sur les traces de Vico que marche Nicolini. Comme le savant auteur de la *Science nouvelle*, il tient toujours en main le double flambeau de la philosophie et de la philologie.

Nicolini part de cette idée si vraie et si féconde, développée chez nous par les de Bonald, les d'Eckstein: que la science des mots, du langage est le guide le plus sûr pour arriver à la connaissance des temps anciens, de ceux dont il ne nous reste aucun monument.

Appliquant cette idée à l'histoire du droit et de la procédure pénale, il nous montre comment, du langage des peuples chasseurs ou constructeurs de huttes, sont sortis les premiers termes de la procédure, termes qui sont encore em-

Digitized by Google

ployés de nos jours (*vestigia, investigare, struere, instructio*). Puis, dans quelques pages, il nous fait rapidement assister à la naissance, au développement, au progrès du droit pénal, dans les temps divins ou barbares, les temps héroïques et les temps civilisés. Cette division, il l'emprunte à son maître Vico.

Mais, tout en faisant rentrer la science italienne dans la voie tracée par Vico, Nicolini n'en garde pas moins constamment son indépendance et son originalité. Il complète et perfectionne l'œuvre inachevée et un peu confuse de son maître. Rien de plus neuf, de plus vrai et de plus hardi en même temps, que ses idées sur le *principe et le but de la peine*. Quelle source féconde de conséquences doit jaillir de ces principes du grand jurisconsulte napolitain! Il sera, à son tour, n'en doutons pas, le fondateur d'une école, il aura des disciples comme Vico.

Dans *ses questions de droit*, Nicolini s'attache surtout à établir, d'une manière nette et précise, les principes fondamentaux du droit criminel. Œuvre bien nécessaire à accomplir dans le royaume de Naples où la cour de cassation était une institution toute nouvelle, et où les magistrats ne connaissaient que fort imparfaitement une législation empruntée à la France.

Mais, en même temps qu'elles traitent les points les plus élevés du droit pénal philosophique, les *questions de droit* présentent un intérêt tout pratique. Le fait est la cause et devient comme l'âme de la dissertation. Il la vivifie en mêlant à l'abstraction la réalité vivante. Nous signalerons principalement la question relative aux *délits commis dans l'ivresse*, qui est un traité fort remarquable et le plus complet qui ait jamais été écrit sur cette matière, sans en excepter même les ouvrages de Rossi et de Carmignani, la théorie des *excuses* et la classification des homicides ou *crimes de sang*, *reati di sangue*, comme disent les Italiens. Cette classification divise en sept classes, et place, en quelque sorte, sous nos yeux, tous les degrés possibles d'imputation, depuis le moindre jusqu'au plus élevé, depuis le délit commis sans intention jusqu'à la réunion de plusieurs crimes commis par plusieurs coupables, avec préméditation. Cette classification, admirable par sa méthode, pourrait servir de base à tous les codes criminels, et est comme l'échelle d'après laquelle le législateur et le jurisconsulte doivent graduer les peines.

Pour donner une idée de l'esprit d'analyse avec lequel cette théorie des excuses a été élaborée, nous citerons la discussion de cette thèse intéressante : *La justification et l'excuse ne peuvent pas naître d'un préjugé vulgaire*. L'auteur prend pour exemple un préjugé profondément enraciné dans le peuple napolitain, *la jettatura*, ce que nous appelons en France *le mauvais sort*, *la maligne influence*. Avec quelle finesse pénétrante, avec quelle habileté lumineuse il descend dans les replis les plus intimes de son sujet! avec quelle force de logique il démontre la vérité de sa proposition.

Digitized by Google

Outre les qualités du jurisconsulte, profondeur, dialectique vigoureuse, jugement sûr, coup d'œil rapide que Nicolini a puisées dans l'étude des principes, il possède toutes les qualités de l'écrivain. C'est un littérateur distingué. Ses discussions les plus abstraites empruntent un charme inaccoutumé aux fréquentes citations que les poëtes anciens, que les fictions de l'antiquité lui fournissent. Comme son illustre confrère, M. Ortolan, de la Faculté de droit de Paris, il est poète; comme lui, il a donné un démenti à ces hommes exclusifs qui prétendent établir entre les belles lettres et la science une ligne de démarcation infranchissable. Sans doute, ces natures, magnifiquement douées, sont rares; mais plus d'un exemple s'est chargé de prouver que la poésie et la science pouvaient se donner la main.

Ce tribut d'hommage payé au savant criminaliste, occupons-nous du travail de M. Flotard. Comme il le dit lui-même, c'est par un magistrat éminent que lui a été suggérée l'idée d'importer chez nous des richesses étrangères. Le jeune juge suppléant a obéi à ces bienveillantes inspirations, et, après cinq mois d'un labeur assidu, l'œuvre conseillée a été faite. Que le maître qui a enseigné le chemin, que le disciple qui l'a si bien suivi en soient remerciés au nom de la science.

Nous ne demandons pas à M. Flotard pourquoi il a choisi, pour en doter son pays, les *questions de droit* plutôt que l'œuvre capitale de Nicolini: l'*histoire des principes régulateurs de l'instruction des preuves*, ouvrage éminemment philosophique qui, dans notre opinion, domine de beaucoup le premier, mais nous lui demanderons pourquoi, au lieu de traduire l'ouvrage entier, il s'est borné à de simples extraits. Nous eussions mieux aimé, pour notre part, les *questions de droit*, avec tous leurs développements. Il nous semble qu'il y a plus d'un inconvénient à raccourcir, à tailler, pour ainsi dire, les jets touffus de la pensée d'un auteur. Hâtons-nous cependant d'ajouter que cette règle, absolue quand il s'agit d'œuvres purement littéraires, le devient moins quand le livre à traduire traite de matières scientifiques. Du reste, nous sommes les premiers à reconnaître que le second procédé, la traduction restreinte, présente, sous plus d'un rapport, des difficultés, peut-être plus nombreuses que le premier. En effet, choisir, extraire, coordonner, en traduisant, constitue, pour l'intelligence, une double opération. C'est ce double travail que M. Flotard a accompli avec un grand bonheur. Aussi son livre est il plus qu'une traduction. A travers le style clair, élégant, correct, chaleureux, parfois du traducteur, on sent l'écrivain qui donnera bientôt un vêtement à sa propre pensée, et l'on voit percer un esprit philosophique à qui les études d'un ordre élevé sont familières. M. Flotard débute d'une manière trop honorable pour qu'il ne continue pas à marcher dans la voie qu'il vient de s'ouvrir. Son consciencieux

Digitized by Google

travail n'est pas seulement un succès, c'est encore, et surtout, une brillante promesse pour l'avenir. Celui qui écrit ces lignes sait qu'il la tiendra

SCIPION DONGIEUX

Sous ce titre, le MONT D'OR (1), vient de paraître, à Lyon, un gracieux volume de poésies, écloses sous l'impression de cette majestueuse et agreste contrée du Lyonnais. On respire, dans ces vers, quelque chose des parfums de la montagne, et le cœur d'une femme se révèle dans chacune de ces pièces, où nous aimons toujours à chercher l'auteur, à vivre de sa vie, à connaître enfin toute sa pensée. Nous voudrions pouvoir soulever le voile de l'anonyme, qui dérobe à nos yeux une spirituelle compatriote ; mais elle est femme, et son livre se vend au profit des pauvres. Elle a voulu, pour cette double raison, rester inconnue. Respectons ce mystère ; le mystère ajoute encore du charme à la poésie.

L'amitié, l'absence, les souvenirs du Mont-d'Or, fournissent les sujets de la plupart des pièces dont se compose ce recueil. On y lit encore quelques fables traduites de l'espagnol, et que Florian avait déjà traitées. Notre poète, Victor de Laprade, y trouvera, à son adresse, des vers où l'auteur, après l'avoir loué des chants que la nature lui a inspirés, le rappelle à Dieu et à l'humanité.

Une préface, élégamment écrite, ouvre ce volume, que viennent clore d'intéressantes notices sur plusieurs familles honorablemeut connues à Lyon : sur André Marie et Jean-Jacques Ampère, Ritton, Guillin Dumontet, Morand de Jouffrey, Pierre Poivre et Louise-Adélaïde Perrin, fondatrice des *Jeunes Incurables*.

— La Société littéraire de Lyon avait chargé son secrétaire, M. Charles Fraisse, d'écrire une notice sur M. J.-L.-A. Coste, l'un de ses membres-fondateurs. Cet intéressant travail, dont la Société avait voté l'impression, après en avoir entendu la lecture, vient de sortir des presses de M. Léon Boitel. M. Charles Fraisse nous montre, sous un jour nouveau, l'honorable bibliophile, il apprécie dignement ses différents titres à la mémoire de ses concitoyens, et nous laisse le regret plns vif encore de ne pas voir le nom de cet homme de bien attaché pour toujours à l'œuvre de toute sa vie, à cette bibliothèque qu'il avait amassée avec tant de soins et de sacrifices, pour la léguer un jour à sa patrie. Espérons que les héritiers de M. Coste, dans l'intérêt d'une mémoire chérie, accompliront, d'eux-mêmes, un vœu que tout Lyon connaît.

LÉON BOITEL.

(1) En vente chez M. Girandier, libraire, place Bellecour.

LÉON BOITEL, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME IIe DE LA NOUVELLE SÉRIE.

HISTOIRE DE LYON ET DES PROVINCES VOISINES.—ARCHÉOLOGIE. — MONUMENTS. — BEAUX-ARTS.

		Pages.
Paul Guillemot.	Monographie historique du Bugey. Monuments de la la période celtique dans le Bugey. — Prétendue colonisation grecque dans le Bugey, antérieure aux Romains.	11
J.-B. Monfalcon.	Monographie de la Table de Claude.	31
Joseph Bard.	Excursions aux environs de Lyon: Trévoux.	57
id.	XIIIe Bulletin monumental de la ville de Lyon (fin).	93
Martin-Daussigny.	De la vérité sur le tombeau de Narcissa, prétendue fille d'Young.	121
Morel de Voleine.	Petite chronique lyonnaise de 1714 à 1784.	181-274
L'abbé Jolibois.	De la colonie grecque de Lyon. — Réponse à M. Paul Guillemot.	136
Fournet.	Sur la Commission hydrométrique du bassin du Rhône.	143
L'abbé J. Roux.	De la chapelle de l'Archevêché.	155
Léon Boitel.	Des hospices civils de Lyon, à propos du projet de loi relatif aux hôpitaux.	168
Paul Guillemot et Roget de Belloguet.	Encore la colonie grecque de Lyon, réponse à M. l'abbé Jolibois.	220
L'abbé J. Roux.	Forum Segusiavorum. Recherches sur l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs, *avec planches*.	261-372-490
J.-B. Monfalcon.	Histoire littéraire ou bibliographie de la ville de Lyon.	287-356
Léon Boitel et Adolphe Adam.	Adolphe Adam à Lyon, en 1851.	334
Joannès Gaubin.	Exposition des Amis des Arts, de 1851.	334
Charles Fraisse.	Notice sur la bibliothèque du Palais-des-Arts de Lyon.	391
L'abbé J. Roux.	La Vierge d'Ainay, par M. Bonassieux.	436
Valentin-Smith.	De la Saône considérée sous le rapport géographique, statistique et commerciale.	441
Paul Buffard.	Les Embouchures du Rhône avec un plan.	462

BIOGRAPHIE LYONNAISE.

Fleury Richard.	Dechazelle.	44
id.	Marius Granet.	49
id.	Michel Grobon.	52
Calvet de Rogniat.	Le général de Lapoype.	78
Fleury Richard.	J.-J.-P. Gay.	128
L'abbé Bez.	J.-M. Audin.	202
A. F.	Albin de Vauxonne.	330
Fleury Richard.	Alexis Grognard.	423
Martin-Daussigny.	André Blanchard.	426
A. Vingtrinier.	Fleury Epinat.	477

NÉCROLOGIE.

F.-Z. Collombet.	Audin (J.-M.)	151

Digitized by Google

Le docteur Rougier. Le docteur Réné Morel. 245
Albin de Vauxonne. 248
F.-Z. Collombet. Jean-Louis-Antoine Coste. 432
Leon Boitel Hector Reverchon. 484

LITTÉRATURE.

E. Yemeniz. La Yung-Frau. 254
Jean Tisseur. De l'esprit de Lafontaine. 406
A. de Lamartine. Jugement de M. de Lamartine sur Lafontaine. 421
Clair Tisseur. La Cousine Bridget. 507

VOYAGES.

Paul Saint-Olive. Une promenade dans les jardins Farnèse, sur le palatin, à Rome, 1850. , ... 234-307

BULLETIN THÉATRAL ET MUSICAL.

Concert annuel de M. George Hainl, Mad. Pleyel. 87
Claudie. — Ouverture du Casino des Arts. — Concert de l'Hôtel-de-Ville. 174

BIBLIOGRAPHIQUE LYONNAISE.

A. Ducoin. De quelques ouvrages récemment imprimés à Lyon, tirés à petit nombre et non mis en vente. 66
A. Vingtrinier. Arles en France, par M. Jules Canonge. . . 160
id. Recherches sur les droits successifs des enfants bâtards, par Louis Gros. 163
id. Supplément à l'article bibliographique concernant feu Gonon. 165
J. A. M. Essai sur l'emploi médical de l'air comprimé, par M. le docteur Pravaz. 166
Publications des mois de janvier à mai . 176-440
A. Bonnet. Etude physiologique et médicale sur la périodicité, par M. Théodore Perrin. 250
Léon Boitel. Lyon antique restauré par M. Chenavard. 252
id. Deux nouvelles foréziennes, par A, Vingtrinier. 253
id. Tombeaux élevés par M. Chenavard. . . .
id. Recherches sur l'architecture, la sculptuse, la feronnerie dans les maisons du moyen-âge et de la Renaissance à Lyon, par M. Martin. 439
id. Châteaubriand, sa vie et ses écrits, par M. F.-Z. Collombet. 440
id. De la Restauration française, par M. Blanc de Saint-Bonnet. 440
Scipion Doncieux. Principes philosophiques et pratiques du droit pénal, traduits des œuvres de Niccola Nicolini, par Eugène Flotard. 523
Léon Boitel. Notice sur M. Coste, par M. Charles Fraisse, 526
id. Le Mont d'Or, poésies. . . , ... 526

POÉSIE.

A.-A. Genin. Son Nom, sonnets. 5
Léon Boitel. Les Becfigues fable. 10
Scipion Doncieux. A M. Victor de Laprade. 89
L. P. D. Idéal 177
Gabriel Monavon. A une Petite fille au berceau. 178
id. Saison d'hiver, sonnet. 179
Mad. Anais Faure, née Biu. Une Marguerite effeuillée. 257
Scipion Doncieux. Printemps. 259
L. P. D. Le mois de Mai. 353

fin.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google